



HAL
open science

LA BRETAGNE CENTRALE. ETUDE GEOGRAPHIQUE

Marcel Gautier

► **To cite this version:**

Marcel Gautier. LA BRETAGNE CENTRALE. ETUDE GEOGRAPHIQUE. Géomorphologie. Université de Rennes, 1947. Français. NNT: . tel-01576542

HAL Id: tel-01576542

<https://insu.hal.science/tel-01576542>

Submitted on 23 Aug 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

27 AVR. 1988



Handwritten red signature and asterisk

INSTITUT de GEOLOGIE de RENNES	
Num d'inv Bibli	5290

**EXCLU
DU PRET**



LA BRETAGNE CENTRALE

ÉTUDE GÉOGRAPHIQUE

EXCLU
DU PRET

**INSTITUT de GÉOLOGIE
de RENNES**

Numéro
d'inventaire
Bibliothèque

5290

ERRATUM



- Pages 2, 5, 51, 66, 81, 83, 90, 102, 103, 137, 166, 220, *au lieu de drainent, drainée, drainage, lire drainent, drainée, drainage.*
- Page 6, § III, 9^e ligne, *au lieu de on voit apparaître sur de grandes surfaces, lire on voit apparaître, sur de grandes surfaces,*
- Page 8, 36^e ligne, *au lieu de en franchissant par des pentes, lire en franchissant, par des pentes.*
- Page 10, 19^e ligne, *au lieu de Lanveaux, lire Lanvaux.*
- Page 14, 25^e ligne, *au lieu de les individualités, lire des individualités.*
- Pages 26, 28, 29, *au lieu de îlots, lire îlots.*
- Page 31, 7^e ligne, *au lieu de lieux sacrés, dolmens, lire lieux sacrés. Dolmens.*
- Page 40, § C, 15^e ligne, *au lieu de Le Quillo, lire Le Quillio.*
- Page 64, 17^e ligne, *au lieu de subie, lire subi.*
- Page 69, 47^e ligne, *au lieu de par par, lire par.*
- Page 77, note 62, *au lieu de Monfort, lire Montfort.*
- Page 116, 18^e ligne, *au lieu de Facilité, lire Facilitée.*
- Page 120, 39^e ligne, *au lieu de Ploëmel, lire Ploërmel.*
- Page 121, 37^e ligne, *au lieu du Gourin, lire de Gourin.*
- Page 134, § I, 16^e ligne, *au lieu de plates-forme, lire plates-formes.*
- Page 136, 24^e ligne, *au lieu d'accentuées, lire accentuées.*
- Page 167, 17^e ligne, *au lieu de s'appliquer, lire s'expliquer.*
- Page 168, § 2, 31^e ligne, *au lieu de environnants, lire environnant.*
- Page 174, 13^e ligne, *au lieu de les primevères, lire des primevères.*
- Page 193, 8^e ligne, *au lieu de mis à jour, lire mis au jour.*
- Page 204, § a, 5^e ligne, *au lieu de les Bruyères, lire les Bruyères.*
- Page 211, 6^e ligne, *au lieu de presque entièrement, lire presque entièrement.*
- Pages 211, 212, 213, 290, *au lieu de congèment, lire congément.*
- Page 222, 8^e et 42^e lignes, *au lieu de minerais, lire minéral.*
- Page 223, 42^e ligne, *au lieu de les gros marché, lire le gros marché.*
- Page 228, chap. 4, 10^e ligne, *au lieu de pont, lire ponts.*
- Page 231, 14^e ligne, *au lieu de contmporain, lire contemporain.*
- Page 242, note 32, 2^e ligne, *au lieu de Rogere, lire Rogerie.*
- Page 249, 12^e ligne, *au lieu de de terres, lire des terres.*
- Page 250, § C, 10^e ligne, *au lieu de ni nombreux, lire si nombreux.*
- Page 267, légende, 3^e ligne, *au lieu de bouche, lire boucle.*
- Page 269, 3^e ligne, *au lieu d'exceptionnel, lire exceptionnel.*
- Page 270, 36^e ligne, *au lieu de de tous temps, lire de tout temps.*
- Page 274, 8^e ligne, *au lieu de s'éclaircir, lire s'éclaircir.*
- Page 276, 8^e ligne, *au lieu de puissent, lire puisse.*
- Page 318, 11^e ligne, *au lieu de vraiment, lire vraiment.*
- Page 323, 4^e ligne, *au lieu de petts, lire petits.*
- Page 347, note 109, 3^e ligne, *au lieu de etc.). Les remarques, lire etc.), les remarques*
- Page 368, 16^e ligne, *au lieu de eût, lire eut.*
- Page 372, 6^e ligne; *au lieu de Les fluctuation, lire Les fluctuations.*
- Page 401, 20^e ligne, *au lieu de toupours, lire toujours.*
- Page 402, 46^e ligne, *au lieu de n'ait, lire n'ait.*
- Page 421, n° 6, *au lieu de DREVENN, lire DERVENN.*
- Page 430, n° 177, *au lieu de monument, lire monuments.*
- Page 452, 37^e ligne, *au lieu de les survivance, lire les survivances.*
- Page 453, chap. 3, Conclusion, *au lieu de la valeur des services, lire la valeur des terroirs.*

Marcel GAUTIER

Agrégé de l'Université

LA BRETAGNE CENTRALE

ÉTUDE GÉOGRAPHIQUE

Thèse pour le Doctorat ès-Lettres

présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Rennes



LA ROCHE-SUR-YON

HENRI POTIER, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

15, rue Lafayette, 15

—
1947

Avant - Propos

Trop de manuels renferment encore bien des erreurs en ce qui concerne la géographie de la Bretagne et particulièrement celle de la Bretagne intérieure. Il serait bon que l'on cessât, par exemple, de figurer le relief breton d'une manière qui satisfait davantage le goût de la simplification que celui de l'exactitude ; il n'y a pas, en Bretagne, deux lignes de collines parallèles au littoral ; les « Landes de Lanvaux » prolongent la surface du massif granitique de Pontivy, elles s'en détachent comme une apophyse et ne forment nullement un relief entièrement isolé ; le terme de « Montagne Noire », dans la langue populaire, désigne les hauteurs de la forêt de Quénécan et non seulement l'arête qui limite au Sud le bassin de Châteaulin, dans le Finistère ; les crêtes qui lui font suite vers le N.-E. viennent rejoindre celles du Mené dans la forêt de Lorges, au Nord de Loudéac ; la lande ne couvre plus de vastes étendues. Nous ne nous sommes pas attaché systématiquement à rectifier les erreurs trop courantes et nous voudrions que les mises au point nécessaires apparaissent d'elles-mêmes, comme elles nous sont apparues, par le seul processus de l'étude méthodique et dégagée de tout parti-pris. Les recherches de détail, en se multipliant, donneront de la Bretagne tout entière une image plus fidèle ; elles permettront de mieux dégager sa personnalité géographique et ce, qu'elle a de commun avec d'autres régions françaises, notamment avec l'ensemble des bocagés de l'Ouest.

Les auteurs ne semblent pas parvenus sur ce point, comme sur bien d'autres, à une communauté de vues. Parfois, le souci d'apporter des idées originales nuit à la simple vérité. Certaines généralisations hâtives, fruit de la connaissance parfaite d'une petite région, mais aussi de l'insuffisance de l'information concernant le reste de la province, entretiennent à propos de celle-ci la confusion des idées, l'imprécision des notions géographiques. Toute étude d'ensemble d'une région comme la Bretagne appelle nécessairement des retouches, des mises au point, des discussions, et ceci d'autant plus que les recherches de détail sont encore trop peu nombreuses. Il en est évidemment de même des études plus localisées comme celle que nous présentons. Mais la critique doit être fondée sur l'observation minutieuse des faits et non sur le désir de faire neuf ou sur des conceptions à priori, des images subjectives de la physionomie du pays. C'est la règle que nous

nous sommes efforcé de suivre dans l'examen des travaux de nos prédécesseurs.

Si la Bretagne centrale a jusqu'à présent été négligée par les chercheurs, nous avons pourtant trouvé un précieux secours dans les publications des géographes et des géologues qui ont étudié tel ou tel point de la péninsule armoricaine : MM. Emm. de Martonne, A. Meynier, R. Musset, M. Le Lannou pour les premiers ; Kerforne et M. Y. Milon pour les seconds. Je n'aurai garde d'oublier mes camarades de la Faculté des Lettres de Rennes et les intéressants travaux qu'ils publient, sous la direction de M. A. Meynier, dans la *Chronique géographique des pays celtés*. Enfin, j'ai trouvé en M. A. Guilcher, dont les recherches s'appliquent à une région toute proche de la Bretagne centrale et même recourent parfois les miennes, un collaborateur et un ami. Si nos interprétations peuvent différer sur certains points, je crois que nous sommes d'accord sur d'autres, plus importants. L'explication du relief breton est souvent difficile et les hypothèses peuvent varier selon que l'on observe un ensemble d'un point ou d'un autre de l'horizon. Le choix est quelquefois malaisé entre les hypothèses en présence. Nous n'avons pas la présomption de croire que nous apportons des solutions définitives, surtout en matière de morphologie où les méthodes sont en progrès constants.

La seconde partie du présent travail, consacrée à la géographie humaine, se présente comme un triptyque. Nous avons encadré de deux livres plus courts celui qui nous paraissait essentiel : l'étude de l'atelier agricole entendue au sens large puisque nous y comprenons celle des petites villes de la Bretagne centrale. Il n'y a pas là d'ailleurs intention paradoxale. Ces agglomérations sont en effet avant tout des marchés ruraux. Les deux volets du triptyque complètent le tableau central. Le premier l'explique par le passé ; le second met au premier plan le spectacle des activités rurales qui n'apparaissent sur le panneau central que dans une lointaine perspective.

Il est malheureusement des éléments que néglige l'explication géographique : le charme prenant de certains paysages, la sympathie profonde qu'éveille en nous l'effort courageux des hommes. Dans les landes de Kerivoal, dans les solitudes de la forêt de Quénécan et de ses abords, sous les ciels gris de novembre, alors que les nuées traînent au ras du sol, j'ai goûté des impressions qui sont parmi celles dont je garderai le regret. Il m'a semblé y respirer cet air encore pur des vieux pays, qui chaque jour pourtant se corrompt davantage. Mais le spectacle du travail humain, devant lequel s'efface aussi la lèpre du passé, n'est pas moins attachant. Le labeur tenace et courageux du paysan de la Bretagne centrale appelle mieux qu'une simple estime. J'aurais aimé lui rendre, autrement que par des chiffres, un hommage mérité.

Ces chiffres, au reste, sont souvent d'apparence trompeuse. L'on a souvent médité de la statistique et nous n'insisterons pas sur ses défauts. Disons seulement qu'il ne faut pas avoir la superstition

des données numériques, en matière de géographie humaine, dans une région comme celle que nous étudions. Nous avons cependant voulu faire état du plus grand nombre possible d'entre-elles. La tâche n'a pas été sans difficultés. La Bretagne centrale chevauche en effet sur deux départements ; ses limites ne correspondent à peu près nulle part à des limites administratives, si ce n'est parfois à des limites communales. Elle englobe en gros trois arrondissements : ceux de Pontivy et de Ploërmel dans le Morbihan, celui de Loudéac dans les Côtes-du-Nord, démembré en 1926 au profit de ceux de Dinan, de Saint-Brieuc et de Guingamp. L'utilisation des données statistiques s'en est trouvée singulièrement compliquée.

Nous avons à cœur de remercier ceux qui nous ont aidé dans notre tâche : instituteurs, archivistes, professeurs et directeurs des Services agricoles départementaux, chefs de service, notaires, correspondants bénévoles qui voudront bien nous excuser de ne pas les citer tous. Sans leur aide, la présente étude n'aurait pu être menée à bien. Mes remerciements vont en particulier à M. André Meynier, professeur à la Faculté des Lettres de Rennes, qui a bien voulu revoir la première rédaction de ce travail et me guider constamment de ses conseils et de ses encouragements. L'on voudra bien me permettre d'exprimer enfin toute ma gratitude affectueuse à ma femme, qui toujours se chargea des tâches les plus ingrates, du dépouillement de maintes statistiques, des menues besognes matérielles sans attrait qu'exigent de telles recherches et qui a bien mérité par là de se voir dédier la présente étude.



Les photographies ont été prises par l'auteur ou par l'un de nos collaborateurs bénévoles, M. Aug. Sérandour de Caurel

ABBREVIATIONS EMPLOYÉES

- A. G. : *Annales de Géographie.*
- A. G. F. : *Bulletin de l'Association de Géographes Français.*
- A. N. : *Archives Nationales.*
- A. D. : *Archives Départementales.*
- A. M. : *Archives Municipales.*

INTRODUCTION

La région que nous étudions et qui compte environ 4.077 kilomètres carrés est située au centre de la péninsule armoricaine. Elle s'étend entre 53 grades 5 (47° 20) et 53 grades 75 (48° 22) de latitude Nord d'une part, 5 grades (4° 30) et 6 grades 5 (5° 50) de longitude Ouest d'autre part (1). Séparée par les hauteurs du Mené au Nord, et les Landes de Lanvaux au Sud des plates-formes d'érosion plus basses qui bordent le littoral, elle appartient tout entière à l'Arcoat, c'est-à-dire au « pays des bois ». Cette expression, aujourd'hui très



Fig. 1. — La Bretagne Centrale : situation (Méridien de Paris)

Echelle : 1/3.500.000

- Légende { 1. Limites départementales.
2. Limites de la Bretagne.
3. Bretagne Centrale.

impropre, répondit au souci de marquer les contrastes entre l'intérieur de la Bretagne essentiellement agricole, et l'Armor tout imprégné des influences maritimes, où l'évolution récente de l'agriculture fut plus précoce et plus rapide, où la population est attirée par la richesse du sol et par la mer. Comprise entre la Bretagne occidentale qui correspond au

département du Finistère, au relief plus tourmenté, et cette partie de la Haute-Bretagne, plus tôt francisée, qui constitue aujourd'hui le département de l'Ille-et-Vilaine, c'est à proprement parler la Bretagne centrale (fig. f). Dans la région de l'Ouest, où ne se distinguent que rarement des individualités géographiques, toujours peu étendues, les transitions sont insensibles. Entre les paysages finistériens, si pittoresques qu'ils sont devenus pour le touriste comme pour l'artiste les paysages « bretons » par excellence, et les bocages de l'Ille-et-Vilaine que rien ne distingue de ceux du Bas-Maine et de l'Anjou septentrional, la Bretagne tout entière, l'intérieur en particulier, n'est qu'une transition continue. Ce caractère de pays de transition est particulièrement net dans la Bretagne centrale, qui s'étend à la fois sur le pays bretonnant et sur le pays gallo ; il fait l'intérêt de son étude.

I. — Les confins du Nord et de l'Est

Du sommet du Mené-Bel-Air (340 m.), la vue découvre une immense étendue de pays. Au Nord, s'étend jusqu'à la mer une région en apparence uniformément plane, sauf au centre où elle est déprimée et où elle vient s'enfoncer doucement, vers Yffiniac, sous les eaux de la baie de Saint-Brieuc. Vers le Sud, cette surface vient buter contre le massif de Bel-Air et les hauteurs du Mené que précèdent, vers Saint-Carreuc, Plédran et la forêt de Bosquen, quelques reliefs résiduels. Ces sommets séparent deux régions différentes par le climat et le genre de vie, bien que le manteau du bocage recouvre uniformément la péninsule côtière comme les terres qui s'étendent au Sud de Bel-Air, fort loin jusqu'à l'horizon.

Tout d'abord, si la chute d'altitude est brusque vers le Nord, du moins autour du Mené-Bel-Air, on découvre en regardant à l'Ouest et au Sud, un pays mamelonné qui s'abaisse lentement vers le Sud. La ligne des sommets sépare le versant de la Manche de celui de l'Atlantique. D'une part, les petits cours d'eau du fond de la baie de Saint-Brieuc s'encaissent rapidement dans la plate-forme côtière et, plus à l'Est, les affluents de droite de la Rance drainent tout le flanc Nord du Mené entre Collinée et Saint-Vran. Sur l'autre versant, les cours d'eau du Sud — le Lié et ses affluents — plus longs que ceux du Nord, s'écoulent vers l'Ouest en suivant une direction sensiblement méridienne.

Dans cette région qui s'étend autour de Saint-Brieuc et de Lamballe se font sentir les influences maritimes qui s'atténuent vite au-delà des hauteurs du Mené. Elles font apparaître, dans certains cantons maraîchers, des cultures qu'ignorent les terres plus froides de l'intérieur. C'est ainsi que Langueux cultive l'oignon et, avec Yffiniac, les carottes potagères. La pluviosité plus forte, le climat plus rude des hautes terres s'étendant de Bel-Air jusqu'aux environs de Loudéac,

sont également un des éléments qui font du Mené une limite géographique (2). Les rendements plus élevés des récoltes, les ressources qu'offrent la mer et les villes voisines, la plus grande facilité des communications ont amené dans la région qui s'étend au Nord du Mené, autour de la baie de Saint-Brieuc surtout, une population plus dense que sur les terres moins favorisées de l'intérieur.

Du sommet de Bel-Air se détache vers le Sud-Est une série de hauteurs continues qui forment une ligne topographique très nette. Ce sont les « Landes du Mené ». Elles se tiennent à une altitude voisine de 300 mètres. Un vieux chemin, qui sert de limite communale, suit leur crête entre la Hutte-à-l'Anguille et Beau-Soleil en Saint-Gouéno. Cette ligne de sommets se termine par ceux de la Hutte-à-l'Anguille (295 m.) et de la Croix Bouillard (304 m.), autour desquels s'ouvre un éventail de vallées et de croupes qui s'abaissent assez rapidement presque tout autour. Entre Merdrignac et Saint-Vran, par le hameau du Haut-Breil-Pignard et la Forêt de la Hardouinais, une de ces croupes sépare le bassin de l'Yvel, affluent de l'Oust, de celui du Meu. D'une part, les eaux s'écoulent vers le Bassin de Rennes, de l'autre vers la Bretagne centrale. Cette zone de partage des eaux s'abaisse ensuite plus lentement vers le Sud-Est, entre Mauron (Morbihan) et Gaël (I.-et-V.) ; le seuil qui la constitue n'atteint plus qu'une altitude de 70 à 80 m. Les vallées du Meu et de l'Yvel, éloignées d'à peine deux kilomètres, ne sont séparées que par une dépression empruntée par la voie ferrée de la Brohinière à Questembert et s'élevant à moins de 20 m. au-dessus des talwegs. Vu de la Croix-Bouillard, ce seuil, qu'on pourrait appeler le Seuil d'Ilifaut, du nom d'une localité située à mi-chemin entre Merdrignac et Mauron, se présente sous l'aspect d'une région à peine ondulée, où jaillissent d'un bocage épais les flèches élancées des clochers. C'est un paysage qui fait songer aux marges orientales de la Bretagne, à ceux que l'on découvre, entre Craon et Segré, du haut des côtes de la route Angers-Rennes, bien que la végétation soit là moins épaisse et les champs plus étendus. Le seuil d'Ilifaut semble prolonger vers l'Ouest le Bassin de Rennes et la transition paraît insensible entre cette région et la Bretagne centrale. Les différences s'accroissent cependant lorsqu'on descend vers Merdrignac ou lorsqu'on suit la route nationale 164 bis, en allant de Loudéac vers Rennes.

Déjà, lorsqu'après avoir franchi le Lié, on se dirige vers Merdrignac, le paysage se modifie peu à peu. Les champs sont plus petits, la propriété plus divisée ; son regroupement est moins avancé qu'autour de Loudéac. Par suite, les haies sont plus nombreuses et le bocage paraît plus épais. L'habitation, elle-même, se modifie. Les constructions en terre se multiplient à mesure que l'on va vers le Bassin de Rennes où elles sont fréquentes autour de Saint-Méen-le-Grand et de Montauban-de-Bretagne. On les rencontre déjà en assez grand nombre dans la région de Merdrignac, alors qu'à

l'Ouest du Ninian, elles ont à peu près disparu. Enfin, une couche de limons superficiels, absente de la Bretagne centrale, fait la richesse relative du Bassin de Rennes. Lorsqu'après avoir traversé la Forêt de la Hardouinais on poursuit sa route vers l'Est, un pays plus plat, à peine ondulé, où la vue est souvent bornée à quelques centaines de mètres par les haies, où, dans les champs, les pommiers se dressent plus nombreux, succède aux vastes horizons fermés loin vers le Nord par les Collines de Bretagne et auxquels on était habitué jusqu'alors. On est entré dans le Bassin de Rennes. Bien que des lambeaux de limons apparaissent encore non loin d'Ilifaut, bien que, par contre, même au-delà du Meu, on puisse voir par place des landes à peine défrichées (3), celles-ci sont plus étendues à l'Ouest et la transformation du paysage est sensible. Lorsqu'on traverse la forêt de la Hardouinais, les maigres terres acides qui l'entourent, où la lande résiste au défricheur ; lorsqu'on parcourt le pays d'Ilifaut où les villages eux-mêmes produisent une impression de tristesse, la transition paraît plus courte, les différences plus nettes que le paysage offert à nos yeux du haut des sommets les plus méridionaux du Mené ne pouvait le laisser supposer.

Au sud du seuil d'Ilifaut, une limite topographique très nette vient accentuer la séparation entre le Bassin de Rennes et la Bretagne centrale. Ce sont les hauteurs qui portent la Forêt de Paimpont. Elles culminent à 255 m., au Signal de Haute Forêt. Vers le Sud-Est, la limite départementale qui suit le cours de l'Aff à partir des hauteurs de Paimpont n'est pas seulement une limite administrative, séparant le Morbihan de l'Ille-et-Vilaine. Elle correspond à une réalité géographique. Vers le Sud-Est, on va vers la basse vallée de la Vilaine autour de Redon ; au Nord-Est vers le plateau de Bain. Au contraire, si l'on se dirige vers le Nord-Ouest, l'altitude se relève ; on s'enfonce dans le Porhoët à travers les landes du camp de Coëtquidan ; vers le Sud-Ouest, on pénètre dans les pays granitiques du Vannetais. Le contraste entre les pays à l'Est et à l'Ouest de l'Aff avait frappé Ardouin Dumazet (4) qui écrivait en 1909 : « Nulle séparation entre contrées n'est aussi nette et saisissante ». Pourtant, ce contraste est loin de nous paraître si marqué. Il est vrai que l'auteur des « Voyages en France », signalait déjà les énormes progrès réalisés depuis 50 ans par les défricheurs au N. et à l'W. de l'Aff et qui tendaient à uniformiser le paysage sur les deux rives. Depuis, ces progrès se sont accentués. Mais il faut aussi se déprendre d'une attitude d'esprit qui nous porte à chercher, entre des régions voisines, des limites géographiques nettement marquées. Elles ne le sont en effet que rarement et dans les bocages de l'Ouest, où les différences entre pays sont faibles, elles ne le sont jamais. Les forêts de pins du Vannetais apparaissent déjà à l'Est de l'Aff et il a fallu qu'un camp militaire ait permis à la lande de se maintenir sur une large étendue pour que ce pays de confins fasse

parfois figure d'une limite géographique. Il n'en reste pas moins qu'aux environs de La Gacilly se produit le contact de trois régions différentes : d'une part le bas pays de Redon où, durant l'hiver, les eaux de la Vilaine s'étaient sur de vastes étendues, le Vannetais granitique d'autre part et enfin la Bretagne centrale. Les forêts et les paysages des Landes de Lanvaux s'amorcent ici avec la Forêt Neuve et les Landes de Couesmé qui, sur la rive gauche de l'Oust, couvrent une ride de terrain s'enfuyant au loin vers l'W.-N.W., bien au-delà de Malestroit. La topographie appalachienne de la bordure méridionale apparaît.

II. — Les confins du Sud

Des hauteurs qui limitent, entre Uzel et Mûr-de-Bretagne, la région schisteuse drainée par l'Oust, on distingue au loin vers le Sud, par temps clair, une crête d'altitude inégale qui court d'Est en Ouest sur tout l'horizon. On peut l'apercevoir aussi de la route nationale 778 un peu au Nord de Loudéac. Ce sont les Landes de Lanvaux et la ride qui les précède, vers Baud, Locminé, Saint-Jean-Brévelay, Malestroit.

Ces confins du Sud présentent d'un bout à l'autre la même uniformité. Sensiblement parallèles à la direction générale de la côte bretonne méridionale, les plis anticlinaux de Locminé, Lanvaux, Questembert et les synclinaux de Malestroit et Redon qui les séparent, injectés de filons granitiques, hachés par des failles, tranchés par une même plate-forme d'érosion, font apparaître alternativement à la surface du sol des bandes longues, étroites, de roches cristallines — granulites et mica-schistes — de minces lanières de grès armoricain alternant avec des bandes de roches plus tendres : schistes briovériens et schistes ardoisiers. Les cours d'eau ont compartimenté toute cette région au relief médiocre. De part et d'autre de ceux qui descendent directement vers la mer, les affluents subséquents ont déblayé rapidement les zones schisteuses, creusant des vallées verdoyantes, développant sur quelques kilomètres de large une topographie appalachienne. En suivant les routes qui de Ploërmel, de Josselin ou de Pontivy se dirigent vers Vannes, on découvre du haut des côtes, en plans successifs, ces croupes monotones qui fuient vers l'Est et vers l'Ouest. Leur altitude maxima n'est que de 175 mètres. Elles font cependant figure de limite géographique.

C'est qu'elles furent longtemps arides et sauvages, couvertes d'une lande rase de bruyères et d'ajoncs, offrant le paysage que nous a conservé le camp militaire s'étendant entre Grand-Champ et Meucon. Elles tranchaient avec les régions voisines déjà défrichées. Mais là aussi, la lande a reculé devant la culture et la forêt, devant les pinèdes surtout. Les troupes sombres des pins escaladent les pentes, s'accrochent au rebord des plateaux étroits qui forment les

sommets des rides, déferlent sur les croupes. Depuis Pleu-
cadeuc jusqu'au Sud de Baud, elles accentuent la crête des
Landes de Lanvaux. Par la forêt de Molac, les bois de Han-
vaux, de Kerfity, de Saint-Bihy, de Colpo, la forêt de Lan-
vaux et le bois de Floranges, on atteint la célèbre forêt de
Camors. Plus loin à l'Ouest, autour de Plouay et de la forêt
de Pont-Calleck, les pinèdes gagnent vers le Nord-Ouest.

L'aspect de cette région est sévère. Les villages eux-
mêmes sont tristes et d'aspect revêché, avec leurs petites
maisons sombres, basses et peu nombreuses.

Au Sud des Landes de Lanvaux s'étend jusqu'à la mer
un étroit plateau dont l'altitude moyenne est de 50 à 60
mètres. Au Nord, l'altitude se relève. Nous sommes dans
la Bretagne centrale où déjà ne se font plus sentir les influen-
ces maritimes, grâce auxquelles apparaissent, autour du Mor-
bihan, dans une région où le sol est beaucoup plus morcelé
que dans l'intérieur (5), les cultures maraîchères et les ver-
gers fleuris ; elles ont également permis de maintenir la
culture de la vigne dans la presqu'île de Rhuis où croissent
aussi le figuier, la myrte, le mûrier, le camélia et le chêne-
vert ; le grenadier même y donne des fruits.

III. — Les confins de l'Ouest et du Nord-Ouest

Entre le Faouët et la forêt de Lorges, la limite occidentale
de la Bretagne centrale court suivant une ligne irrégulière,
orientée d'abord N.-S. jusqu'à Rostrenen, puis W.-E. de Ros-
trenen jusqu'aux environs de Saint-Mayeux. Enfin, elle se
dirige vers le N.-E. pour rejoindre, non loin de Ploëuc, dans
la forêt de Lorges, les hauteurs du Mené. Vers le Faouët,
au Sud-Ouest d'un pays profondément coupé par des vallées
nombreuses, la Cornouaille maritime s'annonce. On voit
apparaître sur de grandes surfaces, la culture en pleine
terre des petits pois destinés aux usines de conserves ins-
tallées sur la côte voisine. L'aspect rubanné des terrains, qui
frappe sur la feuille de Vannes de la carte géologique à
1/80.000, se continue ici, dans la partie Sud de la feuille de
Châteaulin.

Au Nord du Faouët, la limite suit d'abord le contact du
massif granitique de Pontivy et des schistes briovériens
dans lesquels l'Inam a creusé sa vallée ; puis elle atteint
la Lande de Kerivoal en se tenant à une altitude de 175 à
200 mètres. Vers l'Ouest, après avoir traversé les grandes
surfaces horizontales au sol maigre, aux vallées mal dessi-
nées qui s'étendent entre Plouray, La Trinité et Langonnet,
on pénètre dans une région plus disséquée par l'érosion de
l'Inam et de ses affluents dont le travail a été facilité par le
contact de roches d'inégale résistance dans la région de

Gourin (6). Au-delà vers l'Ouest s'étend, entre Roudouallec, Coray, Scaër et Guiscriff, le plateau de Scaër, au sol noirâtre, acide, couvert d'une végétation de lande marécageuse qui envahit même le chemin de grande communication n° 37 (7) au voisinage de la limite départementale entre le Finistère et le Morbihan. C'est un des coins les plus misérables de la Bretagne. Et lorsqu'après avoir contemplé les paysages déserts et désolés du pays de Scaër, les tristes rangées de pins qui strient les landes noirâtres au sol caillouteux, on revient dans le massif granitique de Pontivy, les pauvres terroirs de cette région offrent, avec leurs fermes plus nombreuses et leur population plus dense, un aspect plus riant et comme plus humanisé.

La Lande de Kerivoal, annonciatrice du plateau de Scaër, vient se terminer non loin de La Trinité, à l'orée de la forêt de Conveau dont les sombres frondaisons ferment l'horizon. On atteint, au Sud de Glomé, les hauteurs de la Montagne Noire dont l'altitude-est voisine de 300 mètres et dont les crêtes parallèles, orientées S.W.-N.E., forment la limite de la Bretagne centrale jusqu'aux environs de Rostrenen. Ces sommets dénudés dominant au Nord le Bassin de Châteaulin. En suivant le chemin de grande communication n° 10 entre Glomé et Tréogan, au voisinage du Mont Noir (303 mètres), on aperçoit à droite et à gauche de la route deux paysages très différents. Vers le Sud-Est, ce sont les vallées tourbeuses, les landes, la topographie mamelonnée des pays granitiques et la crête boisée de la forêt de Conveau. Vers le Nord - Ouest, s'étale le Bassin de Châteaulin, pays d'élevage prospère, dont les villages nombreux apparaissent à travers la végétation dense du bocage. La Montagne Noire forme ici une limite topographique très nette et elle semble se dresser au-dessus des terres plus basses de la région de Carhaix qu'elle domine de plus de 100 mètres (8).

Dans toute la région à l'Est de la forêt de Conveau, où les directions d'eau sont incertaines, les ruisseaux s'écoulent vers l'Aulne, vers le Blavet ou vers l'Ellé. C'est là, aux environs de Rostrenen, que se termine la Bretagne centrale. La limite qui la sépare du Bassin de Châteaulin fuit alors vers l'Est, par Plouguernevel et Gouarec. Il s'agit moins ici, sur une dizaine de kilomètres, d'une limite topographique que d'une limite géologique (9). Le contact entre le massif granitique de Pontivy-Guémené et les schistes du bassin carboniférien de Châteaulin marque en effet la rencontre de deux types de paysages : celui des pays granitiques au Sud, avec ses traits originaux sur lesquels nous reviendrons plus loin, et celui de la région schisteuse, plus riche et plus plate qui s'étale au Nord, entre le massif de Pontivy et celui de Quintin-Duault. Le contraste est particulièrement accentué près de Plouguernevel, à l'endroit où la route nationale 164 bis franchit le Petit Doré. Nous sommes là exactement sur la ligne de contact entre les deux régions. Au Nord de

la route, la vallée s'évase largement dans les schistes et le ruisseau coule au milieu des prairies. Au Sud, en aval, le cours d'eau s'encaisse brusquement entre des mamelons couverts de landes ; et de gros blocs arrondis, se détachant de l'arène qui les entourait sur les pentes, ont roulé jusqu'au milieu du lit.

Plus loin vers l'Est et dans le prolongement des grandes rides de la Montagne Noire (10), la crête qui, de 268 mètres près de Laniscat, s'élève à 320 mètres non loin de Saint-Mayeux, sépare le Bassin de Corlay de la Bretagne centrale. Sur les schistes carbonifériens du Bassin de Corlay, prolongeant à une altitude voisine de 220 mètres le Bassin de Châteaulin, la surface topographique est plus plane que dans la Bretagne centrale ; les vallées mal dessinées, à fond humide, sont séparées par des croupes à peine marquées, surtout au Sud. On y pratique, comme dans toute la région qui s'étend vers Carhaix entre Saint-Nicolas-du-Pélem et Rostrenen, l'élevage de la race bovine armoricaine avec des procédés plus rationnels que dans les cantons situés plus à l'Est de la Bretagne centrale ; toute l'économie agraire est tournée vers cet élevage. En outre, on élève encore le cheval de selle dans le Bassin de Corlay et c'est là un des traits les plus originaux de sa physionomie.

Cette petite région de Corlay, qui fut autrefois une châtellenie de la Vicomté, puis du Duché de Rohan, s'oriente aujourd'hui beaucoup plus vers le Nord que vers le Sud. C'est que la distance de Corlay à Pontivy, restée l'agglomération la plus importante de la Bretagne centrale, est sensiblement la même que celle de Saint-Brieuc à Corlay (11). En outre, le chef-lieu du département exerce, sur les habitants d'un canton des Côtes-du-Nord, une attraction à laquelle la sous-préfecture du Morbihan ne peut prétendre. Mais il y a plus. On se rend facilement de Corlay à Saint-Brieuc, soit par le train, soit par la route. Au contraire, la route nationale n° 167 qui court en ligne à peu près droite de Mûr à Corlay en franchissant par des pentes de 14 % (12), les arêtes parallèles de grès, de quartzites et de schistes qui dominant le Blavet au Sud et le bassin carboniférien au Nord, ne voit que rarement passer une automobile. Aucun service régulier d'autocar n'existe entre les deux petites villes distantes de 12 kilomètres. Les crêtes de Saint-Mayeux constituent donc une véritable barrière. Entre ces arêtes de roches dures ou de schistes compacts, dont l'une s'allonge entre Laniscat et Saint-Mayeux au Nord et dont l'autre domine Caurel, s'étire une bande de schistes carbonifériens analogues à ceux du Bassin de Châteaulin. Mais cette bande, qui n'atteint jamais 2 kilomètres de largeur, est trop étroite pour prolonger entre les crêtes, d'une manière continue, les paysages du « bassin ». Ils réapparaissent cependant par endroits, mais ailleurs, la végétation est parfois celle de la lande marécageuse. Quand on suit le chemin des crêtes qui,

de Saint-Mayeux, conduit vers Laniscat, le bassin schisteux, d'aspect relativement riche, s'étale à près de 50 mètres au-dessous de soi, sur la droite ; par contre, au Sud, sur la gauche, on voit s'enfuir vers l'horizon les arêtes rocheuses et les hautes terres aux formes tourmentées de la partie occidentale de la région que nous étudions. Au premier plan, le rocher perce souvent les terres cultivées ; les quartzites et les grès déchirent la lande qui subsiste toujours sur ces crêtes, bien que très réduite ; elle renforcerait encore, s'il en était besoin, la véritable barrière qu'est ici la limite géographique de la Bretagne centrale.

A l'Est de Mûr-de-Bretagne et du ruisseau de Poulancré, la direction des crêtes s'oriente franchement vers le N.-E. L'altitude est toujours voisine de 300 mètres. Elle atteint même 304 mètres à Kereneff en Saint-Gilles-Vieux-Marché, 320 mètres à la butte Saint-Michel près de Saint-Martin-des-Prés. La topographie devient plus confuse et, par les hautes terres au Nord d'Uzel et de Merléac, les crêtes parallèles qui depuis les environs de Gouarec, prolongeaient par leur direction la Montagne Noire, viennent se rattacher vers la forêt de Lorges, entre la cime de Kerchouan, les hauteurs de Lanfains et du Pas à l'Ouest, le Mené à l'Est, aux chaînons septentrionaux des lignes de relief désignées couramment par les géographes sous le nom de Collines de Bretagne. Autour de la forêt de Lorges s'étendent, vers le Sud, des landes récemment défrichées, donnant au paysage un aspect qui deviendra vite familier lorsqu'on traversera la partie Nord de la Bretagne centrale et dont nous essaierons plus loin de fixer les caractères. La limite occidentale rejoint là, non loin de Ploeuc, la limite orientale. Cette dernière passe au Nord des Landes de Phanton, entre Moncontour et Plémy, pour atteindre le sommet de Bel-Air et les « Landes du Mené ». La Bretagne centrale affecte donc, d'une manière très approximative et très schématique, la forme d'un triangle des plus irréguliers dont les trois sommets seraient la forêt de Lorges, La Gacilly et Le Faouët. Le côté Ouest de ce triangle offre plus de variété que les deux autres.

IV. — Divisions historiques et limites géographiques

Ainsi délimitée, la Bretagne centrale correspond en gros aux anciennes vicomtés de Rohan et de Porhoët. Toutefois, à l'Est, elle englobe un certain nombre de seigneuries de moindre étendue, telles que celles de Gaël, du Bois de la Roche, de Ploërmel et de Malestroit. Au Nord, elle comprend également une partie de l'ancienne seigneurie de Moncon-

tour. Elle déborde aussi parfois au Sud les limites des deux vicomtés (fig. 2). Par contre, la châtelainie de Corlay en a été écartée (13). L'ensemble représente la majeure partie de l'ancienne « baillée » de Ploërmel, issue elle-même de l'antique Poutrocoët, du « pays à travers bois » (14). La comparaison des anciennes divisions historiques avec les limites que nous avons données à la Bretagne centrale n'est pas sans intérêt pour le géographe.

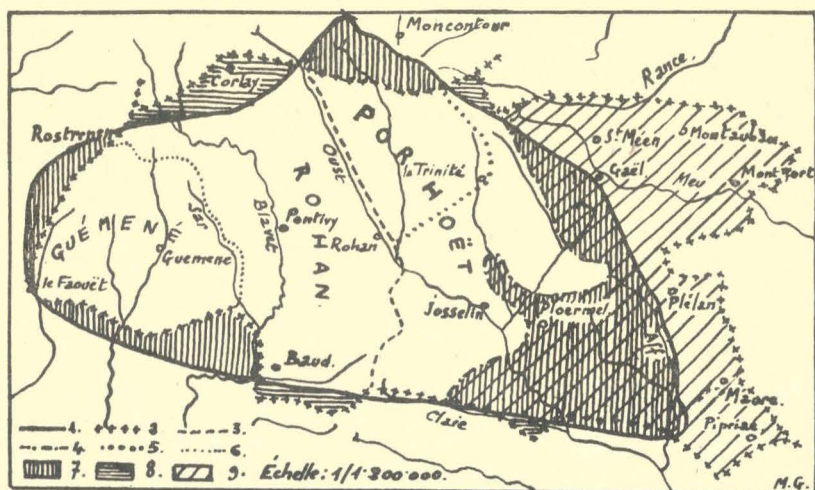


Fig. 2. — Divisions historiques et limites géographiques

1. Limites de la région étudiée. — 2. Limites de la baillée de Ploërmel. — 3. Limites des Vicomtés de Rohan et de Porhoët. — 4. Limites occidentales des seigneuries de l'Est. — 5. Limites de la partie du Porhoët rattachée au Duché de Rohan en 1602. — 6. Limites du Guémené. — 7. Régions comprises dans la Bretagne Centrale et situées en dehors des anciennes Vicomtés. — 8. Régions laissées en dehors de la Bretagne Centrale. — 9. Seigneuries de l'Est.

Les frontières féodales, d'ailleurs mouvantes (15), ne correspondaient pas à des limites naturelles. Parfois, elles suivaient des cours d'eau; mais ceux-ci, souvent, sont de simples ruisseaux dont elles s'écartent d'ailleurs pour escalader le flanc des vallées, franchir des crêtes et suivre un tracé plus ou moins capricieux. La limite orientale du Porhoët court à travers une région aujourd'hui uniforme. Mais si l'on néglige les détails du tracé pour considérer ses directions générales, on observe que la limite occidentale du Guémené (16) correspond à peu près à celle du massif granitique de Pontivy et que les Landes de Lanveaux limitaient vers le Sud les Vicomtés de Rohan et de Porhoët. Au surplus, les raisons probables de la constitution de ces domaines offrent pour nous plus d'intérêt que l'étude du tracé des anciennes divisions féodales; or, une fois faites les réserves précédentes au sujet de ce tracé, les réalités géographiques semblent avoir présidé à la formation des deux grandes Vicomtés.

En effet, la Bretagne Centrale comprend la majeure partie de l'ancien Poutrocoët, vaste région boisée qui occupait le

centre de la péninsule armoricaine, de Monfort-sur-Meu jusqu'aux environs de Carhaix (17). L'invasion normande en fit un désert ; d'ailleurs, son peuplement devait être très clairsemé au IX^e siècle. Lors de la reconstruction bretonne des XI^e et XII^e siècles (18), le pays se repeuple, mais inégalement semble-t-il et progressivement de l'Est vers l'Ouest. Dès le VI^e siècle, la partie orientale faisait figure de région plus riche et plus peuplée, mais les villages étaient rares au-delà de Ploërmel. Il en était de même au XI^e siècle ; et le Comte de Rennes, taillant des fiefs dans l'ancien Poutrocoët pour en hâter la mise en valeur, eut la faculté de multiplier à l'Est les petites seigneuries. Mais il dut créer, plus loin vers l'Ouest, une immense vicomté qui prit le nom de Porhoët, dérivé par contraction du terme de Poutrocoët. Il avait été nécessaire de créer un vaste domaine au cœur de la Bretagne pour décider quelqu'un à se charger de son repeuplement, de son défrichement et de sa mise en valeur. La constitution de la Vicomté de Porhoët ne peut guère s'expliquer « autrement que comme un essai de colonisation » (19). A mesure que celle-ci va se poursuivre, la Vicomté de Porhoët va se démembrer. Au XII^e siècle, Geffroi constituant un apanage pour son frère Alain, garda pour soi, en bonne économie, la partie la plus riche du vaste fief. Alain eut le pays à l'Ouest de l'Oust ; il bâtit le château de Rohan et la nouvelle Vicomté tira de là son nom.

Le partage du XII^e siècle est à l'origine de la distinction qui s'est établie ensuite entre Rohan et Porhoët et que l'on retrouve dans la nomenclature géographique. On a quelquefois voulu trouver au Porhoët, situé sur la rive gauche de l'Oust, des traits différents de ceux d'un « plateau de Rohan » qui s'étendrait sur la rive droite. La différence de peuplement et d'aspect était peut-être sensible au XII^e siècle, et elle expliquerait la constitution de l'apanage d'Alain. Mais elle est allée en s'atténuant jusqu'à disparaître. On a cependant cru voir dans le pays correspondant aujourd'hui à l'ancien Rohan une région où la lande dénudée règne en maîtresse, où s'étendent pinèdes et champs de seigle, où la vie est restée rude et fruste, les villages sordides, le bétail souffreteux (20). Le Porhoët, au contraire, serait plus riche. Une telle opposition paraît bien absolue et bien artificielle ; elle ne répond pas à une réalité. En fait, les riches terroirs de la vallée de l'Oust, par exemple, s'étendent à la fois sur l'ancienne vicomté de Porhoët et sur celle de Rohan. D'autre part, s'il y a des contrées au sol maigre à l'Ouest de l'Oust, les terres acides, noirâtres et peu fertiles, qui annoncent la forêt de la Hardouinai ou qui s'étalent entre celles de Loudéac et de Lanouée sont en plein Porhoët. Or, leur aspect misérable frappe le voyageur. Il faut donc renoncer aujourd'hui à une prétendue distinction entre le Porhoët et un pseudo « plateau de Rohan » qui s'étendrait à l'Ouest de l'Oust. Au reste, le terme même de Porhoët a complètement disparu du vocabulaire local ; seule, la petite ville de La Trinité, en l'ajoutant à son nom, conserva son souvenir.

V. — Le prétendu plateau de Rohan

Pourtant, l'expression « Plateau de Rohan » a connu une certaine fortune ; elle figure encore sur bien des cartes. Ce plateau séparerait les Bassins de Rennes et de Châteaulin.

Tout d'abord, deux remarques s'imposent. En premier lieu, si le Bassin de Rennes s'étale largement à l'Est de ce pseudo-plateau, le Bassin de Châteaulin vient se terminer en pointe au N.-W. de ce dernier ; encore ne correspond-il plus ici qu'à des réalités géologiques, puisque les schistes carbonifériens qui en font l'originalité s'élèvent à plus de 220 mètres pour atteindre même 284 mètres entre Plounévez-Quintin et Maël-Carhaix. En fait, au point de vue du relief, la véritable séparation entre les deux « bassins » est constituée par le nœud orographique de la région de Maël-Carhaix, Uzel, Moncontour, Collinée, enserrant à l'Ouest le petit bassin de Corlay. Et au S.-W., là où ses dimensions sont les plus grandes, le Plateau de Rohan se développe entre la Cornouaille et la vallée de la Vilaine au Sud du plateau de Bain. En second lieu, ainsi que l'a fait remarquer M. Musset (21), le terme de « plateau » est impropre. Il désigne en effet ici un pays tourmenté dans le détail, à la topographie au premier abord confuse, où les surfaces vraiment planes sont rares et d'étendue très restreinte (22). Si pourtant on aperçoit ce pays des hauteurs de La Motte, au Nord de Loudéac, où des crêtes rocheuses qui dominent Mûr-de-Bretagne, on voit s'étaler devant soi, vers le Sud, jusqu'à l'horizon lointain, une vaste région schisteuse en apparence relativement plane. Cette impression disparaît vite dès que l'on descend dans la région schisteuse elle-même ou que l'on pénètre dans les terres élevées qui la dominent au Nord et à l'Ouest ; mais elle a sans doute contribué à accréditer la notion fautive d'un « plateau » de Rohan. Son altitude, plus élevée en moyenne que celle des deux « bassins » voisins, y est peut-être aussi pour quelque chose. Quoi qu'il en soit, cette expression est inusitée dans le pays ; elle a été forgée par des géologues et des géographes pour les besoins de la nomenclature. Elle s'est appliquée, selon les auteurs, à des contrées très différentes par leur étendue. Afin de préciser les limites de la région que nous étudions, il n'est pas inutile d'examiner rapidement les diverses acceptions qu'a reçues cette expression géographique, née d'un choix malheureux.

Puillon Boblaye (23) tentant d'établir, en 1827, une division géographique de la Bretagne fondée sur la seule topographie, ne mentionnait pas le plateau de Rohan : et ceci est déjà une indication touchant l'impossibilité de justifier par le relief l'unité relative de cette région. Il incorporait les pays qui en font partie aux plateaux méridionaux de la péninsule armo-

ricaine ; le Nord, même, était attribué à ce que l'auteur appelait « bassins intérieurs occidental et oriental », de part et d'autre d'Uzèl. M. Barrois (24), reprenant cette division et la complétant, voulut tenir compte de tous les facteurs qui constituent une réalité géographique complexe, topographiques, climatiques, historiques même. En fait, comme il est naturel chez un spécialiste, il fit surtout intervenir des considérations géologiques. Il distingua en Bretagne, comme Puillon Boblaye, un plateau septentrional, un plateau méridional et des bassins intérieurs. Mais l'expression « Plateau de Rohan » apparaît dans sa classification. Le « plateau » est rattaché aux bassins du Centre, dits de Châteaulin et de Laval. Toutefois, il n'occupe pas une position intermédiaire entre ces deux bassins. Il s'étendrait, parallèlement à eux, de la baie de Douarnenez à la Sarthe. Sa forme, étirée en longueur sur des contrées comme l'arrière pays de Douarnenez, la région de Pontivy, le bassin de Rennes et le Bas-Maine, correspondrait uniquement à la disposition des plissements dans la Bretagne centrale et méridionale, disposition qui est mise surtout en évidence par la structure zonée des terrains et par la topographie appalachienne qui en résulte dans la partie Sud de la péninsule bretonne. Or, cette disposition régulière des terrains en bandes parallèles est interrompue dans la région que M. Barrois désigne sous le nom de Plateau de Rohan (25) ; il observe d'ailleurs que ce sectionnement, suivant la longueur, en tronçons distincts par la composition du sol est un des éléments d'originalité du « plateau » ainsi conçu ; le moindre développement des rivières subséquentes en serait un autre ; or il n'y a là qu'un corollaire de la remarque précédente. Ne serait-ce pas plutôt qu'il faut distinguer, dans cette prétendue région naturelle longue et étroite, des pays qui, s'ils offrent des traits communs, comme tous ceux de la région de l'Ouest, n'en possèdent pas moins certains éléments d'originalité ?

De fait, une conception plus géographique a prévalu par la suite. Mais la classification de M. Barrois garde le mérite d'avoir été l'une des premières et d'avoir facilité les études de détail. Elle a été reprise par le Commandant Barré (26) qui fait siennes les conclusions de M. Barrois et qui, reproduisant la carte jointe par ce dernier à ses articles sur « Les divisions géographiques de la Bretagne », fait courir le Plateau de Rohan depuis la côte bretonne occidentale jusqu'aux limites des terrains jurassiques du Bassin Parisien. Et M. E. Robert n'a eu qu'à lui faire subir quelques retouches pour la rendre plus géographique. Dans les divisions qu'il fait en Bretagne, en partant des zones étirées d'Est en Ouest qu'avait indiquées M. Barrois, il situe le Plateau de Rohan dans les pays de l'extrême Ouest et de l'intérieur, avec la péninsule de Crozon, le Bassin de Châteaulin, celui de Rennes et le Plateau de Bain.

Depuis, les limites en ont été précisées et des lignes, parfois pleines de pittoresque, en ont décrit les aspects (27).

Mais, par une réaction trop poussée, le terme de Plateau de Rohan reçut parfois une acception étroite ; il en vint à désigner la région qui s'étend à l'Ouest de l'Oust, de Josselin à Corlay et au Faouët. Sur la rive gauche de la rivière s'étalerait Le Porhoët où la vie, dit-on, serait moins rude. En fait, nous l'avons vu, la distinction établie entre Le Porhoët et le prétendu plateau de Rohan, au sens étroit du terme, est beaucoup plus historique que géographique.

L'expression de « Plateau de Rohan » ne repose sur aucune réalité géographique ; il suffit, pour en juger, de contempler la région du haut des arêtes qui séparent le bassin de Corlay des vallées de l'Oust et du Moyen Blavet. Elle a désigné tantôt une zone géologique très étendue, tantôt une région historique beaucoup moins vaste. Mais la diversité des opinions dont nous venons de donner un aperçu fait du moins ressortir les difficultés que l'on rencontre en voulant distinguer, non seulement dans l'intérieur de la Bretagne, mais encore dans tout l'Ouest, des régions géographiques. L'aspect de demi-forestier, le relief médiocre de l'ensemble, voilà surtout ce qui frappe le voyageur. Toutefois, l'uniformité des pays de bocage n'est qu'apparente et une observation plus longue et plus profonde fait apparaître des différences de détail, parfois assez sensibles. Ce sont elles que nous avons essayé de mettre en évidence, en parcourant les confins de la Bretagne centrale. Elles ne sont pas suffisantes pour isoler les individualités géographiques, des « pays ».

Aussi, dans l'ensemble de la région, ne rencontre-t-on aucun nom de pays vraiment vivant. « Pays breton », « pays gallo » sont des termes qui désignent deux régions différentes par la langue, mais non par l'aspect. La limite qui les sépare traverse une contrée bien uniforme au point de vue physique et même, aujourd'hui du moins, au point de vue humain. Les communes bretonnantes des Côtes-du-Nord, à l'Ouest de Mûr, à l'exception de celles de Plélauff, de Mellionec, Lescouet-Gouarec et Perret, se disent en Cornouaille. Elles appartenaient en effet à l'évêché de Quimper avant 1790 et elles ne l'ont pas oublié ; mais le nom de Cornouaille n'est pas un nom de pays (28). Les quatre paroisses qui viennent d'être citées appartenaient par contre à l'évêché de Vannes. Comme toutes celles de la région de Guéméné-sur-Scorff, elles se disent en « pays pourlet » ; enfin, on dit encore le « pays gwénédoor » lorsqu'on veut désigner le Vannetais bretonnant (29). Le dialecte et les costumes ne sont pas ici les mêmes qu'en Cornouaille. C'est là tout ce qui caractérise vraiment le « pays pourlet » comme le « pays gwénédoor ».

A côté de ces termes qui survivent dans le langage du peuple, l'érudition moderne a sauvé de l'oubli celui de « Bro Wéroc'h » (30). Il désigne la partie bretonnante de l'ancien évêché de Vannes et ne correspond à aucune unité naturelle. Un nom toutefois tire son origine de constatations géographiques : c'est celui de « Mené ». Les communes de

Gommené (?), Saint-Gilles, Saint-Jacut, le conservent. Il désigne les hautes terres qui s'étendent vers le S.-W. à partir de Bel-Air. Quant au terme de « Landes du Mené », que l'on rencontre dans les pièces d'archives du XVIII^e siècle, il doit à la carte d'Etat Major de survivre encore dans les atlas. Il est inusité dans la région. Le Mené n'est d'ailleurs pas à proprement parler un « pays » bien différent des régions bordières. Dans l'esprit des habitants de ces dernières, l'expression désigne seulement des terres longtemps plus isolées et d'accès plus difficile, d'altitude plus élevée, d'économie plus arriérée, aux limites assez imprécises.

La vérité, c'est que souvent, d'une commune à une autre, des différences sont sensibles, même aujourd'hui où pourtant elles s'atténuent ; elles l'étaient surtout autrefois, alors que les communications étaient précaires et les esprits davantage attachés à la tradition. La Bretagne centrale offre une certaine variété de paysages à l'observateur attentif. C'est, en partant de Pontivy pour se diriger vers l'Ouest, la région granitique de Guéméné-sur-Scorff ; puis en remontant vers le Nord, au-delà des futaies de Quénécan, le pays si pittoresque et si riche d'enseignements de Gouarec et de Mûr-de-Bretagne. Même variété d'Uzel à Malestroit en descendant le cours de l'Oust, ou du Mené à La Gacilly par Merdrignac, Mauron et Ploërmel, en longeant la forêt de Paimpont. Cette variété, dont nous rechercherons et dont nous préciserons plus loin les éléments, se retrouve dans mille détails : dans le costume de Pontivy à Rostrenen et de Baud au Faouët, dans les matériaux et l'aspect de l'habitation rurale, dans l'étendue des champs, dans le langage même. Mais elle est faite de menues différences et elle s'efface devant les grands éléments d'unité de tout l'ensemble. La Bretagne centrale est une région essentiellement agricole, qui fit longtemps figure de pays pauvre. Elle vécut jadis d'une industrie textile qui fournissait à la population une part importante de ses revenus. Une industrie extractive et métallurgique sporadique y eut aussi son heure de prospérité. Dans cette région, héritière de l'ancien « pays des bois », on ne rencontre plus guère de forêts ; elles y sont pourtant plus nombreuses et plus vastes que dans le reste de la Bretagne ; et ceci n'est pas un des traits les moins originaux de cette contrée. Les landes, aussi, furent autrefois très étendues. Leur défrichement fut tardif et l'on en voit parfois encore ; le progrès agricole ne pénétra que lentement. La région conserva longtemps des formules économiques périmées et des formes de propriété venues d'un lointain passé. Enfin, le nombre des petites villes marchés, l'absence d'agglomérations groupant plus de 10.000 habitants, achèvent d'en faire un pays exclusivement rural. C'est, avec des nuances locales, un bon exemple pour l'étude des caractères généraux de la Bretagne intérieure.

Notes de l'Introduction

(1) Méridien de Paris.

(2) La race des bovins, elle-même, change de part et d'autre de ces hauteurs. La région située au Nord se livrait autrefois à l'élevage de la race froment ; aujourd'hui, elle élève la race normande ou pratique des croisements déjà assez avancés de celle-ci avec la race indigène. Le Sud du département des Côtes-du-Nord élevait la « pie noire », plus rustique que la froment, avant de se livrer à l'engraissement de la race bovine armoricaine.

(3) En particulier à l'W. du Meu, sur le petit plateau qui s'étale entre la forêt de la Hardouinais et Trémoré (C.-du-N.), de chaque côté de la route nationale 167 bis, mais surtout au Nord. A l'Est du Meu, on retrouve ce paysage sur le plateau s'étendant entre la forêt de la Jeu, le bois de Pinguilly et la forêt de la Hardouinais.

(4) Ardouin Dumazet. Voyages en France, 5^e série, p. 167 et 258.

(5) M^{lle} A. Choveau (287).

(6) Granulite (yl) et schistes métamorphisés (xyl) d'une part, schistes briovériens (x) d'autre part.

(7) De Gourin à Scaër.

(8) Il n'en va pas de même lorsqu'on traverse cette région par le train ou par la route de Carhaix à Gourin. L'approche de la Montagne Noire ne se signale guère alors que par l'encaissement des vallées. Mais il ne faudrait pas généraliser cette impression et en conclure qu'il y a là un bombement à peine marqué de la surface topographique. Il faut tenir compte que routes et voie ferrée traversent la Montagne Noire en empruntant les windgaps et les watergaps de cette région de type appalachien. Elles s'élèvent insensiblement jusqu'aux seuils de passage où l'altitude relative des reliefs est plus faible. C'est ainsi que la route de Gourin à Carhaix et le chemin de fer à voie étroite se glissent à travers l'arête Sud de la Montagne Noire par un passage assez bas (185 mètres environ), dominé par des crêtes de grès armoricain s'élevant à 250 mètres et 270 mètres. Ce passage paraît en relation avec une faille à décrochement transversal. L'impression est toute différente lorsqu'on suit un chemin de crête.

(9) Si l'on regarde vers le N.-E., du haut de la côte du Miniou, près de Rostrenen (265 mètres), on a l'impression que le relief s'abaisse dans les schistes. Mais si l'on porte son regard un peu plus à l'Ouest, l'altitude de ces derniers se relève. Il en est de même si l'on tourne les yeux franchement vers l'Est. Les cotes sont voisines de 220 mètres autour de Plouguernével et de Plélauff, dans la région granitique, comme aux environs de Plounévez-Quintin, dans la zone schisteuse de partage des eaux entre le Petit-Doré et le Blavet. Il faut atteindre, à 2 ou 3 kilomètres au Sud du canal de Nantes à Brest, la région de Mellonnec et de Lescouët-Gouarec pour voir l'altitude s'élever au-dessus de 250 mètres.

(10) Le nom de « Montagne Noire » s'applique encore dans le langage des habitants de Caurel (Côtes-du-Nord) aux hauteurs de la forêt de Quénécan, entre Sainte-Tréphine en Saint-Aignan (près du coude du Blavet) et Bon Repos.

(11) Distance de Corlay à Saint-Brieuc : 35 kilomètres ; de Corlay à Pontivy : 29 kilomètres.

(12) Ramenées à 7 % en 1939.

(13) Du moins la presque totalité. La châtellenie de Corlay appartient à la Vicomté, puis, après 1602, au Duché de Rohan.

(14) Cf A. de la Borderie (22, 23). La région de Saint-Méen, Montfort-sur-Meu, Montauban et celle de Plélan-le-Grand, Maure, Pipriac, qui faisaient partie de la bailliée de Ploërmel, sont en dehors de la région étudiée.

(15) Sur les démembrements successifs des Vicomtés de Porhoët et de Rohan, voir A. de la Borderie (22, 23), et H. du Halgouët (18).

(16) La seigneurie de Guémené (Kemenet Guégan) fut détachée de la Vicomté de Rohan et érigée en principauté en 1570

(17) A. de la Borderie (22) (carte H. T. du Poutrocoët (23), p. 27.

(18) Id., p. 1.

(19) De Martonne (75), p. 323.

(20) C. Vallaux (37).

(21) R. Musset (28), p. 40 et p. 158, note 1.

(22) On en rencontre près de Pleugriffet, Radenac et Régulny par exemple, qui sont bien nettes, mais peu étendues.

(23) Puihon Boblaye (31), p. 49. L'auteur distingue : 1^o un plateau méridional comprenant le « plateau méridional proprement dit » et le « plateau de transition de Bain » ; 2^o le plateau septentrional dans lequel il découpe le plateau proprement dit, le plateau de Lesneven, celui de Tréguier et le plateau phylladique de Morlaix ; 3^o le bassin intérieur avec le sous-bassin occidental et le sous-bassin oriental à l'Est d'Uzel.

(24) Ch. Barrois (2) distingue : 1^o le plateau méridional, subdivisé en plateau de Cornouaille et plateau de Bain ; 2^o les bassins du Centre : bassin de Laval, plateau de Rohan, bassin de Châteaulin ; 3^o le plateau septentrional qui comprend les plateaux de Penthievre, de Poudouvre, du Trégorrois et du Léon.

(25) M. Barrois reconnaît quatre principales lignes directrices ou axes anticlinaux dans le plateau de Rohan : ceux de Locronan, de Gourin, de Pontivy à Rennes et de Ploërmel. Il fait remarquer que ces axes coïncident avec des ellipses granitiques venant rompre l'uniformité lithologique du système (phyllades de Saint-Lô) et diminuer son homogénéité. Partant, il distingue des subdivisions naturelles correspondant, les unes aux massifs granitiques « stériles », secs, à sols perméables, les autres aux régions schisteuses, imperméables, favorables aux prairies.

(26) Ct Barré : L'architecture du sol de la France (Paris, 1903, in-8^o, 393 p.), p. 278. La même acceptation se retrouve dans L. Bertrand (Les grandes régions géologiques du sol français, Paris, 1935).

(27) C. Vallaux (37).

(28) Lors de l'érection en duché de la vicomté de Rohan, en 1602. les châtellenies de la Chèze et de la Trinité furent détachées du Porhoët pour devenir partie intégrante du Duché. Le souvenir des Rohan se conserve dans toute la région de Josselin à Gouarec, du château où résident encore parfois les descendants de l'illustre famille, jusqu'aux Salles de Rohan en Perret.

(29) Le terme de « pays pourlet » s'applique au canton de Guémené et aux communes voisines. Celui de « gwénéduor » signifie, à proprement parler, Vannetais. Dans la partie des Côtes-du-Nord dite en Cornouaille, on désigne parfois le pays « pourlet » sous le nom de « pays gwénéduor ».

(30) Bro Weroc'h ou Browerec, le pays de Waroc'h, chef breton du VI^e siècle.

PREMIÈRE PARTIE

Géographie Physique

LIVRE PREMIER

MORPHOLOGIE

A) Existence de deux plates-formes d'érosion

CHAPITRE PREMIER

Allure Générale de la Topographie

Le relief accidenté de la Bretagne centrale, en particulier celui du Nord de la région, nous offre de nombreux « points de vue » d'où l'on peut apercevoir de vastes ensembles topographiques. Il est facile de multiplier les observations et de considérer les complexes de formes sous des angles différents. Nous nous bornerons à décrire les horizons que l'on découvre du rocher de Malabry-en-Caurel, de la Croix-Bouillard dans le Mené et de la route nationale 778, au Nord de Loudéac.

I. L'Ouest de la Région

La route de Mûr à Corlay escalade en ligne droite les pentes abruptes de schistes, de grès et de quartzites dévoniens qui dominent la vallée du Blavet entre Gouarec et Mûr. Au sommet de la première arête, à gauche, un chemin de terre permet d'atteindre, derrière la ferme de Malabry, un roc qui perce la lande (1). Le nom même du lieu fait songer aux vents qui soufflent avec violence sur ce sommet, venant de toutes les directions. De là, à l'altitude de 309 mètres, on découvre tout autour, mais en particulier vers

l'Est et le Sud, un admirable panorama. Une brume légère voile trop souvent les lointains en été ; c'est par les journées claires d'hiver qu'il faut monter à Malabry.

En regardant vers le Sud, au second plan, le « lac » de Guerlédan, formé par la retenue de l'usine hydroélectrique établie sur le cours du Blavet, reflète les pins de la forêt de Quénécan. Un ensemble de hautes terres nous entoure. Nous sommes sur une crête étroite, d'environ 300 mètres d'altitude, que nous voyons fuir vers le N.-E. en direction de Lorette. Derrière nous, une arête parallèle porte à 316 mètres le « rocher de Saint-Mayeux ». Loin vers l'E., nous apercevons la ligne du Mené, et plus loin encore, au S.-E., nous distinguons à l'horizon les hauteurs de la forêt de Paimpont. Mais c'est l'Ouest de la Bretagne centrale que nous découvrons le mieux.

Devant nous, les pinèdes et les futaies de Quénécan recouvrent en partie un ensemble confus de sommets aux formes lourdes qui s'étale au S.-W., s'élevant lentement depuis la vallée du Blavet jusque vers Perret et Silfiac. Plus loin vers l'W., la région plus basse des schistes de Châteaulin se continue sur les granites et les schistes métamorphisés de Plélauff. Le relief s'abaisse dans son ensemble : l'altitude moyenne des buttes granitiques arrondies qui bossèlent la surface du sol n'atteint plus guère que 240 mètres, mais, çà et là, un relief résiduel domine les sommets voisins d'une quarantaine de mètres, non loin, par exemple, de Mellionnec et de Lescouet-Gouarec. Enfin, une zone schisteuse plus basse, mollement ondulée, s'étend sur la majeure partie de la région. La ligne bleutée des Landes de Lanvaux la limite vers le Sud. Au-delà de Pontivy, vers l'Ouest, le relief s'élève ; la différence d'altitude, pour être assez faible, n'en est pas moins nettement marquée. Un coup d'œil jeté sur la carte géologique nous indique la présence d'un massif granitique et nous fournit une première explication, en apparence satisfaisante.

L'ensemble paraît avoir une pente générale vers le Sud.

En bref, topographie assez complexe, aux formes variées, où l'on distingue déjà, au-dessus d'une zone schisteuse en général plus basse, un massif granitique légèrement plus élevé et des hauteurs qui dominent l'ensemble. Elles ferment tout de suite l'horizon sur la gauche lorsque l'on quitte Mûr-de-Bretagne pour se rendre à Loudéac. L'une d'elles, celle de Lorette, au-dessus du Quillio, porte au milieu d'un bouquet de pins une chapelle blanchie à la chaux que l'on distingue de très loin.

La différence d'altitude est en effet sensible : elle atteint environ 80 mètres. Des gorges profondes entaillent les hautes terres : ce sont les vallées du Blavet et de ses affluents entre Gouarec et Mûr, celle de l'Oust entre Uzel et Merléac. Leurs versants s'abaissent dans la zone plus basse qui s'étend au pied des crêtes de Quénécan, de Mûr et de Lorette, en direc-

tion du Sud. Elles accentuent ainsi les contrastes locaux de la topographie.

2. L'Est

En quittant Saint-Véran (2), la petite route de Saint-Gouéno s'élève lentement vers le N.-W. Avant d'atteindre les quelques fermes de la Hutte-à-l'Anguille, elle laisse à droite le sommet de la Croix-Bouillard (304 mètres), d'où la vue s'étend largement tout autour, mais surtout vers le N.-E. et le S.-E.

Au N.-E. s'étale une vaste surface d'apparence plane, de 120 mètres d'altitude moyenne, ondulée au voisinage du Mené par des rides parallèles de grès et de schistes compacts du Dévonien inférieur, aux environs de la forêt de Bosquen et de Collinée. Vers l'Est, cette surface paraît s'abaisser lentement vers la dépression du bassin de Rennes et de la Rance, conservant dans la topographie les traces de l'affaissement miocène qui entraîna la transgression falunienne. Vers le N.-W., l'altitude des croupes du Mené s'élève progressivement jusqu'à Bel-Air par la Hutte-à-l'Anguille et les Trois-Croix (316 mètres), non loin de Collinée. Mais c'est vers le Sud que la vue présente pour nous le plus d'intérêt.

Au premier plan, à partir des sources de l'Hivet, le relief s'abaisse lentement vers le S.-W. en direction de Plémet. Une sorte de glacis s'amorce qui disparaît quand on suit les crêtes du Mené en direction de Bel-Air. Il fait place, vers Saint-Gouéno et Plessala, à une région plus basse et plus horizontale, découpée par des vallées bien dessinées et que domine le Mené par un abrupt de 80 à 90 mètres.

Revenons à la Croix-Bouillard. Vers le Sud, plus basse de 50 mètres que les croupes d'où nous l'apercevons, se profile au loin la forêt de Paimpont comme un plateau presque parfaitement horizontal, flanqué à droite — à l'Ouest — d'une plate-forme plus basse (180 mètres d'altitude moyenne) qui paraît se retrouver à gauche plus étendue, mais légèrement inclinée vers l'Est.

Entre la forêt de Paimpont et le Mené, le seuil d'Illifaut relie le bassin de Rennes aux terres plus élevées, plus accidentées de la Bretagne centrale. Ces dernières s'inclinent doucement vers le S.-E. jusqu'aux Landes de Lanvaux qui se dessinent à l'horizon. Enfin, si les cotes sont voisines de 200 mètres dans le petit massif granitique de Gommené, elles tombent à 140 mètres dans la région schisteuse, au Sud de ce massif, non loin de La Trinité-Porhoët. Ainsi, sans nous attarder à ce qui n'appartient pas à la région étudiée, nous retrouvons ici certains des éléments que nous avait déjà laissé distinguer le panorama de Malabry. Une plate-forme en général plus basse dans les schistes que dans les granites, dominée par les hauteurs de la forêt de Paimpont et du Mené. Celles-ci comme celle-là s'abaissent vers le S. et le S.-E.

Mais nous voyons aussi apparaître, nouvel élément topographique, un glacis démantelé en pente vers le S.-W., raccordant, semble-t-il, les hauteurs méridionales du Mené à la plate-forme qu'elles dominant.

3. Le Centre

Entre le carrefour voisin de la petite gare de La Motte et celui du Carabinier (3), en particulier non loin de la cote 257, avant l'embranchement de la route conduisant à Grâce-Uzel (4), on a parfois de belles échappées sur une grande étendue de pays.

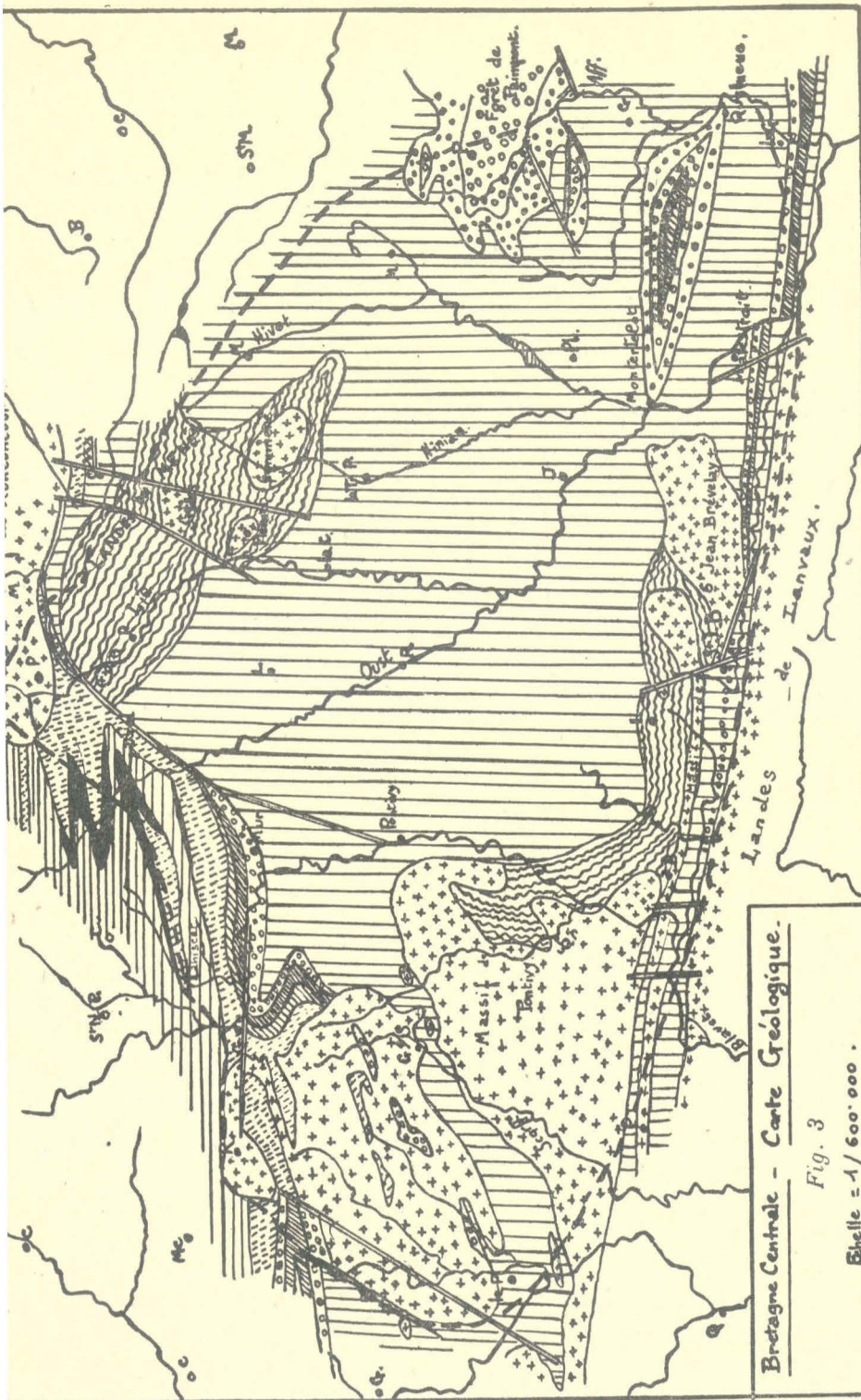
A l'Est, nous distinguons au loin le sommet de Bel-Air et le Mené ; plus près, au Sud-Est, des hauteurs situées entre le bourg de La Motte et la forêt de Loudéac dominant cette dernière. Elles atteignent 277 mètres et s'abaissent lentement vers le Sud-Ouest.

Mais entre le Mené et la forêt de Loudéac, une zone plus basse s'étale. C'est elle que nous avons déjà remarquée dans la région de Saint-Gouéno et de Plessala. Elle atteint l'altitude moyenne de 200 mètres. Cette même altitude se retrouve à l'Ouest, au pied des hauteurs d'Uzel et de Lorette, dans une région schisteuse que nous distinguons autour de Saint-Guen et du Quillio. Plus loin, au Sud-Ouest, cette dernière surface paraît se continuer dans le massif granitique de Pontivy sur lequel se détachent, à l'horizon, les buttes plus élevées que nous avons aperçues du rocher de Malabry et qui se dressent au Sud de Mellionec. Au voisinage de la vallée de l'Oust, comme en direction du Sud, l'altitude est plus basse.

Enfin, la route sur laquelle nous sommes suit, de même que la voie ferrée de Loudéac à Saint-Brieuc, un dos de terrain s'élevant lentement vers le Nord, de 243 mètres au carrefour voisin de la petite gare de La Motte, à 286 mètres dans la forêt de Lorges. De là, une série discontinue de croupes et de sommets d'altitude inégale relie à Bel-Air les hauteurs situées au Nord d'Uzel.

Il semble donc que l'on puisse dès maintenant distinguer dans la Bretagne centrale, certains éléments topographiques dont il nous faudra préciser l'étendue, les aspects et la genèse. Tout d'abord, une première surface réduite le plus souvent à des lignes de hauteurs comprises entre 250 et 340 mètres, présentant parfois la forme d'un glacis régulièrement incliné, échancré par une surface plus basse dont l'altitude varie entre 180 et 220 mètres. Celle-ci paraît s'étendre sur une assez vaste étendue et semble, à première vue du moins, mieux conservée en roches dures que dans les régions schisteuses. L'ensemble s'incline en gros vers le Sud et le Sud-Est.

L'inégale dureté des roches suffit-elle à expliquer les accidents du relief ? Un tour d'horizon géologique nous convaincra du contraire.



Bretagne Centrale - Carte Géologique.

Fig. 3

Echelle = 1/600.000.

- ▨ Sch. carbonifères.
- ▨ Dévonien.
- ▨ Sch.-et-grès gothlandiens.
- ▨ Sch. onirociens.
- ▨ Grès armoricains.
- ▨ Sch. et poudingues de Montfort.
- ▨ Briovériens.
- ▨ Granite et Granulite.
- ▨ Micach. et Sch. micagés.
- ▨ Diables schisteux.
- ▨ Falles (principales).
- ▨ Des lambeaux de terrains récents (tertiaires et quaternaires) ne figurent pas sur la carte.

Les différences entre les deux surfaces ne peuvent s'expliquer uniquement par la nature du sol

I. Répartition générale et aspect des terrains

(voir la carte fig. 3)

Le simple examen de la carte géologique fait apparaître dans la Bretagne centrale deux régions distinctes au point de vue lithologique (5).

Toute la région centrale est constituée par les schistes briovériens. Au pourtour, par contre, des roches variées affleurent qui donnent dans le détail des formes topographiques variées. L'ensemble, fortement plissé à différentes reprises durant l'ère primaire, fut nivelé ensuite par le travail de l'érosion.

Les terrains sédimentaires, fortement influencés par le métamorphisme au voisinage des massifs granitiques, s'ordonnent le long d'un grand anticlinal entre les plis serrés de la région des Landes de Lanvaux et le synclinal de Châteaulin. Les ondulations secondaires de ce grand anticlinal important peu : l'érosion n'a laissé subsister que les noyaux ou les racines des plis primitifs. Ceux-ci s'orientent, au Sud, du N.-W au S.-E. (fig. 5). Les deux systèmes de plis, dont

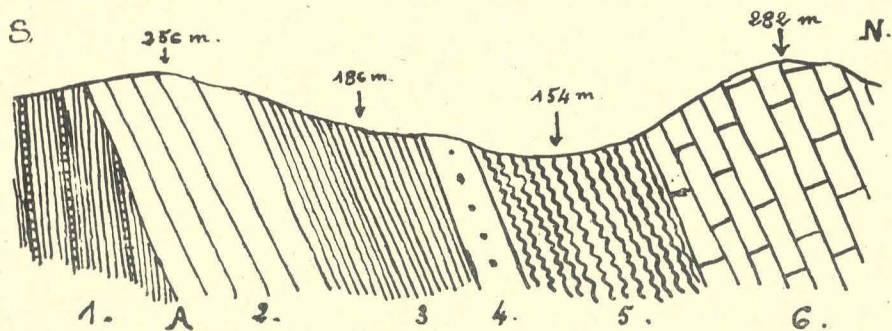


Fig. 4. — Coupe de la Vallée du Blavet, près de Guerlédan
(d'après KERFORNE)

Echelle des longueurs : 1/25.000

1 : Sch. briovériens. — 2 : Grès armoricain. — 3 : Sch. à Calymènes. — 4 : Grès gothlandiens. — 5 : Sch. gothlandiens. — 6 : Dévonien.

A : Contact anormal probable.

l'un domine dans le Léon et l'autre dans la Cornouaille, se superposent (6). Les épanchements granitiques correspondraient parfois, selon M. Barrois, à la rencontre de deux axes tectoniques dont l'un appartiendrait au système du Léon, l'autre à celui de la Cornouaille (7). Quoi qu'il en soit, on peut tout au moins remarquer l'allongement des massifs granitiques suivant la direction du Léon au Nord et à l'W. de la région (8).

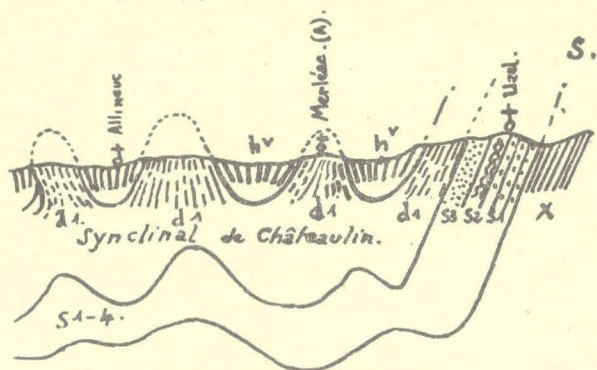


Fig. 5. — Flanc Nord du Grand Anticlinal (d'après BARROIS)

Echelle des longueurs : 1/100.000

Hv : Sch. carbonifériens. — D1 : Dévonien. — S4 : Silurien supérieur. — S3 : Grès gothlandien. — S2 : Sch. à Calymènes. — S1 : Grès armoricain. — X : Briovérien. En A : Arête Merléac-Saint-Mayeux

Ces coupes sont destinées à préciser la succession des couches sur le flanc Nord du grand anticlinal, dont le flanc Sud montre la série des diverses assises du Briovérien.

Ces indications peuvent nous aider à comprendre la répartition et l'orientation des terrains dans la Bretagne centrale (fig. 6).

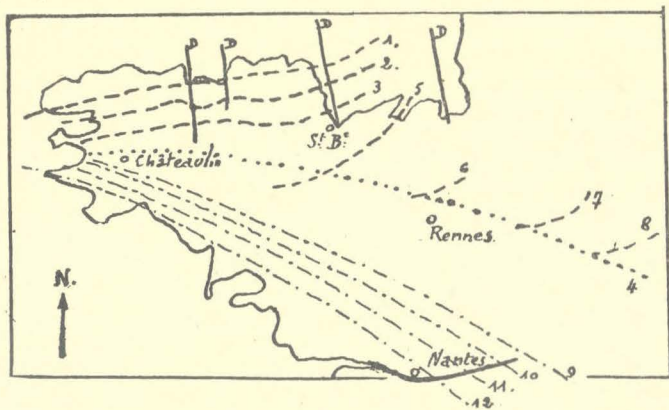


Fig. 6. — Schéma des grandes directions tectoniques (d'après KERFORNE)

— — — Unités calédoniennes. — 1. Axe cristallophyllien du Léon. — 2. Synclinal de l'Elorn. — 3. Synclinal de la rade de Brest. — 4. Synclinorium médian. — 5. Plis malouins. — 6. Pli de Gahard. — 7. Pli de la Forêt de Mayenne. — 8. Pli des Coëvrons. — — — — Unités hercyniennes. — 9. Synclinal de Saint-Julien-de-Vouvantes. — 10. Anticlinal de Bain. — 11. Synclinorium d'Ancenis. — 12. Axe cristallophyllien de Cornouailles. — D. Zones principales de dislocations transversales.

C'est ainsi que nous trouvons à l'ouest du Blavet le massif granitique de Pontivy-Guémené ; au Sud, dans la région des Landes de Lanvaux, des bandes alternées de grès armoricains et de schistes précambriens et dévoniens s'allongent parallèlement au rivage méridional, interrompues par des épanchements granitiques et granulitiques. La bordure Nord de cette région appartient seule à la Bretagne centrale. Au Sud-Est, les schistes violets du Silurien entourent le massif gréseux qui porte la forêt de Paimpont alors qu'au N.-E., autour des îlots granulitiques et granitiques formant, au sud du Mené, une traînée entre Moncontour et Ménéac, les micaschistes s'étendent sur une assez grande surface. Au Nord, en bordure de la zone synclinale (9) médiane de la Bretagne, s'étirent les assises successives du Silurien, commençant avec le grès armoricain de Quénécan pour finir avec les schistes et les grès gothlandiens que les formations dévoniennes séparent des schistes carbonifériens de Château-lin.

a) Les roches granitiques.

Elles affleurent surtout à l'Ouest et au Sud de la région ; elles forment aussi quelques îlots au Nord-Est. Leur composition varie et elles offrent par suite des faciès différents selon les lieux. La distinction essentielle s'opère entre le granite proprement dit et la granulite ou granite à deux micas.

Cette dernière forme de très nombreux filons grenus ou feuilletés, injectés dans les micaschistes de Saint-Gilles et de Saint-Gouéno, au pied du Mené. Mais le principal affleurement est constitué par le massif de Pontivy-Guémené, interrompu de Cléguérec au Faouët par une bande étroite de schistes briovériens, au milieu desquels réapparaissent çà et là, comme autour de Guémené-sur-Scorff, de petites zones granulitiques de forme grossièrement elliptique. Traversée de filons de quartz autour de la forêt de Pont-Calleck et du Croisty, par exemple, ou de diabase, à l'Ouest de Pontivy, elle vient modifier au voisinage de leur contact le granite de la région de Séglien, Lescouët-Gouarec, Plélauff et Rostrenen, le transformant en une granulite porphyroïde (10).

Le granite, de couleur gris bleuté, remarquable par la grosseur des éléments porphyroïdes qui apparaissent dans sa masse, semble comme affecté d'un clivage très développé, en raison de l'importance des diaclases, particulièrement autour de Rostrenen. Le granite porphyroïde se rencontre aussi dans la région de Ménéac (11) et de Gommené, formant des ellipses nombreuses, relativement longues et étroites près de Laurenan et de Plémet, sur la bordure méridionale du Mené. Fréquemment, il offre ici un grain plus fin que le granite de Rostrenen, une couleur plus sombre aussi qu'il doit à sa richesse en mica noir. On retrouve le granite dans la région de Moncontour où il est exploité pour son grain serré.

Granulite et granite affleurent parfois à la surface du sol,

mais ils sont généralement recouverts d'une couche plus ou moins épaisse d'arène due à la décomposition des roches. Autour de Rostrenen et de Plouguernevel, de profondes carrières l'entaillent. On est surpris, en les visitant, par l'épaisseur considérable des sables de décomposition du granite. Elle atteint en effet plusieurs mètres, parfois plus de 10. Il est alors impossible de parler d'une formation résistante à l'érosion, du moins en surface.

Nous n'insisterons pas sur le processus de décomposition du granite dans les régions tempérées humides comme la Bretagne centrale, ni sur les aspects topographiques qui en résultent. Ils ont été bien des fois décrits (12). Autour de Glomel, les sommets sans arbres, couverts d'ajoncs, des buttes granitiques contrastent avec les larges vallées à fond plat, humides, où les sources abondent. Sur les sommets, à mi-pente, l'eau qui pénètre partout dans le sol meuble façonne et dégage peu à peu ces gros blocs arrondis qui sont un des éléments du pittoresque local. Il en est de même sur le plateau de Bignan, en bordure des Landes de Lanvaux. Dans le massif de Moncontour, le granite se divise non plus en boules, mais en lits plats, superposés. Il faut sans doute y voir non seulement l'influence des diaclases de la roche, mais celle des mâcles d'orthose affectant dans ce massif une disposition sensiblement horizontale et parallèle (13). Dans la région de Ménéac et Gommené, l'étendue plus réduite de l'aire granitique, la destruction déjà commencée de l'ancienne surface par une reprise de l'érosion, l'absence de monadnocks dénudés comme dans la région de Rostrenen, la densité du bocage font que les aspects typiques de la topographie granitique ne se retrouvent que rarement et, pourrait-on dire, à une échelle réduite. L'arène est peu épaisse, les vallées sont humides mais étroites ; toutefois, des blocs arrondis apparaissent sur les pentes. Dans les carrières, on peut suivre le processus de la desquamation du granite : la roche saine apparaît comme enveloppée de feuillets épais de quelques centimètres, dont l'altération croît vers la périphérie. Les blocs ont parfois roulé jusqu'au fond des vallons où se cachent, autour de Gommené par exemple, des coins enchanteurs. Type de paysage granitique verdoyant et frais, bien différent de celui, plus sévère, des environs de Rostrenen.

b) Les schistes briovériens.

Les schistes briovériens occupent plus de la moitié de la région. Une grande partie du bassin de l'Oust, en effet, est couverte sur la carte géologique détaillée par la teinte bleue verdâtre qui leur est attribuée. Le paysage de bocage règne partout sur cette formation. Les schistes briovériens sont des roches relativement tendres ; l'érosion, en s'y exerçant plus rapidement que dans les granites, y a fait bien souvent disparaître l'ancienne surface topographique à laquelle des

formes molles succèdent. Ce sont des schistes bien feuilletés ; selon que les cassures qui les morcellent sont plus ou moins rapprochées, ils se débitent en ardoises de qualité médiocre ou en grandes dalles ; ce dernier cas est de beaucoup le plus fréquent. Ils appartiennent au grand anticlinal de la Bretagne centrale. De nombreuses rides subordonnées les affectent. Leur pendage varie donc du Sud au Nord, mais à peu près partout ils sont redressés presque jusqu'à la verticale ; les environs de Guer font toutefois exception : les couches schisteuses y sont subhorizontales (14). Leur âge a parfois donné lieu à de vives discussions (15). Elles n'intéressent que peu le géographe, comme toutes celles qui peuvent s'élever au sujet des formations les plus anciennes du massif armoricain. La composition lithologique de ces schistes varie comme leur couleur ; gris bleuâtre, ce sont les **phyllades** de Saint-Lô, dans la masse desquelles les dalles vertes de Néant se reconnaissent près de Josselin ; ailleurs, les intercalations de poudingues, de quartzites, quartzophyllades et de grauwackes signalent la présence des schistes de Gourin. Des filons nombreux de diabase et surtout de quartz les traversent. Le quartz se présente en filonnets, mais quelquefois aussi en filons importants, blanc laiteux en profondeur, brunâtre en surface par suroxydation du fer qu'il contient. Il forme assez souvent des blocs grossièrement arrondis que l'on peut voir dans les talus des champs ou même dans le soubassement des maisons.

L'altération superficielle des schistes, souvent très accentuée et très profonde, leur donne des couleurs variées, généralement claires au voisinage du sol : ils deviennent bleu tendre, roses, jaunâtres, ocreux. Ils se transforment quelquefois en une argile très épaisse ; tantôt rougeâtre ou ocrée comme vers Noyal et Saint-Géran où elle atteint 10 mètres de profondeur, elle est gris bleuâtre ailleurs, à Loudéac par exemple. On la trouve en forant tous les puits de cette dernière localité comme en creusant les fondations des édifices importants ; elle crée des îlots humides qui ont reçu des noms caractéristiques et savoureux : la Grenouille, la Patouillette. On remarque parfois, au voisinage du sol et malgré la décomposition plus ou moins grande des schistes, un rebroussement des couches qui s'incurvent dans le sens de la pente superficielle du terrain : pseudo-phénomène tectonique fréquent dans diverses parties du Massif armoricain (16).

Lors de l'intrusion des puissants lacolithes granitiques dont nous avons parlé, le métamorphisme fut intense. Les schistes briovériens ont été transformés en schistes micaés passant aux micaschistes dans le Mené, comme vers la limite orientale du massif de Pontivy et sur la bordure méridionale de la région. Les micaschistes passent à des gneiss autour de Saint-Lubin et de Saint-Sauveur-le-Haut en Plémet, au Nord-Ouest du massif de Gommené (17).

c) **Les grès** (fig. 3 et 4).

Ils présentent plusieurs variétés, mais il ne couvrent que des surfaces réduites dans la région que nous étudions. Négligeant, par exemple, le grès quartzeux, relativement tendre et sableux de la vallée du Blavet près de Bon-Repos, ou le grès de Poligné du Sud de la région, nous retiendrons surtout ceux qui peuvent, à des titres divers, attirer l'attention du géographe. Tels sont le grès armoricain et le grès de Gahard. Ils forment généralement des affleurements longs et étroits, peu étendus. Mais remarquables par leur dureté, ils donnent le plus souvent des reliefs accusés où règne encore la lande ou la forêt.

Le grès armoricain, blanchâtre, quartzeux, se rencontre sur plusieurs points de la région. A l'Ouest, au Nord de La Trinité, s'achève le chaînon méridional de la Montagne Noire. Haché de failles, le grès armoricain y est affecté de décrochements transversaux sensibles dans la topographie. On le retrouve un peu plus loin vers l'Est où il forme des îlots autour de Plouray et une trainée discontinue, marquée par des monadnocks, de Priziac à Ploerdut. Plus au Sud, affecté là aussi de failles avec décrochements, il s'étire le long du flanc Nord du synclinal de Malestroit en une bande étroite, s'élargissant progressivement vers l'Est à partir du Blavet ; en raison du peu d'importance de ses affleurements, il ne manifeste pas ici sa présence par des reliefs plus accusés. Il est, par contre, légèrement en saillie dans la partie occidentale de la petite ellipse synclinale de Réminiac (18). On le retrouve dans la partie centrale du plateau qui porte la forêt de Paimpont. Enfin, il forme dans la forêt de Quénécan une bande large d'environ 800 mètres qui se recourbe en S au sud du Blavet et se prolonge vers la chapelle de Lorette et vers Uzel suivant une direction S.W.-N.E.

Le long de la vallée du Blavet, en bordure de la Forêt de Quénécan, il est facile d'étudier ses caractères originaux (19).

Le grès armoricain y paraît reposer en discordance sur les schistes briovériens ; son altitude est supérieure de 100 m. environ à celle de ces derniers. Il est constitué par des bancs siliceux, de structure diverse, plongeant régulièrement vers le Nord avec une inclinaison de 45° en moyenne, mais variant parfois de 30 à 70°, le long du flanc Nord du grand anticlinal dont il est question plus haut. Certains bancs sont des grès à grain nettement visible, un peu grossier, irrégulier, donnant une roche poreuse et perméable. Mais d'autres sont de véritables quartzites, très compacts, très durs et imperméables. Bancs poreux et bancs compacts alternent dans l'épaisseur de la série et la masse est ainsi rendue relativement imperméable (20). Mais la perméabilité reste suffisante pour que des sources jaillissent parfois au contact du grès et des schistes (21).

Les diaclases profondes sont rares ; mais, en surface, les grès sont brisés par une multitude de cassures qui les dislo-

quent en grosses masses : phénomène tout superficiel, dû aux actions climatiques et qui doit disparaître en profondeur (22). Par contre, des failles plus ou moins larges affectent la masse. Entre leurs épontes éloignées de quelques centimètres à plusieurs mètres, des paquets de roches encaissantes sont emballés, et il n'est pas rare d'y rencontrer des schistes, décomposés au voisinage du sol en une argile épaisse tantôt bleutée, tantôt rubéfiée par l'oxyde de fer qu'elle contient (23). Le grès armoricain renferme en effet des intercalations schisteuses (24).

En surface, le grès résistant aux attaques atmosphériques, la couche décomposée est peu épaisse et la roche affleure souvent à nu, en particulier sur les pentes. Là où quelques champs écorchent la lande, le sol est sableux et maigre, percé par des rocs. De nombreux cailloux anguleux s'y rencontrent. On les retrouve dans les éboulis masquant le contact entre les grès et les schistes briovériens au Sud de Quénécan, ou qui semblent s'écouler au Nord, dans les ravins aboutissant au Blavet.

Si le grès armoricain donne souvent ailleurs des crêtes rigides aux pentes abruptes, cette forme topographique est rare dans la Bretagne centrale où dominent plutôt des dômes et des croupes arrondies. Les crêtes aiguës signalent ici la présence des formations dévoniennes dans lesquelles, au milieu des lits épais, lardés d'étroits filons de quartz, des schistes compacts qui les dominent, les grès de Gahard (dI) appelés ailleurs grès à Orthis Monnieri, se font distinguer par leur couleur blanche, leur structure plus grenue, moins serrée en général que celle du grès armoricain. Quelquefois sableux, vers Silfiac, Gouarec, Saint-Gelven par exemple, ils sont parfois suffisamment durs pour être exploités, de même que le grès armoricain, comme matériaux d'empierrement.

Grès et schistes d'aléu, étroitement associés, forment deux crêtes parallèles de Gouarec à Uzel et de Laniscat à Merléac. On les retrouve dans la série des sommets qui s'alignent de la butte Saint-Michel à la forêt de Lorges, sur la limite Nord de la région étudiée. Grès et quartzites consolident la masse schisteuse déjà résistante par elle-même, et l'ensemble a conservé un relief accentué. Les agents atmosphériques ont hérissé les crêtes et les flancs des hauteurs de formes fantastiques : pitons, épées dressées vers le ciel, ruines qui se penchent comme pour se renverser, selon le pendage Nord des couches, dalles basculées et comme suspendues au-dessus des ruisseaux et des sentiers. Paysages déserts, d'une poésie prenante sous les ciels bas d'hiver, lorsque le vent gémit dans les pins ou hurle sur les landes. Ce n'est pas toute la Bretagne, ce n'en est même qu'un des aspects les moins fréquents et qui tend à disparaître. Mais réduit à ses justes proportions, dépouillé de toute littérature, c'est encore un de ses charmes les plus attachants. Dans les crêtes, les ruisseaux ont creusé des sillons profonds, aux parois abruptes. Non loin de Mûr, la vallée de Poulancré, les gorges du Daou-

las surtout, donnent une impression de grandeur sauvage. Elles frappent les yeux habitués aux dômes granitiques ou aux formes plus molles des régions schisteuses voisines. Lieux propres à frapper l'imagination bretonne. Depuis Tréphine et Conomor (25), ils auraient vu se dérouler des drames sanglants dont la légende a conservé le souvenir. Lieux hauts, lieux sacrés, dolmens, allées couvertes et cromlechs se dressent sur les crêtes, à côté parfois de fontaines miraculeuses ou d'une de ces chapelles où l'on se rend une fois par an, suivant une tradition dont l'origine se perd bien souvent dans la nuit des temps.

d) Les schistes cambriens, siluriens, dévoniens et carbonifériens (voir fig. 3 et 4).

Ils sont très variés : nous citerons donc seulement ceux qui couvrent une certaine étendue. Nous n'insisterons pas sur les schistes dévoniens dont nous venons de décrire les aspects en même temps que ceux des grès qui alternent avec eux et les consolident. On les rencontre seulement au Nord, depuis Bel-Air jusqu'à la limite Orientale de la région étudiée. Ils se continuent d'ailleurs au-delà vers l'Ouest. Au contact des massifs granitiques de Moncontour et surtout de Rostrenen, ils sont métamorphisés, transformés en roches schisto-cristallines.

A l'étage cambrien appartiennent vraisemblablement (26), les schistes de Montfort ; au silurien, les schistes à Calimènes et les schistes gothlandiens. Les schistes de Montfort affleurent en bandes étroites dans le synclinal de Malestroit où ils occupent la même position que le grès armoricain. On retrouve les deux formations en auréoles concentriques dans l'ellipse synclinale de Réminiac. Dans la forêt de Paimpont, les schistes de Montfort entourent, là encore, le grès armoricain.

Ce sont des schistes et des poudingues le plus souvent pourprés, parfois verdâtres près de Saint-Jean-Brévelay. Leur schistosité est presque toujours verticale et ondulée irrégulièrement, quel que soit le pendage (27). Ils se divisent en dalles comme les schistes dévoniens et comme eux, lorsque les vallées entaillent profondément leur masse, que les rocs percent le sol, ils donnent des reliefs pittoresques mais à l'aspect moins sauvage, aux formes plus émoussées. Plus résistants à l'érosion que les schistes briovériens, ils occupent en général une altitude plus élevée. Au-dessus de Tréhorenteuc, sur la petite route qui conduit vers Mauron, cette influence de l'inégale dureté des schistes sur le modelé est particulièrement nette. Le bourg de Tréhorenteuc est situé dans une zone de schistes briovériens plus basse d'une cinquantaine de mètres que les hauteurs qui l'entourent et où les schistes pourprés hérissent partout le sol des landes et des pinèdes. Cette zone basse, suivie par un petit affluent de l'Hivet, s'élargit progressivement vers le S.-W. La topographie accuse ici tous les accidents de la ligne de contact entre

les deux variétés de schistes. Il en est ainsi dans toute la région située au S.-W. de la forêt de Paimpont, autour de Campénéac, de Beignon et du camp de Coëtquidan.

Les schistes à Calymènes (ordoviciens) apparaissent dans la partie Orientale du synclinal de Malestroit, depuis les environs de Plumelec. On les retrouve eux aussi dans l'ellipse synclinale de Réminiac. Enfin, de Bon-Repos à la vallée de l'Oust, en passant par Mûr, ils forment une bande large de 800 mètres au plus, en bordure du grès armoricain. Noirs bleutés, ils présentent à peu près partout le faciès ardoisier qui les a fait exploiter malgré la pyrite qu'ils contiennent. Les schistes gothlandiens, ou schistes de Camaret, se rencontrent toujours au contact des schistes à Calymènes. Ils s'étendent même beaucoup plus loin vers l'Ouest dans le synclinal de Malestroit. Parfois associés à des grès, ils ont le plus souvent un aspect finement feuilleté, une couleur noir-bleuâtre. En général peu résistants à l'érosion et très altérés, ils occupent des parties basses de la topographie. En surface, offrant des rubéfections, des colorations variées, ils donnent au terrain un aspect versicolore (28).

Les schistes carbonifériens du Bassin de Châteaulin (h^v) n'occupent, sur la limite nord de la région étudiée, qu'une étroite ondulation synclinale secondaire de ce bassin. Relativement tendres, ils ont offert moins de résistance à l'érosion que les terrains dévoniens encadrants. Ils forment, entre les crêtes sauvages qui les dominent, une zone humide aux ondulations molles.

En bref, les formations précambriennes mises à part, les schistes couvrent une étendue réduite ; ils résistent plus ou moins à l'érosion selon leur dureté qui varie beaucoup et selon l'orientation des lits et des plans de schistosité. Lorsqu'ils sont tendres, ils se décomposent en surface en une argile imperméable qui vient boucher les fissures et les diaclases de la roche. Enfin, les glissements jouent un rôle important dans le modelé des versants.

e) Les placages récents (fig. 29).

Des placages de terrains récents recouvrent ici et là les terrains anciens de la Bretagne centrale. On peut y distinguer les grès éocènes, les formations dites pliocènes et les limons superficiels. Tous ces lambeaux ne sont que des témoins de dépôts qui furent beaucoup plus étendus.

Les grès éocènes se rencontrent en plusieurs points de la région, associés ou non à des sables sidérolithiques. La carte géologique à 1/80.000^e ne fait pas mention de ces grès. Leur présence est signalée par de gros blocs gris roussâtres au S.-W. de Malestroit ainsi qu'au pied du Mené, au fond d'une cuvette dominée par le clocher de Plémet. Ils sont analogues aux grès à Sabals, bien mieux représentés dans le Haut-Maine et l'Anjou que dans la Bretagne centrale. Des formations à peu près identiques sont visibles au pied de la Monta-

gne Noire, au nord de Scaër et de Guisriff, en dehors de la région étudiée. Ce sont des grès quartzites lustrés que l'on a également pu comparer aux grès à Sabals de l'Ouest (29). A l'Eocène se rattachent aussi les cailloux plus ou moins roulés, empâtés dans une argile compacte épaisse d'1 à 2 m., couvrant des étendues assez grandes dans cette même région de Scaër et de Guisriff et que l'on retrouve bien représentés autour de Langonnet. Ils semblent remblayer des cuvettes. Il en est de même des argiles kaoliniques de Plémet. Nos recherches personnelles n'ont fait que vérifier ces constatations. Par contre, elles nous permettent d'apporter des éléments nouveaux à l'étude du Pliocène breton.

Les terrains rapportés au Pliocène par la carte géologique présentent des faciès variés. Ils se sont visiblement déposés à des époques diverses. Les uns sont éocènes ; les autres, et ce sont en général les moins élevés en altitude, sont seuls pliocènes. Ce sont alors des sables, associés à des cailloux roulés. Mais des cailloux analogues sont parfois agglomérés en véritables poudingues rubéfiés ou noirâtres (30) d'origine probablement plus ancienne, éogène semble-t-il. Fréquemment, les dépôts pliocènes ont une couleur rougeâtre. Elle serait due à l'altération de la glauconie qu'ils contiennent et qui prouverait alors leur origine marine (31).

Enfin, les limons superficiels ne sont pas non plus sans intérêt. Près de Laniscat, la carte géologique attribue au Pliocène (Pb) une couche argileuse épaisse de plusieurs mètres qui recouvre, à 120 mètres environ d'altitude, un petit plateau compris entre deux arêtes rocheuses. Il s'agit visiblement ici d'une formation provenant de l'altération des schistes carbonifériens sous-jacents (32). Près de Saint-Théo-en-Plouguenast, les îlots figurés sur la carte, sous la lettre Pb, sont analogues, de même que ceux qui s'étalent sur les plateaux entre La Chèze et Plumieux. Ils représentent vraisemblablement le résultat d'une altération profonde du sous-sol. Mais l'épaisseur même de la couche, la présence de nombreux cailloux ou d'un sable quartzeux, font surgir des problèmes variés, en relation avec ceux que posent la répartition et l'aspect des terrains éocènes. Nous les examinerons donc en même temps ; nous y rattacherons, pour les mêmes raisons, les argiles sableuses et sidérolithiques de La Ferrière.

Dans l'Est de la région, en bordure du bassin de Rennes, les limons qui s'étalent à la surface de ce dernier se rencontrent encore autour d'Ilifaut. Ils proviennent de la décomposition de terrains tertiaires, vraisemblablement de formations falunienne.

Les placages récents ont souvent une origine complexe et ils ont parfois été l'objet de remaniements. En retraçant l'histoire de la formation du relief, nous verrons combien l'étude de leur répartition actuelle et de leur faciès locaux peut être riche d'enseignements.

2. Relief et nature du sol

Un examen superficiel de la nature du sol et du relief de la région laisse l'impression d'une correspondance à peu près parfaite entre l'inégale résistance à l'érosion des différentes roches du sous-sol et la topographie actuelle. En effet, les terrains granitiques et granulitiques occupent en général un relief plus élevé que les schistes briovériens ; le grès armoricain forme des lignes de hauteurs, les quartzites et les schistes compacts du Dévonien dominant les schistes carbonifériens plus tendres. Entre l'extrémité Orientale des Landes de Lanvaux et la forêt de Paimpont, la topographie reflète souvent la structure. Ainsi, la géologie suffirait, semble-t-il, à expliquer le relief de la Bretagne centrale : l'ensemble de la région appartiendrait à une plate-forme unique, héritière d'une ancienne pénéplaine, gauchie et déformée par un bombement à grand rayon de courbure qui expliquerait la présence de zones plus élevées dans l'intérieur de la péninsule armoricaine. L'érosion d'un nouveau cycle aurait attaqué cette plate-forme, n'en conservant, en roches dures, que des témoins.

En de nombreux points, une telle impression est bien celle qui se dégage, à première vue, de l'examen du terrain (33). Une étude détaillée fait cependant ressortir des anomalies pour lesquelles il est nécessaire de rechercher une autre explication morphologique.

En allant, par exemple, de Séglien à Malguénac (34), on parcourt successivement, en moins de 10 kilomètres, une région granitique dont l'altitude est voisine de 200 mètres, une zone de schistes briovériens qui s'élève à 227 mètres, une contrée granulitique dont le relief ne dépasse pas 221 mètres. La nature du sol ne semble pas avoir ici marqué son empreinte dans la topographie. Plus au Nord, dans la forêt de Quénécan, autour de Sainte-Brigitte et de Silfiac, l'altitude oscille entre 270 et 290 mètres aussi bien sur le grès armoricain que dans les schistes ordoviciens et gothlandiens. Dans la vallée du Blavet, entre Gouarec et Mûr, les cotes les plus élevées (309-316 mètres) se rencontrent dans les terrains dévoniens dont la résistance à l'érosion est pourtant plus faible que celle du grès armoricain voisin. Ce dernier n'atteint pas non plus une altitude plus élevée que les formations gothlandiennes au Sud de la région, dans le synclinal de Malestroît.

Au pied des hauteurs de Lorette, entre l'Oust et le Blavet, vers Saint-Guen, Saint-Connec, Le Quillio (35), les schistes briovériens atteignent encore des cotes voisines de 200 mètres (36). Il en est de même vers La Ferrière, en bordure du massif granitique de Gommené.

Au Nord de Loudéac, les anomalies sont plus frappantes : le relief s'élève dans les schistes précambriens de 200 à 270 mètres. Mais le Mené nous offre des singularités dont

l'ampleur efface les autres : la plupart des sommets, La Croix-Bouillard (304 mètres), les Trois-Croix près de Collinée (316) et le point culminant de toute la région, Bel-Air (340 mètres), sont constitués par des schistes briovériens.

L'inégale résistance des roches à l'érosion n'a donc pas joué le rôle essentiel dans la formation du relief actuel, pas plus d'ailleurs que la direction des grandes lignes topographiques n'est partout influencée par l'orientation des anciens plissements. Les hauteurs du Mené ne sont-elles pas orientées du N.-W. au S.-E., c'est-à-dire dans une direction qui n'appartient ni au système du Léon, ni à celui de la Cornouaille ?

L'érosion a joué le rôle principal dans l'évolution du modelé et ceci même dans les zones où la topographie est en rapport étroit avec la structure.

Les deux surfaces dont nous avons tout à l'heure supposé l'existence sont donc des plates-formes d'érosion, héritières d'anciennes pénéplaines, tranchant soit des terrains granulitiques et granitiques, soit des couches sédimentaires qui pendent vers le Nord dans la majeure partie de la région. La plus ancienne pourrait être appelée « plate-forme du Mené », la seconde, « plate-forme de Guéméné-sur-Scorff », du nom de la localité autour de laquelle se trouvent ses fragments les plus étendus (fig. 7).

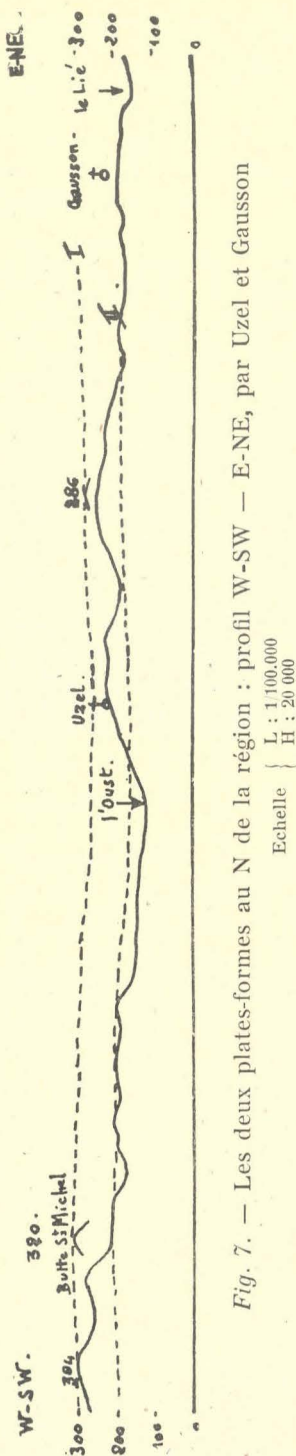


Fig. 7. — Les deux plates-formes au N de la région : profil W-SW — E-NE, par Uzel et Gausson

Echelle } L : 100.000
 } H : 20.000

I - p.f. du Mené } Ces indications valent pour tous les profils qui suivent.
II - p.f. de Guéméné-sur-Scorff.

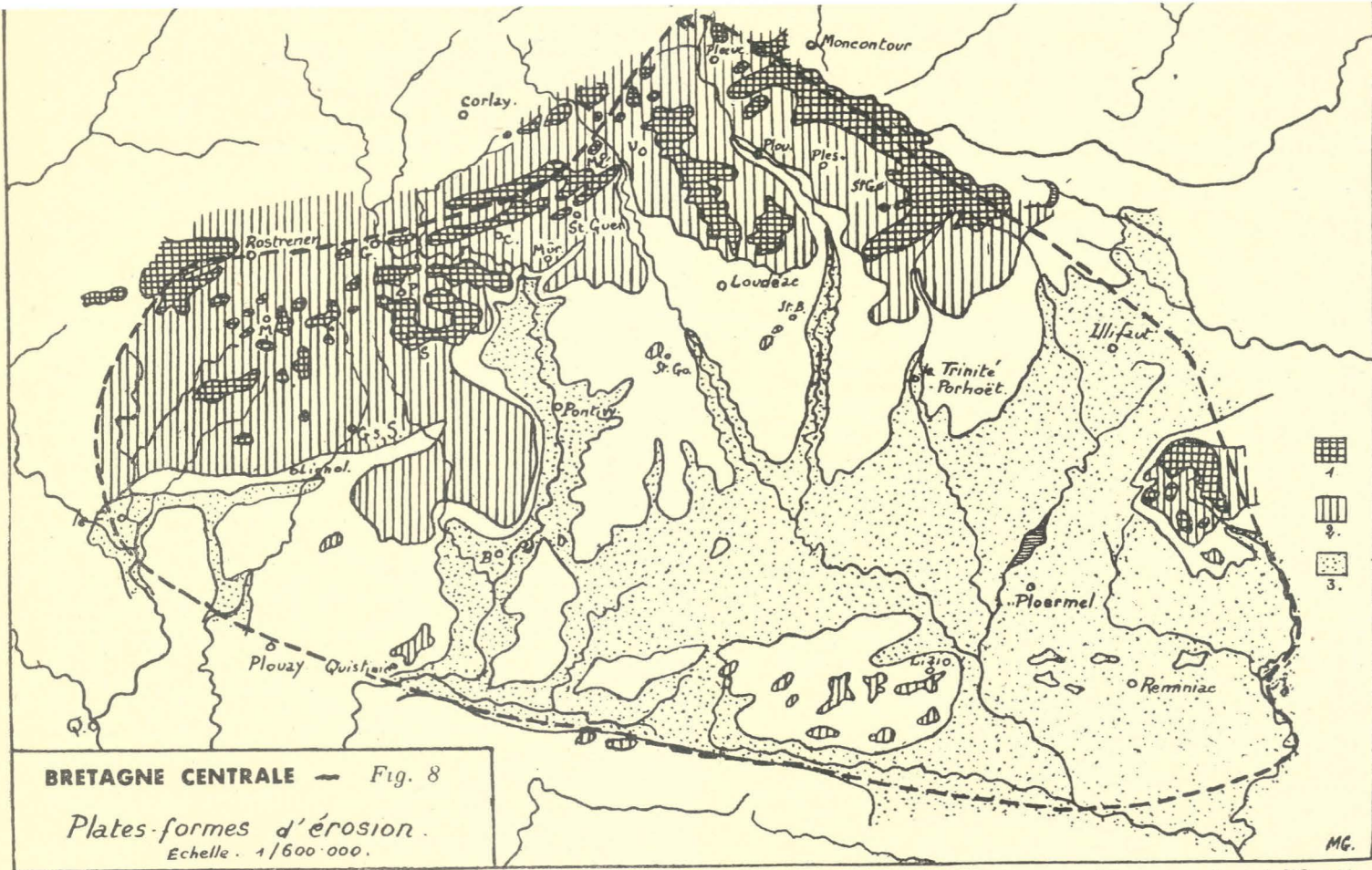


Fig. 8. — Il n'est pas possible, en raison de l'échelle, de figurer tous les témoins de la surface supérieure, surtout à l'Ouest. La faible amplitude des déformations ne permet pas de les représenter par des courbes de niveau.

Légende : 1. Plate-forme du Mené ; 2. Plate-forme de Guéméné-sur-Scorff ; 3. Parties comprises au-dessous de la courbe de 120 m. ; M : Mellionec ; P : Perret ; S : Siliac ; le F : le Faouët ; GsS : Guéméné-sur-Scorff ; B : Bieuzy ; G : Gouarec ; C : Caurel ; Mé : Merléac ; U : Uzel ; Plou : Plouguenast ; Ples : Plessala ; St-G : Saint-Gouéno ; St-Go : Saint-Gonnery ; St-B : Saint-Barnabé.

Les vestiges de la surface supérieure

(fig. 8)

I. Difficulté de sa reconstitution dans l'Ouest de la région

Dans toute la contrée située à l'Ouest de l'Oust, la reconstitution de la surface primitive se heurte à d'insurmontables obstacles. Il ne reste en effet que des témoins de cette surface. Ils affectent trois formes : celles de plateaux peu étendus, de buttes isolées et d'arêtes rocheuses. Il paraît impossible de restituer les courbes de niveau de la pénéplaine ancienne, tant l'altitude des reliefs résiduels varie en raison de la dissection avancée de la plate-forme par l'érosion d'un cycle plus récent.

a) Les plateaux.

A vrai dire, on ne trouve ici que des lambeaux de plateaux. Ils s'étendent au Sud de la partie E.-W. du cours du Blavet, dans la région Perret-Silfiac et dans la forêt de Quénécan, tranchant les assises successives du Silurien et du Dévonien. Leur conservation paraît due à différents facteurs. La présence d'une bande de grès armoricain serait insuffisante à l'expliquer puisque les surfaces planes s'étalent aussi sur des schistes d'âge divers. Toutefois, elle peut rendre compte du retard de l'érosion remontante dans la vallée du Blavet entre Mûr et Gouarec. Le cours d'eau, consacrant toutes ses forces vives à l'approfondissement de son talweg et à la régularisation de son profil en long dans une bande de roches dures, n'a pas eu le temps d'adoucir le profil transversal de sa vallée. Mais nous sommes surtout là dans une région de sources où ne coulent guère que de petits affluents ou sous-affluents du Blavet. En outre, l'érosion remontante a été retardée dans leur vallée, soit par la traversée de la bande de grès armoricain de Quénécan, soit par celle des massifs granitiques ou granulitiques de Pontivy-Guéméné-Rostrenen (37). Aussi, un plateau mamelonné s'étend-il sous nos yeux, en partie masqué vers le Nord et l'Est par les frondaisons de la forêt. Son altitude maxima atteint 287 mètres entre Silfiac et Perret.

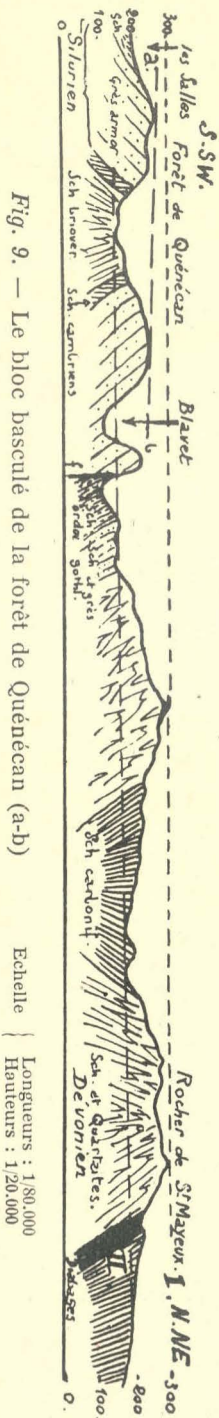


Fig. 9. — Le bloc basculé de la forêt de Quénécan (a-b)

Echelle
 Longueurs : 1/80,000
 Hauteurs : 1/20,000

On chercherait vainement ici de vastes étendues tabulaires. Il s'agit plutôt d'une succession de sommets aux formes lourdes, reliés par des ensellements à peine marqués (Planche I, A). De plus, l'érosion d'un cycle postérieur a déjà fait disparaître en roches tendres la surface primitive. Deux affluents du Blavet, le ruisseau des Salles dans les schistes ordoviciens et le ruisseau de Saint-Aignan dans les schistes briovériens ont pu travailler à mettre en évidence les formations résistantes et à développer, au détriment de la plate-forme supérieure, les éléments d'une deuxième surface dont l'altitude est voisine de 200 mètres. C'est la plate-forme de Guéméné-sur-Scorff.

Les témoins conservés ici sont cependant suffisamment étendus pour révéler des déformations de la plate-forme supérieure. Toute la région comprise entre la partie E.-W. du Blavet et les hauteurs situées au Sud de Sainte-Brigitte et de Perret d'une part, d'autre part les sommets de la rive gauche du ruisseau des Salles et une ligne N.E.-S.W. partant du coude du Blavet à Guerlédan pour longer, au-dessus de Cléguérec, l'abrupt de grès armoricain de Quénécan, paraît être un bloc basculé vers le Nord-Est entre des flexures ou des failles (38) (fig. 9 et planches I A, III C). L'existence de ces déformations, dont l'évidence est également attestée dans le Mené, vient rendre plus difficile encore la reconstitution de la surface primitive. En effet, il est impossible de faire ailleurs, là où des monadnocks sont les seuls témoins de la plate-forme ancienne, la part qui revient à l'érosion et celle des mouvements tectoniques dans l'inégalité des altitudes actuelles.

**La surface supérieure
dans l'Ouest de la région**



A. — La forêt de Quénécan vue vers le Sud des crêtes appalachiennes de Caurel

Au premier plan, lande de bruyères, murets de pierres sèches. Résineux sur les talus. Au second plan, « lac » de Guerlédan. Au fond, apparence de surfaces étagées; en fait, bloc basculé vers le Nord.



B. — Le même paysage, vu vers l'Ouest

A droite, rebord de la crête Mûr-Gouarec. Entre les hauteurs de Quénécan et cette arête, surface de Guéméné-sur-Scorff. Cultures entre les landes et les bois des hauteurs.

b) Les buttes isolées.

On les rencontre surtout un peu plus à l'Ouest, entre Ros-trenen au Nord et Ploerdut au Sud. Ce sont des reliefs résiduels plus ou moins démantelés, où ne se distingue aucune ligne directrice et dont l'altitude, très variable, oscille entre 240 et 300 mètres. Les plus élevés sont constitués par du granit, de la granulite ou du grès armoricain; dans le Dévonien, l'altitude ne dépasse jamais 240 mètres. Ils sont particulièrement nombreux dans la zone comprise entre les plateaux dont nous venons de parler à l'Est et la Montagne Noire à l'Ouest, au Nord d'une ligne allant de Silfiac à Saint-Tugdual par Langoëlan. Au Sud, ils sont rares et le plus haut n'atteint que 264 mètres. Ceux qui s'élèvent à plus de 300 m., ou tout au moins à plus de 280 m., pourraient seuls nous servir — s'ils étaient moins rares — à reconstituer l'allure de la vieille surface topographique dont ils sont les vestiges. Or l'altitude ne dépasse 300 mètres (303) qu'à l'extrémité de la Montagne Noire, au-dessus de La Trinité-en-Langonnet, c'est-à-dire sur la limite de la région étudiée. Quelques monadnocks s'élèvent en outre à 280 mètres au S.-W. de Mellionnec ; enfin, entre Saint-Tugdual et Plouray, une petite région, au relief plus accentué, atteint en un point 294 mètres. Les points de repère sont donc très peu nombreux.

C'est que la dissection de l'ancienne plate-forme est ici très avancée. Pourtant, M. A. Guilcher, étudiant cette même région, explique les hauteurs de Mellionnec par l'existence d'un horst entre trois bassins relativement affaissés et correspondant aux régions plus basses (180-190 mètres) de Gourin, Bonen et Plouray (39). Signalons pour l'instant qu'il nous est malaisé de conclure à la présence d'un horst en raison de la difficulté que l'on éprouve à reconnaître des failles dans des terrains homogènes comme les granites de la région et tant le travail de l'érosion nous paraît masquer l'existence d'un hypothétique abrupt de faille. Il y a là, entre beaucoup d'autres, un exemple de l'incertitude qui règne encore souvent, en Bretagne comme ailleurs, en matière de morphologie. En l'absence de preuves décisives, chacun choisit, entre deux explications possibles et logiques, selon ses tendances scientifiques, ses propres trouvailles sur d'autres points d'un complexe régional, sa vision d'ensemble d'une évolution morphogénique.

Nous pensons que les hauteurs de Mellionnec peuvent correspondre à un monadnock.

Les reliefs qui se dressent au-dessus des autres sont des vestiges de plateaux où l'attaque n'a pas été poussée aussi loin qu'ailleurs. Ce sont de petites zones humides d'où s'échappent des ruisseaux et l'érosion n'a pu remonter jusqu'au voisinage des sources. Mais plus bas, le travail de démolition du relief est plus avancé. On peut en suivre les étapes en parcourant la région. Ce sont en premier lieu, dans la forêt de Quénécan et à ses abords, des plateaux mame-

lonnés où apparaissent déjà les éléments d'une plate-forme plus basse. Puis, entre Saint-Tugdual et Plouray, la surface ancienne est réduite à quelques sommets au centre de petits massifs dont l'altitude s'est abaissée devant les attaques de l'érosion. Non loin, quelques croupes soudées les unes aux autres atteignent encore 280 mètres. Mais entre deux ruisseaux, entre deux têtes de sources, les ensellements ont disparu; les buttes se sont isolées et, soumises de toutes parts aux assauts qui leur étaient livrés, ont vu peu à peu leur relief s'effacer jusqu'à disparaître. Si l'ablation de la surface ancienne n'a pas été complète dans la région, c'est que le cycle d'érosion, surpris en plein travail, a été interrompu par un déplacement négatif du niveau de base. L'évolution aurait abouti partout à la formation d'une plate-forme plus basse d'environ 100 mètres que les vestiges les plus élevés de la surface primitive.

c) Les crêtes rocheuses.

Un processus analogue aboutissait à la formation de crêtes rocheuses entre Gouarec et Uzel où les affleurements affectent une disposition régulière, en bandes parallèles étroites et longues.

Elles se tiennent dans les grès, les schistes et les quartzites dévoniens où l'on rencontre les points les plus élevés, et dans les formations siluriennes, en particulier dans le grès armoricain. Nous avons décrit plus haut les aspects divers qu'elles offrent aux yeux selon la nature des roches qui les constituent. Orientées d'abord sensiblement W.-E., de Gouarec au ruisseau de Poulancre, les crêtes se dirigent ensuite vers le N.-E., suivant une direction calédonienne. Elles forment deux lignes bien marquées dans le Dévonien. Celle du Sud est précédée d'une crête discontinue de grès armoricain qui domine Saint-Guen et Le Quillo. La topographie devient plus confuse au Nord de la région. Toutefois, une troisième ligne de sommets s'amorce au Nord de Merléac, par la Butte Saint-Michel et les hauteurs qui entourent le « réservoir » de Bosméléac.

La tendance à la dissection des arêtes et à la formation de buttes isolées, alignées suivant la direction des assises rocheuses, se fait partout sentir. Les crêtes sont elles-mêmes les vestiges d'une surface plus étendue. Ça et là, des dos de terrain les réunissent, comme entre Saint-Gilles-Vieux-Marché et Merléac, entre le ruisseau de Poulancre et un affluent de gauche du Daoulas. Ils correspondent à des zones de partage des eaux entre de petits affluents du Blavet. Leur altitude s'est abaissée et elle n'atteint pas 250 mètres. Mais en aval, entre les crêtes, l'érosion a développé dans les schistes carbonifériens les éléments d'une surface appartenant à la plate-forme de Guémené-sur-Scorff. La plate-forme supérieure est donc réduite à quelques témoins.

Les crêtes elles-mêmes ne sont d'ailleurs pas des barres

rigides, couronnées par d'étroites surfaces planes. Ce sont des sommets alignés atteignant de 280 à 320 mètres, formés par des pointements rocheux, reliés par des ensellements où la terre végétale apparaît sur une faible épaisseur.

Le voisinage de zones plus basses d'une centaine de mètres dans les schistes carbonifériens laisse croire à la conservation de reliefs plus élevés exclusivement dans les roches dures. Or, si les grès et les quartzites manifestent parfois ici leur présence, on s'aperçoit vite, en suivant les crêtes, que les sommets ne sont pas toujours constitués par les formations les plus résistantes. Les aspects les plus pittoresques surgissent, nous l'avons vu, là où se rencontrent non les grès, mais les schistes, compacts il est vrai, du Dévonien. Mieux encore, dans la lande de Lorette, les schistes ordoviciens montent presque jusqu'au sommet de la croupe qui porte la chapelle. Enfin et surtout, à l'Ouest de la Butte Saint-Michel, un mamelon près duquel s'élèvent les bâtiments de la ferme du Mené, au nom bien caractéristique, atteint la cote 291 : il est entièrement formé par les schistes carbonifériens (40). Il y a là le témoignage d'une extension ancienne de la plate-forme supérieure sur les formations plus tendres du bassin de Châteaulin. Les lignes de crêtes s'alignent donc le long des bancs de roches dures sans les suivre toujours parfaitement. Les points les plus élevés sont parfois au voisinage des affleurements résistants : ceux-ci n'ont fait qu'orienter le travail de l'érosion.

2. Les déformations de la plate-forme du Mené dans l'Est de la région

Les vestiges les plus étendus de la surface supérieure se rencontrent à l'Est de l'Oust. Ils forment une sorte de quadrilatère dont les côtés sont constitués par le Mené à l'Est, les Landes de Phanton au Nord, une lourde croupe suivie pendant 12 kilomètres par la voie ferrée de Loudéac à Saint-Brieuc et la route nationale 778 à l'Ouest ; les hauteurs situées au Nord-Ouest de la forêt de Loudéac, sur la rive droite du Lié, la pente continue montant de cette rivière jusqu'à la Croix-Bouillard ferment le quadrilatère au Sud. La partie comprise entre ces hautes terres appartient presque entièrement à la plate-forme de Guéméné-sur-Scorff (41). Au pied du Mené, près de Saint-Gouéno, comme dans les Landes de Phanton, l'érosion ultérieure n'a laissé subsister que des monadnocks de la surface supérieure. La présence d'une région ainsi évidée, d'une sorte de cuvette traversée du Nord au Sud par le Lié, ne laisse pas de surprendre au milieu des croupes élevées qui l'entourent. Les roches que l'on y rencontre sont bien souvent les mêmes que sur les hauteurs. Ce sont des schistes micacés et des mica-schistes dans la région de Langast, Plessala, Saint-Gouéno qui forment la plate-forme de Guéméné-sur-Scorff comme ils

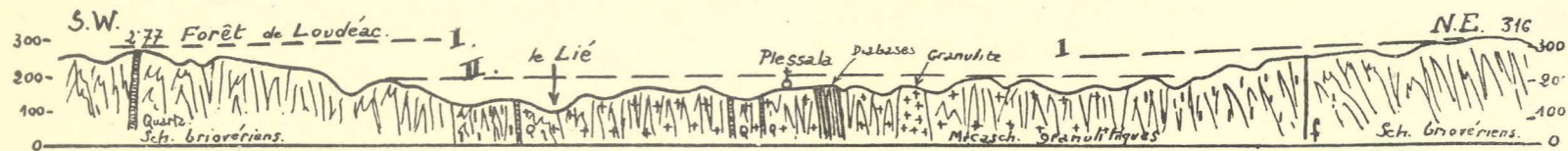


Fig 10. — Profil par Plessale et la cote 277.

Echelle { Longueurs : 1/80.000
Hauteurs : 1/20.000

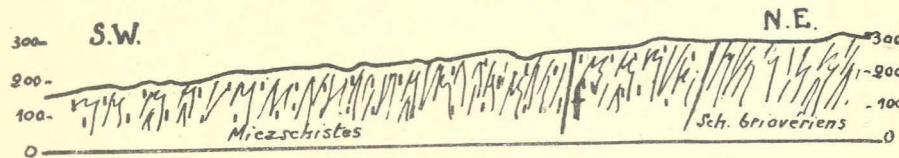


Fig. 11. — Profil du glacier méridional du Mené à partir de la Hutte à l'Anguille.

Echelle { L : 1/80.000
H : 1/20.000



Fig. 12. — Le sommet du Mené

Echelle { L : 1/80.000
H : 1/20.000

forment la pente continue dont nous avons noté la présence au Sud. Ce sont les mêmes schistes briovériens que l'on trouve à 200 mètres d'altitude au Sud de la forêt de Loudéac et à près de 280 mètres au Nord-Ouest de cette même forêt. Et si la présence du granite se révèle assez souvent dans la partie la plus basse du quadrilatère, les points les plus élevés, nous l'avons déjà vu, sont situés dans les schistes briovériens qui n'offrent pourtant qu'une faible résistance à l'érosion.

Pour expliquer la conservation de la plate-forme du Mené dans les roches les moins dures de la région, l'on peut invoquer divers facteurs. Tout d'abord, la position centrale qu'occupent les reliefs à l'intérieur de la péninsule armoricaine. Le Mené est une région de sources où l'érosion des cycles postérieurs n'a pas suffisamment remonté pour faire entièrement disparaître l'ancienne surface topographique. D'autre part, des bancs de roches plus dures, ici et là, encadrent et protègent les schistes briovériens de la ligne des sommets. Mais pour saisir une explication d'ensemble des diverses anomalies dont nous venons de parler, il faut faire intervenir d'autres éléments. La plate-forme supérieure a subi des déformations dont nous allons maintenant rechercher les témoins.

a) Preuves d'un mouvement de bascule du N.-E. au S.-W.
(fig. 10 à 13).

En suivant la crête du Mené, divers faits attirent l'attention. Le sommet des croupes qui portent sur la carte au 1/80.000 le nom de Landes du Mené est constitué par une étroite surface relativement plane, suivie d'abord par le très vieux chemin de la Hutte-à-l'Anguille à Bel-Air et, pendant quelques kilomètres, par le chemin de fer départemental de Moncontour à Collinée. De part et d'autre, le relief s'abaisse brusquement sur des fragments de la plate-forme de Guémené-sur-Scorff, et l'on songe à un horst. L'altitude est de 304 mètres à la Croix-Bouillard, de 316 mètres aux Trois-Croix, de 315 mètres un peu plus loin en direction de Bel-Air. Si l'on se dirige maintenant de la Hutte-à-l'Anguille vers Plémet, le vieux chemin (43) se maintient pendant deux kilomètres sur un plateau dont l'altitude moyenne est de 290 mètres, puis il descend d'une manière continue par les cotes 265, 251, 233, 214. Nous sommes sur les vestiges d'un glacier dont nous avons déjà parlé.

À l'Ouest, aux environs de La Motte, l'altitude se relève jusqu'à la cote 270. Elle atteint même 277 mètres, sur un filon de quartz, il est vrai, mais qu'entoure un plateau schisteux de même niveau, dans les landes de Saint-Potan au N.-W. de la forêt de Loudéac. Si maintenant nous suivons la route nationale 778 de Loudéac vers la forêt de Lorges, nous découvrons à droite et à gauche un plateau

mamelonné que dissèquent les vallées d'un cycle plus récent et qui se tient à environ 250 mètres d'altitude. Il s'élève lentement vers le N.-E., là où des restes suffisamment étendus nous ont été conservés, sur la croupe qui porte la route de Saint-Hervé à Plouguenast en particulier ; c'est aussi l'impression qui se dégage de l'examen du relief vers le carrefour de Bel-Air (44), près de la station de la Motte. Prolongée vers le N.-E., cette pente irait rejoindre la ligne de crête du Mené.

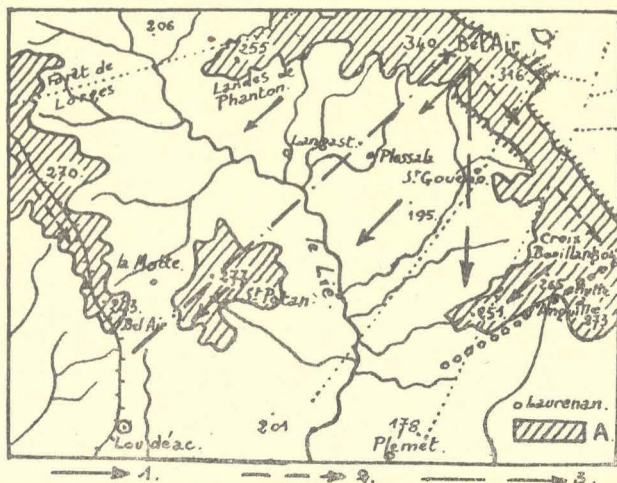


Fig. 13. — Le bloc basculé du Mené. Carte schématique.

Echelle : 1/300.000

A : Vestiges de la surface supérieure (quadrilatère). — 1 : Pente primitive du glacier. — 2 : Déformation tertiaire. — 3 : Résultante (pente générale).
 — — — : Axe de déformation maxima. — : failles anciennes. —
 IIIIII : Abrupt de faille ou flexure probable. — ooooooo : Flexure probable.

Il semble donc que tout le quadrilatère en question soit basculé du N.-E. au S.-W. Les limites du compartiment ainsi déformé seraient marquées soit par des failles, soit par des flexures. Il semble bien que l'abrupt limitant au Sud-Est les hauteurs du Mené, au-dessus de Saint-Gilles et de Saint-Gouéno, soit un abrupt de faille mis en évidence par la reprise de l'érosion qui entraîna le développement de la plate-forme de Guémené-sur-Scorff. Les chemins de terre gravissent péniblement la pente extrêmement raide qui conduit vers le sommet des croupes et, pour franchir celles-ci, la route de Saint-Gouéno à Collinée se faufille en lacets dans un profond vallon. La faille ancienne (45) qui limite au Sud le Dévonien dans la forêt de Lorges dénote la présence d'une zone faible sur la limite Nord du compartiment basculé. Les grandes failles du Mené (46), dont les unes s'orientent du N.-E. au S.-W. au voisinage du glacis méridional et les autres perpendiculairement à cette direction, non loin des sommets, conduisent à une conclusion identique. L'existence d'un tel mouvement de bascule dans une

région affectée déjà par de grands accidents tectoniques antérieurs n'est pas pour surprendre.

Des mouvements du même genre expliquent sans doute les anomalies du relief dans la haute forêt de Paimpont. Là aussi, la présence de failles anciennes a pu faciliter les mouvements postérieurs de certains compartiments de terrain (47). En effet, la plate-forme supérieure s'abaisse de 255 mètres à 200 mètres environ, suivant une pente supérieure à la pente générale de la région (fig. 14). Au N.-E. de Campénéac, une ligne droite limite le compartiment basculé.

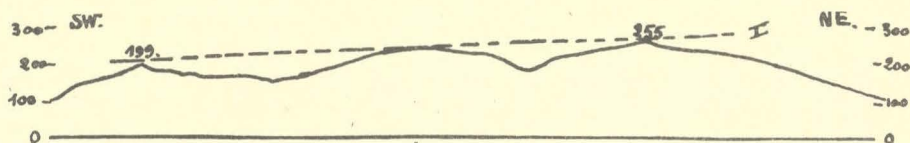


Fig. 14. — Le bloc basculé de la forêt de Paimpont

Echelle { L : 1/80.000
H : 1/20.000

Elle correspond, sur une partie de son trajet, au contact des schistes briovériens et des schistes de Montfort plus résistants; mais plus au Sud, ces derniers s'abaissent à moins de 150 m. alors qu'au Nord-Ouest, la ligne en question, suivie par deux ruisseaux divergents, isole une apophyse des mêmes schistes dans laquelle l'altitude s'abaisse de plus de 30 mètres. On songe à la présence possible d'une faille ou d'une flexure accentuée. Dans cette région de la forêt de Paimpont, les failles anciennes ne sont d'ailleurs pas rares; si l'on ajoute qu'il y a là des roches dures telles que le grès armoricain, plus apte à se briser qu'à se gauchir, on admettra facilement l'existence d'un bloc basculé et de failles ou de flexures relativement récentes. Ce sont, par exemple, des accidents de ce genre, l'un orienté N.-S., l'autre N.W.-S.E., qui limitent vraisemblablement à l'Ouest les reliefs dominant l'étang de Paimpont.

b) Existence d'un axe de déformation maxima dans la région du Mené.

Le sommet de Bel-Air se détache nettement au-dessus de la barre du Mené. S'élevant à 340 mètres, il domine toute la région. Il dépasse d'une vingtaine de mètres les sommets les plus élevés de la plate-forme supérieure dans la Bretagne centrale. Des pentes assez douces le raccordent aux croupes voisines. De loin, on a l'impression d'un dôme, d'un bombement local de la surface topographique dont on ne s'explique pas la présence. Il ne peut y avoir là un monadnock, témoin d'un relief antérieur à la plate-forme du Mené. Il serait le seul dans toute la région et, phénomène étrange, constitué par une des formations les moins résistantes qu'on y rencontre, les schistes briovériens. Il

faut, pour essayer de comprendre cette singularité, nous diriger vers le rebord opposé du quadrilatère dont il est question plus haut.

Entre la lisière N.-W. de la forêt de Loudéac et le petit bourg de La Motte, les landes de Saint-Potan (270 à 277 m.) dominent elles aussi la région environnante d'une vingtaine de mètres. Nous sommes ici sur un fragment relativement étendu de la plate-forme supérieure. Or, la ligne qui passe par la cote 277 et le sommet de Bel-Air a une pente sensiblement égale à celle de tout l'ensemble du compartiment basculé. D'autre part, cette ligne est orientée du N.-E. au S.-W. Il y a là comme les débris d'une zone surélevée sous l'influence d'un pli de fond à faible rayon de courbure, d'une sorte d'ondulation tectonique posthume de direction calédonienne (fig. 13).

Ainsi, le Mené et les hauteurs voisines dont l'orientation paraît dans l'ensemble indépendante de la structure du sol ne sont pas sans relations avec les grandes lignes de la tectonique ancienne. Toute la région correspond à une zone de moindre résistance et les grandes failles de l'ère primaire, sans manifester directement leur présence dans le relief actuel, ont en quelque sorte guidé les mouvements postérieurs sur les bords du compartiment basculé ; de même, l'influence lointaine des plissements calédoniens se retrouve dans l'orientation d'un axe de déformation maxima.

Ces mouvements sont antérieurs à la formation de la plate-forme de Guéméné-sur-Scorff. Celle-ci, qui sera plus tard affectée en même temps que sur la surface supérieure par un gauchissement d'ensemble entraînant des accidents locaux dans toute la région comprise à l'intérieur du quadrilatère de hauteurs dont il vient d'être question, ne porte pas trace de cette première série de déformations. Ces dernières se sont donc effectuées lentement, sans modifier sensiblement le tracé du principal cours d'eau, traversant la région du Nord au Sud ; il s'est enfoncé sur place pendant que ses affluents de gauche, favorisés par l'accroissement de pente entraîné par le mouvement de bascule, développaient au détriment du glacis les éléments d'une plate-forme plus basse. Il semble donc que les mouvements se produisirent au moment où l'ancêtre du Lié actuel était en plein travail d'approfondissement de son talweg, à la suite d'un mouvement négatif du niveau de base. Ils s'achevèrent alors que la vague d'érosion commençait à remonter le cours des petits affluents de gauche ; elle devait aboutir à la formation, dans la région de Langast, Plessala, Saint-Gouéno, d'une surface appartenant à la plate-forme de Guéméné-sur-Scorff. Plus au Sud, dans la forêt de Paimpont, l'encaissement de l'Aff, dans la partie E.-W. de son cours, se serait également effectué au cours du mouvement de bascule qui aurait donc été là aussi lent et progressif. L'érosion du deuxième cycle avait ici remonté plus loin que dans le Mené, le niveau de base marin étant plus proche. Mais les

cours d'eau dont la pente fut accrue par le mouvement de bascule virent leur travail entravé par la résistance du grès armoricain. Malgré tout, l'érosion des cycles postérieurs a démantelé le glacia primitif et la région à l'W. de Paimpont est comparable en bien des points au quadrilatère du Mené.

Ainsi, la plate-forme du Mené n'a laissé dans la Bretagne centrale que des vestiges, attaqués par les cycles d'érosion postérieurs, affectés dans la forêt de Quénécan comme dans l'Est de la région par des mouvements de bascule et des déformations dont il n'est pas possible, tant le démantèlement des reliefs est avancé, de retrouver ailleurs des exemples qui ont pourtant sans doute existé. C'est ainsi que le panorama découvert du haut de la butte de Lorette, vers le N.-W., permet de supposer l'existence d'une série de blocs appartenant à la surface supérieure, et basculés vers l'Ouest à partir du rocher de Saint-Mayeux (316 mètres), de la côte 300 à l'Est de l'étang de Gourveaux et de la Butte Saint-Michel (320 mètres). Du signal de Malabry (309 mètres), comme de la chapelle de Lorette (298 mètres), le relief s'incline aussi vers l'Est et le N.-E. (48). Ces accidents ne sont pas en rapport avec l'inclinaison des couches dévoniennes dans les ondulations secondaires du synclinorium de Châteaulin (voir fig. 5). La dissymétrie du relief se produit perpendiculairement à ces ondulations. Des vallées N.-S. encadrent les blocs. Ont-elles constitué des zones de moindre résistance favorables à la déformation, ou bien ont-elles utilisé ultérieurement la faille ou la flexure qui doit leur correspondre ? Il n'est pas possible actuellement de conclure. Une de ces failles a été reconnue par Kerforne à l'W. du rocher de Malabry, au-dessus de Mûr. Des accidents secondaires du même genre peuvent expliquer également les gradins caractéristiques qui marquent la descente de la Butte Saint-Michel vers l'Oust (fig. 15-16-17).

Les points les plus élevés de la plate-forme du Mené atteignent — Bel-Air mis à part — l'altitude de 320 mètres. A mesure que l'on va vers le S.-E., cette altitude diminue. Dans la forêt de Paimpont, où les grès armoricains ont aussi conservé quelques témoins de la surface ancienne, le signal de Haute-Forêt n'atteint plus que 255 mètres. Il y a là l'indice d'une déformation plus récente, puisque la plate-forme de Guéméné-sur-Scorff va nous en offrir, cette fois, des exemples.

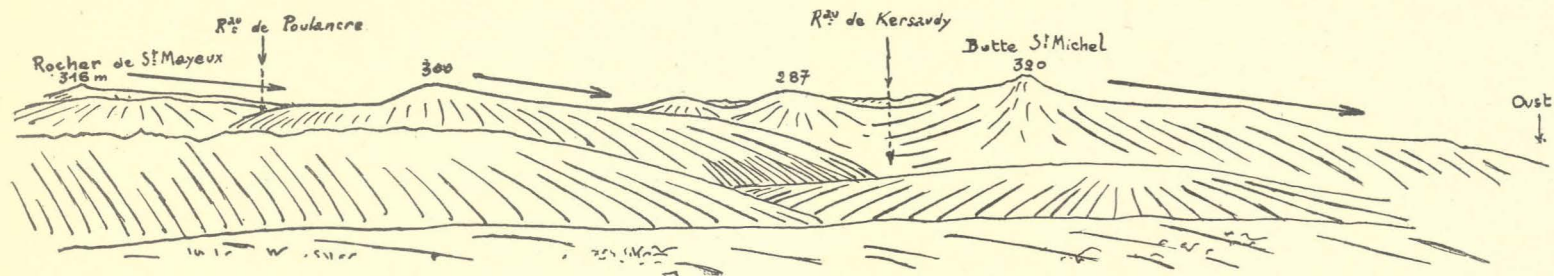


Fig. 15. — Panorama vu de la butte de Lorette vers le N.-W.

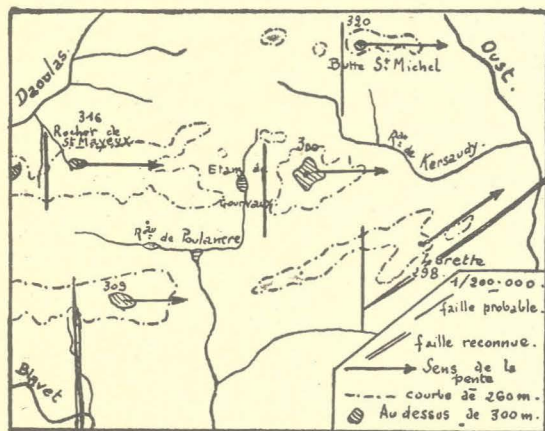


Fig. 17

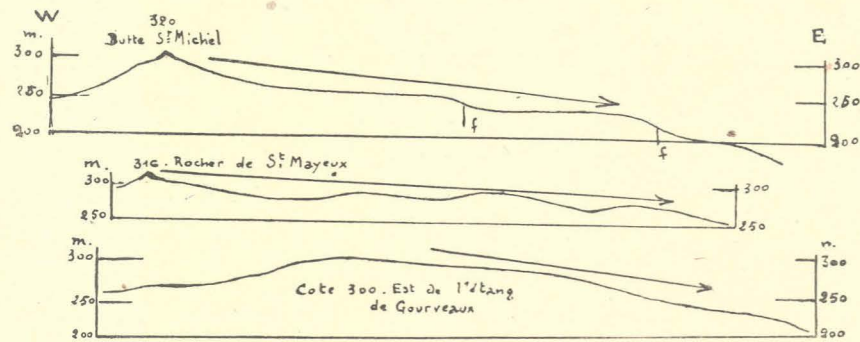


Fig. 16. — Profils, d'après le 1/40.000, des 3 crêtes signalées sur le panorama.

Echelle { Longueurs : 1/40.000
Hauteurs : 1/10.000
f : faïlles probables.

Fig. 15, 16, 17. — Les déformations probables de la plate-forme du Mené entre l'Oust et le Daoulas

La Plate-Forme de Guémené-sur-Scorff

(fig. 8)

I. Aspects et répartition des fragments conservés

Les reliefs appartenant à la surface supérieure dominant partout des fragments d'une plate-forme plus basse d'une centaine de mètres. Celle-ci est bien représentée dans toute la partie occidentale de la région, en particulier autour de Guémené-sur-Scorff où elle présente des aspects variés et pleins d'enseignements.

Elle s'étend ici entre les limites de la Bretagne centrale au N. et à l'W., la forêt de Quénécan, à l'Est et la bande de schistes briovériens qui, du Faouët et de Meslan jusqu'à Cléguérec, coupe transversalement le massif granitique et granulitique. On la retrouve au Sud de cette bande, où elle est bien conservée entre le Sar et le Blavet ; mais plus loin vers l'Ouest, elle est beaucoup plus altérée.

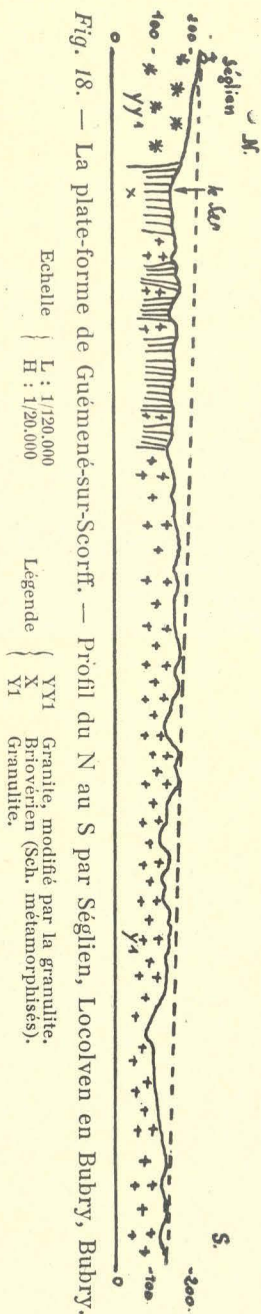
La même plate-forme se continue entre les crêtes parallèles qui longent la section W.-E. du Blavet, autour et à l'intérieur du quadrilatère oriental, ainsi que dans le massif granitique de Gommené. Enfin, des témoins apparaissent encore autour des hauteurs boisées de Paimpont et sur la limite méridionale de la région étudiée. Elle tranche des roches variées : micaschistes au Nord-Est, formations dévoniennes au Nord-Ouest, schistes de Montfort au Sud-Est, granite et granulite surtout. On la rencontre aussi dans les schistes briovériens, mais sur de faibles espaces. Les fragments conservés de la plate-forme de Guémené-sur-Scorff ne sont pas répartis au hasard. En examinant leurs aspects dans l'Ouest de la région d'abord, ailleurs ensuite, nous rechercherons les faits qui expliquent ici et là sa conservation.

a) La plate-forme de Guémené-sur-Scorff dans l'Ouest de la région (fig. 18).

De la Butte de Miniou, près de Rostrenen, on découvre tout autour une vaste surface dont l'altitude varie entre 200 et 220 mètres. Elle s'étend à la fois sur le bassin de Châteaulin au Nord et sur la Bretagne centrale au Sud.

Dans cette direction, le paysage est celui des pays granitiques : peu d'arbres, sauf dans les parties basses, des vallées larges et à peine marquées, des buttes nombreuses d'altitude variée, vestiges de la plate-forme du Mené. La plate-forme de Guéméné-sur-Scorff, bien représentée au Nord sur les schistes tendres du bassin de Château-lin, était ici en voie de formation lorsque fut interrompu le cycle d'érosion qui lui correspond. La conservation en roches tendres de cette plate-forme n'a rien d'anormal, et le fait qu'en roches dures elle n'est qu'imparfaitement réalisée l'explique suffisamment : l'érosion travailla plus vite dans les schistes carbonifériens que dans le massif granitique lors de sa formation ; d'autre part, nous sommes ici loin du niveau de base marin et les cycles postérieurs n'ont pu remonter jusque-là. C'est aussi pourquoi la même surface se retrouve à 190-200 mètres, sur des dépôts tertiaires qui n'offrent pourtant aucune résistance à l'érosion, entre Plouray, Langonnet et l'extrémité orientale de la Montagne Noire, sur la lande de Kérivoal et à l'Est de celle-ci dans une région marécageuse où les vallées mal dessinées sont l'indice d'une topographie sénile.

Au Sud, des témoins de la plate-forme supérieure formant une traînée discontinue de la Montagne Noire à la forêt de Quénécan, la plate-forme de Guéméné-sur-Scorff se retrouve déjà plus disséquée par les cours d'eau. Au voisinage de la bande des schistes briovériens, les vallées s'encaissent davantage. La plate-forme est surtout conservée autour de Séglien où



elle atteint 223 à 224 mètres. Elle passe ici, sur la bordure orientale du massif de Pontivy-Guémené, du granite aux schistes briovériens et à la granulite. Dans les landes de Pendavat, à l'Est de Séglien, dans la région de Malguénac, Guern et Le Sourn près de Pontivy, s'étend un plateau aux ondulations molles, au drainage incertain, témoignage de la conservation d'une vieille surface topographique (49).

Mais plus à l'Ouest, au voisinage du Scorff, la plate-forme n'est plus représentée dans la granulite que par des témoins isolés, de 180 mètres environ d'altitude, au Sud de Lignol. Dans les schistes briovériens de Guémené au Faouët, on ne la retrouve plus. Et au Sud-Est, il en est de même vers Bubry, Melrand et Bieuzy. Nous sommes fréquemment ici sur les micaschistes qui n'ont pas offert à l'érosion une résistance égale à celle de la granulite saine de Guern et de Malguénac. Pourtant, autour de Bubry, la granulite s'étend sur une vaste surface. Il est donc nécessaire de distinguer, selon les lieux, des facteurs divers qui expliquent la conservation ou l'altération de la plate-forme.

L'inégale résistance des roches à l'érosion a joué son rôle là où le travail d'un nouveau cycle a pu s'accomplir. La structure a orienté les actions qui tendaient à démanteler l'ancienne surface. Ceci est facile à constater en descendant les cours d'eau importants, le Blavet, le Sar et le Scorff : la destruction de la plate-forme ancienne est d'autant plus avancée que les roches sont moins dures. Mais à mesure que l'on remonte le cours des rivières, l'attaque du relief est moins poussée. Et, dans les zones de partage des eaux, la surface a été conservée, même sur les schistes briovériens, comme entre Malguénac et Séglien, dans les Landes de Pendavat.

b) Les fragments de la même plate-forme dans le reste de la Bretagne centrale (Planches I B, II, III B et C).

Les mêmes remarques peuvent être faites partout où s'étendent des fragments de la plate-forme de Guémené-sur-Scorff.

Dans le quadrilatère compris entre Le Quillio, Saint-Caradec, Saint-Connec et Saint-Guen, au pied des Landes de Lorette, l'altitude varie de 180 à 220 mètres. Les cours d'eau ont abaissé la surface ancienne au voisinage de leurs vallées, mais entre les sources des affluents du Blavet et des affluents de l'Oust elle est encore conservée, comme elle l'est à l'Ouest des hauteurs qui portent la route et la voie ferrée de Loudéac à Saint-Brieuc, là où l'érosion des petits affluents de gauche de l'Oust ne l'a pas encore fait disparaître. Entre ces hauteurs, les Landes de Phanton et celles du Mené, là où son développement fut favorisé par l'inclinaison du glaciais dont il est question plus haut, elle s'est conservée sur les micaschistes et les îlots granitiques. Au nord de la Bretagne centrale, elle est bien représentée autour de Ploec, dans la partie supérieure du cours du Lié. Elle

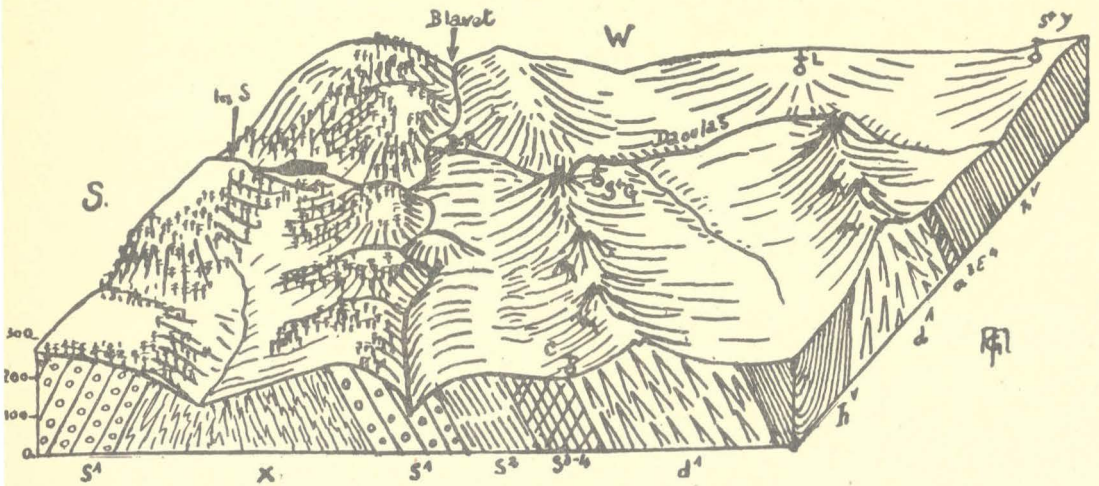


Fig. 19. — Formes de relief de la plate-forme supérieure.

Bloc diagramme de la région à l'W. de Caurel : à gauche (Sud) Forêt de Quénécan ; dans l'angle Sud-Est : bloc basculé. — A droite : topographie appalachienne crêtes Gouarec-Caurel-Mûr et Laniscat-Saint-Mayeux. — Les S : les Salles. — BR : Bon-Repos. C : Caurel. S-G : S-Gelven. — L : Laniscat. — S'Y : St-Ygeaux.

S1 : grès armoricain. — X : briovérien. — S2 : Sch. ordoviciens. — S3-4 : Sch. et grès gothlandiens. — J1 : dévonien (sch. et grès). — h' : sch. carbonifériens. — A3 et 4 : diabase schisteuse.

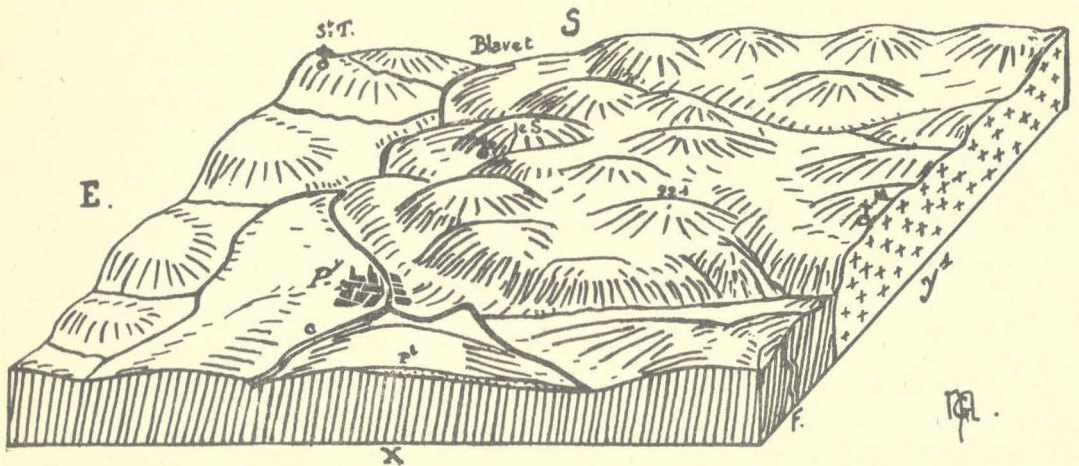


Fig. 20. — Formes de relief de la plate-forme de Guémené-sur-Scorff

Bloc diagramme de la région de Pontivy. — S-T : St-Thuriau. — Py : Pontivy. — le S : le Sourn. — M : Malguénac. — C : Canal de Nantes à Brest. — X : briovérien. — Y1 : Granulite. — P : Pliocène. — F : Faille ou flexure probable.

Perspective cavalière.

Echelle { des longueurs : 1/100.000
des hauteurs : 1/20.000

s'étend aussi à 200 mètres d'altitude moyenne sur le massif granitique de Gommené, même auprès du Ninian, car en roches dures, mais elle est profondément entaillée par les vallons d'un cycle plus récent. Et à l'Ouest de ce massif, on la retrouve au Nord de La Ferrière, dans la « Lande du Mine-rais », sur un plateau s'élevant à 180-190 mètres, et constitué par des formations tertiaires recouvrant le Briovérien. Il y a là, en effet, une région de sources entre le Ninian et le Lié. Plus bas, en approchant de ce dernier cours d'eau, l'érosion a fait disparaître l'ancienne surface topographique.

Il faut descendre beaucoup plus au Sud, sur les terrains plus résistants qui entourent le grès armoricain de la forêt de Paimpont, pour retrouver des altitudes supérieures à 180 mètres. Enfin, sur la bordure méridionale de la région, elle est réduite à quelques petites surfaces planes isolées dans la région granitique de Plumelec, Lizio, Cruguel où elle n'atteint guère que 160 à 170 mètres, de même que dans la forêt de Lanvaux et dans les pinèdes voisines, où elle n'atteint 175 mètres qu'en un point. Des cotes identiques peuvent être notées plus à l'Ouest, dans la granulite, sur un étroit plateau au Nord de Quistinic.

Partout ailleurs, c'est-à-dire surtout dans la majeure partie de la zone des schistes briovériens, la plate-forme de Guémené-sur-Scorff a disparu.

2. Tendance à la formation d'une plate-forme plus basse

Si l'on parcourt cette région, on constate en effet que l'érosion, dans la majeure partie des cas, a substitué une topographie très variée dans le détail à la surface plane correspondant à la plate-forme de Guémené-sur-Scorff. Les cotes sont extrêmement variées, oscillant entre 160 et 130 mètres, s'abaissant à 100-120 mètres, parfois, au voisinage des cours d'eau, dans les schistes briovériens, alors que sur le même parallèle, la granulite du massif de Pontivy atteint 180 à 200 mètres. La plate-forme de Guémené-sur-Scorff, attaquée par l'érosion d'un cycle plus récent, est en voie de disparition. Son altération est surtout sensible dans les roches tendres (fig. 21).

Nous avons vu qu'en bordure de la forêt de Paimpont, les schistes briovériens formaient des zones plus basses que les schistes de Montfort, de même qu'entre Lignol et Le Faouët ils occupaient une bande évidée entre les plateaux granitiques voisins. Par contre, au Sud de la région, où l'altitude moyenne est plus basse, autour de Billio, Cruguel, Lizio, on atteint encore plus de 160 mètres sur le granite. Mais cette correspondance entre la conservation de l'ancienne surface

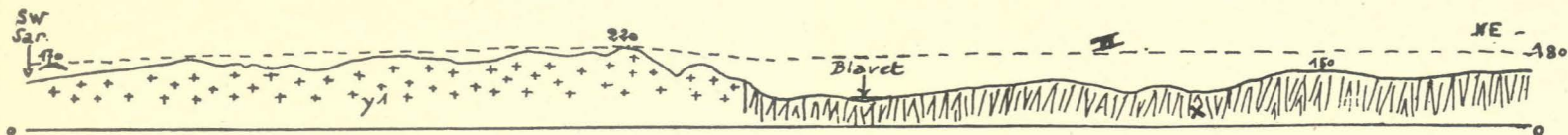


Fig. 21. — Profil suivant une ligne N.E.-S.W., passant au Nord de Croixanvec, Stival, Guern et montrant l'altération dans les sch. briovériens (x) de la plate-forme de Guéméné-sur-Scorff conservée dans la granulite.

Echelle { L : 1/100.000
H : 1/20.000

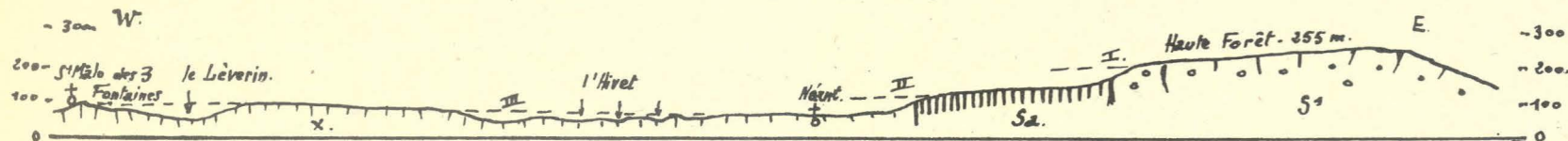
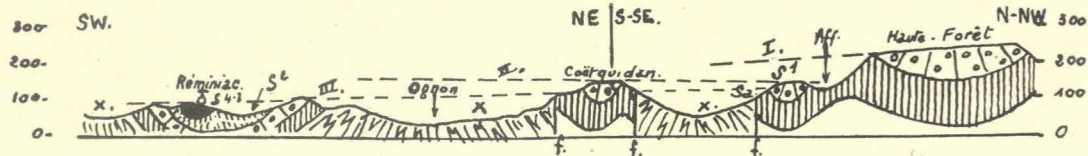


Fig. 22. — a) Profil à l'Ouest de la forêt de Paimpont

Echelle { L : 1/100.000
H : 1/20.000

Légende { X : Briovérien.
Sa : Sch. et poudingues de Montfort.
S1 : Grès armoricain.



b) Profil NS (en gros) par la forêt de Paimpont et l'ellipse de Reminiac

Echelle { L : 1/200.000
H : 1/20.000

Légende { I : Surface du Mené.
II : de Guéméné-sur-Scorff.
III : — Néogène.

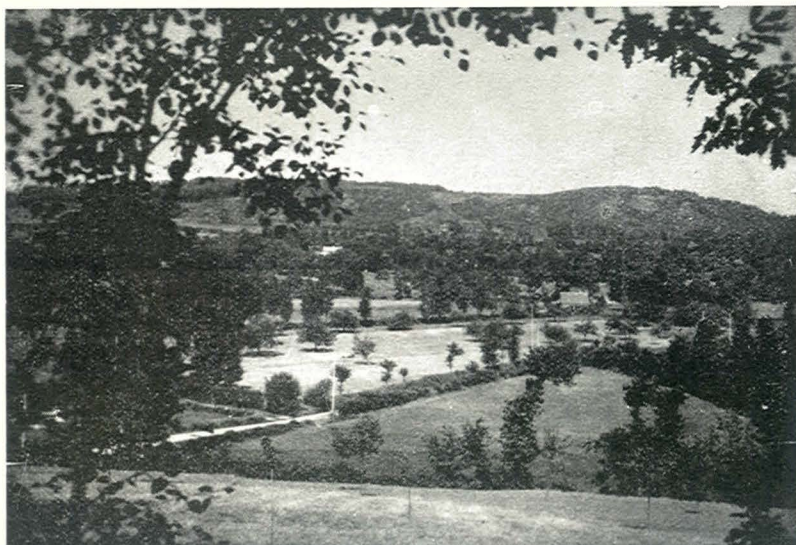
S 4 3 : Grès de Poligné S 2 : Schistes ordoviciens

Remarquer : a) la fréquence du phénomène d'inversion du relief. — b) l'influence du mouvement de bascule vers le Sud du bloc de Haute-Forêt sur l'accentuation de la pente de la surface supérieure, celle du mouvement de bascule vers le Nord du bloc de Coëtquidan, renversant la pente normale de la surface II.

La surface de Guémené-sur-Scorff



A. — La surface vue vers le S.-E. des hauteurs de Caurel
« Lac » de Guerlédan. Au premier plan, reboisement de la lande
en résineux. — Procession sur le chemin de crête. Cette dernière
est jalonnée de monuments mégalithiques et de fontaines aujourd'hui
sanctifiées.



B. — Apophyse de la même surface entre les hauteurs de
Quénécan et les crêtes appalachiennes du Nord (visibles
au fond). — Pommiers dans les champs.

et la présence de roches dures n'est pas parfaite. La plate-forme de Guémené-sur-Scorff ne se retrouve plus sur la granulite du massif de Pontivy en approchant de la limite S.-W. de la région, ni aux environs de Bubry. En bref, l'ancienne surface a souvent disparu au voisinage des cours d'eau, plus rapidement dans les roches tendres que dans les formations résistantes. Il n'y a rien là que de très naturel à la suite d'une reprise de l'érosion. La plate-forme de Guémené-sur-Scorff a donc été soumise aux attaques d'un nouveau cycle qui tendait à former à ses dépens une plate-forme plus basse.

Peut-on retrouver, dans la Bretagne centrale, des témoins de cette dernière surface ? Si l'on contemple la région de Cléguérec, du rebord des fragments conservés de la plate-forme de Guémené-sur-Scorff qui la domine au Sud, on a l'impression qu'une surface plane s'étale plus bas dans les schistes. Mais nous sommes sur un point élevé, d'où les différences de détail s'atténuent ; notre observation ne peut permettre de conclure : l'altitude varie en effet de 110 à 170 mètres dans la région de Cléguérec. D'autre part, si des hauteurs situées au Nord de Loudéac, on examine la zone schisteuse drainée par l'Oust, on ne distingue nulle part une séparation nette entre deux surfaces topographiques, si ce n'est au contact du massif granitique de Pontivy (50). Dans les schistes, la pente paraît s'abaisser continuellement vers le Sud, jusqu'aux hauteurs méridionales, mieux marquées d'ailleurs à l'W. qu'à l'E. Il semble donc que la très grande diversité des cotes comprises entre 120 et 160 mètres puisse s'expliquer ainsi. L'œuvre du cycle d'érosion attaquant la plate-forme de Guémené-sur-Scorff est plus ou moins avancée pour chaque cours d'eau selon sa puissance d'une part, la proximité du niveau de base marin ou du niveau de base local d'autre part. Il apparaît donc très difficile d'isoler, ici et là, les éléments d'une surface correspondant, pour ce cycle, à l'achèvement du travail.

Pourtant, on peut tenter de rechercher les limites approximatives d'une telle surface en partant des régions voisines où elle est bien développée : le bassin de Rennes et la plate-forme d'érosion côtière par exemple. Il semble alors que le seuil d'Ilifaut, la région comprise entre la forêt de Paimpont, les zones granitiques méridionales et la lisière Nord de la forêt de Lanouée appartiennent à cette surface. On la retrouve de Lignol au Faouët et dans le bassin de l'Evel, affluent de gauche du Blavet. Plane, dans le seuil d'Ilifaut, et présentant bien l'aspect d'une plate-forme d'érosion plus basse que les fragments de la plate-forme de Guémené-sur-Scorff conservés sur le granite de Gommené, elle se distingue souvent difficilement ailleurs des restes plus ou moins mal conservés de cette surface. La ligne de raccordement entre les deux plates-formes d'érosion est en général malaisée à tracer quand la

différence d'altitude entre les deux surfaces est faible, et il serait illusoire bien souvent d'essayer de la reconstituer. Mais ici, la zone de raccordement est particulièrement étendue en profondeur. Enfin, la correspondance entre la zone attribuée à cette troisième plate-forme et la présence des schistes briovériens rend encore plus problématique la discrimination qu'il serait nécessaire de faire entre l'œuvre de chaque cycle et l'érosion différentielle pendant l'évolution d'un même cycle.

Malgré cette incertitude, on peut, en tenant compte des réserves précédentes, supposer qu'une bonne partie de la région comprise au-dessous de la courbe de 120 mètres peut être rattachée à une plate-forme inférieure dans laquelle les vallées actuelles marqueraient une reprise de l'érosion (fig. 22). D'ores et déjà en effet, nous pouvons signaler que l'étude du profil en long des cours d'eau permet de conclure à l'existence d'un cycle correspondant à ce niveau.

La Bretagne centrale est donc constituée essentiellement par une plate-forme de 180 à 220 mètres d'altitude, supportant des témoins d'une surface plus élevée et paraissant, au Sud-Est surtout, avoir subi une évolution tendant à former une plate-forme inférieure à la courbe de 120 mètres. Les éléments de cette dernière surface sont presque partout difficiles à isoler des restes de la plate-forme 180-220 mètres ; le cycle actuel est venu interrompre cette évolution.

3. Tendances locales à la formation d'une topographie appalachienne

(Planche IV)

Cette reprise de l'érosion tendait, sur la limite Sud de la région, vers la formation d'une topographie appalachienne qui s'amorce avec les vallées de l'Evel, du Tarun et de la Claie, creusées dans les schistes briovériens du synclinal de Malestroit par des rivières subséquentes. Elles sont dominées au Nord par une zone granitique et au Sud par la granulite feuilletée des Landes de Lanvaux (fig. 23). Cette dernière

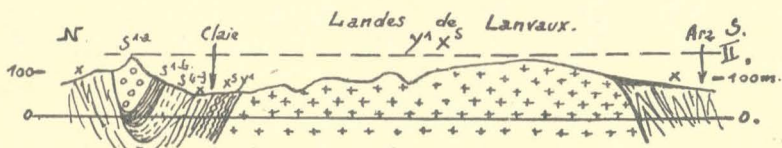


Fig. 23. — Topographie appalachienne au S. de la région
(Est de Saint-Jean-Brevelay)

Echelle { L : 1/100.000
H : 1/20.000

X : Briovérien. — X s Y 1 : Sch. micacés. — Y 1 X 3 : Granite feuilleté. — S 4-3 : Sch. de Camaret. S 1 { a : grès armoricain.
b : sch. et poudingues de Montfort.

ligne de hauteurs limite la région étudiée : la topographie appalachienne se développant surtout au Sud, c'est-à-dire en dehors de la Bretagne centrale, nous n'insisterons pas sur ses aspects.

Mais il est nécessaire de rapprocher cependant l'évolution qui tendait ici à la formation d'une topographie appalachienne et celle qui, à l'autre extrémité de la région étudiée, eut pour résultat la formation de crêtes parallèles dans le bassin supérieur de l'Oust et au Nord de la section W.-E. du Blavet, de Gouarec à Mûr. Là aussi, grâce à la disposition rubannée des affleurements, les roches relativement tendres ont permis le développement des cours d'eau subséquents et, en règle à peu près générale, les roches plus résistantes ont formé des lignes de relief (51). Le phénomène est particulièrement net autour de Merléac (52), de même qu'entre Uzel, Saint-Gilles-Vieux-Marché et Laniscat (53). Les schistes carbonifériens forment des zones déprimées par rapport aux terrains dévoniens. Elles correspondent à des ondulations synclinales secondaires du grand synclinal de Châteaulin. Enfin, entre le Dévonien et les grès armoricains de Lorette, le fond des vallées est constitué le plus souvent par des schistes ordoviciens ou gothlandiens. De la Lande de Lorette, en regardant vers l'Ouest et le Sud-Ouest, les traits caractéristiques de la topographie appalachienne apparaissent très nettement (fig. 24 et 25).

Toutefois, les deux zones où se manifeste une telle topographie dans la Bretagne centrale n'ont pas évolué simultanément. Les crêtes de Gouarec à Uzel sont des vestiges de la plate-forme de Mené ; l'érosion d'un cycle dont le terme final était la constitution d'une pénéplaine correspondant à la plate-forme de Guéméné-sur-Scorff mit souvent les roches dures en évidence, en travaillant plus rapidement dans les formations moins résistantes. Par contre, la topographie appalachienne du Sud s'est développée beaucoup plus tard, au détriment de la plate-forme de Guéméné-sur-Scorff. L'une et l'autre de ces régions ont vu leur évolution interrompue dans des conditions identiques, mais à des époques différentes, par un nouveau cycle d'érosion consécutif à un abaissement du niveau de base marin.

Un fait peut encore retenir l'attention : les crêtes rapportées à la plate-forme de Guéméné-sur-Scorff dans la zone Sud ont une altitude moins élevée que celle de la même plate-forme, là où elle est bien développée, entre la crête de Laniscat-Saint-Mayeux-Merléac et celle de Saint-Gelven-Uzel. Mais il n'y a pas là un phénomène particulier aux zones de topographie appalachienne ; les fragments conservés des deux plates-formes sont plus élevés à mesure que l'on va vers le Nord de la Bretagne centrale. C'est que toute la région, postérieurement à la formation des deux plates-formes, a été affectée par des déformations dont nous allons maintenant rechercher les traces dans le relief actuel.

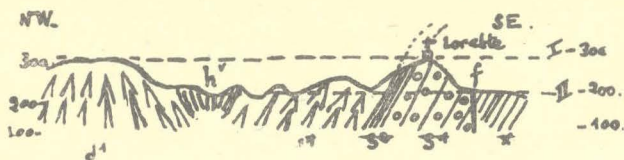


Fig. 24

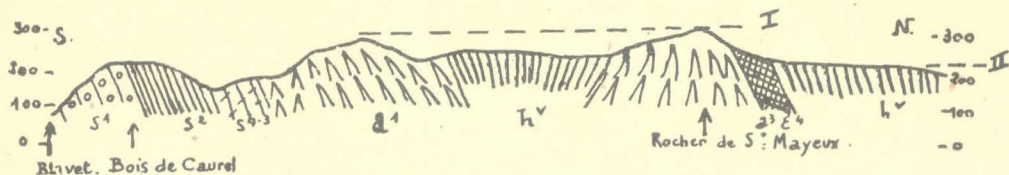


Fig. 25

Topographie appalachienne au Nord de la région

Echelle { Longueurs : 1/200.000 I : pf. du Mené.
Hauteurs : 1/20.000 II : pf. de Guémené-sur-Scorff.

Fig. 24 : Topo appalachienne à peine apparente dans la partie supérieure des petites vallées.

Fig. 25 : Evolution plus poussée.

X : Sch. briovériens. — S 1 : Grès armoricain. — S 2 : Sch. ordoviciens. — S 3-4 : Sch. et grès gothlandiens. — d 1 : Sch. grès et quartzites dévoniens. — h' : Sch. carbonifériens. — A 3 & 4 : Diabase schisteuse. — f : Failles.

4. Preuves d'une nouvelle phase de déformations

Nous avons vu qu'en divers points de la limite septentrionale de la Bretagne centrale, le relief atteignait l'altitude maxima de 320 mètres. Les témoins les plus élevés de la surface supérieure ne dépassent pas cette cote en dehors des parties de la plate-forme affectées, comme Bel-Air, par des déformations antérieures à celles dont il va être question (54). Si nous descendons vers le Sud, l'altitude s'élève seulement à environ 300 mètres au Sud-Est des Landes du Mené, à 287 mètres au S.-W. de la forêt de Quénécán. Enfin, le point culminant de la forêt de Paimpont n'atteint plus que 255 mètres. En somme, les vestiges de la surface supérieure ont une altitude décroissante du Nord au Sud.

Il en est de même pour la plate-forme de Guémené-sur-Scorff. Son altitude est voisine de 220 mètres au Nord de la région. Elle n'atteint plus que 175 mètres au-dessus de Quistinic et dans les Landes de Lanvaux. La différence d'altitude entre les vestiges non déformés des deux surfaces est sensiblement la même partout ; les deux surfaces ont donc été déformées simultanément (55).

Cette déformation est postérieure à l'attaque de la plate-forme de Guémené-sur-Scorff par le cycle d'érosion qui travaillait à l'élaboration d'une surface plus basse. En effet,

une pente régulière du Nord vers le Sud se remarque dans la zone des schistes briovériens où se manifeste surtout l'œuvre du 3^e cycle d'érosion. Il faut vraisemblablement attribuer une telle déformation des plates-formes anciennes à des mouvements épirogéniques ayant provoqué un bombement à rayon de courbure peu accentué de la surface topographique. La pente générale est orientée Nord-Sud, au Nord et à l'Ouest de la région. Au Sud, une pente W.-E. se manifeste dans les Landes de Lanvaux. La déformation de la surface ancienne paraît avoir, dans toute la partie Sud-Est de la région, une orientation générale du N.-W. au S.-E. Tout se passe comme si un affaissement local s'était produit dans la région de Ploërmel, en même temps qu'en dehors de la Bretagne centrale dans toute la vallée de la Vilaine. Il n'y a rien là qui puisse étonner. On sait en effet qu'un tel mouvement devait entraîner au Miocène la transgression falunienne. La région de Ploërmel correspondrait à une zone de subsidence locale, annexe de celle de la basse Vilaine et des marais de Redon (56). Elle attire les confluences hydrographiques et forme le centre d'un éventail d'affluents de l'Oust descendant du N. et du N.-E. L'orientation générale de l'Oust est en rapport avec cette tendance à l'affaissement. La permanence de cette dernière explique enfin l'accumulation dans cette région des sédiments pliocènes et des alluvions quaternaires.

Ces phénomènes se traduisent dans le détail par des déformations locales. Celles-ci, impossibles à discerner dans les zones attaquées par l'érosion du 3^e cycle, en raison de l'état inachevé du modelé, doivent être recherchées dans les régions où sont conservés des vestiges suffisamment étendus de la topographie ancienne, c'est-à-dire surtout là où s'étendent des fragments assez vastes de la plate-forme de Guémené-sur-Scorff. Sur le plateau du camp de Coetquidan, l'on remarque une anomalie dans l'inclinaison vers le Sud de la surface de Guémené-sur-Scorff (fig. 22 b.). Elle peut s'expliquer par le mouvement de bascule vers le Nord d'un bloc faillé. Mais ces mouvements sont surtout sensibles à l'Ouest de Pontivy.

Dans une note sur le relief et l'hydrographie de la région de Guémené-sur-Scorff (57), M. R. Musset a montré l'existence, autour de Séglien, Malguénac, Guern, Le Sourn, d'accidents perpendiculaires N.W.-S.E. et N.E.-S.W., transformant la surface plane primitive en une sorte de « damier à compartiments inégalement abaissés ou surélevés ». Cette région fut le siège de mouvements tectoniques anciens. Une flexure ou une faille paraît marquer la limite du Briovérien et du Silurien. L'érosion l'a rajeunie et mise en évidence au contact des schistes précambriens et du grès armoricain, au pied des hauteurs de Saint-Guen et de Lorette (58) comme sur la lisière Sud-Est de la forêt de Quénécan. L'accident récent le plus net est celui qui, du N.-W. au S.-E., marque la limite de l'ancienne surface

topographique entre Cléguérec et Pontivy. On peut être tenté d'attribuer à un accident identique la rupture de pente parallèle au Blavet à l'Ouest de Pontivy, de part et d'autre du bourg de Le Sourn. Toutefois, la coïncidence entre cette ligne de relief, bien marquée il est vrai, et le contact de la granulite avec les schistes briovériens de la vallée du Blavet invite à la prudence. Une autre déformation est par contre sensible dans les Landes de Pendavat. L'altitude s'élève de 180 à 227 mètres suivant une pente continue dans les schistes. Il y a vraisemblablement là un bloc basculé du N.-W. au S.-E., limité de chaque côté, mais surtout au S.-W. par des pentes assez rapides (59) (fig. 26).



Fig. 26. — Profil N.W.-S.E. par la cote 227 (Moulin de Trescoët en Séglien) et les plateaux au Nord de Malignac.

Bloc basculé (ab) dans les sch. briovériens métamorphisés par le voisinage de la granulite. — f : faille ou flexure probable au contact des sch. et de la granulite.

Echelle { L : 1/80.000
H : 1/20.000

Des mouvements du même genre expliquent sans doute l'allure du relief dans le coude du Blavet auprès de Quistinic. La surface topographique appartenant à la plateforme de Guéméné-sur-Scorff s'abaisse du N.-W. au S.-E. et des fractures affectent vraisemblablement ici la granulite (60) (fig. 27).

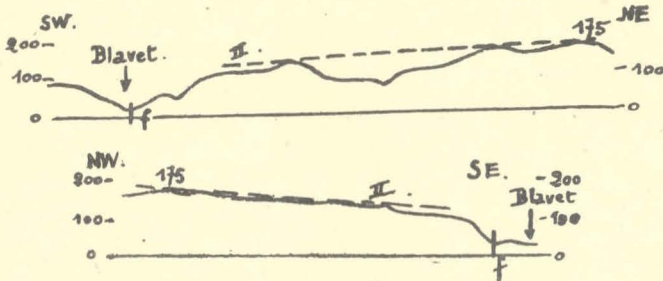


Fig. 27. — Le bloc basculé de Quistinic

Echelle { L : 1/80.000
H : 1/20.000 f : faille probable.

Dans cette région de Quistinic, comme à l'Ouest de Pontivy, la présence de failles anciennes, la dureté des roches granulitiques qui se brisent au lieu de se gauchir expliquent

suffisamment l'existence de blocs basculés (61) et de failles récentes. Dans toute la région étudiée, les failles sont d'ailleurs nombreuses et nous montrerons plus loin leur influence sur le tracé des cours d'eau actuels. Les déformations tertiaires ont pu faire rejouer certains compartiments de la surface supérieure affectés par la première phase de déformations, accentuant la pente primitive. Il semble bien qu'il en fut ainsi pour l'angle S.-W. du quadrilatère du Mené, à partir de la cote 277, entre La Motte et la forêt de Loudéac (fig. 28).

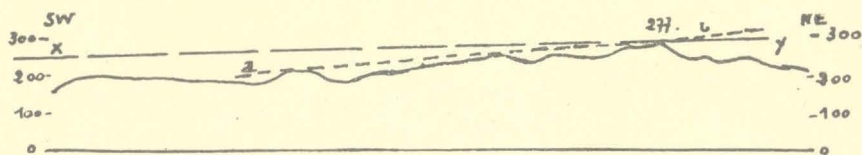


Fig. 28. — Compartiment du glacis du Mené ayant rejoué au Tertiaire

Xy : Pente primitive : Ligne cote 277, Bel-Air.

ab : Pente actuelle.

Echelle { L : 1/80.000
H : 1/20.000

En résumé, un relief peu différencié, dont l'analyse nécessite, avec de la prudence, un effort d'abstraction et de schématisation, tel est le caractère topographique le plus évident de la Bretagne centrale. Il importe d'essayer maintenant de marquer les grandes étapes de sa formation.

B) La Formation du Relief

CHAPITRE PREMIER

Esquisse rapide de l'évolution antérieure au Tertiaire

Quelque intérêt que puisse présenter l'histoire des grands mouvements orogéniques de l'ère primaire, elle ne peut guère contribuer à l'explication du relief actuel de la Bretagne centrale. Après la surrection des grandes chaînes calédoniennes et hercyniennes, une longue période de dénudation, usant les plis jusqu'à leur racine, fit en effet disparaître les anciennes montagnes du Massif Armoricain. La structure ne fait qu'orienter parfois, nous l'avons vu, la topographie actuelle et les détails d'adaptation de l'une à l'autre sont moins frappants que certains exemples d'inversion du relief. Si les vallées de l'Evel et de la Claie, comme les vallons qui séparent les crêtes parallèles de Gouarec à Uzel occupent des ondulations synclinales, c'est pure coïncidence entre la présence de telles ondulations et celle de terrains relativement peu résistants. La même coïncidence explique l'existence d'une zone basse par rapport aux reliefs voisins dans le « bassin » de Châteaulin. Mais Bel-Air est aussi dans un synclinal et les vestiges de la plate-forme supérieure sont indépendants de la grande voûte anticlinale traversant d'W. en E. la région et dont rien, dans la topographie, ne décèle la présence. Les exemples d'inversion du relief sont d'ailleurs fréquents en Bretagne (62).

Les pénéplanations successives se poursuivirent durant l'ère secondaire et l'on peut conclure qu'au début de l'Eogène, les fragments conservés des plates-formes du Mené et de Guémené-sur-Scorff avaient une étendue sensiblement égale à celle qu'elles ont gardé dans la région. En effet, si la rareté des formations tertiaires ne permet pas de reconstituer aisément l'allure de la surface sur laquelle elles se sont déposées, elles fournissent cependant des indications précieuses, pouvant être complétées par les données plus abondantes que l'on obtient ailleurs. Il faut aller chercher en dehors de la Bretagne centrale, dans le bassin de Rennes,

sur le littoral et sur les marges du Massif armoricain, les renseignements complémentaires sans lesquels ceux que l'on obtient ici n'ont pas toute leur signification.

Ainsi, en étudiant, sur la bordure orientale du Massif armoricain, la surface qu'il désigne sous le nom de plate-forme de Jublains, M. Musset aboutit à la conclusion suivante : la plate-forme en question est héritière d'une pénélaine dont la formation était achevée à la fin du secondaire (63). Les surfaces supérieures, dont l'une correspond à la plate-forme de Guémené-sur-Scorff et l'autre à celle du Mené sont évidemment plus anciennes. Mais l'absence de dépôts superficiels antérieurs à l'Eocène ne permet pas d'apporter à leur sujet des précisions plus grandes. On ne peut discerner les modifications subies, durant l'ère secondaire, par la pénélaine qui a donné naissance à la plate-forme de Guémené-sur-Scorff. Quant à la plate-forme du Mené, nous avons vu qu'elle avait subi des déformations très anciennes, puisqu'antérieures à l'achèvement de l'évolution qui devait aboutir à la formation d'une surface d'érosion plus basse.

L'ère secondaire, sans être marquée par des mouvements orogéniques de grande amplitude, n'a pas été pour la Bretagne centrale une période de parfaite stabilité (64).

Des déformations locales, dont les plus importantes s'orientent parallèlement aux grands accidents tectoniques de l'ère primaire, affectent la surface supérieure ; elles sont comme l'écho affaibli d'une phase déjà lointaine d'activité orogénique. Elles ont été suivies par une longue période de dénudation dont l'histoire nous échappe. Nous n'en apercevons que le résultat final : la formation, puis le démantèlement partiel de la plate-forme de Guémené-sur-Scorff sous l'action des cycles d'érosion successifs dont l'existence témoigne des oscillations du niveau de base marin.

CHAPITRE 2

Mouvements épirogéniques et déformations tertiaires

Nous les avons mis en évidence en examinant les formes topographiques. Nous verrons, en étudiant la formation du réseau hydrographique, que l'écoulement des eaux devait s'effectuer, antérieurement aux déformations tertiaires, du N. au S. dans la majeure partie de la région. Nous pouvons donc nous représenter les deux plates-formes comme inclinées légèrement du Nord vers le Sud. Les mouvements épirogéniques tertiaires allaient accentuer cette pente générale, déformer la plate-forme de Guémené-sur-Scorff, en même temps qu'un affaissement du sol allait entraîner, à l'Est de la région, une transgression marine.

I. Les déformations antépliocènes

Lorsqu'on veut essayer de dater, même avec une précision relative, les mouvements épirogéniques tertiaires dans la Bretagne centrale, on se heurte à une difficulté déjà signalée : l'insuffisance des formations tertiaires.

Les grès éocènes (Bartoniens) fournissent pourtant au problème des données intéressantes. On les rencontre notamment près de Malestroit, à 100 mètres environ d'altitude (65), et près de Plémet. Le premier dépôt, peu important, représente les vestiges d'une formation plus étendue qui aurait remblayé le fond d'une cuvette. Les déformations ultérieures et l'érosion du cycle actuel ont fait disparaître les grès éocènes ; ils ont seulement été conservés sur la crête dominant Malestroit, hors d'atteinte du nouveau cycle. Dans le second dépôt, des sables sidérolithiques sont associés aux grès au fond d'un petit bassin où les cotes atteignent 150 à 160 mètres. Beaucoup plus loin vers le Sud, on les rencontre encore dans les landes de Grandchamp (66) et au N.-E. du Golfe du Morbihan, en dehors de la région étudiée, de même que sur sa limite occidentale vers Bonen (66) et Plouray. Ce sont des formations lacustres, qui se sont déposées dans des cuvettes d'origine vraisemblablement tectoniques, en relation avec des déformations de la surface d'érosion qu'elles affectent. On ne peut tirer argument de leur différence d'altitude pour essayer de dater les déformations en question : une formation lacustre peut s'être constituée à n'importe quelle altitude. Des dépôts continentaux recouvrant une surface relativement peu différenciée ne témoignent pas nécessairement par la variété de leur altitude — variété toujours comprise, en Bretagne, à l'intérieur de limites haute et basse assez voisines — de dislocation d'une ancienne plate-forme. M. A. Guilcher voit dans les dépôts horizontaux du bassin de Plouray les restes d'une vieille surface éocène conservée grâce à un affaissement relatif. Les petites dépressions de Bonen, Saint-Tugdual et Ploerdut auraient une origine analogue : ce seraient des bassins tectoniques et non, par conséquent, des témoins de notre plate-forme de Guéméné-sur-Scorff.

Disons, tout d'abord, que la rareté des dépôts éocènes dans ces trois dernières cuvettes, la faible épaisseur de ceux-ci dans la dépression de Plouray, ne facilitent pas la reconstitution de l'évolution du relief. En outre, et c'est ce qui limite la portée de notre discussion, l'existence de déformations tertiaires est indéniable dans la Bretagne centrale où elles sont fréquemment, nous l'avons vu, en rapport avec des dislocations hercyniennes. Mais nous ne pensons pas que l'identité d'altitude des bassins — 180 à 190 mètres — soit ici « fortuite » (op. cité A.G. 1941 p. 262, note I) et nous y voyons au contraire le témoignage de leur appartenance à une ancienne plate-forme d'érosion imparfaitement nivelée. Nous pensons qu'il y a bien là des cuvettes

tectoniques, mais plus anciennes que l'Eocène, soumises à un remblaiement compensant une tendance permanente à l'enfoncement. Ceci paraît particulièrement net pour la cuvette de Plouray-Langonnet. Un aplanissement des dépôts par des cours d'eau endoréiques, à l'écoulement spasmodique et momentanément très chargés d'alluvions (*ouadi*), divagant sur leurs dépôts dans un bassin de décantation, peut expliquer l'horizontalité de la surface de remblaiement. La même prudence s'impose donc toujours ici dans la discrimination entre la part des mouvements tectoniques et celle de l'érosion dans l'évolution morphologique. Enfin, l'âge des dépôts qui remblaient les cuvettes montre que le bombement d'ensemble de toute la région était déjà commencé avant la fin de l'Eocène (Bartonien).

En outre, des mouvements épirogéniques analogues à ceux dont nous avons montré l'existence ont été mis en évidence dans le Bas-Maine ; amorcés avant la fin de l'Eocène dans le Nord de cette région, ils allèrent en s'accroissant pour atteindre leur maximum d'intensité entre l'Oligocène supérieur et le Miocène inférieur ; ils diminuèrent ensuite durant le Miocène moyen (67). Il en a vraisemblablement été de même dans la Bretagne centrale où les déformations tertiaires ont dû commencer au Lutétien dans la partie Nord de la région et gagner en extension après le Bartonien ; la courbe de leur intensité passa sans doute par un maximum au Burdigalien pour décroître au Vindobonien (68).

Au pied du Mené, dans la région de Plessala, les vallées orientées d'Est en Ouest des petits affluents de gauche du Lié offrent un profil dissymétrique, le versant Sud étant plus abrupt que l'autre. Le creusement de ces vallées est contemporain du mouvement de bascule qui affecta au Tertiaire l'ensemble de la Bretagne centrale. Le cycle d'érosion qui travaillait plus bas à détruire la plate-forme de Guéméné-sur-Scorff n'était alors ici qu'à ses débuts. Il y a eu glissement des vallées dans le sens du mouvement et ceci est une preuve de sa lenteur et de sa durée.

2. La transgression falunienne

De tels mouvements se traduisant par un bombement à très grand rayon de courbure de la surface topographique aurait dû normalement amener une recrudescence de l'activité érosive. En fait, elle fut interrompue dès le Vindobonien, dans l'Est de la région, par l'affaissement du sol qui devait entraîner l'invasion de la mer des faluns.

Les dépôts caractéristiques laissés par cette transgression dans la région drainée par la Vilaine et par la Rance ne se rencontrent pas dans la Bretagne centrale ; on y a parfois considéré les terrains rapportés par la carte géologique au Pliocène comme des faluns décalcifiés. Il faut renoncer semble-t-il à cette interprétation comme nous le verrons

bientôt. Toutefois, le niveau atteint par les dépôts de la mer des faluns s'élevant à 120 mètres, on peut admettre qu'elle s'étendit dans l'Est de la Bretagne centrale là où nous rencontrons encore, comme autour d'Iliffaut, les limons superficiels du bassin de Rennes (69). On peut même logiquement supposer, qu'à moins d'un affaissement ultérieur, une bonne partie de la région s'étendant, vers le Sud-Est, au-dessous de la courbe de 120 mètres, fut recouverte par cette transgression. Il en fut peut-être ainsi autour de Ploërmel, où nous avons signalé l'existence d'une zone déprimée dont l'affaissement pourrait avoir commencé avant même la transgression falunienne, puisque des grès éocènes apparaissent sur ses bords (Malestroit, hauteurs dominant le Roc Saint-André à l'Ouest) (70). L'érosion aurait fait disparaître par la suite toute trace de cette invasion marine ; il n'y a rien là qui puisse étonner si l'on considère la faible étendue et la dissémination des dépôts conservés, de la Haute Bretagne à la Touraine, dans toute la zone comprise à l'intérieur des rivages probables de la mer des faluns.

Les déformations tertiaires et la transgression vindobonienne ne durent donc pas modifier sensiblement l'allure de la topographie antémiocène. Ils entraînent sans doute des perturbations dans le réseau hydrographique, sur la bordure orientale et au S.-E. de la région ; mais ailleurs, les mouvements épirogéniques tertiaires augmentèrent simplement la pente générale du terrain.

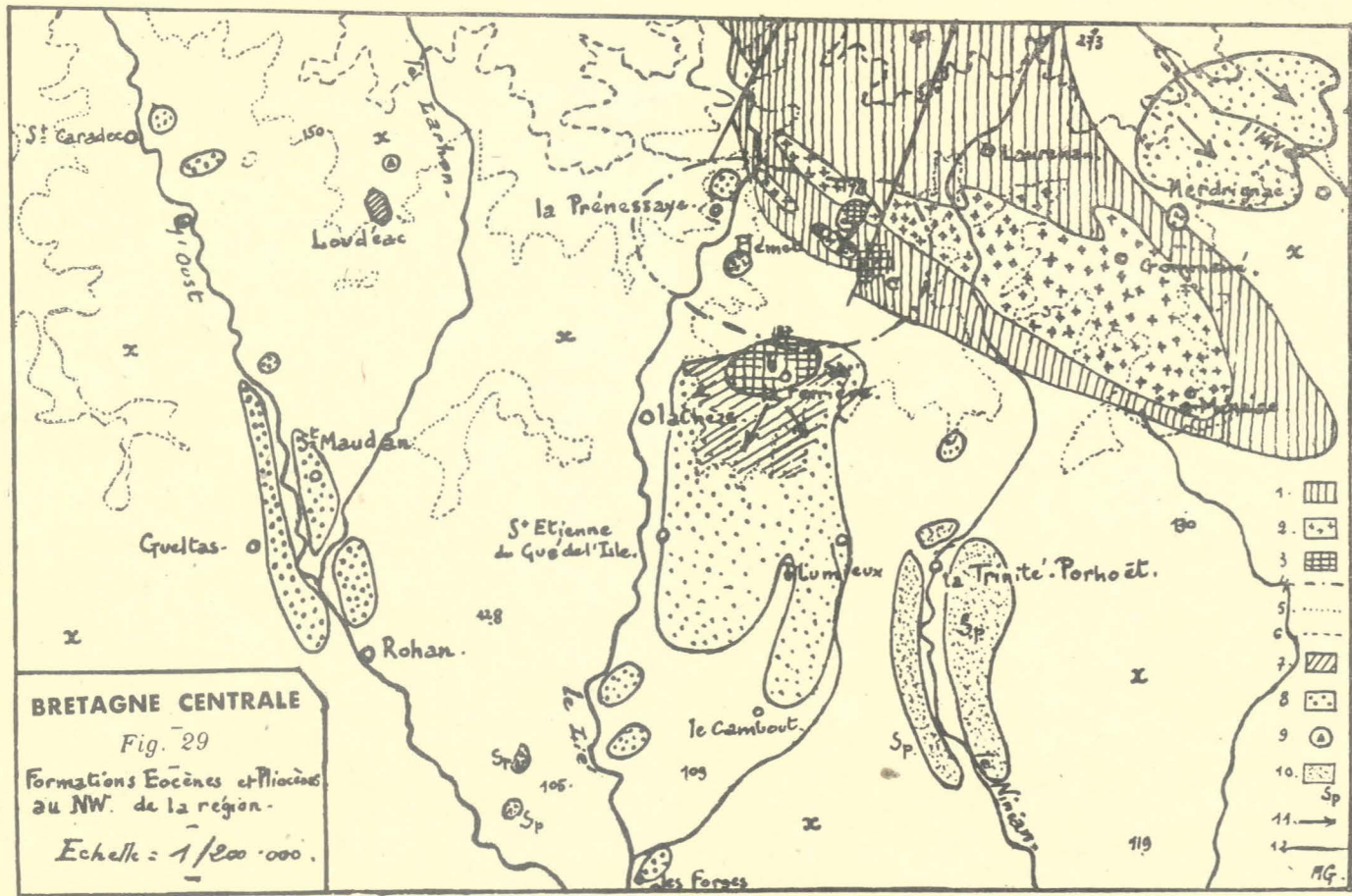
CHAPITRE 3

La transgression pliocène

Ces oscillations du sol ont pu d'ailleurs se prolonger assez tard. Les basses vallées de l'Oust et de la Vilaine se sont peut-être affaissées encore depuis la fin du Tertiaire (71). Les derniers mouvements importants se produisirent vraisemblablement au Pliocène. Ils entraînent sur l'Armorique une dernière transgression marine (72).

Les dépôts pliocènes sont, nous l'avons dit, difficiles à localiser dans la Bretagne centrale et ceci pour deux raisons. La première, c'est qu'ils ont souvent été remaniés, parfois presque sur place ; ils se présentent alors sous l'aspect de cailloux roulés, parfois empâtés dans de l'argile, parfois mêlés à des sables rouges et ils se distinguent mal des alluvions quaternaires. La seconde, c'est qu'on ne les a pas toujours distingués de formations plus anciennes. Enfin, on les a parfois confondus avec des formations superficielles provenant de la décomposition des terrains schisteux sous-jacents (fig. 29).

La carte géologique reflète cette incertitude. Elle ne dis-



X. Sch. briovérien. — 1. Micascistes et sch. micacés. — 2. Granite. — 3. Eocène continental : a) Kaolin et sidérolithique de Plémet. — b) Sidérolithique de La Ferrière. — c) Roches profondément décomposées. — X. Grès à Sabals. — 4. Cuvette de Plémet. — 5. Courbe de 150 m. — 6. Courbe de 200 m. — 7. Zone de raccordement, matériaux d'épandage. — 8. Poudingues, vraisemblablement Eocènes. — 9. Brèches. — 10. Sables pliocènes. — 11. Sens du ruissellement sur les glaciais. — 12. Failles anciennes.

tingue pas entre ces faciès divers et ne donne aux formations pliocènes que des contours approximatifs (73).

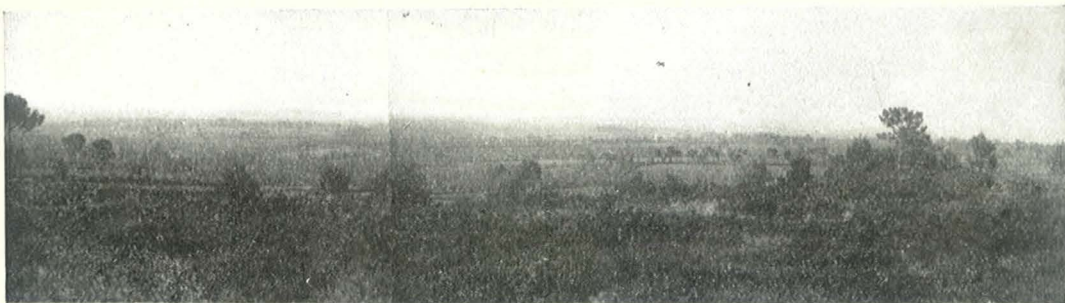
Les dépôts rapportés au Pliocène occupent sur la carte des altitudes variées. On en trouve à 220 mètres, entre La Motte et Plouguenast, près de Saint-Théo, à 180 mètres, au-dessus de Loudéac, à 180-190 mètres vers La Ferrière, 215 mètres près de Laniscat, dans le Nord de la Bretagne centrale. Dans les quatre cas, il ne s'agit visiblement pas de formations marines (74). Celles-ci devraient être en effet plus étendues sur les plateaux que n'a pas encore atteint la remontée du cycle actuel, en particulier sur les fragments conservés de la plate-forme de Guémené-sur-Scorff dans la partie occidentale de la région. A moins de considérer le niveau de 180-200 mètres comme postérieur au Pliocène ancien, ce qui serait en contradiction avec l'existence de dépôts éocènes à sa surface. Pourtant, selon S. Hérat (75) la transgression pliocène aurait atteint dans le Bas-Maine la pénéplaine de 200 mètres. Un lambeau de terrain de cette époque occuperait même l'altitude de 291 mètres. Mais les formations rapportées au Pliocène rencontrées dans l'Ouest à plus de 200 mètres n'ont vraisemblablement pas une origine marine. En tout cas, pour la raison qui vient d'être indiquée, nous ne pouvons admettre une telle hypothèse dans la Bretagne centrale. Si, en outre, les formations marines avaient empâté toute la topographie au-dessous de 200 mètres, on comprendrait mal par quelle étrange coïncidence les cours d'eau actuels retrouveraient toujours exactement, en creusant leur lit, les anciennes vallées anté-pliocènes, si étroites fussent-elles. Les vallées des affluents de gauche du Blavet, celles de l'Oust, du Lié, de l'Hivet, montrent en effet sur leurs flancs des poches de sables et galets pliocènes (76).

Au Sud de la région étudiée, on retrouve ces sédiments en placages sur les plateaux, près de Pleugriffet (77). A peu près partout, ils sont à une altitude inférieure à 130 mètres. La transgression pliocène a donc recouvert tout le Sud et l'Est de la région (78). Le rivage dessinait de profondes indentations, véritables rias, correspondant, le long des grandes vallées, aux zones où la plate-forme de Guémené-sur-Scorff cédait la place aux premiers éléments d'une plate-forme plus basse. Il est d'ailleurs difficile de distinguer parfois, dans la formation de ces derniers, la part de l'érosion fluviale et celle de l'abrasion marine. Le déplacement positif du niveau de base entraîné par cette transgression eut pour conséquence un alluvionnement intense. Les dépôts pliocènes sont formés en partie par ces alluvions venues de l'amont, mais aussi par des sédiments apportés de l'aval par la mer (79). Ils résultent en grande partie du remaniement d'un manteau détritique subtropical d'âge éocène. Les cailloux qui se mêlent souvent aux sables sont plus ou moins volumineux, plus au moins bien roulés. Souvent, ils ressemblent davantage à des alluvions flu-

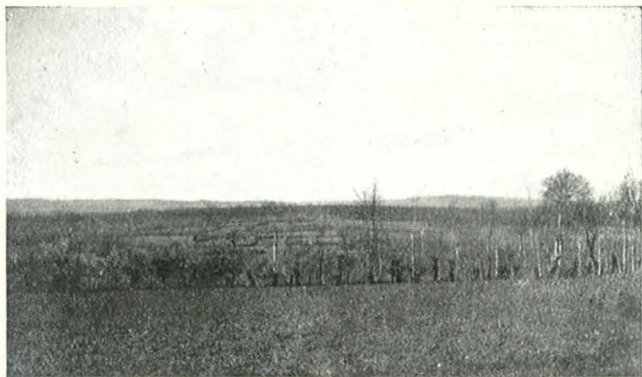
viales qu'à des formations marines. Dans les vallées, il est difficile de faire la part des unes et des autres. Nous avons affaire parfois à des dépôts fluvio-marins constitués par des cailloux mal roulés et des sables fluviatiles, semblables à ceux que l'on trouve dans le lit des cours d'eau actuels, d'une part ; à de véritables galets indiquant la proximité d'un rivage d'autre part. Les sédiments marins ont dû recouvrir, sur une épaisseur croissante vers le Sud, l'Est et la partie méridionale de la région, sans qu'il soit possible actuellement de fixer la ligne de rivage atteinte par la mer pliocène. Un seul indice peut nous guider : la présence, au-dessous de 120 mètres, de véritables galets, mieux roulés qu'ailleurs et d'énormes blocs polis par l'eau (80), et dont l'aspect s'explique difficilement par la simple érosion fluviale.

L'érosion des cycles postérieurs a fait ensuite disparaître en grande partie les formations pliocènes, en même temps que les traces d'anciens rivages, exhumant à peu près partout la surface topographique antérieure. Les dépôts pliocènes se sont conservés surtout dans les vallées, ce qui peut sembler paradoxal. Mais dans celle du Blavet, par exemple, le cycle actuel atteint seulement le coude de Guerlédan : il n'a donc pu achever le déblaiement de la vallée ou de l'ancien golfe en amont de Pontivy ; il en est de même au fond des anciennes rias et des vallées qui les prolongeaient vers l'amont. En outre, il ne faut pas oublier que les dépôts pliocènes ont été remaniés par les cours d'eau et qu'entraînés vers l'aval, ils entrent dans les éléments constitutifs des terrasses fluviales plus récentes. Des phénomènes de solifluction ont enfin pu les entraîner sur les pentes et contribuer sur bien des points à effacer toute trace de stratification. Ces diverses circonstances expliquent suffisamment une apparente anomalie.

Empâtant les parties les plus basses de la topographie antérieure, les dépôts pliocènes ont eu sur l'évolution du réseau hydrographique une influence dont nous envisageons les conséquences.

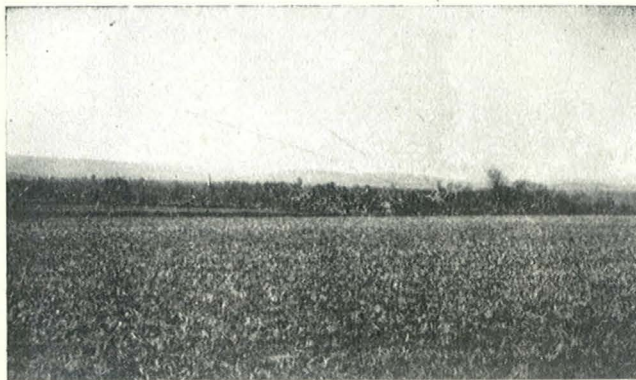


A. — La cuvette de Plémet, vue vers le Nord. — Au premier plan, la « lande du Minerais » en La Ferrière (ancienne minière).
La tache blanche, à gauche des pins et à l'Est du bourg de Plémet, est produite par une carrière de Kaolin.
Au fond, les pentes du Mené et à gauche (Ouest) la forêt de Loudéac.



B. — La surface de Guémené-sur-Scorff, vers Saint-Connec-Saint-Guen (Côtes-du-Nord).

Au fond, les crêtes appalachiennes du Nord de la région.
On distingue la tache blanche de la chapelle de Lorette, à droite, sur la crête.



C. — Les hauteurs de la plate-forme supérieure vues de la surface de Guémené-sur-Scorff.

Au fond, à gauche, on distingue la pente du bloc basculé de Quénécan ; à droite, crêtes appalachiennes de Caurel. — Au pied, tache claire des maisons de Mûr. — Au second plan, marquant la trouée du Blavet à la hauteur de Guerlédan : clocher de Saint-Connec.

CHAPITRE 4

Indices de changements de climat

Le Tertiaire n'a pas été seulement pour la Bretagne centrale une ère d'instabilité topographique ; il a vu se produire d'importantes modifications climatiques dont les effets sont encore sensibles dans le relief actuel.

I. Le climat subtropical de l'Éocène

On remarque en effet, à la surface de la plate-forme de Guémené-sur-Scorff, des cuvettes alignées soit au pied de la Montagne Noire, soit au pied du Mené. On peut les interpréter comme le résultat de l'érosion éolienne en roches tendres, ou bien et c'est le cas le plus fréquent et semble-t-il le plus vraisemblable, comme des dépressions d'origine tectonique en relation avec des failles (81). Telles sont les cuvettes de Langonnet, de Saint-Tugdual et de Plémet (Planche III A). Ces cuvettes, entourées de hauteurs appartenant tantôt à la plate-forme de Guémené-sur-Scorff, tantôt à la surface supérieure, ont été remblayées par des matériaux d'âge éocène et d'origine variée. Elles se présentent comme d'anciens bassins presque fermés, plus ou moins comblés par des produits d'épandage provenant de hauteurs voisines et ayant subi durant une période assez longue des remaniements divers. Ici (82), ce sont des argiles épaisses de plusieurs mètres, résultant de l'altération sur une grande profondeur des roches sous-jacentes (83). Les mêmes formations apparaissent sur les plateaux appartenant à la plate-forme de Guémené-sur-Scorff vers Laniscat, La Ferrière et Plumieux. Là, près de Plémet, ce sont des argiles kaoliniques remplissant des alvéoles qui accidentent le fond de la cuvette.

Les unes et les autres font songer à des phénomènes de latéritisation (84). La présence d'une argile sableuse à nombreux grains de quartz, parfois agglomérés, sur le plateau de La Ferrière, montre qu'un drainage incertain et diffus (Sheetflood) dut prédominer durant certaines phases ; hésitant entre le lac de Plémet et les régions plus basses du pourtour, il a pu entraîner jusque-là des matériaux provenant du massif granitique voisin. Enfin, la formation d'agglomérés sableux à la surface de ce plateau laisse entendre que périodes chaudes et sèches ont pu succéder à des périodes d'humidité. Des poudingues, vraisemblablement éocènes, cédant la place sur les plateaux à des conglomérats de cailloux éclatés de quartz, rubéfiés ou noirâtres, peuvent s'expliquer par le même processus.

En résumé, tout se passe comme si climat et relief avaient évolué comme suit. Au début de l'Eocène (85), sous un climat désertique, l'accélération des mouvements locaux de subsidence, creusant des cuvettes à alvéoles, provoque des perturbations dans le drainage. A l'Eocène, des périodes de sécheresse alternant avec des périodes humides et chaudes, caractéristiques d'un climat subtropical à deux saisons bien tranchées, entraînent le comblement de ces cuvettes par des matériaux d'épandage, conséquence d'un drainage mal assuré, en même temps que la décomposition profonde du sol. Ces matériaux, en saison humide, se transforment peu à peu en une latérite dont les argiles profondes actuelles, plus ou moins rubéfiées, plus ou moins riches en fer et les dépôts kaoliniques de couleur blanchâtre sont des vestiges. Un tel phénomène a fait naître l'expression heureuse de « maladie tertiaire » des terrains bretons (86). Ces formations détritiques, fossilisant les cuvettes, ont ensuite en grande partie disparu sous les attaques du cycle d'érosion actuel. Elles n'ont été respectées que là où il n'a pu remonter, c'est-à-dire sur les plateaux appartenant à la plate-forme de Guéméné-sur-Scorff, vers Scaer et Guisriff en dehors de la région étudiée, près de Langonnet, non loin de La Ferrière par exemple. Elles comblent encore quelques alvéoles dans la cuvette de Plémet. Ailleurs, elles ont été entraînées par l'érosion avant l'invasion marine pliocène, puisqu'on ne les retrouve nulle part au-dessous de 150 mètres. La reprise de l'érosion qui dut marquer la régression vindobonienne suffit à l'expliquer. Enfin, une partie d'entre-elles a pu venir alimenter l'alluvionnement pliocène.

Il reste à expliquer la présence des poudingues rubéfiés dans les vallées. Il semble qu'en même temps que sables et galets se déposaient dans les cuvettes, ils venaient tapisser le lit large et peu profond de véritables *ouadi*, ancêtres des cours d'eau actuels. Cimentés en carapace dans les périodes sèches, ils ont laissé des vestiges au flanc des vallées lors des reprises du creusement. De là ces blocs parfois en place, plus souvent entraînés sur les pentes et jusque dans les alluvions du talweg, par leur propre poids ou par la solifluction quaternaire ; ils sont fréquemment en effet incorporés à des coulées de head. Dans les zones interfluviales, les cailloux sont simplement éclatés. De là la distinction qui s'opère entre poudingues des vallées et brèches des plateaux.

Pourtant, entre la Hutte-à-l'Anguille et Merdrignac, là où vient mourir la pente rapide qui descend du Mené, des poudingues occupent une position anormale, au milieu de nombreux cailloux roulés. Une seule explication peut satisfaire l'esprit en ce qui les concerne. Il y a là un glaciaire caillouteux, sorte de cône de déjection très aplati (87). Cette formation s'apparente à celle des cuvettes et des *ouadi* éocènes, mais la rapidité de la pente aurait empêché le dépôt des sables ou leur cimentation en grès. Elle suppose

un ruissellement intense, donc des phases de forte pluviosité. En outre, la solifluction quaternaire les aurait eux aussi remis en mouvement. Peut-être faut-il admettre du reste le retour à différentes époques, de l'Eocène au Pliocène, des mêmes conditions climatiques, entraînant la formation de cailloux éclatés, puis roulés lorsqu'ils se trouvaient sur des pentes soumises au ruissellement, et de poudingues et brèches. Ces actions se seraient même prolongées bien après le Pliocène, et l'influence de la période xérothermique post-glaciaire serait sans doute à ne pas négliger dans l'étude de ce processus.

D'autres indices, moins nets il est vrai, tendraient à prouver l'existence d'un climat tertiaire subdésertique à phases chaudes et sèches dans la Bretagne centrale. Ce sont par exemple les nombreux cailloux éclatés épars à la surface du sol, soit non loin de Gouarec, où les débris de grès atteignent parfois une épaisseur de plusieurs mètres, soit sur certains plateaux schisteux (88). C'est enfin l'aspect de certains escarpements rocheux hérissant la surface supérieure de Gouarec à Uzel et vers Merléac (89), dans les schistes et les grès gothlandiens ou dévoniens. L'action du ruissellement ne les explique pas suffisamment. Cette mise en saillie locale des grès et des schistes compacts, l'existence, sur les hauteurs, de reliefs rocheux dénudés, se dressant au-dessus de la surface environnante, ne peut guère s'expliquer autrement que par l'action d'un climat subdésertique soulignant les diaclases et les plans de schistosité, ou mieux, d'un climat tropical (90).

Mais il paraît plus difficile de dater ces phénomènes que la latéritisation dont il est question un peu plus haut. Probablement contemporains de la pénéplanation, ils ont pu se poursuivre beaucoup plus tard, au cours de phases climatiques dont il va maintenant être question.

2. Les variations post-pliocènes

Les périodes glaciaires et les phases interglaciaires ont-elles marqué leur empreinte sur la Bretagne centrale ? M. Y. Milon, dans ses intéressantes recherches sur la région, a cru pouvoir attribuer tout d'abord à des actions périglaciaires des sortes de « replats », larges de quelques centaines de mètres, dans la forêt de Paimpont, au sud de Mauron, au contact des schistes briovériens et du grès armoricain. Des formes analogues existeraient aux environs de Gouarec, au contact du même grès et des schistes à Calymènes ; elles y seraient recouvertes de plusieurs mètres de « head » ou blocaux de grès et des courbes de solifluction apparaîtraient sur ces « replats » (91). Revenant plus tard sur ses premières conclusions (92), M. Milon émet sur la formation des « replats » de Gouarec et des escarpements voisins une hypothèse plus complexe : formés à la faveur d'un climat

chaud, semi-désertique, ils auraient été rajeunis et de nouveau démantelés par des actions périglaciaires. Il faut y joindre, croyons-nous, l'influence des phases interglaciaires relativement chaudes et sèches (93). Mais si un climat tropical peut, nous l'avons vu, expliquer la conservation sur les plateaux de menus reliefs rocheux qui ne sont pas des monadnocks, il n'est pas indispensable de l'invoquer pour justifier l'existence d'escarpements sur les pentes. L'action de eaux d'infiltration et du ruissellement qui se continue chaque jour sous nos yeux suffit, parfois du moins, à les expliquer. En outre, il semble bien que les pseudo replats soient dus surtout au travail des cycles successifs. Quoi qu'il en soit, il y a là d'intéressantes hypothèses et les changements de climat n'ont pas été sans laisser une empreinte, toute locale il est vrai, dans le relief actuel. Nous avons vu que l'action de la solifluction est parfois évidente sur les pentes et dans le fond des vallées où les dépôts éogènes ont été remis par elle en mouvement. Les éboulis de pierres que l'on remarque dans la vallée du Blavet, sur les pentes de la forêt de Quénécan, pourraient être également expliqués par des phénomènes de nivation quaternaire ou des actions périglaciaires.

L'étude de la formation du réseau hydrographique reflètera cette complexité de l'évolution du relief, en même temps qu'elle apportera au problème des données complémentaires.

Notes du Livre Premier

(1) Cartes topographiques au 1/80.000 et au 1/50.000 N° 74, Pontivy, quart N.-W.

(2) Carte topographique N° 74, Pontivy : quart N.-E. Saint-Véran se trouve au S.-E. des « Landes du Mené », près de la marge orientale de la feuille.

(3) Carrefour des routes Loudéac-Saint-Brieuc et Uzel-Gausson.

(4) Carte topographique N° 74, Pontivy : quart N.-E.

(5) Il n'existe pas de carte lithologique de la région.

(6) Peut-être la rencontre des deux directions s'opère-t-elle plus loin, vers le Sud : « la curieuse ellipse des isogones dans la région Ploërmel-Pontivy fait penser à quelque amorce sous-marine de plis Cornouaille heurtant contre des plis Léon ». Ces deux directions s'affronteraient peut-être encore dans la baie de Saint-Brieuc. « Mais ici nous sommes en plein mystère et tant qu'un réseau serré d'observations n'aura pas épousé les contours des vieilles chaînes, il sera impossible de donner des précisions » (Y. Milon (84), p. 79, Kerforne (66), Barrois (43).

(7) Barrois (43).

(8) L. Bertrand, ouvrage cité, p. 69.

(9) Kerforne (72) a montré que le terme de « géosynclinal médian » doit disparaître, la Bretagne tout entière faisant partie d'un géosynclinal dont nous ne connaissons pas la direction et la partie médiane de la péninsule armoricaine correspondrait plutôt à un ancien géant-clinal. En outre, il n'y a pas non plus de synclinal Brest-Laval. Le synclinal de la rade de Brest est calédonien, celui de Laval est hercynien.

(10) Notice de la carte géologique détaillée, feuille N° 74, Pontivy.

(11) Le granite de Ménéac a été employé pour la construction de l'église de Merdrignac et comme celui de La Ferrière, près de Saint-Allouestre, à la construction des écluses du canal de Nantes à Brest (Lorieux et de Fourcy : (IV) p. 51).

(12) Cf. De Martonne (Traité de Géographie physique, 4^e édition, t. II, pp. 631-634), Musset (28), p. 41, Valaux (34).

(13) Barrois (43).

(14) Kerforne (65).

(15) Leur origine précambrienne est douteuse. En outre, selon Kerforne (72 et 65), des régions métamorphosées considérées comme formées de sédiments briovériens transformés doivent contenir des sédiments d'âge divers modifiés. En outre, certaines formations rapportées au Briovérien seraient plutôt dévoniennes. — Cf. sur l'âge de certaines formations rapportées au précambrien, le résumé des discussions donné par L. Bertrand (Les Régions géologiques du sol français, p. 71-72) et Y. Milon (89).

(16) Carrières de Quénéha, près du bourg de Trévé, rive droite de l'Oust entre Saint-Caradec et le pont de Saint-Thélo, par exemple. Cf. Péneau (100), Abbé Frémy (51).

(17) A vrai dire, toute la région bordière du massif de Gommené est constituée par un complexe de roches schisto-gréseuses métamorphiques ; le gneiss y est rare (Cf. Y. Milon (90) p. 7).

(18) La partie centrale de cette ellipse est constituée par du grès de Poligné.

(19) Cette étude a été faite par Kerforne, à qui nous empruntons une partie des détails qui suivent (Enquêtes inédites effectuées lors de la construction du barrage de Guerlédan).

(20) Cette circonstance et le pendage des couches vers le Nord, c'est-à-dire vers le Blavet, sont favorables à l'étanchéité de la retenue de Guerlédan.

(21) Dans la forêt de Paimpont, des sources jaillissent aussi au contact des grès perméables et des schistes rouges : Fontaines de Jouvence, de Barenton, de Beauvais par exemple, captations d'eau effectuées par la petite ville de Mauron.

(22) Sur les flancs de la vallée du Blavet, le creusement du lit fluvial a entraîné des ruptures d'équilibre et des cassures dans la masse gréseuse. Les cassures sont obturées par du sable provenant de la désagrégation superficielle du grès (Kerforne : note du 30 juin 1925 sur les travaux du barrage de Guerlédan : inédite).

(23) La présence de ces failles a fait surgir des difficultés lors de la construction du barrage de Guerlédan ; leur recherche et leur colmatage par des injections de ciment furent l'objet de tous les soins des ingénieurs et de géologues comme MM. les Professeurs Lugeon, Kerforne et Milon.

(24) La même constatation a été faite dans le Bas-Maine (Musset (28) p. 48).

(25) Légende bretonne dont l'action se déroule en grande partie sur les bords du Blavet, entre Castennec-en-Bieuzy et Sainte-Tréphine, au Nord de Gouarec. Conomor, chef du Poher (partie orientale de la Cornouaille), est un Barbe-Bleue breton et Tréphine, fille de Waroch (voir introduction), une de ses victimes ; cf. O.-L. Aubert (1), p. 85 et suivantes.

(26) L'âge des schistes de Montfort a aussi donné lieu à des controverses. Selon Kerforne (65), il faudrait rapporter à l'ordovicien inférieur les formations attribuées dans le M.A. au cambrien. La découverte de Trilobites et d'Archéocisathus par M. Bigot dans les schistes et calcaires de Carteret est venue tout remettre en question. Voir dans L. Bertrand (ouv. cité) la position actuelle de la question.

(27) Notice de la carte géologique au 1/80.000, feuille N° 90 : Redon.

(28) Kerforne (63).

(29) Y. Milon (88).

(30) On les exploite comme matériaux d'empiècement dans la vallée du Lié près de la Prénessaye et ils ont été jadis utilisés, concurremment avec des blocs de quartz, pour constituer les sous-bassements des maisons. On en rencontre un peu partout dans la vallée de l'Oust en amont de Rohan jusqu'au-delà de Saint-Maudan, sur les flancs de la vallée du Lié de Saint-Etienne-du-Gué-de-l'Isle à la Prénessaye, autour de Neuillac et de Pontivy dans celle du Blavet, par exemple. Ils sont en général rapportés à l'Eocène (Cf. Guilcher et Bourdeau (48)).

(31) Y. Milon (87), p. 6.

(32) Y. Milon (83).

(33) Des hauteurs granulitiques situées au Sud de Cléguérec, par exemple.

(34) Carte géologique au 1/80.000, feuille N° 74, Pontivy.

(35) Carte géologique au 1/80.000, feuille N° 74, Pontivy.

(36) 206 mètres, 220 mètres même entre Le Quillio et Saint-Guen.

(37) Région granitique de Séglien, Lescouet-Gouarec, Plélauff. Carte géologique détaillée N° 74, Pontivy.

(38) Il n'est pas invraisemblable de penser qu'une faille ou qu'une flexure ancienne prolonge la grande faille de direction calédonienne marquant le contact du Briovérien et du Silurien de Saint-Guen à Uzel. La région aurait été sujette depuis longtemps à des mouvements tectoniques. Le contact des schistes briovériens et du grès armoricain est anormal près de Guerlédan (fig. 3).

(39) A. Guilcher (55) pp. 260-262.

(40) A vrai dire, ce mamelon est en dehors des limites de la région étudiée, mais il en est tout proche et l'intérêt qu'il présente justifie la mention qui en est faite.

(41) Nous nous écartons ici des conclusions de M. Fr. Dobet qui aborde dans son étude (50) l'examen de cette région.

(42) Il sert de limite entre les communes de Saint-Véran, Saint-Jacut, Collinée d'une part, et de Laurenan, Saint-Gilles, Saint-Gouéno d'autre part.

(43) Il est également suivi par des limites communales.

(44) Carrefour des routes nationale 778 et La Motte-Trévé.

(45) Voir la carte géologique détaillée, feuille N° 74, Pontivy et la fig. 3.

(46) Voir la carte géologique détaillée, feuille N° 74, Pontivy et la fig. 3.

(47) Cf. carte géologique à 1/80.000, feuille N° 90, Redon 2^e édition : note en particulier une faille au N.-E. de Coëtquidan (Si), une faille supposée le long de l'Aff supérieur.

(48) 1/80.000, N° 74, Pontivy, N.-W.

(49) R. Musset (97).

(50) Ainsi, évidemment, qu'au contact de la plate-forme du Mené, dans la région de Saint-Guen et du Quillio, de même qu'au voisinage de la forêt de Quénécan. L'abrupt de grès armoricain marque d'ailleurs nettement ce contact.

(51) Il s'agit bien entendu de dureté relative. Les exceptions à cette règle ont été signalées plus haut. Si les schistes ordoviciens forment le flanc N.-W. de la Lande de Lorette, ils sont mieux représentés dans le vallon qui la borde du même côté. La structure a guidé le travail de l'érosion au cours d'une évolution restée inachevée.

(52) La carte géologique (et la carte topographique à 1/80.000) porte par erreur la cote 273 dans les schistes carbonifériens sur les hauteurs de la rive gauche de l'Oust, en bordure de la route d'Uzel à Merléac. Il faut lire 173 mètres.

(53) Le ruisseau de Saint-Aignan et celui des Salles tendent également à amorcer, dans le bloc de la forêt de Quénécan, une topographie appalachienne (étang des Salles).

(54) Voir plus haut, chap. 3, § 2.

(55) Le même phénomène a été constaté par M. R. Musset sur les marges orientales du Massif armoricain, dans le Bas-Maine (28), Cf. également du même auteur (95).

(56) Cf. A. Meyrier (80).

(57) R. Musset (97).

(58) Le compartiment le plus élevé topographiquement correspond au compartiment affaissé de la faille, au-dessus de Saint-Guen et du Quillio.

(59) Il ne paraît pas possible de retrouver une déformation du même genre dans la région de Malguénac, entre les cotes 221 au N.-W. du bourg et la cote 204 au S.-E. (R. Musset) (97). Cette dernière est en effet erronée. L'altitude véritable est de 213 mètres (Cf. minutes à 1/40.000 de la carte d'Etat-Major). La pente du compartiment basculé serait donc très faible ; en outre, on retrouve un peu plus à l'Est la cote 220. L'existence de ces champs de failles serait à mettre en relation avec celle d'une petite zone sismique dans la vallée du Blavet, de part et d'autre de Pontivy (84, 73).

(60) Dans une note publiée depuis la première rédaction de ce chapitre, M. A. Guilcher a mis en évidence l'existence d'une grande faille longitudinale à Baud, Quistinic, Lanvaudan et Plouay, confirmant par là notre hypothèse (Cf. A. Guilcher (59)).

(61) L'existence probable de blocs basculés postérieurement à l'Eocène a été reconnue sur divers points du littoral de la région de l'Ouest. Cf. Guilcher (Les Iles de Glénans et leurs abords, A.G.F. avril 1937) et Bourdeau (Structure et économie du Marais Nantais, A.G.F., 1938). En outre, M. R. Musset a recherché dans la région de Bagnoles-de-l'Orne les témoignages d'une structure de déformation se manifestant, à la surface d'une ancienne plate-forme d'érosion, par des compartiments inégalement basculés entre des failles ou des flexures sensiblement parallèles (99). La sismicité de la région, et notamment des vallées du Blavet (Pontivy) et de l'Oust (Josselin) est sans doute en rapport avec les systèmes de fractures et causée par l'instabilité de failles profondes qui rejoignent. La région de Josselin est en outre remarquable par une anomalie du magnétisme terrestre.

(62) C'est ainsi que dans la forêt de Paimpont, où des rides anticlinales peu accentuées ondulent légèrement le grès armoricain et les schistes de Monfort, Haute-Forêt (225 mètres) est dans un synclinal.

(63) R. Musset (28), p. 83.

(64) Au reste, c'est au Secondaire que se produit en Europe le plissement des Wesergebirge (phase saxonnienne des Allemands). Dans les Carpathes, les charriages les plus importants se produisent à la fin du Crétacé. Sur l'emplacement des Alpes, des mouvements orogéniques se laissent déceler dès cette époque (Cf. Emm. de Martonne : Traité de Géographie physique, 6^e édition, 1940, t. II, p. 841).

L'ère secondaire fut également marquée par l'érection de la chaîne alpinienne de Suess, de la Crimée aux Carpathes Orientales ; les

mouvements saxoniens de Stille s'échelonnent du Jurassique supérieur au Pléistocène ; des mouvements affectent alors le pourtour du Bassin parisien et le Boulonnais (Cf. notamment : E. Suess : La Face de la terre, trad. Emm. de Margerie, t. III, 2^e partie, p. 569 ; H. Stille : Die Kimmerische (vorcretacische) Phase der saxonischen Faltung des deutschen Bodens-Géol. Rundschau, Bd IV, 1913, Heft 5-6, pp. 262-263. — Das Alter der deutschen Mittelgebirge Centralbe. Zeit. für Mineral, 1909, No 9, p. 270. — Über praecretacische Schichtenverschiebungen in alterem Meozoicum des Eggegebirges ; Jahrbuch preuss. Geol. Landesamt, XXIII, 1902, p. 296 et sq, pl. 17. — M. Bertrand : Sur la continuité du phénomène de plissement dans le bassin de Paris (Bull. Soc. géologique de France, série 3. t. XX, 1892, p. 118). — Prévost : Observations sur la structure du Cap Gris-Nez... (Bull. service carte géol. de France, XXVIII, 1923-24, pp. 171-237).

(65) M. le Docteur Picquenard (101), y a vu un apport glaciaire ; nous ne pouvons plus admettre aujourd'hui cette hypothèse.

(66) Bourdeau et A. Guilcher (55).

(67) R. Musset (28), pp. 87-88.

(68) Cf. Y. Milon (91) p. 23.

(69) a Ib. de la carte géol. au 1/80.000, feuille No 75, Rennes. Cf. la notice de cette carte.

(70) Voir plus haut (chap. 4, § 4.

(71) La dépression de Rennes a, depuis l'Eocène, une tendance à l'enfoncement qui se manifeste même après le Pliocène (Y. Milon (87), p. 8). Des mouvements locaux ont été mis en évidence sur le littoral armoricain.

(72) Y. Milon (91), p. 24.

(73) Cf. la notice de la carte géologique détaillée, feuille No 74, Pontivy.

(74) A Loudéac et près de Saint-Théo et de Launay-Dié-en-Plouguenast, par exemple (1/80.000, No 74, Pontivy, quart N.-E.), une profonde décomposition du sol, des traces de rubéfaction, quelques conglomérats formés de cailloux éclatés (dreikanTERS) analogues à ceux qui abondent dans l'argile superficielle nous font voir ici l'influence des variations climatiques dont il sera question au chapitre suivant.

(75) S. Hérat (62).

(76) Aucune découverte paléontologique n'est venue éclairer, jusqu'à présent, l'origine des dépôts pliocènes de la Bretagne intérieure. Conglomérats à dreikanTERS et poudingues rubéfiés sont à rapporter à l'Eocène (A. Guilcher et J.-M. Bourdeau (48). Ceci n'exclue pas l'hypothèse du façonnement postérieur des dreikanTERS sous des influences périglaciaires quaternaires. L'origine des dépôts dits pliocènes reste donc souvent encore sujette à discussion. On ne peut se dissimuler la difficulté, l'impossibilité même d'authentifier comme pliocènes les dépôts rapportés à cette période par les méthodes stratigraphiques ordinaires (Cf. Appendice 2).

(77) Le dépôt est ici fort peu épais, difficile à distinguer des limons superficiels provenant de la décomposition des schistes sous-jacents. Il peut recouvrir des fragments d'une plate-forme d'abrasion marine : l'uniformité du plateau le laisse du moins supposer.

(78) Y. Milon (87), p. 6 : « Les dépôts pliocènes ont dû largement recouvrir la plate-forme de Jublains de Musset ».

(79) Cf. Y. Milon (87), p. 6.

(80) Près de Neuillac (village de Carmes), sur le Blavef, par exemple. Il peut cependant s'agir ici de blocs de poudingues descendus dans une coulée de solifluction (Cf. également l'Appendice 2).

(81) Cf. Milon (91), pp. 24-25. Voir plus haut (B. chap. 2, 1. On a remarqué — Denizot (49) — la conservation des sables de la Basse-Loire dans des cuvettes analogues, vraisemblablement d'origine tectonique (p. 19).

(82) Langonnet, plateau entre La Chèze, La Ferrière et Plumieux.

(83) Cette altération profonde des roches est bien visible dans les chemins creux voisins du sanatorium et du château de Bodiffé en Plémet, de même qu'auprès du hameau des Basses-Livaudières, à droite de la route de La Chèze à Plumieux. Selon M. Y. Milon (88), l'altération des roches anciennes permet parfois de reconnaître, à défaut de dépôts meubles résiduels, l'extension ancienne des formations éocènes ; cette altération serait comparable à une latéritisation.

(84) Y. Milon (91), p. 24. Cf. E. de Martonne (Traité...), t. III, p. 1159.

(85) Ou au Crétacé/ Cf. Y. Milon (91).

(86) Y. Milon (83, 88).

(87) Nous ne pouvons admettre que les limons résiduels caillouteux de Laniscat soient aussi les lambeaux d'un ancien « piedmont », moins étendu que celui du Mené, formé sur le flanc Nord de l'arête qui court de Gouarec à Caurel (Y. Milon (83) ; ils sont en effet séparés de cette arête par une vallée très ancienne et l'érosion du cycle actuel, celle même du cycle antérieur, n'ont pas remonté jusque-là. Le creusement de la vallée serait donc postérieur à la formation du « piedmont » et celui-ci, s'il existe, serait donc très ancien. En outre, le cours d'eau qui sépare les restes de ce « piedmont » de la crête voisine a creusé sa vallée jusque dans les schistes sous-jacents. Or, si le remblaiement avait peu à peu oblitéré complètement cette vallée, le cours d'eau ainsi exhaussé progressivement, reprenant son action érosive à partir de son niveau de base local, n'aurait pas nécessairement retrouvé son ancienne vallée au pied de la crête. Divaguant à la surface du « piedmont » en formation, il aurait été, selon toute vraisemblance, repoussé peu à peu vers le Nord, de même que le cône de déjection d'un affluent fait dévier le cours d'un torrent. Enfin, la vallée actuelle du ruisseau n'aurait pas des formes aussi mûres. Il faut donc plutôt voir là des terrains de décomposition profonde des schistes sous-jacents et les cailloux proviennent vraisemblablement des filons de quartz qui lardent, çà et là, ces schistes.

(88) A l'Est de Trévé, près de Quénéha, à 210 mètres d'altitude, par exemple (Carte topographique à 1/80.000, feuille No 74, Pontivy, quart N.-E.). A rapprocher des dreikanters de grès éocènes signalés par A. Guilhaud (55, 58), sur le rivage méridional de la Bretagne.

(89) Le sommet de la Butte Saint-Michel, par exemple.

(90) Cf. E. de Martonne (Traité, t. II, p. 951). — R. Musset (99), p. 93, émet une hypothèse analogue pour expliquer la conservation et l'aspect de certains reliefs à la surface de la « plate-forme d'Andaine » (plate-forme du Mené de la Bretagne centrale, vraisemblablement). Ils seraient caractéristiques d'une pénélplanation s'effectuant sous un climat tropical.

(91) Y. Milon (92).

(92) Y. Milon (91), p. 21.

(93) E. de Martonne (Traité...), t. II, p. 849 (4^e édition).

LIVRE II

Le Réseau Hydrographique ⁽¹⁾

Le réseau hydrographique de la Bretagne centrale présente, au simple examen d'une carte, un caractère schématique (fig. 3).

La nature imperméable du sous-sol, l'humidité du climat font naître un abondant chevelu de ruisseaux plus ou moins importants. Or, quelques petits affluents de l'Ellé mis à part sur la limite occidentale de la région, tout le réseau s'organise par rapport à deux troncs principaux : l'Oust (2), affluent de droite de la Vilaine à l'Est, le Blavet à l'Ouest ; d'un côté, une rivière dont l'évolution est subordonnée à celle d'un cours d'eau plus important; de l'autre, un petit fleuve directement soumis aux oscillations du niveau de base marin ; d'une part, des schistes briovériens relativement tendres constituent la majeure partie du bassin de l'Oust ; au contraire, le réseau du Blavet draine un massif granitique plus résistant. Ces circonstances, jointes aux épisodes locaux de l'histoire géologique à partir du Tertiaire, ont donné des caractères originaux à chacun de ces bassins. Nous chercherons à les mettre en évidence, sans oublier que les deux cours d'eau principaux ont suivi une évolution sensiblement parallèle à laquelle ils doivent de nombreux traits communs.

A) Les différents cycles d'érosion

Lorsqu'on descend les cours d'eau de la Bretagne centrale, le travail des différents cycles d'érosion se manifeste par les traces laissées dans le profil transversal et le profil longitudinal des vallées. Mais ni l'Oust, ni le Blavet ne prenant leurs sources dans la région étudiée, la partie supérieure de leur cours nous échappe. Par contre, certains de leurs affluents nous offrent d'excellents exemples pour l'étude complète des différents cycles d'érosion. Il est donc nécessaire d'aller recueillir sur leurs rives les observations qui ne peuvent être faites le long du cours d'eau principal.

Une première remarque s'impose : c'est qu'il faut écarter, pour expliquer les ruptures de pente qui affectent les profils en long, la possibilité d'une influence lithologique. En effet, si près de Mûr le contact des schistes briovériens et du grès armoricain marque le point atteint par la remontée du cycle actuel sur le Blavet, il n'y a rien d'étonnant à ce que la rencontre d'un banc résistant ait ralenti pour un temps le travail de l'érosion. Et s'il en est de même sur le Sar à l'endroit où les formes du cycle II rejoignent celles du cycle précédent, ce sont là deux coïncidences seulement sur tout un ensemble hydrographique. Ailleurs, les cours d'eau — comme par exemple le Blavet lui-même en aval de Pontivy — franchissent sans dénivellation sensible des bancs rocheux inégalement résistants. En outre, la correspondance approximative entre les altitudes des ruptures de pentes sur des cours d'eau éloignés, coulant dans des conditions de pente variées sur des terrains géologiquement différents, orienterait à elle seule l'explication. Il s'agit de ruptures de pente cycliques et non de phénomènes locaux dus à l'inégale résistance des roches à l'érosion.

CHAPITRE PREMIER

L'Oust et ses affluents (3)

I. Cycle I

La canalisation de l'Oust en aval de Saint-Maudan est venue modifier le profil longitudinal du cours d'eau. Sans elle, le niveau d'étiage serait à environ 2 mètres au-dessous des plans d'eau actuels. Toutefois, la section canalisée présente en gros et prise dans son ensemble une pente continue, de plus en plus forte vers l'amont. Depuis l'écluse de La Maclais, jusqu'à celle de Malestroit, la dénivellation est de 11 m. 91 en 37 kilomètres, ce qui donne une pente moyenne de 0 m. 32 par kilomètre. De Malestroit à l'écluse de Pommelleuc (32 kil. 600), la pente moyenne atteint 0 m. 90 par kilomètre. De Pommelleuc à Kermelin, elle s'accroît encore pour atteindre, sur environ 10 kilomètres, 1 m. 51. Autant qu'on puisse se le représenter à travers l'escalier des plans d'eau actuels, le profil longitudinal de l'Oust devait avoir, avant la canalisation, l'allure d'une courbe concave vers le ciel et dont le rayon diminuait de l'aval vers l'amont. Cette courbe paraît se prolonger jusqu'à la cote 100, au voisinage du pont de Saint-Thélo. De là au confluent du ruisseau de Kersaudy (4), entre Uzel et Merléac, un second palier se dessine dans le profil longitudinal du cours d'eau. Une rupture de pente se manifeste alors entre les cotes 120 et 160. Au-delà et jusqu'à la source de l'Oust, le profil longitudinal de la rivière paraît affecter de nouveau l'allure

d'une courbe concave vers le ciel. Les traces de trois cycles d'érosion apparaissent donc.

L'examen du profil longitudinal du Lié, affluent principal de l'Oust, dont le cours n'est guère troublé que par les petits barrages des moulins, conduit à la même conclusion. Mais si le cours supérieur du Lié nous offre un exemple pour l'étude du cycle le plus ancien, la section de l'Oust qui appartient à ce dernier est en dehors de la région étudiée. Nous irons en chercher les traces dans un petit affluent de droite, le ruisseau de Kersaudy.

a) Le Lié supérieur.

La route de Ploëuc à l'Hermitage traverse le Lié près du Moulin-Neuf (5). Un sentier suit le flanc droit de la vallée que l'on remonte jusqu'à la ferme de la Deute. Là, quelques grosses pierres jetées dans le cours d'eau ont suffi à constituer un pont primitif permettant d'accéder au Moulin Grillon près duquel une butte granitique fournit un belvédère naturel.

Large pour le ruisseau qui serpente sur son fond plat, la vallée remonte vers l'Ouest en direction du château de l'Hermitage ; les hauteurs de la forêt de Lorges ferment l'horizon à moins de trois kilomètres. Le plancher de cette vallée est en pente relativement forçé, très forte même au voisinage de la source, par rapport à ce que laisserait supposer le profil transversal évasé. Mais nous sommes dans la partie supérieure du cours d'eau où il est encore mal constitué et où la concavité du profil longitudinal est normalement beaucoup plus accentuée qu'ailleurs. En outre, multipliant ses sinuosités, le ruisseau allonge considérablement son cours et il diminue sa propre pente. Ceci est surtout vrai entre les cotes 190 et 180 où, sur 3 kilomètres, un palier net se dessine. Des prairies occupent les berges, s'élargissant peu à peu vers la source. Près du château de l'Hermitage, le Lié supérieur n'est qu'un étroit ruisseau coulant dans une vallée aux formes très mûres, au milieu de prairies où les joncs et les saules trahissent une humidité que n'arrivent pas à vaincre les rigoles de drainage.

Un petit cours d'eau serpentant au fond d'une vallée large, creusant à peine une surface granitique mollement ondulée, dont l'altitude oscille autour de 200 mètres, quelques reliefs résiduels atteignant 230 à 260 mètres, tout dénote une hydrographie ayant largement dépassé la pleine maturité. Les vallées des autres ruisseaux qui se réunissent près du Moulin Grillon présentent des formes analogues.

A la hauteur du moulin, la vallée se rétrécit pendant environ 200 mètres avant de s'épanouir en aval, dans un petit bassin. Des prairies humides garnissent le fond ; la pente s'accuse : deux moulins utilisent le cours d'eau sur

un parcours de 1.200 mètres. Eux seuls dressent leurs constructions au fond de la vallée ; les fermes recherchent les flancs moins humides, mais dont la pente est plus rapide que vers l'amont. La vallée reste cependant encore peu encaissée dans la plate-forme de 200 mètres. Mais déjà, le clocher de Ploeuc tout proche, vu du petit pont d'où nous sommes partis tout à l'heure, paraît nous dominer de haut et il faut gravir une petite côte pour arriver au bourg. Vers l'aval, le paysage change. La vallée s'encaisse et se rétrécit. Le cycle supérieur a donc laissé sur le haut Lié des traces caractéristiques mais très réduites.

b) Le ruisseau de Kersaudy.

Il naît dans une vaste conque humide que dominent d'une trentaine de mètres seulement des monadnocks de la surface supérieure éloignés d'environ un kilomètre ; la Butte Saint-Michel (320 mètres) les domine tous. Depuis sa source, à 230 mètres d'altitude, jusqu'au pont sous lequel il traverse, près du hameau de la Salle, la route de Saint-Mayeux à Merléac, le ruisseau, large de 1 à 2 mètres, coule dans un lit argilo-vaseux sans profondeur. Très sinueux, en pente très faible, il s'attarde au milieu des prairies. Une chaussée basse, aujourd'hui rompue, suffisait naguère à former le vaste étang du Ros. La vallée, mal dessinée dans les schistes carbonifériens d'un plateau appartenant à la plate-forme de Guémené-sur-Scorff, offre tous les signes de la vieillesse.

En été, le ruisseau, à sec dans sa partie supérieure, n'est jusqu'à la hauteur de la Salle qu'un mince filet d'eau presque stagnante. Mais en hiver, il inonde ses rives sur 10 à 15 mètres et plus. Près de la Salle, une région marécageuse marque l'emplacement de l'ancien étang du Ros ; ailleurs, les joncs des bords, quelques landes sur la rive droite, de rares champs de céréales sont les éléments du paysage. Les maisons évitent les bords humides du ruisseau où, en raison de la faible pente, l'inondation est à craindre durant la mauvaise saison. Les villages les plus rapprochés restent à une distance de 150 à 300 mètres des berges.

En aval de la Salle, la vallée qui s'encaisse rapidement entre les cotes 200 et 150 franchit par une brèche étroite une crête de schistes compacts du Dévonien ; mais la dureté des roches n'explique pas seule la transformation du profil transversal : dans les formations carbonifériennes, près de Saint-Léon-en-Merléac, la vallée s'élargit un peu, mais elle entaille encore profondément la surface topographique. La pente s'accuse fortement et devient irrégulière. Des galets encombrant le lit du ruisseau. Les habitations, moulins mis à part, sont toutes sur les hauteurs ; l'étroitesse du fond, la raideur des flancs imposent cette situation. La route de Merléac à Saint-Gilles-Vieux-Marché

escalade, en décrivant des lacets brusques, la pente qui conduit du moulin à la chapelle de Saint-Léon. Les traces du cycle ancien qui se remarquent en amont de la Salle, sur 3 kilomètres environ, ne se retrouvent plus en aval. Elles ont disparu, comme dans la vallée du Lié, devant les attaques d'un cycle plus récent.

Les observations que l'on peut faire sur ces deux affluents de l'Oust coulant dans leur partie supérieure, l'un sur une roche dure, le granite, l'autre sur les formations relativement tendres du Carboniférien, sont identiques. A la plate-forme de Guémené-sur-Scorff correspondent les vestiges d'un cycle d'érosion parvenu à sa pleine maturité.

Bien que sur le versant Sud du Mené, les cours d'eau descendent rapidement et que les vestiges de la plate-forme de Guémené-sur-Scorff soient encore plus réduits qu'ailleurs, la même rupture de pente vers 180-200 mètres se retrouve dans le profil longitudinal des affluents de l'Oust et du Lié : l'Hivet, le Ninian (6), le ruisseau de Saint-Gilles par exemple. Une anomalie paraît affecter le ruisseau de Saint-Gouéno : sa vallée supérieure est profondément encaissée en amont de la rupture de pente, à partir de la cote 190. Rien qui rappelle ici les vallées à peine creusées dans la surface topographique dont nous avons noté ailleurs les caractères. Au contraire, le talweg est dominé par des versants de plus de 50 mètres de hauteur. Simple phénomène d'antécédence, correspondant à l'axe de déformation maxima dont il a été question plus haut. La remontée du cycle le long d'une vallée plus ancienne, qui s'était enfoncée à mesure que la région se déformait, fut rendue plus rapide par la pente du bloc basculé. Puis elle a été interrompue par une reprise de l'érosion à partir du niveau de base local du ruisseau. La vallée supérieure a conservé ainsi des signes de jeunesse qui ne doivent pas surprendre lorsque l'on considère qu'elle s'encaisse dans une surface déformée appartenant à la plate-forme supérieure et non à celle de Guémené-sur-Scorff. Cette dernière, bien développée en aval, n'existe pas ici. Lorsqu'il fut interrompu, le cycle I travaillait, dans la vallée déjà encaissée d'un cycle antérieur, à l'approfondissement du lit, non à modeler les versants.

2. Cycle II

a) L'Oust.

Entre les hauteurs couvertes d'ajoncs et d'herbe rase qui dominent de plus de 60 mètres le barrage de Bosmé-léac, l'Oust s'encaisse profondément. La vallée s'élargit un peu, au milieu des prairies qui dominent des cultures, dans les schistes carbonifériens ; puis, de nouveau, elle s'étrangle dans le Dévonien près d'Uzel : des carrières crèvent la lande sur la rive gauche ; à droite, des

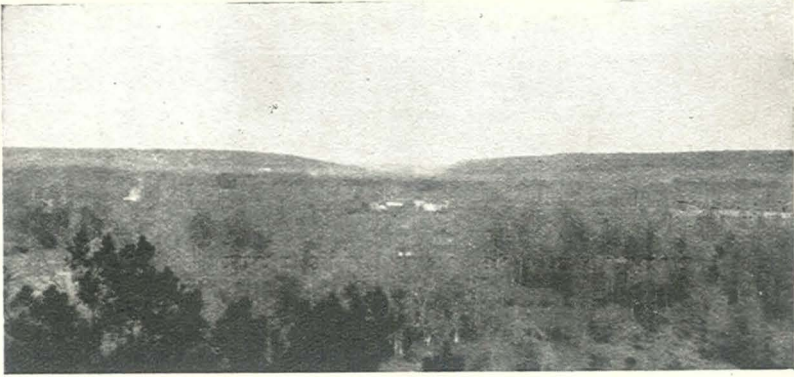
bois escaladent la pente non loin des sapinières de Lorette. La traversée des hautes terres est désormais terminée. La rivière pénètre dans les schistes briovériens et les flancs de sa vallée s'écartent. En même temps la pente, qui s'était momentanément accusée, diminue. En bref, depuis son entrée dans la région étudiée, jusqu'au débouché dans la zone schisteuse aux vastes horizons, le cours d'eau opère le raccordement entre le cycle supérieur et le cycle II.

Il est malaisé, là encore, d'étudier le profil longitudinal de l'Oust. Le barrage-réservoir de Bosméléac est venu modifier le débit et le régime de la rivière amenant, par dérivation de la rigole d'Hilvern qui alimente le canal de Nantes à Brest, un abaissement du plan d'eau. Toutefois, il est possible, grâce aux données des cartes dont nous disposons, d'établir un profil longitudinal dont l'allure est somme toute voisine de celle qu'aurait naturellement le profil en long du cours d'eau. Depuis la cote 120, immédiatement avant la traversée de la crête d'Uzel à Lorette, jusqu'à la cote 100 en aval de Saint-Thélo, se creuse la vallée du cycle II. La pente, plus faible que dans la section où s'opère le raccordement avec le cycle supérieur, est encore assez rapide : le plancher de la vallée s'abaisse en effet de 20 mètres en moins de 10 kilomètres. Mais l'Oust coule déjà au milieu de prairies alluviales. De part et d'autre, les plateaux appartenant à la plate-forme de Guéméné-sur-Scorff encadrent la rivière, mais ils s'en éloignent peu à peu. A partir de Saint-Thélo, ils disparaissent sur la rive droite. A Saint-Caradec, l'Oust coule dans une région à la topographie confuse, en voie d'évolution vers une surface plus basse constituée aux dépens de la plate-forme de Guéméné-sur-Scorff. Le cycle II offre donc les signes d'une maturité beaucoup moins avancée que le cycle I ; mais les alluvions du fond humide et plat de la vallée, la pente relativement adoucie des versants schisteux montrent que le cours d'eau a depuis longtemps dépassé le stade de la jeunesse. Cette évolution est plus nette encore le long des affluents de gauche, comme le Larhon, où malgré la pente assez accusée du profil longitudinal, le cours d'eau paraît avoir beaucoup travaillé à modeler les versants de sa vallée.

b) Le Lié.

Le principal affluent de l'Oust présente des caractères très différents et, au premier abord, contradictoires. Entre la cote 120 près de Plouguenast et la cote 100 non loin du Gué-Jouan, le cours d'eau descend régulièrement sur une distance d'environ 10 km. 500. La pente est sensiblement la même que dans la section correspondante de l'Oust. Mais la vallée de l'affluent est beaucoup plus encaissée que celle de la rivière principale. Elle s'élargit parfois un peu pour s'étrangler entre deux petits bassins. Les ruisseaux qui

Crêtes appalachiennes et watergaps



A. — La « cluse » de l'Oust à Saint-Congard
(vue vers le Nord).



B. — La trouée du Daoulas, près de Bon-Repos.
Arête de schistes et de quartzites dévoniens.
Viaduc de la ligne Carhaix-La Brohinière



C. — La Montagne Noire, vue des landes de Langonnet.

débouchent de part et d'autre coulent dans des vallées profondes, ayant tous les caractères de la jeunesse. Pour comprendre ces singularités, la dureté relative des mica-schistes ne suffit pas ; il faut faire intervenir les mêmes phénomènes que ceux qui rendent compte de l'allure du ruisseau de Saint-Gouéno dans la partie supérieure de son cours. L'ancêtre du Lié s'est encaissé dans la plate-forme du Mené à mesure qu'elle basculait et se déformait, et le cours d'eau actuel retrouve sensiblement le tracé de l'ancienne vallée qui précéda le cycle II.

La plate-forme de Guémené-sur-Scorff est en voie de disparition surtout sur la rive gauche du cours d'eau, en aval de Plouguenast. L'attaque de cette surface est surtout avancée près du confluent des ruisseaux de Saint-Gilles et de Saint-Gouéno.

Il reste à rendre compte de la façon dont se raccordent sur le Lié la vallée du cycle II et celle du cycle antérieur. Dans une vallée étroite qui se creuse entre Ploëuc et Plouguenast dans la plate-forme de Guémené-sur-Scorff, la rivière s'enfonce peu à peu. Mais le raccordement entre les deux sections du profil longitudinal ne s'opère pas rapidement. Un plan irrégulièrement incliné, long de 6 km. 500, relie les cotes 120 et 160 : phénomène qui n'est pas rare sur les cours d'eau de la région et dont nous rechercherons une explication probable.

3. Le Cycle actuel

A partir de Saint-Thélo, les témoins du cycle II reculent dans le profil longitudinal de l'Oust devant les attaques du cycle actuel. Jusqu'à Saint-Caradec, la vallée reste relativement large et la rivière serpente dans les prairies. Mais, en aval, elle s'encaisse et se rétrécit peu à peu. Près de Rohan, le profil transversal est celui d'une vallée jeune. A Josselin, ce caractère s'accuse et les plateaux de la rive droite dominant de haut les fières tours du vieux château des Rohan. Près de Guillac, au contact des schistes métamorphisés par le voisinage du massif granitique de Lizio-Cruguel, la vallée s'étrangle et elle s'enfonce de plus de 60 mètres dans le plateau. Depuis Saint-Maudan d'ailleurs, elle entaille profondément la surface topographique et si elle s'élargit ici et là dans de petits bassins, toujours peu étendus, les sections étroites, en ligne à peu près droite, dominent.

Les routes, le plus souvent, s'écartent de la vallée pour courir sur les plateaux à quelque distance de la rivière ; ceci est particulièrement net entre Rohan et Josselin. Celles qui traversent le cours d'eau descendent vers lui soit en utilisant des vallons affluents, soit par des pentes rapides. Nulle part, en amont de Guillac, les agglomérations n'ont

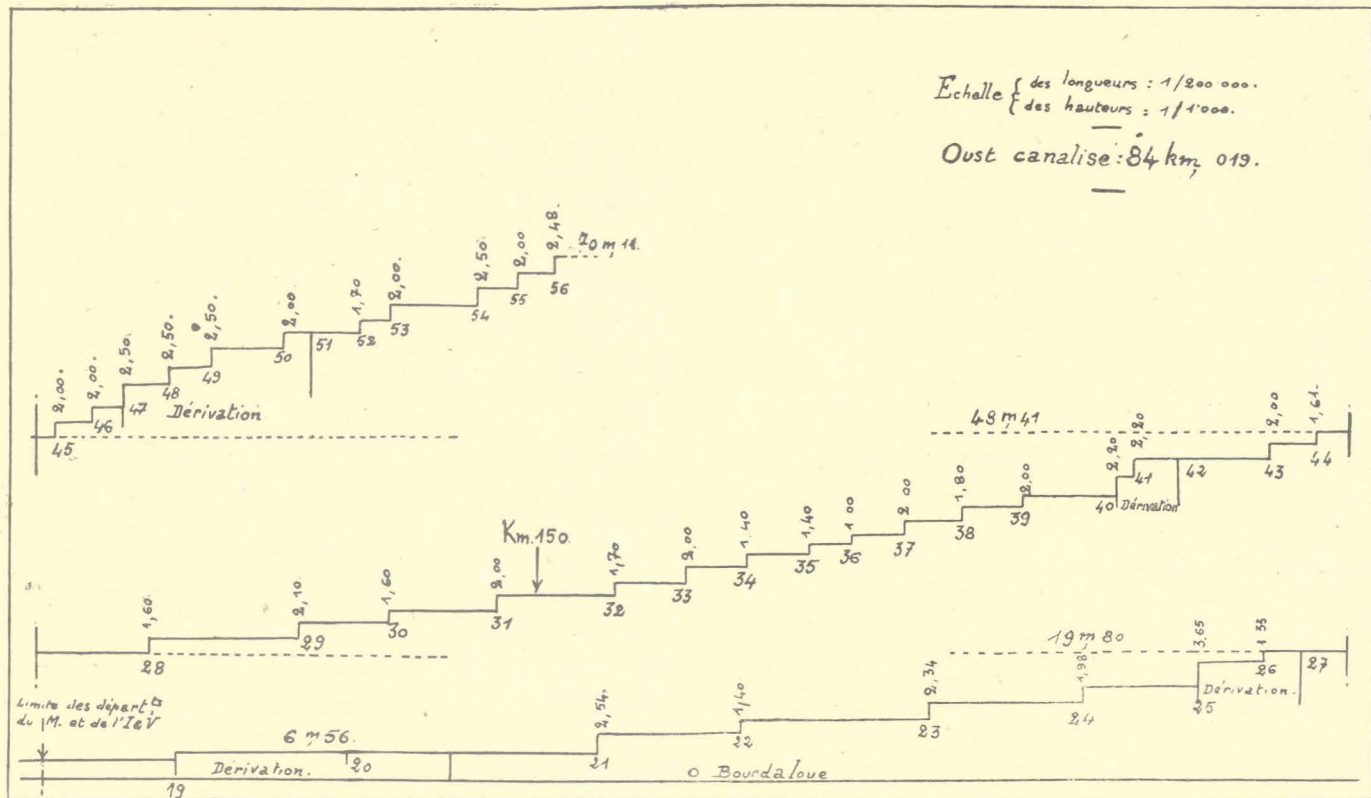


Fig. 30. — L'Oust canalisé, d'après les profils du N. G. F. (Canal de Nantes à Brest).

Ecluses N° : 19 La Maclais, 20 Limure, 21 Le Gueslin, 22 Rieux, 23 Beaumont, 24 Fouréno, 25 Malestroit, 26 Lanée, 27 Lanée (garde), 28 Ville-aux-Fruglins, 29 Montertelot, 30 Blou, 31 Guillaac, 32 Carneval, 33 Clan, 34 Saint-Jouan, 35 Josselin, 36 Beaufort, 37 Caradec, 38 Rouvray, 39 Boceuf, 40 Pommeleuc, 41 La Tertraie, 42 La Tertraie (garde), 43 Cadoret, 44 Le Lié, 45 Griffet, 46 La Grenouillère, 47 Tréverend, 48 Penhouët, 49 Lille, 50 Thymaudeuc, 51 Quengo, 52 Rohan, 53 Saint-Samson, 54 Le Guer, 55 Coëtprat, 56 Kermelin.

O Bourdaloue = O.N.G.F. + 1° 15.

pu se développer sur le fond trop étroit, sauf lorsqu'un confluent le permettait comme à Saint-Samson. En règle générale, elles se tiennent sur les flancs les moins raides ou sur le plateau. Le pont en a cependant attiré quelques-unes ; mais le gros du bourg et l'église ne sont pas au fond de la vallée. La plus importante, Josselin, née au carrefour de deux voies anciennes, s'étend presque entièrement sur le versant de la rive gauche ; la gare s'accroche au flanc de la rive droite ; le quartier qui s'allonge vers l'Ouest le long de la route de Pontivy n'est pas au fond même de la vallée où l'on ne compte guère que quelques maisons. Si le château dresse ses tours au bord même de l'Oust, c'est qu'il y avait là une position naturelle propice à la défense ; mais le terre-plein sur lequel s'ouvrent les parties habitées domine de haut la rivière.

Il faut avoir franchi, entre Quily et Montertelot, l'étranglement schisteux entre le grès armoricain et le granite pour voir la vallée s'élargir dans un vaste bassin ; l'adaptation du relief à la structure est ici suffisamment poussée pour indiquer une évolution relativement avancée. Le triangle schisteux compris entre le Roc Saint-André, Malestroit et Serent se creuse nettement entre le massif granitique de Lizio-Cruguel et la ride qui limite au Sud la Bretagne centrale. Le cycle actuel travaille depuis plus longtemps qu'en amont dans cette partie de la vallée. Le stade du creusement est dépassé ; la rivière travaille surtout à modeler les versants de sa vallée. Mais les formes de la prime jeunesse reparaissent dans le défilé de Saint-Connard par où, perçant la ride qui domine Malestroit, l'Oust sort de la région étudiée.

De son côté, l'escalier des écluses prouve que la régularisation du profil longitudinal est loin d'être achevée (fig. 30). De Rohan à Josselin, sur 24 kilomètres, il n'y a pas moins de 17 barrages éclusés rachetant par des chutes de 1 mètre à 2 m. 50 une différence de niveau de plus de 30 mètres. Ceci suffit à prouver la rapidité de la pente que dissimule la série des biefs aux eaux calmes. La différence des plans d'eau entre deux biefs successifs de l'Oust canalisé varie dans le Morbihan d'1 mètre à 3 m. 65. La longueur des biefs diminue dans l'ensemble de l'aval vers l'amont, mais sans régularité. En amont de l'écluse de Rohan, par exemple, dans une section étroite et profonde de la vallée, un bief de 800 mètres en précède un autre de 2.200 mètres suivi d'un autre qui ne dépasse guère un kilomètre. Les plans d'eau s'élèvent graduellement de 1 m. 70, 2 mètres, 2 m. 50. Le bief de Saint-Samson s'étend à lui seul sur près de 2 k. 500 ; en amont, sur la même distance, 3 écluses se succèdent. La répartition des barrages montre que la pente est très irrégulière et que le cours d'eau était en plein travail au moment de la canalisation.

Les affluents offrent les mêmes caractères. Sur le Lié, par exemple, des moulins jadis se succédaient plus nom-

breux que sur les sections de la rivière appartenant aux cycles antérieurs ; certains ont disparu, mais il en reste encore beaucoup. Le courant est rapide ; la vallée, plus large dans les schistes briovériens, comme en aval de La Chèze, affecte la forme d'un V aigu dans le granite d'Hé-louvy, près de Saint-Lubin-en-Plémet ; elle s'ouvre ici un passage étroit, profond d'une cinquantaine de mètres. La différence de dureté des roches modifie bien plus le profil transversal que dans la partie amont du cours d'eau, comme nous l'avons remarqué en comparant le Lié supérieur au ruisseau de Kersaudy.

Quant aux petits affluents de l'Oust, ils se terminent le plus souvent, dans un ravin étroit, par une pente rapide qui s'amortit vers l'amont en même temps que la vallée s'évase : formes du cycle II succédant à celles du cycle actuel (fig. 32).

CHAPITRE 2

Le Réseau du Blavet (7)

I. Cycle I

Le Blavet pénètre à Gouarec dans la région étudiée. Il vient de traverser les schistes carbonifériens du Bassin de Château-lin. Auparavant, il avait drainé le massif granitique de Quintin-Duault et franchi le chaos pittoresque de Toul-Goulic, entre Trémargat et Lanrivain. A une vallée sans profondeur succède, à partir de Gouarec, une section très encaissée dans une région qui devient singulièrement plus complexe qu'en amont. Le fleuve est alors à l'altitude de 127 mètres. Cette partie de la vallée n'appartient donc pas au cycle I ; le chaos de Toul-Goulic, marquant, à 17 kilomètres en amont, une rupture de pente à la rencontre de deux cycles, suffit d'ailleurs à nous convaincre. C'est donc sur les affluents du Blavet, notamment sur le Sar et sur le ruisseau des Salles, que nous étudierons les formes appartenant au cycle I (fig. 31 et 32).

a) Le Sar supérieur.

Entre la Ville-Neuve en Langoëlan et Coët-Roch en Silfiac (8), le Sar est déjà formé. En 8 km. 500, le plancher de sa vallée descend de 200 à 180 mètres : la pente est forte ; mais elle le sera bien davantage en aval. D'ailleurs, le cours d'eau rappelle par bien des traits le Lié supérieur. Le Sar n'est ici qu'un ruisseau serpentant au milieu des prairies, dans une vallée granitique relativement large et peu profonde. Aucune maison ne s'élève sur le fond plat mais humide de cette vallée ; les fermes se retirent sur le

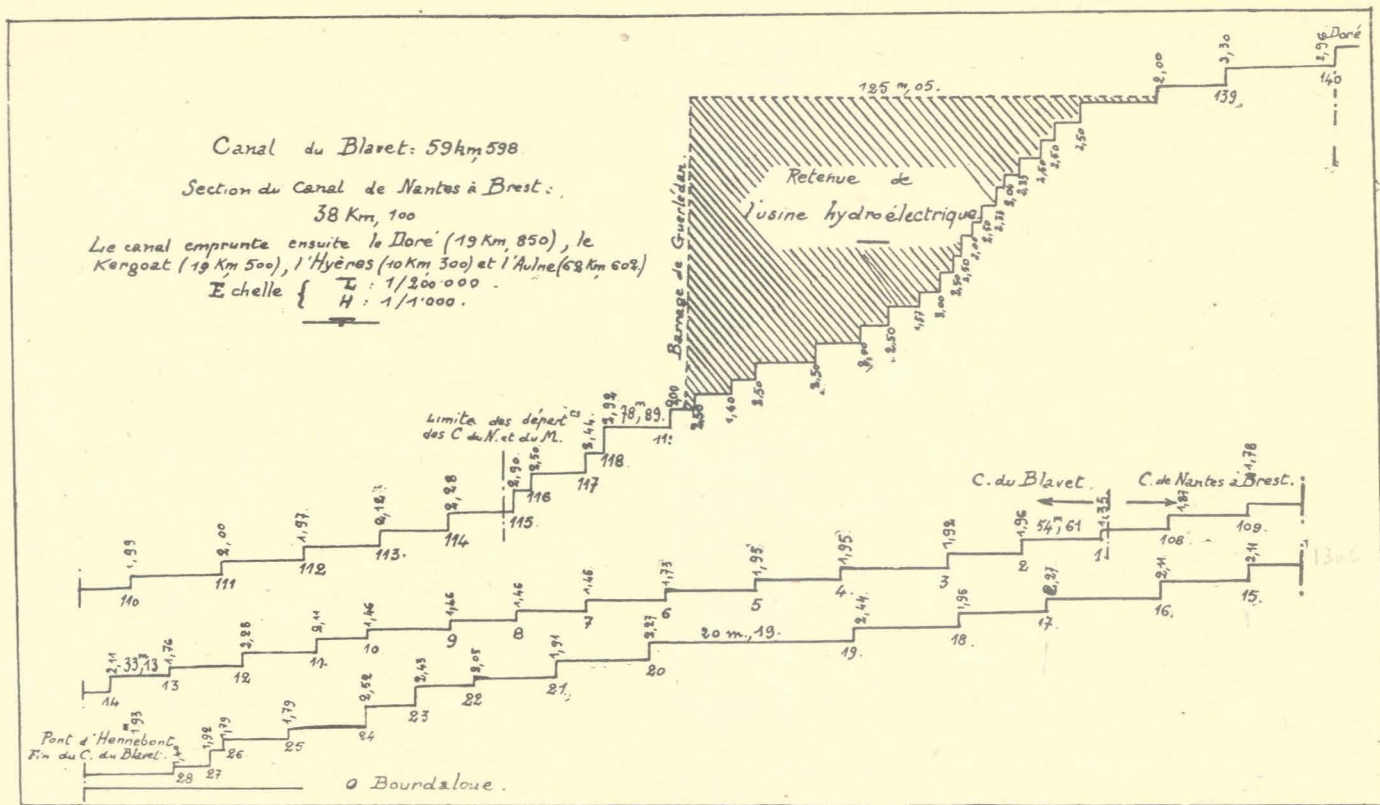


Fig. 31. — Profil longitudinal du Blavet canalisé. D'après les profils du N. G. F.

Ecluses N° a) Canal du Blavet : 28 Polhuern, 27 Les Gorrets, 26 Grand Barrage, 25 Lochrist, 24 Quelleneç, 23 Kerrousse, 22 Trébihan, 21 Le Rudet, 20 Maneruen, 19 Minazen, 18 Sainte-Barbe, 17 Trémorin, 16 Saint-Adrien, 15 Talhouët, 14 Tréblavet, 13 Boterneau, 12 Moulin-Neuf, 11 Camblen, 10 La Couarde, 9 Saint-Nicolas, 8 Guern, 7 Kerblécher, 6 Rimaison, 5 Le Divit, 4 Le Rôch, 3 Signan, 2 Lestitut, 1 Les Récollets. — b) Canal de Nantes à Brest : 108 La Cascade, 109 Guerland, 110 Le Porzo, 111 Trescleff, 112 Anquinian, 113 Stumo, 114 Bolore, 115 Saint-Samson, 116 Poulhibet, 117 Kergorie, 118 Quénécan, 119 Guerlédan, 120... 138, 139 Saint-Hervé, 140 Gouarec. — En raison des dimensions du profil, il n'a pas été possible de maintenir partout, comme pour l'Oust, la correspondance de l'altitude des biefs avec le zéro Bourdaloue.

plateau, se dressent sur les pentes ou se cachent à la tête des vallons. Toutefois, là encore, la même humidité règne, car les sources sont nombreuses qui filtrent à travers l'arène. Les chaumières de Coët-Roch, encadrant leurs fontaines, semblent s'arracher d'un borbier.

Les chemins coupent la vallée perpendiculairement ; aucun ne longe la rivière dont on ne peut approcher que de loin en loin. De part et d'autre, s'étale un plateau granitique mamelonné de 200 à 220 mètres d'altitude sur lequel, çà et là, quelques reliefs résiduels aux formes lourdes s'enlèvent à peine. Autour des gros blocs arrondis qui surgissent de la lande ou des champs, le seigle, le sarrasin, quelques plantes fourragères disputent le sol à l'ajonc et au genêt.

Mais en aval du point où la route de Séglien à Guéméné franchit sa vallée, le Sar s'encaisse. En un peu plus de 2 kilomètres, il dégringole de 40 mètres. Le passage du cycle supérieur au cycle II est extraordinairement brusque : il coïncide à peu près avec le contact de deux formations d'inégale résistance : les roches granitoides et les schistes briovériens.

b) Le ruisseau des Salles.

Il prend sa source près de Sainte-Brigitte, sur la lisière Ouest de la forêt de Quénécan. Les anciennes forges des Salles de Rohan l'utilisaient comme force motrice et des étangs artificiels jalonnent son cours. Le plus important d'entre eux, celui des Salles, occupe le fond d'une conque d'environ 200 mètres d'altitude, qu'entourent les hautes terres de Quénécan, s'élevant à 280 mètres. Le barrage coupant le lit du ruisseau a créé ici une vaste nappe d'eau, alors qu'en aval, les étangs sont bien moins étendus. C'est que la pente est relativement faible entre les cotes 210 et 200 dans les schistes siluriens. En aval, par contre, dans la traversée des bandes de grès armoricain, elle s'accroît énormément pour s'atténuer ensuite ; mais sur ce second palier incliné, elle reste plus forte que dans la partie supérieure du cours. La vague d'érosion du cycle postérieur a été ralentie par les roches dures : entre les deux paliers le cours d'eau tombe de 50 mètres en 800 mètres et sa vallée s'encaisse. Au contraire, au voisinage de la nappe d'eau des Salles, les pentes sont molles ; les ruisseaux qui descendent vers l'étang glissent sans les entamer entre les lourds mamelons dénudés qui moutonnent au S.-W. de la forêt.

Là encore, les formes appartenant au cycle supérieur sont peu développées. En dehors de la région étudiée, elles le sont bien davantage sur le Daoulas, affluent de gauche du Blavet. Il coule en effet sur les schistes carbonifériens de Châteaulin qui n'ont offert qu'une faible résistance à l'érosion.

2. Cycle II

De Gouarec au confluent du ruisseau des Salles, le Blavet canalisé descend de 6 m. 90. Trois biefs se succèdent sur 6 km. 800 : la pente est d'environ 1 mètre par kilomètre. Elle est donc forte, et pourtant, on la trouve modérée lorsqu'on la compare à ce qu'elle devient en aval de la cote 120. D'autre part, si la vallée est ici resserrée entre la crête de Gouarec à Caurel et les hauteurs de Quénécan, étranglée même dans le Dévonien, des prairies bordent le canal dans les schistes siluriens, notamment sur la rive droite ; sur quelques centaines de mètres de largeur le relief est à peine marqué de part et d'autre des berges. En aval, par contre, les flancs de la vallée se rapprochent rapidement pour dessiner un V aigu dans les schistes et les grès. Cette partie du cours d'eau qui, en amont de Gouarec, se prolonge en dehors de la région étudiée, appartient au cycle II.

Ce dernier est bien développé sur le Sar, dans la traversée de la zone schisteuse aux nombreux îlots de granulite qui s'étend de Cléguérec à Lignol et au-delà. La rivière coule dans une vallée mûre, au milieu de prairies humides, entaillant à peine une surface irrégulière dérivée, par démantèlement inachevé, de la plate-forme de Guéméné-sur-Scorff. Plus accusée au contact des îlots granulitiques, cette vallée s'enfonce à peine dans les schistes briovériens moins résistants. En dehors des moulins, les habitations s'éloignent des rives.

Lorsqu'elle pénètre dans le massif granulitique de Pontivy, la rivière conserve quelque temps encore ces caractères, mais la pente de son profil longitudinal s'accroît entre les cotes 130 et 110. Puis les flancs de sa vallée se rapprochent non loin du hameau de Saint-Jean-hent-huen-en-Guern. Le raccordement entre le cycle actuel et le cycle II s'amorce.

Dans cette partie du cours où se développent sur le Sar les formes du cycle II, on s'attendrait à voir peu à peu la plate-forme de Guéméné-sur-Scorff céder la place à une surface plus basse. En fait, la dureté des roches a entravé le progrès de l'érosion et le démantèlement de la vieille surface est très inégalement avancé. C'est seulement en aval de Pont-Sar, sur la route de Melrand à Guéméné, que disparaît entièrement la plate-forme de 180-200 mètres, d'abord sur la rive gauche. L'attaque est plus avancée dans la région micaschisteuse de Melrand à Bieuzy ; mais elle a notablement progressé dans la granulite voisine.

Il est inutile d'insister davantage sur les traces laissées par le cycle II dans le réseau hydrographique de la Bretagne centrale. Plus loin vers l'Ouest, l'allure du Scorff reproduit en gros celle du Sar. De ces phénomènes, le réseau de l'Oust nous a déjà donné des exemples.

3. Le Cycle actuel

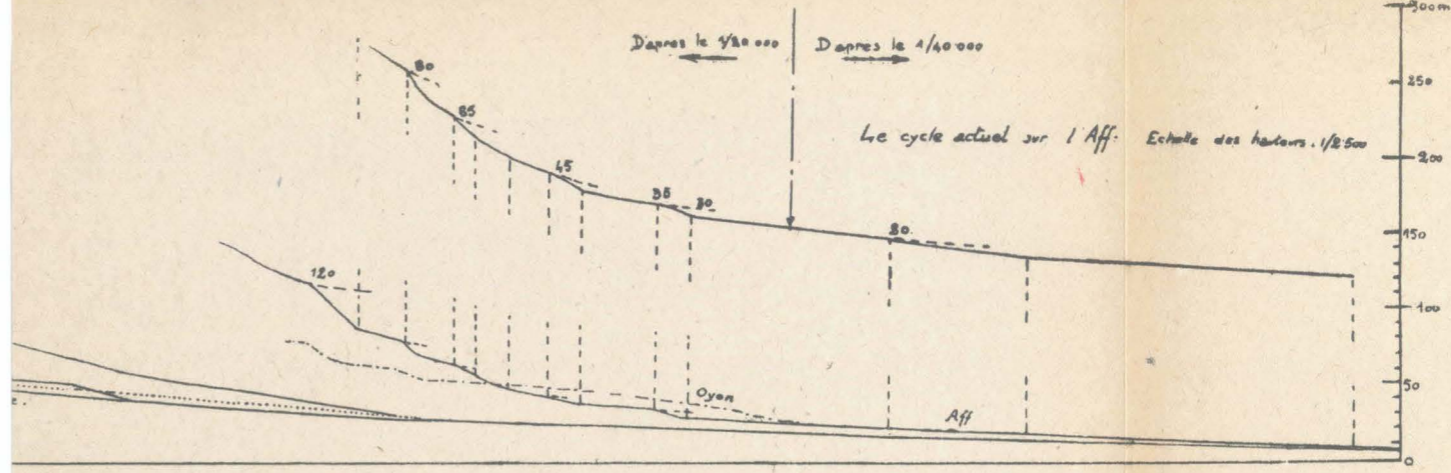
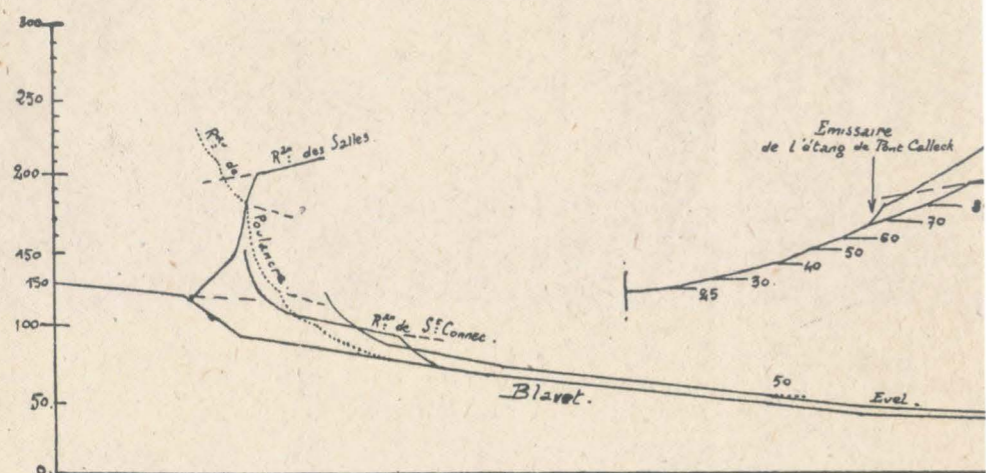
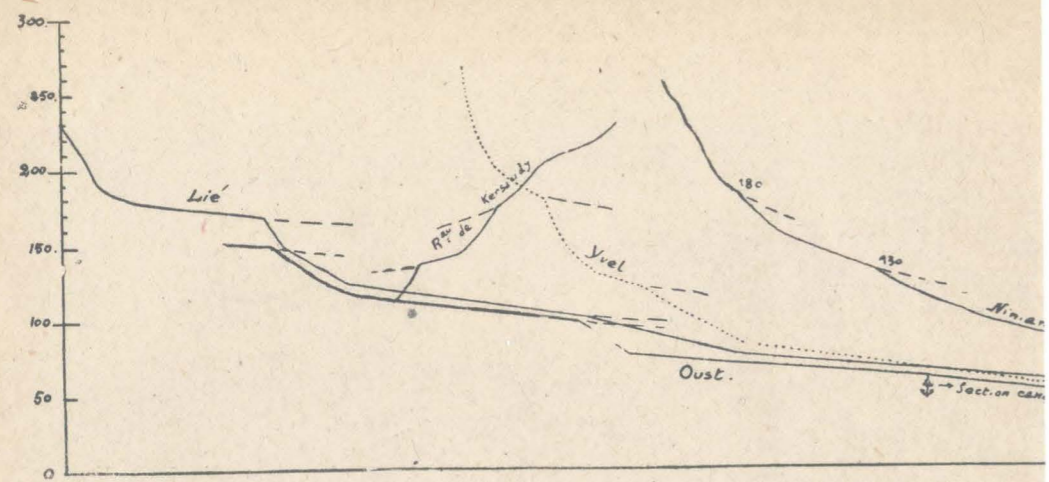
La construction du barrage de Guerlédan, près de Mûr, a transformé complètement le paysage du moyen Blavet. Depuis le ruisseau des Salles, la vallée est noyée sous une épaisseur d'eau qui croît vers l'aval. En été, le niveau baisse et laisse apercevoir les têtes des pins engloutis dans la retenue de l'usine hydroélectrique. Le « lac » de Guerlédan » suit pendant plus de 10 kilomètres les sinuosités du fleuve et fait songer à une ria sans marée dans laquelle se mireraient des pinèdes. Le caractère des lieux a changé, le pittoresque, dit-on, y a perdu. La vallée ennoyée du Blavet se creusait en gorges profondes et sauvages. Dix-huit écluses, rachetant une dénivellation de 41 m. 87, ont été recouvertes par l'eau ; douze se succédaient sur 3 k. 600. Là s'effectuait le passage du cycle II au cycle actuel.

Celui-ci présente sur le Blavet des caractères identiques à ceux que nous avons notés sur l'Oust. Plus large dans les schistes briovériens, entre Saint-Aignan et Pontivy, la vallée s'encaisse de plus en plus en aval de cette ville et la rivière décrit de vastes méandres. En pénétrant dans les micaschistes et la granulite, non loin de Bieuzy, le fleuve semble s'enfoncer davantage dans le plateau. En amont des méandres et surtout en aval, les sections rectilignes et les coudes brusques montrent que le travail de régularisation ne fait que commencer.

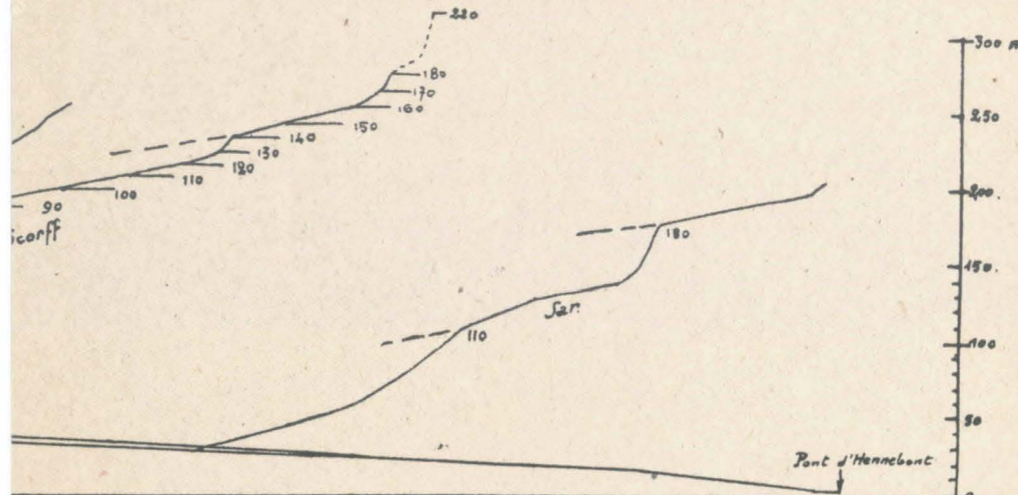
Deux routes, aux sorties Sud de Pontivy, longent la rivière en utilisant le plus souvent des terrasses du cours d'eau. Mais bientôt elles s'en éloignent, cherchant les agglomérations qui évitent à peu près toutes les bords immédiats du Blavet ; l'étroitesse de la vallée ne permettait d'ailleurs pas de les y établir. Celles qui la traversent ont recours aux mêmes artifices que dans la section correspondante de l'Oust. Seule, la voie ferrée longe la rivière, coupant en tunnel la boucle de Saint-Nicolas-des-Eaux. Elle essaie de se glisser le long du canal, au voisinage du fond, sans toujours y parvenir autrement qu'en grim pant un peu sur les bas des pentes.

Sur la rive droite, le voisinage du massif granitique maintient un certain temps, après avoir dépassé Pontivy, des hauteurs voisines de 180 mètres à moins de 2 kilomètres du Blavet. Elles reparaissent dans le coude de Quistinic. Mais de l'autre côté, il faut s'éloigner beaucoup du fleuve pour trouver des altitudes supérieures à 130 mètres.

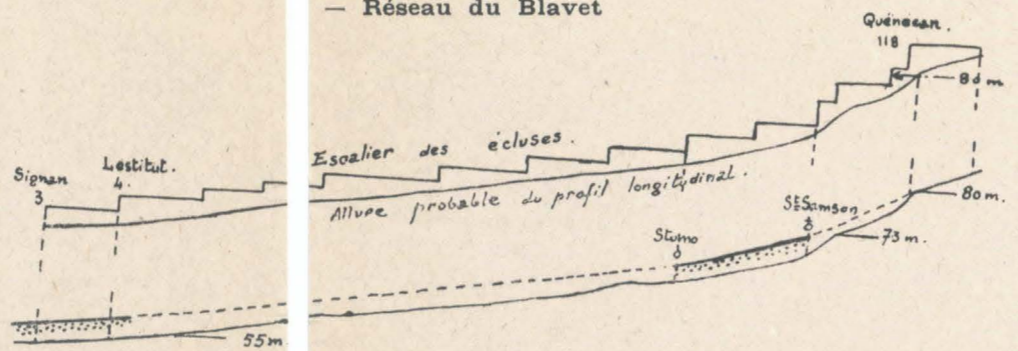
Depuis l'écluse de Saint-Samson, à la limite des Côtes-du-Nord et du Morbihan, jusqu'au confluent de l'Evel, 25 barrages se succèdent. Les niveaux des deux biefs extrêmes diffèrent de 47 m. 41 ; la distance est de 51 km. 600. On peut donc affirmer, sans beaucoup se tromper, que si les écluses n'existaient pas, la pente moyenne serait d'envi-



Réseau de l'Oust



Réseau du Blavet



III. — La terrasse de 5-20 mètres sur le Blavet et l'épicycle de 80 mètres
Echelles : 1/200.000. — H. 1/1.000. terrasse.

Echelle
des longueurs : 1/400.000
des hauteurs : 1/5.000
Orientation :
de gauche à droite :
affluents de gauche.
de droite à gauche :
affluents de droite.

Fig. 32

I. — Le profil de l'Aff a été réalisé à la même échelle que l'ensemble du réseau entièrement en roche tendre (schistes briovériens); le cours supérieur de l'Aff est en roches dures (schistes et poudingues de Montfort, grès armoricains).
I et II. — Le profil des sections canalisées de l'Oust et du Blavet n'a pas été figuré. Les profils ci-dessus en dérivent et n'ont qu'une valeur approximative, suffisante eu égard à l'échelle que nous avons dû adopter. Le profil du Scorff est limité à la région étudiée. Dans la partie supérieure (pointillé) le cours d'eau est à peine formé.
III. — Les numéros des écluses sont ceux de la fig. 31.

ron 0 m. 90 par kilomètre. Plus régulier que sur l'Oust dans cette partie là du cours, l'escalier des plans d'eau offre des gradins de 1 m. 35 à 2 m. 28. La répartition des écluses montre que la régularisation du profil longitudinal n'est pas achevée. En aval du confluent du Sar par exemple, sur environ 10 kilomètres, la densité plus grande des barrages indique une plus forte déclivité du cours d'eau.

Signes de jeunesse que l'on retrouve dans la partie inférieure de tous les affluents en aval de Guerlédan. La vallée du Scorff présente la même succession de formes. En remontant les affluents du Blavet, on retrouve également soit les traces des trois cycles comme sur le Sar, soit, en amont de Guerlédan, celles des cycles I et II. Sur l'Evel, pour des raisons que nous rechercherons, le cycle I, fort réduit s'il existe, se distingue malaisément du cycle actuel.

Dans le réseau hydrographique de la Bretagne centrale, des différences apparaissent donc entre les cours d'eau. Celui-ci, plus riche en eau ou favorisé par la constitution géologique de son bassin a évolué plus rapidement et le cycle actuel a remonté plus haut ici qu'ailleurs ; ce dernier, sur le Blavet, paraît avoir poussé plus loin son travail de régularisation du profil longitudinal. En d'autres lieux, dans les vallées des cycles I et II, on s'attendrait à des formes plus mûres que celles que l'on trouve. La seule notion de profil d'équilibre, telle que l'entend M. Baulig (9), suffirait presque à rendre compte de la succession des défilés et des élargissements de la vallée que l'on rencontre sur à peu près toutes les sections des cours d'eau. En effet, une fois ce profil atteint, la rivière travaille à l'abaisser constamment, creusant ici, alluvionnant là. Mais pour justifier les formes de jeunesse rencontrées dans les vallées du cycle II, on doit aussi faire intervenir d'autres explications : l'encaissement des rivières dans la traversée des reliefs appartenant à la plate-forme du Mené, une reprise de l'érosion à partir de niveaux de base locaux. Nous avons aussi rendu compte de certaines anomalies apparentes qui affectent le Lié supérieur et le ruisseau de Saint-Gouéno. Mais ces singularités, généralement menues, n'ont le plus souvent rien qui doive surprendre. L'action d'un cycle ne peut pas être la même partout ; elle est influencée par des facteurs variés : la puissance du cours d'eau, la charge transportée, les conditions locales, tout ce qui constitue en un mot pour chaque ruisseau, selon l'expression de Demangeon, son « idiosyncrasie personnelle » (10).

D'ailleurs, des ressemblances évidentes masquent par leur importance les différences de détail. La première, c'est que nulle part on ne trouve trace d'un cycle des hauts sommets correspondant à la plate-forme du Mené. On peut expliquer son absence par diverses causes, les unes d'une valeur générale, les autres ayant une portée plus locale ; les témoins de la plate-forme du Mené sont d'étendue réduite

et ils ont subi des déformations favorisant la remontée du cycle postérieur. En outre, lorsque des grès affleurent sur les hautes surfaces, le manteau des produits de décomposition, et la roche elle-même, absorbent les eaux superficielles qui ressortent en sources plus bas en rencontrant une roche imperméable ; le modelé des pentes se fait par éboulement (11). C'est le cas, par exemple, dans la forêt de Paimpont où les « fontaines » de Jouvence, de Barenton et de Beauvais jaillissent au contact des schistes et des grès.

La seconde ressemblance, c'est que les bassins hydrographiques ne correspondent nullement à des bassins topographiques ; les rivières franchissent, par des gorges profondes, des reliefs qui sont parmi les plus élevés de la région.

La troisième, c'est que sur le Blavet comme sur l'Oust, les traces de trois cycles successifs apparaissent en remontant les cours d'eau. Enfin, partout, la pente est relativement forte, même sur les sections des profils en long appartenant aux cycles I et II. L'étude de la formation du réseau hydrographique nous rendra compte de tous ces faits.

B) La formation du réseau hydrographique

Il n'est pas possible d'expliquer toutes les particularités du tracé actuel des cours d'eau. Tenter de donner les raisons de tous les accidents d'une rivière ou de sa vallée, vouloir trouver partout des traces d'anciens méandres ou de captures, ce serait côtoyer bien souvent le domaine de la fantaisie. Dans la Bretagne centrale, de telles reconstitutions sont difficiles dès que l'on sort des vallées du cycle actuel. L'interférence des processus érosifs, la durée des dénudations, l'ignorance dans laquelle nous sommes du degré d'évolution du modelé des anciennes surfaces au moment des reprises successives du creusement et l'impossibilité de connaître l'allure exacte de leur topographie, la rareté des replats bien nets le long des cours d'eau, tout invite à la prudence. Nous nous bornerons donc à l'examen de certains faits. Encore faut-il ajouter qu'en géographie physique il n'est rien d'absolu et que plusieurs hypothèses sont presque toujours en présence. Entre elles, il est quelquefois malaisé de choisir.

CHAPITRE PREMIER

Discordance entre l'hydrographie et la structure

Si l'on met à part les régions de topographie appalachienne où les branches des troncs principaux enfoncent leurs vallées dans les roches les moins dures, la discordance entre l'hydrographie et la structure est frappante.

Les terrains de la Bretagne centrale sont affectés de synclinaux et d'anticlinaux complexes dans lesquels domine, sauf au N.-W., la direction du système de la Cornouaille ; en gros, leur orientation est sensiblement la même que celle des parallèles. Or, la vallée du Blavet coupe ces plis perpendiculairement à leur direction, sauf dans les deux sections relativement courtes comprises entre Gouarec et Mûr et entre les deux coudes de Quistinic. Il en est de même du Sar, du Scorff et des principaux affluents de l'Oust. Cette dernière rivière forme avec la direction des plis un angle plus faible car elle fut attirée par la zone de subsidence de Ploërmel ; c'est la seule exception à la règle commune. Aucune rivière importante ne suit la dépression schisteuse continue de Cléguérec au Faouët. L'influence de la structure est sensible dans le détail du tracé des rivières ; mais les grands accidents tectoniques n'ont pas guidé l'orientation générale des cours d'eau.

Est-ce à dire que la disposition d'ensemble du réseau hydrographique est, comme dans le Bas-Maine, une conséquence des mouvements tertiaires ? (12) Vraisemblablement non pour la partie supérieure des cours d'eau principaux, oui sans doute pour une partie du reste. Il est en tout cas difficile de l'affirmer, faute d'indices suffisants, même si l'on serre de près l'étude des anciennes directions probables de l'écoulement fluvial.

CHAPITRE II

L'écoulement des eaux avant la transgression pliocène

A. L'écoulement antémiocène

Les vallées des cycles I et II d'une part, les dépôts éocènes d'autre part, permettent de se faire une idée, en vérité très incomplète, de l'hydrographie de la Bretagne centrale antérieurement aux déformations tertiaires.

a) **Les données de la morphologie.**

En sortant des schistes carbonifériens de Châteaulin, le Blavet franchit la crête de Gouarec à Caurel et Saint-Gilles-Vieux-Marché. Ses affluents de gauche, le Daoulas, le ruisseau de Poulancre s'enfoncent eux-mêmes profondément à travers cette crête (planche IV B.). L'Oust supérieur s'encaisse lui aussi dans la région du barrage de Bosméléac, de même qu'entre Uzel et Lorette. Le ruisseau de Kersaudy se fraie également un passage à travers des hauteurs appartenant à la plate-forme du Mené.

Une première hypothèse se présente à l'esprit. Les cours d'eau, postérieurement au bombement tertiaire qui les orientait vers le Sud, ont pu rechercher, entre les monadnocks de l'ancienne surface, un chemin vers la mer. Mais alors, par quelle coïncidence bizarre ces passages étroits sont-ils dans l'axe de la partie amont du cours d'eau qui les emprunte ? Comment sont-ils réunis, sur l'Oust, par une section rectiligne de la rivière ? Un cours d'eau qui cherche son lit, entre des reliefs résiduels, à la surface d'une ancienne plate-forme déformée devrait hésiter davantage ; le ruisseau de Kersaudy est à peu près seul à le faire. Il est plus simple de penser qu'il y a là des cours d'eau très anciens ; ils se sont enfoncés sur place lors du mouvement relatif du niveau de base qui entraîna la formation de la plate-forme de Guémené-sur-Scorff, comme ils s'encaissèrent plus tard dans celle-ci. Les tracés que nous avons sous les yeux étaient esquissés, en gros, antérieurement au Miocène. La disposition des reliefs appalachiens d'Uzel à Gouarec tend à confirmer cette hypothèse. Ils sont l'œuvre d'affluents subséquents de cours d'eau appartenant au cycle de 180-200 mètres et perpendiculaires aux crêtes.

Il est d'autres détails qui éclairent aussi l'explication que nous venons de proposer. En effet, la direction du Lié dans sa traversée du bloc basculé du Mené ne peut se comprendre autrement que par l'antécédence ou l'épigénie. La deuxième hypothèse ne saurait être vérifiée, la couche superficielle peu résistante dans laquelle le cours d'eau aurait coulé postérieurement à la déformation, avant de s'encaisser dans les micaschistes et les schistes, n'a laissé aucune trace (13). D'ailleurs, cette explication par l'épigénie suppose également l'existence d'un cours d'eau très ancien qui aurait développé, grâce à son réseau d'affluents, la plate-forme de 180-200 mètres dans la région de Plessala, Saint-Gilles-du-Mené, Saint-Gouéno. L'antécédence explique mieux encore l'orientation paradoxale du Lié, perpendiculaire à la pente du bloc basculé. Il y avait là un cours d'eau originel qui s'est encaissé à peu près sur place à mesure que la déformation se produisait. Favorisés par celle-ci, les affluents de gauche ont travaillé à détruire l'ancienne surface, pour lui en substituer une autre, celle de Guémené-sur-Scorff. Par contre, les affluents de droite,

défavorisés, n'ont pu remonter leur source aussi loin. La disposition actuelle des cours d'eau dans la région comprise entre les « Landes du Mené » et les hauteurs qui s'étendent entre les forêts de Lorges et de Loudéac n'est vraisemblablement guère différente, dans son ensemble, de ce qu'elle était avant les déformations tertiaires.

Il est facile de reconstituer également l'allure ancienne du réseau hydrographique à la surface du bloc basculé de Quénécan. Parallèles au ruisseau des Salles, à l'Est de celui-ci, des vallées se dessinent dans la forêt. Les ruisseaux qui les suivent se jettent perpendiculairement dans le ruisseau de Saint-Aignan. Si l'on prolonge vers le Nord la partie supérieure de ces vallées, on aboutit, vers 150 mètres d'altitude, à un ensellement correspondant à la tête d'un ravin en pente forte qui descend vers le Blavet. Dans ce ravin, encombré par les produits de décomposition des grès, l'écoulement superficiel n'est qu'intermittent. Mais en reconstituant, à l'aide de cet ensellement et de la vallée supérieure des ruisseaux, le petit cours d'eau qui coulait vers le Nord conformément à la pente du bloc basculé, on aboutit à la conclusion suivante : ces ruisseaux se réunissaient pour se jeter dans le Blavet vers la cote 140, c'est-à-dire à près de 50 mètres au-dessus du fond de la vallée actuelle envoyée (fig. 33).

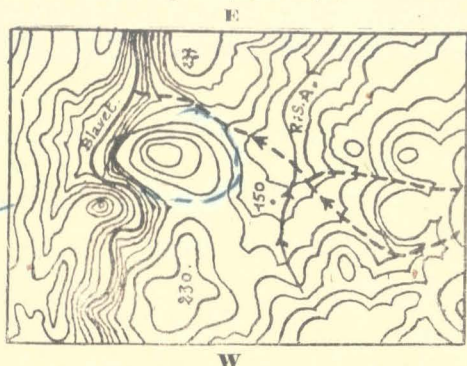


Fig. 33.

L'ancien affluent du Blavet coulant conformément à la pente du bloc basculé de Quénécan, avant sa capture par le ruisseau de Saint-Aignan.

Equidistance des courbes : 20 mètres.

Echelle : 1/100.000.

R.S.A. : Ruisseau de St-Aignan.

Enfin, M. Musset a reconstitué à l'extrémité occidentale de la région que nous étudions un ancien réseau N. - S. qui franchissait en cluse les arêtes les plus élevées de la Montagne Noire (14). Watergaps et vallées mortes jalonnent les anciens cours. L'Ellé supérieur, les ruisseaux du Rozo et de Crazius sont les débris de ce réseau démembré. Les constatations faites par M. Musset et les démonstrations qu'elles lui ont suggérées nous permettent de ne pas insister davantage. L'altitude des seuils de partage oscille entre 200 et 230 mètres. Ainsi, coulant sur la plate-forme de Guemené-sur-Scorff, les rivières traversaient, sans hésiter dans leur cours, les vestiges de la plate-forme du Mené qui s'alignent d'Est en Ouest. On ne peut s'empêcher de songer que seul un encaissement sur place, durant un temps très long, peut rendre compte de tels faits.



Les données de la morphologie nous fournissent donc déjà une première série de renseignements ; l'orientation N.-S. des cours d'eau, du moins dans la partie septentrionale de la région, est très ancienne. Il en est de même de la section E.-W. du Blavet entre Gouarec et Guerlédan.

b) Les dépôts éocènes.

Les constatations géologiques permettent encore de jeter quelques lueurs sur l'écoulement des eaux à l'Éocène supérieur dans le Nord de la région. La présence du gisement de Plémet vient confirmer l'hypothèse selon laquelle l'ancien centre du Lié, s'encaissant dans la plate-forme du Mené à mesure qu'elle basculait, coulait déjà du N. au S. ; après avoir traversé le bloc basculé, il débouchait en effet dans la cuvette où se sont déposés les grès à Sabals de Plémet. Fermée par des hauteurs dépassant partout 170 mètres, cette cuvette n'est ouverte qu'au S.-W. par la remontée du cycle actuel sur le Lié. L'exiguïté du bassin ne permet pas d'écarter de prime abord l'hypothèse selon laquelle il a pu constituer, pour une rivière venue du Nord, une ancienne zone d'épandage. En effet, sous un climat subtropical, les cours d'eau éocènes ne pouvaient être qu'intermittents et, durant la saison sèche, ils ne roulaient pas d'eau. En outre, rien ne s'oppose à ce que durant la saison pluvieuse, le trop-plein du lac ne se soit déversé en utilisant une partie plus basse du rebord de la cuvette. Ainsi, le passage que s'ouvre au S.-W. le Lié actuel aurait été dessiné dès cette époque. En aval, les dépôts éocènes auraient été entraînés par l'érosion ultérieure.

Sur les confins occidentaux de la Bretagne centrale, une vaste cuvette (15) (fig. 34) se dessine aussi dans la région de Plouray (P), Trégornan-en-Glommel (TG), La Trinité-en-Langonnet (TL); englobant la Lande de Kérivoal (K). Des dépôts éocènes la remblaient jusqu'à l'altitude de 180-190 mètres. Ils ont été apportés là par des cours d'eau venus du Nord, dont l'Ellé supérieur, les ruisseaux du Rozo et de Crazius sont les héritiers bien appauvris. Là aussi, la cuvette éocène a pu servir davantage de bassin de décantation que de véritable niveau de base. Chargés des matériaux dont leur lit s'encombrait pendant la saison sèche, les cours d'eau y accumulaient leurs dépôts au moment des crues. Les oscillations du rivage de ce lac sans profondeur devaient être considérables d'une saison à l'autre et les rivières devaient souvent divaguer à la surface de leurs alluvions. Traits d'une hydrographie subdésertique qui ne doivent pas nous étonner. Ils durent également affecter l'écoulement des eaux dans la région de Saint-Tugdual (16) (fig. 35), où se creuse une cuvette moins étendue que celle de Langonnet-Trégornan, mais d'une altitude moyenne peu différente. Un cercle de hauteurs, variant de 226 à 300 mètres, l'entoure, échancre par les percées des ruisseaux qui

défavorisés, n'ont pu remonter leur source aussi loin. La disposition actuelle des cours d'eau dans la région comprise entre les « Landes du Mené » et les hauteurs qui s'étendent entre les forêts de Lorges et de Loudéac n'est vraisemblablement guère différente, dans son ensemble, de ce qu'elle était avant les déformations tertiaires.

Il est facile de reconstituer également l'allure ancienne du réseau hydrographique à la surface du bloc basculé de Quénécan. Parallèles au ruisseau des Salles, à l'Est de celui-ci, des vallées se dessinent dans la forêt. Les ruisseaux qui les suivent se jettent perpendiculairement dans le ruisseau de Saint-Aignan. Si l'on prolonge vers le Nord la partie supérieure de ces vallées, on aboutit, vers 150 mètres d'altitude, à un ensellement correspondant à la tête d'un ravin en pente forte qui descend vers le Blavet. Dans ce ravin, encombé par les produits de décomposition des grès, l'écoulement superficiel n'est qu'intermittent. Mais en reconstituant, à l'aide de cet ensellement et de la vallée supérieure des ruisseaux, le petit cours d'eau qui coulait vers le Nord conformément à la pente du bloc basculé, on aboutit à la conclusion suivante : ces ruisseaux se réunissaient pour se jeter dans le Blavet vers la cote 140, c'est-à-dire à près de 50 mètres au-dessus du fond de la vallée actuelle envoyée (fig. 33).

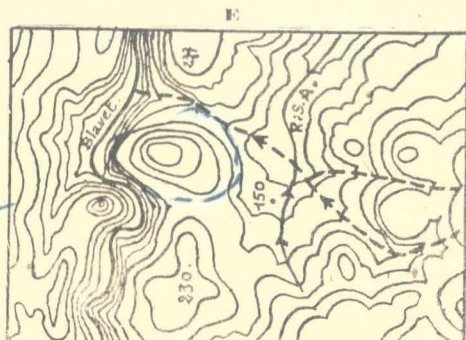


Fig. 33.

L'ancien affluent du Blavet coulant conformément à la pente du bloc basculé de Quénécan, avant sa capture par le ruisseau de Saint-Aignan.

Equidistance des courbes :
20 mètres.

Echelle : 1/100.000.

R.S.A. : Ruisseau de St-Aignan.

Enfin, M. Musset a reconstitué à l'extrémité occidentale de la région que nous étudions un ancien réseau N. - S. qui franchissait en cluse les arêtes les plus élevées de la Montagne Noire (14). Watergaps et vallées mortes jalonnent les anciens cours. L'Ellé supérieur, les ruisseaux du Rozo et de Crazius sont les débris de ce réseau démembré. Les constatations faites par M. Musset et les démonstrations qu'elles lui ont suggérées nous permettent de ne pas insister davantage. L'altitude des seuils de partage oscille entre 200 et 230 mètres. Ainsi, coulant sur la plate-forme de Guéméné-sur-Scorff, les rivières traversaient, sans hésiter dans leur cours, les vestiges de la plate-forme du Mené qui s'alignent d'Est en Ouest. On ne peut s'empêcher de songer que seul un encaissement sur place, durant un temps très long, peut rendre compte de tels faits.



Les données de la morphologie nous fournissent donc déjà une première série de renseignements ; l'orientation N.-S. des cours d'eau, du moins dans la partie septentrionale de la région, est très ancienne. Il en est de même de la section E.-W. du Blavet entre Gouarec et Guerlédan.

b) Les dépôts éocènes.

Les constatations géologiques permettent encore de jeter quelques lueurs sur l'écoulement des eaux à l'Eocène supérieur dans le Nord de la région. La présence du gisement de Plémet vient confirmer l'hypothèse selon laquelle l'ancien Lié, s'encaissant dans la plate-forme du Mené à mesure qu'elle basculait, coulait déjà du N. au S. ; après avoir traversé le bloc basculé, il débouchait en effet dans la cuvette où se sont déposés les grès à Sabals de Plémet. Fermée par des hauteurs dépassant partout 170 mètres, cette cuvette n'est ouverte qu'au S.-W. par la remontée du cycle actuel sur le Lié. L'exiguïté du bassin ne permet pas d'écarter de prime abord l'hypothèse selon laquelle il a pu constituer, pour une rivière venue du Nord, une ancienne zone d'épandage. En effet, sous un climat subtropical, les cours d'eau éocènes ne pouvaient être qu'intermittents et, durant la saison sèche, ils ne roulaient pas d'eau. En outre, rien ne s'oppose à ce que durant la saison pluvieuse, le trop-plein du lac ne se soit déversé en utilisant une partie plus basse du rebord de la cuvette. Ainsi, le passage que s'ouvre au S.-W. le Lié actuel aurait été dessiné dès cette époque. En aval, les dépôts éocènes auraient été entraînés par l'érosion ultérieure.

Sur les confins occidentaux de la Bretagne centrale, une vaste cuvette (15) (fig. 34) se dessine aussi dans la région de Plouray (P), Trégornan-en-Glommel (TG), La Trinité-en-Langonnet (TL); englobant la Lande de Kérivoal (K). Des dépôts éocènes la remblaient jusqu'à l'altitude de 180-190 mètres. Ils ont été apportés là par des cours d'eau venus du Nord, dont l'Ellé supérieur, les ruisseaux du Rozo et de Crazius sont les héritiers bien appauvris. Là aussi, la cuvette éocène a pu servir davantage de bassin de décantation que de véritable niveau de base. Chargés des matériaux dont leur lit s'encombraient pendant la saison sèche, les cours d'eau y accumulaient leurs dépôts au moment des crues. Les oscillations du rivage de ce lac sans profondeur devaient être considérables d'une saison à l'autre et les rivières devaient souvent divaguer à la surface de leurs alluvions. Traits d'une hydrographie subdésertique qui ne doivent pas nous étonner. Ils durent également affecter l'écoulement des eaux dans la région de Saint-Tugdual (16) (fig. 35), où se creuse une cuvette moins étendue que celle de Langonnet-Trégornan, mais d'une altitude moyenne peu différente. Un cercle de hauteurs, variant de 226 à 300 mètres, l'entoure, échancré par les percées des ruisseaux qui

cherchèrent à s'en échapper en utilisant des seuils (+) dont ils abaissèrent ensuite le niveau. Elle a pu servir de zone d'épandage à un cours d'eau venu du Nord, dont la partie supérieure, capturée par un affluent du Blavet, est représentée aujourd'hui par le ruisseau obséquent qui s'écoule entre Mellionnec (M) et Bonen (B). Partant du moulin de Launay en Ploerdut (Pl), une vallée morte, dont l'altitude est inférieure à 230 mètres, permet de reconstituer l'ancien cours. L'érosion, favorisée par un drainage mieux assuré, a pu déblayer les dépôts éocènes plus rapidement que dans la cuvette voisine de Langonnet-Trégornan, beaucoup plus étendue (17).

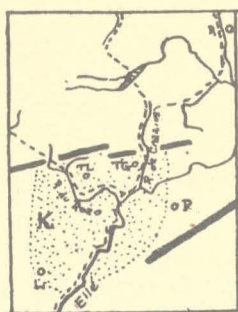


Fig. 34

- ▨ Zone d'épandage.
- Anciens cours d'eau.
- D'après R. Musset (96) fig. 2.
- R : Rostrenen.
- P : Plouray.
- L : Langonnet.
- TL : Trinité en Langonnet.
- TG : Trégornan-en-Glommel.
- K : Lande de Kerivoal.

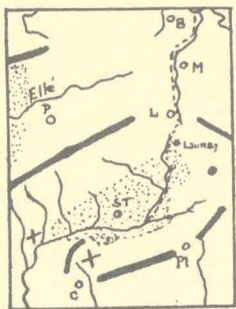


Fig. 35

- ▨ Zone d'épandage.
- Ancien cours d'eau.
- × Anciens seuils.
- B : Bonen.
- M : Mellionnec.
- P : Plouray.
- L : Locnon.
- ST : Saint-Tugdual.
- C : Le Croisty.
- Pl : Ploërdut.

Partout, la répartition des poudingues milite aussi en faveur d'une permanence des directions principales de l'écoulement fluvial. Mais si le climat subtropical, voire même subdésertique de l'Éocène, peut rendre compte de certains aspects de l'hydrographie et du relief actuels, on peut en tirer une objection contre la permanence de l'orientation N.-S. des vallées. Il peut paraître étrange, à première vue, que des cours d'eau temporaires, très appauvris durant la saison sèche, aient maintenu leur lit sensiblement à la même place, pour retrouver ensuite leurs anciens passages à travers les watergaps percant les arêtes qui se dressent à la surface de la plateforme de Guémené-sur-Scorff. Considérons tout d'abord le fait que les cours d'eau ne disparurent pas. Coulant sur une couche détritique plus ou moins épaisse, ils pouvaient, pendant la saison pluvieuse, maintenir un lit continu entre deux cluses successives. D'autre part, l'exemple de certains oueds sahariens montre que les formes d'un lit fluvial

temporaire peuvent se conserver au milieu d'une topographie désertique. Enfin, les déformations tertiaires, accentuant la pente primitive, complètent l'explication. Elles ont permis le déblaiement facile des dépôts meubles accumulés, là où leur épaisseur était moindre, c'est-à-dire là surtout où des cuvettes n'accidentaient pas la topographie. Et le climat redevenant plus humide, les cours d'eau coulant à la surface d'un plan incliné davantage, mais dans le même sens qu'antérieurement à la déformation, ont naturellement retrouvé les anciens passages alignés du N. au S. qu'ils n'avaient sans doute jamais abandonnés complètement. Tel fut vraisemblablement l'évolution du Blavet en amont de Gouarec et de l'Oust supérieur à l'Eogène.

c) Le coude du Blavet à Gouarec et le tracé épigénique du Scorff.

Il reste à expliquer le changement d'orientation du Blavet à Gouarec. On peut songer à une capture ancienne ou trouver ici un exemple d'adaptation à la structure et au relief. Examinons tout d'abord la première hypothèse : le Blavet supérieur aurait été capturé au voisinage de Gouarec par la remontée d'un cours d'eau coulant d'W. en E. ; celui-ci aurait pu être favorisé dans son creusement par deux faits : le Blavet inférieur, dont il était tributaire, coulait surtout en roche tendre, dans les schistes briovériens, alors que le cours d'eau décapité aurait drainé en aval du coude de capture un massif granitique résistant ; d'autre part, la remontée rapide de l'érosion le long du cours d'eau W.-E. aurait été facilitée par la présence des schistes siluriens, en admettant que son lit ait été situé à quelques centaines de mètres au Nord de celui du Blavet actuel : ce dernier s'encaisse le plus souvent dans les grès armoricains dont la dureté seule s'opposerait à l'hypothèse. Effectivement, des vallons s'allongent dans les schistes ordoviciens entre Gouarec et Mûr, parallèlement à la direction générale des affleurements. Les seuils de partage entre les têtes de ces vallons ont une altitude décroissante, partout inférieure à 190 mètres. Ils pourraient jalonner un ancien cours du Blavet. Mais cette disposition du relief peut s'expliquer autrement et le fleuve n'a probablement jamais passé là. D'ailleurs, cette capture, très ancienne, n'aurait laissé d'autre trace que le coude dans la topographie actuelle. En effet, aucune accentuation de la pente dans le profil longitudinal du cours d'eau n'en marque le lieu. C'est à quelques kilomètres en aval que le Blavet commence à descendre plus rapidement, là où s'amorce le raccordement du cycle II avec le cycle actuel. Evidemment, comme l'indiquerait le niveau des seuils dont il vient d'être question, il faudrait supposer que la capture est antérieure au cycle II, et rien ne pourrait en manifester l'existence dans le profil longitudinal du Blavet aux environs de Gouarec.

L'objection qu'on pourrait tirer de la régularité de la pente au voisinage de la capture ne résiste donc pas à un tel raisonnement. Toutefois, on ne retrouverait en aval ni l'ancien cours de la rivière décapitée, ni aucun vestige d'alluvions anciennes. Et ceci nous achemine vers une autre explication, hypothétique comme la première, mais qu'aucun fait ne vient infirmer : le coude du Blavet est aussi ancien que le fleuve lui-même.

Le cours d'eau originel, descendant vers la mer, a pu contourner des obstacles qui se dressaient à la surface d'une plate-forme plus ou moins aplanie. Nous n'avons aucun moyen de nous représenter l'allure primitive de la plate-forme du Mené, ni les dépôts qui pouvaient la recouvrir. Mais l'existence d'une faille ancienne, figurée sur la carte géologique détaillée (18), au contact des schistes ordoviciens et des grès armoricains, a pu guider le travail de l'érosion et orienter le drainage. Mieux, elle a favorisé le mouvement de bascule vers le N. qui affecte tout un compartiment de l'ancienne surface dans la région de Quénécan, créant ainsi une gouttière qui attira les cours d'eau. Remplissant celle-ci, l'ancêtre du Blavet chercha un écoulement vers le Sud qu'il dut trouver vers l'Est du compartiment basculé.

C'est à une explication un peu différente qu'il faut recourir pour rendre compte de certains phénomènes d'épigénie affectant les cours d'eau à la surface de la plate-forme de Guéméné-sur-Scorff. Près de cette localité, le Scorff, négligeant le passage facile qu'il pouvait s'ouvrir à l'Est dans les schistes briovériens, s'encaisse dans deux apophyses granulitiques, découpant les buttes qui portent à 184 mètres le hameau de Brangolo et à 175 mètres la petite ville de Guéméné. Il faut admettre que la rivière, coulant du N. au S., conformément à la pente, sur une plate-forme aplanie, plus ou moins fossilisée par des dépôts superficiels dont la présence n'est pas indispensable à l'explication, s'est encaissée sur place lors d'une reprise de l'érosion correspondant à la remontée du cycle II.

De nombreux faits militent donc en faveur d'un écoulement N.-S. originel.

B. Les effets des déformations tertiaires

Les mouvements épirogéniques tertiaires et la transgression falunienne ont eu, sur l'évolution du réseau hydrographique, des conséquences importantes. Leurs actions ont été diverses, soit qu'elles s'échelonnent dans le temps comme l'invasion puis le retrait de la mer des faluns, soit qu'elles aient eu un caractère de simultanéité comme l'affaissement miocène des contrées drainées aujourd'hui en sens inverse par la Vilaine et par la Rance et le bombement d'ensemble affectant la région située plus à l'Ouest.

a) **Accroissement de la pente générale et reprise locale de l'érosion.**

Le premier effet des déformations tertiaires a été d'accroître la pente générale des cours d'eau conséquents. Ainsi s'expliquent les constatations que nous avons faites sur les sections des profils longitudinaux appartenant aux cycles les plus anciens. La pente forte du cycle actuel, postérieur aux déformations, est imputable plus simplement à la jeunesse du cycle. En conséquence, l'exhaussement de la région des sources et le relèvement du profil longitudinal auraient dû normalement faire naître une nouvelle vague d'érosion remontant à partir du niveau de base marin. En fait, rien ne vérifie cette hypothèse qui n'en reste pas moins une quasi certitude. En effet, sur les cours d'eau occidentaux, le Blavet, le Scorff par exemple, la remontée du cycle actuel a effacé les traces de cet épisode de l'évolution fluviale. Dans le bassin de l'Oust, une autre cause de disparition s'ajoute à celle-ci : la transgression falunienne a compensé en grande partie les effets du bombement épirogénique. Les cours d'eau, démembrés de toute leur partie inférieure, perdirent de leur puissance. Le relèvement du niveau de base général annula plus ou moins l'influence de l'exhaussement des sources.

Mais supprimant le cours inférieur des rivières existantes, l'invasion marine elle-même aurait pu provoquer une reprise de l'érosion ; et ceci, même si l'on fait abstraction de l'accentuation de la pente générale provoquée par le bombement d'ensemble ; les cours d'eau, après la transgression, aboutissaient à la mer par une section en pente évidemment plus forte qu'auparavant, car située plus en amont que l'ancien cours ennoyé. Mais une telle vague d'érosion devait s'arrêter rapidement : un mouvement positif a surtout pour effet de favoriser l'alluvionnement. Dans le cas qui nous occupe, les deux actions contraires ont peut-être pu s'annuler, du moins la plus faible réduisit-elle sans doute dans de fortes proportions les effets de celle qui l'emportait.

Ce qui précède n'est d'ailleurs vrai que pour les sections du réseau actuel de l'Oust situées au voisinage du niveau de base miocène. Plus haut, comme dans les cours d'eau occidentaux de la région étudiée, l'inclinaison plus forte du profil longitudinal devait entraîner, sur des points bien définis, une reprise partielle du creusement. Un des facteurs de l'équilibre fluvial, la pente, venant à se modifier, les cours d'eau ont travaillé à faire disparaître l'anomalie et à rétablir l'équilibre rompu. Les ruptures de pente marquant le point extrême atteint par la remontée d'un nouveau cycle sur une section du profil en long appartenant à un cycle antérieur ont alors joué le rôle de niveaux de base locaux (19). Le mouvement général de bascule n'était pas pour cela indispensable, mais il a donné plus d'ampleur.

et plus de rapidité à la reprise de l'érosion. Le processus de l'évolution a été le même que celui qui tend à réduire les ruptures de pente brusques d'un profil longitudinal au cours d'un même cycle : la zone de raccordement entre les deux cycles est allée en s'étendant peu à peu vers l'amont et la pente s'est adoucie ; il s'est produit comme une rotation apparente de cette section du profil en long en sens inverse de l'écoulement fluvial. Sur le ruisseau de Kersaudy, l'impression est plus trompeuse encore et l'on pourrait croire à l'existence d'un cycle intermédiaire entre 180 et 210 mètres. Réveil tout local d'une activité érosive qui sommeillait depuis un mouvement négatif antérieur du niveau de base marin.

Il rend difficile la discrimination entre la limite atteinte par la remontée du cycle II, antérieurement aux déformations tertiaires, et la part qui revient, au voisinage de cette limite, à ce pseudo épicycle dans l'évolution du profil en long. Il rendrait compte de l'encaissement parfois anormal des vallées appartenant aux cycles les plus anciens. Il expliquerait encore les remarques faites, notamment sur le Lié, au sujet de la longueur du plan incliné raccordant les cycles I et II. Mais ce dernier phénomène n'est pas général. Des causes diverses sont venues parfois en modifier l'évolution. Sur le Sar, par exemple, le contact de deux roches offrant à l'érosion une inégale résistance vient fausser l'explication. Enfin, il faut faire intervenir l'orientation des cours d'eau par rapport à la pente générale de la région au moment où elle fut accentuée par les déformations tertiaires. La vague d'érosion, partant des ruptures de pente cycliques, remonta d'abord les cours d'eau conséquents. C'est sur eux que, toute influence perturbatrice mise à part, elle doit surtout manifester ses effets. Elle remonta ensuite les affluents subséquents qui confluaient au voisinage des ruptures de pente. Mais sur les rivières obséquentes, l'augmentation de la pente N.-S. eut pour première conséquence un affaiblissement de celle du cours d'eau. Il n'en existe qu'un seul exemple, mais il est caractéristique : c'est celui du ruisseau des Salles (20). Confluant avec le Blavet fort en aval du contact entre les sections des deux premiers cycles, il ne pouvait évidemment pas être remonté par la vague d'érosion partie de la rupture de pente qui les sépare. Mais sur le ruisseau lui-même, cette rupture de pente n'a pas joué le rôle de niveau de base local. Dans le profil longitudinal, le raccordement entre les deux cycles s'opère beaucoup plus brutalement que sur les cours d'eau conséquents (21).

On doit imputer enfin aux déformations tertiaires la dissymétrie des vallées inférieures, orientées d'E. en W., des ruisseaux subséquents de Saint-Gilles et de Saint-Gouéno. Ceux-ci, en s'enfonçant peu à peu, ont glissé dans le sens du mouvement qui affectait l'ensemble de la région ; le versant Nord de leur vallée est bien moins abrupt que

l'autre flanc ; et pourtant, le pendage des couches tendrait à favoriser une dissymétrie inverse.

b) Attraction des cours d'eau vers l'Est dans la partie orientale de la région.

Répondant à l'appel de la mer des faluns qui se retirait peu à peu, les cours d'eau orientaux se sont inclinés vers l'Est et le Sud-Est. Ils s'allongèrent de plus en plus, à la poursuite d'un niveau de base qui se dérobaient. Le plus bel exemple de cette course à la mer est offert, en dehors de la région étudiée, par la Rance supérieure. Mais la tendance à une orientation vers l'Est et le Sud-Est se fait aussi sentir dans tout le bassin supérieur de l'Hivet, sur la limite orientale de la Bretagne centrale.

Plus loin vers l'Ouest, le Ninian descend également vers l'Oust parallèlement à l'Hivet supérieur (22). L'Oust lui-même, sensible à l'attraction qui s'exerçait sur les cours d'eau, s'oriente délibérément vers le S.E. à partir du bourg de Saint-Samson. Toutefois, à l'Ouest de cette rivière, l'action de la régression miocène ne se fait plus sentir dans la direction des cours d'eau. Il serait vain de chercher les vestiges des anciennes vallées inférieures N.-S., antérieures à l'invasion de la mer des faluns. L'érosion ultérieure, l'action du cycle actuel en ont effacé les traces.

Les déformations tertiaires devaient avoir encore une autre influence sur l'hydrographie, même dans l'Ouest de la région. Se traduisant dans le détail par des flexures ou des failles, faisant rejouer des fractures anciennes, elles ont créé des zones de moindre résistance susceptibles d'orienter certaines sections des cours d'eau. Mais il s'agit là d'actions toutes locales, d'amplitude limitée. La conséquence la plus visible de l'affaissement miocène et du retrait ultérieur de la mer des faluns, c'est la modification de l'orientation générale des cours d'eau orientaux. Le dessin du réseau hydrographique, tel qu'il apparaît au simple examen d'une carte, garde son empreinte ; la transgression pliocène ne l'a pas effacée.

Les conséquences de la transgression pliocène

I. Conservation du dessin général du réseau hydrographique

Au Pliocène, un dernier retour de la mer eut des conséquences importantes sur l'hydrographie.

Les premiers effets de l'invasion marine sont comparables, en gros, à ceux qui durent se produire au Miocène : vallées inférieures ennoyées, vallées moyennes transformées en rias, alluvionnement intense. A mesure que le recul des eaux marines s'opérait, les cours d'eau tendaient à reprendre leur ancien niveau en déblayant les sédiments accumulés. La regression terminée, le cycle actuel a travaillé à faire disparaître les signes caractéristiques de l'invasion marine : lignes de rivage et dépôts. Ces derniers sont cependant encore assez nombreux pour permettre de reconstituer l'évolution ultérieure et donner l'explication de certains traits originaux de l'hydrographie actuelle.

Une première constatation s'impose : les vallées du cycle actuel retrouvent l'orientation générale des cours d'eau anté-pliocènes. En effet, les dépôts pliocènes n'ont fait que recouvrir, sans la modifier, la topographie antérieure. Leur déblaiement a fait réapparaître cette topographie qu'en certains points, le nouveau cycle, poursuivant son action, a d'ailleurs entamée. La pente ne s'est guère trouvée modifiée ; elle n'a vraisemblablement été qu'adoucie par le remblaiement. L'invasion marine a recouvert les parties basses ; le retrait de la mer s'est effectué progressivement, laissant d'abord à découvert les régions les plus hautes, abandonnant en dernier lieu les zones déprimées, c'est-à-dire le S.-E. de la Bretagne centrale. Les cours d'eau ont naturellement suivi ce recul de la mer et la disposition générale du réseau hydrographique est redevenue en gros ce qu'elle était antérieurement à la transgression.

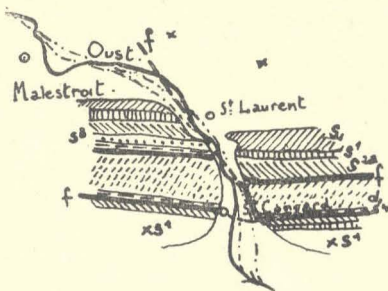
2. Surimposition de l'Oust à Saint-Congard et du Blavet en aval de Pontivy

Les vallées du cycle actuel se sont enfoncées dans les dépôts pliocènes avant d'atteindre le substratum ancien qu'ils recouvraient. Cette circonstance explique certaines singularités de l'hydrographie, telles que les méandres de l'Evel au Sud de Guénin. Nous examinerons seulement les deux cas les plus remarquables et tout d'abord la percée épigénique de l'Oust à Saint-Congard (planche IV A).

Fig. 36

Glissement de l'Oust le long de la faille de Saint-Congard (d'après la carte géol. détaillée : Redon, 2^e éd.).

- X Schistes et quartzophyllades (Briovérien).
- S₁ Schistes pourprés (Cambrien sup').
- S₁ Grès armoricain (Ordovicien inf').
- S₂ Schistes d'Angers (Ordovicien moyen).
- S₃ Grès de Poligné et de Redon (Ordov. s').
- S₄ Schistes de Poligné (Gothlandien).
- dl Schistes et quartzites de Plougastel (Gé-dinnien).
- X S₁ Schistes et arkoses de Bain.
- f failles.
- ==--== anciens cours de l'Oust.



De part et d'autre du défilé qui s'ouvre en aval de Saint-Laurent, des formations pliocènes surmontent les schistes et les grès siluriens. Leur altitude varie de 80 à 100 mètres. On les rencontre également en amont, au voisinage de 100 mètres, sur la crête qui domine Malestroit (23). Avant de s'encaisser non seulement dans les schistes, mais encore dans les grès résistants, la rivière coulait sur un manteau continu de sédiments relativement meubles qu'elle a débarrassés facilement. Sa direction générale reste ce qu'elle était en amont, c'est-à-dire N.W.-S.E. ; toutefois, en s'enfonçant peu à peu, la rivière s'est adaptée à la structure locale en utilisant une faille avec décrochement. Cet accident pourrait à première vue permettre d'écarter l'hypothèse de la surimposition en raison de l'étrangeté d'une telle coïncidence. En fait, un examen plus serré rend compte de cette dernière. En s'encaissant, la rivière a glissé le long des grès durs, accusant le décrochement (fig. 36) et s'est coulée peu à peu dans le lit préparé par la cassure, dessinant une boucle à grand rayon de Malestroit à Saint-Congard. S'il y avait ici une modification notable dans l'orientation de l'Oust, l'adaptation à la structure serait la seule explication qu'il faille envisager ; mais puisqu'en amont la direction de la rivière ne varie pas, c'est bien une coïncidence qui a placé le décrochement des couches au voisinage du point où le cours d'eau traversait l'axe du synclinal de Saint-

Congard. Il semble même inutile de supposer que la faille ait pu rejouer sous sa couverture pliocène, créant ainsi un ensellement dans cette dernière, une sorte d'ondulation transversale du revêtement par rapport aux directions structurales du soubassement ancien. Cassures et décrochements ne sont d'ailleurs pas rares dans la région ; la carte géologique (24) en indique un certain nombre, tels que celui de Malestroit, négligé, malgré son ampleur, par la rivière. Il y a donc à l'origine, dans le cas qui nous occupe, un phénomène de surimposition dont la vallée du Blavet nous offre également un exemple caractéristique.

En aval de Pontivy, le fleuve s'incline sur le Sud-Ouest ; il décrit une série de méandres nettement dessinés. Les premiers se creusent dans les schistes briovériens, plus ou moins métamorphisés par la proximité du massif granitique. Toutefois, les schistes favorisent d'ordinaire le développement des méandres et l'on pourrait ne pas chercher, à la rigueur, une autre explication de leur présence si le Blavet ne sortait de la zone schisteuse dans laquelle il coulait jusqu'alors pour s'enfoncer dans des formations plus résistantes, la granulite et les micaschistes modifiés par celle-ci. A Saint-Nicolas-des-Eaux, il dessine une boucle presque complète ; le lobe intérieur s'étrangle au point de se réduire à une langue de terre large d'à peine 80 mètres, percée en tunnel par la voie ferrée d'Auray à Pontivy. Or, des ellipses très allongées de granulite lardent et consolident encore ici les micaschistes. En aval et jusqu'au coude de Quistinic, le fleuve court en ligne à peu près droite, passant des mêmes micaschistes aux apophyses de granulite qui les pénètrent. Si l'on suppose que le Blavet s'est établi sur un manteau peu résistant recouvrant uniformément les roches dures et les schistes briovériens, les anomalies ci-dessus disparaissent. Serpente à la surface des terrains meubles superficiels, le fleuve aurait décrit à Saint-Nicolas-des-Eaux un méandre déjà très évolué au moment où il s'est enfoncé dans le substratum ancien. Son évolution s'est poursuivie au cours de son encaissement dans ce dernier. Fractures et diaclases de la roche en place ont pu guider et faciliter son accentuation. Mais la présence de dépôts pliocènes sur les deux rives du Blavet vient apporter l'argument nécessaire à la thèse de la surimposition. Ceux-ci s'étalent en effet de part et d'autre du fleuve en aval de Guerlédan. La carte géologique les indique surtout sur la rive gauche. De l'autre côté, elle ne les mentionne qu'aux environs de Saint-Aignan et au-dessous de Sainte-Tréphine, en face de Pontivy. En fait, ils sont beaucoup plus étendus. A toutes les altitudes, depuis le lit majeur jusqu'à 100 mètres et plus, du hameau de Dillen (25) en Cléguérec jusqu'à Stival, on reconnaît leurs faciès caractéristiques : des cailloux roulés, empâtés dans des sédiments rubéfiés ; la présence de poudingues laisse d'ailleurs à penser qu'une partie des galets provient du remaniement d'un manteau éogène.

Dans les lobes des méandres, en aval de Pontivy, on en retrouve encore des lambeaux. Ce sont là des débris d'une formation qui s'est étendue bien davantage et sur laquelle s'est établie la vallée du cycle actuel avant de s'encaisser dans le socle ancien sous-jacent.

CHAPITRE 4

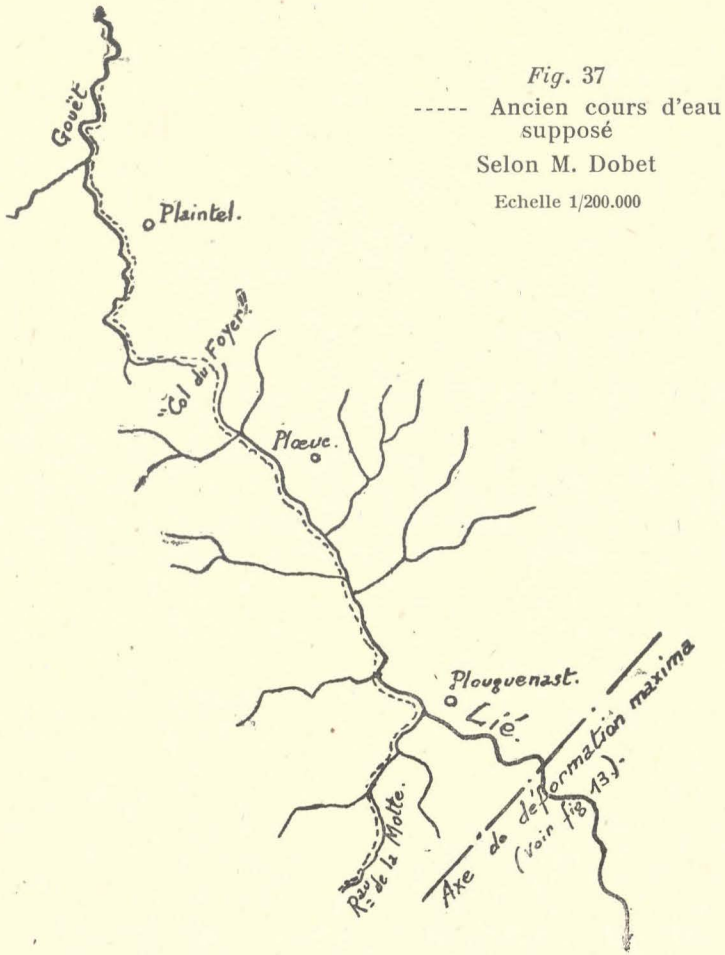
L'organisation du drainage

En nettoyant l'ancienne surface des dépôts qui la recouvraient, en atteignant ensuite cette surface elle-même, le cycle actuel a contribué pour sa part à l'organisation du drainage. Peu à peu, les cours d'eau ont fixé leur lit en s'adaptant, ici et là, aux conditions locales de la structure. La lutte s'est engagée entre les rivières pour la conquête d'un bassin d'alimentation plus étendu (26). Les vallées, enfin, se sont approfondies par étapes. Mais tous les épisodes de cette histoire ne sont pas contemporains du cycle actuel. Les vallées des cycles I et II nous offrent aussi des exemples d'adaptation à la structure et l'on peut parfois retrouver les traces d'un ancien écoulement démembré par des captures antérieurement au Pliocène. Pour la clarté de l'exposé, nous les avons jusqu'ici négligés; il importe cependant de ne pas les passer sous silence si l'on veut donner, de la formation du réseau hydrographique offert à nos yeux, une explication exacte, du moins dans son ensemble.

1° **Les captures.** — L'examen des hypothèses antérieures concernant certains cours d'eau de la région nous conduit à discuter tout d'abord les conclusions d'une étude de M. Fr. Dobet (27). Doit-on admettre avec lui que le « col du Foyer » (191 mètres) dans la forêt de Lorges représente un ancien passage du Lié supérieur dont le cours aurait pris naissance au Sud du bourg de la Motte ? Le cours d'eau Ruisseau de la Motte-Lié supérieur aurait conflué dans le Gouët, tributaire de la baie de Saint-Brieuc, en aval de Plaintel (1/80.000 Saint-Brieuc, S.-E.). La remontée du Lié moyen aurait capturé le Lié supérieur à son profit. Les principaux arguments de M. Fr. Dobet sont l'ampleur et l'humidité du « col du Foyer » ou l'Auteur aurait trouvé des sables et des cailloutis, la largeur anormale de la vallée où coule le ruisseau de Plaintel, l'existence d'une rupture de pente vers 150 mètres sur le Lié, la direction « obséquente » du ruisseau de La Motte (fig. 37).

En fait, un examen attentif de la topographie et des dépôts du « col du Foyer » et de ses environs ne nous a montré que des formations superficielles résultant de la décomposition des roches sous-jacentes et des apports forestiers. On n'y rencontre ni alluvions fluviales, ni cailloux roulés. Il semble

bien qu'il y ait là un abaissement marqué de la topographie au contact de deux bassins d'alimentation fluviale. De tels bassins, surtout dominés par des forêts, sont toujours humides en Bretagne. Les mêmes traits topographiques, la même



humidité se retrouvent sur toute la lisière orientale de la forêt de Lorges. Ce sont les caractères d'une topographie très mûre. La rupture de pente de 150 mètres sur le Lié est, nous l'avons vu, d'origine cyclique. Quant à la vallée du ruisseau de Plaintel, elle n'a rien d'anormal, pas plus que le bassin de réception du ruisseau de La Motte qui ressemblerait, selon l'Auteur, à celui d'un cours d'eau important. Dans toute la Bretagne centrale, des traits identiques se rencontrent à l'origine de bien des ruisseaux. Enfin, la direction « obséquente » du ruisseau de La Motte est-elle

suffisante pour justifier l'hypothèse ? Nous ignorons quels accidents topographiques ont pu modifier localement l'orientation des cours d'eau, surtout des petits, à la surface des pénélaines primitives dans lesquelles ils se sont enfoncés. Si, comme le suppose M. Fr. Dobet, une capture s'était produite près de Plouguenast au profit du Lié inférieur, on comprend mal pourquoi la coupure se serait effectuée si loin vers l'amont. Le renversement du drainage sur une telle distance, si l'on tient compte de la puissance réduite des cours d'eau en présence, la pente forte vers le Sud du Lié supérieur s'expliquent difficilement.

Faut-il, pour cela, écarter l'ingénieuse explication de M. Fr. Dobet, que l'on accepte ou non nos propres hypothèses sur l'évolution morphologique de la région du Mené ? Elles ne paraissent d'ailleurs pas contradictoires (28). La présence d'un axe de déformation maxima de Bel-Air à la cote 277 (voir Livre I, chapitre 3, § 2, b et fig. 37), peut rendre compte de l'orientation divergente du Lié inférieur et du ruisseau de La Motte qui se seraient enfoncés à mesure que la déformation de la région s'accroissait. Il s'agit d'ailleurs, en tout état de cause, d'une capture très ancienne en faveur de laquelle il n'est guère facile d'apporter des arguments définitifs (29).

Nous ne disons rien des captures qui, sur la limite occidentale de la région, ont démembré au profit de l'Aulne et du Blavet les cours d'eau conséquents originels descendant de l'Arrée vers l'Atlantique et dont il a été question précédemment. M. R. Musset (30) en a exposé le mécanisme dans un article auquel nous renvoyons. D'ailleurs, elles se produisirent en dehors de la région étudiée.

Nous insisterons davantage sur les exemples de captures étudiées par le même auteur entre Cléguérec et le Faouët (31). Dans les schistes briovériens qui s'allongent entre la granulite de Pontivy et le massif granitique de Rostrenen-Guéméné, les affluents subséquents des cours d'eau N.-S. ont dégagé une dépression en roche tendre, favorable aux captures. Le Scorff s'est montré plus vigoureux que l'Ellé. Le Blavet repoussa vers le Sar la ligne commune de partage des eaux ; le fleuve était plus riche en eau que l'affluent et favorisé par la nature géologique de son bassin ; il n'a guère en effet qu'une section en roche dure en aval de Guerlédan, alors que le Sar coule à peu près entièrement dans des massifs granitiques. Près de Vouédec-en-Berné (32), une vallée morte marque un ancien passage du Doudu qui, originairement, constituait le cours supérieur du Pontoir, sous-affluent de l'Ellé, capturé au profit du Scorff par l'émissaire actuel de l'étang de Pont-Callek. De même, plus à l'Est, entre Kerbédic-en-Cléguérec et le Hellestrec-en-Séglien (33) une autre vallée morte, où l'indécision de l'écoulement entretient une humidité constante, relie plutôt qu'elle ne les sépare les sources du Fréty, un affluent du Sar,

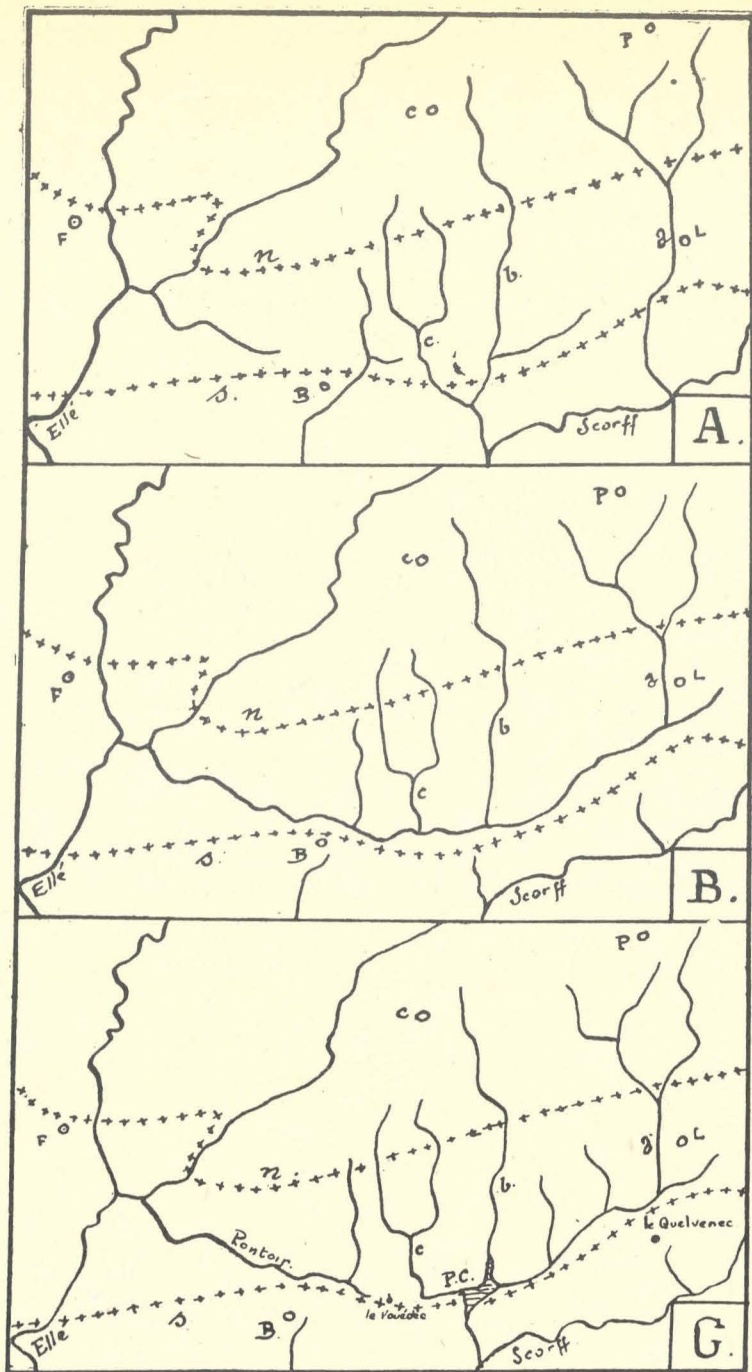


Fig. 38. — Les captures de la région de Lignol-Berné.

Echelle 1/200.000

A. Réseau hydrographique primitif. — B. Les anciennes conquêtes de l'Elle. — C. Etat actuel. — La fig. B représente l'état de choses immédiatement antérieur à la dernière capture. Avant le Pliocène, la disposition générale du réseau hydrographique était sensiblement la même. Toutefois — et ceci est également vrai pour la fig. A — les tracés à travers la zone schisteuse pourraient différer, dans le détail, de ceux qui sont indiqués.

+++_n +++_s : limites N et S de la zone schisteuse. — F : Le Fauët ; B : Berné ; C : Le Croisty ; P. C. : Etang de Pont-Calleck ; P : Ploërdut ; L : Lignol.

Les lettres minuscules sont employées dans le texte pour faciliter l'exposition des faits.

à celles d'un des bras du ruisseau de Pontouard, détourné vers le Blavet. La route et le chemin de fer à voie étroite de Pontivy à Guémené empruntent ce passage. Ces deux captures ont été signalées par M. R. Musset (fig. 38 et 39).

Il faut, selon nous, distinguer entre-elles pour des raisons tirées de l'évolution des cours d'eau qu'elles intéressent.

Le première s'est opérée à une altitude voisine de 100 mètres, c'est-à-dire qu'elle est due à la remontée du cycle actuel le long de l'affluent du Scorff qui sert d'émissaire à l'étang de Pont-Callek. Mais elle ne représente qu'un épisode d'une histoire complexe. Trois ruisseaux descendent du N. au S., à partir de la ligne de hauteurs (230 à 250 mètres) qui s'étend de Ploerdut au Croisty. Assez rapidement, ils s'encaissent, par suite de la remontée du cycle II. Puis, à part celui du milieu qui continue son cours en ligne droite, ils changent brusquement d'orientation dans les schistes briovériens. Or, une série de vallées mortes ou suivies par un maigre courant d'eau prolonge le ruisseau de Lignol (a) (34), le plus oriental, jusqu'au Scorff. Passant par le hameau de Quelvenec, elles n'atteignent jamais 135 mètres d'altitude. Le ruisseau occidental (c) a pu s'écouler lui aussi primitivement vers le Scorff, suivant une direction identique à celle de son cours inférieur actuel. Quant à la partie supérieure du ruisseau central (b), elle est prolongée directement par l'émissaire de l'étang qu'il traverse donc en fait, il y a là les vestiges d'un ancien écoulement Nord-Sud démembré par la remontée du cycle II sur des cours d'eau subséquents, favorisés dans leur creusement par la moindre résistance des schistes ; un grand cours d'eau affluent de l'Ellé se constitua, dont le Douardu et le Pontoir sont les maigres héritiers. Ainsi se modifia une première fois le réseau originel (fig. 38, A et B).

Le cycle actuel allait provoquer une deuxième transformation du drainage, aboutissant à une reconstitution partielle de l'écoulement primitif (fig. 38). Favorisé par la proximité de son niveau de base local, un petit affluent du Scorff, l'émissaire actuel de l'étang de Pont-Callek, remontant rapidement sa tête, décapita largement le grand cours d'eau subséquent. Une rupture de pente bien marquée au voisinage du confluent avec le Scorff atteste le caractère récent de cet épisode et milite en faveur de l'explication proposée. Celle-ci est encore confirmée par la pente relativement faible du ruisseau occidental (c), dans la partie inférieure de son cours. La courbe de 90 mètres remonte ici beaucoup plus loin que sur les deux autres tributaires de l'étang. Entre les deux phases de cette transformation du drainage, la transgression pliocène est venue perturber l'écoulement des eaux. Ennoyant les parties les plus basses de la région, la mer pliocène a modifié l'hydrographie. Seules, les sections supérieures des cours d'eau N.-S. ont été conservées. Lors du retrait de la mer,

les rivières se sont enfoncées soit dans leurs propres dépôts, soit dans les sédiments marins. Ces derniers, en admettant que l'invasion marine soit parvenue jusqu'ici, ne pouvaient qu'être fort peu épais ; en raison de l'altitude voisine de 120 mètres, la couche d'eau était mince. Les cours d'eau N.-S. descendirent vers le Sud jusqu'à ce que, rencontrant l'obstacle formé par les reliefs qui dominent la zone schisteuse, ils fussent obligés de tourner vers l'Ouest (35). La pente du terrain dans la région Lignol-Berné, modelée antérieurement à l'invasion marine par un cours d'eau subséquent et à peine modifiée par les dépôts pliocènes les y sollicitait. Un grand affluent de l'Ellé, héritier de celui qui avait dégagé la dépression schisteuse, s'est alors reconstitué le long du bord Sud de cette dépression. La transgression pliocène, dont les dépôts peu importants ont rapidement disparu, n'a donc pas, en fait, apporté là de modifications essentielles au réseau hydrographique antérieur.

Reste un détail, mais il est d'importance. Comment l'Ellé, suffisamment puissant à un moment donné de son histoire pour démembrer le réseau du Scorff, dût-il reculer plus tard devant les attaques de ce dernier cours d'eau ? Les captures qui détournèrent vers l'Aulne et le Blavet les eaux de son bassin supérieur apportent une explication satisfaisante. Au cours de son évolution, et quelles que fussent alors les conditions climatiques, l'ancêtre de l'Ellé eut pendant un temps une puissance plus grande que l'ancêtre du Scorff. C'est une histoire complexe que celle du démembrement de l'Ellé supérieur. Elle dut s'accomplir par étapes, favorisée par la faible résistance à l'érosion des schistes carbonifères du bassin de Châteaulin. Les captures finales, opérées par des affluents de l'Aulne et du Blavet, furent vraisemblablement préparées par des événements antérieurs tels que la constitution probable de rivières subséquentes, tronquant une partie des cours d'eau conséquents originels. Cette histoire se déroule en dehors de la région étudiée et ne nous intéresse que par ses conséquences. Nous n'insisterons donc pas davantage. Mais l'altitude actuelle de l'Hière (affluent de l'Aulne) et du Doret (affluent du Blavet), auteurs des captures décisives, au point où ils recouper les anciens cours d'eau reconstitués montre que ces captures ne sont pas antérieures au cycle II. Si l'on tient compte du fait que la formation, au profit de l'Ellé, d'un grand affluent subséquent dans la bande schisteuse de Lignol se produisit également au cours du cycle II, bien en aval des points où furent capturés les rameaux supérieurs du tronc principal, il est permis de conclure à l'antériorité du démembrement du Scorff, au cours de l'évolution du cycle II.

Si la physionomie actuelle du réseau hydrographique dans la région de Lignol-Berné est le résultat d'une évolution complexe dont le dernier épisode est l'œuvre du

cycle actuel, il n'en est pas de même plus à l'Est, entre Cléguerec et Guéméné (fig. 39). L'affaiblissement du Sar au profit du Blavet a pu s'opérer très simplement par la remontée du cycle II le long du ruisseau du Pontouard. Le cycle actuel atteint seulement la cote 80 sur cet affluent du Blavet dont le confluent est voisin du point que la dernière vague d'érosion n'a pas dépassé sur le fleuve. Mais ceci ne signifie pas nécessairement que la capture soit ancienne et l'humidité de la vallée morte laisserait supposer le contraire. En fait, on est loin d'aboutir ici à une explication complexe certes, mais en définitive probable, comme pour la capture précédemment étudiée. Tout serait simple si l'on admettait que tous les cours d'eau actuels se sont entièrement constitués après les déformations tertiaires. Mais nous avons rejeté ce postulat pour des raisons exposées plus haut. Diverses hypothèses doivent donc être examinées.

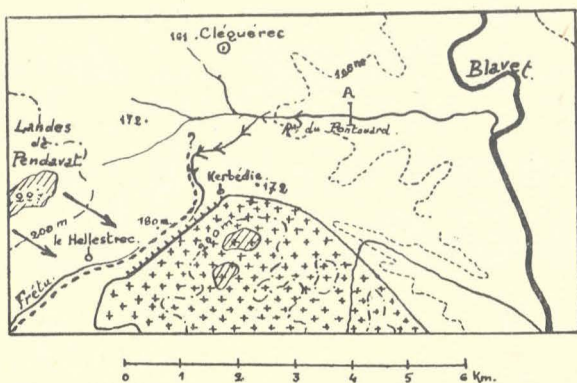
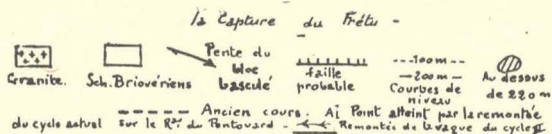


Fig. 39



Facilité par la nature schisteuse du bassin, la reprise de l'érosion, à partir de la rupture de pente qui marquait le point extrême atteint par le cycle II, pourrait déjà expliquer l'événement. Il serait alors antérieur au Pliocène et les dépôts de cette période n'auraient fait qu'empâter les parties basses de la topographie. Leur déblaiement achevé, l'état de choses antérieur aurait été, en gros, rétabli. Toutefois, il se pourrait aussi que l'invasion marine pliocène ait eu là une influence plus grande. Le seuil du Hellestrec est à l'altitude de 180 mètres. Le cours d'eau qui le traversait coulait donc bien au-dessus du niveau de la mer pliocène. Il aurait été attiré vers elle par un petit ruisseau, aboutissant à la rivière du Blavet et qui, avantaagé par la proximité du niveau de base marin, remonta vigoureusement sa source.

Il faudrait alors admettre que toute la région comprise entre Cléguérec et les Landes de Pendavat, drainée par le cours supérieur du ruisseau décapité, aurait été abaissée depuis le Pliocène au-dessous du niveau de la plate-forme de Guémené-sur-Scorff. C'est en effet à sa surface que coulait l'ancien cours d'eau puisque la vallée morte atteint la cote 180. Or l'altitude oscille entre 150 et 170 mètres dans la région en question. La plate-forme de Guémené-sur-Scorff, portée tout près d'ici à 227 mètres par suite des déformations tertiaires, est donc en voie de disparition au S.-W. de Cléguérec, autour du point où la capture s'est produite.

Deux faits peuvent expliquer à la fois cette différence d'altitude et la capture elle-même : les mouvements des compartiments de terrain ou la remontée du cycle II, travaillant à la destruction de l'ancienne surface. On conçoit aisément que les déformations locales aient modifié dans le détail la disposition du réseau hydrographique, sans qu'on puisse fournir aucun argument morphologique décisif. Examinons plutôt la seconde hypothèse. Une première constatation s'impose : la vallée morte correspond à la charnière du compartiment basculé des Landes de Pendavat. Or celle-ci est marquée par le contact rectiligne du massif granitique et des schistes briovériens. On en vient à supposer qu'une faille ancienne a préparé le mouvement de bascule et guidé préalablement le cours d'eau qui cherchait à s'enfoncer. La capture serait antérieure aux déformations, contemporaine de la remontée du cycle II. L'humidité de la vallée morte serait due à la fois aux infiltrations qui se produisent dans l'arène granitique du versant Sud et au ruissellement sur les pentes schisteuses du compartiment basculé. Les vallons spongieux ne sont d'ailleurs pas rares dans toute la région. Rien ne s'oppose toutefois à ce que l'ancien cours d'eau, coulant sur la plate-forme de Guémené-sur-Scorff, antérieurement à sa déformation et au voisinage de la charnière, ait glissé vers celle-ci au cours du mouvement de bascule du compartiment des Landes de Pendavat. Rien ne s'oppose non plus à ce que la capture n'ait pas eu lieu lors de la remontée normale de l'érosion du cycle II, mais postérieurement aux déformations tertiaires. La pente générale du terrain se trouvant accentuée, la reprise de l'érosion à partir des ruptures de pente cycliques aurait poursuivi l'attaque de la plate-forme de Guémené-sur-Scorff, et provoqué la capture d'un ruisseau contournant vers le Sud le bloc basculé des Landes de Pendavat. Nous retrouvons alors la première des hypothèses envisagées.

Le processus des captures varie selon les cas. Chacune d'elles a sa physionomie propre et sa particularité. Les exemples que nous venons d'étudier en sont déjà une preuve. En voici une autre (fig. 40). Le cours, à première vue étrange, du ruisseau de Saint-Guen ne peut guère s'expliquer lui aussi que par une capture, mais il faut faire intervenir

la tectonique pour justifier l'explication. Né dans les schistes briovériens à la cote 190, il ne se dirige pas directement vers le S.-W., en direction du Blavet, comme on pourrait s'y attendre. Pourtant, une vallée morte l'y invite à moins de 175 mètres d'altitude ; la route du Quillio l'emprunte à la sortie du bourg de Saint-Guen. En aval, cette vallée conduit à un petit affluent du ruisseau de Poulancre dont le confluent se trouve au hameau de Kerhottesse (K) (36), près de Mûr. Bien au contraire, le ruisseau de Saint-Guen se dirige vers la crête gréseuse qui ferme l'horizon au Nord-Ouest ; il la perce, contourne la butte qui porte la Lande de Saint-Ouen (O) et se jette enfin dans le ruisseau de Poulancre à plus d'un kilomètre en amont du point où il devait primitivement aboutir.

L'évolution du petit cours d'eau peut se résumer comme suit. Un ancien ruisseau, né près de Kermorleven (M) en le Quillio et dont la source est aujourd'hui encore à plus de 200 mètres d'altitude, coulait à la surface de la plate-forme du Mené, en direction du S.-W. Descendant conformément à la pente sur une surface aplanie, il a pu franchir la bande des grès armoricains que domine la chapelle Notre-Dame-de-Lorette (298 mètres). Au cours du cycle I, il s'est enfoncé sur place, mais il paraît bien avoir été guidé, dans la traversée des grès durs, par une faille accompagnée peut-être d'un décrochement transversal. Si la carte géologique n'en fait pas mention, la topographie fait supposer l'existence de la fracture (37). La partie supérieure du ruisseau actuel de Saint-Guen était tributaire de cet ancien cours d'eau conséquent. Lors d'une nouvelle reprise de l'érosion correspondant au cycle II, un affluent subséquent du ruisseau de Poulancre, travaillant dans les schistes ordoviciens, moins résistants que les schistes briovériens, a pu remonter rapidement sa source et détourner à son profit la partie supérieure du ruisseau de Kerhottesse (fig. 40).

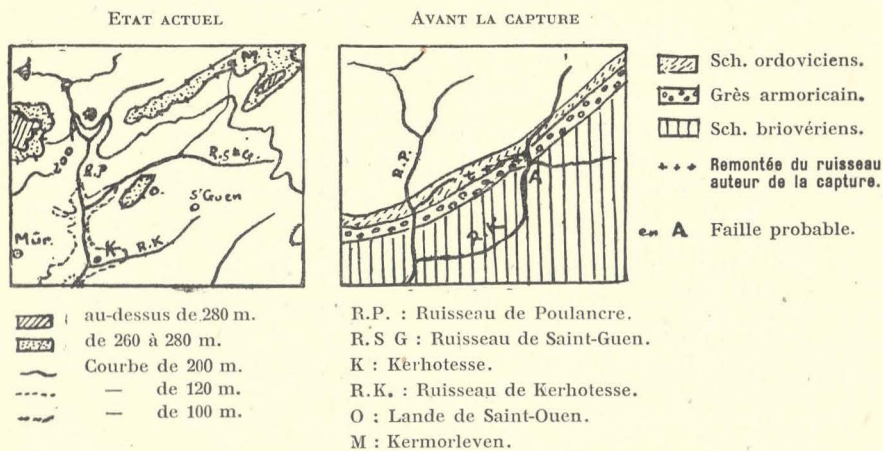


Fig. 40. — La capture du Ruisseau de Saint-Guen
Echelle : 1/200.000

Les phénomènes de capture expliquent encore divers traits de l'hydrographie actuelle. C'est ainsi que le petit affluent du Blavet coulant à la surface du bloc basculé de Quénécan (fig. 33), fut détourné vers l'Est, au cours du cycle II, par la remontée des sources du ruisseau de Saint-Aignan. Ce dernier débouchait dans le Blavet en aval du ruisseau capturé ; en outre, travaillant dans les schistes briovériens, il n'avait pas à traverser comme lui des grès armoricains qui retardaient la marche de l'érosion.

Au Sud de la région, l'Evel, repoussant sa tête vers l'Est, tronqua tout un réseau conséquent antérieur. Les ruisseaux de Belle-Chère et du Runio sont les héritiers de l'ancien cours supérieur des rivières décapitées. Phénomène général d'ailleurs, dans tout le Sud de la région où les affluents subséquents de l'Oust et du Blavet, travaillant en roche tendre, ont pu triompher facilement des petits cours d'eau Nord-Sud lorsque ceux-ci rencontrèrent, sous le manteau pliocène, les bandes granitiques parallèles qu'ils devaient traverser.

Enfin, sur la bordure orientale de la région étudiée, M. A. Meynier (38) a reconstitué, entre autres, les anciens tracés des affluents de la Vilaine appartenant à la région étudiée. Sur l'emplacement du Meu supérieur actuel et du tributaire de l'Aff qui sort de l'étang de Paimpont coulait un cours d'eau N.-S. De même, à travers l'ellipse synclinale de Reminiac, le ruisseau de Porcaro allait rejoindre vers le Sud un ancêtre du ruisseau de Rohun (39). Nous pouvons compléter l'histoire de la formation du réseau hydrographique de la Vilaine, du moins en ce qui concerne la Bretagne centrale, par l'examen de quelques épisodes plus récents.

Au Nord de la forêt de Paimpont, le ruisseau de Saint-Léry décrit une courbe caractéristique. Orienté d'abord vers l'Est, il devait se jeter dans le Meu près de Gaël. Un seuil humide, qu'emprunte la voie ferrée de la Brohinière à Ploërmel, sépare les deux cours d'eau à moins de 80 mètres d'altitude. Le ruisseau de Saint-Léry a été attiré vers l'Yvel lors de la remontée du cycle actuel sur cette rivière. Tributaire de l'Oust dont la presque totalité du bassin inférieur est en roche tendre, elle put l'emporter un temps sur le Meu ; la traversée des terrains siluriens au Sud de Rennes ralentissait alors le travail de la Vilaine en amont du confluent de l'Oust. Mais l'obstacle vaincu, la vague d'érosion remonta plus rapidement sur le Meu, qui semble devoir à son tour l'emporter. Il est en effet directement tributaire de la Vilaine dont l'Yvel n'est qu'un sous-affluent. Le tracé actuel des cours d'eau entre Gaël et Saint-Léry semble provisoire et préparer un retour à l'état de choses antérieur.

Disons en terminant que cette étude des captures permet deux constatations. La nature des roches encaissantes joue un grand rôle dans le mécanisme du phénomène ; tous les exemples que l'on a rencontrés coïncident avec la présence de formations peu résistantes, schistes ou dépôts pliocènes.

Ils appartiennent à des périodes très diverses de la vie des cours d'eau ; les uns sont relativement récents, les autres leur sont bien antérieurs.

Enfin, le simple examen d'une carte met en évidence la concurrence active qui s'exerce entre les réseaux de l'Oust et du Blavet. Richement pourvu d'affluents sur sa rive gauche, l'Oust ne reçoit à droite que des ruisseaux insignifiants jusqu'au confluent de la Claie. A peine pourrait-on citer, en aval de Josselin, le ruisseau du Pont de Sedan ou ruisseau du Val-au-Houx. Au contraire, les affluents du Blavet s'éten- dent largement entre ce fleuve et l'Oust, réduisant à une frange étroite la zone d'alimentation de la rivière sur sa rive droite. Toutefois, sur la limite méridionale de la région étudiée, la Claie, affluent subséquent de l'Oust, a remonté beaucoup plus loin que le Tarun, tributaire de l'Evel et sous-affluent du Blavet. Les deux cours d'eau se développent pourtant dans des bassins identiques par la structure. Deux ruisseaux prolongent les troncs principaux dans la bande schisteuse qui longe au Nord les Landes de Lanvaux. Aux points où ils sont le plus rapprochés l'un de l'autre, le Pontuel, affluent du Tarun, est à la cote 85 et le tributaire de la Claie à moins de 80 mètres au-dessus du niveau de la mer ; le seuil qui les sépare atteint seulement 95 mètres d'altitude absolue. Vers l'aval, ils ne s'enfoncent pas avec la même rapidité. En 2.200 mètres, le second tombe de 20 mètres alors que l'autre descend à peine d'une quinzaine de mètres. Les mêmes remarques peuvent être faites au voisinage des sources du Tarun et de la Claie. Dans la concurrence qui les met aux prises, la Claie a bénéficié de certains avantages et travaillé plus vite. Et pourtant, dans la région étudiée, le profil longitudinal du cycle actuel sur le Blavet reste au-dessous de celui de l'Oust. Il faut donc admettre que le Blavet fut toujours plus puissant que l'Oust depuis le Pliocène, mais qu'à une époque récente, les affluents W.-E. de celui-ci, aboutissant dans la partie inférieure de son cours furent favorisés par rapport à ceux du Blavet. Une explication est probable : l'influence posthume du gauchissement tertiaire qui amena un affais- sement de toute la contrée autour de Ploëmel et au S.-E. de cette ville. En relation avec la transgression falunienne, il put continuer à se manifester tardivement dans toute la région de la Basse-Vilaine et au-delà vers l'Ouest. Les affluents de l'Oust ont été avantagés par cette pente générale consécutive à un gauchissement qui n'affecta pas le bassin du Bas-Blavet. Au surplus, s'il l'avait atteint, il aurait eu pour effet d'entraver l'action érosive des affluents E.-W. en diminuant momentanément leur pente.

B. Adaptation locale à la structure

Si, dans l'ensemble, l'hydrographie ne tient compte ni des grandes lignes de la tectonique, ni des terrains traversés, les cours d'eau, en s'enfonçant peu à peu, se sont parfois adaptés dans le détail à la structure du substratum ancien. Et ceci, pendant diverses phases de leur évolution.

1. Influence de l'inégale résistance des roches à l'érosion.

Une première manifestation de ce phénomène, c'est le développement en roche tendre des cours d'eau subséquents. L'Oyon, affluent de l'Aff, d'Augan à Guer, se glisse dans les schistes briovériens, étirés d'Ouest en Est entre les formations cambriennes. Les faits sont plus complexes dans l'ellipse de Réminiac. Pour expliquer la traversée du rebord gréseux du synclinal par les ruisseaux N.-S., l'on est tenté d'invoquer la surimposition sur le manteau pliocène dont on retrouve des vestiges aux deux extrémités de l'ellipse. Mais on peut rejeter cette hypothèse en assignant à la mer pliocène un niveau inférieur à celui du synclinal tronqué (40). Un seul cours d'eau, le ruisseau de Patouillet (41), réussit en effet à franchir les deux lèvres de la boutonnière. Il suffit alors de penser que les ruisseaux se sont établis conformément à la pente sur une surface préalablement aplanie. Puis des affluents subséquents se développèrent dans les formations moins résistantes, le long du grand axe de l'ellipse.

Nous n'insisterons pas sur des exemples aussi évidents d'adaptation locale à la structure. Nous remarquerons toutefois que dans la vaste zone occupée par les schistes briovériens (fig. 3), la même disposition se retrouve dans le tracé des affluents du Blavet, du moins dans leur partie inférieure et surtout en amont de Pontivy ; elle affecte encore le cours de l'Evel depuis sa source jusqu'au village de Bourgerel-en-Remungol. L'orientation W.-E. est souvent aussi celle des ruisseaux qui affluent vers l'Oust, notamment sur la rive droite. Elle correspond à des ondulations secondaires de la masse des schistes et à la présence, au sein des phyllades de Saint-Lô (X^a), de bancs plus résistants formés par les schistes et les conglomérats du Gourin (X^b). Ce n'est donc pas l'uniformité, mais plutôt la disposition zonée des affleurements rocheux qui caractérise la masse des terrains rapportés par la carte géologique au Briovérien. Elle se reflète, ici et là, dans le dessin du réseau hydrographique.

L'inégale résistance des roches à l'érosion a parfois eu — très rarement d'ailleurs — une influence plus profonde encore, bien que toute locale. Non seulement elle a guidé le tracé des cours d'eau, mais elle a fixé leur lit. Sur un ou deux kilomètres, les vallées suivent étroitement le con-

tour extérieur des roches dures. C'est, par exemple, le cas d'un affluent du Scorff longeant la granulite au Nord de Persquen, de l'Oust entre Malestroit et Saint-Laurent où il marque le contact des schistes briovériens et cambriens, du ruisseau qui, après avoir suivi lui aussi la limite d'un massif granulitique, se jette dans le Blavet à Saint-Adrien, au Nord de Baud. Partout, la dissymétrie des vallées accuse les contacts.

2. Influencés tectoniques.

L'Aff, dans les schistes cambriens de la forêt de Paimpont, présente aussi une vallée dissymétrique. Elle correspond à la retombée Sud des couches d'un petit anticlinal. Lors de la remontée du cycle actuel, la rivière s'est enfoncée dans cette vallée dont la dissymétrie est en relation avec le pendage des assises rocheuses : le versant Nord-Est est beaucoup moins abrupt que l'autre flanc (42). Le ruisseau des Salles, affluent du Blavet en aval de Gouarec, offre un exemple analogue bien que moins évident. C'est à la présence de failles et de flêxures plus ou moins anciennes qu'il faut attribuer aussi bien des détails du tracé des cours d'eau. Nous avons vu le rapport qui paraît exister entre l'orientation de certaines d'entre elles et l'existence probable de blocs basculés dans la région comprise entre l'Oust, d'Uzel au réservoir de Bosméléac et les hauteurs de Mûr à Saint-Mayeux. Mais l'exemple du Blavet, entre Gouarec et Mûr, est celui qui offre le plus d'ampleur.

En aval de Bon-Repos et jusqu'à Guerlédan, le Blavet décrit des sinuosités très marquées. Les coudes en sont généralement assez brusques ; la courbe du fleuve n'affecte assez nettement l'allure d'un méandre qu'à Trégnanton en Saint-Gelven. Ces sinuosités ne sont pas dessinées dans une formation tendre. Si l'on met à part la moitié Nord de la boucle de Trégnanton, toute la vallée du cours d'eau s'encaisse d'une centaine de mètres dans la roche la plus dure de la région, le grès armoricain. Trois ou quatre fois seulement, elle vient mordre ou longer les schistes ordoviéens que déchirent des ardoisières, le plus souvent abandonnées. Tracé singulier qui veut que l'on s'y arrête. Au Sud, la plate-forme du Mené borde la rive droite du fleuve. Au Nord, les terrains les plus tendres (fig. 3 et 4), allongés entre les grès siluriens et les formations dévoniennes, sont tranchés par la plate-forme de Guémené-sur-Scorff, réduite à une bande de plus en plus étroite vers l'Ouest et dominée par la crête de Gouarec-Caured et Saint-Gilles-Vieux-Marché (planches I et II B). Les formes de la vallée appartiennent ici au cycle II. Le Blavet s'est donc encaissé dans les roches dures antérieurement au Pliocène et l'explication que nous avons donnée des méandres voisins de Saint-Nicolas-des-Eaux ne s'applique plus au cas présent. Pourtant, on ne peut s'empêcher de songer à la surimposition

pour comprendre ici encore le cours du Blavet. Kerforne (43) a émis l'hypothèse que la vallée a dû s'établir primitivement au contact des grès et des schistes, pour venir ensuite entamer les grès plongeant au-dessous, au fur et à mesure des progrès de l'érosion et du creusement du lit de la rivière. Nous ne pouvons admettre cette explication, à première vue très plausible. Le pendage des couches est tel (30 à 70°, 45° en moyenne), qu'il faudrait supposer au-dessus du relief actuel une masse considérable de terrains déblayés. Considérons le lit du Blavet aux points où il s'éloigne aujourd'hui le plus de la ligne de contact entre les deux formations, c'est-à-dire au droit du bois de Caurel ou de la cote 220 au Sud de Saint-Gelven. Dans le cas le plus favorable — pendage des couches 30°, encaissement vertical sans aucun glissement dans le sens des couches — il faudrait supposer que le fleuve ait d'abord coulé 560 mètres plus haut qu'aujourd'hui avant de s'enfoncer dans les grès ; c'est en effet à la cote 560 — le 0 correspond au niveau actuel — que la verticale élevée aux points considérés rencontrerait le plan de contact entre les deux formations. Si l'on supposait un pendage de 70° — maximum entre Gouarec et Mûr — il faudrait reporter l'altitude trouvée par le procédé graphique indiqué ci-dessus à la cote 2.680. Pour un pendage moyen de 45°, le Blavet aurait abandonné les schistes pour les grès à 1.040 mètres au-dessus du niveau que nous lui connaissons. Pour couler au contact des schistes et des grès avant de s'enfoncer dans ces derniers, le cours d'eau aurait donc dû s'élever à un niveau variant, selon le pendage des couches, entre 560 et 2.680 mètres au-dessus de son lit actuel (fig. 41). Un tel encaissement n'est donc pas compatible avec ce que nous savons sur l'évolution du relief de la région.

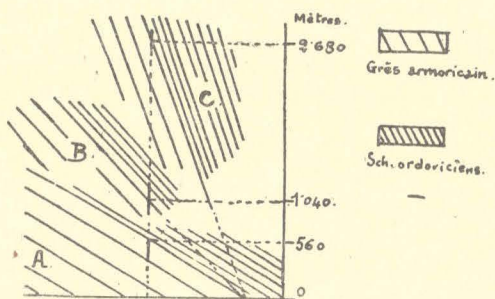


Fig. 41. — Altitudes auxquelles aurait dû couler le Blavet pour s'enfoncer dans les grès après avoir creusé son lit au contact de ceux-ci et des schistes ordoviciens.

Echelle 1/80.000.

Pendage des couches en A : 30° ; en B : 45° ; en C : 70°.
Distance horizontale prise là où le fleuve s'éloigne aujourd'hui le plus de la ligne de contact (cote 220 ou bois de Caurel).

O : Niveau actuel du Blavet.

On pourrait admettre également que le Blavet, creusant une vallée dans les schistes au cours du cycle I, aurait ensuite divagué soit dans ses propres alluvions étalées sur une large surface, soit dans des dépôts superficiels. Toutefois, il ne resterait aucune trace des uns et des autres. Nous avons vu cependant qu'une série de vallons s'aligne dans les schistes entre Gouarec et Mûr. Mais l'orientation même de ces vallons et des ruisseaux qui les suivent s'explique aussi par la faible résistance des roches à l'érosion et la disposition zonée des terrains. Les ruisseaux ont tendance à développer dans les schistes tendres des affluents parallèles au Blavet. Quant à l'altitude décroissante des seuils qui séparent ces vallons, elle s'explique aussi sans qu'il soit nécessaire de supposer qu'ils représentent les vestiges d'un ancien lit fluvial. Il est normal que la vague d'érosion remontant lentement dans les grès encaissant le Blavet, les affluents situés vers l'aval aient commencé plus tôt que les autres à diminuer l'altitude des seuils. Enfin, la présence d'une butte gréseuse atteignant 220 mètres d'altitude et à demi-entourée au Sud par le fleuve vient encore ébranler les assises de l'hypothèse. Cette butte est un reste du plan incliné vers le Nord du bloc basculé de Quénécan. Si le Blavet avait coulé dans les schistes siluriens, il faudrait admettre que le remblaiement antérieur au cycle II, sur lequel se seraient dessinées les sinuosités du lit actuel, dépassait cette altitude. Le niveau du cours d'eau se serait donc élevé de plus de 30 mètres au-dessus de l'ancienne vallée creusée un peu plus au Nord, dans les schistes ; et ceci entre les cycles I et II. Phénomène des plus douteux qui n'a laissé nulle trace ailleurs, ni même ici.

Reste une explication, conforme à ce que nous savons déjà du relief de la région. Le Blavet supérieur a été attiré par la zone déprimée que constituait la charnière du bloc basculé. Il a travaillé au remblaiement de cette gouttière antérieurement au cycle I ; puis, lors d'une reprise de l'érosion, il s'est frayé un lit dans les matériaux meubles qui en occupaient le fond avant de s'encaisser dans les terrains sous-jacents. L'ancienneté du phénomène, le travail des deux cycles successifs rendent compte de la disparition complète des dépôts grâce auxquels s'est effectuée cette surimposition.

La tectonique est intervenue ensuite pour modifier et fixer dans le détail le tracé du cours d'eau. A la charnière du compartiment basculé doit correspondre une zone broyée où les cassures sont nombreuses. Les recherches de Kerforne, de MM. Lugeon et Milon lors de la construction du barrage de l'usine hydroélectrique de Guerlédan (44), ont confirmé par avance cette hypothèse en mettant en évidence une série de cassures avec ou sans rejet. En outre — et ceci n'est sans doute pas non plus sans influence sur la direction du cours d'eau — des lentilles schisteuses se ren-

contrent dans les grès armoricains. Parfois, les schistes sont emballés dans les cassures lorsqu'ils en constituaient les parois. Le coude de Guerlédan correspond même à l'une de ces failles dont la direction est jalonnée par le Blavet lui-même et par le ruisseau du bois de Caurel (fig. 42).

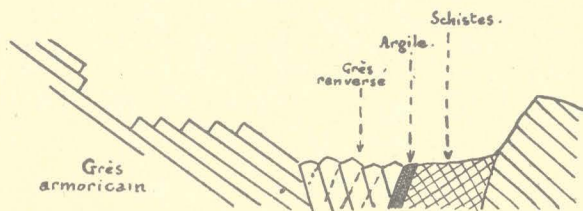


Fig. 42. — La vallée du Blavet au coude de Guerlédan
D'après les « bleus » de fondation de la tranche IV du barrage.

Les failles affectent vraisemblablement ici non seulement les environs de Guerlédan, mais tout le cours du Blavet jusqu'à Bon-Repos. Il est même guidé à deux reprises par la grande faille ancienne indiquée par la carte géologique au contact des schistes et des grès. La région est occupée par un champ de fractures qui expliquent les changements brusques et fréquents d'orientation du cours d'eau (46).

Peut-être n'est-il pas besoin d'invoquer la présence de failles pour rendre compte des sections rectilignes du Blavet en aval de Saint-Nicolas-des-Eaux. La jeunesse du cours d'eau qui descend vers la mer conformément à la pente du terrain suffirait à l'expliquer. Toutefois, immédiatement avant le coude de Quistinic, le voisinage d'un bloc basculé (47), celui de deux failles portées sur la carte géologique, laissent supposer l'existence de fractures analogues à celles de la région de Quénécan. Fréquemment, d'ailleurs, et dans toute la Bretagne centrale, l'influence de cassures — diaclases profondes ou failles — est manifeste dans le tracé des rivières, sur de courtes sections. L'orientation N.W.-S.E. et celle du N.-E. au S.-W. prédominent. On peut y voir l'indication de deux systèmes de fractures correspondant aux deux grandes directions tectoniques de la Bretagne. Les menus filons éruptifs figurés sur la carte géologique s'alignent le plus souvent conformément à ces directions. Le ruisseau de Saint-Samson, affluent du Blavet (48), longe une faille ancienne au Nord de Saint-Connec (49). Une autre a guidé le cours moyen du ruisseau de Saint-Gouéno et le cours inférieur de celui de Saint-Gilles au pied du Mené (49). Le Bas Larhon prolonge vers le N.-E. une longue théorie de filons quartzeux lardant les schistes briovériens (49). Des études géologiques de détail mettraient en évidence le réseau des fractures qui ont parfois guidé les cours d'eau dans la région que nous étudions. Celles de Kerforne, de MM. Milon et Colin ont en effet montré l'existence de très

nombreuses failles, que la carte à 1/80.000 ne signale pas, dans le Finistère et l'Ille-et-Vilaine (50). Près de Bruz notamment, un accident de ce genre oriente le cours de la Vilaine (51). Le raisonnement par analogie permet d'aboutir, dans la Bretagne centrale, à des conclusions identiques. Il est d'autant plus justifié que des cas précis peuvent, d'ores et déjà, être cités comme exemples : l'Aff supérieur est guidé par une faille dont la carte géologique de Redon (2^e édition) suppose l'existence, et le même cours d'eau en utilise une autre pour franchir le bourrelet silurien en aval de La Gacilly.

CHAPITRE V

Les étapes récentes du creusement

Les terrasses fluviales et quelques détails caractéristiques de la topographie nous permettent d'étudier les dernières étapes du creusement et les vicissitudes des vallées du cycle actuel. L'absence de formations alluviales dans les sections appartenant aux cycles antérieurs limite le champ de notre étude ; nous ne pouvons reconstituer que les phases récentes de remblaiement ou d'approfondissement des talwegs.

I. Les terrasses de l'Oust

Avant toute autre chose, il importe de préciser quelques remarques d'ordre général, préface indispensable à la recherche des terrasses dans la région étudiée. Sur les deux rives des cours d'eau principaux et même de leurs affluents, des cailloux roulés apparaissent à des altitudes très variées. Bien souvent, ils proviennent de la désagrégation et du remaniement des formations éocènes ou pliocènes. La présence de poudingues ou la rubéfaction du terrain éclairent parfois leur origine. Mais, dans certains cas, cette détermination est difficile.

Il en résulte un corollaire dont nous avons déjà parlé ; c'est que, faute jusqu'à présent d'arguments paléontologiques, l'incertitude règne fréquemment au sujet de la nature des dépôts pliocènes et du niveau atteint par la transgression. Remblaiement fluvial, sédimentation marine ou fluvio-marine, telles peuvent être les origines des formations pliocènes sans qu'il soit partout possible de faire entre elles une exacte discrimination. Une conséquence en découle : la carte géologique détaillée n'opère pas toujours la distinction nécessaire entre les alluvions anciennes, dont les matériaux proviennent souvent des dépôts pliocènes et ces formations elles-mêmes. En outre, elle n'indique pas tous les lambeaux, soit en raison de leur étendue réduite, soit qu'ils se distinguent assez mal des formations superficielles voisines sous le revêtement du bocage et des cultures. Par contre, un grand nombre des alluvions portées sur la carte géologique le long de l'Oust et de ses affluents ne sont d'aucune utilité pour le géographe (52). Ce sont ou des formations éocènes et pliocènes, ou des dépôts peu étendus. Une étude des terrasses de la Bretagne centrale doit

d'abord se faire sur le terrain, en suivant pas à pas les rivières. Nous avons essayé de l'entreprendre pour l'Oust et le Blavet en relevant au baromètre l'altitude relative des dépôts caractéristiques et en nous fondant non seulement sur leur faciès géologique, mais encore et surtout sur leurs caractères morphologiques. En effet, évoluant dans les formations peu résistantes du Pliocène, les cours d'eau ont pu développer des formes qui ressemblent à des terrasses de remblaiement. Entaillant celles-ci, lorsqu'elles existaient, au cours d'un déplacement transversal de leur lit, ils ont pu donner l'illusion de terrasses étagées. Enfin, le travail des petits affluents perpendiculaires au tronc principal, lorsqu'ils sont assez rapprochés les uns des autres pour abaisser uniformément le niveau d'une terrasse, fausse les conclusions possibles dans le même sens. Nous n'avons donc retenu que les lambeaux dont l'altitude concordante, l'épaisseur et l'étendue nous ont paru des critères assez sûrs (53).

a) La terrasse de 15-20 mètres.

Entre Malestroit et le Roc Saint-André, les conditions naturelles sont tout à fait favorables à l'alluvionnement. On constate en effet couramment l'abondance des alluvions anciennes en amont ou en aval des points où la rivière s'étrangle dans des gorges rocheuses. Or, si le cours d'eau actuel s'enfonce non loin de là dans le défilé de Saint-Congard, la vallée ancienne de l'Oust se resserrait au-dessus du Roc Saint-André, entre le grès armoricain de Montterlot et le massif granitique de Lizio-Cruguel. Sur les deux rives du cours d'eau, mais surtout sur celle de gauche, les alluvions anciennes s'étalent largement. Épaisses de plusieurs mètres, elles recouvrent les schistes briovériens. La carte géologique étend toutefois leur aire au-delà de ses limites réelles (54).

En sortant de Malestroit, la route de Ploërmel emprunte sur environ 6 kilomètres une terrasse bien nette, attaquée cependant ici et là par des ruisseaux perpendiculaires à l'Oust. Les cailloux roulés de petite dimension (de la grosseur d'un œuf ou du poing), abondent dans la terre noire des champs. Parfois, la route entaille la masse alluviale et fait apparaître la stratification régulière qui l'affecte. En plusieurs endroits, au pied de l'escarpement qui porte l'église et le cimetière du Roc-Saint-André notamment, et là où le bras non canalisé de l'Oust, en amont de Malestroit, vient l'entamer largement, le contact de la terrasse avec le soubassement schisteux est nettement visible. Si l'on tient compte du fait que la canalisation a relevé d'environ 2 mètres le niveau normal de l'étiage, on constate que la base du remblaiement est à une quinzaine de mètres au-dessus de ce dernier ; son sommet s'élève à peu près d'autant par rapport au lit majeur actuel. Nous avons donc

affaire à une terrasse de 15-20 mètres bien caractérisée. Près de la Grande-Ville-en-la-Chapelle, des sables argileux rougeâtres font supposer que le remblaiement pliocène a pu fournir à l'Oust une partie des matériaux déposés.

Cette terrasse de 15-20 mètres est assez mal représentée en amont ; il n'en subsiste que des lambeaux mal conservés et d'une utilisation difficile. Mais la continuité de ce niveau du Roc-Saint-André à Malestroit suffit à le caractériser.

b) La terrasse de 55-60 mètres.

Elle est représentée au voisinage de l'étranglement des schistes briovériens entre l'ellipse synclinale de Réminiac et le massif granulitique de Lizio-Cruguel. Au-dessus du Roc-Saint-André, sur la rive droite, la carte géologique figure une zone grossièrement circulaire qui serait formée par des alluvions anciennes enserrant un flot schisteux. Les alluvions s'étageraient à toutes les altitudes entre 35 et 75 mètres. L'idée qu'il pourrait s'agir d'une terrasse polygénique (55) doit être écartée. En effet, la base du remblaiement appartient nettement au niveau de 15-20 mètres et nous venons d'y faire allusion. Plus haut, près des fermes de La Hye, un autre ruisseau se dessine à l'altitude relative de 55-60 mètres. Sa surface plane, dominée à l'Ouest d'une quarantaine de mètres par le rebord du massif granulitique, offre nettement le faciès alluvial. Près de La Hye-de-Bas, au - dessous d'environ 50 centimètres de cailloux roulés, une carrière fait apparaître sur plusieurs mètres et sans atteindre le fond du remblaiement, des sables argileux rougeâtres analogues à ceux que nous avons signalés dans la terrasse inférieure à la Grande-Ville. Quant aux dépôts assimilés à des alluvions anciennes qui raccorderaient les deux terrasses, ils semblent d'origine variée. Au Sud, entre la Ville-d'Air (56) et le Roc-Saint-André, il s'agit vraisemblablement de formations pliocènes dont la continuité avec la terrasse supérieure est interrompue entre la route de Josselin à Redon et la Hye-de-Haut. En outre, dans le vallon Nord, les alluvions récentes se mêlent aussi à des dépôts que le ruissellement a pu entraîner de la terrasse supérieure vers l'aval.

Sur la rive gauche, des formations identiques où de très nombreux cailloux roulés alternent avec des lits argilo-sableux apparaissent sur les plateaux qui dominent la rivière. Elles sont en partie recouvertes par des landes entourant d'anciens moulins à vent. S'élevant lentement vers l'amont de 78 à 84 et 90 mètres d'altitude absolue au Nord de Montertelot et de Guillac (57), elles appartiennent au même niveau que la terrasse de La Hye. En outre, si l'on prolongeait vers l'amont le plan tangent à cette ancienne surface, il irait rencontrer le sommet du remblaiement pliocène qui, entre la lande de Mi-Voie et Josselin, descend presque jusqu'au

voisinage du lit majeur de l'Oust. Le niveau de 55-60 mètres a tronqué les formations pliocènes et, entraînant une partie d'entre-elles vers l'aval, a constitué la terrasse supérieure de la rivière. Si les éléments constitutifs de l'une et des autres sont à peu près identiques, les matériaux remaniés de la terrasse sont plus fins, d'une stratification beaucoup plus régulière et ne descendent pas, comme les dépôts pliocènes, sur les flancs de la vallée.

c) Existence probable d'une basse terrasse.

Près du moulin de Saint-Jouan, à environ 2 kilomètres de Josselin, une carrière entaille à l'Ouest de la route des couches alternées de sable et de cailloux roulés. Recouverte d'une couche argileuse de 70 à 80 centimètres d'épaisseur, la nappe alluviale s'élève lentement jusqu'à une quinzaine de mètres au-dessus du cours d'eau actuel. Le lit même de la rivière est creusé dans ce remblaiement. S'agit-il de dépôts pliocènes comme l'indique la carte géologique qui fait passer trop loin de l'Oust les limites de la formation ? Ceux-ci ne sont pas ordinairement lités d'une manière aussi régulière et leur présence tout près d'ici n'est pas un obstacle à l'existence d'une basse terrasse en partie recouverte, au bord de la rivière, par les alluvions récentes de l'Oust et probablement par des dépôts de solifluction. Il s'agit donc d'une terrasse fossilisée dont la couverture doit l'horizontalité de sa surface au travail ultérieur de la rivière, nivelant les dépôts de son lit majeur. Une fois encore, les formations pliocènes, remaniées par le cours d'eau, auront fourni les matériaux de la terrasse (Planche V. A. et B).

Le même niveau apparaît aussi sur la rive gauche du Lié, en aval de La Chèze. Mais les dépôts pliocènes sont également tout proches. En conséquence, et par suite de la faible étendue des surfaces ou une stratification régulière apparaît, il est difficile de conclure. Mais une constatation identique dans la vallée du Blavet vient apporter un argument en faveur de l'existence probable d'une basse terrasse.

2. Les terrasses du Blavet

De Guerlédan à Saint-Nicolas-des-Eaux, les alluvions anciennes et les dépôts pliocènes, enrobant des poudingues plus anciens, accompagnent le Blavet sur ses deux rives. En général, la distinction est facile entre les deux formations. L'abondance des poudingues, la rubéfaction consécutive à l'altération de la glauconie, la répartition irrégulière des dépôts sur les flancs de la vallée, la grosseur des cailloux roulés caractérisent les dépôts tertiaires. Mais à peu près partout, les alluvions anciennes renferment des éléments qui leur sont empruntés ; toutefois, on y rencontre en outre des blocs assez volumineux de grès armoricains (plusieurs déci-

mètres cubes) arrachés en amont de Guerlédan et roulés vers l'aval. Ils sont surtout abondants près du hameau de Signan, à 3 kilomètres environ au Sud de Pontivy. Ils sont épars au milieu d'alluvions noirâtres et humides, fertiles en cailloux roulés de petite dimension, atteignant une douzaine de mètres au-dessus du niveau d'étiage, pour s'abaisser lentement au-dessous des alluvions récentes qui les recouvrent sur les bords mêmes du fleuve. Il s'agit sans doute d'une basse terrasse analogue à celle de l'Oust. Cependant, ici encore, rien ne permet de préciser le niveau atteint par le sommet du remblaiement. En effet, il est facile de reconstituer un ancien cours du Blavet qui aurait divagué dans les formations meubles de la terrasse avant de glisser en s'enfonçant vers son lit actuel (fig. 33). En amont de Stival (58), le fleuve a également coulé au pied des hauteurs de sa rive droite, abandonnant en se retirant une zone humide, marécageuse même en hiver, de Logueltas-en-Cléguérec à Guernand-en-Stival (altitude 62 mètres). Son niveau était alors à 8 mètres au-dessus de l'étiage actuel. L'étiage correspondant s'élevait à peine au-dessus de ce qui était le lit majeur du fleuve antérieurement à la canalisation.

Nulle part, enfin, n'apparaît nettement une haute terrasse analogue à celle de l'Oust. Doit-on conclure que les deux cours d'eau, bien que voisins, ont évolué différemment à une certaine période de leur histoire récente ? L'argument, pour être valable, n'est pas décisif. Si l'on considère l'étendue restreinte des débris d'un haut niveau conservés sur l'Oust, on peut admettre qu'il a également existé sur le Blavet. Son absence mise à part, le parallélisme de l'évolution des deux cours d'eau est constant. Néanmoins, une seule terrasse, celle de 15-20 mètres, est nettement représentée dans la vallée du Blavet.

La terrasse de 15-20 mètres.

On en trouve des lambeaux sur les deux rives du fleuve en aval de Saint-Aignan. Il est possible de les étudier en deux endroits : du hameau de Saint-Samson à celui de Stumo-en-Neuillac sur la rive gauche et de part et d'autre du cours d'eau, près de Tréhouin-en-Le-Sourn, à 4 kilomètres au Sud de Pontivy. Les matériaux qui les constituent dérivent en partie des dépôts tertiaires voisins. Toutefois, ils renferment en général des galets plus petits, disposés en couches régulières. De Saint-Samson à Stumo notamment, les menus éléments roulés sont très abondants au sein d'une terre noire caractéristique. En aval de Pontivy, la route de Baud utilise le même niveau à la hauteur de Confort, en face de Tréhouin. Le volume des cailloux roulés et la terre jaunâtre de la terrasse désignent nettement l'origine pliocène de ses éléments constitutifs. Sur la rive droite, la petite route de Pontivy à Saint-Michel, Tréhouin et Bieuzy suit la

même terrasse dès la sortie de la ville. Mais entre Saint-Michel et Tréhouin, sa continuité est interrompue sous l'influence de deux causes. Le Blavet lui-même a emporté en s'enfonçant une partie des matériaux qu'il avait déposés au cours d'une phase antérieure de remblaiement. Décrivant une sinuosité prolongeant celle dont il a été question plus haut à propos des formations alluviales de Signan, il venait longer l'abrupt de rive concave qui se manifeste nettement dans la topographie actuelle (fig. 43). Le ruisseau de Tré-

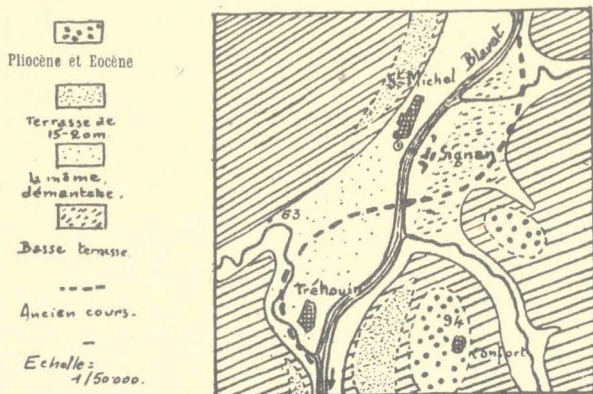


Fig. 43. — Les terrasses de Tréhouin

houin retrouve cet ancien lit avant de se jeter dans le Blavet. Il a contribué au démantèlement de la terrasse, laissant croire à l'existence d'un pseudo-niveau inférieur à celle-ci, immédiatement en amont de Tréhouin. Le dernier encaissement du cours d'eau est relativement récent : les ruisseaux affluents se terminent tous ici par une pente rapide et courte, nette surtout sur la rive gauche où l'homogénéité des schistes briovériens encaissants facilite l'observation ; sur l'autre rive, la proximité du massif granulitique, résistant, en retardant la remontée de l'érosion, introduit un élément perturbateur.

L'examen des profils longitudinaux de la plupart des cours d'eau fait enfin ressortir des ruptures de pente à faible amplitude dans les sections du cycle actuel. Elles ne sont sensibles ni sur l'Oust, ni sur le Blavet, en raison de la canalisation. Les minutes à 1/40.000, malgré leur précision toute relative, permettent parfois de les mettre en évidence sur certains affluents (fig. 32) ; mais souvent, l'équidistance trop grande des courbes (10 mètres) peut masquer le phénomène. Le plan directeur à 1/20.000 du camp de Coëtquidan (59) les fait bien apparaître sur l'Aff et sur l'Oyon, aux altitudes de 80 m., 65-60 m., 45 m., 35-30 m., 20 m., 15-10 m. Il s'agit d'une série d'épicycles correspondant à un abaissement progressif et discontinu du niveau de base marin (60). La cote 60 correspond également à la rupture de pente dont

nous venons de parler à propos du débouché dans le fleuve des affluents de gauche dans la région de Tréhouin. Celle de 80 mètres représente sur le Blavet la limite atteinte par le creusement immédiatement postérieur à la terrasse de 15-20 mètres, si l'on en juge par la position respective de cette cote et des éléments les plus en amont du remblaiement en question (fig. 32, III).

3. Chronologie des phénomènes

Epicycles et terrasses permettent de se représenter les étapes récentes de l'approfondissement des vallées. Celui-ci s'est effectué par saccades, les phases de remblaiement alternant avec les périodes de creusement. Il est possible que certains épisodes de cette histoire nous échappent. On ne trouve, en particulier, aucune trace du niveau de 30-35 mètres de M. E. Chaput, si bien représenté sur la Loire, notamment près de Bourgueil ; nulle trace, non plus, des terrasses supérieures de cet auteur. Mais il se pourrait aussi que des circonstances locales soient venues modifier l'évolution des rivières de la région. En outre, nous avons vu que la terrasse de 55-60 mètres, dont on retrouve des vestiges sur l'Oust, n'a laissé aucun témoin sur le Blavet. Il est possible que le niveau 30-35 mètres ait également existé, mais c'est là, évidemment, pure hypothèse. Quoi qu'il en soit, et pour nous en tenir uniquement aux faits contrôlés, on peut résumer comme suit la complexe histoire du cycle actuel.

Le remblaiement pliocène s'est opéré dans des vallées plus profondes que celles d'aujourd'hui, puisqu'on retrouve ses éléments au-dessous des alluvions récentes du lit majeur des cours d'eau (61). Après le retrait de la mer, une phase de creusement est venue entraîner une grande partie des dépôts pliocènes. Elle a été suivie d'une phase d'alluvionnement marquée par la formation de la terrasse de 55-60 mètres. Le Pléistocène a connu des époques d'abondante pluviosité pendant les périodes glaciaires (62). Plus riches en eau, les rivières étalaient leurs alluvions sur de vastes étendues, débordant largement les limites actuelles des lits majeurs. Après le dépôt, puis le ravinement du niveau de 55-60 mètres, la terrasse de 15-20 mètres marque une reprise de l'alluvionnement. Puis les cours d'eau se sont enfoncés au-dessous de leur lit actuel. Celui-ci s'est établi au milieu des dépôts de la basse terrasse, à la suite d'un dernier remblaiement des vallées. Cette récente phase d'alluvionnement est sans doute en relation avec la transgression flamandienne. Mais le remblaiement n'a pas atteint, sur le Blavet, le coude de Guerlédan. La roche en place y est à quelques décimètres au-dessous du fond du lit (63).

Il ne saurait être question d'apercevoir, dans le profil longitudinal des cours d'eau de la Bretagne centrale, toutes les vicissitudes récentes du cycle actuel. Les épisodes qui

affectent seulement la partie inférieure des cours d'eau, notamment les vallées aujourd'hui ennoyées par la mer, sont évidemment inaccessibles à qui borne ses recherches à l'intérieur du pays. L'étude des plages soulevées et des plates-formes d'abrasion marine, sur le littoral atlantique de la Bretagne, permettrait de relier les derniers épisodes de l'évolution fluviale aux oscillations quaternaires du niveau de base marin. Elle apporterait une précision nouvelle si elle pouvait rattacher ceux que nous avons signalés à certains degrés de l'échelle chronologique de Déperet (64) ; mais cette entreprise déborde les cadres du présent travail.

Synthèse des données du relief et de l'hydrographie

1. Examen des hypothèses antérieures.

Avant de terminer l'étude de la morphologie et de l'hydrographie, il importe de confronter nos conclusions avec celles des auteurs qui ont, avant nous, ou en même temps que nous, analysé les éléments du relief armoricain.

Nous écarterons tout d'abord les conclusions formulées, à propos de la région qui nous occupe, par M. Denizot au cours d'un travail sur les pénéplaines du Bassin de Paris (62). Rejetant avec raison l'hypothèse formée par Briquet (63) d'une pénéplaine unique s'étendant sur tout le Bassin de Paris et le Massif armoricain, M. Denizot distingue en premier lieu une pénéplaine inférieure qui paraît bien se raccorder aux éléments de la surface de 100-120 mètres que nous avons cru distinguer au S.-W. de la Bretagne centrale. Une pénéplaine supérieure comprendrait les collines de Normandie et les collines de Bretagne. Si M. R. Musset a retrouvé dans les premières deux plates-formes superposées au-dessus d'un socle formé par une plate-forme plus basse, nous avons reconnu dans la Bretagne centrale les vestiges de deux surfaces héritières d'anciennes pénéplaines et l'amorce d'une troisième surface dans la région. La formation d'une surface néogène a été interrompue dès ses débuts par la transgression pliocène. Quant à l'âge de ces pénéplaines, il est beaucoup plus ancien que ne l'indique M. Denizot. La pénéplaine inférieure daterait du Villafranchien, la supérieure de l'Aquitaniens (64). Or, nous avons vu qu'il fallait faire remonter la première esquisse de la pénéplaine la plus étendue antérieurement à l'Eogène (65).

Par contre, nous avons semble-t-il retrouvé, par des procédés d'analyse bien différents de la méthode statistique de M. Baulig (66), deux des anciennes surfaces d'érosion dont ses courbes de fréquence des cotes lui avaient fait supposer

Les Terrasses de l'Oust

Types de Végétation



A. — Terrasse du Moulin de Saint-Jouan, à 2 km en aval de Josselin
La coupure nette, à la limite des champs du premier et du second plans,
fait encore mieux ressortir l'allure de la terrasse.



B. — Coupe de la même terrasse
Lits de sable et de cailloux roulés surmontés d'une couche de terre végétale
(décomposition superficielle et apports par solifluction)



C. — Prairie envahie par la lande
sur la surface de Guéméné-sur-Scorff, entre Saint-Caradec et Saint-Connec.
Pins. Terroir récemment conquis sur la lande.

l'existence. Le maximum de 300-320 mètres correspond à la plate-forme du Mené, celui de 200 mètres à la plate-forme de Guémené-sur-Scorff. Mais là s'arrête le parallélisme entre les résultats obtenus par les deux méthodes. Les maxima signalés autour de 105 mètres dans le Massif Armoricain, 128 mètres dans la Bretagne péninsulaire pourraient peut-être correspondre aux éléments d'une plate-forme inférieure (Néogène) dont nous avons indiqué la présence probable entre 100 et 120 mètres ; mais il faudrait alors admettre l'existence d'une seule surface en dépit des deux maxima de fréquence des cotes. Quant aux maxima inférieurs à ces derniers, ils ne répondent, ici du moins, à aucun élément notable du relief. L'ingénieuse méthode de M. Baulig permet toutefois d'orienter les recherches ; et les faits semblent confirmer, dans la région qui nous occupe, les hypothèses qu'elle a fait naître, du moins au sujet des niveaux les plus élevés. Mais elle ne fait évidemment pas apparaître les déformations des pénéplaines, qui, d'ailleurs, faussent plus ou moins les résultats qu'elle permet d'obtenir. Ces déformations, M. de Martonne les avaient pressenties dans ses études sur la pénéplaine bretonne (67). Non seulement, dans ces articles si riches d'observations et d'hypothèses fécondes, le gauchissement tertiaire était mis en évidence, mais l'Auteur supposait l'existence probable de déformations antérieures (68). En même temps, l'évolution interrompue vers une topographie appalachienne était nettement indiquée.

Mais l'étude fondamentale sur le relief de la France de l'Ouest a été faite par M. Musset qui a complété sa thèse à différentes reprises par une série d'articles parus dans des publications diverses (68). M. Musset conclut à l'existence dans cette région de trois surfaces d'érosion étagées, héritières d'anciennes pénéplaines. Aux deux extrémités de la France de l'Ouest, dans la Bretagne occidentale et dans le Bas-Maine, il retrouve les mêmes niveaux d'érosion. Si l'on voulait y rattacher les surfaces cycliques de la Bretagne centrale, le raccordement devrait s'opérer ainsi :

<i>Bretagne occidentale</i>	<i>Bretagne centrale</i>	<i>Bas-Maine</i>
1. Plate - forme du Ménez-Hom ou d'Arrée.	Plate-forme du Mené.	P. F. de la forêt de Multonne.
2. P. F. de Sainte-Marie du Ménez-Hom.	P. F. de Guémené-sur-Scorff.	P. F. de la forêt de Mayenne.
3. P. F. du Léon.	Surface inférieure (?)	P. F. de Jublains.

La plate-forme du Léon paraît bien se prolonger, plus ou moins déformée à une époque récente, vers le fond de la Baie de Saint-Brieuc, entre le Mené et la côte Nord. Il en est de même dans le bassin de Rennes où sa formation semble partiellement en rapport avec la transgression miocène et des mouvements post-pliocènes (70) seraient venus

abaisser son niveau. Au Sud, elle prolonge la dépression schisteuse Lignol - Le Faouët au-delà de l'Ellé. La plate-forme du Mené semble se continuer au Nord du Bassin de Châteaulin, entre Quintin, Saint-Nicolas-de-Pélem et Caliac, se raccordant par les forêts de Coat-an-Noz et de Beffou aux fragments de la plate-forme du Menez-Hom conservés dans le Nord du Finistère. Le raccordement de la plate-forme de Guémené-sur-Scorff aux fragments conservés de la plate-forme de Sainte-Marie du Menez-Hom reconnus par M. Musset est également facile dans l'Ouest de la région, notamment entre Rostrenen et Maël-Carhaix (74).

Les trois surfaces reconnues par M. R. Musset sont également celles que retrouve M. Fr. Dobet dans la partie septentrionale du département des C.-du-N. de Saint-Michel-en-Grève à la Rance (72). Mais nous ne pouvons suivre cet auteur dans tous les détails de ses minutieuses reconstitutions, tant aux environs de la forêt de Lorges que dans ce que nous avons appelé le bloc basculé du Mené. Les différences d'altitude de 60 à 65 mètres qu'il constate sur une distance relativement courte entre les fragments d'une même plate-forme et qui paraîtraient normales ou faibles dans des régions telles que le Massif Central français (73), sont difficilement acceptables en Bretagne où les déformations d'ensemble ont été peu accentuées et les bombements épirogéniques à grand rayon. Tout au plus pourrait-on les admettre pour la plus étendue des trois surfaces, la plate-forme du Léon (74). Nous avons, ici et là, rattachés à la plate-forme supérieure, déformée ou démantelée par l'érosion, des reliefs rapportés par M. F. Dobet à la plate-forme intermédiaire et nous proposons pour leur explication, soit le processus envisagé pour rendre compte de constatations analogues au contact de la plate-forme de Guémené-sur-Scorff et des fragments d'une surface inférieure, de même que dans l'Ouest de la Bretagne centrale, autour de Mellionec ; soit l'hypothèse de déformations locales, soit celle, dans la région du Mené, d'un bloc basculé. Enfin, si les points les plus bas de la surface inférieure sont généralement voisins de la côte, alors que les points les plus hauts sont à l'intérieur des terres, il n'en va pas de même pour la plate-forme d'Arrée. Là, les différences s'accusent d'avantage d'E. en W., à partir de Bel-Air, que du S. au N. Comment conclure alors à un bombement simultané des trois surfaces ? Il faut chercher ailleurs que dans l'altitude anormale de Bel-Air des indices de cette déformation d'ensemble. J'ai cru devoir proposer une autre explication de la conservation d'un relief élevé dans les schistes tendres et j'ai fait intervenir l'hypothèse d'une ondulation tectonique posthume dont l'axe passerait par Bel-Air et la cote 277 (75) au S.-W. de la forêt de Loudéac.

Récemment enfin, M. A. Guilcher (76) appliqua d'une façon décisive les explications tectoniques à la Bretagne. Chemin faisant, nous avons discuté ses hypothèses, lorsque

les faits qui les justifient se rapportent à la région que nous étudions. Il n'en reste pas moins que nous sommes d'accord sur l'essentiel : l'existence en Bretagne d'une vaste surface d'érosion (surface éogène de M. Guilcher) déformée postérieurement à sa formation. Les divergences d'interprétation qui nous séparent quelquefois prouvent simplement qu'il reste encore beaucoup à attendre de l'étude détaillée de la tectonique et du relief armoricains.

L'âge de cette surface et celui des témoins qu'elle porte d'un niveau plus élevé sont également discutables. Rien ne prouve suffisamment, selon nous, qu'il faille identifier la plate-forme supérieure à la pénéplaine post-hercynienne reconnue dans d'autres massifs anciens européens (77) ; aucune enveloppe sédimentaire postérieure ne permet de la dater, et le raisonnement par analogie ne fournit pas la certitude cherchée. En outre, l'on peut rapporter au Paléogène la plate-forme de Guémené-sur-Scorff et au Néogène celle qui se développa dans le Sud à ses dépens ; ce n'est toutefois là qu'une approximation commode. Il s'agit, en tout cas, de l'âge le plus jeune que l'on puisse leur attribuer en fonction des dépôts qu'elles portent. Mais leur genèse fut longue et complexe. Il s'agit de surfaces polygéniques et qui ne furent pas réalisés partout simultanément. L'attaque de la zone schisteuse drainée par l'Oust semble avoir commencée antérieurement à l'Eocène. S'agit-il, en ce qui concerne la plate-forme de Guémené-sur-Scorff, d'une surface d'érosion inégalement modelée selon la puissance locale et la densité d'un ancien réseau fluvial, en fonction d'un niveau de base Secondaire dont les calcaires trouvés au large du littoral breton méridional seraient les témoins ? S'agit-il de l'attaque d'une surface paléogène ou d'une surface plus ancienne ? Les dépôts éocènes ne sont pas suffisants pour trancher cette question. L'érosion anté-éocène qui abaissa la surface dans les schistes a pu déblayer des dépôts continentaux sur une aire beaucoup plus vaste que celle des schistes, faisant disparaître les témoins d'une couverture antérieure — surtout s'il s'agissait de dépôts meubles. — A l'Eocène, sous l'influence d'un climat subtropical, une érosion spasmodique, en fonction de niveaux de base locaux, parfois même de bassins fermés, a poursuivi sur un mode particulier l'élaboration du relief actuel. Sur les hauteurs, la désagrégation mécanique a dû l'emporter, et les débris évacués par les cours d'eau intermittents se sont accumulés uniquement sur les parties basses et dans les cuvettes où ils se sont consolidés en grès. Ils ne suffisent donc pas, croyons-nous, à dater avec évidence une surface qui peut leur être partiellement antérieure. Tout au plus peuvent-ils révéler — avec les réserves que nous avons faites en examinant chaque cas particulier — les déformations de cette surface.

Un faible rejet des fractures, une faible différenciation des altitudes auxquelles on rencontre des formations

continentales ne sont pas non plus un argument toujours suffisant pour que l'on puisse conclure à l'antériorité des dépôts sur les déformations du socle qui les porte. Et la tendance à la subsidence peut être le trait permanent d'un bassin dans lequel nous ne rencontrons plus que les témoins d'une unique phase de remblaiement.

Il n'en reste pas moins que l'influence de la tectonique est loin d'être négligeable, en Bretagne centrale comme ailleurs, dans l'explication du relief actuel. Entre les zones déprimées de la baie de Saint-Brieuc et du Golfe du Morbihan s'élève le bombement de Bel-Air et le bloc basculé du Mené, proche de la zone de subsidence par où s'engouffrèrent, sur l'emplacement actuel des bassins de la Vilaine et de la Rance inférieure, les mers miocènes. A l'Est de la région étudiée, la zone de subsidence de la Basse-Vilaine se prolonge dans celle de Ploërmel, tout près du bloc basculé de la forêt de Paimpont. Dans l'Ouest de la région, bassins et blocs alternent également et semblent là encore se compenser. Entre la Bretagne orientale où, depuis le Miocène au moins, l'emporte une tendance permanente à l'enfoncement et la Bretagne occidentale où semble surtout sensible, par une sorte de mouvement compensateur, la tendance au bombement, la Bretagne centrale apparaît donc comme une charnière tectonique sur laquelle s'articulent des régions où prédomine l'un ou l'autre style de déformations.

Après les tensions miocènes, le Pliocène correspondit à une période plus calme où s'établit un équilibre encore précaire : une invasion marine se produisit sur le pourtour de la péninsule armoricaine, mais elle fut beaucoup plus accentuée au Sud ; la dissymétrie du bombement d'ensemble des vieilles surfaces dans la Bretagne centrale est un trait permanent de leur physionomie.

Nous avons tenté de mettre en évidence les lambeaux conservés des anciennes surfaces, de rechercher les déformations qu'elles ont subies, d'isoler des éléments topographiques variés : régions de structure appalachienne ayant évolué d'une manière analogue à des époques diverses, vestiges de formes qui ne sont vraisemblablement pas dues à la seule érosion normale. Mais, en résumé, l'étude morphologique de la Bretagne centrale paraît surtout réunir en une synthèse les constatations et les hypothèses déjà formulées pour la région de l'Ouest en général et pour la péninsule armoricaine en particulier : existence de plusieurs plates-formes d'érosion héritières d'anciennes pénéplaines, nécessité d'envisager plusieurs phases de déformations. Ces divers éléments se trouvent curieusement rassemblés au S.-E., dans la petite région de Coëtquidan-Reminiac. La zone de subsidence de Ploërmel affecte ici une topographie complexe et heurtée (fig. 22 b et 43) : attaque plus poussée des schistes briovériens moins résistants que les grès et schistes siluriens exhumant les failles anciennes et provo-

quant la constance de l'inversion du relief ; surfaces étagées et déformées ; bloc basculé de Coëtquidan — compliqué (?) d'un petit horst à l'Ouest (78) — et dont le mouvement inverse de la pente générale des surfaces vers le S. atténue celle-ci jusqu'à la faire disparaître ; dégagement de l'ellipse de Reminiac, mettant en valeur d'une vingtaine de mètres le grès silurien du rebord Nord du synclinal, mieux marqué que la lèvre Sud, car situé vers l'amont des cours d'eau conséquents et donc moins attaqué par les reprises d'érosion.

Les recherches effectuées ne permettent pas de prendre nettement parti pour ou contre l'hypothèse eustatique. Toutefois, le niveau probable atteint en Bretagne par la mer pliocène s'est révélé bien inférieur à celui que, d'après les remarquables travaux de M. Baulig (79), elle aurait atteint dans le Massif Central. Si donc l'on admet l'hypothèse eustatique, il faut supposer des mouvements du sol d'amplitude assez grande ou des déformations importantes postérieurement au Pliocène. Mais comment expliquer alors, par l'hypothèse eustatique, l'existence de surfaces d'aplanissement d'altitudes moyennes sensiblement les mêmes dans des régions très éloignées les unes des autres ? (80) Sans chercher, faute de matériaux suffisants, à vouloir généraliser, il est permis de croire à une coïncidence fortuite pour expliquer la correspondance des hauts niveaux d'érosion cyclique de la Bretagne intérieure avec certaines des surfaces d'aplanissement du Massif Central. Enfin, la région située au-dessous de la courbe de 140 mètres fut seule fossilisée par le remblaiement pliocène — en totalité ou en partie, tant subsistent d'incertitudes au sujet du niveau atteint alors par la mer — avant d'être exhumée par une reprise de l'érosion.

2. Conclusion.

Ainsi se révèlent, dans la Bretagne centrale, les éléments d'une histoire morphogénique complexe de l'Armorique intérieure (fig. 43). Les mouvements du sol et les variations du niveau de base marin, l'érosion normale ont joué les rôles de premier plan ; mais çà et là surgissent des formes aberrantes qui ne peuvent guère s'expliquer autrement que par des changements de climat.

Nous avons essayé de retracer les épisodes constitutifs de cette histoire. Chemin faisant, les points de repères ne se sont pas toujours distingués avec toute la netteté désirable, et ceci pour trois raisons. Nous ne voyons plus que les restes démantelés des surfaces topographiques les plus anciennes et une longue évolution postérieure nous permet seulement d'entrevoir l'allure générale et les déformations de ces surfaces. En outre, pour une époque plus récente comme le Tertiaire, la rareté des dépôts éocènes et pliocènes,

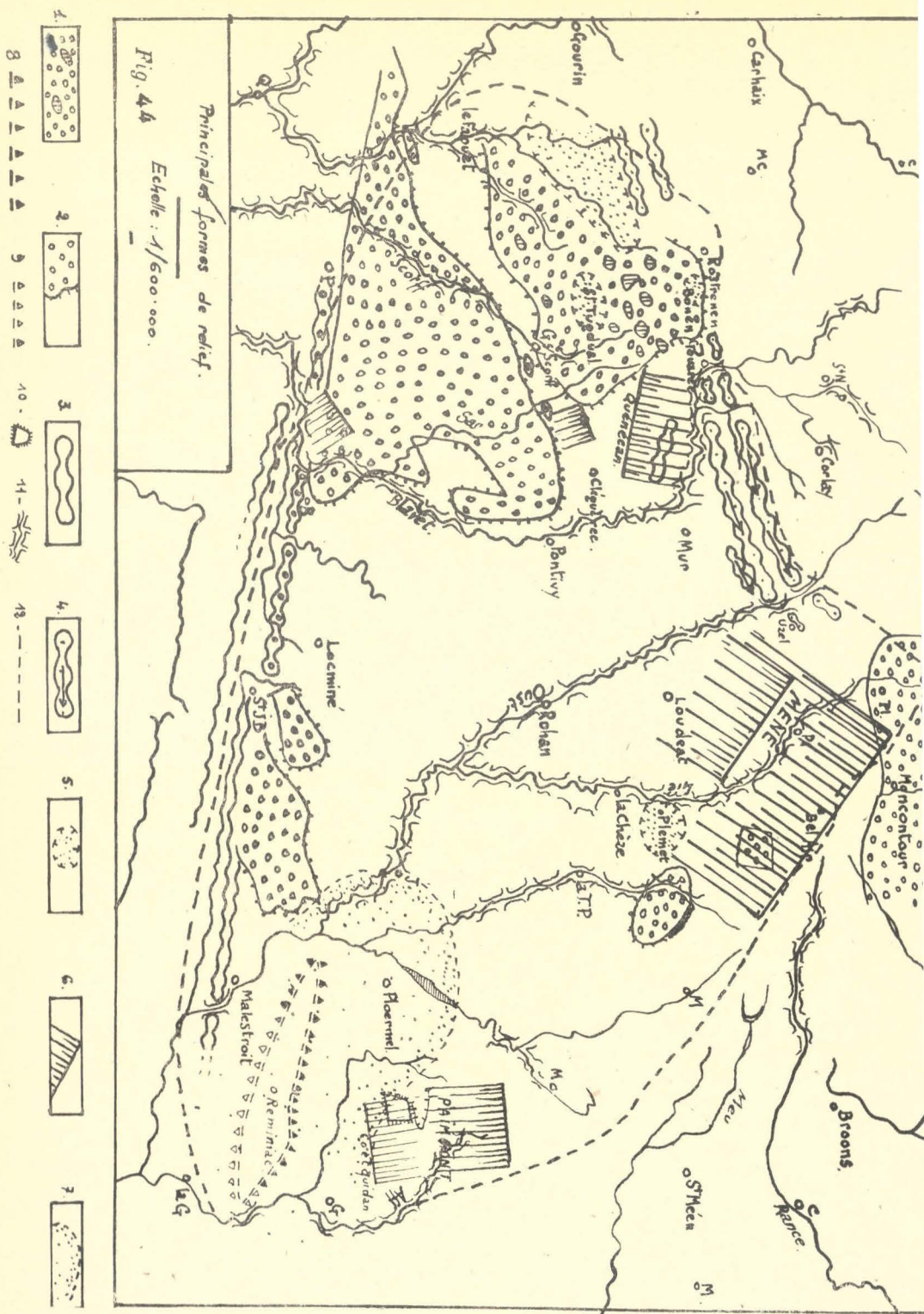


Fig. 44. — Carte morphologique simplifiée.

Légende : 1. Topographie granitique et buttes isolées. — 2. Abrupt de roche dure. — 3. Topographie appalachienne. — 4. Crêtes appalachiennes avec pointements aigus (quartzites) et sens des déformations. — 5. Bassins (renfermant généralement des dépôts éocènes). — 6. Blocs basculés. — 7. Zone de subsidence. — 8. Rebord bien marqué du synclinal de Reminiac (inversion du relief). — 9. Rebord Sud du même accident. — 10. Petit horst. — 11. Vallées encaissées. — 12. Limites de la Bretagne centrale.

leur altération, les remaniements qu'ils ont subis, obligent à s'avancer prudemment et pas à pas dans la recherche de leurs limites, de leur origine et de leurs transformations. Enfin, les divers facteurs dont le relief actuel est l'œuvre n'ont pas toujours agi successivement. Leurs actions s'enchevêtrent, s'interpénètrent, se superposent. Erosion normale et déformations marchent de pair, se complétant l'une l'autre comme sur le glacis du Mené, ou se contrariant ailleurs. Phases humides et périodes arides, climats chauds et phases glaciaires ont alterné. Mais le rôle essentiel est resté à l'érosion normale. Elle a formé les grandes lignes du relief actuel, elle a travaillé à faire disparaître les formes qui se sont développées sous des climats différents. Les mouvements épirogéniques et les oscillations du niveau de base marin, les variations climatiques, n'introduisirent que des épisodes dans sa longue évolution ; mais ils furent suffisants pour l'empêcher, à chaque fois, d'accomplir entièrement son travail.

Toutefois, et pour chacun des cours d'eau, indépendamment des reprises du creusement qui se manifestaient après des mouvements négatifs du niveau de base principal, elle a poursuivi ses tâches déjà commencées à partir des ruptures de pentes cycliques agissant comme niveaux de base locaux (81). De là le caractère souvent confus de la topographie, la complexité des formes, l'état d'inachèvement du modelé.

En outre, l'étude du réseau hydrographique de la Bretagne centrale a mis en évidence deux grands faits : d'une part, l'origine très lointaine de l'écoulement N.-S. et la vieillesse des sections supérieures des cours d'eau importants ; d'autre part, la complexité de l'histoire des vallées du cycle actuel.

Si extraordinaire que cela puisse paraître en raison de la jeunesse de certaines formes, le tracé des vallées des cycles I et II est contemporain des deux dernières pénéplanations et antérieur à l'Eocène. Le réseau a évidemment varié dans le détail et le rajeunissement des vieilles vallées s'est opéré après les déformations tertiaires. Mais les tronçons supérieurs des cours d'eau s'écoulaient conformément à une pente que les mouvements épirogéniques n'ont fait qu'accentuer, sans en modifier l'orientation. La stabilité relative du Massif Armoricaïn, exondé pendant l'ère Secondaire, éloigné des régions où se manifestait au Tertiaire une intense activité orogénique est une première explication de ce qui pourrait sembler une anomalie. La résistance à l'érosion d'une partie des éléments qui constituent le massif nous fait comprendre pourquoi la disparition des anciennes plates-formes n'a pas été complète, malgré la durée des attaques qu'elles ont subies. Ajoutons-y que les transgressions tertiaires ralentirent le travail des cours d'eau et que, pendant les phases de régression, le continent s'étendait beaucoup plus loin vers le Sud ; ce qui augmente con-

sidérablement le volume des matériaux enlevés par l'érosion. Enfin, l'appauvrissement en eau des rivières durant les saisons sèches des phases subdésertiques du climat n'est pas une des moindres données permettant de résoudre le problème. Les précipitations pléistocènes ont eu surtout pour effet d'augmenter la puissance de travail des cours d'eau là où ils travaillaient le plus, c'est-à-dire dans les vallées du cycle actuel. Et il ne faut pas oublier que si l'étendue des fragments conservés des anciennes surfaces est en raison inverse de la longueur des périodes de dénudation qu'elles ont connues, le cycle actuel remonte loin dans le profil longitudinal des cours d'eau aux dépens du cycle II dont les sections, bien que réduites, l'emportent encore en étendue sur celles du cycle I.

Si nous avons insisté sur les conséquences des transgressions miocènes et pliocènes, nous avons négligé certains épisodes intermédiaires tels que les invasions marines qui se produisirent au mésonummulitique, à l'oligocène (Rupélien ou Stampien) et au Rédonien, entre la Vilaine et la Loire (82). Leurs effets ne se sont pas fait sentir au-delà du point où le cycle actuel a remonté sur les rivières et ils ont été masqués par les conséquences de la transgression falunienne, du remblaiement pliocène et de l'érosion postérieure. Rien ne les signale donc dans la région étudiée. Cette réserve faite, le réseau hydrographique reflète les épisodes saillants de l'histoire géologique de la Bretagne centrale depuis le Tertiaire. Son étude éclaire et complète celle de l'évolution morphologique.

Notes du Livre II

(1) Les documents cartographiques sont malheureusement trop souvent insuffisants pour permettre toute la précision que l'on souhaiterait rencontrer dans une étude des cours d'eau. Nous avons en effet surtout utilisé les minutes à 1/40.000 de la carte d'EM ; nous n'avons disposé de plans à 1/20.000 que pour la région au Sud de la forêt de Paimpont (camp de Coëtquidan). L'inconvénient se présentait aussi pour l'étude morphologique. Mais il était là moins grand dans une région comme la Bretagne centrale, où les belvédères naturels sont nombreux ; en dépit du bocage, il est possible d'apercevoir le même accident topographique sous des angles très différents. De nombreuses observations sur le terrain peuvent permettre de compléter les données de la carte. Pour l'étude de l'hydrographie, nous avons également dû chercher sur place les indications que l'échelle ne permettait pas de trouver sur la carte et nous avons pu parfois rectifier celle-ci. Mais la tâche a été plus difficile, là surtout où l'étroitesse de la vallée ne permet pas de longer les cours d'eau. Or, ces sections correspondent fréquemment à des ruptures de pente dans le profil longitudinal. La concordance des résultats obtenus sur des rivières éloignées permet cependant de conclure à une suffisante approximation.

(2) Afin de faciliter la lecture de la carte, nous adoptons, pour les noms des cours d'eau, la graphie actuelle la plus couramment employée à l'exclusion des graphies anciennes ou moins fréquentes, même si ces dernières sont correctes. Exemples : l'Oust et non l'Out, le Lié et non la Lyé, l'EMé et non l'Elé.

(3) Profils : fig. 30 et 32.

(4) Cette appellation désigne sur la carte à 1/80.000, N° 74, Pontivy, N.-W., le ruisseau qui, prenant sa source près du hameau de Kerouault-en-Saint-Mayeux se jette dans l'Oust près du carrefour des routes Uzel-Mûr. Il est désigné par le nom de ruisseau de Kermoal-Le Baher sur le cadastre de Saint-Gilles-Vieux-Marché. A Merléac, on l'appelle « Rivière de Saint-Léon ».

(5) 1/80.000, N° 59, Saint-Brieuc S.-E.

(6) Epicycle probable sur le Ninian, correspondant à un paier d'environ 1 kilomètre, entre 220 et 280 mètres.

(7) Profils : fig. 31 et 32.

(8) Carte topographique au 1/80.000, feuille N° 74, Pontivy N.-W.

(9) H. Baulig : La notion de profil d'équilibre. Histoire et critique. C.R. du Congrès international de Géographie, Le Caire, 1925, T. III, pp. 51-63 (p. 60).

(10) Demangeon : Le relief du Limousin (A.G. XIX, 1910, pp. 120-149).

(11) R. Musset (28), p. 103, explique par une constatation identique l'absence d'un cycle des hauts sommets, correspondant à la plate-forme de la forêt de Mulinne, dans le Bas-Maine.

(12) R. Musset (28), p. 113.

(13) Les terrains marqués Pb près de Saint-Théo, entre La Motte et Gausson (feuille N° 74, Pontivy), au contact des micaschistes et du Briovérien proviennent de la décomposition profonde du sol.

(14) R. Musset (96).

(15) Les lettres renvoient à la figure 34.

(16) Les lettres renvoient à la figure 35.

(17) D'ailleurs on pourrait même discuter, semble-t-il, l'origine tectonique de cette cuvette en admettant la persistance du tracé de l'hydrographie. La cuvette n'est pas creusée dans la plate-forme de 180-220 mètres : elle est entourée par des vestiges de la surface supé-

rière. Il pourrait y avoir là — sans que l'inégale dureté des roches ait à intervenir — un lambeau de la plate-forme de Guémené-sur-Scorff dont la présence s'explique par la densité de l'hydrographie. Le raisonnement pour analogie milite toutefois en faveur de l'hypothèse tectonique.

(18) Feuille N° 79, Pontivy.

(19) La persistance d'une remontée de l'érosion à partir d'une rupture de pente cyclique ne postule du reste pas une accentuation de la pente générale d'un cours d'eau (Cf. F. Ruelland : Le Kwansai. Etude géographique d'une région japonaise, Titre II). Cependant, les remarques si pertinentes de M. F. Ruelland sur ce point appellent, selon nous, un correctif. Un tel niveau de base local a tendance à fuir vers l'amont car le tronçon aval de la vallée, plus jeune, évolue plus vite. L'évolution de la section en amont d'une rupture de pente est donc peu sensible, entravée par la remontée constante de son niveau de base. En outre, la partie supérieure des rivières roulant peu d'eau, la force érosive est, de ce fait, réduite.

(20) La pente S.-N. primitive du bloc basculé de Quénécan a été diminuée par l'accentuation de l'inclinaison N.-S. de toute la région au Tertiaire.

(21) Même lorsque ceux-ci, tel le ruisseau de Poulancré (ou de Saint-Gilles-Vieux-Marché) traversent des bandes de roches dures comme le ruisseau des Salles.

(22) Désigné sous le nom d'Yvel dans la partie moyenne de son cours, et de Duc dans la partie inférieure.

(23) Ils ne figurent pas sur la carte géologique. On les rencontre notamment entre la gare et le Bois Solou (carte topographique au 1/80.000, feuille N° 89, Vannes, N.-E.) sur un petit plateau limité au Sud par la tranchée du chemin de fer.

(24) 1/80.000, feuille N° 89, Vannes et 88, Redon.

(25) 1/80.000, feuille N° 79, Pontivy, N.-W.

(26) Dans un bref article, paru depuis la rédaction de ce chapitre, M. A. Meynier signale que les travaux des géographes anglais ont mis en évidence une évolution analogue du réseau hydrographique dans le Sud du pays de Galles. « Le réseau primitif (orienté N.-S.) s'était créé sur une surface régulièrement inclinée vers la mer. En creusant leur vallée, les rivières firent disparaître les couches de terrains superficiels, et atteignirent des roches disposées suivant des affleurements S.W.-N.E. Elles s'adaptèrent alors à cette structure par une série de captures. » (A. Meynier : Le réseau hydrographique du Sud du Pays de Galles. Chronique géographique des Pays Celtes, 1942, pp. 1 et 2.) Compte tenu de l'orientation différente des affleurements, on ne saurait mieux résumer en quelques mots l'évolution des cours d'eau de la Bretagne centrale.

(27) (50) pp. 126-128, pl. LXIX et LXIX bis.

(28) Toutes réserves faites au sujet de l'attribution de cette région par M. F. Dobet à l'une ou à l'autre des plates-formes supérieures.

(29) Le profil dressé par M. F. Dobet (LX) est à cet égard convaincant.

(30) R. Musset (96), pp. 569 et suivantes.

(31) R. Musset (97).

(32) 1/80.000, N° 73, Châteaulin, S.-E.

(33) 1/80.000, N° 79, Pontivy, S.-W.

(34) Les lettres entre parenthèses renvoient à la fig. 38.

(35) Sur l'action d'un relief antérieur sur le changement d'orientation d'un cours d'eau, cf. l'exemple suggestif que donne M. A. Meynier à propos du Viaur : Carte de la surface d'érosion éogène dans le S.-W. du Massif Central de la France. C. R. du Congrès international de géographie de Varsovie, 1934.

(36) 1/80.000, N° 74, Pontivy, N.-W. Les lettres renvoient à la fig. 40.

(37) Que la surface ait été aplaniée ou affectée par des mouvements locaux de bascule, l'explication reste valable.

(38) A. Meynier (80).

(39) A. Meynier, op. cité, fig. 6 et carte topographique à 1/80.000, Redon, quart N.-W.

(40) Cotes actuelles les plus fortes : 129 à l'E. de Monterrein, 136 à l'W. de Caro, 132 à l'E. de Monteneuf, 157 au N.-E. de cette localité. Mais ce sont là des reliefs résiduels ; partout ailleurs, l'altitude est

inférieure à 125 mètres, du moins aujourd'hui ; une plate-forme plus basse que celle de Guémené-sur-Scorff tendait à se développer ici. Elle a pu être en partie recouverte par les dépôts pliocènes et l'explication du tracé des cours d'eau par la surimposition redevient possible.

- (41) Ou de Bodel, ou des Arches.
- (42) Signalé par Pouéssel (243), p. 10.
- (43) Kerforne (74).
- (44) (74) Le déroctage de la plate-forme des vannes, l'établissement du parafouille et les fouilles de fondation de l'usine ont permis de vérifier l'existence de ces cassures qui n'ont pas été sans entraver sérieusement la marche des travaux. Aussi, les rapports géologiques ou techniques de Kerforne et de MM. Lugeon et Milon insistent-ils sur elles.
- (45) Kerforne (74) : Rapport du 16 septembre 1924.
- (46) Selon Kerforne (73), pp. 74-75, le champ de fractures s'étendrait même dans la vallée du Blavet jusqu'à Pontivy. Déjà, en 1848, Th. Lorieux et E. de Fourcy attribuaient à une fracture N.-S. le coude du Blavet près de Mûr (VI, p. 52). Par contre, des diaclases profondes sont rares dans le grès armoricain de Quénécan.
- (47) Fig. 27.
- (48) Cartes topographiques et géologiques à 1/80.000, feuille No 74, Pontivy, N.-W.
- (49) Carte géologique détaillée, feuille No 74, Pontivy.
- (50) Bulletin de la Société Géologique et Minéralogique de Bretagne. Passim. Voir notamment le T. IV, 1923.
- (51) Kerforne (71), pp. 282-285, une fig. p. 283.
- (52) Feuille No 74, Pontivy : en aval de Saint-Caradec, à Trémuson-en-Loudéac, de Saint-Maurice au Nord de Saint-Maudan à Rohan, au N.-E. de Lantillac, etc., sur l'Oust ; de la Ville-Hervaux à la Ville-Jégu, entre Saint-Etienne-du-Gué-de-l'Isle et le confluent avec l'Oust, près des Forges-de-Lanouée sur le Lié, par exemple.
- (53) Cf. H. Baulig (Thèse), p. 35 et Sittig : Le problème des terrasses fluviales (A. G. 1936, pp. 136-149), notamment les conclusions.
- (54) Feuille No 89, Vannes. Les alluvions anciennes ne recouvrent pas, notamment, la cote 72 près de l'S de Saint-Abraham. Ce petit plateau est constitué par des argiles de décomposition des schistes où l'on rencontre des cailloux de quartz non roulés.
- (55) Sur la notion de terrasse polygénique, cf. E. Chaput : Deux types de nappes alluviales (C. R. Acad. Sc., 1924, T. 178, pp. 2-187). Indications sommaires sur l'existence de terrasses polygéniques dans la vallée de la Loire (Bull. Soc. Géol. et Minér. de Bretagne, T. V, 1924, pp. 197-201). Recherches sur les terrasses alluviales de la Loire... Les variations du niveau de la Loire.
- (56) Ou la Vilnèder.
- (57) Près du Roc-Brien, du Moulin-du-Temple et de la Ville-Dan. 1/80.000, feuille No 89, Vannes, N.-E.
- (58) 1/80.000, No 74, Pontivy, N.-W.
- (59) Equidistance des courbes : 5 mètres.
- (60) Il est intéressant de rapprocher ces observations de celles qu'à faites M. R. Musset sur les cours d'eau du Léon (96), pp. 561-565. Le niveau de 90-95 mètres signalé par cet auteur mis à part, les résultats obtenus sont, en gros, concordants si l'on admet — compte tenu d'une marge d'erreur toujours possible — que notre niveau de 45 mètres correspond à celui de 48-55 mètres de M. R. Musset. Cf. également R. Musset (98), pp. 86-88 et 90.
- (61) M. R. Musset (28), p. 127, aboutit dans le Bas-Maine à des conclusions identiques en partant d'observations différentes.
- (62) Cf. Vacher : Le Berry (Thèse), pp. 211-212.
- (63) Les travaux du barrage ont confirmé à cet égard une hypothèse de Kerforne (74).
- (64) Ch. Dépéret : Essai de coordination chronologique des temps quaternaires (C. R. Acad. Sc., T. 166-1918 à 171-1920, notamment 166-1918, 1^{re} série, pp. 636-641).
- (65) Denizot : Existence de deux pénéplaines dans le bassin de Paris (C. R. Ass. des Sc., T. 170, 1920, pp. 399-401. — C. R. par R. Musset, Bull. Sté. Géol. et Minér. de Bretagne, T. I, 1920, pp. 26-27). Nous em-

pruntons ici, en les adaptant à la région étudiée, les idées contenues dans le C. R. de M. Musset.

(63) A. Briquet : La pénéplaine du Nord de la France (A. G. 1908, XVII, pp. 205-223).

(64) M. Denizot affirme de nouveau, à propos des « sables rouges » et de la « terrasse de 100 mètres » du Massif Armoricain (49), que la pénéplaine de la Basse-Loire (pénéplaine inférieure) est postérieure aux faluns miocènes.

(65) Cf. également Chaput : Recherches sur les terrasses alluviales de la Loire et de ses principaux affluents (Lyon, 1917, in-8°, 303 p.), et Les variations du niveau de la Loire et de ses affluents pendant les dernières périodes géologiques (A. G., XXVII, 1919, pp. 81-98).

(66) H. Baulig (46) et Le plateau central de la France et sa bordure méditerranéenne. Etude morphologique (Paris, Thèse Lettres, 1928, in-8°, 590 p. Appendice V et conclusion, pp. 537 et suivantes).

(67) E. de Martonne (75).

(68) E. de Martonne (75), p. 328.

(69) R. Musset (95, 97, 29, 99) et Le relief du Perche (A. G. XXIX, 1920).

(70) Y. Milon (87), p. 8.

(71) M. A. Meynier a établi un tableau de correspondance entre les plates-formes d'érosion identifiées par les géographes anglais dans le pays de Galles, la Cornouailles, l'Irlande du Sud, les îles Anglo-Normandes d'une part et les surfaces décrites par MM. R. Musset et F. Dobet en Bretagne. Les niveaux inférieurs à 100 mètres, signalés par les auteurs britanniques, seraient à rapprocher de ceux que semble révéler la méthode statistique de M. H. Baulig (Cf. A. Meynier (82).

(72) F. Dobet (50).

(73) Cf. notamment A. Meynier (82).

(74) Cf. à cet égard R. Musset (95).

(75) La présence d'un filon de quartz dans cette butte n'est pas suffisante pour expliquer son altitude. Le quartz abonde dans la région et la carte géologique ne peut en mentionner tous les filons, répartis d'ailleurs aussi bien dans les cuvettes que sur les hauteurs. Celui de la cote 277 n'est signalé par aucun relief linéaire ; le plateau s'étale dans les schistes briovériens tout autour du filon.

(76) Cf. les travaux de A. Guilcher cités dans la bibliographie du présent ouvrage.

(77) Cf. notamment Emm. de Martonne : La France, Géographie physique, Paris 1943 (Géographie Universelle).

(78) Limité par des failles anciennes au N., à l'W. et au S. et par une « faille de morphologie », suivie par deux vallons à l'E.

(79) H. Baulig (Thèse citée), pp. 185 et suivantes.

(80) Cf. E. de Martonne : La morphologie du Plateau Central et l'hypothèse eustatique (A. G., 1929, pp. 213 et suivantes).

(81) Sur ce processus érosif, cf. notamment Ruelland : Le Kwansai, étude géographique d'une région japonaise (Titre II), travail dont nous avons eu connaissance après la rédaction de ce chapitre.

(82) Résumé de l'évolution tertiaire du Massif Armoricain dans le Bulletin de la Société Géologique et Minéralogique de Bretagne, T. I, 1920, pp. 192-194 (93). A venir pour ce qui concerne l'évolution récente, en particulier la transgression pliocène.

LIVRE III

Le Climat et son influence

CHAPITRE PREMIER

LE CLIMAT

SOURCES. — Le climat breton a fait l'objet de quelques études d'ensemble. (Cf. MM. R. Musset (27, 121) ; O.N.M. (125) ; E. Bouvet (109) ; A. Ventrillon (129) ; H. des Abbayes (104), et de rapports au Congrès des médecins tenu à Rennes en 1935 (124). Il n'est pas facile de donner un aperçu du climat d'une région peu étendue comme celle que nous étudions, car les renseignements font défaut. Il n'existe dans la Bretagne centrale et dans ses environs immédiats qu'un poste météorologique complet, celui de Guerlédan, qui ne fonctionne en outre que depuis 1932. Les autres stations, au nombre de 24, ne donnent que les hauteurs pluviométriques, sauf celle de Pontivy qui y joint les températures. Mais le poste de Guerlédan ayant l'avantage d'être assez central par rapport à la région étudiée, ses observations offrant toutes garanties, nous avons pu faire un large usage des données qu'il fournit. Signalons que les renseignements rapportés par Angot, comme par d'autres auteurs qui l'ont suivi, à une prétendue station d'Ilhifaut, à l'Est de la région, sont en fait ceux du poste d'Allineuc (Bosméléac) au Nord (erreur qui nous a été signalée par M. Guillou, chef de service à l'O.N.M.). Nous avons surtout utilisé les chiffres donnés dans la brochure de l'O.N.M., citée plus haut. Lorsque nous avons eu recours à d'autres renseignements, la référence est indiquée en note.

A) Traits généraux du Climat

Le phénomène climatologique essentiel dans la Bretagne centrale est l'humidité. La pluie accompagne surtout les vents du secteur W. Il importe donc d'étudier tout d'abord le régime des vents.

I. Les Vents

En toutes saisons, les souffles du S.-W. l'emportent (fig. 45). Ils ne s'apaisent qu'au printemps pour faire place aux brises du N. et du N.-E. qui font cette saison fraîche. En hiver, en été surtout, ces vents « dans la galarne » (W. et S.-W.) ont leur maximum de fréquence et ils attiédissent la température. Dès septembre, ils chassent devant eux les nuages bas qui courent sous un ciel gris.

En juillet, les brises du N.-W. relaient les vents du S.-W. Ce sont elles qui, souvent, amènent alors les nuées. En août, elles tournent au Nord, calmant les ardeurs de l'été. Dès lors, les vents de « soulaire », du N. et N.-E., acquièrent une fréquence qui ne s'atténue qu'en hiver, au moment où prennent plus d'ampleur les souffles attiédés du Sud. Le régime des vents tend donc à l'égalisation des températures au cours de l'année. En résumé, la rose des vents à Guerlédan, étranglée en son milieu, s'épanouit dans les secteurs N. et elle lance vers le S.-W. un long rameau tout chargé d'eau.

Dans la Bretagne centrale, les vents sont moins forts que sur le littoral. A Guerlédan, leur intensité atteint généralement le matin à sept heures 1 à 2 degrés de l'échelle de Beaufort (0 à 9). Pourtant, pendant de courtes périodes, en novembre et décembre, les souffles du S.-W. atteignent 5 à 6 degrés de cette échelle. Mais la station est relativement abritée. Sur les hauteurs septentrionales, les tempêtes du S.-W., arrivant par brusques rafales accompagnant les dépressions hivernales, courbent les arbres. Les ramures offrent souvent là cette dissymétrie qui frappe sur le littoral. L'arbre isolé est souffreteux sur ces sommets où la lande est mieux à son aise.

On retrouve, dans ce régime des vents, un effet de la position péninsulaire de la région, toute baignée dans l'atmosphère marine. L'humidité qu'apportent les plus fréquents se répartit inégalement selon l'altitude et l'exposition.

2. L'Humidité

L'état hygrométrique moyen, à Guerlédan, est supérieur à 81 et dépasse d'ordinaire 90 pendant 5 à 6 mois. L'humidité se traduit d'abord par des « brouillards », plus fréquents en hiver, mais qui se manifestent en toutes saisons. L'on en compte 43 jours par an à Guerlédan, dont 24 de septembre à décembre. Même en août, on en relève en moyenne 5 jours. Plus rares à l'Est, où l'altitude est moindre, ils n'apparaissent pas de mai à juillet à Ploërmel ; mais on en compte là 9 jours de novembre à décembre sur les 17 de l'année. A vrai dire, les observations ne tiennent pas compte de ceux qui, fugitifs, se dispersent de bonne heure

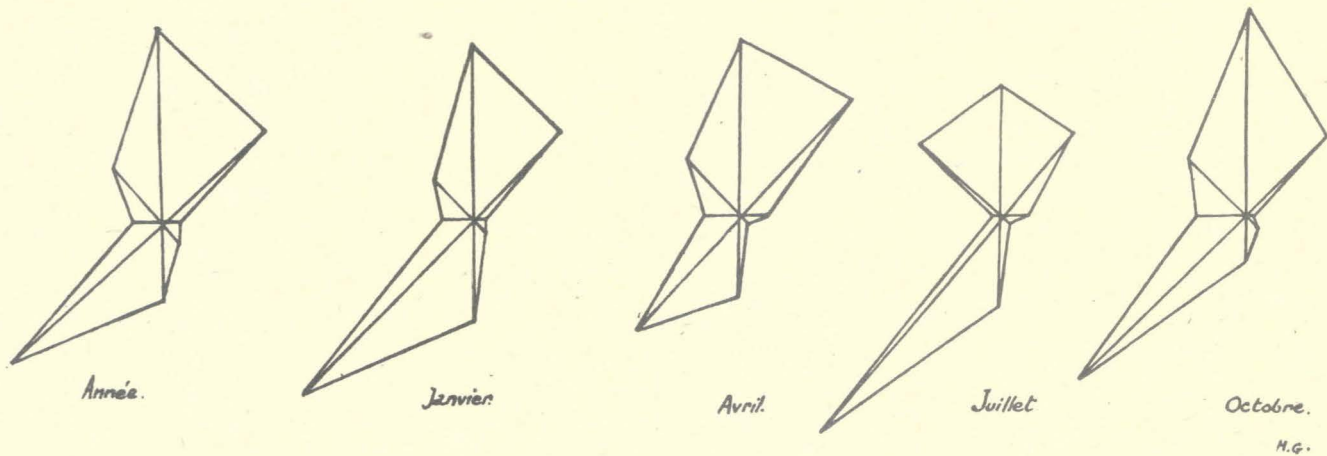


Fig. 45.

Rose des Vents à Guerlédan (Mûr). (Années 1932 à 1939).

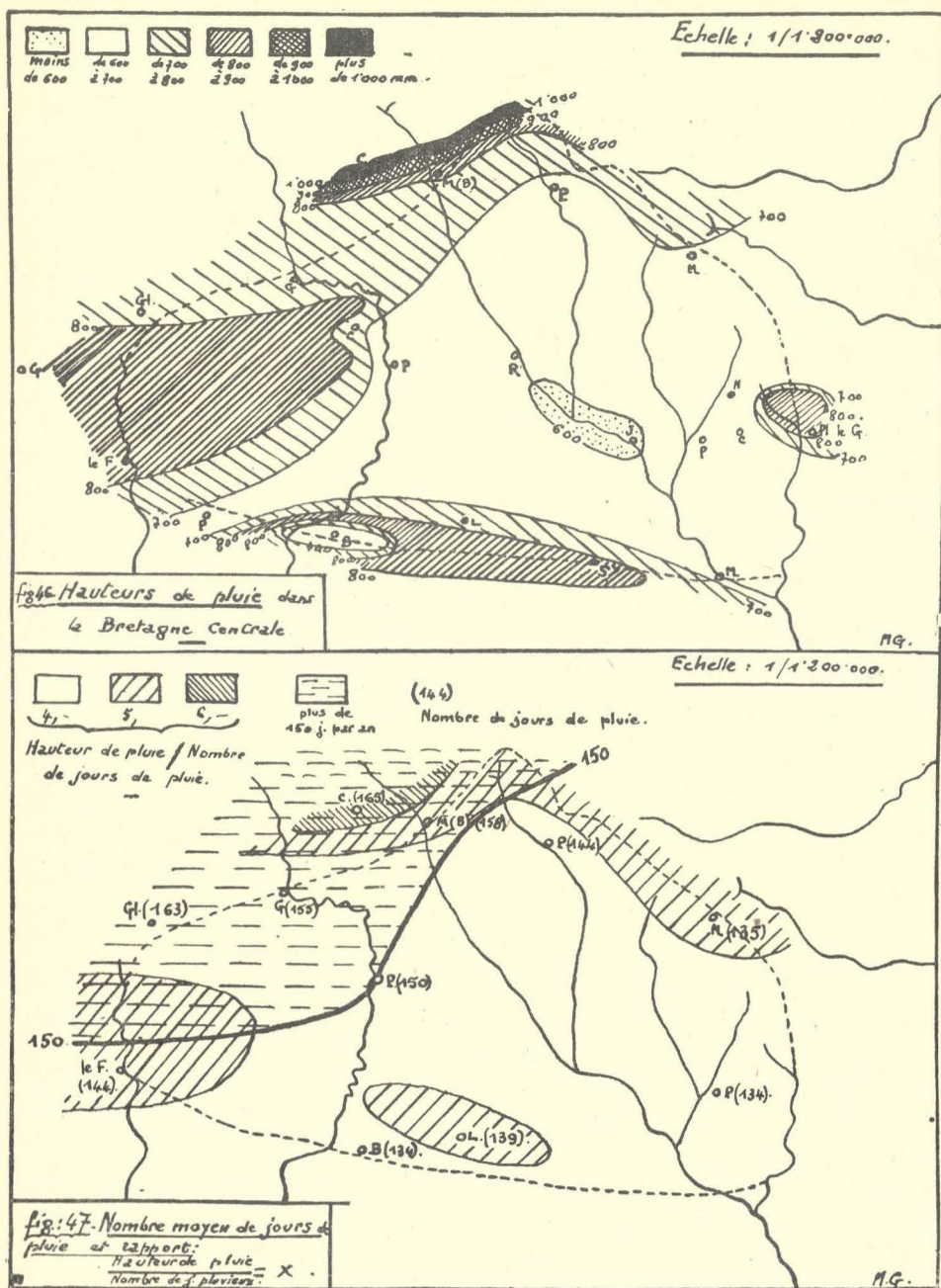


Fig. 46 et 47

N.-B. — Ces cartes comportent une large part d'interprétation et d'interpolations. Les stations utilisées sont indiquées. — Pour la carte du haut, nous avons utilisé les données de la période 1891-1900 à chaque fois que faire se pouvait (voir tableau des stations pluviométriques).

le matin. Souvent, ils règnent sur la Bretagne centrale alors que, passé les hauteurs du Nord et la forêt de Lorges, le soleil brille sur la région côtière. Le long de la route nationale 778, de Loudéac à Saint-Brieuc, aucune transition n'apparaît : l'on passe brusquement de la brume au temps clair. Et l'inverse, beaucoup plus rarement, se produit aussi. Les hauteurs septentrionales font ainsi figure de barrière climatique, de même que le Mené vers l'Est et pour la même raison. Souvent l'hiver, en venant de Rennes, l'on entre dans le brouillard à partir de la forêt de la Hardouinais. Durant la mauvaise saison, les brumes s'accrochent aux bois et aux sommets entre Mûr et Gouarec, traînant en longues franges que déchirent les bourrasques. L'on dirait que les nuages s'effilochent jusqu'à terre. Tout, par ces jours brumeux, ruisselle d'eau.

La carte de « la pluviosité » annuelle accuse elle aussi l'humidité plus grande des hauteurs. Elle se calque en gros sur celle du relief, mais l'orientation joue son rôle (fig. 46). Les hauteurs les plus arrosées sont celles du Nord (Corlay : 1.037 m/m) qui reçoivent à la fois les pluies du N.-W. et du S.-W. Le pluviomètre accuse aussi des hauteurs d'eau supérieures à 800 m/m sur le massif granitique de l'Ouest, sur les hauteurs du Sud et la forêt de Paimpont directement frappée par les vents du S.-W. En avant des reliefs, la pluviosité reste relativement plus élevée qu'ailleurs, dépassant 700 m/m. Mais tout le reste de la région forme comme une conque abritée. Le rôle d'écran des hauteurs, mêmes modestes, apparaît partout : vers Baud et Plouay au Sud, dans la vallée du Blavet et dans le bassin de Châteaulin à l'Ouest de Mûr. Il s'accuse au centre, dans la vallée de l'Oust aux environs de Josselin, où la pluviosité moyenne annuelle n'atteint pas 600 m/m. Dans l'ensemble, les hauteurs de pluie sont relativement faibles pour la Bretagne, marquant la position centrale d'une contrée qui reçoit des nuées appauvries par leur passage sur le littoral. Le tableau ci-après complète à cet égard les indications de la figure 46 :

STATION		ALTITUDE en m.	PLUVIOSITÉ MOYENNE (année) en mm.		NOMBRE D'ANNÉES D'OBSERVATION Période 1891-1930
			A Période 1851-1900 (Angot)	B Période 1891-1930	
<i>Nord</i>	{ Corlay	200	888	1.037	35
	{ Merléac (Bosméléac ou Allineuc).	170	797	812,9	35
	{ Plouguenast.	172	710	677,2	35
	{ Gouarec	136	785	719,1	35
<i>Ouest</i>	{ Glomel	242	887	779,4	34
	{ Gourin	158	865	—	—
	{ Le Faouët	96	873	851	36
<i>Sud</i>	{ Plouay	70	699	—	—
	{ Baud	65	606	639,8	25
	{ Locminé	134	760	791,2	34
	{ Sérent	92	639	814,4	29
	{ Malestroit.	17	596	682,4	39
<i>Est</i>	{ Merdrignac	152	745	698,3	35
	{ Néant	93	604	639,8	31
	{ Campénéac	71	606	613,5	28
	{ Ploërmel	75	636	659,6	35
	{ Pleslan-le-Grand	134	810	—	—
<i>Centre</i>	{ Saint-Méen	100	670	—	—
	{ Josselin	34	655	597,5	29
	{ Rohan	64	604	628,2	30
	{ Saint-Gérand	130	629	—	—
	{ Pontivy	57	693	645,5	29
	{ Cléguérec	167	752	—	—

Parfois lors du passage des dépressions automnales, lors aussi des orages d'été, la pluie tombe en averses drues. Les registres paroissiaux du Morbihan ont gardé le souvenir de celles de septembre-octobre 1626 (1), de la fin de l'année 1633 (2), du 24 septembre 1642 (3). Ils signalent aussi les orages du 11 août 1746 et du 15 septembre 1781 à Remungol (4). Mais le plus souvent, il s'agit de pluies fines tombant des jours entiers, parfois véritable poussière d'eau à peine différente d'un brouillard. Elles donnent du caractère aux paysages du bocage dont elles estompent les lignes sous une tonalité grisaille, et l'on finit par les aimer.

De là cette **médiocrité des hauteurs d'eau pluviométriques** en dépit du nombre relativement élevé des jours de pluie (fig 47). Les plus fortes, qui ne le sont guère puisqu'elles dépassent à peine 6 m/m en moyenne par jour pluvieux au Nord de la région, se rencontrent là où les chutes de pluie annuelles sont les plus abondantes. Au reste, la ligne des 150 jours de pluie par an coupe la Bretagne centrale en diagonale, laissant à l'Ouest la partie de la région où les altitudes moyennes sont les plus fortes. Relativement peu arrosée, la Bretagne centrale l'est aussi moins souvent que le littoral et la pointe occidentale de la péninsule armoricaine.

Tous les mois sont humides. L'indice d'aridité de Pontivy, au centre de la région, reflète cette humidité en même temps qu'il met en évidence le contraste des deux saisons extrêmes : l'indice de janvier (maximum) est presque le double de celui d'août (minimum).

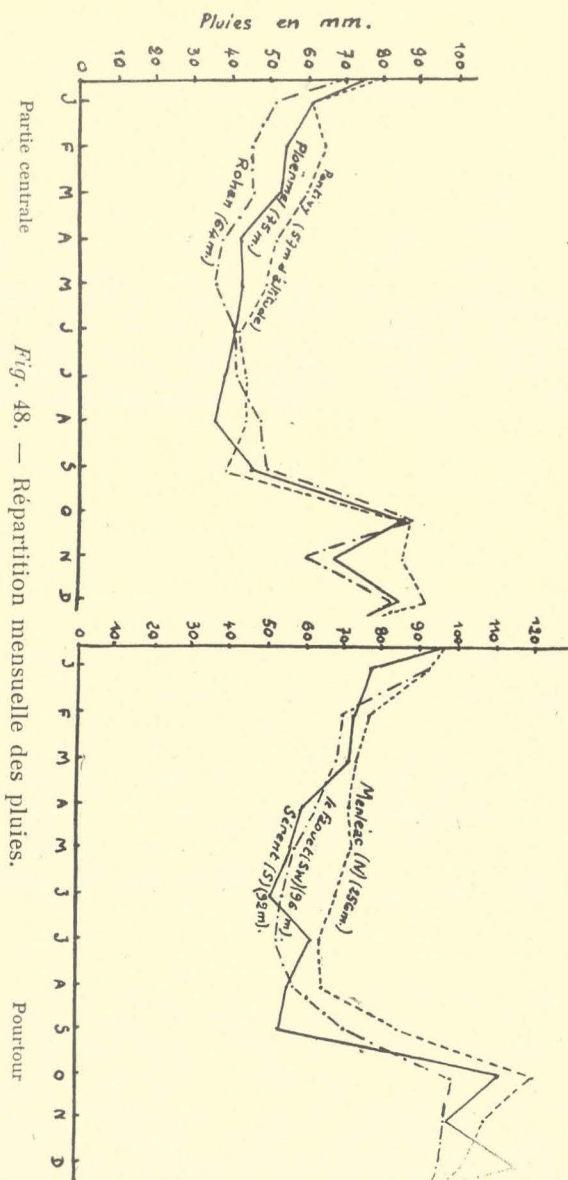
Indice d'aridité à Pontivy		
Année $\left(\frac{P}{T + 10} \right)$	Août (min.)	Janvier (max.)
	$\left(\frac{12 P}{T + 10} \right)$	
32,3	29,4	58,7

Les pluies se répartissent en effet très inégalement selon les saisons (fig. 48 et 49). En négligeant les détails des courbes pluviométriques qui offrent partout les mêmes grandes inflexions, on peut distinguer deux saisons, l'une plus arrosée que l'autre, mais réduite à 3 ou 4 mois de septembre-octobre à décembre. Le passage est brutal de la pluviosité plus faible de l'été aux averses d'automne. Le climat océanique est ici bien caractérisé. Souvent, une courte rémission des pluies a lieu en novembre. A mesure que l'on va vers l'Est, le régime saisonnier des précipitations se modifie. L'automne, suivi par l'hiver, restent les sai-

sons les plus arrosées. Mais l'été qui vient ensuite à l'E. et au S. cède la place au printemps dans l'Ouest de la région. Au rythme AHPE succède la formule AHEP.

Tels sont les régimes que permet de définir la méthode employée par M. R. Musset dans son étude d'ensemble sur la distribution des pluies en France selon les saisons (5).

Si l'on considère maintenant les totaux bruts de chaque trimestre de l'année civile relatifs à deux périodes différentes, il semble que les mois pluvieux aient tendance à se déplacer durant la belle saison (6).



STATIONS	Périodes	J	F	M	Totaux	A	M	J	Totaux	J	A	S	Totaux	O	N	D	Totaux
Ploërmel. .	1851-1900	63	44	43	150	43	45	47	135	43	42	51	136	80	69	66	215
	1891-1930	61	55	54	170	43	43	41	127	39	37	46	122	87	68	85	240
Pontivy. .	1851-1900	73	54	54	181	48	47	48	143	45	44	55	144	78	74	73	225
	1891-1930	61	65	60	186	52	49	41	142	44	44	39	127	88	86	91	265
Corlay. . .	1851-1900	86	74	67	227	66	61	56	183	55	58	74	187	105	95	91	291
	1891-1930	96	84	89	269	81	69	59	209	63	66	65	194	123	111	132	366
Gouarec. .	1851-1900	78	67	59	204	56	54	49	159	45	49	67	161	93	86	82	261
	1891-1930	61	64	61	186	48	42	42	132	41	42	46	129	97	83	92	272

NOTE. — Les chiffres soulignés montrent le déplacement de la pluviosité du troisième trimestre vers le deuxième. Totaux bruts.

Les données d'Angot paraissent parfois trop faibles, et c'est une observation qu'il serait possible de faire pour bon nombre de stations dans la Bretagne centrale. Surtout, la région plus arrosée pendant le deuxième trimestre paraît s'être étendue d'une vingtaine de kilomètres vers l'Ouest (fig. 49 B).

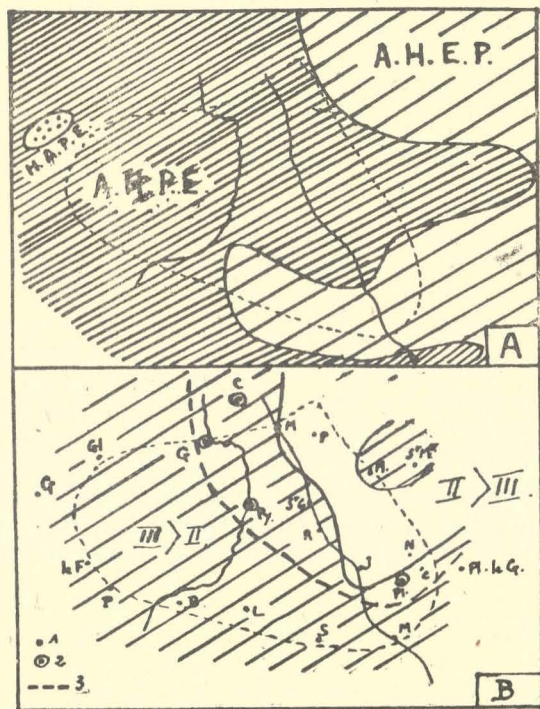


Fig. 49. — Rythme saisonnier des pluies.

Echelle : 1/4.500.000

A. - Selon M. R. Musset (d'après les chiffres d'Angot, période 1851-1900).

B. - D'après les moyennes trimestrielles brutes :

1) Stations utilisées.

2) Stations extrêmes vers l'W et le S pour lesquelles le second trimestre, plus pluvieux que le 3^e de 1851 à 1900, l'est moins que ce dernier si l'on considère la période 1891-1930.

3) Nouvelle limite des deux zones (1891-1930).

La neige est rare. On en compte en moyenne 4 jours à Guerlédan, 3 à Ploërmel de décembre à mars. Elle tombe surtout en février. Quelques chutes légères sont parfois plus tardives, accompagnant les giboulées de mars-avril. L'on en vit quelques flocons le 30 avril 1945 et, le matin du 1^{er} mai, la campagne et les toits étaient poudrés de blanc à Loudéac. La mince couche neigeuse disparut vers 9 heures.

En général, la neige ne « tient pas ». Par exception, pendant onze semaines à partir de la deuxième de décembre, elle couvrit le sol dans la région de Plouray en 1659-1660

(7). Mais il faut des hivers rigoureux comme ceux de 1938-1939 pour qu'elle ne s'évanouisse pas en deux ou trois jours. Fin décembre 1938, dans le Nord de la Bretagne centrale, des bourgs restèrent isolés plus de huit jours. La couche de neige n'atteignait pourtant que 40 centimètres. Ce fait illustre le caractère anormal de ce phénomène qui laisse les gens surpris, inadaptés (8).

La nébulosité est toujours forte, surtout en hiver. Mais il est des étés où le ciel est très couvert (1938. Guerlédan : juillet 8,8/10, août 8,2). En 5 ans, à Guerlédan (1933, 1935 à 1938), la nébulosité moyenne mensuelle se répartit ainsi :

Plus de 7/10 : 27 mois.
de 5 à 7/10 : 32 mois.
de 4 à 4,9/10 : 1 mois (avril 1938).

Cette couverture nuageuse atténuée le rayonnement nocturne, protège le sol des rayons du soleil, contribue à l'uniformisation des températures au cours de l'année.

3. Les Températures

Les chiffres nécessaires à une étude détaillée font défaut. Guerlédan, seul, donne les maxima et les minima repérés par le thermomètre, mais la durée des observations y est encore trop courte pour que les moyennes des maxima et des minima aient quelque valeur. En outre, depuis 1939, les feuilles de relevés météorologiques sont d'un modèle nouveau et donnent moins de renseignements que les anciennes. Les données les meilleures sont celles du poste de Pontivy.

Le graphique des températures moyennes mensuelles, comparé à ceux de quelques stations voisines, donne lieu à plusieurs remarques (fig. 50). La courbe de Pontivy reproduit presque celle de Rennes, où les températures sont cepen-

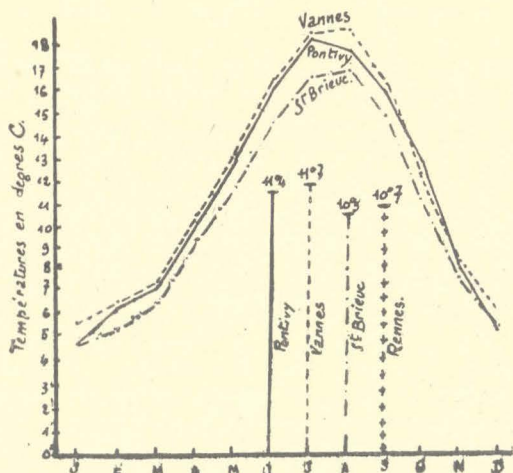


Fig. 50. — Courbes des températures moyennes mensuelles.
Température moyenne annuelle.

dant moins élevées de 0°8 à 1°6 selon les mois, dans la mauvaise saison. La station de Pontivy moule aussi sa courbe sur celles de Vannes et de Saint-Brieuc. Régime très simple, donnant un graphique à peu près inverse de celui des pluies. Légèrement plus chaude que Saint-Brieuc, plus fraîche que Vannes, Pontivy accuse par là sa situation centrale en Bretagne. Ces différences de hauteur des trois courbes, du reste faibles, tiennent beaucoup moins à l'influence de la latitude, atténuée par la mer, qu'à celle des vents du secteur N., dont nous avons vu la fréquence, sur le littoral de la Manche. De là le fait que la végétation a 15 jours de retard par rapport au Sud dans le Nord de la région où la moisson du blé d'hiver se fait ainsi deux à trois semaines plus tard.

Si janvier est partout le mois le plus frais (4°9 à Pontivy), il est des jours plus froids en février pendant les périodes de temps clair. L'on notait à Guerlédan, les 8 et 9 février 1936, le minimum absolu le plus creux de l'année (—4°), le même d'ailleurs que celui du 4 janvier 1938 (9). Le gel est 3 à 4 fois plus fréquent que sur le littoral. A Guerlédan, il se manifeste sous l'abri du poste de 25 à 55 jours par an (Rennes : 39 en moyenne) et l'on compte 30 à 35 jours de gelée blanche. Le gel se produit de novembre à mars, la gelée blanche d'octobre à avril.

Mais c'est en été que se marque le mieux l'originalité de Pontivy par rapport aux stations littorales. Le mois le plus chaud est juillet dans la Bretagne centrale alors que c'est août sur la côte. L'influence retardatrice de la mer sur le relèvement de la température ne joue plus dans l'intérieur et Rennes offre à cet égard le même régime que Pontivy. Il n'est pas rare, toutefois, que l'on ait à supporter en août des jours plus chauds qu'en juillet, et c'est dans ce mois que l'on relève les maxima absolus annuels à Guerlédan : 31°5 en 1938, 29°3 le 20 août 1936. Mais les chaleurs lourdes, comme les froids vifs, sont de plus courte durée qu'à Rennes.

Les amplitudes extrêmes annuelles furent à Guerlédan de 33°3 en 1936, 35°5 en 1938. A Rennes, où la moyenne des minima est de 6°8 et celle des maxima de 15°, l'amplitude moyenne annuelle est de 9°8 seulement. Elle doit être sensiblement la même dans la Bretagne centrale. Et la variation diurne est plus médiocre encore.

Le diagramme climatique de Pontivy (fig. 51) offre la synthèse de ces remarques (10). On y note la modeste moyenne annuelle des températures et de la pluviosité, l'influence des quatre mois très pluvieux sur la hauteur annuelle des pluies très proche de leur courbe sur le diagramme, la pluviosité inférieure à la moyenne annuelle de tous les autres mois, l'influence des pluies d'octobre et de novembre sur la chute rapide de la température en automne ; de la réaction des pluies sur la température

résultent aussi les écarts plus grands qui séparent, sur le diagramme, les mois très pluvieux. D'autre part, l'on y constate que la température y est beaucoup mieux équilibrée que la pluviosité entre les saisons : 6 mois dépassant la moyenne d'octobre à mars, 6 mois ne l'atteignant pas ; que les températures moyennes de janvier et de juillet sont à égale distance de la moyenne annuelle ; que janvier et décembre d'une part, juillet et août d'autre part sont très proches l'un de l'autre par leur régime des températures et de la pluviosité.

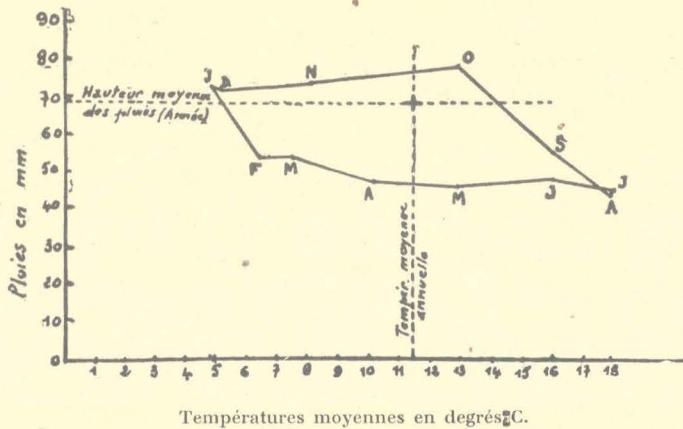


Fig. 51. — Diagramme climatique de Pontivy.

Les points représentant chaque mois et le point moyen annuel (+) sont obtenus en menant des perpendiculaires à la ligne des abscisses et à celle des ordonnées par les températures moyennes et les hauteurs de pluie correspondantes.

Comme on devait s'y attendre, les chiffres prouvent que la Bretagne centrale jouit d'un climat maritime, modifié légèrement dans un sens continental par la position centrale de la région dans la péninsule armoricaine. Il faut ajouter que les variations de la pluviosité selon les années sont fortes, allant du simple au triple. Les hommes d'autrefois furent frappés par le caractère excessif, en sens opposés, de certaines d'entre elles : les années 1768, où la pluie dura 10 mois, de sorte qu'il fallut battre le grain à Pâques 1769, 1770 également pluvieuse ; les années sèches : 1742, 1785 où il ne plut presque pas de janvier à août, 1788 (11). D'autre part, le temps est très instable, en particulier durant la mauvaise saison.

B) Les Saisons et les Types de Temps

Les progrès de la climatologie dynamique permettent de donner de ce climat changeant une image plus vivante que celle qui ressort des moyennes.

I. Les plus intéressants sont les temps d'hiver

Le type le plus fréquent est celui des HIVERS DOUX ET PLUVIEUX. Un bon exemple en est fourni par la période du 17 janvier au 3 février 1936. Refoulant vers l'Est l'air continental qui jusqu'alors refroidissait l'atmosphère et faisait tomber le thermomètre à -4 , le 17 à Bosméléac, une dépression d'origine atlantique envahit rapidement l'Europe au début de la période et commanda la situation jusqu'à fin de janvier. Les pluies furent alors à peu près générales et l'afflux d'air maritime éleva la température. La température moyenne de la Bretagne centrale devint voisine de 8° . Les perturbations se succédaient d'Ouest en Est ; entre deux passages, des baisses momentanées du thermomètre, la nuit surtout par suite des éclaircies, interrompaient le réchauffement. Le 3 février, une invasion d'air polaire direct et la formation d'un anticyclone sur le Nord de la France et la Scandinavie, mirent fin à cette quinzaine de temps pluvieux et doux. Pontivy enregistrait un minimum de -4 et un maximum de -2 le 8 février, par temps clair et vent du N.-E. Mais dans la période précédente, l'état hygrométrique moyen à Guerlédan (93,42 pour le mois de janvier 1936) avait un jour atteint 100. La nébulosité dépassait 9, la pluie tombait tous les jours et le thermomètre enregistrait une température moyenne supérieure de 2° à la normale du mois.

Le même type de temps fut aussi celui de la période du 1^{er} au 20 janvier 1932 par vents d'W. et S.-W. accompagnant le passage de dépressions cyclonales. A partir du 21, l'anticyclone continental, jusqu'alors refoulé vers le S.-E., s'étendit vers le N. ; la France tout entière passait au S. de sa crête et les vents d'E. envahissaient le pays. Une période de TEMPS FROID ET SEC commença après la mi-janvier. Guerlédan enregistrait le 28, et pourtant par une saute de vent au S.-W., une température minima de -2° et

un maximum de -1° ; le pluviomètre n'accusait qu'1 mm. 8 de pluie du 18 au 31, contre 105 mm. 6 dans le reste du mois. Le temps sec et froid persistait en février où cinq jours pluvieux donnaient seulement 2 mm. 7 d'eau. Mais la période froide et sèche, avec vents du N. dominants, n'avait commencé que le 21 janvier alors qu'elle régnait dans l'intérieur de la France depuis le 15.

Février 1934 offrit un exemple analogue. Du 1^{er} au 23, les vents soufflèrent du N. et du secteur E. (N.-E., E., S.-E.) à Pontivy, où le baromètre se maintenait autour de 770-778 mm. Les minima de température se tenaient entre 0 et -5 , les maxima entre -3 et $+3$. Le ciel restait sans nuages et l'on enregistrait seulement quelques brouillards matinaux. C'est par un tel temps et par vent d'Est que l'on note les températures les plus basses (-9° à Pontivy le 14 janvier 1941), Quand le vent tourne au S.-W., à l'approche d'une dépression, le ciel se couvre et la température se relève d'une dizaine de degrés. Ce fut le cas en janvier 1941, à partir du 18.

Ces froids secs caractérisent plutôt février, tandis que janvier reçoit plus d'eau. Il fait suite aux « mois noir » et « très noir », *miz du* et *miz kerzu* disent les Bretons pour désigner novembre et décembre. Ce sont, avec octobre et janvier, les mois du TEMPS POURRI où l'humidité pénètre partout. C'est la saison des tempêtes violentes par vent de S.-W., accompagnées de pluies presque continues qui provoquent des inondations. Ce temps régna du 15 au 23 janvier 1938, alors que le baromètre enregistrait 725 à 730 mm. à Loudéac. A partir du 23, le vent tournait au N.W., et des sortes de « giboulées » passaient sur la région avec la traîne d'une dépression.

Il est un type de temps plus rare dont la fin de décembre 1938 offre un bon exemple. Du 20 au 22, par vent d'E. et de N.-E., la neige tombait, donnant à Guerlédan 56 mm. 7 d'eau de fusion (dont 29 mm. le 21), 11 mm. 25 à Gouarec et 30 mm. à Bosméléac, dans les hauteurs du Nord, où la couche atteignait de 37 à 59 cm. Le froid restait vif (min. -8 , max. -2 à Bosméléac). Les minima se maintenaient autour de -5 à Guerlédan, après être tombés à $-10^{\circ}3$ le 19, avant l'apparition de la neige. Exemple de TEMPS FROID ET HUMIDE, suivi du 24 au 28 par un retour du temps clair, coupé de quelques chutes de neige et de pluie le 26. Cette situation engendrait jadis des catastrophes. En 1788-89, la neige empêcha les ensemencements (13), et le samedi 13 novembre 1762, accompagnant un vent vif et froid, elle provoquait des « morts nombreuses » au marché de Josselin (14). Les hivers rudes, courts pourtant le plus souvent, sont toujours redoutés. Famine et vie chère en résultaient autrefois. Tel fut celui de 1708 où, pendant trois semaines, à Pluméliau, « quand un côté de la marmite bouillait, l'autre gelait » (15).

2. Types de temps d'été

Le plus courant est celui des étés FRAIS ET PLUVIEUX. Tel fut juillet 1936. Fin juin, un couloir de hautes pressions se dessinait sur les Îles Britanniques, la France et l'Espagne, entre deux zones dépressionnaires centrées au large de l'Atlantique et sur l'Europe centrale. Le 29, la bande de hautes pressions s'effondrait et une vaste dépression s'installait sur la plus grande partie de l'Europe où elle séjournait tout le mois. Le système subit seulement quelques déformations passagères qui n'apportèrent aucun changement profond au type de temps. La température oscilla entre 9 et 23° à Guerlédan et la moyenne (15°7 pour cette station) se tint entre 15°5 et 16°5 dans toute la région, inférieure à la normale d'1°5 à 2°. L'état hygrométrique moyen du mois atteignait 91,74 à Guerlédan et la pluie tomba 23 jours, soit deux fois et demie plus souvent que la normale du mois. Partout, dans la Bretagne centrale, la hauteur d'eau pluviométrique dépassait 100 mm. (normale du mois : 40 à 64 selon les stations), s'élevant à 192 mm. 7 à Guerlédan où le vent souffla du S.-W. pendant 16 jours et du N.-W. ou du S. le reste du temps. Pluies beaucoup plus continues et plus fortes qu'il n'est de règle en cette saison. A partir du 8 août, un anticyclone continental se constitua sur le N. de l'Europe. La dépression qui commandait le temps en juillet se combla par le rapprochement de l'anticyclone nordique de celui des Açores. Les courants de perturbations, reportés vers les hautes latitudes, suivirent alors la route du Nord de la Scandinavie. Du 23 août au 1^{er} septembre, une sécheresse absolue régna sur toute l'Europe occidentale.

Ce type de TEMPS CHAUD ET SEC fut aussi caractéristique de la période du 16 au 24 août 1932. Du 16 au 20, la France fut envahie par des poussées d'air continental chaud et sec. Le ciel clair, l'insolation intense élevèrent considérablement la température. Les maxima atteignaient à Guerlédan 34° les 18 et 19 par vents d'E. et de S.-E. A partir du 21, l'air maritime envahit progressivement la France et mit fin aux fortes chaleurs. La pluie tombait sur la région les 20 et 21, annoncée par des orages.

Le même type de temps distingua août 1936. Guerlédan connut alors deux jours de pluie seulement, donnant 3 mm. 1 d'eau. La pression barométrique resta supérieure à 1.011 millibars. Le maximum de température du mois (29°3) fut atteint le 30. A partir du 3 septembre, le vent s'établit au S.-W., à l'approche d'une dépression cyclonique. La pluie commençait à tomber et la température baissait rapidement (21°2 le 3). La période chaude et sèche ne survécut pas à la situation anticyclonale.

Il est, plus rare, un type d'été FRAIS ET SEC, dont les six jours du 21 au 26 juin 1932 offrent un exemple. Une zone de hautes pressions étalées du N. des Açores à la Manche

amenait sur la France des souffles frais d'origine septentrionale et maritime. Le courant des perturbations circulait loin vers le N. et l'E., du Sud de l'Islande à l'Europe centrale (16). Le vent soufflait alors du N.-E. à Guerlédan. Aucune pluie, mais des minima de 8°9 le 21 à 12°9 le 23. La sécheresse était donc beaucoup plus marquée que la fraîcheur de la température. L'écart de celle-ci à la normale atteignait moins d'un degré dans la majeure partie de la région.

3. Les saisons intermédiaires et les bourrasques

Le printemps et l'automne sont également changeants, mais les années humides l'emportent. Mars est le mois des « giboulées », courtes ondées brutales mêlées de grêle, accompagnant les bourrasques du S.-W. Elles se prolongent en avril et parfois même, plus tardives, ne surviennent que durant ce mois ou même en mai. Avril est pourtant souvent le mois du TEMPS MAIGRE, pendant lequel, dans un ciel bleu où flottent quelques cumulus blancs, souffle un vent du Nord desséchant. Mais 1946 offre le type du PRINTEMPS PLUVIEUX. En 25 jours, Guerlédan enregistrait 102 mm. 3 d'eau (moyenne de mai à Pontivy : 47 mm. en 11 jours). Le maximum (14 mm. 4) fut atteint le 19. La température restait légèrement inférieure à la normale.

Il est aussi, en mai et juin, des périodes orageuses suivies de chaleur lourde et humide. C'est le TEMPS GRAS, favorable à la végétation. Juin 1941 en offrit un exemple. Les orages furent fréquents du 31 mai au 16 juin puis, interrompus par une période de beau temps, reprirent du 10 juillet à la fin de ce mois, surtout par vent du S.-W. Ces orages de printemps et d'été semblent plus fréquents et plus violents qu'ailleurs dans le Mené.

L'AUTOMNE, durant lequel l'on voit partout de grands vols de corbeaux, est en général PLUVIEUX. Guerlédan notait ainsi, en 1933, 22 jours de pluie en septembre, 25 en octobre, 19 en novembre, et respectivement, en 1936, 22, 19 et 25 jours pluvieux. L'automne de 1938 fut typique. Du 1^{er} au 4 octobre, par vent du S.-W., des bourrasques se succédèrent accompagnées d'ondées violentes, véritables giboulées. Puis, du 4 au 8, le « crachin », la pluie fine du « temps pourri », leur succéda. En novembre, il tomba en 19 jours 156 mm. 25 d'eau à Pontivy (normale du mois : 74 mm. en 12 jours). Le pluviomètre enregistrait le 1^{er} 31 mm. 25. Le vent du S.-W. souffla presque tout le mois et la pluie persista jusqu'au 17 décembre. Dès le 15, le vent tournait au N.-W.,

puis au N.-E. et à l'E. à partir du 18. Les perturbations s'éloignaient vers l'E. et le temps sec allait régner du 18 au 25 décembre.

Ces bourrasques d'automne, que le printemps et l'hiver connaissent aussi, se manifestent lors du passage en hâte sur la région de dépressions assez creusées, d'origine atlantique et d'étroit rayon.

Ce qui frappe donc le plus ici l'observateur, c'est l'instabilité, la rapide succession des types de temps. Il en est ainsi même en été. Le schéma ci-dessous offre deux exemples de ces aspects changeants au fil des jours (fig. 52).



Pontivy. février 1936.-

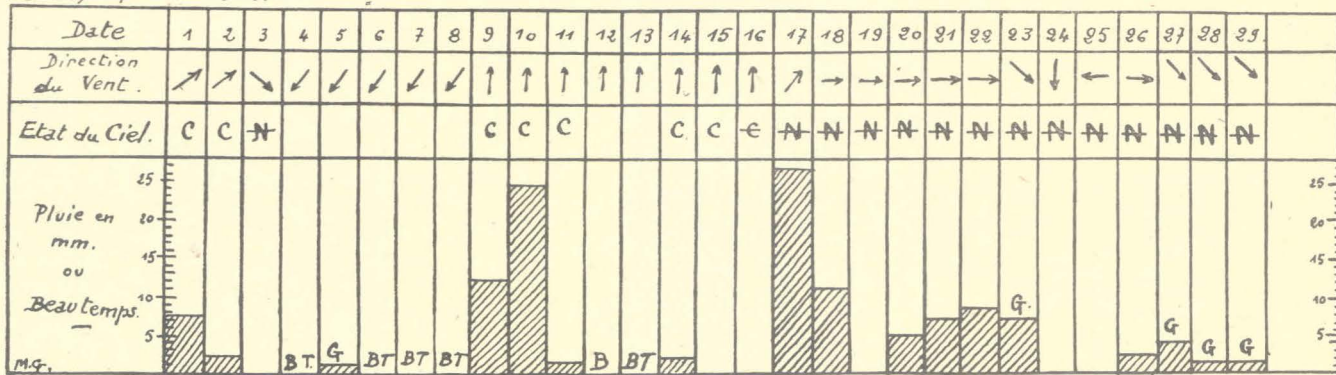


Fig. 52

Pontivy - août 1936.-

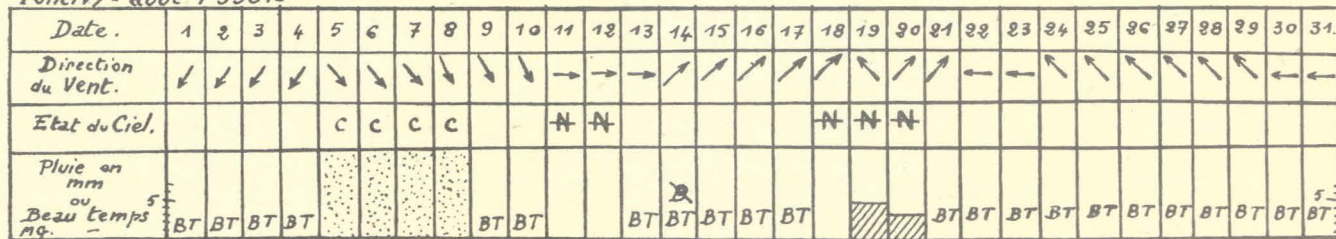


fig: 52.- Légende: C : couvert ; € : mi-couvert ; N : nuageux ; N : très nuageux ; B : brouillard épais jusqu'à 10heures ; B : brouillard le matin ; G : pluie et grêle ; BT : beau temps ; ▨ : hauteur d'eau ; ▩ : temps gris.

CHAPITRE II

L'Hydrologie

SOURCES. — Il n'existe aucun travail sur les cours d'eau de la région. L'Annuaire hydrologique de la France donne, depuis 1939, un relevé annuel des débits du Blavet.

Nous avons eu recours aux chiffres conservés dans les bureaux des Ponts et Chaussées, chiffres fort peu nombreux dont la valeur est parfois discutable. Nous devons à l'obligeance de M. Leson, directeur de l'Union Hydroélectrique Armoricaire, à Pontivy, la presque totalité des données qui ont permis notre étude du Blavet à Guerlédan. Les débits du fleuve sont ici calculés par trois procédés qui se contrôlent l'un l'autre : 1^o en fonction des cotes à Gouarec, par l'emploi d'une formule empirique tirée de constatations échelonnées sur une longue période ; 2^o en fonction des indications fournies par la courbe de charge des machines ; 3^o en fonction des données d'un limnigraphe, de l'écoulement des deux vannes Stoney du barrage en période de crue et d'un enregistreur installé sur la vanne automatique. De là l'exactitude des chiffres.

Mais ce qui rend surtout malaisée une étude hydrologique de l'Oust et du Blavet en aval de Guerlédan, c'est la canalisation de ces rivières. Elle fausse évidemment le régime des cours d'eau.

Nous avons dû, en outre, renoncer à en établir une monographie complète ; elle nous aurait obligé à sortir du cadre de notre étude et à envisager des problèmes qui lui sont étrangers, comme le régime des estuaires à marée de la Vilaine et du Blavet. Au reste, le rôle des rivières dans la vie régionale est de peu d'importance en dehors de Guerlédan, et nous avons pu facilement nous résigner à rester incomplet.

I. Les cours d'eau de la zone schisteuse

L'Oust

Deux grands troncs rassemblent la majeure partie des eaux de la Bretagne centrale : l'Oust et le Blavet. Le réseau du premier draine presque uniquement un bassin schisteux, celui du second une région plus complexe dans sa constitution géologique et dans son relief. La pente, toujours forte, des profils en long influe sur les coefficients d'écoulement, en général élevés, et sur les débits. Il est regrettable qu'on ne puisse avoir une idée exacte de l'influence de la rétention des arènes granitiques sur le régime des petits cours d'eau dans l'Ouest et le Sud de la région.

L'on ne connaît, avec une précision d'ailleurs parfois douteuse, que l'Oust et ses affluents de gauche ; en outre, les mesures qui les concernent sont limitées au département des Côtes-du-Nord. Malgré cette réserve, il est possible d'entrevoir leurs conditions hydrologiques.

Les débits moyens sont médiocres : 8 m. c. 270 à la seconde par kilomètre carré de bassin versant pour l'Oust non canalisé avant qu'il ait reçu le Lié, 8 m. c. 125 pour celui-ci au voisinage du confluent, 2 m. c. 500 pour le Ninian et 2 m. c. 400 pour l'Hivet à leur sortie des Côtes-du-Nord. Les bassins versants correspondants des trois premiers de ces cours d'eau atteignent respectivement 330 kil. carrés 88, 311 kil. carrés 55, 93 kil. carrés. Si les modules sont faibles, l'écoulement par kilomètre carré de bassin versant est dans la norme des rivières de la France Atlantique : 24 l. 9 pour l'Oust, 26 litres pour le Lié, 26 l. 8 pour le Ninian. Par contre, si l'on admet que la pluviosité moyenne annuelle est d'environ 900 millimètres pour le bassin supérieur de l'Oust et de 700 millimètres pour celui du Ninian, les coefficients d'écoulement sont voisins de 85 à 87 %. Ce sont là des chiffres de cours d'eau de haute montagne qui, *si nos données sont exactes*, ne peuvent s'appliquer que par un ruissellement intense sur des pentes imperméables et sur des terrains superficiels pour la plupart du temps gorgés d'eau jusqu'à saturation.

Les débits d'étiage sont très faibles et ceux des plus grandes crues en général trois fois plus forts que ceux des eaux ordinaires. Ainsi s'affirme encore l'importance de la pente ; plus elle est forte et plus les eaux s'écoulent rapidement dans le talweg, accusant et prolongeant les maigres, entraînant au contraire en peu de temps le flot des crues. Dans la gradation que l'on note entre les coefficients de torrencialité (rapport du débit des fortes crues sur les débits d'étiage), s'affirme l'allure plus calme des rivières les plus longues. Selon la règle générale, en effet, le caractère torrentiel de ces cours d'eau, c'est-à-dire l'irrégularité de leur régime et l'amplitude de leurs débits extrêmes, tendent à s'atténuer vers l'aval.

	Débits en m ³ seconde :		Coefficient de torrencialité
	Des eaux d'étiage	Des grandes crues	
Oust.....	2,650	18,200	6,8
Lié.....	1,600	26,100	10,6
Ninian.....	0,450	8,000	18

En été, les lits sont souvent presque à sec dans la partie supérieure des ruisseaux ; les sources, trop nombreuses pour être abondantes, tarissent alors. Vienne un orage, et nous avons vu qu'ils semblent plus violents qu'ailleurs dans le Mené où les rivières considérées, l'Oust mis à part, prennent naissance, une petite crue se produit qui emplit le talweg. Mais les hautes eaux ont lieu durant la saison froide qui est aussi la plus arrosée. Alors, les prairies bordières sont parfois couvertes d'eau sur quelques mètres de largeur.

Le réseau de l'Oust entre dans la catégorie des cours d'eau de régime atlantique, modifié dans ses détails par la

forte pente des profils en long. L'étude du Blavet apporte à cet égard les précisions qui font ici défaut.

2. Le Blavet

Le plus important des cours d'eau de la Bretagne centrale est le seul pour lequel des mesures précises aient été effectuées grâce à l'usine hydroélectrique de Guerlédan. Malheureusement, elles ne fournissent de données que pour la moitié amont du fleuve.

A Guerlédan, l'étendue du bassin versant du Blavet est de 633 kil. carrés 200. Accidenté par les hauteurs de la forêt de Quénécan et par les rides appalachiennes du N. de la région, il est constitué par des formations surtout schisteuses, imperméables en surface, par les arènes du massif granitique de Quintin-Duault et par quelques bandes de grès plus perméables. Si l'on admet que la tranche d'eau reçue annuellement par ce bassin, uniformément répartie, est voisine de 900 m/m, c'est un volume de 569.880.000 mètres cubes d'eau que le fleuve devrait écouler si aucune perte ne se produisait, soit 18 m. c. 007 à la seconde. Or, le débit moyen annuel (17) ou module est de 11 m. c. 709, soit 18 litres par kilomètre carré de bassin versant. Le coefficient d'écoulement s'élève donc à 65 %, chiffre particulièrement fort, que le Blavet doit à sa pente accusée et aux caractères géologiques et morphologiques de son bassin. Le coefficient de torrencialité (débit maximum sur débit caractéristique d'étiage), dont la moyenne est de 32,05 et qui s'éleva en 1934-35 à 94,34, confirme ce fait.

A Guerlédan même, pendant 6 mois, d'avril à septembre, la courbe des débits suit avec un retard d'un jour environ seulement la courbe des hauteurs d'eau pluviométriques (fig. 54). Cet écart diminue encore d'octobre à décembre et surtout de janvier à mars, quand le sol est gorgé d'eau et la pluviosité maxima. Mais l'on ne constate là que l'influence des reliefs environnants immédiatement le poste d'observation. Quand l'on considère l'ensemble du bassin-versant, le retard de l'écoulement s'accroît. La courbe des débits du fleuve est inverse de celle des températures (fig. 50 et 53) ; toutefois, les débits croissent en même temps que celles-ci en février. Il est peut-être plus exact de dire que la courbe des débits reflète celle de la pluviosité, à Pontivy par exemple (fig. 48 et 53). Le débit maximum moyen (67 m. c. 550 à la seconde) se place en hiver ; le minimum (2 m. c. 107) en été.

Pourtant, il faut constater que le maximum de la pluviosité, qui se place en octobre, se manifeste dans la courbe des débits avec un retard de 6 semaines à 2 mois. C'est lui qui est à l'origine de la rapide montée des eaux en décembre, beaucoup plus que la baisse de la température diminuant l'évaporation et l'absorption végétale. Les cou-

ches superficielles du sol, imbibées d'eau, laissent alors s'écouler vers les talwegs la majeure partie des pluies, et le fleuve roule de 20.000 à 28.000 litres d'eau à la seconde. Enfin, la faible diminution de la pluviosité en novembre se traduit en janvier dans la courbe des débits.

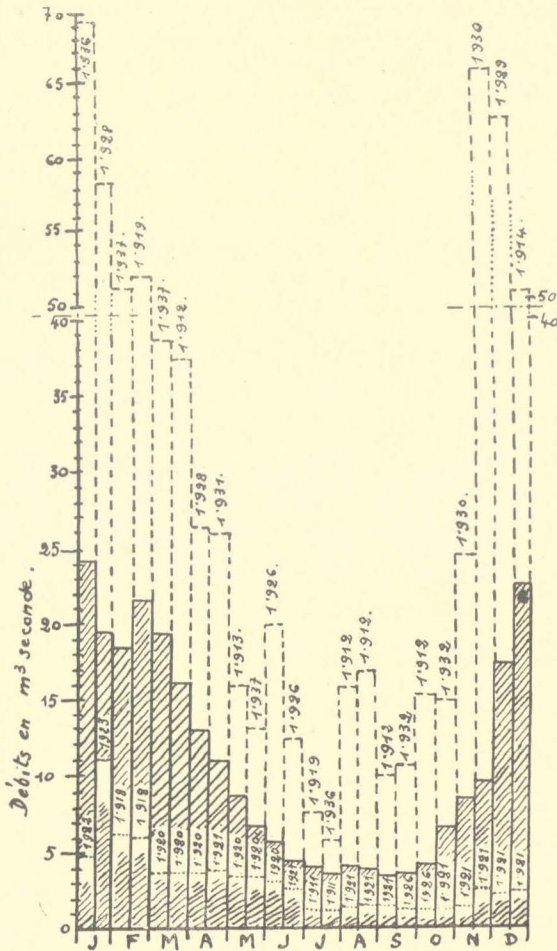


Fig. 53. — Débits du Blavet (moyennes 1911-1925, par quinzaines)

— — — Courbe des maxima maximorum.
 Courbe des minima minimorum.

Nota. — Les courbes des maxima et des minima sont établies sur la période 1911-37. Les dates indiquent les années où ces débits ont été atteints.

Le régime du Blavet reflète aussi, selon les années, les caprices du climat. La courbe journalière offre de multiples dents de scie (fig. 54 et 55 A.) à l'image de l'inconstance du temps. Le fleuve écoula certains jours de décembre 1929, 137 mètres cubes à la seconde, soit plus de deux fois la moyenne des maxima (67 m. c. 550) ; mais le

maximum de 1919-20 (18) ne dépassa pas 21 m. c. 200. Le débit d'étiage atteignit seulement 700 litres à la seconde en juillet 1911 contre 3.500 durant les hivers 1917-18 et 1923-24. Les hautes eaux ont lieu tantôt en décembre, tantôt en janvier, parfois en février. Certaines années, le maximum se dédouble (1934-35) ou va même jusqu'à présenter quatre vagues (1915-16). Tantôt il se dessine en pointe (1924-25); tantôt il s'étale et se gonfle à peine (1914-15) (fig. 55 B). Au gré des années sèches ou pluvieuses, le module oscille presque du simple au triple : 6.100 litres à la seconde en 1920-21, 19.240 en 1930-31, soit de 9 à 31 l. par seconde et par kilomètre carré de bassin versant. Les courbes des débits maxima-maximorum et minima-minimorum, comparées à celle des débits moyens, donnent une idée de ces irrégularités (fig. 53).

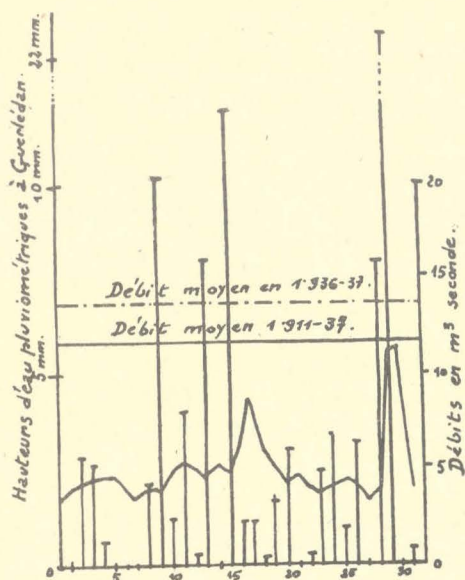
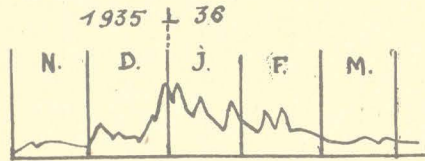


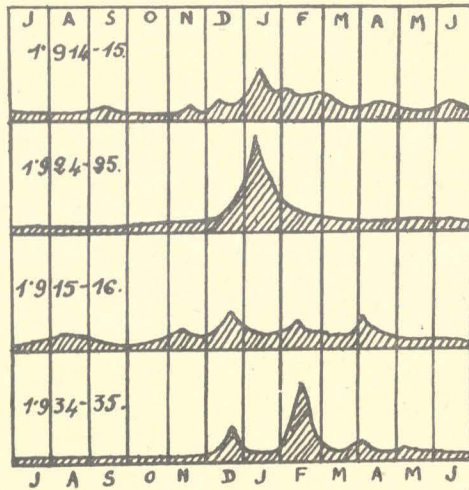
Fig. 54. — Retard de l'écoulement à Guerlédan (juillet 1936).

Courbe des débits du Blavet et hauteur de pluie par jour au poste de Guerlédan.

En résumé, le Blavet a, comme l'Oust, un régime atlantique, mais altéré dans un sens torrentiel par la topographie heurtée de son bassin et la forte pente du profil en long en amont de Guerlédan (fig. 31). En aval, le régime est aujourd'hui modifié par la retenue de l'usine hydroélectrique, emmagasinant les petites crues d'été de même qu'une partie des poussées hivernales. L'examen des deux secteurs du réseau hydrographique de la Bretagne centrale conduit à des conclusions concordantes.



A - Allure en dents de scie des courbes détaillées.



B. Allure générale de quelques courbes des débits du Blavet à Guerlédan.
Note : Sur ces courbes, l'année hydrologique commence en juillet.

Fig. 55

CHAPITRE 3

Remarques Phytogéographiques

Nous ne poserons ici que quelques problèmes, la plupart des questions de géographie botanique relevant de la compétence du spécialiste. Mais le rôle du climat étant essentiel dans l'explication de l'origine et des aspects de la végétation spontanée, nous ne pouvons négliger l'examen de quelques « formations » : la forêt, la lande, notamment. En outre, la nature du sol, le relief même, l'homme enfin ont leur part dans la physionomie actuelle de la flore régionale. Or, ce sont là facteurs géographiques.

I. La flore des forêts, des landes et des tourbières

Les chênes dominent dans les forêts. Il s'agit surtout du chêne pédonculé (*Quercus pedunculata*) qui recherche les sols frais ; le chêne rouvre (*Q. sessiliflora*) est beaucoup moins répandu. Le hêtre (*Fagus sylvatica*) se mêle aux chênes et se montre de plus en plus abondant quand on va vers l'Ouest ; il a souvent une belle allure, car il est favorisé par l'humidité du climat, surtout par la fréquence des jours de pluie. Les bouleaux argentés se localisent dans les lieux humides. Le châtaignier, vraisemblablement introduit à une date que nous ne pouvons préciser, est plus abondant dans l'Est que dans l'Ouest de la région où il trouve pourtant les sols siliceux qui lui conviennent, mais où l'été manque de chaleur et où il souffre des grands vents pluvieux. Les conifères sont d'introduction récente et leurs peuplements les plus étendus remontent tout au plus au XIX^e siècle. Le pin sylvestre règne et le pin maritime est plus rare. Le pin d'Autriche, importé vers 1880 à Paimpont, n'a pas réussi. Le sapin, plus délicat, vient bien quand il est abrité ; il est l'indice d'une amélioration de la fertilité du sol par l'introduction des résineux dans les vieilles forêts de chênes.

Chênes et hêtres sont des hygrophytes, au moins pendant

la saison végétative. Au contraire, sous le couvert léger des chênes pédonculés, l'épais sous-bois offre de nombreux exemples de plantes à structure xérophytique, bien qu'ayant un habitat ordinairement humide. Tels sont les houx, la myrtille et une fougère caractéristique, *Blechnum spicant* (19). L'étage inférieur est constitué surtout par des graminées variées et par des mousses. Mais la flore lichénique épiphyte, amie de l'humidité, est plus riche ici que dans les forêts à l'Est de Paimpont (20).

Là où l'acidité du sol est grande, ou mince la couche de terre végétale, s'est installée la lande. Elle est la formation des sommets battus des vents. Elle est caractérisée par les ajoncs (*Ulex europaeus*, surtout, puis *U. nanus*), le genêt à balai (*Sarothamnus scoparius*) sur les sols granitiques et par les bruyères (*Calluna vulgaris*, *Erica tetralix*, *E. ciliaris*, *E. cinerea*, *E. vagans*). *Erica ciliaris* serait même, selon de Candolle, la plus significative de toutes les plantes de l'Ouest de la France, celle qui fait l'originalité botanique de la région (21). Partout, les fougères abondent (fougère-aigle, fougère royale, etc.). L'orobanche et la cuscute ne sont pas rares.

Ce sont là surtout des végétaux à caractère xérophytique, auxquels se joignent d'autres plantes adaptées à la sécheresse comme *Lobelia ureus*, *Agrostis setacea*. Le vent des hauteurs, l'épais humus qui retient l'humidité, s'échauffe et se dessèche fortement en été du fait de sa couleur sombre, en sont les causes sous un climat pourtant humide. Fougères et bruyères sont brûlées et roussies avant l'automne. Les conditions édaphiques l'emportent ici sur les influences climatiques.

Lorsque le sol est gorgé d'eau, la lande fait place à la tourbière. Celle-ci est toujours de peu d'étendue dans la Bretagne centrale et se rapproche de la lande par certaines de ses espèces : *Erica ciliaris*, *E. tetralix*. Mais les *Sphagnum* s'y mêlent. Des tourbières, s'écoulent des eaux d'aspect huileux et c'est peut-être à l'acidité qu'elles communiquent aux ruisseaux qu'il faut attribuer l'abondance des cressonnières.

Il est une transition entre la lande marécageuse et la prairie : le marais herbeux. Au fond des vallées, il est caractérisé par de grandes graminées (*Phragmites communis*, *Glyceria spectabilis*), des joncées (*Juncus effusus*, *J. conglomeratus*), des cypéracées (*Carex riparia*, *C. ampullacea*, *C. vesicaria*, *C. pseudo-cyperus*), des *Salix*, *Sparganium ramosum*, la linagrette, l'iris et le pediculaire des marais, la ciguë, la plantaire, etc.

2. La flore des prairies, des champs et des talus

Les prairies humides, toujours vertes car établies sur sols profonds et non loin des ruisseaux, sont émaillées au printemps par la renoncule, la ficaire et la marguerite des prés, la cardamine, l'anémone sylvie, la jacinthe des bois, les orchis pourpre et tacheté.

Les prés, plus secs, sont constitués essentiellement par des graminées : flouve odorante, dactyle pelotonné, houque laineuse, fétuque, crételle et pâturin des prés, fléole, vulpin, brômes mou et stérilé. Les plantains majeur et lancéolé y sont abondants. Des plantes variées s'y mêlent ; au printemps, l'œil y reconnaît les mouchetures jaunes, plus ou moins vives, du pissenlit, de la jonquille-narcisse, les primevères officinale et vulgaire, du lotier corniculé, les petites taches blanches et rosées des pâquerettes.

Dans les champs, toute une flore se développe. On ne saurait parler à son égard de végétation naturelle. Elle reflète parfois l'acidité du sol, comme les renouées et les rumex ; plus souvent, elle témoigne de l'enrichissement de la terre végétale en potasse, comme le séneçon ou le fumeterre et des façons culturales qui font le sol profond, tel que le chénopode vulgaire. D'autres plantes accompagnent les végétaux cultivés auxquels elles forment un cortège, véritable association végétale. La vesce hérissée par exemple, la violette et la pensée sauvages sont les familières des champs de blé. Plantes spontanées, mais dont la présence est la marque du travail humain.

Toutes ces flores se rassemblent sur les talus où se rencontrent les végétaux de la forêt, de la lande, des prairies et des champs à côté de ces plantes des décombres, avides de phosphate et dont l'ortie est la plus commune, qui prospèrent aux abords des fermes. La richesse de leur végétation est grande. Et pourtant, il n'est pas de plante des talus que l'on ne rencontre ailleurs. A toutes celles que nous avons citées, il suffira d'ajouter, parmi les plus fréquentes : le frêne, localisé dans le S.-E., les ifs, les ronces, le prunier épineux ou prunellier, l'aubépine, assez rare faute de calcaire, le coudrier noisetier, quelques cerisiers sauvages dit « badisiers », le lierre, les euphorbes, les stellaires, les géraniums (dissectum, herbe à Robert, à feuilles rondes), la digitale pourprée, les gaillets (gratteron et croisette), quelques labiées, des violettes, le millepertuis, la scabieuse, la ravenelle, le polygone et le polypode vulgaires, la chélidoine, l'alliaire officinale, l'arum, la centaurée jacée, la bourrache, les chardons, la morelle douce amère, le rhinante petite oseille, le fraisier sauvage, le myosotis, etc..

3. Les problèmes de la phytogéographie

Ce tableau rapide et forcément incomplet des aspects de la végétation spontanée pose un certain nombre de problèmes.

Tout d'abord, quelle est l'**association climatique finale** ? La végétation du sous-bois se retrouve dans la lande et sur les talus. Dans les lieux abandonnés par la culture, la lande se reconstitue, les fougères précédant les bruyères et les ajoncs ou les genêts (Planche V c). Quelquefois, le chêne tend à les suivre. Est-ce suffisant pour conclure que la forêt de chênes est la forme finale, partout adaptée au sol et au climat actuel de la Bretagne centrale ?

Il est des faits qui pourraient en faire douter. Certaines espèces, nettement calcifuges, observe M. Matte (22), peuvent se rendre exclusives au point de repousser en Bretagne toute autre végétation et de constituer une entrave réelle au repeuplement des grandes espèces ligneuses, en dépit de la protection de l'homme. Telles sont *Calluna vulgaris*, *Erica cinerea*, *Sarothamnus scoparius*, *Ulex europaeus*.

La lande a donc l'allure bien souvent d'une association secondaire. Il est des lieux où elle semble avoir pu toujours exclure la forêt : les hauteurs, les versants où le sol est mince et déchiré par les rocs. Mais les sols acides, où elle est maîtresse, ne sont souvent tels que par la longue action des plantes mêmes de la lande. Et les arbres énormes du « Breuil du Chêne », en forêt de Quénécan, semblent accrocher leurs racines dans les étroites fissures du grès armoricain. La lande semble donc plus souvent une forme de dégradation qu'une forme finale.

Ces problèmes, qui posent la question de l'étendue réciproque, à l'origine, de la lande et de la forêt, ne peuvent encore recevoir de solution. Les documents d'archives ne permettent pas de remonter plus loin que le bas Moyen-Age. L'analyse pollinique, grâce à laquelle nous pourrions scruter un passé beaucoup plus lointain, n'a pas été pratiquée dans la Bretagne centrale. Celles de M. G. Dubois, dans le Finistère, ont montré la régression de l'aulne qui dominait au Néolithique, puis du hêtre à l'époque historique, et l'extension du chêne (23). Mais cela ne nous apprend rien quant à la place de la lande dans le paysage de la région, antérieurement à l'intervention de l'Homme.

La solution jaillira peut-être d'études phytogéographiques locales multipliées. Elles feront vraisemblablement ressortir, dans cette flore de caractère atlantique, des adaptations plus étroites qu'il ne semble tout d'abord à des différences de nature du sol et à des nuances climatiques. Et ceci, sans parler des micro-climats dont il serait intéressant d'étudier l'influence sur les rocs, aux bords des ruisseaux, sur des sols de couleurs variées. Il est une flore des terrains schis-

teux, sinon xérophile, du moins amie du soleil : *Astrocarpus Clusii*, *Festuca Poa*, *Helianthemum umbellatum*, *Spergula Morisoni*, etc... Or, ces plantes ne s'accoutument pas du climat bas-breton. *Pycnothelia papillaria*, fréquente dans la vallée de l'Arz et, en dehors de la région étudiée, dans la basse vallée de la Vilaine, se montre aussi rarement en Basse-Bretagne. Il y a, d'E. en W., une lente modification de la flore : les plantes xérophiles se font de moins en moins nombreuses (24). Et les sols granitiques ont leur végétation, surtout marquée par la plus grande abondance du genêt (*Sarothamnus scoparius*).

Il y aurait donc toute une étude à faire des associations végétales dans la Bretagne centrale, à la lumière des méthodes actuelles de la phytogéographie. Sans doute permettrait-elle aussi de résoudre plus complètement la question de l'origine de la flore (25). Le hêtre, le bouleau, la myrtille dont l'aire est très disjointe, sont les témoins de la végétation périglaciaire du Quaternaire. Mais les espèces à caractère xérothermique se sont-elles adaptées à des conditions édaphiques après avoir profité, pour s'infiltrer en Bretagne, du réchauffement qui suivit en Europe occidentale la période glaciaire quaternaire ? Et pourrait-on affirmer le caractère autochtone de la flore atlantique elle-même, qui fait le fond de la végétation régionale ?

Tels sont les grands problèmes qui restent à résoudre. Nous ne connaissons, en Bretagne centrale, que des associations végétales modifiées dans leur extension, leur continuité, leur composition même, par l'intervention humaine.

CHAPITRE 4

Le Paysan et le Climat

Mieux placés que les autres habitants pour apprécier les vicissitudes du climat dont dépendent leurs occupations et leur vie quotidiennes, les paysans ont traduit à leur manière la physionomie des saisons. Les répercussions des phénomènes météorologiques et climatiques sur les travaux des champs et les récoltes ont été l'objet de longues observations des générations successives. C'est le fruit de cette expérience, traduite en proverbes et en dictons, que l'on est convenu d'appeler le calendrier rustique. C'est une des mines les plus riches du folklore rural. Mais à côté de proverbes purement locaux, il en est d'étrangers à la région qu'a répandus dans les campagnes la lecture des almanachs. Ils ne sont pas toujours faciles à distinguer des premiers. Chaque fois que je l'ai pu, je les ai écartés, sauf ceux qui ont conquis droit de cité. J'ai cru devoir aussi conserver ceux qui traduisent certaines croyances bien ancrées malgré les fréquents démentis de l'expérience ; tels sont les dictons relatifs à l'influence de la lune sur le temps.

I. Au rythme des saisons

L'hiver commence généralement fin novembre, rarement plus tôt :

A la Saint Martin (11 nov.) l'hiver est en chemin.

A la Saint André (30 nov.) l'hiver est sous le lé (lit).

Il est même parfois plus tardif dans le pays breton, plus occidental, où l'humidité de l'automne se prolonge, avec des journées chaudes alternant avec des jours plus frais :

Hanv goanv, betag Nédeleg (27)

A dal nezen an hani kalet.

E ta ar bichiaou en haleg

Ag ar jal er merc'hed.

Automne, hiver (mi-automne, mi-hiver) jusqu'à Noël ;

Alors vient celui qui est dur.

Puis les chatons viennent aux saules

Et l'amour — la sève — aux filles (28).

Lorsque les froids tardent à venir — or :

Quand l'hirondelle voit la Saint Michel (29 sept.),
L'hiver ne vient qu'à Noël.

il est à craindre qu'ils ne se prolongent :

* « Noël au pignon » ou « Noël au busson » (buisson),
Pâques aux tisons.

Le contraire peut aussi se produire :

* Noël aux tisons,
Pâques au busson.

Cette incertitude inquiète du paysan inspire des proverbes variés :

La Chandeleur claire (2 février)
Laisse l'hiver derrière.

Mais :

Quand la Chandeleur est trouble,
L'hiver est double (29).
Dev pardon Zant Viçant
A golla ar gwan e dant
Pe hadkemera kant.

(Le jour du pardon de Saint Vincent (22 janvier)
L'hiver perd sa dent
Ou il en reprend cent).

A Noël le gel est à craindre :

Pa ve teval noz Nedeleg
E ve stank ar segaleg.

(Lorsque la nuit de Noël est sombre,
le seigle est épais) (30).

Les cultivateurs ne chôment pas malgré le mauvais temps
C'est le moment de semer les dernières avoines :

A la Saint Antoine (17 janvier),
Sème ton avoine.

Malgré tout, l'hiver est la saison du repos par rapport aux mois de grande activité : l'on émonde les arbres des « fossés », l'on abat le bois nécessaire au chauffage, l'on cure les « douves », l'on fume les prairies sèches, l'on abat aujourd'hui quelques talus, on trie les pommes de terre et on s'occupe de leur vente ; en novembre et en décembre, on a fabriqué le cidre dans les pressoirs. Vient février ; on redoute toujours les grands froids qui ne sont pas rares certaines années. Ce que l'on souhaite, c'est un temps doux, la pluie que viendront assécher les jours ensoleillés de mars :

En février, tous les jours de la pluie, c'est trop,
Tous les deux jours, ce n'est pas assez.

Février pluvieux, mars hâleux,
Bon temps pour les laboureux (31).

Février remplit les douves (fossés)
Et Mars les cure (32).

L'un et l'autre ont des journées assez chaudes et d'autres très fraîches:

Miz hoevr a lare da viz meurz :
Ma mé an nerz a peuz c'honi,
Me laké eun tû deuzar pôd da skornou
Ag an tu all da vervou.

(Le mois de février dit au mois de mars :
Si j'avais la force que tu as,
Je ferais geler un des côtés du pot (au feu)
Et bouillir l'autre) (33).

C'est en mars que commence l'année agricole. On effectue les labours de printemps avant de planter les pommes de terre, les plantes fourragères et de semer le blé noir. La sève commence son obscur travail et c'est le moment de tailler les arbres :

Taille tôt, taille tard,
Rien ne vaut la taille de mars.

Dans les baux, il est prescrit de le faire avant le 15.

Mais les tempêtes ne sont pas rares, la nourriture des bestiaux s'épuise dans la grange. Malgré tout, les animaux secouent l'engourdissement de l'hiver et sentent venir le printemps :

Hoewrig c'hoez, c'hoez,
Sav ar vran deuz he néh,
Al an danvad, do ar yar,
Ar c'hoz varc'h gant ar gouar.

(Février, souffle, souffle,
Le vent soulève le corbeau de son nid,
La brebis bêle, la poule pond.
Le vieux cheval (un gallo dirait le « failli cheval »)
acquiert de la pétulance (34).

Ar miz meurz, gant he vorzoliou,
A zeu da skeñ war hon doriou ;
Ar gwez a bleg gant glao a buill,
An doën a strakl gant ar grizil.

(Le mois de mars, avec ses marteaux,
S'en vient frapper sur nos portes ;
Les arbres plient sous les averses,
Le toit craque sous la grêle).

Ce sont les giboulées. Mois dur :

Ar miz meurz, gant he vorzoliou,
Lah an ijen lard e korn ar c'hraou.
(Le mois de mars, avec ses marteaux,
Tue le bœuf gras au coin de l'étable) (35).

C'est qu'autrefois, plus encore qu'aujourd'hui, il fallait se rationner pour atteindre la fin de l'hiver. On ne boulangait à la ferme que 7 ou 8 fois l'an et toujours une fois à Noël. D'autre part, on ne connaissait pas les plantes à racines et les animaux vivaient des maigres pâturages d'hiver et de foin.

Chandelour, devez het a het,
Keit ar noz evel an dev
Hanter voed tud, hanter voed lonet,
Ag an dorz deuz forniat Nedeleg.
(A la Chandeleur, la journée est entière,
La nuit est aussi longue que le jour.
Demi-nourriture pour les gens, demi-nourriture
[pour les bêtes.
Il reste un pain de la fournée de Noël).

Et pourtant, depuis le début de décembre, on se privait, on mettait moins de beurre sur son pain, le pot étant à peu près vide :

Dev foër Bod,
Koeha ar loë er pod.
(Le jour de la foire du Bod — début de décembre
à Rostrenen — la cuillère tombe dans le pot).

Bien des gens souffraient de la mauvaise saison dans cette région longtemps pauvre. Pourtant, elle a du bon : les gelées détruisent les petits rongeurs, les insectes, les mauvaises herbes, et :

Neige de février (ou de janvier)
Vaut une couche de fumier.

Bien peu cependant pouvaient dire :

Hiver est fort bonne saison
Quand on a pour faire tison.

Heureusement, les jours allongent, lentement tout d'abord :

A la Sainte Luce, du saut d'une puce.

Mais :

A la Chandelou,
Y a du jou' pour tous.

Et si mars est le mois inquiétant, dont dépendent les récoltes futures, puisque :

Queu ma, queu bat,
(Tel mars, tels battages.

L'espoir renaît ; car on va vers la belle saison :

Vienne Pâques quand il voudra,
Avec lui le beau temps viendra.

Saison redoutée des « mois noirs », du temps « pourri » et des jours froids, l'hiver a donné naissance à un grand nombre de proverbes paysans.

Avril ramène avec lui les espoirs du cultivateur. Si le beau temps tarde à venir et si le coucou qui l'annonce n'apparaît pas dans la région, on le dit mort et l'on s'inquiète :

Tri a meurz, per a ebrel,
Marw e ar goukou, ma n'a distrevel.
(Trois de mars, quatre d'avril,
Le coucou est mort s'il ne chante).

Autrefois, quand de larges bandes de pâture, les « crouyères », « forières » ou « raifines » du pays gallo, étaient ménagées dans les pièces de terre en bordure des talus, on redoutait la sécheresse, défavorable à la croissance de l'herbe :

Miz ebrel skaranieg,

Lah ar goz vioc'h er hawreg.

(Mois d'avril maigre — ou sec —

Tue la « faillie » vache — la vieille vache — autour
[des labours].

Les semailles s'achèvent :

A la Saint Georges (23 avril), sème ton orge.

A la Saint Marc (25 avril), il est trop tard.

Aussi :

A la Saint Marc, l'épi est aux champs.

Si un Avril humide est le bienvenu, Mai doit par contre être sec ; sinon, la moisson pourrait être retardée, les fleurs des arbres pourraient couler, en particulier celles des pommiers, et le cidre manquerait :

A la Saint Philippe (26 mai),

Si le soleil ne rit pas au pied des pommiers,

Pas besoin de cercles ni de pipes (36).

Les chaleurs de mai

Valent mieux que les trésors du rouai (roi).

Car :

Avril frais et chaud mai

Amènent du grain au balai,

et :

Quand il tonne au mois de mai,

Les vaches auront beaucoup de lait.

En juin, de courtes pluies sont bienfaisantes, après les semailles de blé noir ; mais on craint qu'elles ne se prolongent :

* S'il pleut à la Saint Médard (8 juin),

Il pleut quarante jours plus tard.

A moins que Saint Barnabé (11 juin),

Ne lui coupe l'herbe sous le pied.

et :

* Saint Médard pluvieux, quarante jours dangereux.

C'est en effet le moment de la fenaison et le foin risque d'être mouillé :

C'est le mois de juin qui fait le foin.

Bien que l'on ait coutume de dire :

Sème ton blé noir quand tu voudras

Dans quatorze semaines tu le récolteras,

c'est aussi le moment de le semer si l'on veut qu'il devienne beau :

Quand on sème la fourmenée (blé noir)

Le jour de la Saint Barnabé (11 juin) (37).

Elle est guernue (graînée) jusque dans le pied.

Avec juin commencent les gros travaux. Il faut planter les betteraves presque en même temps que l'on fauche les prairies. Juillet voit continuer l'activité :

Au mois de juillet, la faucille au poignet.
A la Sainte Madeleine (22 juillet)
La faucille est dans l'aveine.

Le mois suivant, on s'affaire encore davantage et :

Qui dort en août, dort à son coût (38).

C'est le plein moment des moissons et des battages. Jadis, « faire le mè (mois) d'août » c'était moissonner. S'il est bon qu'il soit dans l'ensemble chaud et sec, il n'est pas mauvais que de petites pluies surviennent pour empêcher le blé noir de « brûler ». C'est l'époque de sa floraison et la formation du grain ne doit pas être trop hâtive :

Pe ve glao da zant Lorans
E ve kalz a winiz dû.

(S'il pleut à la Saint Laurent — 10 août —
Blé noir en abondance).

Par contre, durant les étés pluvieux, la fleur du châtaignier coule :

Pe ve glao d'an dev kentan
A vis eost na ve ket a gisten.

(Quand il pleut le 1^{er} août, pas de châtaignes).

Les journées, bien que longues, paraissent alors courtes et septembre arrive vite. Avec lui, c'est l'automne qui s'annonce avec son cortège de pluies et de brouillards :

Ce qu'août de mûrit pas
Ce n'est pas septembre qui le mûrira.

Déjà :

Après la Saint Laurent (10 août)
La pié (pluie) et le beau temps
Viennent de tous les vents.

Le beau temps est cependant nécessaire pour la récolte du blé noir en septembre, pour les labours, ainsi que pour la récolte des pommes de terre, des betteraves, des rutabagas et des pommes en octobre.

Dès ce mois, les labours ont commencé :

Dev foër zant Dénés
Ta ar c'hurellou (c'hilhorou) ag an arer er maës.
(Le jour de la foire de Saint Denis — 9 octobre, à
Guémené —

Viennent l'avant-train et l'araire dehors) ;

Mais :

La Toussaint venue,
Quitte ta charrue.

Les semailles commencent :

A la Saint Denis, bonne sèmerie.
A la Toussaint sème ton grain.

Elles débutent fin septembre avec le seigle et se poursuivent jusqu'en novembre avec le blé. On évite les semailles de printemps car la croissance des plantes est lente :

An hani laka ed arok Nedeleg
Ne veket liboudenek

(Celui qui sème son blé avant Noël n'est pas négligent).

L'eau redevient nécessaire après les semailles et elle est favorable aux jeunes plantes :

A la Sainte Catherine (25 novembre)
Tout bois prend racine (39).

2. L'expérience paysanne

Les phénomènes météorologiques les plus courants ont fait l'objet des remarques des paysans.

C'est « la berouée », le brouillard, fréquent sur les hautes terres :

* Beroué en d'cou (décours), pié avant trois jours.
Beroué en cressant, signe de beau temps.

Dans les « villages » de Plémet, on dit encore :

Quand la berouée vient de Rohan (S.-W.),
Elle amène la pié en venant.

C'est ensuite la pluie qui, trop abondante, compromet les récoltes, éloigne le cultivateur de ses champs, transforme ses chemins en bourbiers.

Dans ce pays humide :

* Année de sécheresse,
Année de richesse.

Et :

* Janvier d'eau chiche,
Fait le paysan riche.

Aussi recherche-t-on tous les signes annonciateurs des ondées :

Béret (roitelet) dans la broussée (broussaille),
Signe de pié.

Arc en ciel de la vesprée,
Pié le lendemain la matinée.

Ar gorden glao deuz ar noz,
Glao pe avel hanter noz,
Ar gorden glao deuz ar mintin,
Kehet do tewez m'ar oc'h fin.

(Arc en ciel dans la soirée,
Pluie ou vent après minuit,
Arc en ciel du matin,
Va à ta journée si tu es sage) (40).

Rouge le soir, blanc le matin,
C'est la journée du pèlerin.

Dans une région où les orages sont rares, surtout en hiver, ils surprennent :

Quand en automne il a tonnè,
L'hiver est avorté.

Tonnerre en janvier, hiver avorté.

Du tonnerre en janvier faut s'étonner
Comme du bœuf le parler.

D'autres remarques, sur la valeur desquelles il n'est pas utile d'insister, ont été traduites en proverbes ; en pays breton, si un rayon de soleil éclaire le pied du pommier pendant la grand messe, le jour de Noël, c'est un signe annonciateur de pommes. Noël, d'ailleurs, a donné naissance à de nombreux dictons. Et les six derniers jours de l'année — la vieille semaine — ainsi que les six premiers de l'an nouveau annoncent, chacun pour un mois, le temps qu'il fera pendant toute l'année nouvelle. Ce sont les « calendes », en pays gallo. Enfin, on a codifié certaines constatations dont la valeur pratique, cette fois, a fait ses preuves ; c'est ainsi qu'avec juste raison, on s'en va répétant qu'il faut semer :

Avoine dans la boue et blé noir dans la cendre.

Et l'on dit en pays breton :

Helet d'an treuz pe helet a hed,
M'ar gardelet mad, a po ed.
(Laboure de travers ou laboure droit,
Si tu fumes bien, tu auras du blé.)

Malgré tout, le temps n'est pas souvent ce qu'il devrait être et l'incertitude qui pèse toujours sur les récoltes se traduit par un certain fatalisme résigné :

Doué had ed en douar
Ha Doué hen dastum pe gar.
(Dieu sème le blé en terre
Et Dieu le récolte quand il lui plaît.)

Si l'époque des travaux agricoles, telle qu'elle est fixée par les proverbes locaux, varie ici et là avec les menues différences climatiques ou des habitudes locales, si par exemple tout se fait un peu plus tard qu'ailleurs au Nord de la région, dans les cantons de Ploëuc, de Plouguenast et de Merdrignac, on peut dire que, dans l'ensemble, les proverbes expriment une vérité moyenne, fruit de l'expérience accumulée des générations successives. Pourtant, une remarque s'impose. Certains dictons sont visiblement inexacts si l'on tient compte du calendrier actuel. Le plus typique est celui qui déclare que les jours allongent dès la Sainte-Luce. Or, celle-ci tombe le 13 décembre. Il faut,

pour être dans le vrai, supposer que le proverbe, comme d'autres d'ailleurs, est antérieur à la réforme grégorienne. En 1582, date de cette dernière, le retard du calendrier sur l'année solaire atteignait dix jours. Si l'on suppose que le dicton en question remonte au XIV^e, au XV^e ou au XVI^e siècle, la Sainte Luce se trouverait normalement reportée vers le 21 ou le 22 décembre, c'est-à-dire au moment du solstice d'hiver ou après lui. Enfin, tout change ; l'introduction des engrais chimiques, celle des semences sélectionnées étrangères à la région ont avancé d'une quinzaine de jours l'époque de tous les travaux des champs. Dans ce pays humide où la saison très pluvieuse commence souvent dès septembre, aux temps changeants, aux terres souvent lourdes, aux mauvais chemins, où les tâches du paysan exigent parfois de la hâte et toujours de la fatigue, il y a là une conséquence heureuse du progrès agricole.

Ainsi, l'étude du climat conduit à celle de la géographie humaine.

Notes du Livre III

- (1) Archives départem. du Morbihan : Locmalo, E. supp. 937, G.G. 1.
- (2) Moréac, E. supp. 966, G.G. 1.
- (3) Id. : Bieuzy, E. supp. 821 G.G. 1.
- (4) Id. : Bieuzy : E. supp. 999 G.G. 3.
- (5) R. Musset : La distribution des pluies en France selon les saisons (A. G. LII 1943, pp. 264-283, une carte H. T.) et Les calculs relatifs au régime pluviométrique : fraction pluviométrique, écart pluviométrique relatif, coefficient pluviométrique relatif. Les études rhodaniennes, XI, 1935, pp. 75-85.)
- (6) M. Guillou, chef de service à l'O.N.M., m'a dit avoir constaté également un déplacement des mois pluvieux selon les périodes de l'année, dans la région parisienne.
- (7) A. D. Morbihan : E, supp. 911 G.G. 1.
- (8) Quel contraste avec ce qu'écrit M. Ph. Arbos (La vie pastorale dans les Alpes françaises, p. 134) : « Le plus haut village de la Maurienne, Bonneval, se livre en plein hiver à un trafic continu... Sauf des cas exceptionnels, les relations avec le monde extérieur ne sont pas suspendues plus d'une semaine ». Les conditions d'enneigement sont pourtant bien différentes de celles que connut la Bretagne centrale en 1938.
- (9) L'on a noté à Rennes, en février, un minimum absolu de -19° (O.N.M., brochure citée, p. 21).
- (10) Sur l'établissement des diagrammes climatiques, cf. A. Perpillou : Le Limousin, étude de géographie physique régionale (Chartres, 1940, grand in-8°, VIII+257 p.).
- (11) A. D. Morbihan : E. suppl. 1270, G.G. 3 ; 640, G.G. 1 ; 502, G.G. 1 ; 720, G.G. 7.
- (12) Références : Bulletin annuel de l'O.N.M. Relevés quotidiens J. poste de Guerlédan.
- (13) A. D. Morbihan : E. suppl. 518, G.G. 9.
- (14) A. D. Morbihan : E. suppl. 624, G.G. 1.
- (15) A. D. Morbihan : E. suppl. 828, G.G. 1.
- (16) Cf. Atlas de France, planche 18.
- (17) Calculs effectués, ainsi que les suivants, sur la période 1911-1937. Si l'on considère la période 1912-1943, le module devient : 11 m.c. 130, soit 17 l. 95 par kilomètre carré (Annuaire hydrologique, 1943, p. 47).
- (18) L'année hydrologique commence en juillet dans les relevés de Guerlédan.
- (19) Gadeceau (116).
- (20) H. des Abbayes (104), p. 78 et Gadeceau (Bull. Soc. Bot. de Fr., 1903, L. pp. 325-333.
- (21) De Candolle (110).
- (22) M. Maite (120) ; cf. également Flahault : Préface de la « Flore de la France ».
- (23) G. Dubois (112 et 113).

(24) Dr Picquenard (126), pp. 13 et 39.

(25) Traité dans ses grandes lignes par A. Chevalier (111).

(26) SOURCES : Enquêtes locales. Les proverbes publiés dans divers Mémoires de la Soc. d'Emul. des C.-du-N. (Abbé Hingant : 1898 ; Vallée : 1899) ne se rapportent pas aux travaux des champs, ou sont étrangers à la région étudiée. — Les tournures locales, même incorrectes, ont été conservées. J'ai adopté une orthographe phonétique, chaque fois que cela m'a paru nécessaire pour conserver le rythme ou la saveur d'un proverbe. Entre parenthèses, les traductions françaises. Evidemment, tous ces proverbes ne sont pas en usage partout. Il en est qu'on retrouve sous des formes peu différentes dans toute la région étudiée et même dans tout l'Ouest. D'autres ont une aire d'extension plus réduite. Les proverbes que l'on rencontre ailleurs en France sont marqués d'un astérisque.

(27) La plupart des proverbes donnés en breton proviennent de la région de Plélauff (C.-du-N.).

(28) Variante dans Sauvé (128), p. 83.

(29) Cf. R. Musset (28), p. 169, qui donne une version différente. Nous citerons ce travail chaque fois que des rapprochements sont possibles avec le « Calendrier rustique » qu'il donne pour le Bas-Maine.

(30) Cf. Fournier (10), variantes p. 24.

(31) Cf. Musset (28), variante p. 170.

(32) Le sens des proverbes s'altère et se perd ; ainsi « Février remplit les douves et mars les cure » devient « Février remplit les douves et mars les cuves » (ou les « cuveaux »), ce qui n'a plus de sens dans la région.

(33) Variante citée par Hingant (Soc. d'Emul. des C.-du-N., XXXVI, 1898, p. 66) :

C'hoariou Meurz ar pez a garo,
Eur c'hosté ar c'hleûn a dommo.

(Quelque grand que soit le froid en mars — littéralement : N'importe combien mars jouera — le soleil chauffera un des côtés du « fossé »).

(34) Variante dans Sauvé (128), p. 63. — Id. (128), p. 65, pour : « Ar miz meurz, gant he vorzoliou... », cité plus bas.

(35) Voir note 30.

(36) Variante dans Musset (28), p. 173.

(37) Protecteur des blés noirs.

(38) Cf. Musset (28), p. 173.

(39) Cf. Musset (28), p. 176.

(40) Variante dans Sauvé (128), p. 77.

DEUXIÈME PARTIE

Géographie Humaine

INTRODUCTION

L'étude de la géographie humaine de la Bretagne centrale est essentiellement celle de la vie rurale. De tous temps, l'industrie ne joua dans la région qu'un rôle subordonné. Elle fut et reste le complément de l'agriculture, soit par le caractère de sa main-d'œuvre, soit par les matières premières qu'elle emploie, soit par la destination de ses produits.

C'est l'histoire d'une conquête qu'il nous faut maintenant entreprendre : conquête des sols forestiers dont il fut nécessaire de modifier ou d'améliorer les propriétés naturelles, conquête opérée par la culture sur la lande et sur la forêt. C'est là le fil conducteur qui nous guidera, la grande idée qui reliera les chapitres de notre étude. Arcoat, Poutrocoët, Porhoët, l'image de la forêt et celle de la lande qui l'accompagne ou qui en dérive, surgissent à nos yeux à l'énoncé même de ces mots. Le paysage actuel de la Bretagne centrale est avant tout une œuvre humaine. Les facteurs naturels que nous venons d'étudier constituent seulement un substratum à l'activité des groupes humains, une matière que l'homme a modelée, des obstacles qu'il a dû vaincre ou contourner, des éléments auxquels il dut adapter son genre de vie.

Sols et climat conspirent pour donner à la Bretagne centrale une vocation forestière et herbagère. L'on tend de nos jours à favoriser ces deux tendances. Mais l'équilibre parfait qui reposerait sur une complète adaptation des productions aux conditions physiques n'est pas encore établi. Les exigences d'une polyculture diversifiée, fille d'un compartimentage étroit des terroirs et de communications difficiles, entrava longtemps sa réalisation. Maintenant encore,

la psychologie des milieux ruraux se transformant moins vite que les techniques et les conditions des marchés, cet équilibre n'existe pas : la polyculture ancienne maintient bon nombre de ses positions.

Les facteurs naturels ont également guidé l'évolution qu'il nous faut suivre pas à pas, de la lande et des bois originels au paysage du bocage, du milieu borné des premiers défricheurs à l'économie complexe d'aujourd'hui. Etape intermédiaire, l'économie fondée sur l'exploitation conjugée des champs, des landes et de la forêt. Et ceci nous fournit les cadres de notre étude.

L'histoire de cette évolution, c'est d'abord celle d'une émancipation, celle d'un affranchissement. Le paysan de la Bretagne centrale a débroussaillé ses terroirs, poussé sa charrue sur des champs toujours plus vastes aux dépens des futaies et des brousses, élargi ses horizons avec les dimensions de son domaine. Le mouvement qu'il entraîne s'accéléra sans cesse. Il le fit sortir lentement d'un isolement séculaire pour le faire entrer récemment dans le courant de l'économie nationale, brisant les liens étroits d'autrefois; mais ce fut pour l'enchaîner à des systèmes économiques qui le dépassent et dont il n'a pas fini de subir l'inexorable loi.

LIVRE PREMIER

La Conquête du Sol

CHAPITRE PREMIER

Les étapes du peuplement

De nombreuses études ont paru sur certaines des questions que nous abordons dans ce premier livre, et cela nous dispense d'insister sur elles. M. H. Sée publia notamment des travaux documentés sur « Les Classes rurales en Bretagne au Moyen Age, et du XVI^e siècle à la Révolution » ; M. R. Musset donna de l'économie ancienne des pays de l'Ouest un tableau sur lequel il n'est pas besoin de revenir (27, 28, etc.). Nous nous bornerons donc à signaler les détails particuliers à la Bretagne centrale, les quelques faits nouveaux que nous avons découverts, et nous nous attarderons seulement sur les points qui nous paraissent avoir besoin d'être précisés. D'assez nombreux renseignements d'ordre historique sont extraits des deux études de H. du Halgouët sur la « Vicomté et le Duché de Rohan ». L'auteur indique en général ses sources et l'on peut utiliser ses travaux avec confiance. Un astérisque (*) indique les exemples que nous lui empruntons. Dans l'étude des données de l'archéologie, nous avons laissé de côté les nombreux retranchements en terre, circulaires ou carrés, le plus souvent exigus, et d'âge incertain, qui parsèment la région. Ce sont des « camps romains » dans le langage populaire. Mais certains érudits y voient des « châtelières » industriels de l'époque du Hallstatt ou

beaucoup plus récents ; d'autres, des refuges datant tout au plus des guerres de la Ligue. Faut de compétence, nous ne prendrons pas partie dans ce débat. Nous remarquerons seulement que nombre de ces retranchements se trouvent au voisinage des voies romaines ou dans les régions de peuplement très ancien.

Travailler la matière de ce chapitre et des suivants serait plutôt affaire d'historien. Le géographe n'envisage les faits qui les remplissent que de son point de vue familier. Son insuffisante compétence et l'indigence de la documentation l'obligent souvent à une très grande prudence, quand elles ne lui font pas préférer le silence à des conclusions par trop vagues ou par trop mal étayées.

I. Les données de l'archéologie préhistorique et gallo-romaine (fig. 56)

Peu de trouvailles archéologiques dans la région. Les documents les plus anciens sur l'occupation du sol sont fournis par les monuments mégalithiques. Leur répartition est singulière. Ils sont plus fréquents dans les régions qui sont aujourd'hui les plus pauvres naturellement. Il est vrai qu'ils ont pu disparaître plus vite ailleurs, bien que les renseignements retenus par nous soient, au plus tôt, contemporains des grands défrichements de la seconde moitié du XIX^e siècle. La zone schisteuse du centre en est à peu près dépourvue ; certes, les schistes briovériens se prêtent plus mal à la construction de mégalithes que les granites, les grès ou les schistes rouges du Silurien ; mais ils furent cependant employés quelquefois à cet usage. Au contraire, une zone de forte densité s'observe entre la forêt de Paimpont et les hauteurs qui dominent Malestroit au Sud, dans la région occupée par « l'ellipse » synclinale de Reminiac ; une autre, plus importante, accompagne les hauteurs du Nord, de la Montagne Noire à la forêt de Lorges, et se continue dans le Mené. D'autres enfin, secondaires, se dispersent dans les massifs granitiques, vers Saint-Jean-Brévelay et dans l'Ouest de la Bretagne centrale. Les grands carrefours de voies romaines semblent en relations avec cette densité plus forte et qui correspondait sans doute à une occupation plus nombreuse du sol dès le Néolithique. Il semble qu'alors, les hommes aient cherché de préférence les lieux élevés, vraisemblablement pour des raisons de sécurité. Toutefois, cette observation ne vaut pas pour la région comprise entre Ploërmel, Malestroit et La Gacilly. La protection des groupes humains était peut-être assurée là suffisamment par les hauteurs boisées de Paimpont et de Malestroit d'une part, par les marais de la Basse-Vilaine plus étendus qu'aujourd'hui, d'autre part.

Si l'âge de la pierre polie n'a laissé que de très rares dépôts, les fouilles opérées au voisinage des monuments mégalithiques et dans les tumuli, que J. Loth rapporte à l'âge du bronze et aux débuts de la civilisation de Hall-

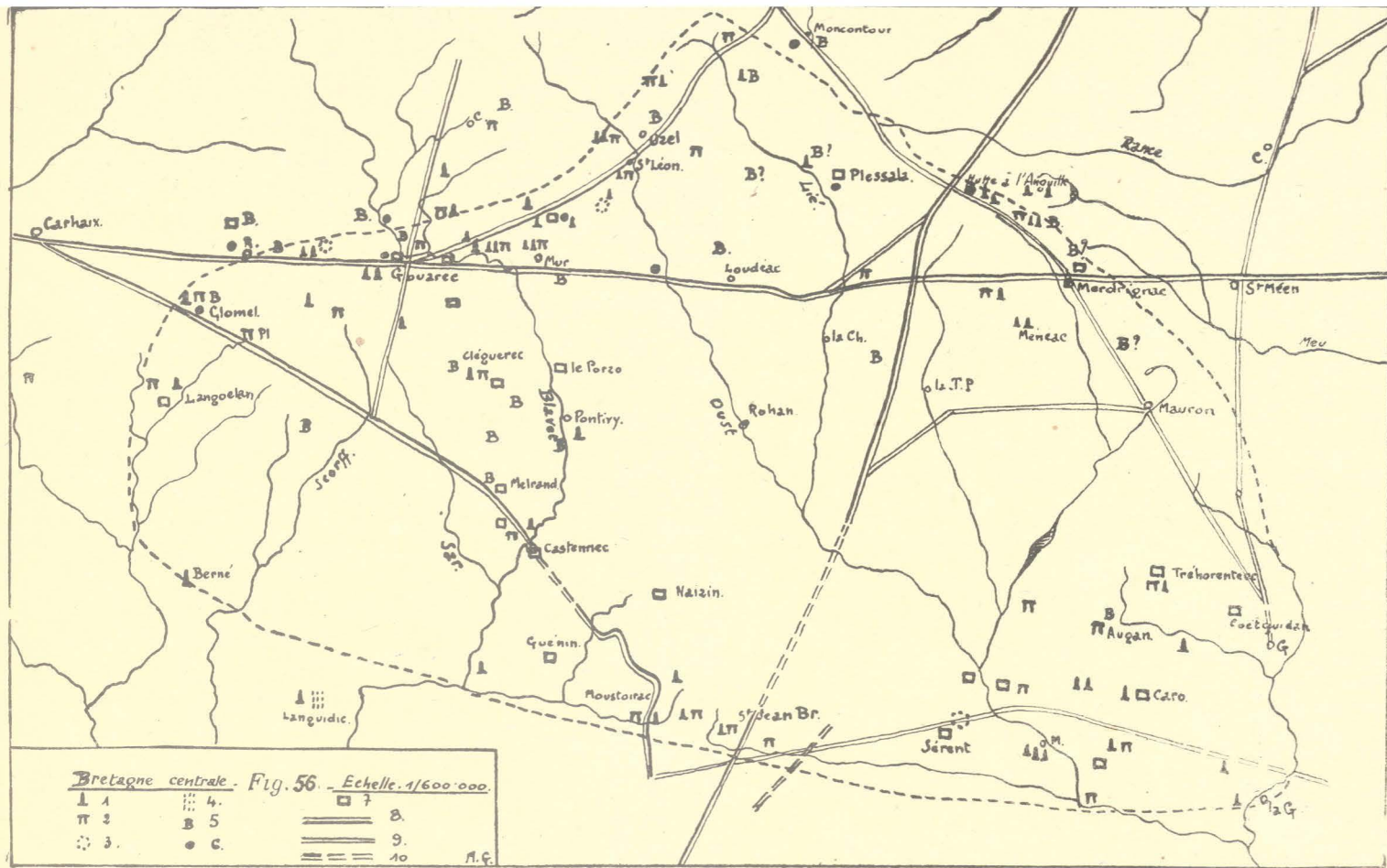


Fig. 56. — Archéologie préhistorique et gallo-romaine.

Légende : 1. Menhir ; 2. Dolmen ; 3. Cromlech ; 4. Alignement ; 5. Dépôt de l'âge du bronze ; 6. Dépôt de monnaies gauloises ou romaines ; 7. Ruines romaines (villas, tuiles) ; 8. Grande voie romaine ; 9. Voie secondaire ; 10. Tracé probable.

Carte dressée d'après Cayot-Délandre : Le Morbihan, son histoire et ses monuments, 1847 ; Gaultier du Mottay : Répertoire archéologique des C.-du-N., 1889 et Les voies romaines du département des C.-du-N. ; G. de la Chenelière : Inventaire des monuments mégalithiques (Mémoire Soc. d'Emulation des C.-du-N., XVII, 1880, p. 85-171 ; Aveneau de la Gracière : Le bronze dans le centre de la Bretagne armorique, 1898 et Les Romains dans le centre de la Bretagne armorique, 1899 ; Articles divers des Bulletins de la Soc. Polymathique de Vannes et de la Soc. d'Emulation des C.-du-N. — Nous avons choisi les inventaires les plus anciens que nous possédions ; nombre de ces monuments mégalithiques n'existent plus ; d'autres ont pu disparaître antérieurement à la date des recensements utilisés.

statt (1), ont mis au jour des objets en bronze inégalement répartis, surtout nombreux dans les hauteurs septentrionales et dans le massif granitique immédiatement à l'Ouest de Pontivy. Toutefois, la descente paraît commencer vers le centre du bassin schisteux, en partant du Mené, au Nord de Loudéac et jusqu'au Sud de La Chèze. Un dépôt particulièrement important (plus de 200 haches en bronze) a été mis à jour à Augan.

L'on rapporte à la civilisation de Hallstatt les grottes sépulcrales artificielles de Kerfulus-en-Cléguérec, de Lanouée et de Bréhan-Loudéac (2). Il faut arriver ensuite à la période gallo-romaine pour voir se multiplier les témoignages de l'occupation du sol. Les lieux habités — dans la mesure où l'indigence de la documentation permet de conclure — sont toujours les mêmes que durant les périodes précédentes ; mais l'habitat se rapproche des rivières et des vallées, lieux de passage plus aisés, jusque-là, semble-t-il, évités. Le centre du pays reste toujours désert, tout juste traversé par la voie romaine de Vannes à Corseul, coupant droit à travers l'actuelle forêt de Lanouée. Une large tache claire se remarque sur notre carte autour de Rohan. Les ruines gallo-romaines, les débris de tuiles à crochets, les dépôts de monnaies gauloises, de pièces et d'objets d'art des Haut et Bas-Empire se rencontrent surtout le long des voies romaines.

Celles-ci trouvaient dans la Bretagne centrale un carrefour naturel, en plein cœur de la péninsule. Elles se multiplient dans la zone de peuplement ancien, témoignant d'une certaine permanence dans la localisation des sites d'habitat depuis le Néolithique. Mais il est vraisemblable qu'elles sont parfois héritières de chemins plus anciens. De là notre incertitude quant à la densité du peuplement originel. On a beaucoup disserté sur l'importance numérique des populations antéceltiques et celtiques en Bretagne et sur le degré de romanisation du pays. En ce qui concerne la Bretagne centrale, il est honnête de dire que nous n'en savons rien. L'abondance des vestiges du passé le long d'une ancienne voie peut être le résultat aussi bien que la cause du passage de celle-ci dans la région. Elle ne permet pas de conclure à l'existence d'une population nombreuse et fixée le long de son tracé.

Gouarec et le Mené (Hutte-à-l'Anguille) attirèrent particulièrement les voies romaines ; un troisième point de convergence marque les approches de Vannes aux environs de Saint-Jean-Brévelay. Les principales voies traversant la région reliaient Condate (Rennes) à Gesocribate (Brest) — jalonnée par les petites agglomérations actuelles de Merdrignac, Loudéac, Mûr, Gouarec, Rostrenen, Carhaix — Carhaix à Vannes par Castennec et Bieuzy, Vannes à Corseul et Alet (Saint-Malo). Deux autres suivaient des lignes de crêtes, de Gouarec à Saint-Léon-en-Merléac et sur les « Landes du Mené » (3).

2. Les données de la toponymie

L'étude de la toponymie demanderait un travail statistique très long et très minutieux, suivi d'une vérification de la graphie des noms de lieux et, dans la mesure du possible, d'une restitution de leurs anciennes graphies. Nous ne pouvons songer, dans le cadre de ce travail, à faire un recensement complet de tous les noms de lieux de la région étudiée. Nous avons cependant tenté d'esquisser cette étude afin de distinguer, en gros du moins, les étapes du peuplement. Nos recherches ont porté sur l'ensemble de la Bretagne centrale et plus particulièrement sur trois contrées choisies en raison de leur situation et de leurs caractères : 1° Feuilles à 1/80.000, Pontivy S.-W. : l'ensemble du quart (communes situées en plein pays breton dans un massif granitique, à l'W. ; communes bretonnantes situées au contact du pays gallo, dans une zone schisteuse, à l'Est ; 2° Pontivy S.-E. : le quadrilatère dont les sommets sont marqués par les églises de Lizio, Cruguel, Plumelec et la chapelle de Couesbou-en-Serrent ; 3° Redon N.-W. : région de Ploërmel, en plein pays gallo, sur les confins de la Bretagne centrale (ensemble compris entre la limite départementale Morbihan-Ille-et-Vilaine et les bords de la feuille, en négligeant toutes les communes situées à l'Est de l'Aff, en Ille-et-Vilaine). Nous avons ainsi des exemples variés pris en plein pays breton et en plein pays gallo, pris aussi dans la zone de contact de part et d'autre de la limite linguistique actuelle, tantôt sur de granite et tantôt sur les schistes, c'est-à-dire sur les formations les plus caractéristiques de la région.

Nous avons eu recours à l'enquête orale, aux documents d'archives, aux cadastres et à la carte à 1/80.000. La graphie de l'ancien cadastre (1830-35) est plus sûre que celle de la carte d'Etat-Major, mais elle n'est pas exempte d'erreurs (Ex. : Le Chaffaud-en-Loudéac, écrit l'Echafaud). La carte orthographe fort mal ou déforme les noms bretons. Parfois, elle les francise (Kernévez devient ainsi la Villeneuve). Nous n'avons donc retenu que les plus sûrs des toponymes français en pays breton, et ceux des noms bretons dont la physionomie laisse peu de doute quant à leur origine en pays gallo. Enfin, certains noms sont omis sur la carte à 1/80.000 (Ty guen en Guern).

Nous avons rétabli, quand cela nous a paru nécessaire, l'orthographe exacte des toponymes étudiés, noté leur localisation géographique et topographique. Nous ne nous dissimulons pas les imperfections d'un travail dont nous ne donnons ici que les résultats et qui exigerait, pour être exact, une connaissance parfaite de la philologie celtique et la confirmation d'une étude critique de la graphie primitive des toponymes et de leur évolution, à la lumière des documents d'archives. Or, ces derniers sont plus rares en ce qui concerne à cet égard la période médiévale en Bretagne.

Il faut aussi tenir compte du fait que les règles classiques de la toponymie ne s'appliquent pas, en Bretagne, sans examen. BRAN n'est pas ici un nom d'homme comme dans les toponymes à radical gaulois de la vallée du Rhône (Branuscus, Brannon-Gard, cité par A. Dauzat : Les noms de lieux, p. 91). Les noms en y (Bieuzy, Bubry) ne dérivent pas d'un génitif en ac, comme Blévy (Blesac-vicum), Meuvy (Mosac-vicum), cités par A. Dauzat, p. 130. Le Faouët paraît dériver de fagus, fagetum, mais le mot « faou » désigne aussi le hêtre en langue bretonne (mot d'origine latine ou bien fagus et faou viennent-ils, par des voies parallèles, d'une commune racine indo-européenne ?) Les « Loges » peuvent être parfois d'anciennes cabanes de bûcherons ; mais « loj » signifie hutte, cabane, en breton, sans que cette hutte soit nécessairement en forêt. Enfin, nous n'avons examiné que les noms de lieux habités : bourgs, « villages », maisons isolées, moulins.

Les données les plus anciennes de la toponymie ne font que confirmer dans l'ensemble les remarques précédentes. Mais nous ne nous dissimulons pas le caractère conjectural des conclusions que l'on peut fonder sur la toponomastique. Une extrême prudence est ici nécessaire dans l'interprétation des faits. Faut-il rapporter à la période celtique les noms de la lande et du ruisseau d'Ardennes (feuille à

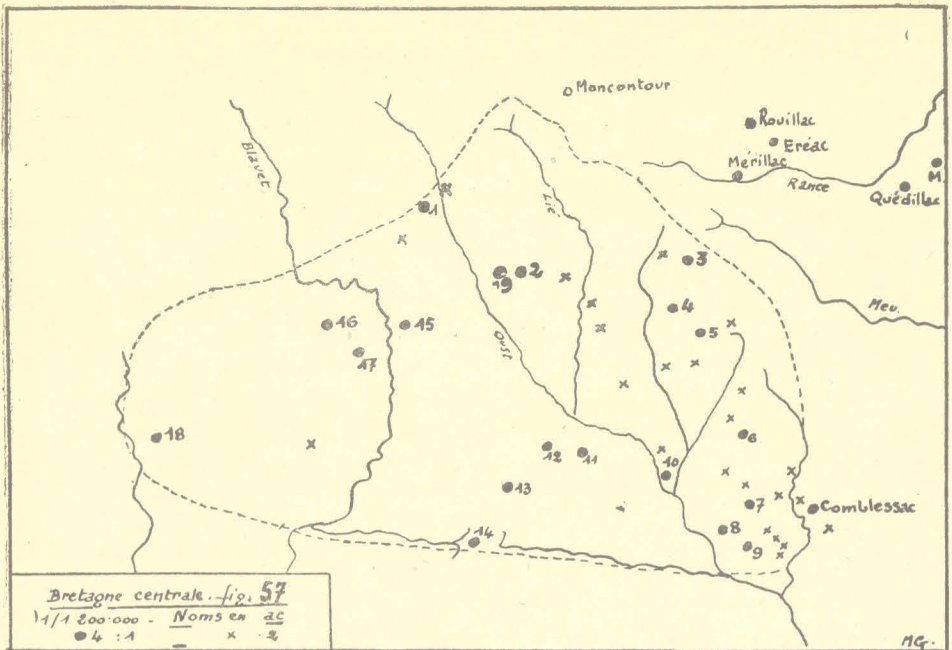
1/80.000, Redon, S.-E. de Ploërmel) ? Il est une autre lande d'Ardennes en Coëtlogon (feuille de Pontivy, quart S.-E.).

Plus sûre est l'origine des noms en **ac** dont J. Loth a donné l'explication. Ce sont de vieux toponymes gallo-romains terminés par le suffixe **acus** et dont l'évolution phonétique s'est trouvée interrompue, figée, par la conquête bretonne du IX^e siècle et la bretonnisation temporaire (du IX^e au X^e et jusqu'au XIII^e siècle selon les lieux) du pays compris entre la limite linguistique actuelle et une ligne sinueuse allant de Donges à l'Est de Dol. Dans la France du Nord, ils ont donné des noms en **é** (**é**, **ay**, **ey** ; **ai**, **ei**) ou en **y**.

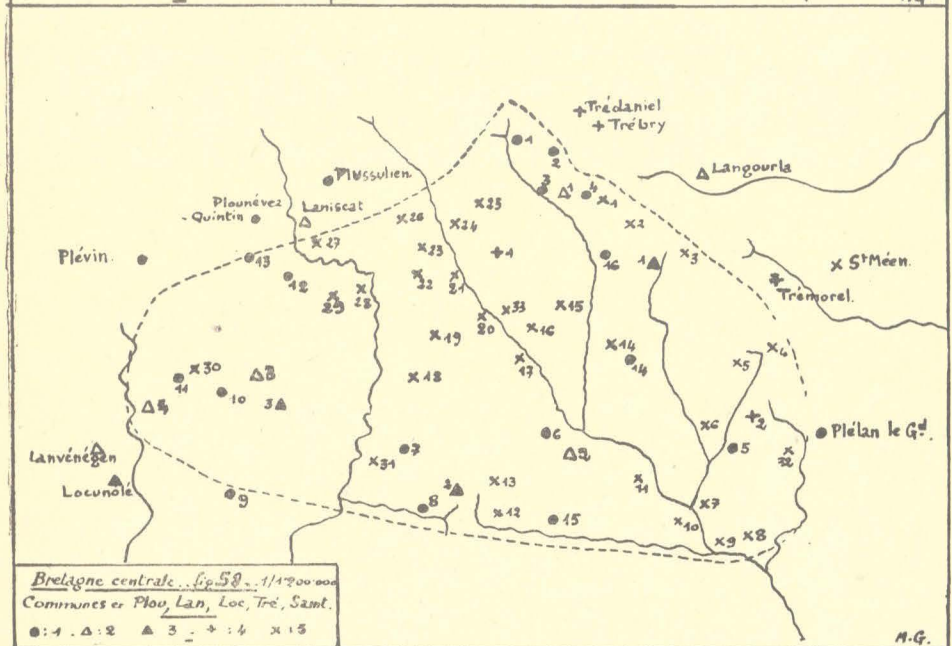
Les noms des paroisses en **ac** sont plus nombreux dans l'Est de la région. Il en va de même des lieux-dits en **ac**. C'est vers le Sud-Est qu'ils sont le plus fréquents. Mais notre carte (fig. 57) peut faire illusion : leur densité reste toujours très faible, même au S.-E. ; sur 793 noms de « villages » recensés dans la partie de la Bretagne centrale figurée sur le quart N.-W. de la feuille de Redon à 1/80.000, 6 seulement sont en **ac** et 4 noms de communes sur 16. Au total, 8 communes sur 170 portent des noms en **ac** dans la Bretagne centrale (4). Elles sont à peu près toutes dans les zones de peuplement ancien déjà signalées ou bien à proximité des voies romaines (fig. 57).

Mais nous ne croyons pas entièrement résolu le problème des noms en **ac**. Il en est d'une forme curieuse : Moustoiac, Lantillac, où se retrouve une racine médiévale ou bretonne évoquant l'origine monastique de l'agglomération. S'agit-il d'une transposition de noms laissant deviner des couches superposées de peuplement ? Le même phénomène se retrouve dans les lieux-dits : il est par exemple un Guerfiac (Kerfiac) en Saint-Etienne-du-Gué-de-l'Isle, un Lesquiniac (Les = résidence seigneuriale) au N.-E. de Guilliers. Et que dire de Radenac, en breton *Mouster-Redennek* ? (5).

Si les toponymes gallo-romains sont peu nombreux, ceux qui datent sûrement des invasions bretonnes (V^e et VI^e siècles) le sont à peine plus. L'on compte seulement seize paroisses en **Plou** (**plé**, **plu**, **pleu**, **ploe**), quatre en **Lan**, trois en **Loc** et deux en **Tré** dans les limites de la région étudiée (6). Leur répartition est inverse de celle des noms en **ac** ; plus fréquents vers le N.-W. et dans le Mené, ils vont se raréfiant vers le S.-E. La tache claire autour de Rohan subsiste toujours, mais se rétrécit (fig. 58). Les toponymes en **Plou** témoignent d'un peuplement datant au plus tard du IX^e siècle, ceux en **Lan** du XIII^e siècle (7). Les noms en **Tré**, contemporains de ceux-ci, désignent à l'origine de simples hameaux (8). Les noms de paroisses en **Loc**, écrit **Lau** dans Laurenan (= Locrenan) conformément à la prononciation, sont postérieurs au recul du Breton (9). Ils n'apparaissent pas avant le XI^e siècle et certains même remontent tout au plus au XIII^e. Ainsi, deux grandes



Bretagne centrale, fig. 57
 1/1 200 000 - Noms en ac
 ● 4 : 1 x : 2



Bretagne centrale, fig. 58
 1/1 200 000
 Communes en Plou, Lan, Loc, Tré, Sant.
 ● 4 : 1 ▲ 2 : 2 x 3 : 3 + 4 : 4

Fig. 57. — Légende : 1) Noms de communes en ac : 1. Merléac ; 2. Loudéac ; 3. Merdrignac ; 4. Ménéac ; 5. Brignac ; 6. Campéniac ; 7. Reminiac ; 8. Missiriac ; 9. Ruffiac ; 10. Guillac ; 11. Lantillac ; 12. Radenac ; 13. Moreac ; 14. Moustoirac ; 15. Neulliac ; 16. Silfiac ; 17. Malignac ; 18. Priziac ; 19. Cadéac. — 2) Lieux dits en ac.

Fig. 58. — Légende : 1. Plou : 1. Ploec ; 2. Plémy ; 3. Plouguenast ; 4. Plessala ; 5. Ploermel ; 6. Pleugriffet ; 7. Plumeliau ; 8. Plumelin ; 9. Plouay ; 10. Ploerdut ; 11. Plouray ; 12. Piélauff ; 13. Plouguernével ; 14. Plumieuc ; 15. Plumelec ; 16. Plémet. — 2. Lan : 1. Langast ; 2. Lantillac ; 3. Langoëlan ; 4. Langonnet. — 3. Loc : 1. Laurenan ; 2. Locminé ; 3. Locmalo. — 4. Tré : 1. Trévé ; 2. Tréhorienteuc. — 5. Saint : 1. St-Gouéno ; 2. St-Gilles-du-Méné ; 3. St-Vran ; 4. St-Léry ; 5. St-Briec-de-Mauron ; 6. St-Malo-des-Trois-Fontaines ; 7. St-Abraham ; 8. St-Nicolas-du-Tertre ; 9. St-Laurent ; 10. St-Marcel ; 11. St-Servan ; 12. St-Jean-Brevelay ; 13. St-Allouestre ; 14. St-Etienne-du-Gué-de-l'Isle ; 15. St-Barnabé ; 16. St-Samson ; 17. St-Gouvry ; 18. St-Thuriau ; 19. St-Gérard ; 20. St-Gonéry ; 21. St-Caradec ; 22. St-Connec ; 23. St-Guen ; 24. St-Thélo ; 25. St-Hervé ; 26. St-Gilles-Vieux-Marché ; 27. St-Gelven ; 28. St-Aignan ; 29. Ste-Brigitte ; 30. St-Tugdual ; 31. St-Barthélemy ; 32. St-Malo-de-Beignon ; 33. St-Maudan.

périodes se distinguent dans la création des paroisses bretonnes : la première, celle des paroisses primitives en **Plou**, était terminée à la fin du IX^e siècle ; la seconde, celle des paroisses en **Lan** et en **Lok**, paroisses monastiques, parfois précédemment en **tré**, nées d'anciennes trèves ou succursales, se clôt semble-t-il à la fin du XVI^e siècle, sauf quelques exceptions (10).

Plus nombreux, dans la Bretagne centrale, sont les noms des communes en **Saint...** : trente-trois sur cent soixante-dix (11). Ils sont la preuve d'un peuplement médiéval et sont particulièrement fréquents dans le pays gallo, notamment dans la région schisteuse entre Oust et Blavet, au Nord d'une ligne Pontivy-Rohan (fig. 58). Toutefois, la date de la fondation des paroisses en **Saint** est difficile à préciser. Ainsi, les deux Saint-Caradec sont relativement récentes. Celle des Côtes-du-Nord est désignée sous le nom de Mous-taer-Caradec dans les pouillés et celle du Morbihan (Saint-Caradec - Trégomel), s'est longtemps appelée Trégomel. Beaucoup de paroisses en St... portent d'ailleurs un autre nom en breton : Sainte-Brigitte devient par exemple Bréhet ou Berhet. Par contre, certains portent le nom d'un saint local sans que celui-ci soit précédé du mot Saint : Bieuzy, Gueltas par exemple (12). C'est une habitude particulière à la langue bretonne de désigner des localités par un seul nom d'homme ; il est également un hameau de Gueltas-en-Malguénac.

Les noms en **Saint** sont en général plus récents que les **Plou**, **Lan**, **Tré** ; « c'est tout ce que l'étude de la toponymie permet de dire » à ce sujet (13).

Il en va de même des toponymes d'origine bretonne comme ceux de Bubry, Pontivy (Pondi en breton), Naizin (Nein), Crédin (Krédin), Brandivy (Budeù, Berdeù), Le Croisty (Groasty), Persquen (Por gwen ?), Baud (de Bod ?), Guémené-sur-Scorff (Kemenet Gwengan).

Il reste cependant un critère de l'ancienneté des communes : les plus grandes sont les plus anciennes, les communes en **ac** et les **plous** ; Loudéac comptait plus de 12.000 hectares avant son démembrement au XIX^e siècle (14), Ménéac en couvre 6.824, Glomel 8.400, Plessala 5.145, Plémet 4.097, Ploërdut 7.795, Ploërmel 4.862 (superficie moyenne de la commune en France : 1.463 hectares). Les **Lan** et les **Lok** viennent ensuite : Laniscat : 2.320 ; Langast 1.980, Langonnet — une exception, aux landes étendues — 8.574, Laurantan 3.390. Les plus petites communes dérivent de démembrements des plus grandes : Monterrein 680 hectares, Saint-Léry 159,5, Gourhel 267. Certaines ont été constituées tardivement autour d'une agglomération née d'un ancien « village » (le hameau breton) et qui grandit autour d'un château fort ou d'un carrefour. Telles sont Gouarec (644 hectares), Rostrenen (271), La Chèze (253), Guémené-sur-Scorff (109), Rohan (45), Josselin (315). Malestroit (591), gros

bourgs ou petites villes parfois à l'étroit sur leur territoire communal et qui empiètent sur celui des communes voisines (15).

Une bande de petites communes correspond, entre Oust et Blavet, à la région de peuplement relativement récente que nous avons déjà notée ; une autre accompagne l'Oust entre Josselin et Malestroit ; elles résultent du démembrement de paroisses anciennes plus vastes et témoignent des progrès de la colonisation du pays. Les zones de peuplement ancien se signalent au contraire par la grande étendue des communes (fig. 59) (16).

Il serait encore plus intéressant pour l'étude du peuplement de pouvoir dater les nombreux hameaux ou « villages » qui rassemblent la plus grande partie de la population. La tâche est malheureusement fort difficile. Dans la zone qui fut un temps bretonnisée à partir du IX^e siècle, il semble que bien des écarts sont postérieurs au recul du breton. Les noms en « Ker » y sont le plus souvent récents, de même que les « villes » en pays breton. Les toponymes d'origine mixte, gallo-bretons, sont moins anciens en pays breton qu'en pays gallo où ils ont pu se superposer à un vieux nom breton.

Sur 1.313 lieux habités recensés dans le quart S.-W. de la feuille à 1/80.000 de Pontivy, en plein pays breton, l'on ne relève que 74 toponymes d'origine française dont 52 à l'Est du Blavet. Ils se rencontrent surtout au voisinage des grandes routes et des agglomérations et s'appliquent le plus souvent à des auberges ou d'anciennes auberges. Quand ils désignent des fermes, il s'agit presque toujours d'exploitations constituées sur des défrichements récents. Ce qui l'emporte ici, ce sont les noms en « ker — ou guer = village » (472 sur 1.313), suivis de l'indication d'une particularité locale : Kerihuel (le haut), Kerlosquet (brûlé ou abandonné), Kerivin, Kervin, Quelven et Kervinic, Guernevin (de l'if), Kerroch (du rocher), Kerouharn (c'est-à-dire La Ferrière) ; Kerfeuntun ou feunto (de la fontaine), Kerlan (de la lande), Kergoët (du bois), le Cosquer (le vieux village), etc. ; « Ker » peut être suivi aussi d'un nom d'homme : Kermarquer, Kerlagadec, Kertanguy, Kerjosse, Kermainguy, Kerguilherm ; d'un prénom : Kerjean, Kerlouis, Keryvon, Kerandré, Kerhervé ; de l'indication d'une profession : Kergoff (du forgeron), Kermiliner (du meunier) ; d'un nom tiré de la religion chrétienne : Kergrist, Kermaria. Selon J. Loth (17), les noms en « Ker » se seraient modifiés au XI^e-XII^e siècles. Mais leur chronologie reste imprécise. Les Cosquer, Kergrist et Kermaria, les noms composés avec l'indication d'une particularité locale semblent les plus anciens, ceux où le Ker est suivi d'un prénom les plus récents. Mais ce n'est là qu'indication générale. Il est, par exemple, des Kermaria récents (18).

42 toponymes en **Saint** désignent des « villages » avec



ou sans chapelle. 14 seulement sont en **Ty** (maison), composés comme les noms en **Ker**. Sauf une exception (Tyguen-en-Guern, gros village ancien, non porté sur la carte d'E. M.), tous désignent des maisons et fermes isolées, anciennes ou récentes. Dans le pays gallo, certains noms paraissent d'origine bretonne. Ils désignent en général des villages anciens, nés par conséquent aux alentours des X^e-XII^e siècles. Mais la prudence est encore de règle ici, tant sont grandes les déformations subies par les toponymes. Cantomheuc-en-Loyat, par exemple, est dit Castel-Meheust dans les textes du début du XIX^e siècle (19). Sur 793 lieux-dits recensés sur la feuille de Redon (quart. N.-W.), 65 seulement (moins de 9 % donc) paraissent d'origine bretonne, auxquels il faut sans doute adjoindre 13 noms en **o** (20). 58 sont dits « la Ville », suivis le plus souvent d'un nom d'homme. Ces noms en « ville » paraissent quelquefois succéder à des « Ker » (21) dont ils ne sont alors qu'une traduction française. Mais si l'on en rencontre dès le XI^e siècle (22) il en est de toutes les époques après le XII^e siècle, et même de toute fraîche date. Enfin, 150 toponymes désignant des petits hameaux ou des maisons isolées sont visiblement récents.

Une place à part doit être faite aux noms en **-ais** (ou **-aie**) et en **-ière** (ou **-erie**). Selon la chronologie établie par Beszard et Angot, admise par M. R. Musset (23), les noms en **ière** et **-erie** dateraient du XI^e-XII^e siècles et ceux en **-ais** (**-aie**) du XIII^e siècle. Récemment, M. Guy Souillet a légèrement modifié ces dates en les reportant dans le temps : les premiers remonteraient au XI^e siècle, et les seconds au XII^e siècle, avec extension maxima au XIII^e siècle (24). Dans la partie de la feuille de Redon déjà citée, l'on ne relève aucun nom en **-erie** ; par contre, on y trouve une vingtaine de noms en **-ière** et plus d'une centaine de noms en **-ais** (ou **-aie**). Leur densité est malgré tout beaucoup plus faible dans la Bretagne centrale que dans les pays de la Vilaine et, surtout, que dans les marges orientales de la Bretagne (25). Elle va diminuant vers l'Ouest. Dans cette contrée à l'écart et de communications malaisées, le peuplement reste donc relativement lent et clairsemé.

Les noms en **-ais** et en **-ière** seraient souvent l'équivalent de **Ker** bretons (26). Certains sont composés avec le nom du premier propriétaire d'un domaine, d'autres empruntent le leur au tapis végétal ou à des particularités locales comme La Ferrière. Ils témoigneraient d'une phase active de dispersion de la population, de défrichement et de colonisation aux XI^e-XII^e siècles, après les ravages des invasions normandes et la rétraction du peuplement dans des agglomérations protégées. Mais comme celle des noms en **Ker**, la formation des noms en **-ais** et en **-ière** s'est poursuivie beaucoup plus tard. Quant aux lieux dits **l'Hôte**, suivi d'un nom d'homme, assez nombreux au S.-E. du pays gallo, ils sont

également pour la plupart contemporains du peuplement qui suivit les invasions normandes.

L'examen des documents d'archives confirme d'ailleurs les renseignements que nous apporte la toponymie.

3. Les données des documents d'archives et de l'Histoire

Le plus ancien document relatif à la Bretagne centrale que nous possédions est le cartulaire de l'Abbaye de Redon. Augan, Campénéac, Carentoir, Caro, Guer, Guillac, Lanouée, Ploërmel, Ruffiac, Sérent, Tréal, lieux habités situés dans le S.-E. de la région, y sont cités dans des chartes du IX^e siècle, ainsi que Guern, Perret et Cléguerec, à l'Ouest de Pontivy. La toponymie révèle, d'ailleurs, l'ancienneté plus grande de plusieurs d'entre eux. En outre, dès le IX^e siècle, un certain nombre d'écartes apparaissent, grands domaines semble-t-il, tels que Ducocan et Crenard-en-Cléguérec, Piroit, Loutinac (aujourd'hui Leudineu), Lenguennoc, Lerniacum, Grohon, Ewal et Etival-en-Ruffiac, Ruminiac-en-Caro, Tonouloscan-en-Guillac, Faumvetcar-en-Josselin, Nanton-en-Guer, plus un certain nombre de noms d'origine visiblement bretonne tels que Castelcran (le château du bois) en Plélauff, Liscoët et Lisros-en-Caro, Lisfavin, Liswison et Lisprat-en-Augan, Lisbroniwin-en-Campénéac, Roscaroc, Trebdobrogen, Trebetival, Tréblaian, Trebnowid-en-Ruffiac (27).

Après un trou correspondant au X^e siècle, effet des invasions normandes, nous trouvons cités au XI^e siècle Fossat et Criat-en-Lanouée, Crannam et Tinsédio-en-Josselin, Keridloen-en-Ménéac, Kerkenan-en-Guillac, Kermoil-en-Plumieux, Plucgaduc-en-Guémené, Treublen-en-Loyat, Tresmes-en-Noyal-Pontivy. Le nom de Castennec-en-Bieuzy apparaît en 1066 dans un titre de l'Abbaye-de-Saint-Florent-en-Anjou (28) et en 1124 dans un autre du Cartulaire de Redon. Au XII^e siècle, nous voyons mentionner un Guilleric-en-Melrand, un La Nouée - en - Bieuzy, la Coarde et les « villae » Auri, Cadoret (aujourd'hui Kercadoret ?), Guilleric, Bothenalec dans ces deux mêmes paroisses. Au XIII^e siècle, un Trewort-en-Sérent. Mais ceci n'écarte nullement l'hypothèse à peu près certaine de leur plus grande ancienneté (29). La composition de ces mots en « **villa** », **lis** (cour seigneuriale), **Castel**, ou en **Treb** (trève), laisse entrevoir l'existence de domaines importants ou de hameaux. L'influence de l'église et celle des moines évangélistes dans le peuplement de la Bretagne centrale ne se traduit pas seulement par la présence de paroisses en **Plou**, en **Lan**, en **Loc** et en **Saint**. Il faudrait encore citer auprès d'elles les moustiers, relativement fréquents ; leur souvenir a survécu dans les pierres armoriées, remployées dans les fermes rebâties sur leur emplacement et que l'on découvre dans des villages aux

noms significatifs : le Moustoir, Kernabat (30). A peu près tous en pays breton, succursales des grandes abbayes ou ermitages des « saints » de l'émigration, ils ont donné naissance à des hameaux ou même des bourgs.

Toutefois, le rôle des grandes abbayes, celle de Redon mise à part, est encore à préciser. Locminé (**loc menec'h**, le lieu des moines) possédait dès le IX^e siècle, un monastère bénédictin. Les évêques de Saint-Malo vécurent un temps sur les lisières de la forêt de Paimpont, à Saint-Malo-de-Beignon. Mais quelle fut leur influence ? Surtout, il faudrait pouvoir apprécier la valeur des exemples offerts par les abbayes de Paimpont, Josselin, Saint-Méen, Lantenac, Bosquen, Bon-Repos, Lanvaux, Langonnet dans la colonisation du pays (31). L'on a vu les dépendances nombreuses de l'abbaye de Redon. Les chartes font défaut pour les autres.

On sait seulement que les invasions normandes ruinèrent les établissements monastiques antérieurs au IX^e siècle et les petites agglomérations qui se pressaient autour d'eux. Les abbayes furent seulement reconstituées aux XI^e-XII^e siècles par des moines angevins, tourangeaux ou normands. De nouveau, les habitations s'accroupirent à leur ombre. Il en est toutefois qui n'attirèrent que quelques mesures, comme Lantenac-en-la-Chèze ou Langonnet. Bon-Repos resta même solitaire, entre les sombres futaies de Quénécan et les ravins sauvages du Blavet et du Daoulas.

Les XI^e et XII^e siècles ont également vu s'élever de menues cités au pied de châteaux forts qui gardaient des passages (32). Ce fut le cas à La Chèze, Rostrenen, Guémené, Pontivy, Rohan, Malestroit. De vieux centres paroissiaux se déplacèrent à l'appel du château, comme Ploërmel ; d'autres, nés d'une abbaye, grandirent à l'abri d'une forteresse et ce fut le cas de Josselin. Certains enfin virent venir prématurément le déclin, comme Castennec-en-Bieuzy, jadis position forte à l'intérieur du méandre de Saint-Nicolas-des-Eaux, protégeant la traversée du Blavet par la voie romaine de Vannes à Carhaix et qui fut paroisse jusqu'au XV^e siècle (33).

Les vicissitudes de l'histoire féodale trahissent l'inégale densité du peuplement de la Bretagne centrale au Haut Moyen Age (fig. 2). L'ancien Porhoët, fort vaste au début du XI^e siècle et qui compta jusqu'à 140 paroisses (34), paraît avoir beaucoup souffert des invasions normandes. A l'Est, au contraire, l'étendue plus faible des seigneuries de Gaël (40 paroisses), de Lohéac (20 à 23 paroisses), de Malestroit (14 paroisses) semble en rapport avec un moindre dénuement de la contrée. Entre elles et le Porhoët, la bailliée de Ploërmel faisait la transition. Vers 1120 déjà, le Porhoët n'était plus aussi pauvre et la Vicomté de Rohan s'en détachait, de l'Oust à l'Ellé. Les Rohan se mirent en devoir de peupler leur domaine à l'Ouest de l'Oust et purent bientôt

y tailler plusieurs fiefs, notamment, au S.-W., le Kemenet-Guégan. Mouvance de Rohan au XII^e siècle, il deviendra au XVI^e siècle (en 1570) la principauté de Guémené (35).

Au XV^e siècle, la Vicomté de Rohan comptait 112 paroisses et le Porhoët 52 (36). Un instant compromis par les guerres de la Ligue, le peuplement et la mise en valeur du sol reprirent au XVII^e siècle une vigueur nouvelle (37). En 1789, l'ancien Poutrocoët, couvrant 30 lieues sur 12 à 15, comptait 230 paroisses ou trèves. La population de la partie de la Bretagne centrale comprise dans le département des Côtes - du - Nord s'élevait en 1793 à 83.197 habitants, Ploeuc, Saint-Gouéno, Saint-Gilles-du-Mené non compris (en 1936 : 66.607 habitants) (38). Même si l'on fait des réserves sur l'exactitude de ce dénombrement, l'on constate, en extrapolant pour le Morbihan, que la Bretagne centrale était alors plus peuplée qu'aujourd'hui et c'est la conclusion à laquelle aboutissait aussi, par d'autres voies, Letaconnou en 1907 (39). Mais de 1793 à 1800, les guerres anémièrent le pays (40). En 1866, la région étudiée comptait pourtant 302.513 habitants (40 bis). Une forte natalité permettait alors de réparer rapidement les pertes subies.

Ainsi, jusqu'au milieu du XIX^e siècle, le peuplement de la Bretagne centrale est allé s'étendant de la périphérie vers le centre. Le Paléolithique n'a rien laissé : le voisinage relatif des calottes glaciaires des Îles Britanniques était-il responsable d'un climat hostile au peuplement ? La présence de l'homme paléolithique est pourtant attestée dans le bassin de la Tamise et l'East Anglie. Quoi qu'il en soit, les grandes époques de colonisation ancienne semblent avoir été ici le Néolithique, la période qui suivit l'émigration bretonne des V^e et VI^e siècles, avec un certain retard, la reconstruction des XI^e et XII^e siècles après les invasions normandes.

Isolée, à l'écart, la Bretagne centrale se peupla tardivement et timidement. De là sa longue vie reclusé, la persistance d'un système agricole archaïque jusqu'à la fin du XIX^e siècle ; de là, aussi, les lenteurs du défrichement.

CHAPITRE 2

La formation du paysage rural

L'ancien système agricole, souvent décrit, reposait sur une combinaison des forêts et des landes, des cultures et des jachères. Les industries rurales de la toile et du fer le complétaient, apportant un supplément de ressources. Équilibré, bien adapté au pays, complexe, il tendait à répondre aux besoins d'une contrée fermée. La polyculture s'y associait à l'élevage. A ses usages ordinaires, la forêt ajoutait celui de pacage qu'elle partageait avec la lande. Celle-ci, écobuée, fournissait un supplément de terres temporairement cultivées ; « étrépée », elle servait à l'amélioration des sols arables : les racines des légumineuses qu'on y rencontre en grand nombre, brûlées et répandues sur les champs, leur apportaient un peu de l'azote qui leur manquait ; l'ajonc, piétiné dans la boue par les bestiaux, fournissait en outre un compost. De vastes espaces incultes étaient donc nécessaires à la fumure de cultures peu étendues. Au repos des champs, la jachère pâturée était enfin indispensable.

Au cours des âges, la forêt et la lande, éléments essentiels d'un paysage rural bien différent de celui que nous connaissons, reculèrent lentement devant les labours. Au XIX^e siècle seulement, la transformation du pays se précipita, le bocage envahit les espaces découverts. Cette évolution rapide fut le fait de l'amélioration des transports.

I. — Forêts et Landes Les étapes du défrichement

a) Importance et rôle de la forêt.

L'examen de la végétation spontanée nous a révélé la vocation forestière de la région. La toponymie traduit sa permanence.

Les lieux dits le Breil ou le Breuil, la Lande, la Brousse ou les Bruyères, la Noë (lieu humide), Launay, l'Ajonaie, la Chênaie, la Houssaie ou Kelleneg, la Coudraie, la Châtaigneraie, le Faouët ou Faouëdic sont fréquents. Le sont aussi les mots composés avec bannaleg ou balaneg (lieux plan-

tés de genêts), cran, coët, hoët, lann désignant le bois ou la lande, raden (fougères), guern (aulne). En plein pays gallo, une ceinture de Penhoët (chef du bois) entoure dans un rayon de 2 k. 500 à 8 kilomètres l'actuelle forêt de Lanouée.

93 toponymes sur 793 sont tirés du tapis végétal dans la partie déjà citée de la feuille de Redon à 1/80.000 ; et sur le quart S.-W. de celle de Pontivy, on ne relève pas moins de 37 noms en **lann**, 67 en **coët**, 17 en **bot**, sans compter ceux qui indiquent avec une précision plus grande la nature de la végétation spontanée. Il faudrait également citer tous les lieux dits dont le nom évoque la faune sylvestre, les Loups pendus, les Pas aux Biches, les Sauts du Chevreuil, et les Roches au Cerf (cf. Lexique toponymique à la fin du présent ouvrage). Ils nous donnent, pour le haut Moyen-Age, l'image d'un pays aux landes, aux marécages, aux brousses et aux bois nombreux, aux forêts plus étendues qu'aujourd'hui. Mais on ne saurait s'imaginer la Bretagne centrale d'alors comme une immense étendue forestière à peine coupée de quelques clairières. L'histoire du peuplement prouve le contraire. Il faut faire justice de la croyance à une forêt sans lacune, Brocéliande, le Poutrocoët — un mot qui signifie d'ailleurs bien plus le « pays entre les bois » que « la Forêt » — fondée sur la seule preuve qu'il existe en Priziac et en Paule, à 90 kilomètres de la forêt de Paimpont, seul vestige de la mythique Brocéliande, des hameaux de Bresselien ou Bressilien (41).

Il est des documents plus probants que les données de la toponymie. Selon Ogée (42), la forêt de Loudéac contenait en 1460 plus de 40.000 arpents (22.800 hectares). A la fin du XVIII^e siècle, elle n'en comptait plus que 8.000. On imagine l'ampleur des défrichements intermédiaires. Mais quelle est l'origine du chiffre de 1460 ? Quelle est sa valeur ? En l'absence de preuves indéniables, est-il d'autres éléments d'appréciation ? Entre les forêts de Lorges (dite autrefois de Quintin) et de Loudéac, une série de petits bois semblent témoigner d'une ancienne continuité. Des landes, aujourd'hui réduites, les accompagnent toujours et des lieux-dits caractéristiques font une traînée entre les deux forêts : le Breuil-aux-Bœufs, le Pas-au-Veneur, Launay-Dié, la Boulaie, les Aunais, le Bois, la Forêt, le Bois-d'Uzel. Mais de vieux centres paroissiaux et des « villages » aux noms fleurant une origine bretonne (Bossiguel, Kercarantel) étrangent et morcellent la bande forestière entre les deux massifs de Lorges et de Loudéac.

Les actes anciens ont tendance à exagérer les étendues sylvestres (43). Les erreurs d'appréciation étaient alors inévitables et l'on semble avoir englobé dans les forêts les menus bois qui s'en écartent, comme des sentinelles avancées, ainsi que les landes bordières. Wace nous décrit Brécilien, au XII^e siècle, comme « une forêt en une lande », et des clairières de brousse écartelaient les silves. Des monu-

Édition Androsy
ex allente

ments mégalithiques se rencontrent à faible distance des lisières de Paimpont et de Quénécan. Marquent-ils leurs limites au Néolithique ? Leur étendue aurait donc peu varié depuis une époque très reculée. Ce qui est sûr, c'est que les forêts conservaient à peu près, au début du XIX^e siècle, les limites qu'elles avaient à la fin du XVII^e siècle et leur étendue ne différait guère de ce qu'elle est actuellement (44).

Des bois de « feuillus », plus nombreux et plus étendus qu'aujourd'hui existaient au Moyen-Age. Bien des bosquets, parmi ceux qui sont épars dans toute la région, paraissent être leurs héritiers chétifs. Mais si maints bois existent plus dont l'aire d'ailleurs était restreinte au dire des aveux anciens, presque tous ceux dont il est fait mention dans les pièces d'archives de l'époque révolutionnaire figurent encore sur la carte d'E.M. Trois ou quatre seulement ont disparu (45).

Pourtant, les documents du XVIII^e siècle breton crient les dangers du déboisement. La vérité, c'est que les forêts s'épuisaient et se dégradait. Le fait était ancien. Une exploitation défectueuse, le pacage, les incendies, les besoins en bois de la marine et des industries rurales de la toile et du fer, l'ouverture de clairières cultivées analogues à ces « plaines » dans lesquelles les moines de Lantenac semaient du lin les appauvrissaient. Une ceinture de taillis entourait les futaies dès le milieu du XV^e siècle (*). Et l'on dut réglementer leur exploitation. De 1285 à 1669, de nombreuses prescriptions, d'ailleurs transgressées par les nobles, les abbés, les moines, les gardes et les riverains, tendirent à restreindre les abus du pacage, à prolonger la durée des révolutions et à imposer la pratique du ballivage. Et **même au XVIII^e siècle les forêts de la Bretagne centrale perdirent moins en étendue qu'en qualité.** Partout, à la fin du XVIII^e siècle, le bois d'œuvre était devenu très rare. Les futaies de chênes et de hêtres, encore nombreuses au début du XVII^e siècle, avaient cédé la place aux taillis ; la brousse prenait bientôt la place de ces derniers, et la lande ouvrait des clairières dans les silves ou mordait sur leurs lisières (46). La restriction des droits des riverains provoqua de nombreux procès à la fin du XVIII^e siècle, entraîna la diminution du cheptel, l'élevage du porc à l'étable, la hausse des prix du bois (47). Pendant la Révolution, les riverains se dédommagèrent des contraintes récentes en ravageant les forêts par un retour brutal aux anciennes pratiques.

Les forêts se reconstituèrent partiellement à partir du début du XIX^e siècle, avec la disparition des industries rurales et l'abandon partiel des anciens usages. Les conifères furent les agents de leur restauration. Certaines landes furent plantées en résineux à l'initiative de particuliers. En outre, la « Compagnie de Bretagne pour la plantation de 100.000 hectares de landes en pins et bois résineux » fut constituée dans les dernières années de la Restauration. A

↑
en 1828

Voir R. Muller - plantation pins en Bretagne

Paimpont, dès 1836, le pin était devenu une des trois espèces dominantes de la forêt avec le chêne et le bouleau (48). Les riverains avaient ravagé les premières plantations et intenté des procès contre l'atteinte portée à leurs droits de pacage et de litière. Le système agricole ne s'était donc guère modifié quant aux usages de la forêt. Les propriétaires de celle de Paimpont ne purent obtenir la suppression des droits d'usage, mais seulement leur cantonnement. Toutefois, un seul troupeau à la fois pouvait se rendre en forêt sous la conduite de pâtres désignés, de sorte que chaque paysan ne pouvait profiter du pacage qu'une fois par semaine ; les vaches étaient marquées par les gardes forestiers ; les sonnaillles du troupeau tintaient sous les futaies. En 1839, 1.737 bêtes étaient inscrites ; il n'y en aura plus que 1.297 en 1935, bien que le nombre des bestiaux ait augmenté. Exemple de survivance de l'économie ancienne. Les taillis de 20 ans étaient exploités pour la fabrication du charbon de bois, et des moulins à tan tournaient çà et là. Le bois de chauffage proviendra désormais des arbres des talus. Les transformations de l'agriculture diminuaient le rôle économique de la forêt comme elles amoindrissaient celui des landes.

b) Les landes et le défrichement.

Les défrichements entamaient landes et forêts depuis longtemps. Les grandes phases de la conquête du sol se situent au Moyen-Age entre l'émigration bretonne et les invasions normandes, ainsi qu'à la suite de ces dernières, aux XI^e et XII^e siècles. Le pays nous semble alors moins dépeuplé, moins sylvestre qu'on ne l'a dit trop souvent. Déjà, le Cartulaire de Redon semble montrer que la Bretagne centrale était passablement cultivée au XII^e siècle, à l'Est de l'Oust. Après les invasions normandes, les seigneurs avaient appelé des « hôtes » pour défricher ; afin de les attirer sur leurs terres, ils leur concédaient des droits d'usage sur les landes. Ces afféagements se poursuivirent au XIII^e siècle. Mais au XV^e, la colonisation se ralentit. Une reprise put s'amorcer pourtant au XVI^e siècle, avant et après les guerres de la Ligue (49).

Colonisation féodale. Le rôle des abbayes et des prieurés, épars dans toute la région, dans les progrès du défrichement, est presque aussi difficile à préciser que leur action corrélatrice sur le peuplement. Il semble que des prieurés s'établirent au cœur même des forêts, alors que les abbayes se situaient en bordure des espaces incultes ou boisés. Mais que de différences ! Les moines de Bon Repos ne paraissent pas avoir beaucoup entamé les forêts voisines de leur établissement ; Lantenac s'élevait au contraire dans une région relativement peu boisée.

La médiocrité du défrichement médiéval ressort d'un fait : les landes couvraient au XVIII^e siècle d'immenses étendues.

Un voyageur qui traversait la région en 1785 écrivait : « les cultures, avec peu d'interruption, nous ont suivi de Lamballe à Moncontour » ; mais, entré dans la Bretagne centrale, il ajoutait : « entre Moncontour et Loudéac ce n'est que landes et bruyères sur lesquelles on voit des châteaux » ; et ce paysage régnait encore de Loudéac à Pontivy (50). Les tisserands, nombreux dans ces contrées, faisaient selon Arthur Young « les plus mauvais cultivateurs de la province » et, se reposant « plus sur leur métier que sur leur terre », incapables de « soigner également l'un et l'autre », laissaient cette dernière à l'abandon. Sur les cartes anciennes, de vastes landes apparaissent entre l'Oust et le Blavet. Le duc de Rohan exprimait, en 1755, ses regrets d'avoir « près d'une moitié » de terres stériles dans le Rohan et le Porhoët. Leur étendue variait selon les paroisses et les terroirs. Elles étaient très grandes dans la région granitique de l'Ouest (51).

Certaines étaient héritières d'anciennes forêts dont elles continuaient parfois à porter le nom. Telle était la partie des « Landes du Mené », dite « Forêt de Moncontour ». On y trouvait encore au XVIII^e siècle un certain nombre de souches enterrées, mais aussi les traces d'anciennes cultures (52).

Le XVIII^e siècle n'a pas connu de grands défrichements dans la Bretagne centrale. Dans la seconde moitié du siècle, le besoin d'argent poussa pourtant les seigneurs propriétaires à l'afféagement de nombreux coins de landes. Des subventions, des exemptions d'impôts, qui invitaient d'ailleurs à la fraude, voulaient encourager les défrichements. Mais de nombreuses landes afféagées restèrent incultes ou revinrent à la friche après quelques labours (53). Au reste, sur les défrichements récents, 40 ans de repos étaient jugés nécessaires après une récolte de seigle.

Ce furent surtout les paysans qui défrichèrent (54). Ils s'attaquaient à de petites pièces d'un journal ou deux, quelques « cinquantes », quelques sillons même, alors que bourgeois et privilégiés défrichaient des parcelles de 12 à 60 journaux. C'est que le défrichement coûtait cher. De 1763 à 1770, 4.000 journaux furent mis en culture dans la subdélégation de Pontivy. Le mouvement se ralentit après 1774 (55). Il avait été surexcité par la « réaction féodale », remettant en usage les droits tombés en désuétude, et poussant les nobles à court d'argent à disposer des terres vaines que les paysans finissaient par considérer comme leurs et dont ils avaient besoin. En somme, aux XVII^e et XVIII^e siècles, les défrichements sont allés aussi loin que le système agricole le permettait.

L'étendue des landes restait néanmoins considérable au XIX^e siècle. Malgré les réserves que l'on doit faire sur leur exactitude, quelques chiffres permettent de s'en faire une idée plus précise qu'en ce qui concerne le XVIII^e siècle. La moitié de l'arrondissement de Pontivy était inculte en

1830. En 1844, celui de Loudéac comprenait 42.561 hectares de landes sur 120.446 de terres cultivables, jachères et landes comprises. La proportion variait, selon les communes, de 25 à 60 % du territoire, chiffres beaucoup plus forts que sur le littoral. La situation n'avait que peu varié depuis 100 ans (56).

Tout changea dans la seconde moitié du siècle, à la suite d'un concours de circonstances. La ruine de l'industrie textile rejeta vers la terre un grand nombre d'artisans ; le progrès des communications facilita l'importation de noir animal, engrais en provenance des sucreries de Nantes ; il permit surtout le chaulage, donc la mise en culture des terres acides. La charrue Dombasle vint faciliter le défonçage du sol. Le temps des grands défrichements était venu.

Il fallut d'abord partager les landes. Les trois-quarts d'entre elles appartenaient aux communes qui avaient hérité des droits des seigneurs par la loi du 28 août 1792. Quelques-unes avaient été vendues après 1831. Le mouvement se continua dans les décades suivantes. Mais les débuts des défrichements furent lents : l'artisan ne se résignait pas sans peine à devenir cultivateur (57).

Avant 1850, chaque co-proprétaire recevait une superficie proportionnelle à l'importance des terres qui lui donnaient droit aux communs. Mais on ne montrait aucun empressement à demander le partage : on croyait la compascuité nécessaire, et le partage pouvait en outre être remis en question par un propriétaire absent. Les frais d'expertise et de mise en valeur étaient fort élevés. Des voies de fait s'exerçaient enfin contre ceux qui tentaient de défricher. La xénophobie s'en mêlait parfois : vers 1840, l'on incendia l'exploitation constituée par des Anglais sur les landes de Phanton-en-Plémy. Des procès surgissaient entre les usagers et les communes, comme jadis entre eux et les seigneurs propriétaires ; des usurpations s'étaient produites : on avait construit des « loges » et quelques clôtures sur les communs. La compascuité fut souvent maintenue — moyennant une taxe par tête de bétail — sur les parcelles amodiées.

La loi du 6 décembre 1850 vint simplifier les formalités du partage, donc faciliter la mise en valeur des landes. Elle ne devait avoir d'effet que jusqu'en 1870, mais fut prorogée de dix ans en dix ans ; et c'est après 1870, par conséquent tardivement, que l'on défricha le plus. En 1867, l'on estimait que les landes couvraient encore deux-cinquièmes de l'arrondissement de Ploërmel, le tiers de celui de Pontivy ; mais l'on prétendait que la moitié de celles qui existaient quinze ans plus tôt avaient été défrichées. Comme toujours, l'on exagérait l'importance des conquêtes. Cependant, si la valeur locative des landes restait faible dans les Côtes-du-Nord en 1865 et si celle des prés devenait chaque jour plus grande, c'était le prix des landes qui avait le plus augmenté depuis trente ans dans le Morbihan : de 137 %.

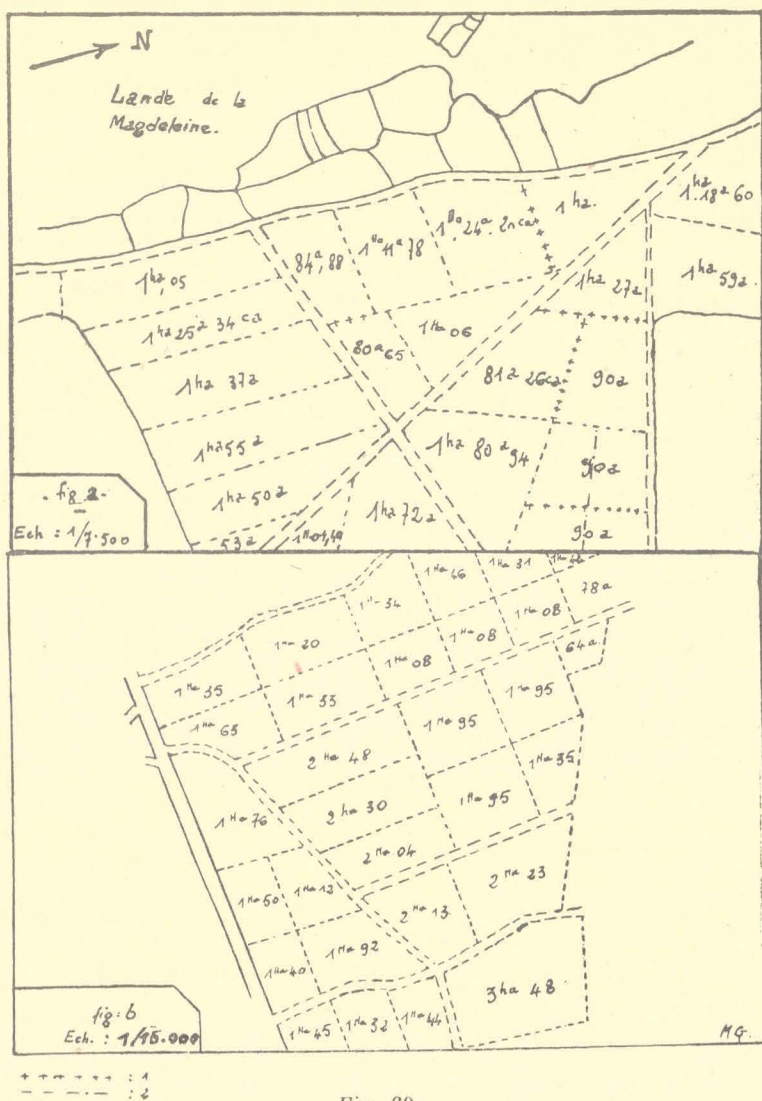


Fig. 60.

Partages de landes dans la région de Plumieux (C.-du-N.).

a) On remarque les vieux champs qui forment une bande cultivée dans un vallon. Dans le haut de la figure, lande avec îlots de cultures. (D'après l'ancien plan cadastral, section D, 1^{re} feuille). 1 : talus détruits ; 2 : nouveaux talus.

b) Portion de la lande du Moulin de Pengréal. Plumieux, section G, 1^{re} feuille.

contre 94 % pour les labours et 83 % pour les prairies. Les fermages de ces trois catégories de terres avaient cru respectivement de 177 %, 70 %, 63 %. Dans l'extrême Ouest (Le Faouët, Langonnet), les grands défrichements s'effectuèrent seulement de 1892 à 1908, avec l'apparition de la charrue Pombasle. La durée trop courte des baux, l'augmentation des fermages que suscitait l'amélioration des exploitations, le manque de fumure jusqu'à l'apparition des

engrais chimiques, entravèrent le mouvement. Les défrichements réussissaient surtout quand les nouveaux labours étaient ajoutés petit à petit aux vieux champs cultivés, c'est-à-dire dans les exploitations déjà riches en terres et en bétail. Toutefois, dans l'ensemble de la Bretagne centrale, la conquête du sol était achevée presque entièrement au début du XX^e siècle. Elle avait progressé plus vite dans les vieilles régions d'industrie textile traversées par le chemin de fer ou le canal de Nantes à Brest que dans l'Ouest granitique plus isolé.

Les archives notariales permettent de se représenter les modes et les résultats du partage des landes (58). En gros, le partage fut proportionnel à l'importance des exploitations. Si certaines parcelles étaient plus riches, on en tenait compte en diminuant l'étendue des lots. Lots et parcelles étaient fort inégaux. Dans l'ensemble de la région, la plupart des parcelles couvraient de 75 ares à 2 hectares. L'on traçait d'abord des chemins rectilignes à travers la lande, puis l'on partageait celle-ci en « pièces » de formes géométriques. De là l'aspect singulier de ces champs au sol resté noirâtre en dépit des façons culturales répétées et des améliorations foncières, enclos de talus en ligne droite et plantés d'arbres chétifs, de bouleaux, de pins, de buis. Dans la région de Plumieux, La Chèze, La Ferrière, les exploitations actuelles en comportent un tiers en moyenne, contre deux tiers de champs anciennement cultivés (fig. 60).

Quelques grandes exploitations d'un seul tenant furent aussi constituées sur les landes de Plumieux : « Chef du Bos » (112 hectares) et « Keranna » (92 hectares). Les nouvelles fermes, qui s'élevèrent parfois sur les anciennes landes, portent des noms significatifs : Bellevue, Bel-Air, Bel-Orient ; elles se dressent à la surface des plateaux et non, comme leurs devancières, à la tête des vallons (59).

2. — Les problèmes de structure agraire

Les terres conquises furent exploitées selon des régimes agraires en rapport avec les nécessités de leur extension, en rapport également avec l'état économique et social.

L'intérêt des seigneurs était de favoriser le défrichement. Des modes originaux d'afféagement traduisaient ce désir de colonisation. Le plus curieux par son aire d'extension comme par sa persistance est le « domaine congéable » ou « bail à convenant » qui donnait au paysan une apparence de propriété. L'on sait sa nature. En gros, la propriété se scinde en celle du fonds — terre, eaux, grands arbres — et celle des édifices et superficies — bâtiments, talus, arbres fruitiers et bois-taillis. Le foncier, ou bailleur, en rembourse la valeur à l'édificier, tenancier ou colon en cas de « congéement » ou « d'éviction », c'est-à-dire de rupture de bail. On a dit le domaine congéable propre à la Basse-Bretagne.

Or il existait encore à Loudéac au XVIII^e siècle (60). Toutes les terres d'Uzel sont à domaine congéable lors d'un aveu de 1543. De plus, parmi les divers « usements » qui se partageaient la Bretagne, il fut un usement de Porhoët, mal connu, dont le ressort, étendu sur les juridictions de Josselin, La Chèze et La Trinité, se restreignit avec les démembrements successifs du Porhoët (*). On le signale à Lanouée, La Croix-Helléan, Guillac, Mohon, La Trinité.

Il n'est peut-être pas excessif de conclure de ces faits que les domaines congéables du pays gallo sont antérieurs au recul du breton, c'est-à-dire, au plus tard, au XII^e siècle. Le terrain perdu par l'usement de Porhoët fut gagné par celui de Rohan qui envahit non seulement l'ancien Porhoët, mais encore une partie notable du pays gallo (*). On constate seulement l'existence au XIV^e siècle de ce mode de propriété, mais il est sans doute plus ancien. Sur la carte ou le plan cadastral, des lieux dits la « Tenue », « Conventant », signalent parfois sa présence (61).

Le régime du domaine congéable devint plus oppressif dans le dernier tiers du XVIII^e siècle et les cahiers de 1789 demandaient sa suppression ; le nombre des congéements allait croissant. La législation révolutionnaire, flottante et remaniée plusieurs fois, abolit ce que les usements avaient de contraire à la plus élémentaire justice, notamment le droit de déshérence et l'indivisibilité de la tenue ; elle établit la réciprocité du droit de congéement. Mais le domaine congéable avait terminé son rôle et n'était déjà plus qu'une forme archaïque de faire-valoir. Il entrave désormais les améliorations foncières qu'il devait favoriser quand il fut créé. Les défrichements furent plus rapides en pays gallo où ce mode de propriété, moins répandu, disparut plus rapidement.

Bourgeois et cultivateurs rachetèrent à bas prix les fonciétés aux descendants des nobles ruinés par l'émigration ; ils transformèrent le conventant en fermage et les congéements se multiplièrent. Le taux des rentes convenancières était en effet resté très bas au XIX^e siècle et il n'avait pas suivi la hausse des fermages, alors qu'édifices et superficies avaient acquis une plus-value considérable. Des tenanciers baillaient donc à ferme leur tenue et c'étaient maintenant les domaniers qui s'efforçaient de maintenir le régime du bail à conventant. Les futurs héritiers du foncier rachetaient, chaque fois que possible, les droits de l'édificier à l'expiration du bail, et, à la mort du foncier, la tenue se trouvait ipso facto « consolidée ». Dans le canton de Cléguérec, les trois-quarts des tenues disparurent de 1789 à 1843. En 1880, la moitié du canton de Plouay était encore en domaine congéable, mais des « consolidations » s'opérèrent entre 1880 et 1890.

C'est aussi la conquête du sol que tendaient à favoriser d'autres modes de tenure tels que la « quevaise », que l'on trouvait seulement sur les dépendances des abbayes

et qui différait du domaine congéable par l'impossibilité du congéement, le « métayage à mi-fruit » très répandu au Moyen Age et qui apparaît dès le X^e siècle (62) ou la transformation de fermages en « censives », tenures possédées à titre perpétuel et héréditaire sous le patronage d'un maître supérieur qui exigeait une redevance annuelle et certains services du tenancier (63).

Au cours des siècles, la propriété roturière se développa — moins qu'ailleurs, malgré tout. Au XVIII^e siècle, le fermage était moins répandu que le métayage en pays gallo. Les baux étaient trop courts : 9 ans au plus, 3 et 6 ans le plus souvent (64). Une forme intermédiaire entre le fermage et le métayage apparaît : le bail à détroit, qui exige du preneur la moitié des grains et une somme fixe en argent. Dans l'arrondissement de Ploërmel, on trouvait au XIX^e siècle quelques « fermiers généraux », sorte de régisseurs. Le faire-valoir direct était alors général sur les petites propriétés (d'1 are à 10 hectares), plus nombreuses que les grandes et les moyennes, mais couvrant une moindre étendue.

La grande propriété seigneuriale ne fut jamais exceptionnelle ; en 1908, les grands propriétaires étrangers au pays, nobles pour la plupart, possédaient encore les deux-tiers des terres dans les cantons de Mûr, Gouarec et Rostrenen. Mais ce qui frappe surtout dans la Bretagne centrale, c'est le morcellement de la propriété dès le Moyen Age. Il s'accroît au XIII^e siècle et vers la fin de l'Ancien Régime (65). Corollaire : bien des exploitations étaient exiguës, autant que l'on peut en juger d'après des renseignements trop rares (66). Les grosses tenues (plus de 30 journaux, 15 hectares) se composaient surtout de terres froides abandonnées aux landes. Au XVII^e siècle, on ne compte plus en journaux autour de Paimpont, mais en « sillons » ou en « raies ». La plupart des paysans bretons, selon H. Sée, sont alors propriétaires de parcelles infimes, insuffisantes à les faire vivre.

Ceci ne suppose-t-il pas un régime de champs ouverts ? Or, d'autres faits confirment cette impression. Si des « clos » et « courtils » enclos entouraient les « villages », le Cartulaire de Redon nous montre les labours plus éloignés divisés en « zones », sortes de « champagnes », dirait-on. Des parcelles appartenant à plusieurs tenues s'alignaient côte à côte, à l'abri d'un même enclos. Jusqu'à nos jours, une telle structure agraire persistera dans la région de Josselin. Ces champs s'appellent ici des « bandes » ; il en allait de même au XVIII^e siècle de certaines prairies, appartenant à plusieurs « consorts » ou « portionnaires » qui y conduisaient leurs bestiaux après les récoltes ou les foins. Les nombreux « villages en rues » de la région de Josselin sont-ils en rapport avec ce système d'exploitation semi-collectif ? (67)

La « Très Ancienne Coutume », rédigée au XV^e siècle, qui tendait à la fois à favoriser le défrichement et l'améliora-

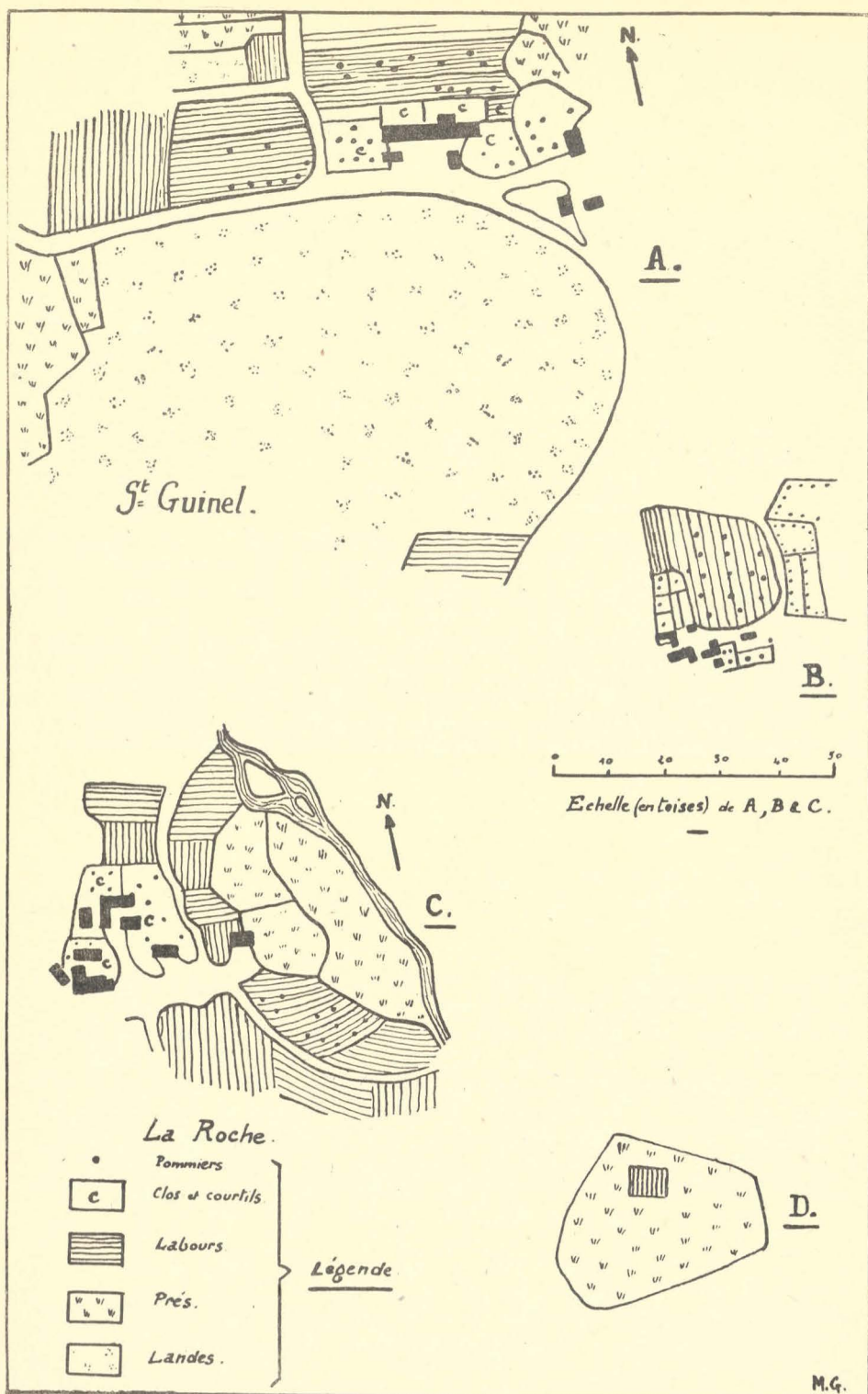


Fig. 61. — Structure agraire au XVIII^e siècle.

A. B. C., d'après le plan du château du Bois de la Roche, en Néant, et de ses dépendances (XVIII^e s.) (A. D. Ille-et-Vilaine). — D., d'après le plan par nature de cultures, Guer, 1807 (A. D. Morbihan).

tion de la culture et de l'élevage, autorisait la clôture sur les conquêtes nouvelles et celles d'une pièce ou deux pour les bêtes de charrue et le petit bétail. Mais la majeure partie des terres cultivées devait être laissée à « guerb » (de « guerpir », abandonner après la récolte), autrement dit non closes, de la moisson à la mi-février ; celui qui clôturait ses champs perdait le droit de vaine pâture sur les terres de ses voisins. Le reste du temps, afin de protéger les récoltes, on pouvait dresser autour des cultures un enclos nécessairement provisoire et fort éloigné de l'aspect actuel des talus bretons. Mais l'on se contentait aussi de « brandonner » les terres non closes pour les soustraire à la vaine pâture, ce qui signifiait interdire leur entrée par un morceau d'étoffe ou un bouchon de paille placé sur un pieu fiché en terre. Pendant « l'yvenage », c'est-à-dire de la mi-septembre à la première semaine de décembre, les bêtes de labour avaient le droit d'aller « à guerb » la nuit.

Certes, la T. A. C., document juridique, révèle sans doute plutôt l'idéal de l'homme de loi que la réalité tangible. Il est toutefois, nous venons de le voir, d'autres indications qui confirment l'idée que nous nous formons d'après elle de la Bretagne centrale d'autrefois. Nous voyons se former l'image d'un pays très différent de celui que nous connaissons : quelques enclos, dont certains temporaires dès que l'on s'éloigne des habitations, des champs ouverts au milieu de vastes landes et de bois. Paysage imposé par les exigences d'un mode de culture très éloigné des pratiques actuelles.

Au XVIII^e siècle pourtant, la structure agraire nous semble en cours de transformation. Les champs d'une même exploitation sont toujours dispersés, comme les montraient déjà les aveux du XVI^e siècle (68) ; mais ils se groupent en archipels cultivés au milieu des landes et autour des « villages » (69). L'on voit alors se dessiner, dans les îlots cultivés, des images qui nous sont familières : vergers de pommiers auprès des fermes, champs rectangulaires ou carrés, plus étendus quand on s'éloigne des « villages », prairies aux formes irrégulières, étirées le long des ruisseaux. Des landes séparent le plus souvent les prairies des champs cultivés. Les vides qu'elles représentent seront remplis par les défrichements ultérieurs. Dans l'Est, des pommiers s'observent dans les labours et tout autour des parcelles (fig. 61 A, B, C). Les plans par nature de cultures de l'an XI et de l'an XIII, conservés aux A. D. du Morbihan, donnent une image analogue. Les vieilles parcelles forment des blocs autour des « villages ». Parfois, de petites parcelles isolées sont cultivées au milieu d'une lande et d'autres se remarquent dans les prés (fig. 61). Serait-ce l'origine de certains des champs enclavés aujourd'hui ?

Au XIX^e siècle, les partages successoraux travaillèrent à l'émiettement de la propriété paysanne et accentuèrent encore la dispersion des parcelles (70).

CHAPITRE 3

Les aspects de l'ancienne vie rurale

I. — Les ressources essentielles : La Polyculture et l'Élevage

La conquête du sol s'accompagna d'une lente évolution de l'économie ; le paysage rural que nous venons d'esquisser forme le cadre que remplissait le tableau changeant des cultures et des troupeaux.

L'élevage extensif, dans les bois et les landes, fut d'abord la grande ressource du paysan. Les porcs, surtout, étaient nombreux, que l'on menait à la « glandaison » (71). Au XIII^e siècle, l'on trouvait aussi des troupeaux de bovins dans les forêts de la Bretagne centrale (*). Mais, après les porcs, c'étaient les chevaux que l'on voyait le plus fréquemment en forêt. Ils y vivaient à demi-sauvages et des battues étaient nécessaires pour les capturer. L'on a maintes fois signalé ces « haras forestiers » sur lesquels il ne reste plus grand chose de neuf à dire. Ils remontaient aux 9 étalons arabes, offerts par le Soudan d'Égypte au vicomte de Rohan et lâchés dans les bois au XIII^e siècle. L'élevage du cheval était le privilège du vicomte et de certains de ses vassaux, des moines de Bon-Repos et de Paimpont. Les haras forestiers disparaîtront seulement au cours du XVII^e siècle. On signalait le dernier en 1613 dans la forêt de Loudéac (*). D'eux étaient sortis, après maints croisements, les bidets rustiques de la Bretagne centrale.

La race dégénéra au XVIII^e siècle. Les réquisitions opérées pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire aggravèrent le mal : on avait intérêt à produire des chevaux de rebut, impropres au service de l'armée. Sous l'Empire, il devint nécessaire de remédier à cet état de choses en créant un haras à Langonnet (1806), dans les anciens bâtiments de l'abbaye cistercienne (72).

A cette époque, l'élevage bovin souffrait également. Le pacage dans les bois et les landes permettait d'élever un bétail nombreux : sa densité atteignait de 0,75 à 1 animal à l'hectare (chevaux, bovins et porcs) en Ségilien, dans une région pourtant des moins riches (73). Les moutons étaient assez rares. Mais la qualité du bétail restait médiocre, faute de fourrages et de prairies ; les prés étaient en

origine
antérieure
Rudin

autre souvent marécageux en Basse-Bretagne (74). L'on devait donc se contenter d'un élevage de pauvres essayant de satisfaire les besoins locaux, d'un élevage de « naisseurs » aussi ; faute de pouvoir les engraisser, on exportait des animaux jeunes : veaux et poulains. Des marchands normands venaient les acheter aux foires de Pontivy et de Rostrenen (75).

Cet élevage s'associait à une polyculture diversifiée. Au Moyen-Age, et jusqu'à l'aurore du XVII^e siècle, l'on réservait les terres proches des habitations, clos et courtils, aux productions les plus précieuses : chanvre et lin, seigle et avoine qui se succédaient parfois, en un assolement biennal rudimentaire, dans l'intervalle des longues jachères, froment « rouge » aussi, beaucoup plus rare (76). Aux siècles suivants, la production des grains sera toujours l'objet des soins du paysan ; le nombre des moulins témoigne de son importance. Le blé noir l'emporte alors de beaucoup sur les autres céréales autour de Guémené et de Pontivy (77). Le seigle venait partout ailleurs au premier rang. La culture du froment était à celle du seigle comme 1 est à 100 ou à 200 lit-on dans un état des paroisses de la subdélégation de Guémené en 1709 (78). Avec le départ des nobles à la Cour, la grosse avoine, propre à l'alimentation humaine, se répandait au détriment de l'avoine menue, destinée aux chevaux et dont les afféagistes devaient fournir une certaine quantité à leurs seigneurs. Vers 1830, selon Habasque, on pratiquait dans les Côtes-du-Nord un assolement triennal déjà très ancien où l'on voit alterner les seules céréales : première année, sarrasin ; deuxième année, seigle ou froment ; troisième année, avoine, puis, après deux ou trois rotations, repos de 6 à 10 ans et davantage (79). Partout, le chanvre reculait.

Surtout, deux cultures nouvelles, l'une timidement, l'autre avec vigueur, se répandaient qui devaient modifier le paysage agricole de la Bretagne centrale : la pomme de terre et le pommier.

La pomme de terre apparut, semble-t-il, plus tard que dans la région de la Vilaine (1741). Au Faouët, quelques personnes seulement en cultivaient dans leurs jardins en l'an II, et l'on réclamait de la semence pour développer une production jugée « intéressante pour les subsistances ». Mais l'on estimait ailleurs son rapport moindre que celui des céréales et elle avait du mal à s'introduire. C'est sur le littoral et dans l'arrondissement de Châteaulin que la nouvelle culture s'étendait le plus, prenant la place du froment. Et les progrès furent lents, malgré les concours primés auxquels seules pouvaient prétendre les grandes exploitations ; les petites fermes, c'est-à-dire presque toutes, se décourageaient : il n'y avait qu'à deux concurrents à Josselin en l'an IV. En l'an III, le plus gros récoltant de ce district en présentait 148 quintaux 84 livres, et seulement 90 quintaux l'année suivante. Et la culture recule pendant

les guerres de l'Empire. En 1814, le préfet constatait que « cette racine » (sic) était encore peu répandue dans les Côtes-du-Nord. Elle servait principalement à l'alimentation des animaux ; pour l'homme, on en faisait surtout de mauvaise farine panifiable (80).

Les pommiers se multipliaient rapidement, gagnant vers l'Ouest, et les cultures souffraient de leur ombre ; leur succès faisait parfois négliger les autres productions. Dans l'idée qu'un verger bien foulé donnait plus de pommes, l'on plaçait l'étable à brebis, le four et la porcherie à trois des extrémités du verger (81). La récolte était très irrégulière (82). Le pommier fit disparaître la vigne, jadis cultivée partout (fig. 62) ; on la voyait surtout dans le S.-E. de la région, mais il faut noter que les documents relatifs à la Basse-Bretagne sont beaucoup moins nombreux (83).

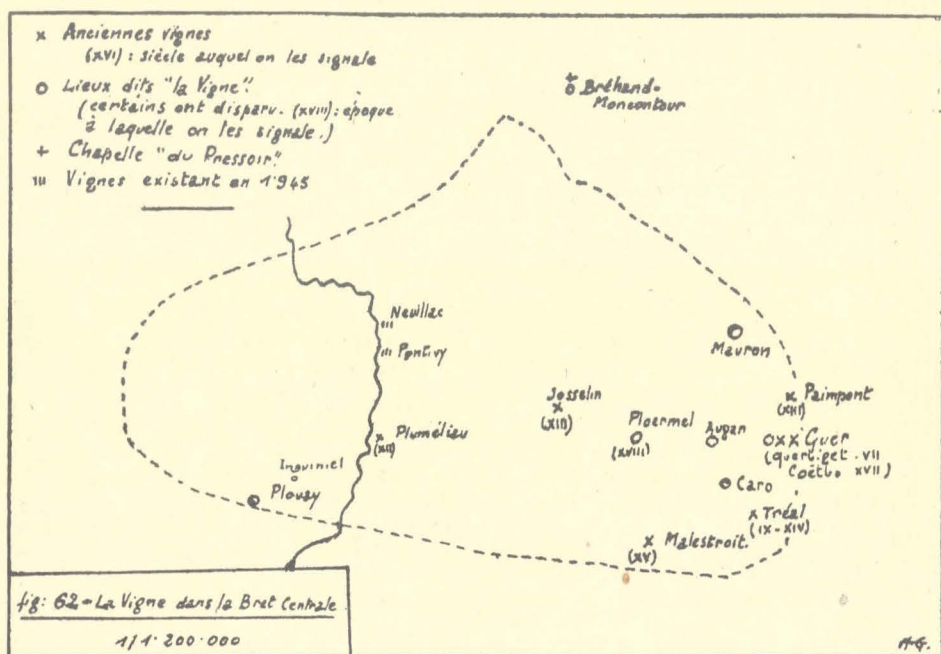


Fig. 62.

Plusieurs lieux-dits "La Vigne" en Guer. Les vignes actuelles sont réduites à quelques pieds d'hybrides plantés vers 1938-39. En outre, treilles nombreuses, un peu partout.

Carte dressée d'après les documents cités à la note 83 et les feuilles à 1/80.000.

Les instruments agricoles étaient rudimentaires et en nombre insuffisant. Une partie du fumier, déjà trop rare, se perdait lors des divagations des troupeaux ; faute d'engrais, les terres s'appauvrissaient malgré les longues jachères. Poussée trop loin, la pratique de l'étrépage mettait le roc à nu, stérilisant le sol. Les labours étaient trop

superficiels et trop peu nombreux, les semailles trop tardives : on semait le seigle à la mi-novembre au lieu d'octobre.

Nombreuses furent pourtant les tentatives d'amélioration de l'agriculture au XVIII^e siècle, et la Bretagne centrale ne resta pas sourde aux appels des Etats et de la Société d'Agriculture après 1750. Un seigneur du Cambout faisait planter des talus, clore et défricher un « landier », semer du trèfle et pratiquer un assolement plus rationnel sur ses terres du Valleron et de Chef-du-Bos (84). Un des essais les plus intéressants fut celui d'un certain des Cognets de Correc, que nous avons décrit ailleurs (85). De 1752 à 1754, encouragé par les Etats de Bretagne, il entreprit de défricher et d'amender des terres incultes, non loin du Mené-Bel-Air et de Carhaix. Mais s'il utilisa le premier la chaux de Cartravers, il eut le tort de prendre pour de la marne une argile blanche, résultant de la décomposition des schistes briovériens. La difficulté des transports rendait le chaulage coûteux. De gros navets, qu'il enfouissait sur place afin de fumer le sol, ne faisaient que l'appauvrir. Le pacage des moutons sur les défrichements, destiné au même objet, produisait le même effet. Tout compte fait, de Correc ne supprima pas les vieilles pratiques de l'étrépage et de l'écobuage, et ses innovations se terminèrent par un échec. Il s'était heurté à des oppositions diverses, et notamment à celle des paysans qui craignaient, du fait des défrichements, de perdre l'usage des « communs ».

Ces mécomptes accroissaient la méfiance paysanne, enracinaient la routine, entretenaient la pauvreté. Pour se procurer du numéraire, afin de payer les redevances, l'on vendait son seigle et son blé, l'on s'en remettait également à la pratique de quelques industries rurales.

2. — Les ressources complémentaires : Les Industries rurales

Il peut paraître singulier d'accorder une place plus large qu'à l'agriculture à l'examen des ressources accessoires de la région. Mais à l'uniformité de la vie des champs dans toute l'étendue de la contrée s'opposait la diversité des activités industrielles et leur dissémination. Leur étude complète celle des genres de vie ruraux d'autrefois. Elle a été bien des fois entreprise. Il nous suffira de préciser ce qui se rapporte plus étroitement à la Bretagne centrale, d'évoquer ces petits métiers, ces menues entreprises qui suffisaient aux exigences en produits manufacturés d'une population besogneuse : moulins à eau du XV^e siècle actionnant broyeurs de tan et presses à foulon, « métiers du

bois » — fabrication de charbon de bois et de vaisselle rustique, saboteries, charpenterie — pratiqués un peu partout. Il était même des entreprises que l'on s'étonne de trouver dans un pays si retardataire : dès 1484, quatorze ans après Paris, Bréhan-Loudéac eut un atelier d'imprimerie et un autre fonctionnait à l'abbaye de Lantenac. Tous deux, il est vrai, ne vécurent pas (*).

La plus importante des activités d'appoint était l'**industrie des toiles** (86). On trouvait des tisserands dès le Moyen Age autour de La Chèze, où la culture du lin paraît avoir été introduite par les moines de Lantenac. Dispersée, diffuse, l'industrie textile était d'un type « extensif ». Elle drainait les matières premières et le combustible nécessaire sur une aire étendue, occupant à domicile une main-d'œuvre éparsée dans une large contrée. Par là, elle ressemblait à l'agriculture du temps qui, elle aussi, rassemblait sur des labours de superficie réduite les principes fertilisants de vastes terres incultes. La production était sujette à d'importantes variations, en rapport avec les conditions économiques, politiques et sociales. Nous n'en reprendrons pas l'histoire, aujourd'hui bien connue. Arrêtons-nous seulement sur ses aspects géographiques à l'époque de sa splendeur.

Dans le Sud et l'Est de la région, autour de Locminé, de Josselin, de Ploërmel, de Malestroît, un millier d'ouvriers produisaient chaque année, vers 1730, 200 à 250.000 livres de tissus grossiers pour l'usage local. La laine du pays était insuffisante et l'on devait importer des Flandres ou, par Nantes, « d'Espagne et de Barbarie », la majeure partie de celle que l'on tissait. Autour de Guémené, 250 personnes travaillaient le chanvre de la région et le lin du Léon.

Mais c'est autour de Quintin, d'Uzèl, de Loudéac et de Pontivy que l'on produisait les fines toiles de lin dites « toiles Bretagne », exportées vers Cadix et, de là, vers l'Amérique espagnole. Rien qu'autour d'Uzèl et de Pontivy, 1.000 personnes battaient au métier vers 1730. Le lin venait surtout du Trégor, à dos de cheval. Broyé par les hommes, filé au rouet durant les veillées ou à la quenouille par les gardeuses de vaches, peigné par les femmes, le lin était tissé partout, chez les paysans comme chez les bourgeois et même dans les châteaux où la domesticité s'y employait à ses moments perdus. L'on remarquait aussi des tisserands de métier, parfois étrangers à la paroisse où ils travaillaient (87). Le chômage sévissait 180 jours par an, dont 50 jours de gelée qui rendaient le fil cassant. Les gains étaient infimes : 4 à 5 sous par jour pour les fileuses, 8 sous pour les peigneurs, 8 à 10 sous pour les tisserands. Tout le profit allait aux gros tisserands ou « fabricants » des bourgs et aux marchands qui tenaient en main les ouvriers ruraux sans avances. Ces marchands étaient des bourgeois ; riches, ils contractaient des alliances

avec les nobles et ces derniers pouvaient exercer ce commerce sans déroger (88). Ils exportaient directement par Nantes, Morlaix, Le Légué, Saint-Malo surtout, ou par l'intermédiaire de courtiers établis dans ces ports ou dans la péninsule ibérique.

Les marchands fréquentaient les quatorze foires annuelles d'Uzel, les cinq de Loudéac, les cinq foires de Quintin, siège de la « Manufacture » qui s'étendait sur 40 à 50 paroisses de Pontivy à Moncontour. Des halles, dont le souvenir se conserve parfois seulement dans le nom d'une place ou d'une rue, des places « au fil » témoignent de cette activité disparue. En 1761, 16.008 pièces de toile de 7 aunes étaient présentées au bureau de marque d'Uzel, 23.741 à celui de Quintin. Les marchands achetaient les toiles écruës pour les faire blanchir et les apprêter avant de les vendre.

Le blanchiment s'opérait dans des « blancheries » ou « blanderies ». Celles de Paimpont étaient renommées. Le commerce du fer, qui amenait ici tant de rouliers, contribuait à étendre cette réputation. Fils et toiles y venaient des environs de Bécherel et de Rouillé (Ille-et-Vilaine) et repartaient à destination des bonneteries de Vitré. On les faisait tremper dans du lait avant de les étaler sur des landiers (89), puis de les lessiver à la cendre de bois. Ce lessivage avait sa part dans la dégradation des forêts.

L'industrie textile, née de la misère, entretenait celle-ci. Cercle vicieux : les landes se maintenaient dans un pays pauvre où l'on n'avait ni les moyens, « ni le désir » de les défricher. Il fallut l'indigence qui suivit, vers 1850, la ruine de cette industrie, pour que l'on se résignât à renoncer au métier. Il ne suffisait plus, au XIX^e siècle, à faire vivre les professionnels qui disparurent à peu près tous. Vers 1850, les colporteurs de La Motte vendaient encore leurs toiles dans toute la France ; toutefois, Loudéac conservait seule, en 1895, un établissement qui faisait travailler à domicile une grande partie des derniers tisserands de la Bretagne centrale. Mais les filés venaient de Lille et Armentières et la culture du lin n'existait à peu près plus dans la région. Il ne restait guère que des cultivateurs-tisserands, comme on en trouvait encore vers 1900, au dire des vieilles gens, autour de Plémet. Le Conseil général des Côtes-du-Nord essaya de soutenir cette industrie moribonde en subventionnant l'achat de métiers neufs, de 1860 à 1862. Vers 1865, des jeunes gens furent envoyés en Belgique, afin d'y apprendre de meilleures méthodes de rouissage du lin.

Mais ces efforts étaient vains. Mieux que les tarifs douaniers des pays importateurs, les procédés chimiques tuèrent l'industrie du blanchiment ; le développement du tissage mécanique et de la concentration industrielle dans le Nord de la France achevèrent la ruine des tisserands

de l'Ouest, le jour où le progrès des communications permit la vente en Bretagne de tissus moins coûteux et plus variés.

L'énergie succéda bientôt à la stupeur. Vers le milieu du siècle, tisserands, blanchisseurs, petits marchands de toile découvrirent les vastes bruyères, les immenses terres en friche au milieu desquelles ils vivaient et que l'on considérait comme stériles depuis des siècles. Et l'on empoigna les mancherons des charrues pour pousser des sillons dans les landes.

L'industrie du fer mourait en même temps que celle des toiles.

De nombreuses scories, éparses dans les champs et les landes, témoignent de son ancienne diffusion. Elle manquait elle aussi de moyens techniques, mais une certaine concentration verticale s'opérait dans chaque entreprise.

La localisation de celles-ci était fonction de trois éléments : voisinage du minerai, présence d'une forêt qui fournissait le combustible, existence d'un cours d'eau capable de produire, après barrage, la force motrice indispensable. Des établissements à ouvrir le fer qui florissaient au XV^e siècle dans les forêts de Quénécan, Poulancre et Loudéac, il ne restait plus qu'une forge au début du XVIII^e siècle. Les paysans avaient repris à leur compte cette exploitation du fer, traitant sur leur « foyer » les minerais locaux. Le duc de Rohan dut réagir contre leur tendance à fouiller le sol où bon leur semblait et il créa les forges des Salles-en-Quénécan. Celles dites de Loudéac, au Vaublanc-en-Plémet, furent installées de 1671 à 1675, celles de Lanouée en 1756. D'autres existaient à Paimpont, à Kergrist-en-Remungol, à Belle-Isle-en-Hémonstoir.

Elles exploitaient des minerais variés : ordoviciens supérieurs à Paimpont, ordoviciens inférieurs à Sainte-Brigitte, gothlandiens dans le Morbihan, dévoniens aux Salles-de-Rohan et dans la forêt de Lorges, tertiaires à La Ferrière. Le calcaire de Cartravers était utilisé comme fondant aux Salles et au Vaublanc ; la castine venait de Pont-Réan sur la Vilaine puis, à la fin du XVIII^e siècle, du bassin d'An-cenis à Paimpont ; à Lanouée, l'on utilisait des coquilles d'huîtres. Les forêts fournissaient le charbon de bois nécessaire. Tout ceci donnait lieu à des transports importants. Les forges de Lanouée utilisaient le minerai de La Ferrière et de Noyal-Pontivy, les bois de la forêt de Colpo ; celles du Vaublanc faisaient venir leur bois des forêts de Bosquen et de La Hardouinais. Les trois établissements des Salles, de Lanouée et du Vaublanc drainaient en fait les bois de toute la région de Pontivy et même de la subdélégation de Vannes, consommant 30.000 cordes par an vers la fin du XVII^e siècle (environ 90.000 stères).

Les documents d'archives, la toponymie, les vestiges conservés permettent de se représenter l'aspect de ces

forges. Les ateliers s'échelonnaient le long des déversoirs d'un étang artificiel, afin d'utiliser au mieux l'énergie hydraulique disponible. Le « fourneau » dominait de sa cheminée tronc pyramidale l'ensemble des bâtiments : fonderie, chaufferie, affinage, moulerie, clouterie, taillanderie, maréchalerie, halles et magasins. Ombragée de grands arbres, la demeure du maître de forges s'élevait non loin des chaumières des ouvriers.

L'on comptait au XVIII^e siècle, à Lanouée, 50 forgerons, 90 mineurs, 80 bûcherons ou voituriers conduisant 250 chevaux. Le personnel de Paimpont atteignait 400 hommes, non compris les ouvriers de la forge, « les plus riches des habitants » de la paroisse ; celui du Vaublanc, de 4 à 500 ouvriers. L'on a décrit cette population industrielle hiérarchisée. Les forgerons étaient les plus fiers et les plus jaloux ; querelleurs, à demi-nomades, ils gardaient soigneusement les secrets d'une corporation dans laquelle fleurissaient les rites du compagnonnage. Les conducteurs avaient aussi leur fierté ; on était voiturier de père en fils ; leur temps se passait en constantes allées et venues des lieux de vente à la forge, à la mine et à la forêt. Ils apportaient aux bûcherons et aux mineurs, perdus loin de toute agglomération, les provisions nécessaires, sorte de fret de retour ; c'étaient aussi des messagers, porteurs de nouvelles, très attendus des femmes. Durant les périodes de chômage — la sécheresse arrêtait le travail des forges — bûcherons et mineurs s'employaient comme aides-maçons dans les paroisses voisines ; à la saison des gros travaux agricoles, ils quittaient la mine pour les champs.

L'on fabriquait surtout des clous, mais aussi des socs, des galettoires, des marmites, réchauds, ouvrages de taillanderie, instruments agricoles destinés à l'usage local. Au XVIII^e siècle, et durant les guerres de la Révolution et de l'Empire, l'on travaillait beaucoup pour la marine : canons, boulets. Si les produits des forges bretonnes étaient bien inférieurs au fer de Suède et d'Espagne, pourtant moins cher, ceux de Paimpont étaient réputés les meilleurs de Bretagne et même du royaume. Le fer de Paimpont était « doux et pliant » et non cassant. Il donnait lieu à un important commerce par l'intermédiaire des marchands en gros. Un tiers des produits s'écoulaient dans un rayon de 30 à 50 kilomètres. Rennes, les gros marché des fers bretons, en recevait 120.000 livres de Paimpont. Un tiers de la fabrication était vendu dans un rayon de 60 à 100 kilomètres. De Lorient, de Nantes, de Landerneau, de Quimperlé, de Bordeaux même, de grosses commandes parvenaient de temps en temps. Les Malouins débarquaient à Cadix du fer de Paimpont qui transitait par Messac sur la Vilaine, Saint-Servan, Dinan ou Nantes. En tout, la vente atteignait 900.000 livres par an.

Les forges connurent un renouveau d'activité vers 1850-1855. La « mécanique agricole » se développait et, surtout,

la construction des chemins de fer de l'Ouest entraînait de grosses commandes. Aux vieux établissements, d'autres s'étaient ajoutés : Pont-Callek et Lanvaux en 1824, Trédion en 1828. L'ensemble des forges du Morbihan n'occupait cependant que 75 ouvriers en 1846. Et Pont-Callek avait fermé ses portes en 1837, Lanvaux en 1842. En 1860, les fourneaux de La Hardouinaiis étaient éteints et l'on signalait en 1869 la diminution régulière de l'activité métallurgique dans les Côtes-du-Nord. L'établissement des Salles cessa de fonctionner en 1870. Les fourneaux de Paimpont s'éteignirent une première fois en décembre 1865, puis jetèrent un dernier feu de 1872 à 1894. A cette date, le locataire de la forge installa son atelier de fonderie à Ploërmel. Il ne restait plus à Paimpont qu'un atelier de construction mécanique agricole faisant venir sa fonte de l'Est et son coke du Nord. L'exploitation devenait partout trop coûteuse (90).

Le traité de commerce de 1862 avec l'Angleterre avait provoqué une baisse importante du prix de la fonte. La substitution du coke au bois comme combustible avait défavorisé les fourneaux bretons (91). Mais c'est surtout la voie ferrée qui, après avoir un instant fouetté leur activité, ruina les forges de l'Ouest. Les tarifs différentiels des chemins de fer ouvrirent les marchés régionaux aux grands centres producteurs de l'Est. Après celle du Bas-Maine, touchée plus tôt car moins à l'écart, la métallurgie bretonne succomba devant la concurrence.

Au voisinage des forges s'élevaient parfois des verreries, utilisant les déchets des fourneaux. Les nombreux cours d'eau, les forêts, l'élevage expliquent l'existence de petits moulins à papier et de tanneries. Les uns et les autres fabriquaient des produits de qualité médiocre et déclinaient dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Ce furent les carrières qui se maintinrent le mieux. Les plus intéressantes étaient les ardoisières ; elles profitèrent, dans une certaine mesure, du canal de Nantes à Brest qui élargit leurs débouchés. Les ardoises des Côtes-du-Nord étaient de qualité supérieure à celles du Morbihan ; il s'agissait ici de schistes ordoviciens, meilleurs que ceux de l'ellipse de Reminiac ou du Sud de la région, meilleurs surtout que les schistes briovériens verts dans lesquels s'ouvraient maintes carrières morbihannaises. En 1870, dix ardoisières à ciel ouvert s'égrenaient le long de la bande ordovicienne de Mûr à Saint-Gelven, en bordure du canal, et la plus profonde atteignait 60 à 70 mètres. Elles employaient 220 ouvriers et fournissaient plus d'un million d'ardoises par an, vendues surtout dans les environs. L'exploitation restait défectueuse, les méthodes empiriques : les déblais s'accumulaient sur la roche exploitable. Une direction intelligente et les capitaux faisaient défaut. C'étaient là de petites entreprises, à demi-rurales par leur personnel. Les minières n'étaient

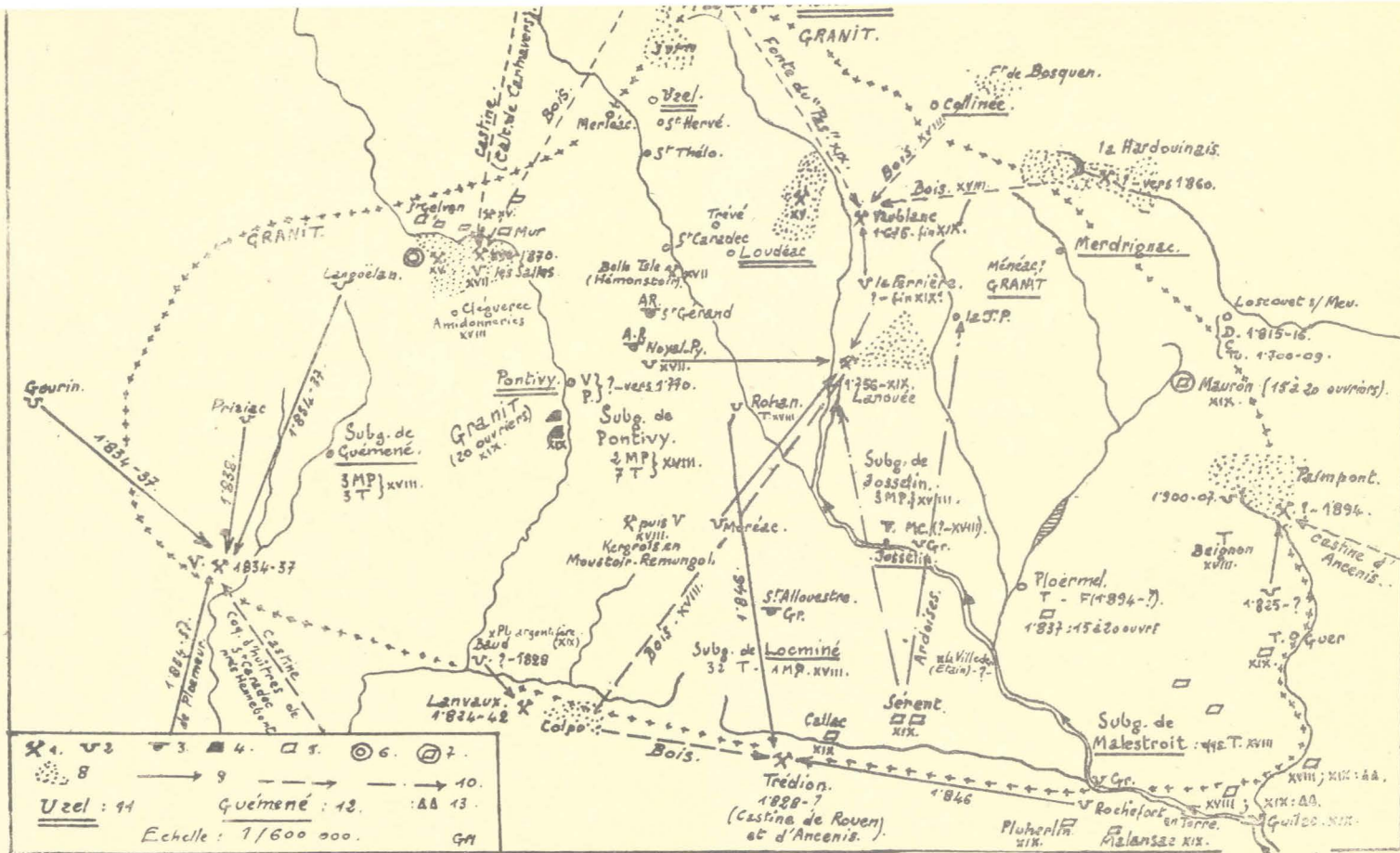


Fig. 63. — Les industries anciennes de la Bretagne centrale.

Uzel : 14
Guéméné : 13
AA : 13
Echelle : 1/600 000
GA

pas mieux exploitées. D'anciennes s'épuisèrent prématurément, d'autres s'ouvraient au gré des besoins.

La carte ci-contre précise la localisation et l'importance de toutes ces menues exploitations (fig. 63).

Poussière d'activités. Mais cette dispersion même, que commandaient les conditions naturelles et celles de l'ancienne économie, était pour les campagnes de la Bretagne centrale un bienfait. Elle limitait la surcharge démographique, toujours à craindre dans un pays aux champs trop maigres et trop rares ; et partout, grâce à leur pratique, le cultivateur trouvait le moyen d'améliorer un peu son sort.

3. — La condition des personnes (92)

Au XVIII^e siècle, les classes rurales présentaient les mêmes différences de fortune, les mêmes rapports entre elles que de nos jours. Il était, comme par le passé, des nobles cultivateurs et besogneux. Il était aussi une aristocratie paysanne, bien que les paysans propriétaires fussent inégalement aisés. Puis venaient les fermiers et métayers, les domaniers et, enfin, les domestiques et journaliers.

Les gros fermiers, peu nombreux, vivaient bien. C'est chez eux que l'élevage se développe surtout, au XVIII^e siècle. Mais beaucoup de petits tenanciers, qui exploitaient misérablement, à plusieurs frères, des terres insuffisantes, n'avaient ni bétail, ni instruments. Vers 1772, les habitants de Concoret devaient se faire « blattiers » ou boulangers forains, métiers que pratiquaient déjà ceux de Saint-Théo-en-Plouguenast. Les propriétaires devaient souvent fournir un « ensouchement » à leurs fermiers ou métayers impécunieux : charrettes, charrues, semences de la première année. Les grandes métairies, par contre, amélioraient leurs cultures, alors que les conventions entretenaient la routine. Les valets, rétribués à l'année en argent et en nature, vivaient parfois mieux que les petits fermiers. La classe des journaliers, qui semble s'accroître au XVIII^e siècle et représente souvent le quart ou le cinquième de la population rurale, était la plus misérable. Ils constituaient, en 1772, la plus grande partie de la population de Pontivy. Quelques-uns possédaient un « petit bien » ; mais les salaires augmentaient moins vite que le coût de la vie ; comme aujourd'hui, le paysan, même riche, préférerait faire seul ses travaux. De là le nombre des miséreux, des vagabonds et des mendiants. A Saint-Léry, en 1772, 24 familles sur 91 vivaient de mendicité.

On s'explique alors la pauvreté de la vie matérielle des paysans de la Bretagne centrale aux XVII^e et XVIII^e siècles. Le prix du cuir faisait qu'à la veille de la Révolution l'on ne pouvait plus porter de souliers dans la séué-

chaussée de Ploërmel. On ne mangeait que de mauvais pain de seigle, quand on en avait. L'on vivait de bouillies de blé noir, de galettes, de laitages et la viande était rare. Le cidre, jusqu'alors peu prisé, se répandait ; il prenait la place de la cervoise que l'on tirait auparavant des grains, dans les bonnes années. Mais l'on cherchait déjà dans l'alcool un dérivatif à sa misère, et les femmes buvaient autant que les hommes, écrivait le subdélégué de Josselin en 1774.

Dans les années de crise, malheureusement trop fréquentes (1725, 1740, 1759, de 1766 à 1769, de 1772 à 1776, 1784, 1785, 1789), cette situation s'aggravait. A la fiscalité royale, aux rigueurs du régime seigneurial, à la législation qui entravait le commerce des céréales s'ajoutaient les intempéries. Les registres paroissiaux, conservés aux A. D. du Morbihan, sont à cet égard édifiants ; pluies d'automne et d'hiver, grands froids, orages d'été, sécheresse entraînaient un cortège de souffrances : disettes, épidémies désastreuses, recrudescence de la mortalité. C'étaient les plus pauvres qui en pâtissaient le plus. A la fin du XVIII^e siècle (1772-1788), les épidémies sévissaient dans toute la région et les troubles agraires se multipliaient, à Uzel par exemple en 1756, à Loudéac en 1775. Des bandes armées sévissaient çà et là, notamment autour du Faouët et dans le « pays pourlet ». La population s'était vraisemblablement accrue jusqu'à saturation, dans une contrée qui ne pouvait nourrir que peu de monde.

Les échanges étaient rares, chaque exploitation cherchant à se suffire à soi-même. Le commerce se concentrait dans des foires d'importance locale ou régionale ; certaines d'entre elles étaient nées en pleine lande, auprès de chapelles fréquentées par des pèlerinages suivis. Les plus anciennes furent toujours les plus importantes. C'étaient celles de Noyal-Pontivy, exemptes de péages et accompagnées des grands plaids de la Vicomté. On y venait des évêchés de Saint-Malo, Saint-Brieuc, Vannes et Quimper ; on y rencontrait même des Morlaisiens. Un peu à l'écart, à Bellechère, se tenait un marché aux chevaux, groupant parfois 2 à 3.000 de ces animaux et qui sera transporté à Pontivy au XVII^e siècle. La foire franche de Noyal durait quinze jours et plus. Les boutiques, disposées en rues, formaient une petite cité temporaire où l'on vendait du blé, des vins et des draps (*).

Entrées de vin d'Anjou, de Saintonge, de Bordeaux et du pays Nantais, de castine, de lin, de fils et toiles à blanchir, sorties de grains, d'animaux jeunes, de toiles et de fer, c'était là tout le commerce de la région avec l'extérieur. Il intéressait avant tout les industries rurales. Les sorties l'emportaient sur les entrées : effet d'une consommation insuffisante ; elles s'effectuaient surtout en direction des ports. La circulation s'opérait donc principalement selon des directions méridiennes ou diagonales.

L'atonie de la vie de relations paralysait toute l'activité rurale. De là « l'atomisme économique et social » des paysans (C. Vallaux). Enclavés, isolés, sans moyens, ils restaient rebelles à toute innovation. Leur vie restait précaire, à la merci des mauvaises récoltes. Dans une province peu évoluée, la Bretagne centrale faisait encore figure de retardataire. D'interminables conflits opposaient la conception paysanne de l'exploitation forestière — un des fondements de la vie rurale — à celle des ouvriers du fer et de la toile qui tendaient à faire entrer cette exploitation dans l'économie générale. Autour des forêts seulement, la communauté d'intérêts qui résultait de ces conflits créait une solidarité paysanne plus étendue que celle du « village ».

Cet état de stagnation se prolongea dans la première moitié du XIX^e siècle et la transformation de l'économie fut plus tardive ici qu'ailleurs. Elle fut essentiellement le résultat de l'amélioration des transports.

CHAPITRE 4

L'ouverture du pays et ses premières conséquences

I. — L'ouverture du Pays (93)

Le manque de voies de communication fut un des facteurs essentiels de l'isolement ancien. La grande voie romaine E.-W., dont la route de Rennes à Brest par Loudéac reproduira plus tard le tracé, n'avait pas laissé d'héritière. Le projet d'un tronçon Loudéac-Saint-Méen sera dressé seulement en 1783. Pontivy apparaissait comme le principal nœud routier de la Bretagne centrale (fig. 65).

Les vieilles **routes**, le plus souvent étroites, aux pentes rapides (14 % entre Mûr et Corlay), étaient au XVIII^e siècle dans un état lamentable : pont en ruine, cultures empiétant sur les chemins qui devenaient de ce fait de plus en plus sinueux, carrières ouvertes dans les chaussées, clôtures établies par les nobles en travers des voies les plus indispensables. En 1739, ont dut autoriser les charretiers à passer par les champs bordant les routes quand elles n'étaient pas réparées. Si, vers la fin du XVII^e siècle, la route de Pontivy à Rohan était « fort belle » et en 1769 celle de Pontivy à Guémené « une des meilleures de la province », les chemins étaient presque impraticables ; les

cavaliers enfonçaient parfois dans la boue jusqu'au ventre de leurs chevaux. L'on circulait surtout à cheval ; on conservait le type du petit « roussin » médiéval, marchant l'amble et qui était aussi un animal de bât sous le nom de « sommier ». A la fin du XIX^e siècle, on transportait encore à dos de cheval le minerai de La Ferrière vers les forges du Vaublanc.

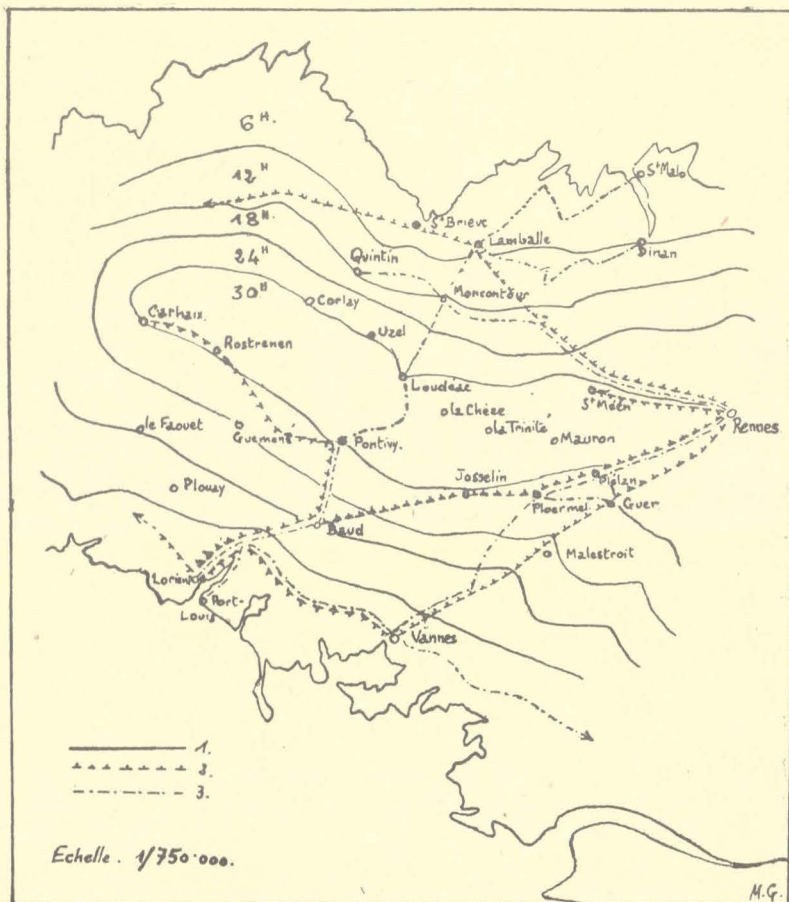


Fig. 64. — Isochrones au XVIII^e siècle, de 6 heures en 6 heures.

1. Isochrones ; .. Carrosses et Messageries de Rennes ; 3. Entreprises particulières et postes. — Fragment d'une carte de J. Letaconnoux (223), complétée, en ce qui concerne les postes, par la Nouvelle carte de Bretagne divisée en neuf évêchés ; Grands chemins ; Rennes 1774 (Musée de Rennes).

Grâce à l'impulsion du duc d'Aiguillon, le XVIII^e siècle breton connut cependant un grand développement du réseau routier qui fut presque achevé vers 1760 ; mais les chemins manquaient. Des ponts furent construits sur l'Oust à Saint-Caradec en 1730, près de Loudéac en 1764 ; celui du Roc-Saint-André fut mis à l'étude en 1762.

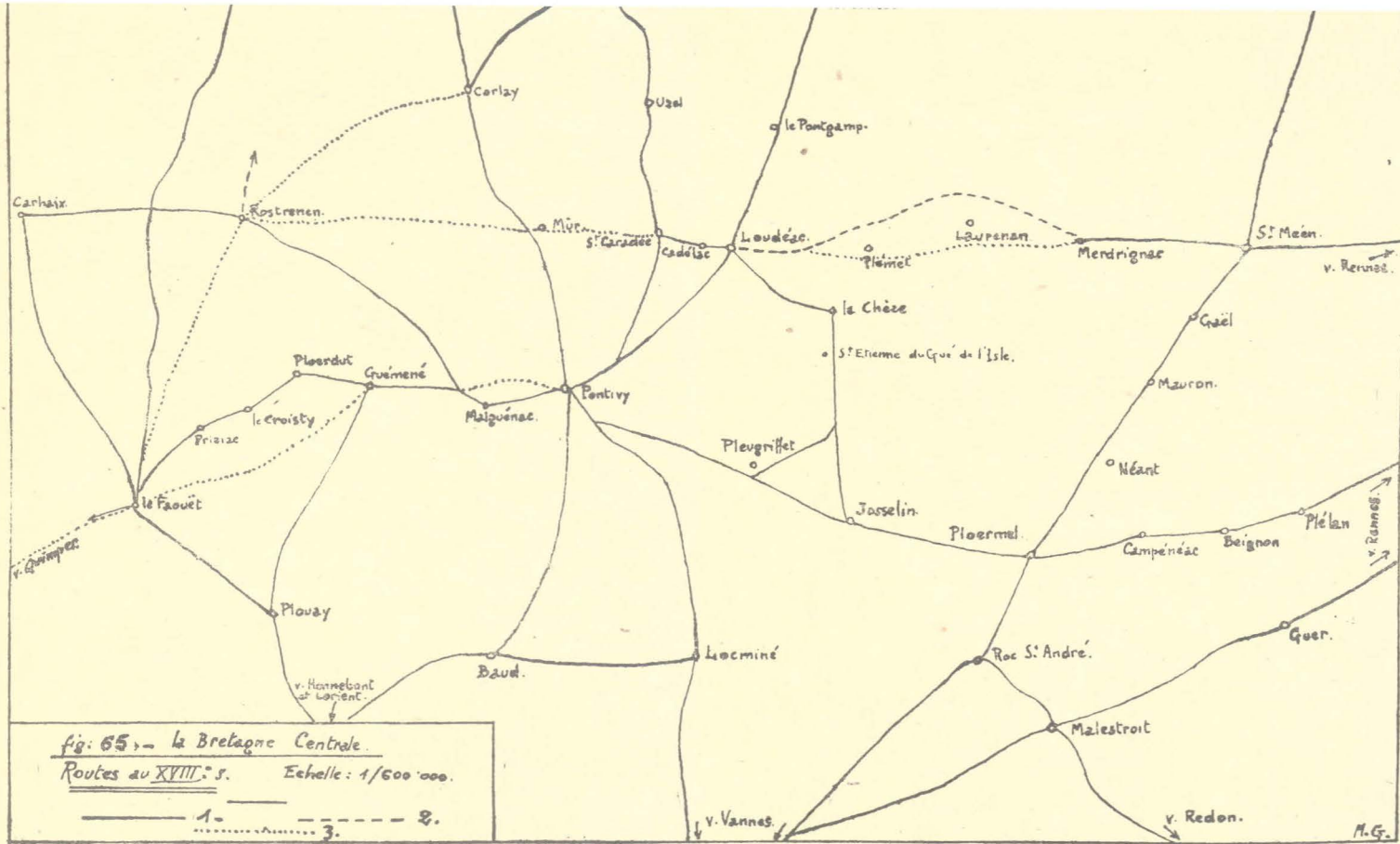
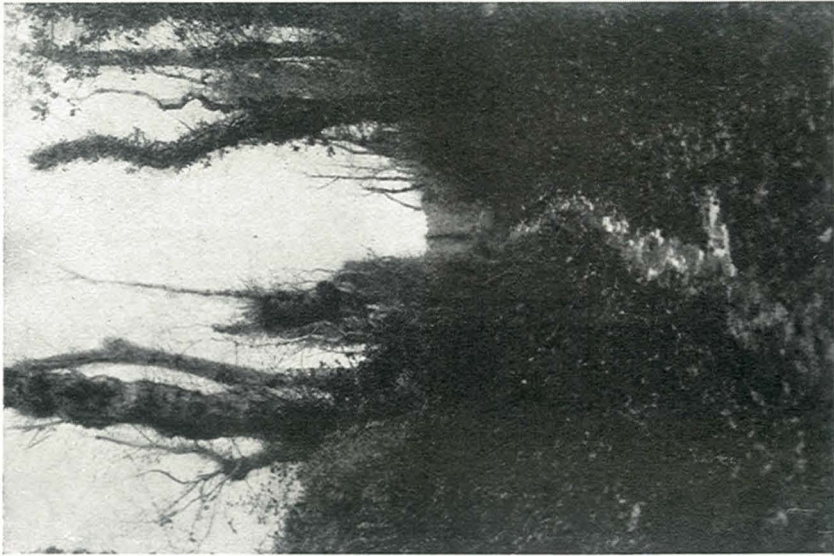


Fig. 65. — Routes au XVIII^e siècle.

Légende : 1. Routes construites ; 2. En projet ; 3. Construites de 1830 à 1850. D'après carte itinéraire d'Ogée, planches III, X, XV à XIX. (AD. I.-et-V. et C.-du-N.); nouvelle carte de Bretagne divisée en ses 9 évêchés, Rennes 1774 (Musée de Rennes); Carte des C.-du-N., floréal an VIII, dressée par les Ingénieurs des Ponts-et-Chaussées, manuscrite (AD., C.-du-N. : HB, carte 5).

Remarque que le projet de la route Merdrignac-Loudéac empruntait un tracé différent de celui de la route actuelle, p. r la Folie, Saint-Unet, Saint-Sauveur-le-Haut, Malabry, La Mignonnerie; celle de Loudéac à Josselin, passant sur le plateau de la rive gauche du Lié, laissait Saint-Etienne-du-Gue-de-l'Isle à l'Ouest; celle de Pontivy à Guéméné passait par Malguénac. Les autres, à quelques détails près, ont conservé leur tracé. Les anciens tronçons abandonnés, devenus des chemins, sont souvent faciles à retrouver. Un seul centre attractif, Pontivy. Noter l'isolement du Mené. Une seule transversale, au XVIII^e siècle, Rennes-Carhaix par Plélan, Ploërmel, Pontivy, Rostrenen, combinant 2 diagonales NE-SW et SE-NW.

L'isolement ancien



Chemin creux à Caurel.

Les voitures publiques étaient plus rares que sur le littoral (fig. 64). Astreintes à faire par jour 10 lieues en été, 8 en hiver, elles n'en faisaient que 7 à 8 au XVIII^e siècle en raison de l'état des routes. Les moyens de communications étaient si peu développés entre la plupart des villes que la carte des isochrones présentait avec celle des isochores des analogies évidentes (fig. 64).

De 1830 à 1850, l'on complète le système des grandes routes existantes (fig. 65). Mais le fait essentiel en matière de voirie fut l'établissement d'un réseau de *chemins vicinaux*, conséquence de la loi de 1830. Bien qu'insuffisants en nombre et en qualité, ils tirèrent les bourgs et maints « villages » de leur antique isolement. Ils diminuèrent la fréquence de ces chemins fangeux, qu'un contemporain décrivait en 1830 autour de Pontivy, « véritables lacs de boue qu'on ne franchit, *par un temps sec*, qu'en sautant sur des blocs de pierre qui ont été placés de distance en distance pour former un trottoir » (planche VI).

La route n'avait pas alors l'importance locale qu'elle a maintenant. Les grandes voies traversaient en étrangères la Bretagne centrale, simple lieu de passage et simple carrefour en raison de sa situation géographique et de l'état arriéré de son économie.

Les **voies navigables** jouèrent un plus grand rôle à l'origine des transformations rurales. Déjà, pour remédier aux mauvais états des communications terrestres, on avait voulu au XVIII^e siècle améliorer les voies d'eau. Dès 1783, l'on étudia les projets d'un canal Oust-Blavet, s'amorçant en aval de Rohan pour aboutir à Pontivy, et d'un canal du Doré à l'Hyères, se dirigeant vers le N.-W. en amont de Rostrenen. Ces travaux préparatoires seront utilisés lors de la construction du canal de Nantes à Brest. L'on réclamait l'amélioration de l'Oust et du Meu. Des gens, qui ne mesureraient pas les difficultés d'une telle entreprise, réclamaient en 1729 des coches d'eau sur l'Oust. L'étroitesse de vue de la politique financière des Etats empêcha toute réalisation importante : on entreprit seulement l'aménagement de la Vilaine.

La canalisation du Blavet fut réalisée de 1804 à 1826. Le Blavet canalisé sur 59 km. 598, entre Hennebont et Pontivy, comporte 28 écluses (fig. 31). Le canal de Nantes à Brest, commencé en 1806, fut livré en grande partie à la navigation en 1833 - 1834 (fig. 30). En 1842, il était en service d'un bout à l'autre. Sa longueur atteint, dans la Bretagne centrale, 178 km. 065 dont 120 km. 115 dans le Morbihan. L'on sait sa destination première : conçu dans une pensée d'ordre stratégique, il devait soustraire le trafic militaire de Nantes à Brest aux coups éventuels de la flotte anglaise. Suivant un tracé légèrement différent de ceux projetés au XVIII^e siècle, il emprunte les eaux de la Lorette (ou Doré), puis ceux du Kergoat et de l'Hyères, pour passer du Blavet à l'Aulne. Deux réservoirs, établis au

Coron-en-Glommel (2.770.000 m. c.) et sur l'Oust à Bosméléac, au N.-W. d'Uzel (3.500.000 m. c.), permettent de franchir les seuils de partage entre le Blavet et l'Aulne (184 m. 73) et entre l'Oust et le Blavet (129 m. 59). La « rigole d'Hilvern », large de deux à trois mètres, longue d'une soixantaine de kilomètres, aux sinuosités capricieuses (21 kilomètres en ligne droite entre l'écluse d'Hilvern et le barrage de Bosméléac), bordée de beaux arbres qui la signalent de loin, conduit l'eau du réservoir au canal.

Celui-ci comporte trop d'écluses — 141 depuis son entrée dans le Morbihan jusqu'à Glommel — trop petites puisque larges de 4 m. 70, d'une longueur utile de 25 m. 70 (94), d'une profondeur d'1 m. 62 ; il livre seulement passage aux péniches de type « nantais », de 100 à 130 tonnes. Une certaine lenteur se manifesta dans la construction des débarcadères. La traction se fit d'abord à bras ; puis, vers 1860, l'on substitua progressivement les chevaux aux hâleurs. La vitesse atteignit 16 à 18 kilomètres par jour ; elle fut portée à 18-20 kilomètres vers 1875.

En 1838, 5.908 bateaux passaient l'écluse à Nantes. En 1865, la batellerie ordinaire transportait 21.767 tonnes. De bonne heure, l'utilité presque exclusivement agricole du canal apparut. Les transports de charbon pour la marine militaire atteignaient seulement 15.556 tonnes en 1865, année qui vit leur suppression. Le canal transporta surtout des amendements calcaires : sablons de la rade de Brest (à partir de 1858) et de Lorient, chaux de Chalonnes-en-Anjou. En 1863, il suffisait à peine à ce trafic qui s'amplifiait. Au début du XX^e siècle, les phosphates s'ajoutèrent à la chaux.

L'insuffisance du canal apparut de bonne heure. Etroite ligne d'eau, vers laquelle conduisaient trop de mauvais chemins, il ne pouvait exercer une action bienfaisante qu'à proximité de ses rives. Les **chemins de fer** devaient le supplanter (fig. 66).

Leur construction n'alla pas sans difficultés. Deux compagnies se partagèrent la Bretagne centrale : celle d'Orléans et celle de l'Ouest, dont les zones respectives se rejoignaient à Pontivy et à Ploërmel. Chacune établit d'abord les lignes jugées les plus rémunératrices et le raccordement des tronçons d'une même voie se fit parfois attendre. La correspondance des trains venant de Pontivy avec ceux des lignes Paris-Brest et Nantes-Quimper était en outre mal assurée dans les gares d'Auray et de Saint-Brieuc. Les gares sont fréquemment trop éloignées des localités qu'elles desservent.

Il en alla de même lors de l'établissement des chemins de fer à voie étroite : « Réseau breton » et Compagnies départementales. Non seulement ils obligent à des transbordements longs et coûteux dans les stations qui les raccordent aux lignes à voie normale, mais les intérêts parti-

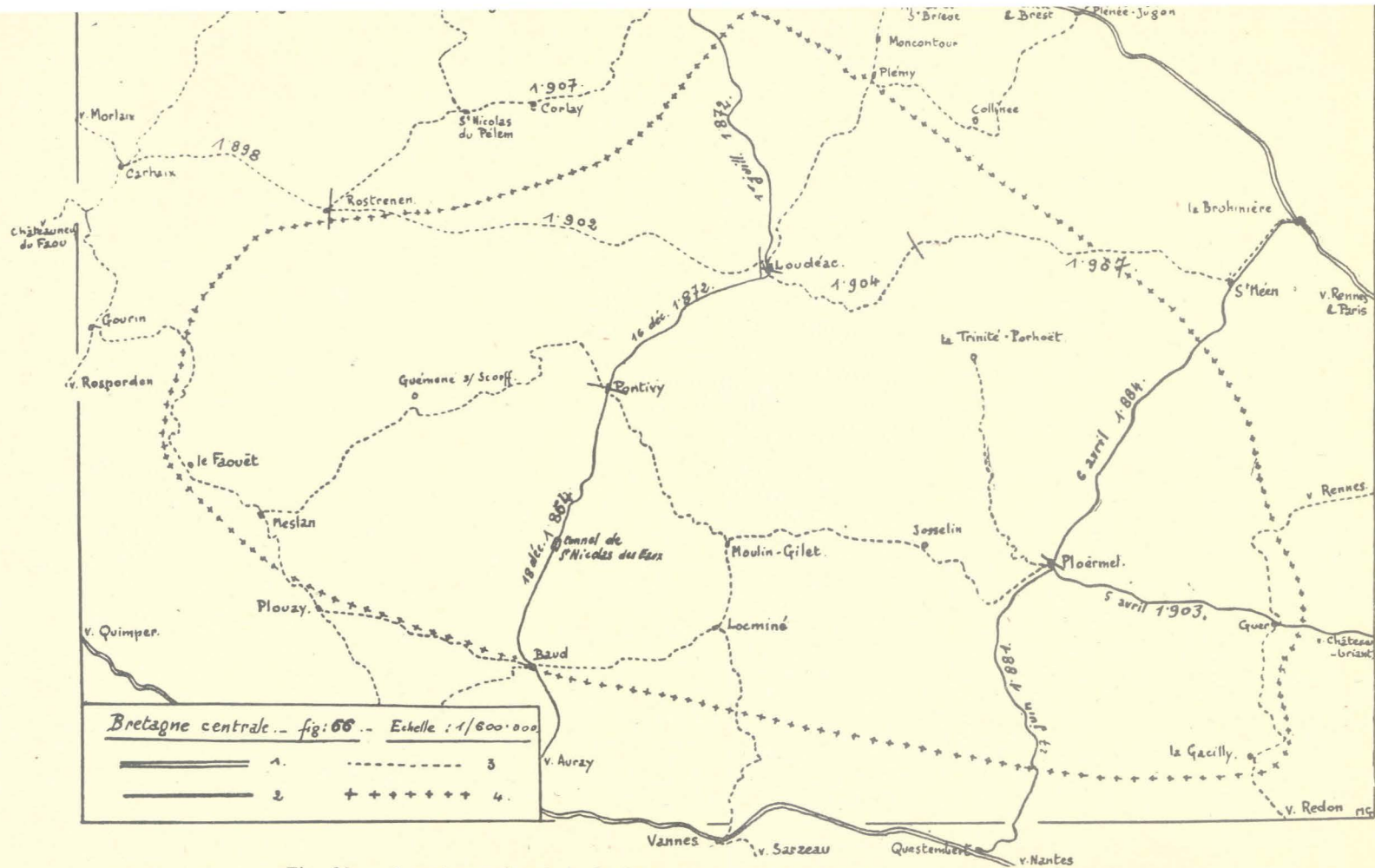


Fig. 66. — Le réseau ferré de la Bretagne centrale, lors de sa plus grande extension.

1. Ligne à double voie ; 2. Ligne à voie unique ; 3. Ligne à voie étroite ; 4. Limites de la Bretagne centrale. L'année de mise en service est indiquée (Les barres perpendiculaires aux lignes séparent les tronçons mis en service à des dates différentes). (Renseignements communiqués par la Direction du Réseau breton, à Morlaix, et celle de la S.N.C.F., Région de l'Ouest, Division des Etudes, à Paris).

culiers l'emportèrent sur l'intérêt général au moment de leur construction. Des lignes furent purement « électorales ». D'autres évitèrent les bourgs pour desservir les résidences de personnalités influentes ; il y a quarante ans, « le petit train » s'appelait encore dans le Morbihan « la brouette des châteaux ». Par contre, on évita de passer sur les domaines des grands propriétaires quand ils refusèrent de vendre le terrain nécessaire. Le clergé morbihanais fit aussi quelquefois obstacle à ces cessions de terrains : le chemin de fer allait rompre l'isolement ancien, ouvrir le pays aux propagandes extérieures. La transversale de La Brohinière à Questembert unit deux stations sans importance. Sur le réseau du Morbihan, des gares d'embranchement comme Moulin-Gilet furent établies en pleine campagne. Des lignes réclamées par les collectivités locales ne furent jamais créées, telles que le prolongement vers Loudéac de celle de Châteaubriant à Ploërmel ou la ligne de Port-Louis à Baud-Rohan et Loudéac. A maintes reprises, et jusqu'en 1908 au moins, les Conseils généraux et municipaux réclameront des modifications d'horaires ; ceux-ci étaient parfois invraisemblables.

La mise en service des lignes à voie normale s'échelonna entre 1864 et 1903 (fig. 66). La longue ligne E.-W. à voie étroite de La Brohinière à Carhaix fut ouverte à l'exploitation par tronçons, de 1898 à 1907. Les autres lignes à voie d'un mètre, construites vers le même temps, desservirent surtout la partie occidentale de la région, moins favorisée sous le rapport des communications que la partie orientale à la fois traversée par les lignes à voie normale et par le canal en écharpe (fig. 66 et 78). Les travaux d'art sont peu nombreux et de très médiocre importance.

Ce réseau de construction tardive et très imparfait rendit pourtant de grands services. Ardouin-Dumazet notait, vers 1896, que les deux transversales de Pontivy et de Ploërmel étaient faiblement desservies. Mais Loudéac et Pontivy, qui étaient à 24 heures de la mer à la fin du XVIII^e siècle, n'en étaient plus qu'à 2 heures en 1908. Dès 1873, pour les villes de l'intérieur, la distance en temps importait plus que la distance kilométrique. J. Letaconnoux remarquait toutefois, en 1907, qu'avec le développement du réseau à voie étroite, les isochrones regagnèrent dans l'ensemble un peu du parallélisme régulier des isochores, rompu par l'établissement des lignes à voie normale. Ceci s'accrut avec l'essor des transports automobiles. Mais cette considération a perdu de son intérêt depuis que la Bretagne centrale ne s'ouvre plus avant tout vers la mer : les voies ferrées et les routes ont orienté son commerce vers l'Est.

Surtout, les chemins de fer ont permis le développement du chaulage, point de départ des transformations agricoles. Celui-ci ne fut pratiqué sur une grande échelle qu'après 1880-1885. Le sable de mer du Légué, au Nord, venait

encore par fer dans la région de Loudéac vers 1900-1910 ; mais le prix du transport était trop coûteux. Celui de Lorient remontait vers Pontivy et Le Faouët. La chaux de Cartravers, plus chère que celle de Saint-Pierre-la-Cour dans la Mayenne, mais supérieure à celle-ci, se répandait dans un rayon de 25 à 30 kilomètres, par charrois et grâce à la ligne Rostrenen - Quintin. La culture du pommier se développa de même le long des voies ferrées, notamment de celle d'Auray à Pontivy. Dès octobre 1894, des trains de 15 à 20 trucks, chargés de pommes, partaient de Pontivy à destination du Wurtemberg. Enfin, les chemins de fer ont contribué à la transformation de l'agriculture en précipitant, nous l'avons vu, l'agonie des industries rurales.

2. — L'assolement ne se modifie guère (95)

Les effets de cette rupture de l'ancien isolement se firent cependant sentir avec une certaine inertie. Les assolements suivis restèrent défectueux. On demandait à la terre non ce qu'elle pouvait le mieux donner, mais ce qui procurait le numéraire indispensable. L'assolement était en général triennal, et les céréales, comme auparavant, y entraient à peu près seules. Depuis 1860 environ, le froment opérait des conquêtes au détriment du seigle ; mais celui-ci restait la première des céréales. Seigle et froment occupaient en 1867 le cinquième des terres cultivées dans le Sud des Côtes-du-Nord, la moitié des labours dans le Morbihan au Nord des Landes de Lanvaux. Les quatre-cinquièmes du reste étaient consacrés au sarrasin, généralement considéré comme tête d'assolement, à l'avoine et au millet dans le Morbihan ; dans l'arrondissement de Loudéac, le sarrasin occupait le cinquième des labours, l'avoine et les pommes de terre également. Les rendements étaient faibles, moins pourtant qu'ailleurs, semble-t-il, dans les pays de métayage du S.-E. : 30 hectolitres à l'hectare pour le froment — mais ce chiffre appelle des réserves — en 1867, à La Gacilly, contre 20 à Josselin, 15 à Baud et à Locminé, 10 à Mauron, 9 à La Chèze ; les engrais manquaient. Vers le milieu du siècle, une jachère de 6 à 10 ans suivait souvent 6 à 20 ans de cultures ininterrompues. Peut-on vraiment parler d'assolement en pareil cas ?

Pourtant, les plantes fourragères et les plantes sarclées s'introduisaient timidement dans la succession des cultures, aux dépens des céréales. La pomme de terre était réduite aux superficies indispensables : 15 ares environ dans une ferme moyenne. Des primes d'encouragement accordées dans les Côtes-du-Nord en 1818, une Société d'Agriculture créée à Loudéac en 1822 tentaient de la répandre. Mais le mildew la fit momentanément reculer après 1846. Un premier essai de production de semences sélectionnées fut tenté par le Comte de la Ferrière, non

loin de Loudéac, en 1874. Les prairies artificielles n'occupaient tout au plus qu'un cinquantième des terres cultivées à Josselin, Mauron, Baud, Locminé, Guémené, un quarantième dans le reste du Morbihan. Dans le Sud des Côtes-du-Nord, elles atteignaient à peine le cinquième des prairies naturelles, proportion beaucoup plus faible que sur le littoral. Un dixième seulement des terres cultivées portaient de la vesce, du trèfle rouge ou des racines. Le chou cavalier, comme le trèfle, y étaient encore exceptionnels en 1842. Vers Rostrenen toutefois, l'on sentait déjà le voisinage de ce qui deviendra la grande région d'élevage de Carhaix et du bassin de Châteaulin : l'on se livrait à l'engraissement des bestiaux et, pour ce faire, l'on cultivait des choux et des navets. Au reste, depuis 1830, ces cultures et celle du rutabaga gagnaient du terrain dans l'arrondissement de Loudéac.

Mais l'on comptait surtout sur les prairies naturelles et sur les jachères ou « veillons ». Les jachères n'étaient que de mauvais pâturages, établis sur des sols à peu près ruinés par des récoltes répétées de céréales ; et pourtant, en 1842, certaines fermes de la « montagne » n'avaient que 5 hectares en cultures contre 25 en « veillons ». Les prairies naturelles, trop mouillées, occupaient le sixième des fermes dans la partie morbihannaise de la Bretagne centrale en 1867. L'on considérait qu'il était judicieux de faire deux parts à peu près égales des terres de l'exploitation : l'une réservée aux céréales, l'autre aux plantes fourragères et aux prairies, y compris les jachères. L'on faisait un axiome de la formule : « prairies, bétail, fumier pour avoir céréales ». A la fin du XIX^e siècle et au commencement du XX^e, les pâtures gagneront sur les labours et leur superficie doublera généralement de 1827 à 1913. Mais, jusqu'après 1870, la lande sera considérée comme indispensable à l'élevage et son recul, plus rapide que le développement des fourrages artificiels, n'allait pas sans inquiéter. L'on semait du genêt vers 1890 ; l'ajonc servait à l'alimentation des jeunes chevaux et des bovins.

3. — L'élevage reste mal compris

La médiocrité des ressources en herbe, opposée au désir d'entretenir un cheptel nombreux, provoquait la surcharge en bétail des exploitations, notamment dans les Côtes-du-Nord. En 1867, l'on comptait une tête à l'hectare dans les arrondissements de Pontivy et de Ploërmel, une à une-et-demie dans celui de Loudéac. Les animaux restaient de petite taille et chétifs, sauf autour de Rostrenen ; les vaches, de race pie-noire ou pie-rouge, pesaient en moyenne 200 kilos, soit moitié moins que les bêtes de l'intérieur de la France. Le nombre des moutons n'était important que dans les contrées de grandes landes : Ouest granitique, Mené, où l'on en trouvait de 20 à 30 par ferme. L'on

rencontrait des chèvres assez nombreuses chez les journaliers agricoles. Les porcs étaient de l'espèce locale et très médiocres. Les abeilles butinaient en grand nombre les bruyères et les champs de blé noir. Mais, faute de soins, leur miel était de qualité inférieure et d'âcre saveur.

L'on tentait pourtant d'obtenir par croisement une espèce bovine plus forte. Mais c'est dans le Léon, en 1840, que l'on croisa pour la première fois des taureaux Durham avec des vaches pie-rouges et froments. Partout, dans la Bretagne centrale, régnait le même empirisme.

L'élevage du cheval périclitait. Les bidets du Morbihan étaient les plus misérables de Bretagne en 1806. L'on faisait saillir les reproducteurs trop jeunes (à 18 mois) et travailler les animaux trop tôt (à 15-18 mois). Les seuls chevaux entiers étaient ceux des meuniers, les étalonniers d'alors. Pour améliorer cet élevage, un haras d'expérience fut créé à Langonnet en 1811 et quatre étalons placés à Ploërmel. Mais, en 1856, le haras de Langonnet fut malencontreusement transporté à Hennebont, où il ne pouvait pas rendre les mêmes services. Le projet de création d'un dépôt à Pontivy, en 1819, n'eut aucune suite. Il en fut installé un à Guingamp en 1827, un autre à Lamballe, de 1825 à 1834 et en 1842. Tous ces haras étaient sur les lisières de la Bretagne centrale ou non loin d'elle. De là les influences variées qui s'exercèrent sur l'élevage de la région que nous étudions.

Les routes devenant meilleures, l'on réclamait des chevaux plus rapides. Loudéac désirait surtout des chevaux de trait et sa Société hippique, fondée en 1879, dirigea dans ce sens l'élevage de la région. Mais, après 1870, la Bretagne centrale fut victime de l'engouement qui voulait faire, dans une contrée qui ne s'y prêtait guère par ses ressources et par sa jumenterie, un cheval d'une trop grande taille, capable d'assurer le déplacement des batteries d'artillerie. Par contre, on encouragea de même le demi-sang et l'on introduisit dans les dépôts de nombreux anglo-normands et Norfolk ; on renonça vite aux premiers ; mais le Norfolk a concouru au succès du « postier » breton.

Les voies ferrées améliorèrent les débouchés. Paris, les îles anglo-normandes et l'Angleterre achetaient des bœufs gras de Rostrenen ; le Sud-Ouest de la France réclamait constamment des vaches laitières et leur prix augmentait de 20 % en 1865 ; celui du beurre, également exporté, malgré sa qualité douteuse, vers l'Angleterre et Paris, avait doublé. Des maquignons normands, que l'on appelait « gredins » ou « gueusards », fréquentaient les foires de la région.

Conclusion

La vie matérielle du paysan ne se transforme que lentement

Le passage de la propriété rurale entre les mains des paysans et des bourgeois se poursuivait depuis la Révolution. Mais les bourgeois surtout en profitaient, de même qu'ils avaient acquis les forges autrefois exploitées seulement par les nobles et les abbayes. Or, le loyer de la terre augmentait (d'1/5 à 1/3 entre 1840 et 1865), celui des prés surtout avec le développement de l'élevage. Ce fait était plus sensible dans les petites propriétés, plus demandées car exigeant une plus faible mise de fonds ; l'on voyait donc des petits propriétaires louer leur tenure pour affermer une exploitation plus étendue, appartenant à un gros propriétaire ; le coût de la vie montait, plus vite que les salaires, à la suite de l'ouverture du pays, et la valeur de l'argent diminuait. Les transformations de l'ancien genre de vie, fondé sur une combinaison de l'agriculture et des industries rurales, entraînaient une recrudescence de l'émigration ; le canton d'Uzel, où florissait naguère le tissage du lin, tombait de 10.364 à 8.239 habitants, de 1867 à 1896. On allait chercher en ville un emploi dans les compagnies de chemin de fer et dans les grands ateliers. Son service militaire terminé, le jeune paysan restait dans les cités où les filles se gageaient aussi comme domestiques.

C'est que la vie matérielle de ceux qui restaient ne s'était guère améliorée depuis cent ans. Il faut arriver au début du XIX^e siècle pour avoir à ce sujet des renseignements précis. Le travail des champs était toujours pénible. La charrue, trop lourde et rudimentaire, exigeait jusqu'à vingt chevaux lors des défrichements. La herse en bois était la plus commune. Les machines à battre s'introduisaient cependant vers 1867. En 1830, les chaumières étaient nombreuses encore dans les faubourgs mêmes de Pontivy. Dans la campagne, autour de la ville, un mur ou une cloison partageait en deux la chaumière. D'un côté, la chambre commune ; de l'autre, l'étable. Quelquefois, une simple claire-voie, une poutre même, couchée à terre, formait toute la séparation. Une porte, par laquelle passaient aussi les animaux, une fenêtre étroite, toutes deux sur la façade, éclairaient la pièce dont le lit clos et la grande cheminée constituaient les principaux ornements. Sur le sol de terre battue pourrissaient les ordures apportées de l'étable sous les sabots ; bœufs et vaches attachés à des

piquets fichés en terre, enfoncés jusqu'au jarret dans leurs excréments, cherchaient leur maigre nourriture sur un fumier que l'on enlevait seulement deux ou trois fois par an. Les rapporteurs de l'enquête de 1867 dans le Morbihan font état d'un tableau plus sombre encore, et sans doute non exempt d'un certain romantisme, brossé en 1840 par MM. Benoiston de Châteauneuf et Villermé, délégués par l'Académie des Sciences Morales et Politiques. Dans les exploitations plus importantes, on avait ajouté à ces habitations élémentaires des bâtiments agricoles divers, à mesure que le besoin s'en était fait sentir. Mais on avait implanté les constructions au hasard et l'on avait continué à construire d'une manière routinière, sans se soucier d'améliorer le confort des animaux ni de rendre plus aisé le service de la ferme. Ces écuries, ces étables s'ouvraient par des portes trop basses pour l'homme, trop étroites pour les animaux qui se blessaient en y passant. Souvent, l'air et la lumière ne pénétraient que par des trous percés dans la muraille. D'ailleurs, on bouchait les ouvertures en hiver à cause du froid, en été à cause des mouches. Les seuils des portes étaient si élevés que l'animal était parfois obligé de sauter pour les franchir. Le purin ne pouvait pas s'écouler ; le fumier baignait dans son jus pendant des mois. Quand il atteignait une telle hauteur qu'il était impossible d'entrer (1 mètre à 1 m. 33), on l'enlevait. La grange, quand elle existait, n'était qu'un petit hangar. Quant à la cour, c'était un bournier.

Dire que les habitations où gens et bêtes vivent en commun ont entièrement disparu serait altérer la vérité. J'en ai vu dans le « pays breton », chez de vieilles gens du pays granitique de l'Ouest. Il est encore là des étables séparées du logis par une cloison en bois qui ne s'élève parfois qu'à mi-hauteur d'homme. Même dans les régions plus avancées, il n'est pas rare de trouver une cloison en planches percée d'une porte entre le logement et l'étable ; mais elle monte cette fois jusqu'au plafond et l'étable s'ouvre en outre directement sur la cour.

Les paysans riches vivaient le plus souvent comme les pauvres. Les vêtements étaient malpropres, sinon « ils indiquaient un paresseux ». L'on ne connaissait guère que les sabots de bois et les habits de grosse toile. L'on n'éprouvait guère le besoin de s'instruire : 52 communes sur 81 étaient sans école dans l'arrondissement de Loudéac en 1801 (8 seulement sur 61 dans celui de Lannion). Pourtant, le français gagnait du terrain dans la région de Pontivy. L'alimentation restait à peu près ce qu'elle était au XVIII^e siècle, mais la pomme de terre y jouait un rôle croissant. L'abus de l'alcool provoquait de fréquentes maladies du tube digestif ; la gale, endémique en raison de la malpropreté, devenait malgré tout moins commune qu'autrefois ; l'humidité des habitations entretenait les affections pulmonaires, les fièvres intermittentes et les coqueluches.

Les progrès étaient lents et restaient inégaux selon l'étendue des propriétés. Quelques grands domaines prêchaient d'exemple : au centre de la région, la Trappe de Thyma-deuc en Bréhan-Loudéac ; au Sud, Korn-er-Hoët en Grandchamp, retraite de la princesse Elisa Baciocchi et son village modèle qui s'éleva en Colpo, grâce à l'aide financière de Napoléon III ; dans l'Ouest, l'établissement de Kermur, créé pour la mise en valeur de 160 hectares de landes en Mûr, et les grands défrichements de M. de Saisy en Glomel ; au Nord, ceux d'un châtelain de l'Hermitage. L'idée se répandant, comme ailleurs, que « la chaux enrichit le père et ruine les enfants », les Comices agricoles, créés vers 1835-1840, recommandèrent le chaulage vers 1880 en distribuant comme récompense des bons de chaux ; et, depuis 1872-1874, les Conseils généraux encourageaient chaque année l'emploi des amendements calcaires. Les gens les plus éclairés réclamaient les améliorations jugées les plus urgentes : le développement de l'enseignement agricole et des écoles — de filles notamment — des chemins meilleurs, l'approfondissement du canal de Nantes à Brest, l'amélioration de la loi sur le recrutement pour conserver des bras à la terre, celle des procédés agricoles et des méthodes d'élevage, l'extension des bonnes pratiques forestières, l'institution du crédit agricole sans lequel aucun progrès notable n'était possible.

Malgré tout, la Bretagne centrale restait toujours en retard par rapport au littoral et aux départements bretons situés plus à l'Est, par rapport même au Finistère avantagé maintenant par les deux grandes voies ferrées du Nord et du Sud de la péninsule et par le canal dont la navigation rejoignait, dans la rade de Brest, les services de cabotage. L'isolement, relatif, subsistait malgré l'ouverture de débouchés nouveaux aux produits agricoles. Les vieilles pratiques se maintenaient en cédant du terrain. Au XIX^e siècle, il n'y eut pas vraiment ici de « révolution agricole », mais une transformation lente et partielle, entravée par la routine qu'entretenaient la crainte des déboires et le manque de capitaux. A toutes les époques du passé, c'est le même cercle vicieux qu'en 1830. J. Pommier, médecin militaire à Pontivy, caractérisait fort bien : « Si la Bretagne est pauvre parce qu'elle est mal cultivée, elle est mal cultivée parce qu'elle est pauvre ». Le vrai tournant de l'agriculture dans la Bretagne centrale, ce fut la guerre de 1914 à 1918 qui le marqua.

Notes du Livre I

- (1) J. Loth (228).
- (2) Aveneau de la Grancière (Soc. Polymathique du Morbihan 1897, pp. 3 à 14).
- (3) On les appelle souvent « chemin d'Ahès », « chaussée d'Ahès » (fille légendaire du roi Gradlon de la Ville d'Ys), « Hent-huen » (en breton, le chemin blanc), « Hent-houarn » (chemin ferré), « l'Estrat » (à Merdrignac ; du latin « strata »).
- (4) Dix-neuf en comprenant Cadéac, aujourd'hui hameau de Lou-déac et qui fut paroisse et commune.
- (5) Grand Dictionnaire Français-Breton, par Vallée, avec le concours de E. Ernault et R. Leroux, Rennes 1931, 814 p.
- (6) Plus à l'Est, on compte seulement sept noms en Plou (Plé, Pleu) en Ile-et-Vilaine, et huit noms en Lan. Au contraire, dans la frange Nord de la péninsule trégorroise, au Nord d'une ligne Lannion-bourg de Plouézec, on relève douze Plou, quatre Lan, cinq Tré, sur quarante-deux communes. Sur la signification des noms en Plou, Lan, Tré, Loc, cf. R. Largillière (205) et notre lexique toponymique à la fin du volume.
- (7) R. Largillière (op. cité), p. 221.
- (8) R. Largillière, p. 182.
- (9) Laurenan (Côtes-du-Nord), dans le Mené, est le seul nom en « Jok » situé à l'Est de la limite actuelle du breton.
- (10) Cf. Largillière, p. 220 et suivantes.
- (11) Ils ne sont pas plus fréquents en Ile-et-Vilaine : 68 sur 360.
- (12) Ex. Locqueltas, entre Vannes et Locminé, Pleugriffet et le hameau de Griffet, nom de saint, dans cette commune.
- (13) R. Largillière (op. cité), p. 43.
- (14) Comprenait Trévé, La Motte, Grâce-Uzel. Aujourd'hui : 8.024 hectares.
- (15) Bourde de la Rogerie (151).
- (16) La liste des anciennes trèves ci-dessous permettra d'effectuer les corrections nécessaires : Saint-Aignan et Sainte-Brigitte sont d'anciennes trèves de Cléguérec ; le Sourn, de Guern ; Guémené-sur-Scorff, de Locmalo ; Locuon, de Ploerdut ; Le Croisty, de Saint-Tugdual ; Perret, de Silfiac ; Billio, de Cruguel ; Moustoir-Radenac, de Locminé ; Gueltas, Kerfourn, Saint-Gérand, Saint-Thuriau, de Noyal-Pontivy ; Saint-Nicolas-des-Eaux, de Pluméliau ; Moustoir-Remungol, de Remungol ; Buléon, de Saint-Allouestre ; Saint-Gouvry, de Rohan ; Lizio, Roc-Saint-André, Quilly, de Sérent ; La Gacilly, Quelneuc, de Carentoir ; Missiriac, de Malesroit (d'après Aurélien de Courson : Pouillés du diocèse de Vannes, Paris 1863).
- (17) J. Loth : Chrestomathie bretonne. Moyen armoricain, art. « Ker ».
- (18) Cf. l'ex. cité par Guy Souillet (271), p. 28, note 1 : d'un « Ker-maria » datant de 1935 dans la région de Briec (Finistère). Même en pays gallo, il est des « Ker » récents, tel « Kerneuf » en Lanouée.
- (19) Délibérations du Conseil de Fabrique, Archives municipales de Loyat.

(20) Noms de personnes ? — Les noms de personnes en « o » (Rio, Pasco, Pedro, Ofredo...) sont fréquents dans le Vannetais. J. Loth a montré qu'ils étaient purement bretons, et non ceux de descendants d'Espagnols ayant séjourné dans le pays — fort peu de temps d'ailleurs — durant les guerres de la Ligue, selon l'opinion toujours courante. Nous avons vu que c'était une habitude particulière à la langue bretonne que de désigner des localités par un seul nom d'homme. Des fermes portent ainsi le nom de leurs anciens exploitants (Cf. Largillière, op. cité, p. 34).

(21) Aur. de Courson : Cartulaire de Redon, p. XCIV.

(22) Bcurde de la Rogerie (151), p. 86.

(23) L. Beszard : Etude sur l'origine des noms de lieux habités du Maine (1910) ; A. Angot : Dictionnaire Historique de la Mayenne, introd., pp. 33-37 (1900-1910) ; R. Musset (28) et (27, p. 63).

(24) Guy Souillet (271), pp. 24-25.

(25) Cf. la carte donnée par M. Guy Souillet (op. cité), p. 27.

(26) Guy Souillet (art. cité), p. 28.

(27) Aur. de Courson (164).

(28) Dom. Morice : Histoire de Bretagne ; Preuves.

(29) L'étude de la toponymie prouve également que la plupart des noms de paroisses cités par L. Rosenzweig (253) (Baud. Billiers, Bréhan-Loudéac, Buléon, Cruguel Inguiniel, Langoëlan, Malguénac, Moréac, Naizin, Pleugriffet, Ploerdut, Plouay, Pluméliau, Radenac, Reguiny, Remungol, Saint-Tugdual) sont beaucoup plus anciens que le XIII^e siècle, époque à laquelle on les voit mentionner dans le Cartulaire de Redon ou dans les pouillés.

(30) Ex. « Le Moustoir » et « Kernabat » (le village de l'Abbé) en Plélauff, au long d'une vieille route aujourd'hui délaissée, non loin d'un ermitage établi sur le bord du Crénard ; « Moustoir-Babu » en Ploerdut (cf. Trébabu et Pabu, en Trégor ; un Saint breton) ; « Moustoir-lalan » en Ploerdut ; « Le Moustoir » en Inguiniel et en Séglien ; « Moustérieu » en Inguiniel ; « Limoustoir » et « Cornospital » en Le Croisty ; « Moustoirac » (Moustoir-Radenac) ; « Moustoir-Remungol » ; dans le pays gallo : « Hémonstoir » (commune à l'W. de Loudéac).

(31) Abbayes cisterciennes : N.-D. de Langonnet (1136), N.-D. de Bon-Repos (1184) ; Ordre de Saint-Augustin : Saint-Jean-des-Prés, près Josselin (1160) ; Bénédictins : N.-D. de Lantenac (1150). Restaurées ou fondées au X^e et XI^e siècles : Paimpont (détachée de Saint-Méen en 1199), Redon, Gaël (transférée à Saint-Méen) ; ces trois dernières ont pour chef d'Ordre Marmoutiers (près de Tours).

(32) Châteaux qui ont parfois disparu de nos jours. Selon Bourde de la Rogerie (151), toutes les villes de Bretagne, grandes ou petites et à part Nantes, Rennes, Vannes, Carhaix, Alet, Dol, Saint-Brieuc, Tréguier, Saint-Pol-de-Léon, Quimper, sont nées ou sont devenues des villes postérieurement au X^e siècle.

(33) Cf. L. Rosenzweig (253), pp. 81 et suivantes.

(34) De la Borderie (23), p. 28.

(35) Cf. de la Borderie (23), pp. 29-30 ; H. du Halgouët (18 et 16).

(36) Cf. de la Borderie, qui donne également, selon des calculs effectués par lui d'après les aveux de la Chambre des Comptes de Rennes, 59 paroisses pour le Porhoët et 81 pour le Rohan (22), T. III, pp. 50 et suivantes, carte H. T.

(37) Les Etats de 1592 constatent que le pays est désolé, ravagé, presque désert (A. D. Ile-et-Vilaine. C. 2.643). Silfiac, Lescouët, Mellionnec, Plélauff, Saint-Caradec-Trégomel, Séglien ont été complètement pillés. Les abbayes de Langonnet, Lantenac, Bon-Repos sont ruinées. Le pays de Guéméné est dépeuplé ; les habitants, qui ont dû fuir vers les villes, ne reviennent que lentement. En 1604 encore, un très grand nombre de « villages » sont abandonnés et presque toutes les terres incultes dans les paroisses citées plus haut (cf. du Halgouët (16), pp. 187 à 191).

(38) A. D. des Côtes-du-Nord, série M, une liasse, recensements de l'an VIII, an XII et 1806.

(39) J. Letaconnoux (223), pp. 320-321. Une réserve s'impose cependant au sujet de la liste des communes dont la population a diminué depuis le XVIII^e siècle, donnée par cet auteur. On y attribue 19.942 ha-

bitants à Loudéac en 1778 contre 5.573 en 1906. Mais Loudéac comprenait alors des trèves, devenues depuis des communes à part : Grâces-Uzel, La Motte, Saint-Hervé... En outre, le chiffre de 19.000 habitants se trouve dans Ogée, mais un registre des délibérations du Conseil général de Loudéac donne celui d'environ 6.000 habitants pour 1792 (A. M. de Loudéac).

(40) Cf. R. Durand (175).

(40 bis) Statistique de 1866.

(41) 1/80.000, Châteaulin, quarts S.-E. et N.-E. Sur l'étude de la forêt centrale en Bretagne et le parti excessif tiré de l'existence de ces hameaux de Bressilien, cf. A. de la Borderie (22) repris par Aur. de Courson (165), p. CCII. Sur la portée de cette déduction : Ch. Le Goffic (209) et R. Musset (27), p. 77.

(42) Ogée (30), Habasque (191), T. III, appendice p. 55, repris par Maury (Les Forêts de la Gaule et de la France), p. 335.

(43) Deux documents servent aujourd'hui de point de départ aux spéculations des auteurs : un aveu de 1471 et un mémoire de 1479, relatifs aux forêts des Rohan. Les chiffres de l'aveu semblent plus sûrs que ceux du Mémoire qui paraissent doubler généralement la réalité. L'aveu donne 10 kilomètres sur 7 à 8 à la forêt de Quénécan et à ses annexes (actuellement : 2.500 hectares) ; le Mémoire « 5 lieues de long et 2 de travers » à celle de Loudéac (aujourd'hui : 2.287 hectares). Les conteneances des déclarations seigneuriales semblent aussi fantaisistes : Branguilly (1682), 2 lieues sur 1 et demie ; Quénécan, 4 sur 3 (*). Les anciennes cartes elles-mêmes sont sujettes à caution : la forêt de Loudéac est placée par exemple à l'W. de la ville, sur une carte de 1703 (A. D. Ille-et-Vilaine).

(44) Loudéac, an VII, 2.850 hectares y compris le bois des Débats, 2.690 hectares en 1802 ; 1802 : Quénécan 2.371 hectares, Lanouée 3.660, « tant en bois qu'en terres vagues » (aujourd'hui 3.720), Branguilly 561 hectares (aujourd'hui 729) — il faut tenir compte, dans les chiffres actuels, des reboisements en résineux des XIX^e et XX^e siècles. — La forêt de Paimpont aurait perdu 10.000 arpents sur 22.000, de 1725 à 1827 ; en réalité, fait remarquer M. Pouësse (243), un tel recul est invraisemblable et « la forêt était bien moins grande qu'on ne l'avait cru jusqu'a.ors. » — (Sur l'étendue des forêts au XIX^e siècle : A. D. Côtes-du-Nord, Q. 8, Statistiques agricoles de 1942 ; 1859, 1892).

(45) Cf. A. D. Côtes-du-Nord, E. 886, 889, 895 1699, 2.689, G. 8, Q. 8 ; A. D. Morbihan, fonds Rohan-Chabot E, liasse 1, aveu du 4 juillet 1744 ; A. N. : G. 7, 1.344. Un acte de 1205 mentionne la forêt de Crédin. Au XV^e siècle, deux bois, ceux de Kergariou (96 hectares) et de la Haye (48 hect. 50) en représentaient les restes ; la forêt de Poulancra, dont il ne subsiste que quelques lambeaux, couvrait près de 1.500 hectares, formant une masse forestière presque continue avec les bois de Mûr, de Caurel, du Quelenec et du Roz (*).

(46) A. D. Ille-et-Vilaine, C. 1630, G. 520. Cartulaire de Redon, CCCXXIX, CCCXXVIII ; Dubuisson-Aubenay : Itinéraire de Bretagne, 1636 ; A. D. Côtes-du-Nord, B. 1246 (*).

(47) A. D. Ille-et-Vilaine : C. 1474 ; Bibliothèque Municipale de Rennes, 629/2-17 Factum pour le général des paroissiens de Paimpont..., p. 17.

(48) A. D. Ille-et-Vilaine : 17, P 3 et P 11. Etat des forêts des particuliers ; sentence du tribunal de Montfort, 1840. En 1868, l'on remarquait en Plouguenast un grand bois de « sapins » sur d'anciennes landes ; Ard. Dumazet signalait, en 1896, des landes boisées de pins autour de Pontivy.

(49) Cette histoire sommaire du défrichement médiéval ressort des faits nombreux cités par H. du Halgouët (16 et 17) ; passim. Lefevvre (208), pp. XXXVI et 56 ; H. Sée (258), pp. 105-106 ; A. D. Côtes-du-Nord : E. 895 ; Bibliothèque Municipale de Rennes : 3403/1, in-f°, 78 p., p. 26 bis.

(50) (275).

(51) A. D. Ille-et-Vilaine : Atlas national, Morbihan ; A. D. Côtes-du-Nord : B. 315 ; B. N. : fonds français n° 8.153 ; Mémoire de M. de la Tour ; A. D. Morbihan : Plans par nature de cultures, an XI et an XIII.

(52) A. D. Ille-et-Vilaine : C. 1.634 ; A. D. Côtes-du-Nord : E. 895. Nous avons montré ailleurs (185), p. 4, note 15) que la totalité des landes du Mené ne s'appelaient pas, au XVIII^e siècle, « forêt de Moncontour », ainsi que l'ont écrit d'excellents auteurs (cf. R. Musset (27), p. 58,

reprenant une conclusion de MM. H. Sée et Lesort dans (269), T. III, p. 822, note 1). Ce nom ne s'appliquait qu'à l'extrémité Nord des « Landes du Mené » (environ 770 hectares), d'ailleurs déboisée au XVIII^e siècle. Et dans un acte du 15 juillet 1538, on parle déjà de « Landes du Mené » (Cf. A. D. Côtes-du-Nord : E. 858 et E. 895).

(53) A. D. Ille-et-Vilaine : C. 1630 et 1632.

(54) 1.071 défrichements contre 307 par des privilégiés ou des bourgeois, dans la sénéchaussée de Ploërmel, de 1774 à 1782 (A. D. Morbihan : B. 321).

(55) A. D. Morbihan : G. 26 (Cléguérec) ; A. D. Ille-et-Vilaine : C. 1574 (Saint-Caradec).

(56) Cf. Enquêtes agricoles de 1842 et 1867 ; J. Gaultier du Mottay, E. Vivier, J. Rousselot (184) ; Ogée (30) ; Ard. Dumazet (7).

(57) A. D. Côtes-du-Nord : Statistique de 1859.

(58) Archives de Maître Fairier, notaire à La Chêze (Côtes-du-Nord) : Partage des landes entre 1847 et 1871.

(59) Cf. M. Gautier (298).

(60) A. D. Côtes-du-Nord : B. 1198.

(61) Sur les conditions des divers usages, cf. Lesage (217), Le Guével (210), Le Noan (321). Le texte de l'usage de Rohan est conservé à la B. N., fonds des Blancs Manteaux, ms. fr. 22 342. Lesage (pp. 70 à 142) fait remarquer que les baux se conformaient à l'assollement en usage : un an (soles annales), dans tout le Morbihan, sauf à La Trinité, Ménéac, Mohon, Josselin et Mauron (trois ans) ; deux ans dans le canton de La Trinité en dehors du chef-lieu, de Ménéac et de Mohon (p. 87).

(62) Cartulaire de Redon, CCXCX.

(63) Sur la quevaise, cf. F. Le Bourhis (315) ; sur la censive, S. Strowsky (272). La toponymie, une fois encore, est révélatrice : une ferme dite « la Censive » existe au Nord de la forêt de Lorges et des lieux-dits « la Métairie » — les « Merdy » bretons — ne sont pas rares en dehors des régions où subsistent des baux à mi-fruit.

(64) A. D. Ille-et-Vilaine : C. 276, folio 55 — Corps d'observation, pp. 227-228 : réclame des baux de 18 à 20 ans.

(65) Cf. Cartulaire de Redon, pp. 32, 35, 55. H. Sée (258), pp. 15, 32, 33.

(66) Métairie de Goullouan en Saint-Gouéno, en 1538, 50 journaux (moins de 25 hectares) de bois, landes, prés, terres, courtil, verger (A. D. Côtes-du-Nord : E. 895). Le convenant de Stanguen en Séglien — pays pauvre il est vrai — 23 journaux de terres chaudes (12 hectares environ) est considéré comme grand en 1726. En 1750, 114 tenues sur 210 ont, à Séglien, une rente inférieure à 110 l. et 61 inférieure à 50 ; or, une tenue de 14 journaux et demi de terres labourables, plus 3 journaux de prés, rapportait de 525 à 550 l. Nombreux exemples dans Le Lay (211). Des calculs de J. Rutkowsky (255), il ressort que 78 % des convenants comprenaient de un à deux journaux, 200 0/00 de cinq à dix journaux, 184 0/00 de dix à vingt journaux, 80 0/00 de vingt à trente journaux.

(67) A. D. Ille-et-Vilaine : Enquête de 1768 sur le parcours.

(68) A. D. Côtes-du-Nord : E. 895.

(69) A. D. Ille-et-Vilaine : C. 1628. Mémoire de l'Intendant, 1768.

(70) Journal de l'arrondissement de Loudéac : ventes de métairies et borderies, 2 novembre 1842, 14 octobre 1854, 18 janvier 1866.

(71) Cartulaire de Redon : CCV, CCCXXVIII et divers auteurs : de l'Estourbeillon (Revenus de la forêt de Brocéliande, p. 8) ; A. de la Borderie (22), T. I, pp. 257-260 ; Lefevre (208), p. XXXIII) (* passim).

(72) Sur les origines du cheval breton : Cf. Saint-Gal. de Pons (256).

(73) Calculé d'après les données de Le Lay (211), pp. 14, 15, 16, 21, 91.

(74) A. N. : H1 262 ; A. D. Ille-et-Vilaine : C. 3.913.

(75) B. N. (ms. fr. 22.209, folio 91).

(76) Anciens Evêchés de Bretagne, T. III, Prolégomènes, pp. CXIX et Sq., et T. IV, pp. 351 et Sq. ; Cartulaire de Redon : CCCXCI.

(77) A. D. Ille-et-Vilaine : C. 1.653 et 2.580.

(78) A. D. Ille-et-Vilaine : C. 2.850.

- (79) Habasque (191).
- (80) Goulven Mazéas (230) cite des chiffres précis pour certaines communes de la Bretagne centrale : An II, Langoëlan 13 producteurs, cultivant chacun d'une demi-« chapotée » à un-vingtième de journal, certains un journal de pommes de terre ; Plœrdut, deux quintaux de semence répartis entre 115 personnes ; Saint-Marcel, 10 petits producteurs ; An III : Neullac, un journal et demi.
- (81) A. D. Ille-et-Vilaine : C. 3.913. Corps d'observations..., p. 89.
- (82) A. D. Morbihan : supp. 498 GG 11, 560 GG 4, 720 GG 7, 1.342 GG 5 : abondante en 1781 et 1784 à Bréhan-Loudéac, en 1784 à Guer, la récolte fit défaut en 1767, 1777 et 1790 à Saint-Servan. Causes parfois toutes locales : en cette même année 1777, on manquait de fûts à Limerzel (en dehors de la région étudiée, mais seulement à 19 kilomètres au Sud de Malestroit).
- (83) A. D. Morbihan : Fonds de Saint-Martin de Josselin n° 3-1 ; Dictionnaire topographique du Morbihan ; Cartulaire de Redon, CVI ; A. de la Borderie (147) pp. 81-82 ; R. Musset (237) p. 227 ; H. Jouin (193).
- (84) A. D. Côtes-du-Nord : Fonds du Cambout.
- (85) M. Gautier (186).
- (86) Sur les industries rurales, cf. :
- a) sur l'industrie textile : A. D. Ille-et-Vilaine : 143-6. Revenus et dépenses de l'abbaye de Paimpont, chap. XIII bis ; G 520, Factum pour le général des paroissiens de Paimpont ; C. 1532, 1533, 1535, 1547 à 1552, 1725 ; A. M. de Loudéac : Registre des délibérations du 19 brum. an IV à 1806, folio 61, recto. B. N. V 21.558 et 21.539 ; H. Sée (268 et 257) ; R. Musset (28), 3^e partie, chap. XI, II, et Ann. de Bretagne, T. XXXV, 1922, p. 304 ; Abbé Ruffelet (254) ; Durand et Bourdais (150) ; R. Durand (173) ; Habasque (191), p. 158 ; nous avons utilisé enfin l'étude inédite de Pouëssel sur « La Forêt de Paimpont ».
- b) Sur l'industrie du fer : A. D. Ille-et-Vilaine : C. 1474, 1478, 1634, 2.047, série M. Statistiques industrielles ; Rapport au Conseil général, 1850 ; A. D. Morbihan : Fonds Rohan-Chabot, avenue de Belle-Isle (en Hémonstoir) 1744 ; B. N. ms. fr. 8.153 ; Kerforon (194) H. Sée (260 et 257) ; (*) ; Pouëssel (travail cité) ; Levainville : L'Industrie du fer en France (coll. A. Colin) ; L. Puzenat (247) ; Bourgin H. et G. : L'Industrie Sidérurgique en France... au début de la Révolution (Paris, 1920, in-8, 559 p.).
- c) Sur les carrières et les minières : C. R. des sessions des Conseils généraux ; A. Dumazet (7), pp. 254-278 ; J. Pommier (242) ; Th. Lorieux et E. de Fourcy (VI) ; J. Gaultier du Mottay, Vivier et Rousselot (184) ; Noyer de Melqué : L'Industrie Ardoisière en France (Thèse Droit, 1934, in-8°, 207 p.). La brochure de L. Chaumeil (161) traite surtout des ardoisières du Finistère et de Maël-Carhaix, en dehors de la région que nous étudions.
- (87) A. M. de Loudéac, registres de la période révolutionnaire A. M. de Trévé, registre des enrôlements volontaires : l'on y note la présence de deux tisserands originaires de Bréhan-Moncontour, un de Plœrdut, un de Cléguérec, etc...
- (88) On trouvait des nobles marchands de toile à Canihuel en 1738 (Comtesse du Bois Berthelot), à Saint-Thélo (Glais de Bizoin), à Saint-Hervé (Le Cerf de Botidoux), à Loudéac (Baron du Taya, sénéchal et maire).
- (89) « Landier aux toiles » de la matrice cadastrale.
- (90) Les dates de disparition des forges bretonnes, données par L. Puzenat (247), pp. 75 à 84, sont souvent erronées.
- (91) Les forges de Pont-Callek essayèrent en vain d'extraire de la houille près de Quimper.
- (92) Sources : A. D. Ille-et-Vilaine : C. 1391, 1392, 1404, 1653, 1720, 1722, 1725, 2.493, 2.580 ; A. D. Morbihan : Registres paroissiaux de 1538 à 1788 : E suppl. 502 GG1, 510 GG1, 546 GG3, 584 GG1, 612 GG1, 636 GG5, 640 GG1, 717 GG4, 720 GG7, 786 GG4, 795 GG2, 803 GG1, 821 GG1, 828 GG1, 855 GG1, 859 GG4, 911 GG1, 966 GG1, 977 GG1, 999 GG3, 1.014 GG6, 1.105 GG2, 1.270 GG3, 1.342 GG5 ; Le Lay (211) ; Letaconnoux (222) ; H. Sée (257, 258, 266 et 261) ; J. Lorédan (225 bis) ; A. Dupuy (172 et 171) ; A. Rébillon : C. R. de A. Dubreuil (167) ; Corgne (163) ; Ogée (30) ; de l'Estourbeillon (op. cité) ; (*) : donne en particulier la liste complète des anciennes foires de la région (Duché de Rohan).

(93) Sources :

ROUTES : B. N. nouv. acquis, fr. 4.375 (Itinéraire de Bretagne en Normandie, 1936) ; A. N. : F-12 651 ; A. D. Ille-et-Vilaine : C. 2.273, 2.295, 2.307, 2.325, 2.326, 4.742, 4.848 ; A. D. Côtes-du-Nord : C. 106, 107, 118 ; A. D. Morbihan : B. 2.181. Sur le XIX^e siècle, nombreuses liasses dans ces trois derniers dépôts d'archives. A. Rébillon (249) ; Gaultier du Mottay (184) ; J. Pommier (242) ; J. Letaconnoux (223, 221 et 220) ; D. Bernard (145) ; Ogée (30).

NAVIGATION INTÉRIEURE : B. N. nouv. acquis, fr. 3.165 (Rapport relatif à la navigation intérieure en Bretagne). B. Mazarine : A. 1198 ; A. D. Ille-et-Vilaine : C. 2.273, 2.725, 4.942 à 5.056. E. 235 à 239 ; C. G. du Morbihan : août 1883 ; de Kerzauson (Mémoire sur la canalisation..., 1746) ; E. Bourdais (148).

VOIES FERRÉES : C. R. des sessions du Conseil général du Morbihan, août 1883 ; Conseil général des Côtes-du-Nord : 1865, 1866, 1876 ; A. M. de Loudéac : Registres des délibérations (1881-1885, folio 139 verso ; 1882, folio 172 verso ; 1907, pp. 144-145 ; 1908, p. 253). A. Dumazet (7), chap. X, pp. 254-255 ; F. Le Bourhis (315).

(94) La concavité du « mur de chute » des écluses permet le passage de bateaux ayant 26 m. 97 de long.

(95) Sources de ce paragraphe et des deux suivants : A. D. : Enquêtes de 1844 (Statistique agricole de 1842) et de 1867 ; statistiques de 1859 et 1878 (Côtes-du-Nord) ; Monographie agricole du Finistère (enquête de 1929), inédite. — Ogée, Gaultier du Mottay-Vivier-Rousselot, A. Dumazet, Ct Saint-Gal de Pons, J. Pommier : op. cités ; Goulven Mazéas (230), Docteur Racinet (331) ; A. Le Névaric (215) ; R. Musset (236).

La Vie Rurale
Survivance des formes anciennes



A. — Battage de l'avoine au fléau
dans une « petite boutique » de Caurel
Les femmes manient aussi le fléau dont les liens sont faits ici de
peaux d'anguilles.



B. — Attelage mixte à Caurel
(Terroir médiocre et peu évolué)
Pie-noires et jument du pays. Brabant double.

LIVRE II

Les conditions actuelles de la vie rurale

La Bretagne centrale est restée ce qu'elle a toujours été : une région de vie essentiellement rurale qui demande à l'agriculture la majeure partie de ses ressources. L'industrie elle-même a conservé les attaches plus ou moins étroites qu'elle eut presque toujours avec l'économie rurale.

Edifié peu à peu dans chacune de ses parties, l'atelier agricole actuel est l'œuvre d'une longue évolution que sont venues précipiter les transformations économiques du XIX^e siècle et de l'après-guerre. Son étude aide à comprendre l'économie d'aujourd'hui, les caractères de la production, des échanges et même de la démographie.

CHAPITRE PREMIER

L'Atelier Agricole

I. — Les Sols

Il n'existe pas de carte agrologique de la région ; force nous est donc d'y suppléer par la carte géologique détaillée à 1/80.000 et les analyses de terres effectuées par les laboratoires spécialisés des stations agronomiques de Rennes et de Quimper. A leur propos, il faut constater qu'elles nous donnent des renseignements concernant l'état actuel des sols arables modifiés par le chaulage, les façons culturales et les engrais. Elles ne nous apprennent rien, le plus souvent, des conditions rencontrées par les premiers agriculteurs. Enfin, il faut ajouter à ces observations les remarques d'usage concernant le dosage de l'azote, la teneur en acide phosphorique non assimilable (1) et le rôle des plantes de la lande, en particulier les légumineuses. Ces inconvénients ne sont toutefois pas si grands qu'ils réduisent à néant l'utilité d'un examen des analyses chimiques des sols, surtout lorsqu'il s'agit d'une étude des conditions naturelles qui sont offertes à l'agriculture d'aujourd'hui. En outre, chaque fois que possible, nous mettrons en parallèle les résultats de ces analyses récentes et les remarques de Lechartier, faites pour la plupart antérieurement au chaulage sur les terres toutes voisines du canton de Redon, au Sud-Est de la région étudiée. L'Auteur croit pouvoir affirmer la légitimité de l'extension à toute la Bretagne des résultats obtenus par lui (2). Enfin, les observations de M. R. Musset — qui d'ailleurs cite souvent Lechartier — bien que faites plus loin vers l'Est, dans le Bas-Maine, permettent des rapprochements féconds. Elles sont en effet relatives, en partie du moins, à des terrains géologiquement identiques ou peu différents (3).

Caractères physiques

a) Granite et Granulite.

Imperméables en profondeur, recouverts d'une arène superficielle plus ou moins épaisse, ils sont caractérisés par le grand nombre des sources qui a pour conséquence leur intermittence et leur maigreur. Sur les sommets, le ruissellement dégage souvent la roche en place. Sur les pentes, il isole les gros blocs arrondis qui signaleraient à eux seuls la présence du granite. Autour d'eux, reste un sable assez grossier, siliceux, parfois silico-argileux, dont la valeur agricole est médiocre. L'horizon A, grisâtre quand la culture ne l'a pas modifié depuis assez longtemps, surmonte une couche de décomposition jaunâtre. C'est une « terre maigre » (douar trent) (4) acide et « légère » (douar skan) qui est « comme de la cendre » (douar evel ludu) (5). La terre franche « qui coule entre les doigts » (douar blôd) est rare. Malgré la perméabilité de l'arène et les phénomènes de capillarité, les terres se dessèchent rapidement quand la couche superficielle est mince ; autour de Guern, par exemple, où l'on rencontre souvent la roche dans les labours profonds, les plantes souffrent dans les années sèches. Il n'en est pas de même lorsque l'arène ou la roche pourrie atteignent une assez grande épaisseur, emmagasinent une réserve d'humidité et retiennent les éléments argileux. Mais partout cependant, vers les vallons où les eaux se rassemblent, une bonne partie de l'argile est entraînée avec les éléments siliceux les plus fins. De là les « trous d'eau » (toul dour) presque toujours inondés, les prairies marécageuses (« goarem » dans la région de Mûr) et parfois les tourbières des dépressions mal drainées. Sur le sommet des mamelons règne encore souvent la lande, domaine de la bruyère et de l'ajonc ; dans les vallons, stagnent les marécages ou se glissent les prairies ; sur les pentes, s'établissent les cultures.

b) Les schistes précambriens.

Ce qui les caractérise, c'est en règle générale l'épaisseur de la couche argileuse superficielle. Jaune ou brune, recouvrant parfois un lit épais d'argile gris-bleuté, elle forme par les temps humides une glaise « lourde » (douar ponner) et compacte, qui colle aux chaussures et aux instruments. Absolument imperméable par elle-même, elle vient boucher les fissures de la roche sous-jacente et retenir au voisinage du sol une grande quantité d'eau. Vienne la sécheresse, la terre se fendille et se crevasse, l'eau s'enfonce dans les cassures du substratum. En toutes saisons, l'air circule avec peine et les racines sont à l'étroit (6). Et pourtant, des façons culturales appropriées qui divisent les particules terreuses, l'incorporation d'éléments chimiques ameublissent

sants ont considérablement amélioré ces terres. Leur qualité reste cependant très inégale. Sur les plateaux où l'écoulement se fait mal, où la terre est souvent boueuse (douar fank), règne encore la lande. Des bandes de schistes de Gourin (xb), plus résistants et moins décomposés, dérivent des sols bien inférieurs à ceux qui proviennent des phyllades de Saint-Lô (xa). Fréquemment, les schistes briovériens donnent des terres profondes et fertiles (7), **les terres à blé, terres fortes** ou **terres chaudes**, qui sont les plus anciennement cultivées ; c'est là que l'on rencontre aujourd'hui les cantons les plus évolués au point de vue agricole. A celles-ci s'opposent les cultures moins prospères de terres mouillées, plus froides, et les **noës** ou prairies marécageuses des bas-fonds. Enfin, l'accumulation des débris végétaux décomposés des anciennes landes — provenant des bruyères, des fougères et des ajoncs nains — a produit des sols légers, espèces de podzols, acides, sans profondeur, de couleur grise ou noirâtre (douar dû) ; c'est la **terre de lande** ou **terre légère**, appelée naguère dans le pays gallo la « **terre de guerzillons** » (de grillons), poussiéreuse et brûlante en été, dont le grillon recherche la chaleur. Parfois, des blocs de quartz énormes ont été arrachés des cultures et sont venus s'agréger aux talus qui les entourent ; de nombreux cailloux quartzeux parsèment les champs ; ailleurs, des fragments schisteux — la **cosse** des paysans — jonchent le sol au milieu de l'argile de décomposition. Si celle-ci forme une couche mince et si les éclats schisteux sont abondants, on a, dans la région de Mau-ron, un « frô » improductif (8).

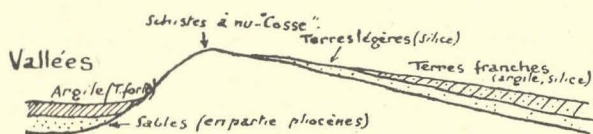


Fig. 67 Cas d'une double pente dissymétrique : l'action du ruissellement prédomine.

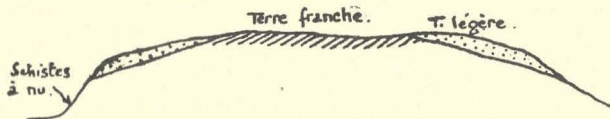


Fig. 68.- Cas d'une crête largement aplatie : l'élaboration sur place l'emporte sur le ruissellement et le creep.

Grande est l'influence de la pente sur la différenciation des sols. Dans la région de Loyat, par exemple (N.-E. de Ploërmel), le ruissellement provoque leur étagement en altitude et parfois leur superposition sur place, entraînant dans ce dernier cas une anomalie dans la disposition des horizons classiques des terres arables. Les exemples donnés par les

figures 67 et 68 sont typiques et se reproduisent fréquemment. Dans cette même région, les schistes verts donnent les moins bonnes terres.

c) Micascistes, grès et schistes divers.

Beaucoup plus rares, les micascistes donnent des terres argileuses (douar pry) et brunes, parfois ocrées, qui n'ont ni la compacité des argiles dérivées des schistes, ni la légèreté des arènes granitiques. Dans les vallons humides, cependant, des prairies marécageuses, des tourbières même d'où suinte une eau huileuse, s'installent quand le drainage artificiel est mal assuré.

Les grès armoricains sont à peu près dépourvus de manteau protecteur. Quand il existe, les fragments rocheux qui l'étoilent sont ni nombreux qu'ils sont une entrave à la culture (9). Rares y sont les champs. C'est le domaine de la lande ou des bois, où peut à peine se maintenir, comme sur les lisières de la forêt de Quénécan, une culture pauvre et précaire.

Les schistes carbonifériens, ordoviciens et gothlandiens offrent, en gros, les mêmes caractères que les schistes briovériens. Quant aux formations dévoniennes et aux schistes de Montfort, leur résistance à l'érosion et leur relief accusé qui favorise le ruissellement font qu'ils sont à peu près dépourvus de terre végétale. Très fréquemment redressés, ils affleurent souvent à nu, hérissant le sol de leurs arêtes. Ils sont le plus souvent occupés par des landes ou des forêts.

d) Les formations tertiaires.

La décomposition profonde des roches anciennes est due parfois en partie à ce qu'on a pu appeler la « maladie tertiaire » des terrains bretons. Mais parmi les formations tertiaires proprement dites, celles qui dominent, ce sont les argiles caillouteuses, jaunes veinées de rouge, où (10) l'on rencontre, entre La Trinité - Porhoët et Mohon, des bancs interstratifiés de sable argileux qu'éventrèrent des carrières où séjourne en hiver une eau couleur d'absinthe. Elles donnent des terres compactes, analogues à celles qui proviennent de la décomposition des schistes briovériens. Comme dans ces dernières, les cailloux abondent. Mais ce sont des galets qui remplacent ici la « cosse » ou les éclats de quartz. Chaque année, au printemps, les paysans entassent patiemment, dans un coin de leurs champs, les pierres d'origine variée et, avec ce qu'ils ont pu ramasser sur le sol, ils empierrent les cours des fermes et les chemins d'exploitation. De gros blocs de poudingues (11) qui gênaient la culture ont été dégagés, arrachés et roulés en bordure des pièces de terre. Ainsi nettoyées, les formations tertiaires ne sont pas, même dans la zone des schistes

briovériens, les terres les plus mauvaises lorsque les éléments siliceux sont assez abondants pour atténuer leur compacité. Mais sur les plateaux sans écoulement, comme vers La Ferrière et Plumieux (12), elles furent longtemps couvertes de landes et leur défrichement fut tardif. Bien moins étendues que sur le littoral des Côtes-du-Nord ou que dans le bassin de Rennes, elles ne font pas de la Bretagne centrale un pays de limon.

Propriétés chimiques

En plus des produits insolubles, tels que l'argile et le sable, la décomposition des roches granitiques libère des éléments solubles. Le feldspath donne des carbonates de sodium, des traces de carbonate de chaux ou de bicarbonate de potassium, le mica noir, du carbonate de magnésie. Ces carbonates alcalins sont presque tous et pour une faible part utilisés par les racines des végétaux ; mais la majeure partie d'entre eux est entraînée par les eaux.

La composition chimique des granites de l'Ouest est, selon Lechartier, la suivante (13).

Pour 1.000 kilos de terre sèche :

	Acide phosphorique	Potasse	Chaux	Magnésie
Minima...	0,047	2,64	0,23	0,16
Moyenne ..	0,087	3,44	0,65	0,84
Maxima...	0,147	4,20	1,35	1,54

Les analyses effectuées par le laboratoire de Quimper, sur des terres prélevées chez les meilleurs agriculteurs de la région de Saint-Jean-de-Brévelay (14), ont donné les résultats suivants (15) :

Azote total	Acide phosph. (P ₂ O ₅) (16)	Potasse (K ₂ O) (16)	Chaux (Ca O) (16)	Magnésie (Mg O) (16)	Matière organique	pH (17)
3,433	0,608	0,217	2,505	Traces	55,77	5,9

L'amélioration du sol est évidente lorsque l'on compare ces résultats à ceux obtenus par Lechartier. Elle a porté sur les deux éléments dont il était le plus dépourvu, l'acide phosphorique et la chaux.

Les mêmes remarques s'imposent à propos des schistes

briovériens, ainsi qu'il ressort des deux tableaux ci-dessous :

Composition, pour 1.000 kilos de terre sèche,
d'après Lechartier (18) :

	Acide phosphorique	Potasse	Chaux	Magnésie
Minima....	0,037	0,44	Traces	0,52
Moyenne ..	0,090	2,48 à 5,15	0,71	1,00
Maxima...	0,163	7,05	2,70	3,26

Analyses du laboratoire de Quimper
Terres prélevées chez les meilleurs agriculteurs de la
région de Noyal-Pontivy (19) :

Azote total	Acide phosph.	Potasse (19)	Chaux (19)	Magnésie (19)	Matière organique	pH
2,123	0,153	0,167	0,880	0,326	46,70	4,8
2,035	0,140	0,153	0,485	1,728	44,6	4,8

Il est intéressant de comparer la composition chimique des granites et des schistes briovériens publiée par Lechartier à celle qu'il donne des autres roches de la région.

Pour 1.000 kilos de terre sèche (18) :

		Acide phosphor.	Potasse	Chaux	Magnésie
Grès armoricain	minima.	0,024	0,79	0,02	0,17
	moyenne	0,057	2,68 à 5,15	1,08	0,93
	maxima.	0,113	4,49	3,10	3,65
Schistes ordoviciens	minima.	0,023	0,99	traces	0,19
	moyenne	0,104	2,34 à 4,19	0,58	1,35
	maxima.	0,227	4,98	2,03	3,97
Schistes du Silurien supérieur	minima.	0,021	1,07	traces	0,17
	moyenne	0,105	2,32 à 5,77	0,86	0,90
	maxima.	0,253	8,85	1,74	3,09

Les mêmes caractères apparaissent partout : la pauvreté en acide phosphorique et en chaux.

Une terre de fertilité moyenne devrait, en Bretagne, renfermer au minimum 2 0/00 d'azote organique total, 0,35 0/00 d'acide phosphorique, 0,35 0/00 de potasse, 0,01 de magnésie — ces trois derniers éléments en totalité assimilables —

et son pH ne devrait pas s'abaisser au-dessous de 6,5 (20). Si l'on compare à ces données le résultat cité plus haut des analyses effectuées à Quimper, on constate que dans les meilleures terres de la région, la teneur en azote organique total est généralement suffisante et souvent élevée ; ceci est surtout vrai au Nord, dans les terres schisteuses et froides où la nitrification est lente. Il en est de même de la magnésie ; la potasse fait seule défaut, dans une faible proportion. Les caractères physiques et la composition chimique des sols expliquent dans une large mesure la nature et le caractère des productions anciennes de la région : céréales pauvres telles que le sarrasin, le seigle et le méteil, une petite race bovine à la charpente osseuse réduite en raison de la pénurie de phosphates de chaux. Elles justifient aussi certaines pratiques disparues, telles que celles des longues jachères, de la lande et de l'écobuage. Empiriques à l'origine, elles ont été récemment éclairées par la biologie des sols. On connaît le rôle nitrificateur des légumineuses telles que l'ajonc et le genêt. L'action des microbes fixateurs d'azote aide à comprendre la pratique des jachères et l'écobuage aurait eu pour effet de détruire certains protozoaires nuisibles qui entravent le travail fertilisant des bactéries (21). Enfin, le pH décelant une manifeste acidité, justifie en même temps la culture des plantes acidophiles telles que la pomme de terre, le sarrasin et l'ajonc. Il explique aujourd'hui encore la rareté ou l'absence des plantes alcalinophiles telles que l'orge, la luzerne et le sainfoin.

En fait, l'apparente simplicité de la répartition des sols n'est qu'illusoire. Sur une même formation géologique, la composition de la terre arable change fréquemment et il n'est pas rare de rencontrer, sur un petit espace, des parcelles ou même des sillons de valeur très inégale (22). La composition de la roche mère elle-même varie. En outre, nous avons vu que la position topographique jouait également un grand rôle. Elle fait naître, ici et là, une distinction entre un « haut pays » moins riche et un « bas pays » mieux favorisé (23). Dans le granite, au milieu de l'arène, des poches d'argile entraînée par les eaux et provenant de la décomposition du feldspath font surgir à chaque pas des zones de terre imperméable et compacte. Les terres légères, faciles à travailler, voisinent avec les terres fortes et froides. Leur pénétration réciproque, verticalement ou horizontalement, engendre des sols intermédiaires qui tiennent des unes et des autres (24). La surface cultivable est une mosaïque de sols. Cette particularité explique en grande partie l'éparpillement des propriétés et des champs. Elle n'est sans doute pas étrangère à l'allure irrégulière des clôtures qui enferment les vieilles parcelles et à la petitesse des champs qui avoisinent les habitations.

Enfin, l'ancienneté plus ou moins grande de la mise en culture modifie également la composition et la valeur agri-

cole des terres. Les terres franches sont travaillées depuis longtemps, non qu'elles fussent toujours à l'origine meilleures que les autres ; c'est par la culture qu'elles se sont améliorées. Déjà, Lechartier remarquait cette inégalité : « Les terres dont la mise en culture est antérieure à l'emploi des noirs et des phosphates fossiles sont les plus fertiles et les plus riches en acide phosphorique, qu'elles reçoivent ou non des additions d'engrais phosphatés ». « C'est au milieu de ces terres que les villages ont été bâtis sur les schistes du Silurien » ajoutait-il. Si l'on constate que les fermes anciennes se sont écartées des plateaux, la plus grande fertilité des têtes de vallons où le ruissellement entraînait les éléments fins du sol y est pour quelque chose ; mais Lechartier semble prendre ici dans une certaine mesure l'effet pour la cause (25). La comparaison des chiffres se rapportant à trois catégories de terres n'ayant reçu aucun apport de phosphates, donnés par lui à propos de la teneur en acide phosphorique, est instructive.

Pour 1.000 kilos de terre sèche (26) :

	Terres à l'état de landes ou de bois	Terres défrichées depuis 1852	Vieilles terres cultivées sans addition de phosphates
Granite	0,088	0,066 à 0,077	»
Sch. précambriens . . .	0,068 à 0,074	0,065 à 0,080	0,050 à 0,140
Grès armoricain.	0,024 à 0,036	0,035 à 0,070	»
Sch. ordoviciens.	»	0,023 à 0,217	0,079 à 0,184
Sch. du Silurien sup. .	0,011 à 0,145	0,048 à 0,148	0,057 à 0,122

En règle à peu près générale, la teneur augmente de la gauche vers la droite du tableau.

Ces facteurs complexes limitent encore singulièrement, au point de vue géographique, l'utilisation et la portée des analyses physico-chimiques récentes.

Sols squelettes des arêtes au N.-W. de la région, **sols tourbeux** des bas-fonds humides et des surfaces mal drainées, **sols gris des landes**, **sols bruns** qui l'emportent par leur étendue forment comme une gradation dans l'ordre des possibilités qu'ils offrent au boisement ou à la culture. Les terres arables de la Bretagne centrale sont en partie l'œuvre de l'homme. Leur couleur varie, nous l'avons vu, avec leur origine et leur nature. Leurs tons chauds, brun-clair, ocreux, jaune ou rougeâtre, avivés et rendus brillants par les pluies, s'harmonisent avec la parure vert sombre ou rousse du bocage. En toutes saisons, mais surtout à l'automne, sous les ciels bas, dans la demi-lumière du couchant, ils donnent au paysage cette patine vieux rose qui s'assombrit peu à peu jusqu'à devenir violette et qui fait le charme discret des crépuscules bretons.

2. — Le régime de la propriété et la consistance territoriale des exploitations

Cette variété des terroirs nous permet de mieux comprendre la structure agraire de la région ; 60,3 % des propriétés sont considérées comme petites (moins de 10 hectares), 27,5 % comme moyennes (de 10 à 20 hectares), 12,2 % comme grandes (plus de 20 hectares). Les plus étendues sont dans l'Est et dans les régions de Pontivy et de Gouarec.

Le régime de la propriété. La proportion des différents modes d'exploitation est la suivante : faire-valoir direct : 62,3 %, fermage 36,7 %, métayage 1 % (27). L'exploitation directe, facteur de progrès agricole, régit donc environ les deux tiers des fermes. Si le XIX^e siècle a été marqué par l'importance des défrichements, le XX^e siècle est caractérisé par l'accession à la propriété d'un grand nombre de petits et moyens exploitants. La crise de la main-d'œuvre a rendu plus difficile l'exploitation des grands domaines. Les journaliers, ceux aussi qui vont en Beauce ou en Brie pendant la belle saison, les « traversiers » (28) mettent leurs économies dans l'achat de quelques hectares de landes, qu'ils défrichent et qu'entretiennent ensuite la femme et les enfants. Ce sont les « petites boutiques » du pays gallo, dites plus souvent « bordages » ou « borderies », où l'on ne trouve qu'une vache, un ou deux porcs et quelques poules. Elles ont l'avantage de retenir à la terre une main-d'œuvre saisonnière devenue rare, notamment depuis 1936. Surtout, nombre de fermiers ont pu, depuis la Guerre 14-18 et particulièrement en 1920-21, devenir propriétaires et le fermage a beaucoup diminué. Les grands propriétaires terriens, considérant l'avantage des placements industriels et commerciaux sur les placements fonciers, ont cédé à l'attrait des prix de vente élevés au profit de cultivateurs désireux d'être possesseurs d'une « tenue » en rapport avec l'importance de leur famille. Enrichis par la plus-value des produits agricoles après 1914, profitant des facilités offertes par le Crédit agricole, rêvant d'être à leur compte, les fermiers se sont disputés les terres à vendre (28). Le Morbihan est un des rares départements où la valeur vénale des terres ait subi une hausse constante de 1919 à 1939, et ceci est surtout vrai dans la Bretagne centrale. Il en fut de même dans le Sud des Côtes-du-Nord. Ajoutons qu'à la veille du conflit de 1939, et pendant celui-ci, des habitants des bourgs et des petites villes, en quête de placements fonciers, ont également pris part à cette « course à la terre ». De là cette hausse de sa valeur que résume le tableau ci-dessous (30) :

Canton de :	Année	Etendue de l'exploitation	Prix à l'hect.	Observations *
Plouay*... 1912	1912	44	930 fr.	Granitique.
Cléguérec*.	1907	18	1.166 fr.	Bonnes terres.
»	1909	33	1.500 fr.	»
»	1910	18	1.297 fr.	»
Rohan*....	1905	27	1.400 fr.	»
»	1909	44	1.360 fr.	»
»	1912	40	980 fr.	»
»	1913	25	1.600 fr.	»
Ploërmel...	1929	63	8.000 fr.	Banlieue de la ville.
Le Faouët.	1929	18	6.660 fr.	
Baud.....	1929	109*	7.400 fr.	En plusieurs exploit.
Loudéac...	1939	15 à 20	10.000 fr.	Le prix décroît quand
»	1945	8 à 20	80 à 100.000 fr.*	l'étendue augmente.

NOTA. — L'astérisque renvoie à la colonne « Observations ».

Le prix des terres, toujours élevé par rapport à leur rentabilité, varie beaucoup. La petite « tenue » est plus chère que la grande ; le voisinage d'une route, la proximité du bourg, la durée du bail restant à courir quand l'exploitant achète lui-même augmentent le prix. En moyenne, la valeur de la terre a quadruplé de 1909 à 1929 pour les petites et moyennes exploitations, triplé pour les grandes. Le coefficient d'augmentation n'est d'ailleurs pas fonction de la fertilité du terroir, mais de la demande.

Coefficient d'augmentation de la valeur de la terre de 1909 à 1929 (31) :

	Petite exploitation	Moyenne	Grande
Région de Pontivy (riche).....	4	4	3
Le Faouët-Gourin (sols granitiques ou landes récemment défrichées).	5	5	4
Porhoët (moins évolué).....	4	4	3

La hausse des prix fut surtout sensible vers 1926. Ceux qui achetèrent alors, touchés quelques années plus tard par la dépréciation des produits agricoles, furent souvent obligés de revendre au moins une partie de leur propriété. Les « lots » qu'ils firent, imitant ainsi les marchands de biens, vinrent arrondir les exploitations de leurs voisins plus heureux. La superficie des fermes a donc augmenté : les grandes fermes, dit-on parfois, absorbent les petites.

Les baux sont encore souvent verbaux et annuels. Il s'agit alors d'une simple reconduction tacite, qui réussit pourtant à maintenir parfois sur la même terre plusieurs générations d'une même famille. Ce bail « sans écrit » vaut quelquefois pour la durée d'un assolement local. Quelques baux avec obligations d'assolement sont en vigueur dans le

« pays breton », là où le propriétaire entend surveiller la gestion de la ferme. Mais le plus souvent, le bailleur s'en rapporte à l'alternance des cultures selon la pratique habituelle du pays (32). Le bail écrit 3-6-9 se répand de plus en plus. L'entrée en jouissance, variable selon le cas, s'opère de plus en plus à la Saint-Michel (29 septembre). L'on voit alors, au long des routes, des cortèges de charrettes chargées de meubles et d'outils déménager les paysans. Baux trop courts, causes d'insécurité, partant, de stagnation. Il est vrai qu'ils sont souvent renouvelés et qu'il existe, en particulier dans l'Ouest, des baux de longue durée accordés par de grands propriétaires résidents.

Le prix du fermage était en 1929 de 150 à 200 francs l'hectare dans les régions granitiques, de 200 à 250 sur les sols schisteux et profonds du Nord du Morbihan et du Sud des Côtes-du-Nord, de 300 à 400 francs même autour de Pontivy pour les meilleures exploitations. Il s'élevait à 800-1.000 francs à Loudéac en 1945. Malgré tout, ils restent au-dessous du revenu normal qu'implique la valeur des terres.

Les propriétaires sont à peu près tous de la région. Ce sont quelquefois des exploitants qui louent une deuxième « tenue », plus souvent des commerçants des bourgs et des petites villes. Seuls, quelques gros propriétaires (plus de 50 hectares) n'habitent pas le pays. En général, les nobles ne sont pas parmi les plus gros propriétaires. Ils sont nombreux dans l'Est, de Ploërmel et Josselin à Guer et La Gacilly, possédant leur gentilhommière et seulement une ou deux fermes. Il en est quelques-uns cependant qui sont maîtres de 4 à 500 et jusqu'à 1.200 hectares. A l'Ouest, dans le « pays breton », la même évolution que partout a multiplié les petits propriétaires. La grande propriété se maintient dans les zones de bois et d'anciennes landes autour de la forêt de Quénécan (33) et dans toute la région à l'Ouest du Blavet, sauf autour de Mellionnec. Mais les différences à cet égard sont moins grandes selon les lieux qu'au moment où C. Vallaux décrivait la Basse-Bretagne (1905). Trop souvent, les grands propriétaires se contentent d'encaisser les fermages. Les cantons où règne la grande propriété sont ceux où l'agriculture est le plus routinière. Et l'on ne peut que se féliciter des progrès du faire-valoir direct. Il est enfin des formes mixtes : petits propriétaires affermant quelques champs soit à un de ses semblables n'ayant que des terres insuffisantes pour les faire valoir lui-même, soit habitant le bourg, soit ayant quitté le pays.

La répartition des modes de faire-valoir est très inégale selon les lieux. Le fermage domine cependant dans les massifs granitiques. Il en est de même dans le Mené.

Le métayage est peu pratiqué. Il ne se rencontre plus guère que dans l'Est et même uniquement sur la propriété noble dans le canton de Mauron. Il a disparu du Mené, devient rare autour de Malestroit (S.-E.) et de Ploërmel

où le fermage l'emporte de beaucoup. Il est exceptionnel dans le pays breton. Ses formes sont semblables à celles de l'Anjou, très supérieures à la manière dont il est compris dans le Centre et le Midi de la France. Très souvent, le métayer a, comme le fermier, un bail de 9 ans. C'est une association du capital et du travail. Le propriétaire apporte la terre, les bâtiments, des engrais et des fourrages, la moitié du cheptel et des semences ; il paie la moitié des contributions, la moitié des engrais achetés, la moitié des assurances du cheptel et la totalité de celles des bâtiments. Le métayer fournit le matériel. Tous les produits du sol sont partagés par moitié, sauf ceux du jardin et, comme il convient au fonctionnement de l'exploitation, les fourrages verts, les avoines fourragères et la paille. Les croûts et produits du bétail sont également partagés par moitié.

Ce système eut son utilité ; il permit à des cultivateurs trop impécunieux pour se mettre à leur compte ou courir les risques du fermage, de conquérir une exploitation. Il les a sauvés du métier de journaliers ou de « traversiers », ce prolétariat des campagnes. Il fut un temps où l'on pouvait dire qu'il convenait à un pays où « les cultivateurs manquent d'instruction professionnelle et ne possèdent que des capitaux insuffisants » (34). Dans les Côtes-du-Nord, il donnait « ordinairement un revenu plus élevé » que le fermage (34). Mais la sujétion dans laquelle se trouvait le métayer paraît maintenant difficilement supportable à beaucoup. L'évolution sociale travaille à ruiner cette forme économique, ce mode aujourd'hui désuet d'exploitation du sol.

Quant au domaine congéable, il a presque disparu du pays breton (35). Son déclin s'est accusé depuis 1918 et son recul s'opère vers l'Ouest. Il n'y en a plus dans les cantons de Cléguérec et de Rohan ; dans la région de Pontivy, les dernières « consolidations » se sont opérées en 1927. Il en reste quelques-uns à Baud, une trentaine dans le canton de Plouay ; les derniers sont dans le massif granitique occidental. Archaïque, il entrave les améliorations foncières. Les notaires, qui sont écoutés, lui sont hostiles car sa législation compliquée est une source d'ennuis. Il ne se maintient souvent que par un traditionnalisme borné. Tel gros propriétaire morbihannais ne disait-il pas, vers 1930 : « Quel que soit l'avenir réservé au bail à domaine congéable, j'ai décidé, à titre de souvenir, de conserver toujours une de mes terres sous ce régime » (36). Reste à savoir s'il trouvera toujours preneur. Ce sont ces gros propriétaires qui, en 1913, grâce à l'agitation qu'ils firent naître et à la Société des Agriculteurs du Morbihan, firent échouer au Sénat la proposition Le Rouzic tendant à faire disparaître rapidement le régime du bail à convenant.

Il est malaisé de cartographier les modes de faire-valoir. Il est des enclaves où un type domine au milieu d'une région où l'autre type règne. L'impression, fautive nous l'avons vu, c'est que le fermage l'emporte sur le faire-valoir

direct ; mais de fait, la surface en fermage est la plus grande, les « tenues » affermées sont plus étendues en moyenne que les exploitations en faire-valoir direct (37).

L'étendue des exploitations Morcellement et remembrement

La statistique agricole considère comme petites celles qui font moins de 10 hectares, moyennes celles de 10 à 30, grandes celles de plus de 30 hectares. En fait, les exploitations de plus de 20 hectares sont déjà grandes pour la région. La moyenne exploitation domine dans le Centre et l'Ouest de la Bretagne centrale, la grande est moins rare qu'ailleurs dans le Nord et dans l'Est (Loudéac, Pontivy, Rohan, Ploërmel) (38). Depuis 1892, le nombre des petites exploitations, notamment de celles couvrant moins de 5 hectares, a beaucoup baissé (de 39 % pour l'ensemble du Morbihan) au profit surtout des moyennes (dont le nombre s'est accru de 54 % pour l'ensemble du même département) (39).

En général, l'étendue des « tenues », variée selon les lieux, oscille autour de 15 hectares : de 10 à 15, de 15 à 20, de 12 à 18, telles sont les moyennes communales. Elles tombent parfois à 8-10 hectares (Le Cambout, Trévé) ; et, trop nombreuses pour le progrès de l'agriculture dans la région, sont encore, ici et là, les exploitations trop petites (4 à 5 hectares) dont le tenancier, manquant de fonds pour les améliorer, doit se livrer à une activité d'appoint comme bûcheron, maçon, couvreur. Partout, il existe aussi quelques grandes exploitations, souvent à l'avant-garde du progrès agricole. Elles atteignent 40, 50 et jusqu'à 100 et 200 hectares. Dans le Mené, elles comportent encore des landes nombreuses. Dans presque tous les cas, elles sont constituées sur des défrichements relativement récents. En 1939, dans les Côtes-du-Nord, 7,4 % des exploitations atteignaient plus de 50 hectares, 6,4 % dans le Morbihan (40) ; presque toutes se trouvaient dans la Bretagne centrale.

Le nombre des parcelles est considérable. Une exploitation moyenne en compte fréquemment de 15 à 20. Il en est même de plus fragmentées (52 dans une ferme de Plélauff, fig. 69). En général, les champs sont épars et parfois même enclavés. Ils ne sont groupés que dans les grandes fermes, constituées d'un seul tenant sur des défrichements récents (Le Chef-du-Bos près de Plumieux, 112 hectares), dans les exploitations louées par de gros propriétaires fonciers possédant des quartiers entiers d'une commune (fig. 69), dans les fermes issues d'anciens manoirs. Toutefois, ils sont assez groupés au Faouët ainsi qu'à Moustoir-Remungol, commune évoluée du canton de Locminé.

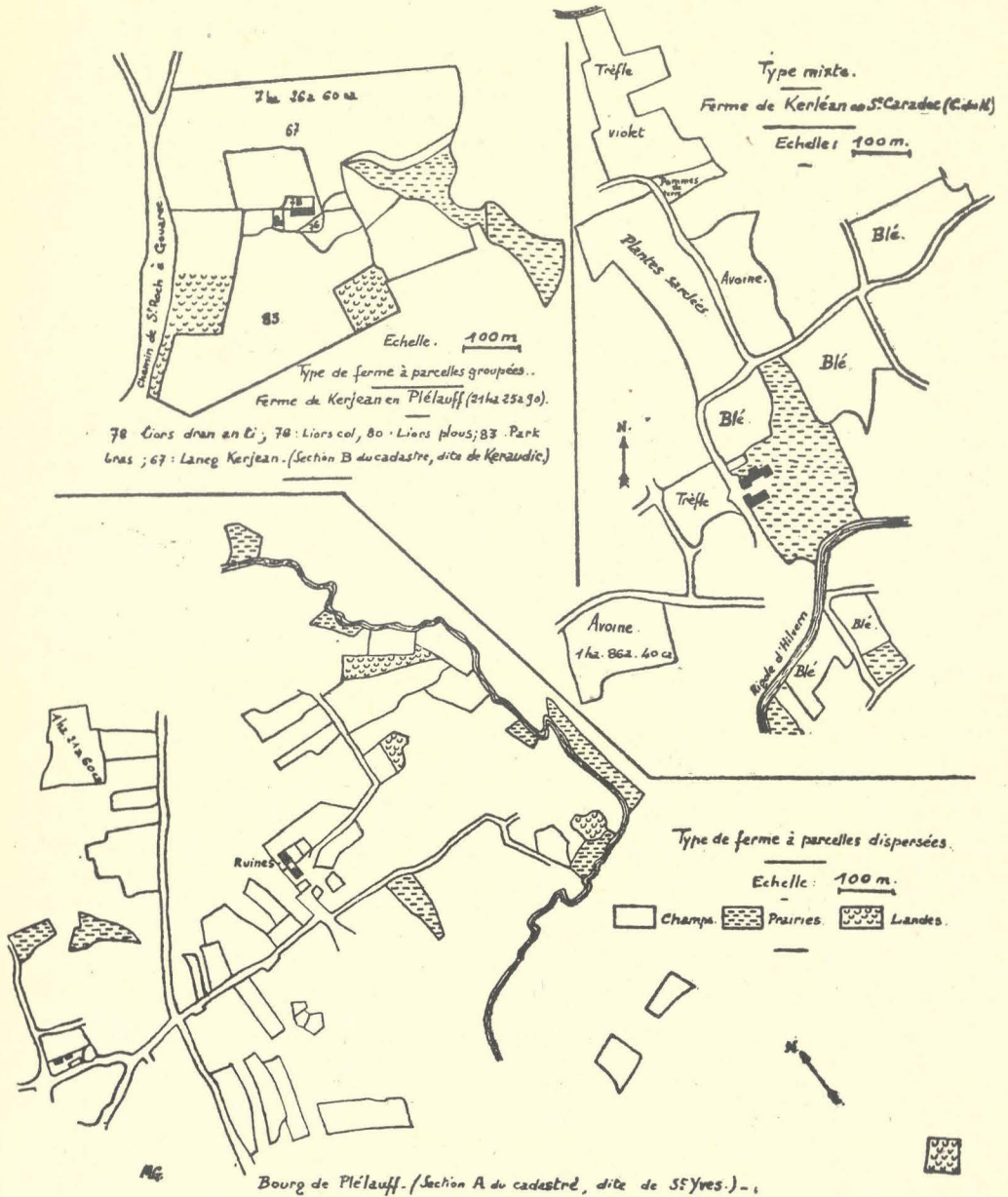


Fig. 69
Types d'exploitations

Pour expliquer l'origine et la persistance du morcellement, il faut invoquer la variété des terroirs, l'état d'esprit du paysan, l'histoire de la constitution des « tenues ». Les petits et moyens propriétaires n'hésitent pas à acheter des parcelles souvent éloignées de leur habitation (2 à 3 kilomètres parfois) pour agrandir leur propriété. Bien des exploitations se sont ainsi constituées au hasard des ventes, donnant ces types mixtes, aux champs en partie groupés, en partie épars, qui sont si courants (fig. 69). Surtout, en ces contrées de familles nombreuses, les partages successoraux sont responsables en grande partie de la dispersion des parcelles. Chaque héritier tient à posséder une part de toutes les qualités de terre de l'exploitation partagée.

La tendance au remembrement reste faible. On n'échange pas volontiers. L'on tient en effet à ses « biens de famille » et, méfiant, le paysan craint toujours de céder un champ meilleur que celui qu'il reçoit. On se contente, et rarement, de vendre ou de louer les parcelles les plus éloignées pour en acheter de mieux placées. La position des bâtiments par rapport aux terres qui en dépendent est donc souvent médiocre ou mauvaise. Ils sont fréquemment en lisière de l'exploitation, parfois même bordés par les terres d'un voisin. De là des causes de discordes : droit de passage, dégâts causés par les animaux. Le progrès, à cet égard, comme en ce qui concerne le remembrement, est peu marqué, sans être toutefois négligeable. En étudiant les champs et leurs clôtures, nous allons mieux le mesurer.

3. — Les champs

Le paysage de bocage règne aujourd'hui sur la quasi-totalité de la région. Les crêtes du N.-W. et les abords immédiats de la forêt de Paimpont, avec leurs sols squelettes et leurs landes, y échappent seuls. Mais son manteau sans accroc n'est pas d'une texture uniforme. Il ne peut sembler tel qu'à l'observateur inattentif. Manteau d'arlequin, dont les pièces changent de teintes au gré des saisons et des cultures, il est fait de morceaux de forme et d'étendue variées, grossièrement cousus entre eux par des clôtures. Champs et clôtures en sont les éléments essentiels, et moins importantes sont ici les mouchetures des pommiers. Essayons tout d'abord d'analyser ces éléments du paysage agricole.

Forme, étendue et désignation des parcelles

Trois types de champs l'emportent : le champ grossièrement rectangulaire, soit allongé, soit trapu ; le champ aux formes géométriques, aux limites comme tirées au cordeau ; le champ irrégulier. De ces deux derniers types, d'ailleurs les moins fréquents, nous avons vu l'origine et ceci nous dispense d'insister (fig. 60).

a) Forme des champs. — Une première remarque : la topographie n'influe qu'indirectement sur la forme des champs. Elle n'agit que par son incidence sur la fertilité du sol. Le pays est accidenté par de nombreux vallons, mais des surfaces planes d'une certaine étendue s'y rencontrent, autour de Loudéac, de Radenac et de Josselin par exemple. Celles-ci sont parfois le domaine de champs aux formes plus régulières, aux talus à peu près dépourvus d'arbres, plantés seulement de quelques bouleaux chétifs, de quelques pins ou saules, de rares bouquets de houx, végétation des terres maigres ou humides. Ailleurs, règne le chêne et la haie coiffe le talus.

Il faut aller chercher dans l'inégale fertilité du sol la raison essentielle de ces différences. La mise en culture de la Bretagne intérieure s'est faite selon les étapes que nous avons parcourues précédemment. Les champs clos irréguliers, toujours anciens, entourent les bâtiments des vieilles fermes blotties à la tête des vallons où l'on rencontrait les meilleures terres. Les prairies naturelles qui accompagnent les ruisseaux ont de même des formes variées. Ruban continu d'herbe verte entre les labours des versants, découpé par des clôtures grossièrement perpendiculaires aux talwegs, les prairies naturelles sont limitées d'une part par les capricieux détours des menus cours d'eau qui les arrosent, d'autre part par les festons que dessine le pied des versants de leurs vallées.

Les parcelles aux formes géométriques, tendant à se rapprocher le plus souvent d'un rectangle allongé, résultat de ces défrichements que nous avons vu s'opérer dans toute la région entre 1840 et 1910, caractérisent les anciens « communs » récemment mis en culture.

Dans l'intervalle de ces îlots de champs singuliers aux formes géométriques ou au contraire irrégulières, règnent les parcelles encloses à peu près rectangulaires (41). Il ne semble pas, dans la Bretagne centrale, qu'elles soient en général très anciennes. Elles résultent le plus souvent des défrichements qui s'opérèrent à différentes époques et notamment au XIX^e siècle, faits d'empiètements individuels sur les terres vaines et vagues, colonisation opérée par les habitants des « villages » usagers des anciennes landes, antérieure au partage de celles dont une collectivité plus étendue que le « village » — la commune — revendiquait la propriété. Historiquement, ils prennent donc place le plus souvent entre les champs irréguliers et les parcelles géométriques.

Aussi, ne peut-on guère songer à chercher ici une orientation dominante des parcelles, comme l'a tenté M. A. Meynier pour l'ensemble de la Bretagne (42). Cette orientation serait liée à celle des chemins et en relations avec des directions cosmiques dont les alignements mégalithiques du Ménez (Carnac) et d'Erdeven matérialiseraient l'exis-

tence. Sur la carte qu'a donnée M. A. Meynier des orientations agraires prédominantes en Bretagne (op. cité à la note 42, fig. 3), la région que nous étudions apparaît comme une tache claire où la densité des orientations conservées est plus faible que dans l'Est et dans l'Ouest de la péninsule armoricaine. Le caractère relativement récent de la mise en culture du pays l'explique suffisamment, bien que l'on ait pu quelquefois, à différentes époques, en redéfrichant une lande jadis cultivée, reprendre des directions oubliées depuis longtemps, estompées par la végétation des terres abandonnées (43). L'on note bien parfois, dans certaines sections des plans cadastraux, une orientation prédominante des chemins et des champs. Sur le plan cadastral de Loudéac, par exemple, dans les sections Ouest de la commune, les chemins sont le plus souvent orientés N.E.-S.W. et les grandes parcelles anciennes, que l'on reconstitue malgré leur division ultérieure en champs enclos plus petits, sont en général perpendiculaires à ceux-ci. Mais cette direction N.E.-S.W., normale à celle de l'Oust, est celle des ruisseaux affluents de cette rivière. C'est la topographie qui a réglé ici l'orientation des grands éléments du paysage agraire. Il est donc, dans un sens ou dans l'autre, imprudent en cette matière de généraliser.

Les plans cadastraux offrent aussi des aspects aberrants. Tout d'abord, on y remarque de longs champs qui s'incurvent en arcs de cercles emboîtés l'un dans l'autre, sans que cette disposition, normale au flanc d'un mamelon, soit en rapport avec le relief local ; elle est parfois même contraire à celle que devrait entraîner la topographie. Ces champs sont particulièrement nombreux dans la région de Malestroit. On observe également, sur nombre de plans cadastraux, des parcelles étroites et allongées, tantôt limitées par des talus, tantôt par des clôtures en fil de fer, et ceci sur d'assez vastes surfaces. Sur le plan — sur le plan seulement, car dans la réalité il en va autrement en raison des talus — on croit reconnaître le morcellement caractéristique des pays d'openfield (fig. 70).

Depuis que nous avons attiré pour la première fois l'attention sur ces formes dans un article de la **Chronique géographique des pays celtés** (1941), de nombreux cas analogues ont été signalés en Bretagne et l'on a levé un coin du voile qui masque leur origine (44). En ce qui concerne les parcelles étroites et allongées dans la Bretagne centrale, l'explication est simple. Elles sont une conséquence des partages successoraux entre paysans, fruit à la fois de l'attachement au terroir familial et de l'intérêt mal entendu du cultivateur. De là le découpage en lanières des anciens champs dont on retrouve souvent aisément les limites antérieures.

Plus délicate est la recherche de l'origine des champs incurvés. M. A. Meynier (op. cité à la note 42) y voit la preuve de la présence d'un ancien groupe de champs

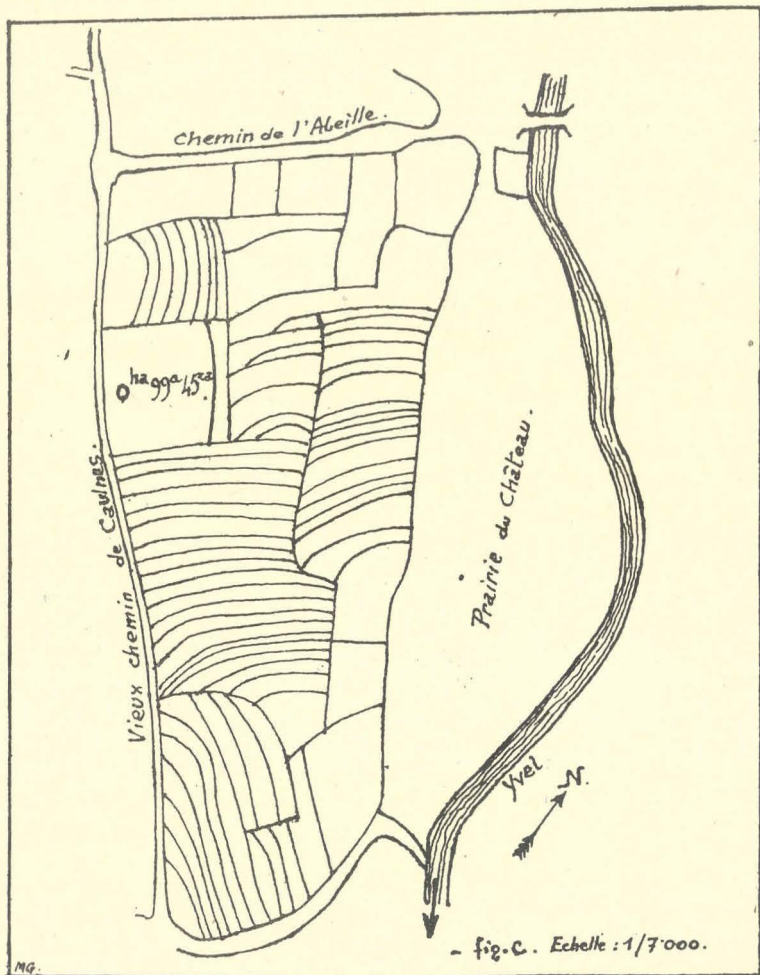
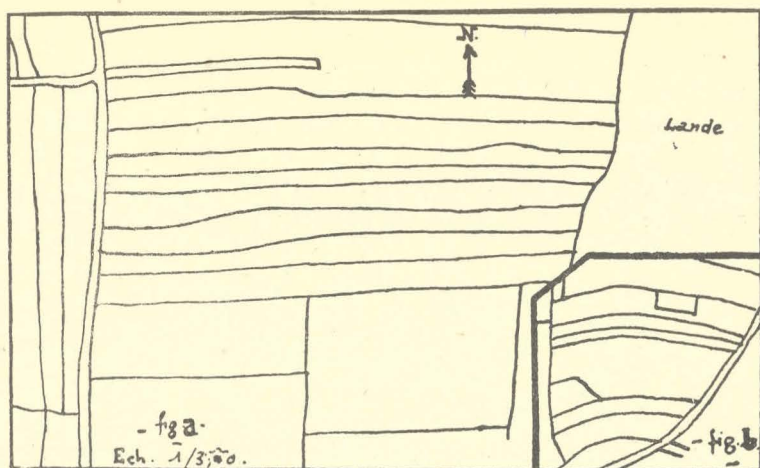


Fig. 70

Champs étroits et allongés, parcelles incurvées sans rapport avec la topographie.
En a et b, Plumieux, nouveau cadastre ; en c, Loyat, section K, du bourg.

ouverts, d'une ancienne « champagne » telle que celles dont le cadastre du Duché de Penthièvre, conservé aux Archives départementales des Côtes-du-Nord, a notamment révélé l'existence. Il est possible aussi que les défricheurs de jadis, gênés parfois dans leurs labours par la présence d'un obstacle — îlot de terre sans valeur, ou tourbeuse, ou « mouillée », ou trop riche en cailloux issus d'un filon quartzeux ; gros bloc rocheux ou souches enracinées profondément — aient contourné celui-ci de leurs sillons. Les paysans expliquent enfin cette forme singulière par la tendance des anciens araires à dévier vers la droite. Mais elle devrait être alors plus commune. Et puis, observe M. A. Meynier, la forme courbe des champs est donc forcément antérieure à la clôture et témoigne en faveur d'un ancien openfield.

Il est du reste vraisemblable que la culture est bien sou-vent antérieure à la clôture, quelle que soit la forme du champ. L'on rencontre encore parfois, dans les quelques landes qui subsistent, une enclave labourée non enclose. On ne saurait évidemment parler de champs ouverts, d'openfield au sens habituel du terme. Sur un défriche-ment réussi, aujourd'hui comme autrefois, la clôture suit d'ailleurs le labour de fort peu. L'argument cité plus haut perd alors de sa valeur. Aucun document d'archives ne nous permet de suivre le passage, dans la Bretagne cen-trale, d'une antique « champagne » aux champs enclos incurvés. Nous ne pouvons donc apporter aucun élément nouveau qui fasse avancer la solution du problème en ce qui concerne la région étudiée ; force nous est d'en rester, une fois encore, aux constatations. L'une d'elles n'est tou-tefois pas sans intérêt. Sur certaines photographies aérien-nes, les champs semblent s'ordonner en cercle. Certains de ces terroirs, dont le centre est occupé par un « village » ou un bourg autour duquel les chemins rayonnent, peuvent être d'anciennes clairières de défrichement. Tel est le cas, dans un rayon de 1 km. 200, autour de Guillerien-en-Lanouée, au Nord de Josselin, autour du bourg et sur la lisière Sud-Est de la forêt de Lanouée, autour de Kerbar-douil-en-Saint-Caradec (45) (fig. 71). Mais l'origine des autres reste énigmatique.

La cause première de la forme des champs échappe évi-demment au paysan d'aujourd'hui. Lorsqu'on l'interroge au sujet de la préférence qu'il manifeste pour les parcelles rectangulaires, il répond par des raisons tirées des prati-ques agricoles actuelles. Même au temps où le cultivateur n'avait pour faire ses labours que la charrue à avant-train, le champ rectangulaire offrait le gros avantage de ne pas fatiguer l'attelage par des demi-tours trop répétés et le conducteur n'avait pas à faire des réglages mécaniques trop fréquents. Il en va de même avec les instruments modernes (brabant, faucheuse, moissonneuse). Et cela est si vrai que, dans les champs irréguliers, des lambeaux

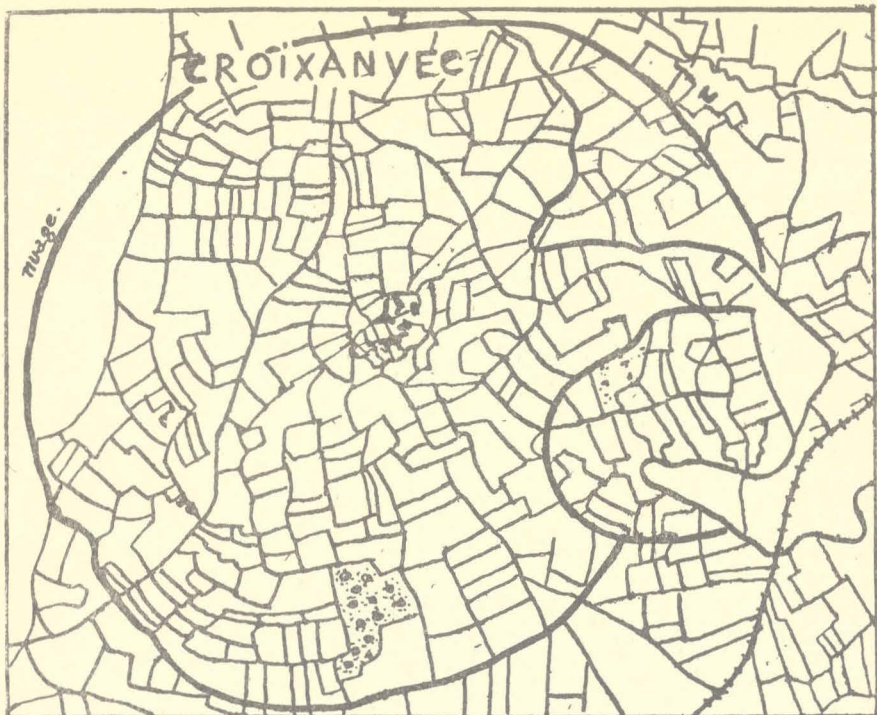


Fig. 71

D'après des photographies aériennes. *Terroirs circulaires*. Echelle approximative : 1/25.000
En bas : Les champs s'orientent perpendiculairement au rayon du cercle en A, B et C. Disposition moins nette ailleurs. — *En haut* : Grand terroir circulaire ; au S.E., autour d'une bouche de la rigole d'Hilvern, enclos circulaire de talus enfermant des champs pour la plupart orientés NW-N — SE-S. (Cf A. Meynier (326).

de sol inculte, envahis par les fougères et l'ajonc, sont abandonnés dans les rentrants des talus sinueux et dans les angles des pièces de terre.

Cette explication n'est pas inutile. Elle n'éclaire certes en rien le problème controversé des origines. Mais elle met l'accent sur le rôle de l'outil que nous allons bientôt retrouver, elle rend compte aussi de la tendance actuelle à rectifier les clôtures, à rechercher, par la destruction de talus et des regroupements de parcelles, la forme et les dimensions du champ qui conviennent le mieux à l'exploitation du sol.

b) Etendue et désignation des parcelles. — L'étendue des parcelles varie beaucoup selon leur plus ou moins grande proximité des bâtiments de la ferme et selon l'importance de l'exploitation.

Les plus petites, toujours anciennes, sont au voisinage immédiat des fermes. Elles portent des noms où se retrouvent fréquemment les termes de « clos » ou de « courtil ». Elles sont à peu près toutes en herbe, complantées de pommiers. Mais le « courtil » (liors en breton) était naguère consacré quelquefois aux topinambours et surtout aux choux d'hiver que l'on réservait aux porcs durant la mauvaise saison. Aujourd'hui, lorsqu'il est cultivé, il porte des produits plus variés. Le mot désigne d'ailleurs aussi le jardin de la ferme autour de Ploërmel et de Pontivy. Le « clos », c'était jadis le « champ », par opposition aux landes. Le terme s'est rétréci pour ne s'appliquer qu'à ceux qui sont devenus des dépendances immédiates des bâtiments ; et l'expression « pièce de terre » tend à le remplacer. Autrefois enfin, clos et courtil portaient du chanvre (en breton : goarec) et du lin.

Exiguës sont aussi les « ruisselées » — le mot n'est pas d'un emploi général et se rencontre surtout dans les régions de Loudéac et du Mené — petites prairies très irriguées, très fraîches car situées près de sources ou de rigoles. On les utilisait pour la nourriture du bétail, en mars-avril surtout. Chacun des exploitants d'un « village » en avait son coin qu'il fauchait. Toutes proches de ces « ruisselées » par leur destination sont les « flouren » du pays breton (Baud, Plouray) et les « sieilles » du pays gallo (Ploeuc) : prairies bien arrosées où l'on effectue dans l'année de nombreuses coupes. A la tête des vallons, donc non loin des fermes ou dans de petits vallonnements, l'on trouve ce qu'on appelle des « cas » en pays gallo : prairies ou labours déjà plus étendus. Le vocabulaire du paysan distingue enfin les « pâtures », terres qui restaient en herbe durant plusieurs années ; on dit toujours d'une pièce de terre qu'elle est restée « en pâture » et on ne la confond pas avec les « prés », réservés en permanence à l'herbage (en breton : prat), ni avec les « pâtis », pâturages exploités en commun

par les habitants d'un « village » dans la région de Ploërmel.

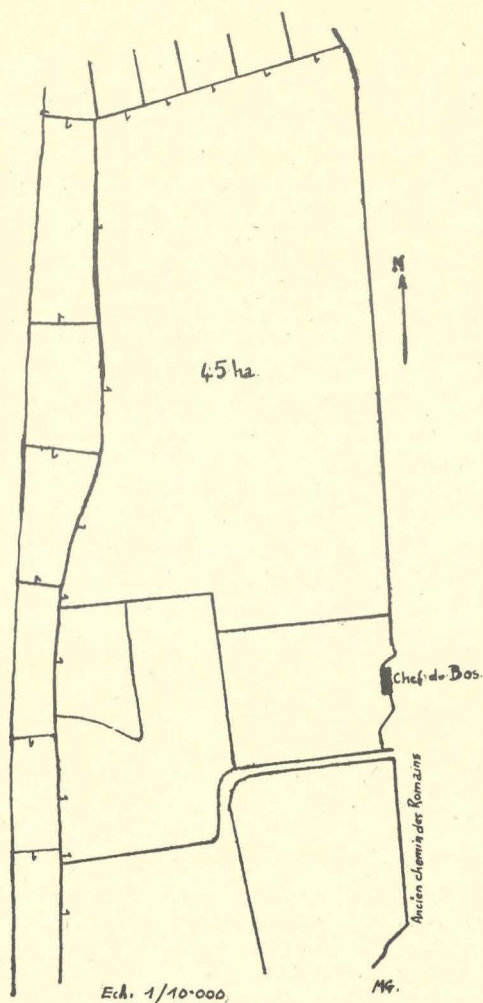


Fig. 72

Grande exploitation de Chef du Bos, conquise sur les landes au XIX^e siècle (Plumieux. Nouveau plan cadastral 1934). La propriété des talus est indiquée par un signe conventionnel : 1.

Toutes ces parcelles sont petites en moyenne, d'étendue croissante en allant du clos et du courtil, attenants à la ferme, en direction des champs plus éloignés, plus récemment défrichés et qui sont dit parfois la « Jeannette » ou la « Jaunais », la « Jaunette » aussi, par corruption d'un autre nom local plus significatif : « l'Ajonaie ». La plus grande pièce de l'exploitation est appelée le « domaine » aux environs de Ploërmel.

Cet accroissement des parcelles, ce gonflement centrifuge est caractéristique (fig. 69, Kerjean-en-Plélauff).

L'examen des cadastres peut être, à première vue, déconcertant, tant est variée l'étendue des parcelles. De très vastes enclos frappent cependant parfois l'observateur. Ils s'ouvrent au milieu du quadrillage des champs voisins. L'un des champs de la grande ferme du Chef-du-Bos (112 hectares), près de Plumieux, atteint 45 hectares. C'est là un premier type de ces grandes « pièces » : elles appartiennent à de très vastes exploitations, anormales dans la région, et résultent toujours de défrichements récents (fig. 72).

Il en est un second type et plus original. Dans toute la vallée moyenne de l'Oust et à quelque distance de celle-ci, il existe des enclos enfermant des parcelles multiples, allongées parallèlement les unes aux autres, appartenant à des exploitants ou à des propriétaires différents et séparées par de simples bornes, comme en pays d'openfield (47). Comme au XVIII^e siècle, le groupe de parcelles est appelé une « bande » dans la région de Ploërmel. Souvent, l'ensemble est soumis à un même assolement, mais il n'y a pas de rotation obligatoire au sens strict du terme. Il s'agit d'une entente, d'une nécessité culturale plutôt. L'accès aux parcelles est ce qui la commande : on verrait mal, par exemple, des pommes de terre enclavées dans des céréales. Certains de ces groupes de parcelles proviennent de défrichements récents opérés sur d'anciens « communs » (fin du XIX^e et XX^e siècles). On ne peut toutefois s'empêcher de songer que le Cartulaire de Redon évoque des formes semblables et que nous en avons rencontrées au XVIII^e siècle. Il ne s'agit toutefois pas de « champagnes » (mechou en breton) ; ces dernières sont littorales, de formes irrégulières et non encloses : les quelques talus qui les limitent partiellement sont ceux de pièces de terre bordières (48).

Mais ce type d'enclos est exceptionnel. En règle générale, dans la Bretagne centrale, les champs atteignent en moyenne de 1 à 2 hectares, et c'est là l'étendue qui paraît convenir le mieux au travail de la charrue. Typique est à cet égard la ferme de Kerléan-en-Saint-Caradec (Côtes-du-Nord). Toutes ses parcelles ont cette superficie moyenne de 1 à 2 hectares. Celles qui dépassent aujourd'hui ce chiffre ont été formées par la réunion de plusieurs autres. Telles sont celles qui correspondent aux numéros 339 (3 ha., 66 a. 70 ca.), 522 (3 ha. 84 a. 60 ca.), 365 (2 ha. 92 a. 35 ca.) du plan cadastral, cette dernière proche des bâtiments, mais où l'on retrouve aisément, comme dans les deux précédentes, le dessin des anciennes parcelles réunies en un seul enclos (fig. 69).

Peut-on lier l'étendue des champs à d'anciennes mesures agraires ? E. Seebohm a cru retrouver, en Angleterre, un rapport exact entre les anciennes mesures agraires et la superficie des champs (49). Dans l'openfield anglais,

« champ » se disait autrefois « acre » (cf. l'allemand : Acker) et cet « acre-champ » mesurait souvent 40 perches sur 4. L'acre-mesure équivaut en gros à 42 ares. Cette étendue se retrouve souvent — du moins approximativement — dans nos anciennes mesures agraires françaises : journal, arpent (de 40 à 50 ares). Dans la Bretagne centrale, le « journal » équivaut sensiblement à 50 ares et l'ancien arpent comptait à peu près 42 ares, comme l'acre anglais, dans toute la contrée.

Or, L. Aufrère (30) a constaté qu'en Picardie, de nombreux champs contiennent un nombre entier de journaux. Le « journal » semble en rapport avec l'étendue susceptible d'être labourée en un jour par un attelage normal ; il variait selon les régions, comme la nature du sol arable et ses facilités plus ou moins grandes de travail. A l'origine du paysage agraire, nous retrouverions donc une fois encore, avec d'autres sans doute, la profonde influence de l'outil.

Les vérifications que nous avons pu faire dans la Bretagne centrale ne nous permettent pas d'affirmer qu'il existe, entre l'étendue des champs et les anciennes mesures (arpent ou journal), une correspondance aussi étroite. Nombre de parcelles ont une superficie proche de 40 à 50 ares ; d'autres, nombreuses aussi, comptent 3, 4, 5 arpents environ. Il faudrait, dans ce domaine, effectuer des vérifications très nombreuses qui dépassent le cadre du présent travail. Les recherches n'ont jamais été entreprises en ce sens dans la région. Ailleurs en France, là où elles ont été tentées, elles ne sont encore qu'à leurs débuts. Nous nous garderons donc des conclusions prématurées.

L'on peut toutefois constater que les parcelles se sont étendues à mesure que les défrichements progressaient, gagnant sur la lande en s'écartant de plus en plus des fermes ou des « villages », à mesure donc, en dernière analyse, que l'outillage se modifiait. De là cette croissance progressive de l'étendue des champs que l'on remarque en s'éloignant des bâtiments d'exploitation. De tous temps, dans l'aménagement de l'atelier agricole, la recherche de la plus grande commodité du travail a guidé le paysan ; il y a là un problème qui est de toutes les époques. Avec l'évolution des cultures et de l'outil, la solution seule a varié. Mais c'est une évolution rectiligne que celle de cette recherche ; quand l'inertie des routines et les partages successoraux ne l'ont pas contrariée — cette réserve est il est vrai d'importance — elle s'effectua dans le sens constant d'un agrandissement des parcelles et d'une rectification de leurs contours ; elle met donc en question les clôtures.

Le problème des clôtures

Les clôtures sont l'élément dominant du paysage de bocage et le bocage est d'autant plus épais qu'elles sont plus denses. A leur propos, deux questions se posent ; l'une qui ne réclame que le rassemblement d'une collection de faits d'observation : celle de leur nature ; l'autre, beaucoup plus délicate à résoudre, et qui reste sans réponses autres qu'hypothétiques : celle de leur origine.

a) Nature des clôtures. — La nature des clôtures varie selon l'ancienneté de la mise en culture et au gré de facteurs physiques tels que la nature du sol, ou de facteurs psychologiques tels que l'esprit d'imitation.

Essentiellement, la clôture est constituée par un talus planté ; c'est le « fossé » du pays gallo. Les vieux champs, établis sur les meilleures terres des exploitations, se distinguent par la vigueur de la végétation arbustive de leurs talus. Le chêne et le châtaignier y dominent, surgissant des haies de coudriers et de ronces embroussaillées de tout un cortège floristique adventice. Au contraire, les landes récemment défrichées sont entourées de talus en terre grisâtre, ou trop humide ou trop sèche, plantés surtout d'ajoncs et de fougères, piquetés çà et là de bouquets de houx ou de buis, à peu près dépourvus d'arbres. Cette distinction entre vieux talus et talus récents est surtout nette au Nord de la Bretagne centrale, de Pontivy à Loudéac et Uzel, dans la région où l'ancienne industrie des toiles fut le plus active et se maintint le plus longtemps, c'est-à-dire là où les grands défrichements furent plus tardifs. Lorsque l'on quitte les terroirs les plus riches, ceux de la vallée de l'Oust dans les Côtes-du-Nord par exemple, et que l'on s'en va vers les maigres plateaux morbihannais, cette différence s'impose aux regards. Dans le Morbihan, le sombre panache du pin sylvestre, haut dressé sur les guérets grisâtres ou noirs, est un des traits les plus frappants du décor ; gémissant au vent perpétuel qui balaie les grands horizons, il s'associe pleinement à la mélancolie de maintes campagnes (Planche V. C).

La nature du sol et du sous-sol influe sur la nature des clôtures. Là où le sol est profond, en particulier sur les schistes briovériens, règne le talus en terre, type le plus commun, plus ou moins vêtu de végétation. Mais les schistes ardoisiers et les granites font naître des types locaux. Dans le massif granitique de Pontivy-Rostrenen, des murets en pierres sèches (granite ou granulite), recouverts d'un peu de terre plantée d'ajoncs, comme dans le Trégorrois, très souvent limitent les champs. Dans la région granulitique du Sud, entre le Roc Saint-André et Saint-Servant, on retrouve les murettes en pierres sèches à côté de types nouveaux : dalles de granulite plantées dans le sol et formant clôture, murs de pierres sèches reposant sur un petit

talus en terre, disposition inverse de celle que nous signalions à l'instant entre Pontivy et Rostrenen. Vers Caurel, les murets sont faits de menus blocs provenant des déchets de carrières d'ardoises. Vers La Gacilly, le talus disparaît, remplacé par des lames de schistes fichées en terre, les « palis » (51), ou par de simples haies. Les haies sans talus, plus ou moins basses; plus ou moins claires, où dominent la ronce, l'épine noire et l'aubépine à côté des saules têtards, sont également la clôture habituelle des prairies basses, récemment morcelées, au long des cours d'eau.

Enfin, un dernier spécimen de séparation entre parcelles apparaît exceptionnellement. Il s'agit d'un ressaut de terrain, haut d'un à deux mètres et perpendiculaire à la ligne de plus grande pente. C'est une sorte de pseudo-rideau, analogue à ceux que signala M. R. Musset ailleurs dans l'Ouest français. Ces formes ne sont pas nécessairement dues, comme on l'a dit parfois, à la présence d'une ancienne haie aujourd'hui disparue, mais à l'action de la charrue. Elles sont en effet toujours sur une pente, au contact de deux héritages. Une haie a donc pu exister sur leur emplacement, mais il n'est pas indispensable de le supposer. En effet, la charrue a tendance à ramener la terre vers le bas des parcelles; elle tend donc, à la limite de deux héritages, à surélever le bas du champ supérieur et à creuser le haut de la parcelle inférieure, dessinant un ressaut qui va s'accroissant lentement à chaque labour.

Quant au talus sans haie, il provient du creusement du fossé (la « douve » du pays gallo) lors de la construction d'un nouveau chemin ou de l'élargissement d'un ancien. C'est une forme éphémère : ce talus sera ensemencé en ajoncs et planté peu après son édification.

Les talus ont d'ailleurs tendance à disparaître, non seulement par réunion de parcelles jugées trop exiguës pour les instruments actuels, mais par rectification des grandes routes, par construction et élargissement des chemins ruraux; C. Vallaux le notait déjà à Pluméliau en 1906 (52).

Ce mouvement n'est toutefois pas général et s'inspire de causes diverses. Tantôt, ce sont les inconvénients des talus qui apparaissent, cause de tourbillons d'air qui provoquent la verse des céréales, ombre portée sur les champs, longues racines des arbres qui se nourrissent au détriment des plantes cultivées, place perdue, refuge des mauvaises herbes et des ennemis des cultures, en particulier des taupes. Tantôt, et c'est le cas le plus fréquent, ils disparaissent par la réunion de parcelles voisines.

Pourtant, leur disparition reste exceptionnelle dans le Mené; dans le massif granitique de Rostrenen, on ne les renverse guère non plus car, dit-on, « le petit propriétaire aime à voir sa propriété bien close » et il existe encore ici des corvées de réfection des talus (« klunviad » en breton). Dans l'Ouest granitique, comme dans le Nord de la Breta-

gne centrale, on les détruit aussi beaucoup moins que dans la région de Loudéac ; c'est que là, l'extrême dispersion de la propriété empêche l'agrandissement des parcelles par la réunion de deux champs contigus. Nous avons en effet vu que le remembrement se heurte à l'état d'esprit du cultivateur. La réunion des parcelles ne s'opère que rarement par échanges, et le talus ne disparaît que là où des champs jointifs appartiennent à la même exploitation. Enfin, les facilités plus ou moins grandes d'approvisionnement en combustible (bois ou charbon) jouent aussi un rôle : le long de la voie ferrée Auray-Saint-Brieuc, on hésite moins qu'ailleurs à supprimer les clôtures plantées.

En bref, le nombre des talus ne diminue que dans les régions les plus évoluées, quand le régime de la propriété ou des préjugés ne s'y opposent pas. Encore faut-il ajouter que cette règle n'est pas sans exceptions : à Cléguélec, non loin de Pontivy, dans une contrée riche et évoluée, loin de renverser les talus on les reboise, afin, croit-on, de protéger les cultures des gelées relativement fréquentes au long de la vallée du Blavet et de ses petits affluents de droite.

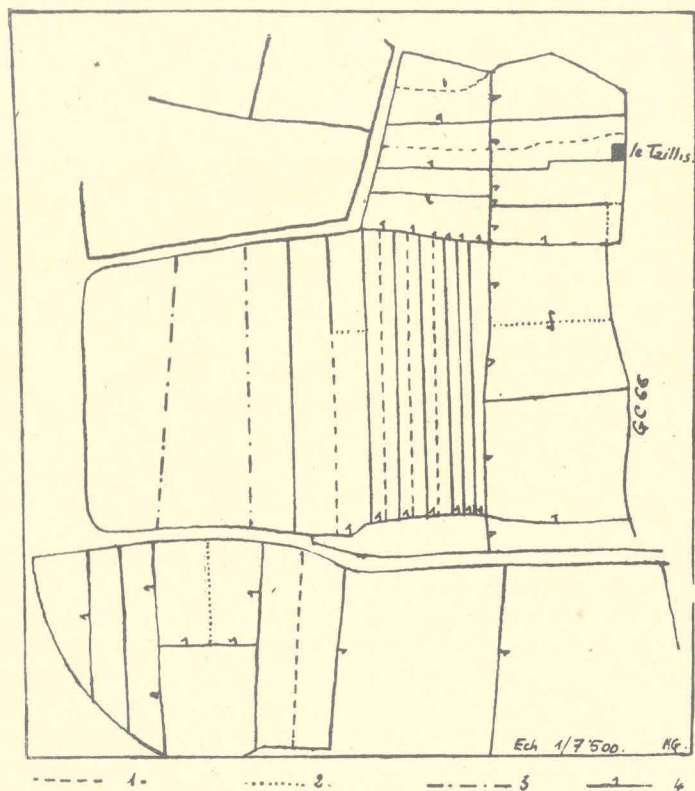


Fig. 73

Plumieux, nouveau cadastre (1934), section E (ancienne section D), 1^{re} feuille.
 Légende : 1. Talus détruits ; 2. Nouveaux talus ; 3. Limite de parcelles à l'intérieur d'une « bande » ; 4. Signe indiquant la propriété du talus.

C'est surtout après 1920 que les talus disparurent. Un tiers de ceux qui existaient sur l'ancien cadastre dans les communes cultivées entièrement comme celles de Plumieux, de Loudéac et de Trévé ne figurent plus sur le nouveau (53). Parfois, des clôtures en fil de fer ou en ronce artificielle les ont remplacés ; elles se multiplient surtout dans les prairies, au bord des rivières. Le bocage a tendance à s'éclaircir (54) (fig. 73), (Planche VIII A).

Le mode de propriété des talus entre aussi en ligne de compte dans leur conservation ou leur disparition. Il est du reste varié (55). Si le talus est mitoyen — cas assez rare — chacun des co-propriétaires en possède une moitié, d'un des bouts au milieu. Sinon — et c'est un cas fréquent — le propriétaire du talus construit celui-ci sur son terrain, laissant de 0 m. 80 à 1 mètre, suivant les régions, à l'autre riverain (83 cm. parfois, soit deux pieds 1/2) ; cet usage est destiné à remédier au préjudice porté par l'ombre et les racines des arbres.

Le talus est en effet d'une largeur non négligeable. Elle atteint en moyenne 1 mètre dans les régions de Pontivy, de Ploeuc, de Baud et 2 à 3 mètres en comptant les fossés qui bordent souvent ici les levées de terre ; 2 mètres à la base, dans le Mené, comme dans la région de Ploërmel ; 2 m. 50 dans le canton de Rohan. Il en est même de plus larges et qui sont de véritables retranchements. En outre, on voit fréquemment encore courir autour des champs une bande herbeuse, large de 3 à 4 mètres, à la fois voie charretière et, jadis plus qu'aujourd'hui, pâture supplémentaire pour les premiers beaux jours (56). C'est la « crouyère » (Josselin), « forière » (Mauron) ou « raifine » (Loudéac, Josselin) du pays gallo (57).

Les inconvénients des talus sont manifestes. On est donc en droit de se demander quelles sont les raisons qui peuvent expliquer leur origine, leur extension et leur conservation.

b) Origine possible des clôtures. — Sans prétendre résoudre le problème controversé de l'origine des talus, nous voudrions apporter plus de clarté dans certaines de ses données.

Le plus souvent, le paysan tient à ses talus pour des raisons d'utilité présente : ils fournissent de la litière, du bois d'œuvre et du bois de chauffage, ils protègent du vent et de la gelée, ils facilitent la garde des bestiaux et dispensent parfois d'un pâtre ; surtout, ils satisfont l'instinct de propriété du cultivateur. Trop souvent, on a rejeté ces explications comme étant des justifications par trop actuelles. Il y a là pourtant matière à réflexion. Tous ces motifs ont une valeur permanente et sont de tous les temps. Les premiers permettent au moins de comprendre l'extension et la conservation des talus ; le dernier nous

paraît d'une importance capitale pour expliquer la généralisation du système et, peut-être même, son origine.

L. Fournier (58), après avoir discuté les explications actuelles, en notant qu'elles n'ont parfois qu'une valeur locale et non générale, a proposé une autre explication. Les talus pourraient provenir de l'épierrement des champs lors des défrichements. « Il se peut que le talus ait servi d'abord à se débarrasser des roches, qu'il se soit ensuite révélé utile ou plutôt, puisqu'il existait, qu'on l'ait utilisé pour tous les services qu'il pouvait rendre ; qu'enfin, par imitation, on en ait étendu l'usage à la Bretagne presque tout entière ».

Certes, l'imitation a joué son rôle dans l'extension du système et le talus renferme souvent des rocs et des cailloux retirés des champs. Mais alors, pourquoi les vit-on naître aussi au cœur de vastes régions de terres profondes et peu caillouteuses, en un temps où l'isolement était de règle en Bretagne et où l'imitation ne pouvait jouer qu'à court rayon ? Les Lamballais, jadis maîtres dans l'art de construire des talus, habitaient une telle région et dressaient les leurs exclusivement en terre. Le talus-déblai, dépotoir des cailloux du champ ? Encore une explication qui paraît bien tirée de ses usages actuels, et d'une portée locale. A Caurel, ne va-t-on pas chercher les pierres des clôtures dans les déblais des ardoisières ? Pour C. Vallaux (59), les « fossés », créés tout d'abord pour empêcher les divagations des bestiaux, se sont développés à mesure que les bois ont disparu : « les plantations du fossé ont remplacé dans une certaine mesure la forêt démembrée ». Toujours, l'on en revient donc à l'explication par l'un ou plusieurs des usages actuels. Mais nous savons que le paysan n'avait pas droit au bois vif des forêts avant 1789, que les bois étaient alors à peine plus étendus qu'aujourd'hui, que les landes — dépourvues de haies — étaient nombreuses et que le bois n'était par conséquent pas plus abondant pour le paysan qu'il ne le serait maintenant si les talus n'existaient pas.

Ils proviennent donc du creusement des fossés, des « douves » nécessaires à l'écoulement des eaux dans un pays humide, dit-on parfois. Souvent, il est vrai, un fossé borde le talus sur l'une de ses faces ou sur les deux et certains ont pu disparaître par comblement. Mais ce n'est pas toujours le cas, même si l'on met à part les murets. En outre, on constate que les fossés sont rarement selon la ligne de plus grande pente du terrain. Quand on les a creusés, l'on ne pensait donc pas tout d'abord à l'écoulement des eaux. N'auraient-ils pas, dans ce cas, surtout fourni la terre nécessaire à l'édification du talus ? Ce serait donc ce dernier la cause finale du fossé, non le fossé la raison première du talus.

Il vaut mieux, croyons-nous, essayer de rechercher plus

loin dans le passé l'explication probable. On dit avec raison que la défense de vaine pâture n'était pas, à l'origine, liée en Bretagne à la clôture des terres, la « Très Ancienne Coutume », rédigée au début du XIV^e siècle, obligeant tout censitaire à laisser ouvertes, sous peine de perdre lui-même le droit de faire paître ses animaux sur les champs d'autrui, des terres suffisamment étendues pour que le bétail des voisins puissent pâturer. Mais, nous l'avons vu, de la mi-février à la moisson, les terres « roturières » closes étaient en défens (60). Premier avantage du talus : durant ce temps, il mettait les cultures à l'abri des bestiaux qui divaguaient sur les landes. Un second avantage apparut avec la disparition de la vaine pâture sur les terres closes au XVIII^e siècle : la possibilité de laisser les bestiaux paître sans surveillance. Le talus en avait un troisième, surtout si l'on tient compte du fait que les tenues « nobles », une fois closes, étaient en défens toute l'année : il a pu, longtemps après la disparition des usages de vaine pâture, paraître nécessaire dans l'esprit du paysan breton à **l'affirmation d'une propriété entière, dépourvue de toute servitude collective**. Il s'est multiplié avec les défrichements comme le **signe d'une appropriation du sol**. Nous avons noté que le petit propriétaire aime toujours « à voir sa propriété bien close » (61). Dans le Cartulaire de Redon, la Bretagne du X^e siècle apparaît comme un pays où les enclos sont très rares au milieu de vastes espaces incultes ou découverts. Au XVIII^e siècle, cet aspect était souvent encore celui des campagnes de l'intérieur, mais avec des enclos évidemment plus nombreux, des cultures plus étendues. Le bocage a envahi depuis la presque totalité de la région. Sans anticiper sur une évolution qui ne fait que s'amorcer, on peut constater que le moment est passé où sa densité fut la plus forte. C'est du côté des habitudes et de la mentalité paysannes qu'il faut en chercher surtout les raisons, dans l'utilité reconnue par les cultivateurs éclairés du remembrement de la propriété rurale, dans le sentiment moins puissant qu'autrefois, à mesure que disparaissent les survivances plus ou moins conscientes des anciens usages, de la nécessité d'affirmer sa propriété par une clôture massive, dans l'importance moins grande des petits services que pouvaient rendre les talus en procurant soit du bois, soit des ajoncs ou un supplément de pâture. L'esprit d'imitation, qui a contribué à leur extension, travaille à les renverser.

En résumé, si le relief n'est pas entièrement à négliger lorsqu'on cherche à rendre compte de la forme des champs bretons de l'intérieur, il paraît surtout avoir joué son rôle indirectement, par son influence locale sur la différence de fertilité des vallons et des plateaux ; si la consistance du sol arable et la nature du sous-sol rendent compte de certains aspects locaux des clôtures, ils ne suffisent pas à les expliquer. Il faut faire, en ces matières, une plus large part à

l'évolution historique du système agricole, aux influences sociales, à la psychologie du paysan.

Mais nous ne saurions nous dissimuler non plus tout ce qu'il reste d'hypothèses dans ces essais d'explication. Les faits d'occupation du sol et de mise en culture se perdent dans les brumes d'un passé très lointain. L'on ne saurait remonter aux origines, et nos tentatives, si loin qu'elles fouillent dans des temps révolus, s'arrêtent toujours à des époques encore trop proches de nous. Il faut sans doute se résoudre à voir maints problèmes de structure agraire, à jamais, rester sans solution. Et l'on aboutit à la même conclusion lorsqu'on étudie les chemins d'exploitation.

4. — Les chemins d'exploitation

Les chemins sont des éléments essentiels de ce qu'on peut appeler l'outillage agricole. Reliant la ferme aux champs et aux lieux habités, ils permettent l'exploitation du sol et les échanges. Leur état lamentable, tant de fois signalé dans le passé, n'est pas un des moindres facteurs de l'isolement dans lequel resta longtemps la Bretagne intérieure et de la lenteur du progrès agricole jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Peu nombreux sans doute quand les terres cultivées formaient des îlots dans la lande, ils se sont développés à mesure que les défrichements s'étendaient. La comparaison, à cet égard, des éditions de 1854 et de 1929 de la feuille à 1/80.000 de Pontivy est suggestive (62).

Les chemins empierrés.

Ce qui frappe tout d'abord au premier examen d'une carte, c'est la disposition étoilée, autour des bourgs, des routes et des chemins d'importance variable. S'écartant peu à peu, à mesure qu'ils s'éloignent de l'agglomération, comme les rayons d'une roue à partir du moyeu, ces routes et ces chemins, rarement goudronnés, plus souvent empierrés, constituent l'ossature du système des voies de terre. Sur eux viennent se greffer les chemins d'exploitation, formant un lacis à travers la campagne.

Nombre de ces derniers s'améliorent grâce aux efforts des municipalités, à l'entremise des Conseillers généraux et aux bons offices des Ponts et Chaussées et du Génie Rural. Le mouvement fut déclenché par la loi du 20 août 1881. Au début, les travaux n'avancèrent guère. Il était nécessaire de constituer des associations syndicales de propriétaires et d'exploitants pour que les services du Génie Rural consentissent à se charger des entreprises. Pourtant, là où des esprits avertis administraient les communes, on sentit les avantages qu'offrait la loi de 1881. A Saint-Barnabé par exemple, en 1914, la moitié des chemins projetés étaient construits ou en chantier. Une des communes les

mieux pourvues, bien que parmi les plus étendues, celle de Loudéac (8.024 hectares), où toutes les fermes et tous les « villages » sont aujourd'hui reliés à une route ou à un chemin vicinal par un chemin rural « reconnu », se mettait à l'œuvre en 1894. En 1925, 12 chemins ruraux seulement étaient terminés, atteignant à peine une longueur de 20 kilomètres. Or, les travaux avaient été poursuivis de 1914 à 1918 grâce aux prisonniers de guerre. Mais à partir de 1925, l'élan se précipite, les formalités administratives étant très simplifiées, les départements, par l'intermédiaire du service des Ponts et Chaussées, se substituant à l'Etat pour subventionner les communes. Depuis 1925, 102 chemins, atteignant une longueur de 63 kilomètres, ont été ajoutés à ceux qui existaient. Loudéac possède actuellement (1939) 83 kilomètres de chemins ruraux contre 45 kilomètres de chemins vicinaux. Si l'on ajoute que les pierres viennent de carrières situées à 10 ou 15 kilomètres, que leur prix de revient se trouve ainsi multiplié par 3 par le transport — cas d'ailleurs fréquent — et que le kilomètre de chemin revient (en 1939) à 25.000 francs s'il est construit en régie et à 35.000 s'il l'est à l'entreprise, on mesurera le poids des charges supportées, l'ampleur de l'effort accompli.

A titre d'indication (63), voici quelques données numériques pour deux cantons voisins, situés près du centre de la région étudiée ; l'un, celui de Loudéac, entièrement schisteux, est relativement évolué ; l'autre, celui de La Chèze, en partie constitué par des plateaux couverts de formations tertiaires, fut en bien des points tardivement défriché.

Depuis 1925 (auparavant, le réseau des chemins ruraux en bon état de viabilité était inexistant, sauf à Saint-Barnabé) :

Nom de la commune	Etendue en hectares	Chemins construits	Longueur pour 1 hect. de terre
Canton de Loudéac :			
Loudéac	8.024	83 ^{km} 000	10 ^m 3
Hémonstoir	1.399	5 800	4 1
La Motte.....	4.303	24 000	5 5
Saint-Caradec	2.193	9 000	4 1
Saint-Maudan	667	4 200	6 2
Trévé	2.663	16 000	6 0
Canton de La Chèze :			
La Chèze	253	2 400	9 4
Coëtlagon	1.630	8 200	5 0
Le Cambout	1.081	12 500	11 5
La Ferrière.....	1.563	8 000	5 1
La Prénessaye....	1.696	12 500	7 3
Plémet	4.287	24 600	5 7
Plumieux	3.723	17 000	4 5
Saint-Barnabé	2.271	15 300	6 7
Saint-Etienne	1.489	9 200	6 1

Ces données font ressortir tout d'abord une grande inégalité entre les communes, les mieux pourvues étant d'abord, Loudéac mise à part, les plus petites et ensuite — sans que ce soit une règle absolue — les plus riches. Elles mettent en lumière la tâche accomplie et ce qu'il reste à faire.

Les chemins ruraux de 7 mètres (4 mètres de chaussée), empierrés, utilisant tantôt un tracé antérieur, tantôt coupant à travers champs, le plus souvent à la limite de deux héritages ou de deux parcelles, se multiplient, renversant les talus qu'une clôture de fil de fer vient remplacer. Une évolution lente se dessina peu à peu, tendant à l'amélioration de ces tracés. Primitivement, on comblait partiellement à grands frais les anciens chemins creux que la nouvelle voie élargissait et suivait d'un bout à l'autre. Puis on en est venu à rechercher des tracés nouveaux, plus directs, plus économiques et meilleurs, à travers les terres cultivées. La période de transition vit se construire ces chemins au tracé en baïonnette que l'on rencontre parfois. Ils résultent de la combinaison des deux systèmes, de la greffe, sur de vieux tronçons améliorés, de sections rectilignes nouvelles. Mieux développés dans les cantons schisteux plus évolués des bords de l'Oust et du Blavet, les chemins ruraux sont partout l'objet d'un des vœux les plus pressants des cultivateurs.

Pourtant, s'ils constituent un gros progrès sur l'état de choses antérieur, ils sont loin de représenter l'idéal d'un chemin sec et solide, presque irréalisable dans ces contrées humides. Empierrés avec les matériaux locaux les plus durs, quartz éclaté ou galets tertiaires le plus souvent, ils pourraient offrir une suffisante résistance si le fond était partout consistant ; acceptable sur le granit lorsque la roche n'affleure pas et ne vient pas rendre la chaussée cahoteuse, il est argileux et mou sur les schistes. Viennent les premières pluies, les trous et les rigoles se creusent, les pierres mal cimentées s'arrachent et les ornières s'enfoncent. Deux ennemis de la route, les roues des lourdes charrettes et le piétinement des troupeaux, contribuant à la dégradation des chemins, achèvent l'œuvre des eaux. Ajoutons à cela que la construction, soumise aux vicissitudes du climat humide, n'est pas toujours entreprise dans de bonnes conditions de sécheresse. Confiée soit à des entreprises privées spécialisées, soit au personnel des voiries municipales renforcé par les bénéficiaires du nouveau chemin, par des journaliers agricoles et par des cultivateurs qui accomplissent ainsi leurs « prestations », elle devrait avoir lieu en été. Malheureusement, c'est en été que les cantonniers travaillent au goudronnage des grandes routes ; c'est aussi durant cette saison que le travail des champs réclame à la fois les bras de l'exploitant et ceux du journalier. Peu à peu cependant, grâce aux efforts persévérants de municipalités éclairées, s'introduit dans l'usage le paiement en argent des prestations qui permet une utilisation plus

rationnelle de la main-d'œuvre complémentaire pour la construction des chemins.

Il est également à souhaiter que l'entretien de ceux-ci fasse l'objet de soins plus avertis de la part de ceux qui s'en servent. Prompt à réclamer l'aide officielle, le cultivateur se soucie moins de fournir son travail pour maintenir en bon état une voie qu'il n'utilise pas seul ; le rendement des prestations en nature est trop souvent aussi dérisoire. L'entr'aide, accordée aux voisins pour bien des opérations culturales, ne s'offre pas volontiers dès qu'il s'agit d'une besogne dont le rapport n'apparaît pas immédiatement et pour laquelle on croit devoir tout attendre de la sollicitude des collectivités administratives, bénéficiaires des impôts.

Tels quels, avec leurs « nids de poules » bouchés de terre, de gazon, parfois même — ce qui est mieux — de poudingues ou de quartz concassés, les chemins ruraux remplissent bien leur office et constituent un gros progrès. On comprendrait mal sans cela l'insistance avec laquelle on réclame leur développement, ni pourquoi des municipalités paysannes, si soucieuses, en toutes circonstances, d'épargner les deniers de leurs administrés, n'hésitent pas à s'endetter largement lorsqu'il s'agit de leur extension.

Les chemins de terre.

Soit que, dans les « villages » (Ker), ils relient les bâtiments les uns aux autres, soit qu'ils desservent les champs, soit qu'enfin ils rattachent aux grandes routes les exploitations rurales qui s'en écartent presque toujours, d'octobre à juin, ce sont souvent de véritables bourniers. (Planche VI.)

Il est impossible d'apercevoir dans le dessin de leur réseau une direction générale. Fantaisistes, ils vous conduisent quelquefois par de capricieux détours au fond du cul de sac d'une cour de ferme. Ils ne rayonnent pas systématiquement autour des lieux habités comme les routes plus importantes ; et un croisement, un carrefour, s'ils sont parfois égayés sur ces dernières par le bruit d'une forge champêtre, inséparablement accompagnée de son auberge, n'appellent pas nécessairement les habitations lorsqu'il s'agit de ces mauvais chemins. Certains d'entre eux, enfin, sont de simples passages charretiers, des « sorties » ménagées en bordure d'un champ pour permettre d'accéder à une parcelle enclavée dans les autres.

Tracés soit entre les vieilles parcelles, soit à travers les anciennes landes, ils sont d'aspect varié. Un seul trait à peu près général : ils évitent le fond des vallons humides qu'ils traversent seulement ou qu'ils dominent à mi-pente. Ceux qui traversent d'anciennes landes récemment défrichées sont très larges (8 à 10 mètres et plus par-

fois). Ils représentent en effet ce qui reste d'une vaste zone de circulation mal définie ; chacun, essayant naguère d'éviter les ornières boueuses de ses prédécesseurs, élargissait peu à peu la voie de passage dans ces terrains incultes et indivis.

Lorsque l'on partagea les landes communales dans la seconde moitié du XIX^e siècle, des « fossés » vinrent border l'ancienne voie. Sur celle-ci, des chemins rectilignes s'amorcèrent, aboutissant en plein champ : aspect caractéristique très net, même sur la carte au 50.000^e, sur la bordure Sud-Est de la forêt de Loudéac et au Sud de Saint-Gilles dans les « Landes du Mené » (64).

Tout autres sont les chemins anciens, épousant les sinuosités des clôtures, souvent restés cependant le plus court trajet entre les « villages », escaladant les pentes, profondément creusés même dans la roche en place, resserrés entre les hauts talus boisés qui les couvrent d'une voûte végétale, entretiennent une humidité constante et ne laissent qu'un étroit passage, quelquefois insuffisant pour une charrette. Ils obligeaient jadis à l'emploi de véhicules étroits (65) et d'animaux de bât. Il est vrai qu'on peut aussi dire qu'à des véhicules étroits suffisaient d'étroits passages et que ce sont les traditions et les usages qui, fixant la forme des charrettes, ont eu pour résultat la construction de chemins en rapport avec la largeur de celles-ci. Quoi qu'il en soit, transformés en ruisseaux par les grandes pluies, ils ne sèchent à peu près jamais. Dès octobre, certains chemins du Morbihan sont recouverts par des mares infranchissables à pied. Il faut voir une charrette sortir de ces bourbiers, luisante d'une argile épaisse et grasse dans laquelle elle enfonce jusqu'au moyeu. Des « villages » nombreux sont bloqués parfois encore pendant plusieurs jours dès que les pluies se prolongent. Les premiers immobilisés sont les enfants et, au bourg, l'école se vide. Pourtant, le piéton peut quelquefois éviter le fond boueux en montant sur les terre-pleins surélevés ménagés sur un des côtés de certains chemins, en grimpant sur les talus ou en suivant les « sentes », c'est-à-dire les passages laissés le long des « fossés », à l'intérieur des champs. Et les charrettes mêmes en font parfois autant, empruntant de tels passages un peu plus larges.

Naguère, pour combler les ornières, assécher un peu sa cour et ses chemins, le paysan jonchait leur sol d'ajoncs, de bruyères et de genêts. Triturés et broyés dans la boue par le pied des animaux, les végétaux formaient bientôt un précieux compost qu'on utilisait dans les champs (66). Aujourd'hui encore, dans certains cantons pauvres du Morbihan tels que celui de Plouay, on remédie par le même moyen à l'humidité des cours de ferme.

Il n'était pas facile de rentrer les récoltes avec de pareils chemins, et ceci n'a peut-être pas été sans influencer sur la position topographique des anciennes fermes, à la

tête des vallons. S'il en était besoin, la couleur claire des bâtiments élevés sur les plateaux attesterait à elle seule leur jeunesse relative. Certes, le sol était meilleur à la tête des vallons que sur les plateaux balayés au surplus par les vents, et là coulaient les sources. Plus bas, l'emplacement aurait été trop humide et seuls les moulins recherchent les bords des ruisseaux. Mais, en outre, il était plus aisé de descendre que de monter vers la ferme les récoltes qu'il faut toujours rentrer sans trop tarder ; les transports des champs vers les bâtiments agricoles sont plus importants qu'en sens inverse et on avait intérêt à les faciliter en des temps où l'exploitation, moins prospère, nourrissait des animaux de trait moins nombreux. Or, j'ai vu près de Mûr, dans un chemin en pente forte, un attelage de 14 chevaux et bœufs tirer péniblement une charrette vers un plateau de 130 mètres seulement d'altitude.

Aujourd'hui, ces vieux chemins disparaissent, par élargissement, ou bien on les délaisse pour emprunter ceux qui viennent d'être percés, les chemins ruraux « reconnus », plus larges et au sol plus solide. Mais ils sont encore nombreux. Trop souvent, là où ils débouchent sur les routes et où les attelages marquent un temps d'arrêt avant de s'engager sur celles-ci, une mare se creuse, emplie par les ondées. Fréquemment aussi, dans les terres argileuses, des sillons transversaux et réguliers se forment, comme si l'on avait labouré le chemin en travers. C'est le pied des bestiaux qui, à la mesure de leur pas, glissant dans un premier trou qui commanda la formation de tous les autres, lentement, mais avec persévérance, modela dans le sol ces ondulations régulières qui nous surprennent. La suppression de ces chemins est une des tâches les plus pressantes qui s'imposent dans la région pour faciliter les échanges, les progrès de la vie matérielle et de la vie spirituelle du paysan.

5. — L'Habitat

A. — LES BATIMENTS AGRICOLES

Les bâtiments de la ferme nous renseignent à la fois sur l'importance de l'exploitation, le degré d'avancement du progrès agricole et la nature du sous-sol. Mais ceci n'est vrai que dans une certaine mesure qu'il est besoin de préciser. En règle générale pourtant, l'habitation rurale est aux dimensions de l'exploitation.

A peu près partout, on se soucie peu de l'amélioration du logis. Ce qui compte pour le paysan, ce sont ses bâtiments d'exploitation. Encore faut-il remarquer que les demandes de conseils et de subventions adressées à leur sujet au Génie Rural étaient rares encore dans le Morbihan en 1939.

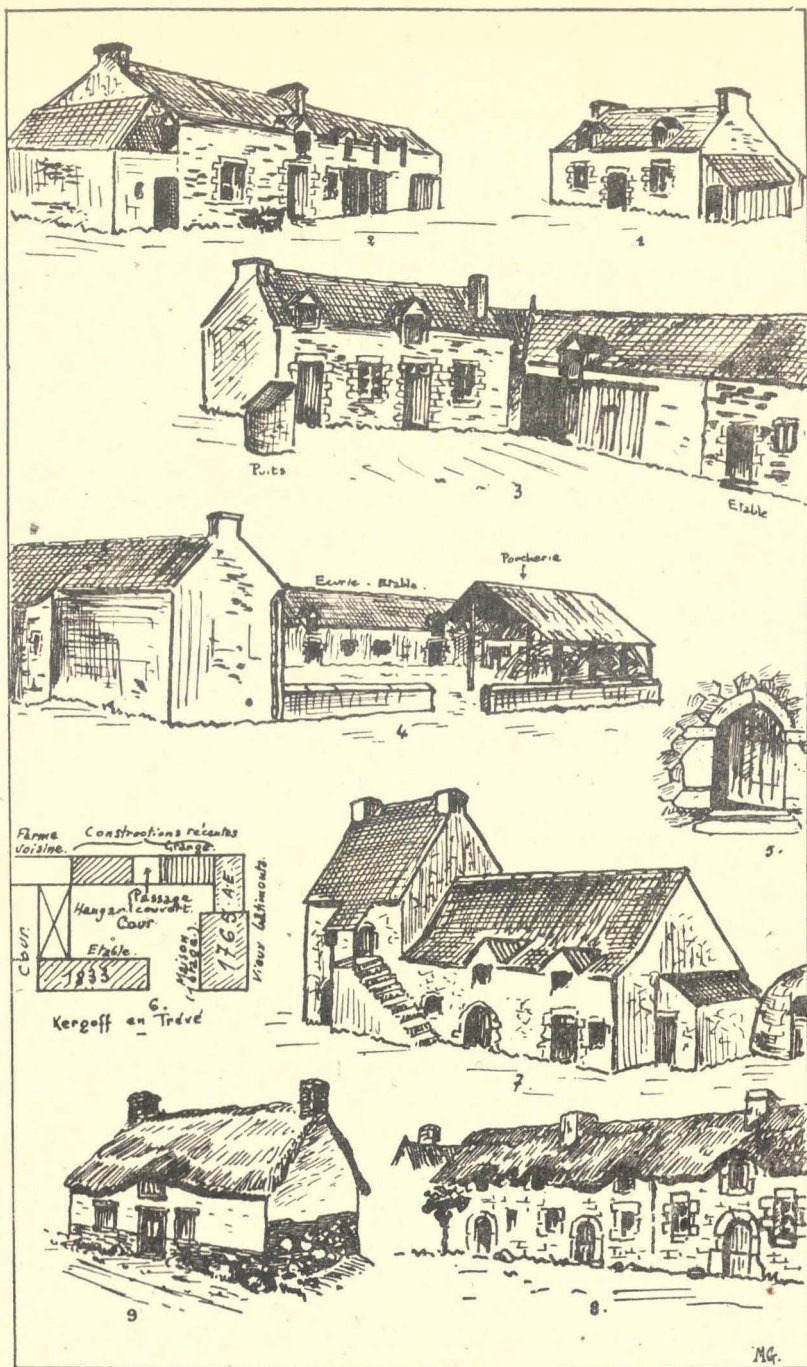


Fig. 74

1. Maison élémentaire « Petite boutique ». Appentis pour une ou deux vaches. — 2. Maison bloc à éléments transversaux, type « en longueur », ferme moyenne. — 3. Evolution vers la cour incomplètement fermée (angle droit). Au fond, ancienne demeure avec étable adjacente transformée en maison d'habitation. L'étable est plus ancienne que la grange. — 4. Cour fermée (la « Cour » en La Prénessaye, C.-du-N.). — 5. Vieille porte dans le massif granitique de l'Ouest. — 6. Cour fermée, fermes accolées et emboîtées. Les dates permettent de suivre les étapes de la construction : passage du type en ligne (AE : ancienne étable) au type à angle droit (1833), puis à la cour fermée. — 7. Maison « en hauteur » (Kerbédic en Cléguerec). L'avent est exceptionnel. A droite, four. — 8. Chaumières. — 9. Maison en terre (Plumieux). Soubassement en schiste et blocs de quartz.

Les types actuels.

Les bâtiments agricoles ont pris, malgré tout, de l'extension à mesure que les défrichements s'étendaient, que les récoltes devenaient plus abondantes et le bétail plus nombreux. A peu près toujours, la maison d'habitation évite l'orientation au Nord (fig. 74).

a) Le type élémentaire. — On trouve encore assez souvent dans la campagne des petites maisons flanquées d'une étable en appentis. Les unes, dans le Morbihan, sont des chaumières ; les autres sont couvertes d'ardoises et certaines ont même la coquetterie des maisons neuves avec leurs joints marqués à la chaux, leurs fenêtres garnies de géraniums.

Ce sont des demeures de journaliers qui complètent quelquefois leurs ressources en élevant une vache et quelques porcs, grâce aux quelques hectares de leur « bordage ». Un abri en bois couvert de chaume ou de genêt les accompagne souvent.

b) La maison bloc à éléments transversaux (maison en longueur). — C'est une forme dérivée de la première, correspondant à des exploitations plus importantes, généralement d'étendue moyenne. A l'habitation — « l'hôtée » au Nord de la région, la « demeure » dans les environs de Paimpont, « ti » en breton — font suite la grange fermée par un portail ou bien ouverte sur la cour, l'étable et l'écurie. Derrière, le cellier s'accôle en appentis. Près des deux tiers des habitations rurales appartiennent à ce type. Très rares sont les fermes dans lesquelles les dépendances, y compris la grange, s'accolent à la maison qu'elles empâtent pour ainsi dire sur trois côtés.

Une variété caractéristique est constituée par « la rue », l'alignement de maisons, qu'on trouve surtout dans le pays gallo, par exemple dans la vallée du Lié, dans celle de l'Oust et dans la région de Paimpont. Elle témoigne de la dépopulation des campagnes, d'anciennes maisons d'habitation étant converties en dépendances ; là où vivaient naguère quatre ou cinq familles n'habitent plus que deux ou trois exploitants.

c) Types dérivés. — Au type « en longueur » s'adjoignent fréquemment des constructions formant un angle droit avec les anciens bâtiments. Le plus souvent, c'est un logement neuf que l'on construit et on abandonne aux bestiaux l'ancienne demeure ; mais on édifie également des dépendances. Un tiers des fermes affectent ce plan dans la commune de La Prénessaye par exemple, et l'on peut admettre cette proportion comme une indication d'ordre général.

Dans d'autres cas, on élève les étables, les écuries et les granges en face de la maison et parallèlement à celle-ci. On passe graduellement de la maison en ligne à la maison à cour ouverte, et dans cette dernière, on peut fréquem-

ment retrouver l'habitation primitive qui fut le noyau des bâtiments actuels.

Ainsi se dessine une **cour incomplètement fermée**, autour de laquelle s'ordonnent ou s'éparpillent des constructions diverses : écuries en pierre, hangars à couverture d'ardoises sur gros piliers quadrangulaires en bois, hangars métalliques de date récente. Cette cour, centre vivant de la ferme, où s'entassent — autre genre de clôture lorsqu'elles sont sur ses bords — la « lande », les « mées » de paille de foin ou de fagots, est rarement complètement encadrée par les bâtiments.

d) La maison à cour fermée. — C'est généralement un ancien manoir dans lequel on pénètre quelquefois par un portail monumental accolé d'une petite porte en plein cintre comme lui. On le reconnaît à sa tourelle d'escalier souvent tronquée. Parfois, mais le cas est rare, un propriétaire a fermé par un mur bas le quatrième côté de sa cour. Enfin, comme sur les bords de l'Oust à Saint-Caradec et Trévé, les bâtiments peuvent s'enchevêtrer, formant des maisons à cour fermées emboîtées.

e) La maison en hauteur. — A l'Ouest de Pontivy, on rencontre de vieilles maisons des XVII^e et XVIII^e siècles à un étage, avec un escalier extérieur en pierres sur la façade. Ce sont des habitations qui furent cossues, si l'on en juge d'après leur apparence et leur appareil de granit taillé ou de schiste scié. En fait, l'exploitation atteignait fréquemment 30, 40 et 50 hectares. Des bâtiments sans étage sont accolés à l'habitation. Ils comprennent en général une petite demeure et ses dépendances. Jadis, il semble bien que le propriétaire de la ferme ait habité la demeure à étage, réservant le reste à son fermier qu'il pouvait ainsi plus facilement surveiller. Il s'agirait donc d'un type tout particulier de petits manoirs, moins importants que les autres à cour fermée, à tourelle d'escalier (67). Aujourd'hui, le premier étage est souvent converti en grenier. Mais parfois, on l'habite, réservant le rez-de-chaussée aux bestiaux et l'on a une « maison en hauteur ». Sur le modèle de ces demeures, on en construit de plus petites dans les bourgs. On peut en voir à Stival. Quelquefois, il ne reste de l'escalier extérieur qu'une empreinte sur le mur de façade. Un escalier intérieur l'a remplacé.

LES BATIMENTS

a) L'hôtée. — Quelquefois, dans les manoirs et dans les maisons relativement récentes, elle comporte un étage. Si l'on entre, on retrouve l'unique pièce des maisons anciennes avec sa grande cheminée, encadrée de ses bancs à dossier (Kadoer) dans le pays breton, retraite favorite des enfants et des vieillards. La terre battue fait place, dans les constructions neuves, au sol dallé. Les fenêtres se sont agrandies (68), mais elles restent garnies de barreaux dans les

vieilles fermes, et c'est surtout la porte qui, toujours ouverte, éclaire et aère la pièce. Dans les fermes les plus importantes, une petite pièce, la « salle », généralement parquetée, séparée de l'autre par une cloison en planches, sert à recevoir les visiteurs. Il est rare qu'on n'y trouve pas un lit de bois ordinaire et une machine à coudre. A la grande pièce où l'on mange, blanchie à la chaux ou revêtue d'une couleur ocre, est réservée l'antique rangée de meubles en châtaignier, souvent posés sur une plate-forme en bois. Dans les cantons évolués, le mobilier s'enrichit d'une cuisinière à bois émaillée et, luxe suprême, d'un appareil récepteur de T. S. F. dont l'usage, rare encore, se répand peu à peu. Quelques fermes, dans les cantons évolués, ont un confort plus grand : cuisine, salle à manger, chambres à coucher.

Ici et là se manifeste un souci d'ornementation. Dans la maison, ce sont des objets et des images de piété que l'on suspend ou que l'on pose sur une tablette au-dessus de la cheminée. Au dehors, on refait à la chaux les joints de la façade, on plante quelques fleurs, un rosier-grimpant ou une treille qui ne portera pas toujours de raisins. Mais une fois encore, il faut signaler le danger qu'il y aurait à généraliser des remarques locales. Dans deux communes voisines, la mentalité change. L'habitant de Trévé (Côtes-du-Nord) décore volontiers sa maison ; celui de La Prénessayé n'en éprouve pas le besoin. En général, les cantons riches se signalent par des demeures plus coquettes. Le paysan des hameaux isolés du massif granitique de Pontivy doit d'abord songer à sortir de ses bourbiers, puis à faire entrer un peu d'hygiène dans ses habitudes et sa demeure avant de penser à orner une façade grise et maussade. Disons enfin que si l'électrification des campagnes a été activement poussée, les habitants des maigres contrées granitiques, ceux du canton de Plouay par exemple, ne connaissent pas le confort qu'elle a pu apporter aux cultivateurs des riches vallées schisteuses de l'Oust et du Blavet.

Au-dessus de la salle commune, le « solier » — nom breton du grenier employé dans une bonne partie du pays gallo — reçoit parfois un lit. Dans les chaumières du Morbihan, un escalier extérieur en pierre, dressé contre un pignon et non, cette fois, sur la façade, y conduit. Dans la région de Paimpont ainsi que dans celle de Baud, une échelle, appuyée en permanence sur le seuil du grenier, le transforme en un véritable étage où l'on entasse la nourriture des animaux.

b) L'étable. — On la désigne par des noms variés : le « teil » (69), le « ta » à Concoret, le « jard » à Josselin, « er c'hreu » en dialecte Vannetais. Dans la région de Guer, on dénomme « clis » le coin d'étable réservé aux chèvres et aux moutons.

Elle est trop souvent installée dans des conditions très

défectueuses, encombrée de fumier qui peut y séjourner 4 à 5 mois. Basse et sombre, mal éclairée, au sol de terre, elle est alors restée ce qu'elle était naguère partout. Mais des constructions neuves et bien comprises s'élèvent ; dans la région schisteuse surtout, la fosse à purin, la plate-forme à fumier se répandent.

L'amélioration de l'**écurie**, où couche encore souvent le domestique de ferme, précède généralement celle de l'étable.

Si le tas de fumier séjourne encore trop fréquemment dans la cour, une tendance très forte pousse le cultivateur à mettre ses récoltes à l'abri. A cet effet, on consolide les vieilles bâtisses désertées par leurs anciens habitants, on élève des hangars de fortune couverts avec des genêts ou de la paille de sarrasin, on édifie, lorsqu'on est plus riche, de grands **hangars** métalliques. Mais si le foin se mettait naguère dans le « solier » (grenier), où le blé, vendu dès la récolte, ne séjournerait guère ; si on l'abrite parfois sous le toit de l'étable (dans la région de Locminé par exemple), la paille n'est presque jamais sous la grange ou le hangar, où l'on range plutôt les instruments de culture. Elle reste en meules, près des bâtiments. Le **cellier**, lui, souvent en appentis derrière la maison, abrite le cidre, les pommes de terre, quelques betteraves ou rutabagas, la « navette » (dans l'Est de la région) ou la « pâture » qu'on vient de couper.

Rares sont les laiteries ; la baratte et l'écrémeuse sont presque toujours dans la salle commune.

La **soue** ou porcherie, le four qu'on n'utilise guère aujourd'hui, le **puits** à treuil construit en granit et d'allure assez décorative dans tout le pays breton, complètent l'installation. Il faut y joindre quelquefois l'abri du broyeur d'ajoncs.

Un potager est rarement aménagé dans le « courtil » qui touche à la ferme ; quand il existe, on le néglige et on laisse aux femmes le soin de s'en occuper.

La prolifération des constructions annexes et notamment des hangars métalliques témoigne d'une désadaptation des bâtiments d'exploitation aux conditions actuelles de l'économie. Les vieilles fermes répondaient aux exigences de la polyculture ancienne. L'augmentation des rendements, et surtout le développement de l'élevage, exigent de plus vastes abris. Il est à remarquer, dans le pays gallo, que là où les anciens bâtiments font place à des constructions mieux comprises, les vieux termes locaux cèdent la place à des expressions qui, pour être entendues par tous, n'ont pas la saveur du terroir : « l'hôtée » devient la maison, le « solier » le grenier, le « teil » l'étable, la « soue » la porcherie, la « galerie » la grange et le « transport » un couloir (70).

LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

a) **Les murs.** — Les pierres des maisons anciennes ont été prises à peu près sur place. Encore faut-il ajouter que là où des limons recouvrent le substratum ancien, comme sur la bordure du bassin de Rennes, dans la région d'Iliffaut, là où s'étalent des formations tertiaires comme dans les endroits où la décomposition des schistes est profonde, c'est la partie superficielle du sous-sol que reflètent les murs des vieilles maisons (71).

Des moëllons de granit dans les régions granitiques, des blocs de schistes ailleurs forment les murailles. Sombres dans la zone des schistes briovériens et plus encore dans celle des schistes ordoviciens (voir carte géologique, fig. 3), les maisons ont la teinte violette et lie de vin du substratum dans la région de Paimpont, sa patine verdâtre autour de Néant. Dans les bâtisses anciennes, le soubassement, notamment dans les angles, est souvent formé par de gros blocs de quartz ou de poudingues. Des assises de quartz interrompent aussi la continuité des murailles schisteuses, là surtout où il abonde et où le sol est décomposé sur une certaine profondeur. Et les poudingues tertiaires (la « meulière du pays » — ou « moulière » — disent les meuniers), plus ou moins grossièrement taillés, ont servi à l'édification des vieilles fermes quand ils étaient à peu près les seuls matériaux résistants. Dans les régions granitiques, l'encadrement des portes et des fenêtres, les angles sont constitués par des blocs de granit taillés régulièrement sur trois des côtés du plan exposé sur la façade, le quatrième côté, pris dans le mur, affectant une forme irrégulière. Deux pierres amortissent l'ouverture de la porte en plein cintre ou en arc brisé très ouvert. Dans la zone schisteuse, les vieux linteaux sont généralement en bois. La chaux, l'argile même étaient les liants employés partout.

La maison récente est plus soignée dans son appareil. Le granit se répand dans les régions schisteuses où il tend à constituer l'encadrement des ouvertures et les linteaux.

Une variété intéressante est **la maison en terre**. On la rencontre dans la région du Cambout-La Trinité-Porhoët sur les formations tertiaires ; on la retrouve dans le canton de Merdrignac, sur les limons, en dehors du massif granitique de Gommené. Son aire d'extension est beaucoup plus grande vers l'Est, dans le bassin de Rennes. Elle était beaucoup plus répandue autrefois ; autour de Loudéac, quelques chaumières transformées en dépendances, quelques étables à couverture d'ardoises en témoignent. Ça et là, des pans de murs en terre, vestiges de bâtiments écroulés, se dressent auprès des fermes neuves. Le soubassement est généralement en blocs de quartz ou de poudingues, parfois en schiste. La technique de la construction variait. Les assises de terre, lentement élevées à mesure qu'elles

séchaient, forment un bloc massif dans l'Est. Près de Lou-déac, les murs étaient faits d'espèces de petites briquettes plates en terre crue. Aujourd'hui encore, on construit en terre dans le Nord-Est de la région, la roche saine étant profonde et les carrières inexistantes. Mais on fait venir à grands frais des blocs de schiste pour la façade. Parfois, par un souci de coquetterie, lorsque cette façade est en terre, on la revêt d'un enduit imitant des assises régulières de pierres taillées.

Partout, enfin, l'aggloméré se répand dans les dépendances neuves. La brique, rare, encadre quelquefois les fenêtres ou constitue les cheminées, notamment au Sud de Josselin, vers Saint-Servant.

b) La toiture. — Le chaume était naguère d'un emploi général, sauf au voisinage des ardoisières, c'est-à-dire vers Mûr et Caurel, au N.-W., et au S.-E. vers Serrent, Ploërmel, Mauron et dans la vallée de l'Arz. Épaisses, les ardoises étaient faites pour durer des siècles ; les charpentes ont cédé les premières. Mais on en aperçoit encore sur les vieilles toitures autour des ardoisières. Les encouragements distribués par les Conseils généraux (depuis 1876 dans les Côtes-du-Nord), le danger d'incendie, le taux élevé des primes d'assurances, l'emploi des moissonneuses coupant la paille près du sol, les ont fait reculer. On répare celles qui existent, mais on n'en fait plus. Elles sont beaucoup plus répandues sur les dépendances que sur les habitations, dans le Morbihan que dans les Côtes-du-Nord, dans la région granitique que dans les pays schisteux.

Les ardoises tendent à remplacer le chaume. Elles proviennent en partie, dans l'W. surtout, des ardoisières de Gourin et de Maël-Carhaix. Partout, celles d'Angers-Trélazé se répandent à cause de leur qualité exempte de pyrite. Le canal de Nantes à Brest permet de les faire pénétrer à bon compte dans toute une partie de la région. La tuile plate apparaît quelquefois, mais presque toujours sur les dépendances, le long des routes et des voies ferrées venant de Saint-Brieuc par Quintin ou Moncontour et de Saint-Méen. Elle provient de cette dernière localité ou de la briqueterie de Saint-Ilan, sur la baie de Saint-Brieuc. Sa note rouge vif ne s'harmonise guère avec le paysage.

Les toitures en chaume sont parfois à quatre pans, mais le fait est loin d'être général. Le toit d'ardoises, toujours à double pente, est dissymétrique lorsque des appentis s'appuient derrière la maison. Dans les constructions anciennes de la région de Paimpont et du massif granitique de Pontivy - Rostrenen, il s'infléchit et s'incurve pour rejeter les eaux loin des murs (fig. 74, 7).

Y A-T-IL UN TYPE LOCAL DE MAISON ?

Si, avec les constructions récentes, on tend à l'uniformisation, on remarque encore bien des différences entre l'habitation en terre de Merdrignac, les bâtiments sombres des environs de Josselin, la ferme bien assise dans son aisance de la haute vallée de l'Oust et la chaumière du massif granitique de Pontivy. Longtemps, la maison fut plus pauvre dans les pays soumis au bail à convenant. Le domanier ne pouvait en effet changer la forme, l'état, les dimensions des bâtiments. Il ne pouvait reconstruire en pierres de taille un mur qui était en moëllons, ni refaire en ardoises une toiture en chaume. Le foncier refusait souvent son autorisation car, grevant le fonds, ces améliorations rendaient le congéement plus coûteux.

Ce qui rapproche les uns des autres des types locaux différents, ce sont des détails. Les deux cheminées trapues des pignons dont l'une est factice, ne sont qu'un détail ; il n'est pas spécifiquement bas-breton ; et s'il perd un peu de sa valeur dans le type « en longueur » où les dépendances font suite à l'habitation, il n'en est pas moins le plus souvent frappant. Détails aussi l'absence de volets, les grandes lucarnes à fronton des greniers. Détail encore, la juxtaposition des différentes parties de la ferme ou des pièces de l'habitation qui ne sont jamais disposées en profondeur ; elle commande la répartition des ouvertures. A vrai dire, ce qui fait surtout le caractère de la maison bretonne, c'est autant que son architecture, la nature et la tonalité sombre de ses matériaux ainsi que leur combinaison. Quant à l'étalement en surface des constructions, il est propre à bien des pays d'élevage. La cour est le prolongement de la maison et le lieu qui l'unit aux dépendances. Les besoins du bétail réclament en effet un va et vient constant d'un bâtiment à l'autre. Les quelques maisons en hauteur rencontrées à l'W. de Pontivy ne sont que des exceptions à une règle générale que confirme d'ailleurs, dans bien des cas, l'abandon du premier étage par les habitants.

Mieux même, la cour est le centre de la ferme et deux éléments témoignent de sa double fonction : la meule de paille et le tas de fumier. Elle est une aire à battre et une dépendance de l'étable. Elle matérialise en raccourci les deux grands aspects de l'économie actuelle.

B. — CONSISTANCE ET SITES DES « VILLAGES »

Les exploitations isolées ou groupées par deux représentent près de la moitié du nombre des écarts, mais seulement de 8 à 20 % des fermes. La plupart d'entre elles se rassemblent en « villages », c'est-à-dire en hameaux. Il y a là une notion difficile à préciser tant différent les formes d'habitat recouvertes par ce terme.

Il y a des « villages » qui s'agglomèrent en accolant bon nombre de leurs maisons et qui groupent parfois une population plus importante que celle du bourg. A Sainte-Brigitte, par exemple, l'on comptait en 1936 49 habitants au bourg contre plus de 100 au hameau du Gouvello. Trégornan-en-Glommel rassemble 179 habitants, le bourg 460. Ces gros hameaux sont assez nombreux (25 % parfois du chiffre des écarts) et ils groupent de 50 à 87 % du nombre des fermes. A Plumieux, par exemple, sur 303 maisons dénombrées dans les écarts, 210 se trouvent réunies en 12 villages de 10 exploitations et plus.

Certains de ces hameaux sont devenus des bourgs sans pour cela se transformer beaucoup, comme Bonen, dont le territoire communal fut détaché de Plouguernével vers 1895, Saint-Hervé, ancienne trève de Loudéac. Il en est qui, malgré leur insignifiance et leurs maisons en ordre lâche, reçurent pourtant cette dignité à l'exemple de Coëtlogon, commune détachée de Plumieux vers 1870. Mais l'inverse se produisit. Des bourgs sont devenus « villages » par fusion de deux communes, comme Cadéac-en-Loudéac, ou par déplacement du centre paroissial et communal vers un carrefour mieux situé. De là ces lieux-dits « Le Vieux-Bourg », à Merdrignac, à Plouguenast par exemple. Entre le bourg et le « village », même réduit à quelques fermes, il n'est parfois qu'une différence : le bourg assume une fonction administrative et religieuse.

Des « villages », en nombre très variable selon les communes (6 à 75 % du total), ne groupent que de 3 à 6 exploitations. Ce sont alors des hameaux inorganiques dont les fermes sont disposées sans ordre apparent et se tournent parfois le dos. Tantôt, les maisons sont assez proches les unes des autres et l'aspect de « village » est franchement réalisé ; tantôt, elles s'écartent de 100 mètres et plus de leurs voisines, et le nom du hameau s'applique à une nébuleuse de fermes isolées qu'une plus grande distance pourtant sépare des autres « villages » les plus proches.

En dépit de cette structure parfois disloquée, le « village » garde souvent une personnalité morale. Si l'on refuse d'admettre cette particularité, une définition générale du « village » devient presque impossible dans la Bretagne centrale, à moins de s'en tenir à des caractères négatifs par opposition avec le bourg. En effet, le « village » a son terroir propre et parfois grossièrement circulaire. Il peut être, seul ou réuni à quelques autres, le siège d'un syndicat de battage ou d'achat d'un tracteur. Il eut souvent naguère ses « communs », aujourd'hui partagés (72). En pays breton, vers Gouarec, Guémené, Rostrenen, certains de ces communs, restés en landes, semblent à l'origine des noms de fermes en « Rest » ou « Resto » et l'on désigne sous le nom de « tachennou » les terres vaines et vagues de peu d'étendue, petites parcelles de forme irrégulière, proches des maisons et propriété collective d'un hameau (Voir le lexique topo-

nymique à la fin du volume) (73). Certains hameaux sont enfin traversés par les limites communales sans qu'ils se scindent pour autant en deux groupes sous des noms différents.

L'emplacement des villages varie. Partout, ils évitent les fonds de vallées humides. Les moulins seuls s'y risquent, et un pont même n'attire que rarement un groupe d'exploitations. Dans la zone schisteuse de l'Est et du Centre, les « villages » se dressent près du haut des pentes, là où celles-ci s'adoucissent, ou sur une petite croupe qui s'incline entre deux vallons. Plus rarement, on les rencontre en plein plateau. Le site le plus commun, nous l'avons vu, se trouve à la tête des vallons.

Dans la région granitique de l'Ouest, à topographie mamelonnée, les hameaux s'écartent à la fois des dépressions tourbeuses et des sommets battus des vents. Le site le plus typique est ici le flanc de mamelon, au contact des champs établis sur les pentes et des prairies du bas, la lande régnant encore souvent sur les hauteurs.

C. — LES BOURGS

Les bourgs, qui ne groupent d'ordinaire que 10 à 25 % des habitations, rassemblent la plupart des artisans et des commerçants. Mais l'importance des uns et des autres a diminué. Les commerçants sont concurrencés par ceux des villes voisines, aujourd'hui facilement accessibles, et les artisans sont devenus moins nombreux avec le développement d'un outillage agricole livré tout fait par des maisons spécialisées. Enfin, l'automobile a vidé maints petits hôtels où s'arrêtait naguère une clientèle de passage.

Mis à part son modeste rôle de centre administratif de la commune, le bourg est essentiellement le lieu où s'élève l'église paroissiale. La place principale, la seule qui existe bien souvent, n'est pas un champ de foire, mais la place de l'église, et cette fonction religieuse du bourg est évidente à qui vécut longtemps de la vie des campagnes de l'Ouest. C'est autour de l'église que rayonnent routes et chemins, non autour d'un marché qui aurait attiré les paysans (74). Les plus grandes foires étaient jadis, et sont quelquefois encore, les « foires de landes ». Un seul chemin conduit parfois à leur emplacement, comme à Saint-Marc-en-Mohon; et la lande n'appelle ni un carrefour, ni une maison, mais tout juste une chapelle. C'est vers l'église que se dirigent le dimanche les habitants des « villages », et c'est après ou avant les offices que beaucoup d'entre eux se rendent à la mairie ou dans les boutiques, visitent leurs pratiques, écoutent le crieur public.

De là cette structure étoilée de la plupart des bourgs, particulièrement nette à Pluméliau. Les habitations se sont serrées à l'ombre du clocher, formant plus tard des digi-

tations le long des voies de communication divergeant tout autour. Une de ces routes a quelquefois attiré les maisons davantage que les autres. Le bourg globulaire tend alors à s'étirer en une longue rue. C'est le cas à Priziac et, dans une moindre mesure, à Ploërdut.

Il est, dans le pays breton, des bourgs blottis au pied d'une église de granit, aux murs bas et patinés, qui témoignent parfois d'une naïve recherche architecturale. Dans le pays gallo, ils s'enorgueillissent des hauts clochers qui s'élevèrent pour la plupart au XIX^e siècle, parfois grâce aux produits de la vente des anciens communs. Récemment, des maisons neuves se sont dressées dans nombre d'entre eux, très différentes des vieilles bâtisses qui rappelaient les logis des fermes. Faites de granit diversement coloré, de grès rose d'Erquy, elles évoquent les maisons de la ville ou les villas du littoral. L'influence de la plus grande facilité des communications, du développement du tourisme, d'un enrichissement certain sur l'esprit d'imitation se manifeste ainsi.

Situés au centre des paroisses, les bourgs occupent des sites variés. Nombreux sont ceux qui s'étalent sur de menus plateaux comme Laurenan, Langast, Noyal-Pontivy ou Nainzin ; il en est d'autres qui escaladent des pentes rapides tournées vers le Nord, comme Saint-Hervé, ou qui recherchent le voisinage d'un petit cours d'eau, suivant l'exemple de Lanouée, d'Evrignet ou de Mohon. Certains se nichent, de même que les « villages », à la tête d'un vallon ; tel est le cas de Perret ou de Kerfourn. Il en est même qui se tapissent au fond d'un ravin ou d'une étroite vallée, comme Gouarec ou Bubry. Mais la plupart préfèrent les versants exposés au midi, parfois au mépris d'une forte déclivité, comme Plouguenast, Guern, Bieuzy, à l'image des petites villes de Guémené, Mûr, Uzel, Josselin ou Loudéac. La distinction n'est d'ailleurs pas toujours aisée entre les gros bourgs et les menues agglomérations urbaines.

D. — LE ROLE DES AGGLOMÉRATIONS URBAINES : LE COMMERCE ET LES FOIRES

Les villes elles-mêmes sont à demi-rurales. Ce sont des marchés, des lieux de foires, les centres où s'approvisionnent les paysans d'alentour. Par elles s'exporte l'excédent de la production agricole et se répandent les produits manufacturés et les denrées alimentaires que la région ne trouve pas sur son sol. Elles vivent du commerce qu'elles font avec les campagnards, malgré la concurrence croissante des cités périphériques — Rennes, Vannes, Saint-Brieuc — depuis que l'on sort plus aisément de chez soi. De là leur étroit rayonnement et leur faible importance. Les journaux viennent d'ailleurs, de Saint-Brieuc, de Lorient, de Rennes, de Brest. Cette presse régionale, bien informée

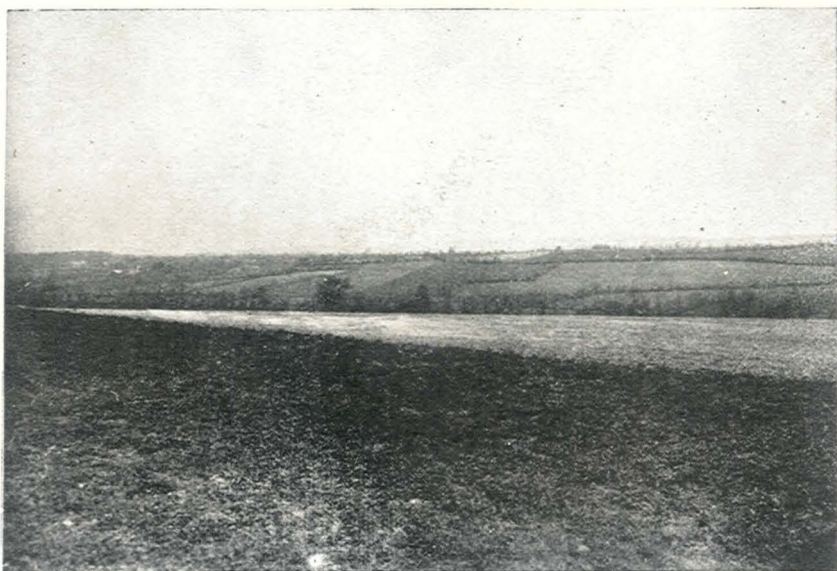
de ce que réclame le lecteur de la contrée, est beaucoup plus lue que celle de Paris. Mais il ne paraît ici que des feuilles hebdomadaires, intéressant tout au plus un arrondissement. Il n'y a pas de centre urbain dans la Bretagne centrale. Pontivy, création artificielle, n'a pu se hausser au rang d'une petite métropole régionale. A l'émiettement des terroirs correspond une poussière de cités insignifiantes ou médiocres.

La plupart remplirent déjà dans le passé cette fonction commerciale qui maintient chez toutes une activité spasmodique. Elles eurent leurs halles aux toiles et au blé, à peu près partout disparues aujourd'hui. Le Faouët a conservé les plus belles. Elles furent, jusqu'au début du XVIII^e siècle, de petits centres d'industrie textile. Au XIX^e siècle encore, elles gardaient un aspect misérable, à peine différent de celui des gros hameaux, avec leurs chaumières nombreuses, leurs ruelles sordides, leur malpropreté, leurs tas de fumier devant les portes, les pores divagant sur les places. A l'Ouest, en pays breton, le granit leur donne toujours un aspect vieillot et plus de caractère que dans l'Est où déjà s'annoncent les petites cités de l'Ille-et-Vilaine, correctement bâties de schistes violets et d'allure sans doute plus banale mais plus coquette. Toujours, elles gardent un certain prestige auprès des paysans d'alentour en tant que chefs-lieux de canton, avec leurs Cours complémentaires et leurs « couvents ». Telles sont La Trinité-Porhoët, dont les foires attirèrent au XVII^e siècle les gens du Mené, Rohan, à qui le canal redonna un temps un peu de vie, Guémené, Merdrignac, Gouarec, et beaucoup d'autres.

Certaines eurent un rôle de défense, telle **Josselin** (2.011 habitants) (75), qui gardait un pont sur l'Oust. La cité naquit à un carrefour de voies antiques et, dès le XI^e siècle, possédait son château. Enclose, elle grandit à l'ombre de la Cour des Rohan et de son prieuré. Longtemps, elle garda cette double empreinte de ses origines. Elle dut ses faubourgs à des fondations religieuses, Saint-Martin aux moines de Marmoutiers, Saint-Nicolas à un prieuré, et les chanoines de Saint-Jean-des-Prés s'établirent hors les murs, au bord de la rivière. A son rôle féodal, elle dut d'avoir longtemps sa maîtrise des Eaux et Forêts. Elle gardait encore, au XVIII^e siècle, un cachet médiéval ; mais un quatrième faubourg s'allongeait en bordure de la route de Pontivy. Josselin doit à ce passé son pittoresque actuel, ses vieilles rues étroites bordées de maisons à colombages, son fier château des ducs de Rohan qui, en dépit de ses mutilations, mire dans les eaux de l'Oust canalisé trois tours austères et hardies. D'octobre à décembre, elle voit se tenir chaque année un gros marché de châtaignes (Planche X, B).

Aujourd'hui, ces villes vivent avant tout de leurs **foires**. Celles-ci déclinent, avec le développement de l'automobile et du commerce à domicile. Et leur nombre limite leur aire d'approvisionnement à un étroit rayon de 10 à 12 kilomètres,

La Vie Rurale
Transformations récentes



A. — Recul des talus, à Hémonstoir (Le Hello) (C.-du-N.)
Vastes champs au premier plan et sur le versant, au second plan.



B. — Motoculture (1947)
Ferme du Baud, en Saint-Connec (Côtes-du-Nord).

c'est-à-dire à la distance que peut parcourir en deux ou trois heures un petit troupeau. Parfois, ce rayon s'élargit cependant jusqu'à 20 ou 25 kilomètres (fig. 75). Le paysan s'y rend surtout pour se renseigner sur les cours. Le rôle commercial essentiel est joué par des courtiers ayant leurs « rabatteurs » ou par les bouchers de campagne, souvent mandatés par des confrères des villes du littoral, de Pontivy, de Paris, de l'Est, du Sud-Est ou du Sud-Ouest.

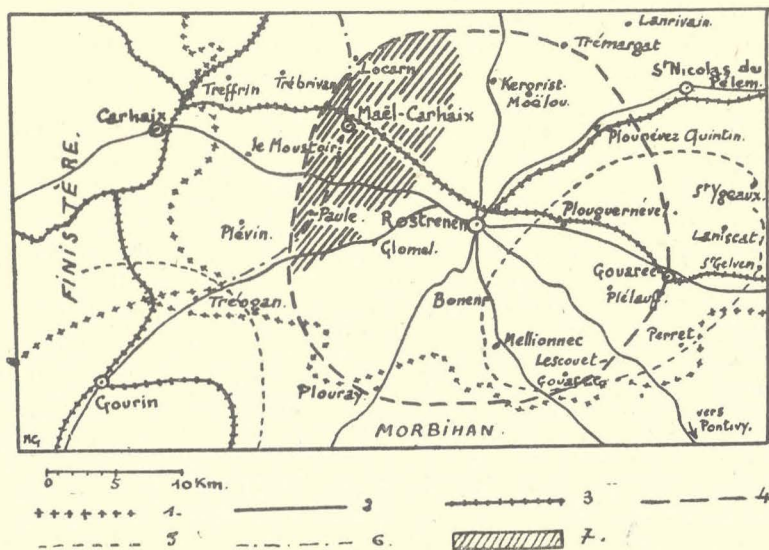


Fig. 75. — Foires de Rostrenen.

Légende : 1. Limites départementales ; 2. Routes principales ; 3. Chemin de fer à voie étroite ; 4. Zone d'attraction de la foire de Rostrenen ; 5. Limites des zones d'attraction de Gourin et de Gouarec ; 6. Limite orientale de la zone d'attraction de Carhaix ; 7. Région attirée à la fois par Maël-Carhaix et par Rostrenen.

Il est des types variés de foires. Celles d'Uzel, par exemple, ont une importance seulement cantonale et attirent surtout des bêtes de boucherie de belle qualité. A Ploeuc, le rayon d'action s'étend aux cantons limitrophes ; la spécialisation porte sur les veaux et les porcs ; ceci assure la constance des transactions, alors que les foires aux bovins adultes sont surtout animées en hiver, période la plus favorable à l'engraissement. Le nombre des animaux amenés aux foires en cette saison est de quatre à cinq fois supérieur à celui qu'on y voit l'été, atteignant pour les plus importantes entre 150 et 400 têtes de bétail. A Rostrenen, l'on vend surtout des armoricaines et des chevaux (76). Locminé possède aussi des foires aux chevaux (4 par an) où l'on vient du Léon, comme à Rostrenen. Mais on se spécialise surtout ici dans la pie-noire. C'est là, au centre géographique du Morbihan, le lieu des foires les plus actives de ce département. Le fait qu'elles sont animées avant 10 heures du matin alors que toutes les autres battent leur plein après midi favorise le commerce local : l'on

peut aller à la foire de Locminé sans pour cela renoncer à se rendre à une autre le même jour. Le rôle des courtiers y est plus exclusif qu'ailleurs : 80 % des animaux présentés leur appartiennent.

Le commerce de la viande est sujet à des variations saisonnières : la consommation, plus forte en hiver, diminue au printemps pour augmenter en été (battages, saison balnéaire) ; et ceci se répercute sur l'activité des foires. En 1920, le bétail se vendait bien ; mais les cours subirent une baisse sensible (40 % environ) de 1921 à 1926. Ils remontèrent de 60 % jusqu'en 1930 pour fléchir considérablement jusqu'en 1936. Cette dernière baisse fut compensée par le relèvement des prix de 1936 à mars 1938. L'on sait qu'elle fut depuis la montée en flèche des cours (77).

Les petites villes, qu'envahit ainsi périodiquement un flot de paysans, sont aussi le siège des succursales des banques régionales, plus prospères ici, car mieux informées des besoins de la clientèle, que les grandes banques nationales. Là s'établissent les marchands de machines agricoles et surtout ces courtiers en beurre et en œufs qui « ramassent » leur marchandise dans la campagne, souvent en l'échangeant contre de l'épicerie. Ils expédient, surtout de Loudéac, de Pontivy, de Ploërmel, de grosses quantités de beurre et d'œufs vers Paris.

Trois de ces localités, Loudéac, Ploërmel, Pontivy se sont élevées au rang de chef-lieu d'arrondissement. Elles y ont gagné certains édifices d'un style plus ou moins heureux, mais qui affirment leurs fonctions urbaines : un tribunal, une sous-préfecture, des hospices.

Loudéac (2.801 habitants agglomérés) perdit ce rôle administratif en 1926, n'en gardant que quelques fonctionnaires et son tribunal. Elle ne fut d'ailleurs jamais très importante et ne comptait que 425 feux en 1792. Sur une pente exposée au midi, s'écartant en étyle autour de son église trapue du XVIII^e siècle et poussant vers le N.-W. un quartier neuf, c'est un singulier composé d'aspects citadins et de spectacles champêtres : il est des étables en pleine ville et le bétail y pénètre par un couloir. Ses marchés sont insignifiants, ses foires des plus médiocres. Son carrefour de routes est très secondaire, comme celui de ses voies ferrées. Loudéac n'est plus, à vrai dire, qu'un gros bourg dont le prestige est fait surtout des restes de son passé, de sa situation excentrique aussi dans les Côtes-du-Nord dont elle est la plus importante des petites villes méridionales.

Dans le Morbihan, **Ploërmel** (3.130 habitants) mène une vie à peine plus active en dehors de ses jours de foires, beaucoup plus animés qu'à Loudéac. Elle s'ordonne elle aussi autour d'un carrefour de peu d'importance. Surtout, elle paraît avoir gardé de sa lointaine origine religieuse, dont témoigne son nom, une atmosphère à demi-monacale.

A l'ombre de son église Saint-Armel du XVI^e siècle, elle abrite maintes maisons pieuses, des établissements congréganistes, et elle vit naître au siècle dernier une confrérie enseignante.

A côté des autres, **Pontivy** fait figure de véritable ville (78). Et pourtant, c'est une médiocre cité que cette agglomération de 8.273 âmes. En plein centre de la Bretagne, sa situation semblait l'appeler aux destinées d'une métropole régionale. A mi-chemin entre les cités du Nord (Guingamp, Saint-Brieuc) et celles du Sud (Vannes et Lorient) ; au cœur de cet étranglement de la péninsule que marquent la baie de Saint-Brieuc et le golfe du Morbihan ; semblant garder la voie qui s'ouvre vers l'Ouest par la dépression schisteuse de Lignol entre les deux blocs du massif granitique, elle paraît fort bien placée. Mais c'est une bien piètre « rose des vents » routière que celle de Pontivy en comparaison de celle de Rennes. La capitale bretonne devait se situer plus à l'Est, dans cette large percée qui s'ouvre entre l'estuaire de la Loire et la baie du Mont Saint-Michel, commandant l'accès de la péninsule face au corps continental. Pontivy n'est pas même devenue la capitale de la Bretagne centrale d'accès difficile, à l'écart des grandes routes littorales et compartimentée.

Son site fut fixé par un passage facile du Blavet. Etape du périple breton de Saint-Yvi, elle donna vite la prééminence à la fonction militaire : en aval d'une « tresse » du fleuve, elle gardait un pont que commandait, dès le XIII^e siècle, le château des Rohan. Enclose au XVI^e siècle, elle jetait déjà sur la rive droite le faubourg de Tréleau ou d'Outre-l'Eau. Assez prospère aux XVII^e et XVIII^e siècles grâce à ses foires d'origine médiévale, au commerce local, aux industries des toiles et de la tannerie, elle souffrit de la décadence de ces derniers. Alors qu'en 1754 elle était au nombre des dix villes les plus commerçantes de Bretagne, Pontivy comptait seulement 3.347 habitants en 1790 et ses ouvriers émigraient vers Lorient et Dinan.

Une seconde fois, la fonction militaire va reprendre la première place. Restée républicaine, la ville devait surveiller une contrée où la chouannerie avait été active. Entre Nantes, Brest et Lorient, elle pouvait assurer la garde de canaux stratégiques entre les trois ports. Un arrêté du 30 fructidor an X ordonnait la canalisation du Blavet jusqu'à la mer, la construction d'une caserne et des édifices indispensables à la nouvelle dignité de la cité. Le décret de Milan (20 floréal an XIII) décidait la fondation d'une ville nouvelle, juxtaposée à l'ancienne, dans la petite plaine alluviale en aval de la vieille cité. Mais les canaux n'eurent ni le rôle, ni l'importance attendus. La ville neuve grandit lentement, sa caserne, sa sous-préfecture, son tribunal plantés comme avec morgue au milieu du vide d'alentour. En 1830, on ne trouvait encore à Pontivy que 3.400 habitants, les uns non originaires de la ville — officiers ou fonction-

naires — dans les bâtisses à deux étages de la ville neuve, le plus grand nombre dans les sombres maisons de bois et torchis de la vieille ville ou dans les chaumières du faubourg. Peu à peu, cependant, les vides se remplirent. Et les lignes ferrées de l'Etat et du P.-O. opéraient leur jonction à Pontivy en 1872.

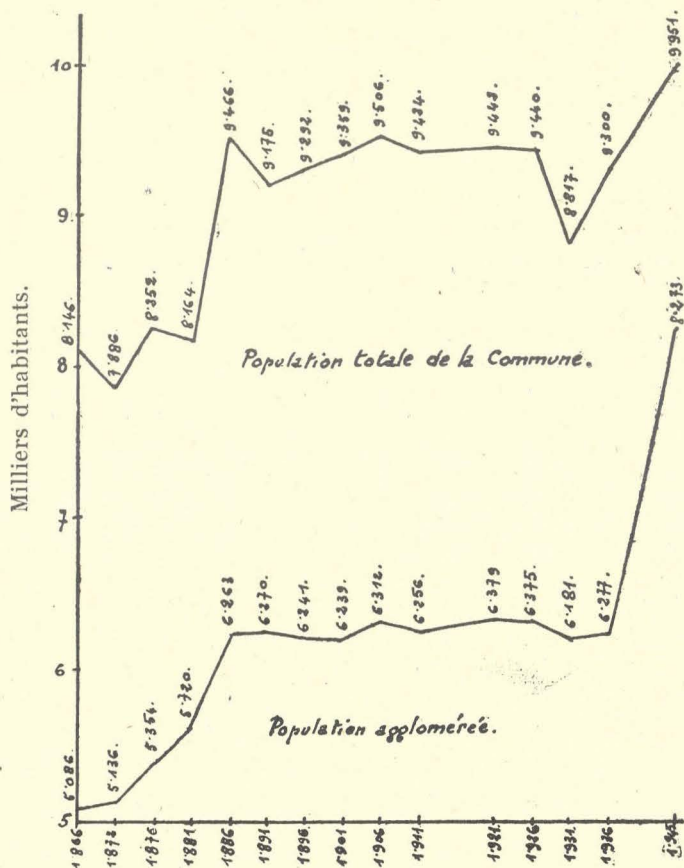


Fig. 76. — Variation de la population à Pontivy.

Pendant quelques années, le chemin de fer provoqua l'augmentation rapide du chiffre de la population (fig. 76). Mais à partir de 1886, celui-ci se stabilise au voisinage du chiffre de 1939. Une montée en flèche se manifeste depuis cette date. Toutes les agglomérations de la Bretagne centrale comptant plus de 1.000 habitants ont vu d'ailleurs leur population augmenter depuis six ans. Le phénomène est en partie artificiel et dû à la présence de réfugiés lorientais ; mais il participe dans une certaine mesure du fait plus général de l'attraction urbaine.

Cette histoire de Pontivy se lit dans le plan actuel de la ville (fig. 77). On y reconnaît la « Napoléonville » de

6. — L'OUTILLAGE — L'ELECTRIFICATION

Comme les autres éléments de l'exploitation rurale, l'**outillage** reflète l'état d'avancement du progrès agricole et les aspects de la polyculture en Bretagne centrale : grande place des céréales, élevage et production beurrière, fabrication du cidre. Il est en outre adapté aux autres éléments de l'atelier agricole, champs et chemins notamment. L'emploi croissant des machines agricoles entraîne trois conséquences sur le paysage et la structure agraire : il pousse au remembrement ; il provoque donc la suppression des talus ; il fait disparaître les pommiers en plein champ et tend au regroupement de ceux-ci en vergers auprès des fermes.

L'élan fut donné vers la fin du XIX^e siècle par M. Bodin, directeur de l'Ecole d'agriculture des Trois-Croix près de Rennes, créateur d'un centre de fabrication de machines et en particulier d'excellentes charrues dites « charrues Bodin ». La demande paysanne a surtout été considérable depuis 1920, par suite de l'amélioration des revenus du cultivateur, des enseignements tirés des autres contrées qu'ils avaient pu voir par les paysans démobilisés, de la réduction du nombre de ceux qui restaient au travail de la terre.

Les machines agricoles proviennent surtout des maisons régionales (Quimperlé, Redon, Guingamp, Rennes, Saint-Brieuc, Ploubalay, Plancoët, Quimper, Saint-Méen). On les achète au bourg ou au chef-lieu de canton, chez des revendeurs capables de les réparer. Machines simples et rustiques, bien adaptées aux besoins locaux. Les instruments agricoles construits par les firmes étrangères à la Bretagne sont souvent d'un trop grand gabarit pour les parcelles et les chemins. Les batteuses viennent cependant souvent de Vierzon, les moissonneuses-lieuses, les faucheuses, les herbes canadiennes, etc..., sont également importées d'autres centres français de fabrication, d'Angleterre et d'Amérique (75). Avant 1939 et surtout pendant l'occupation allemande (1940-44), quelques machines furent importées de la Ruhr.

L'amélioration de l'outillage fut donc tardive. Dans l'Est, nombre de fermes en restent à l'ancien araire, à la vieille charrue à avant-train que fabriquent des artisans locaux. Autour de la forêt de Paimpont, la « charrue Joly » garde la faveur du paysan car elle permet de tracer des « raies » profondes dans les pièces de terre « un peu mouillées ». La brabant est peu employée dans l'Est de la région. Elle serait d'ailleurs inutile ou même inutilisable parfois ; le sol est en effet peu profond en dehors des vallées et l'on voit rarement plus de deux bœufs attelés à la charrue, alors que deux chevaux tirent la brabant dans la région de Pontivy. Dans cette dernière contrée, comme dans toute la région centrale aux terres profondes, la brabant double

de 250 à 300 kilos est seule employée. Sa vogue commença vers 1910 et fut surtout grande après 1920. Il en fut de même dans le Mené, où l'araire — d'un type renforcé — à défaut d'une brabant spéciale que l'on se prête entre cultivateurs, n'est utilisé que pour défoncer les ajonnières tous les six ou sept ans. On l'attelle alors de 10 à 12 chevaux. Les polysocs sont rares et les charrues à griffes fouilleuses, comme les « charrues-taupes », sont à peu près inconnues. Même dans l'Ouest granitique, la brabant, objet de tous les soins du paysan, est à peu près seule en usage et l'araire devient rare. L'esprit d'initiative du paysan bretonnant corrige ici l'insuffisance de ses ressources.

Le reste de l'outillage varie selon l'importance des fermes et leur degré d'évolution (Planche VII). En général, il est réduit au strict nécessaire et ses progrès sont manifestes surtout dans les cantons évolués du centre et sur les terroirs longtemps déshérités du Mené ; là, l'évolution qui fut tardive est actuellement rapide.

Dans la région de Locminé, de petites « combines » (moissonneuses-batteuses) étaient en service dès 1939.

Mais les moissonneuses-lieuses n'ont en général pas grande faveur, l'étroitesse de nombreux chemins, l'exiguïté de maintes parcelles, l'humidité du climat qui conseille de ne pas botteler les gerbes trop vite en sont les causes ; on emploie toujours la faux dans le massif granitique de Pontivy ; par contre, la faucheuse est l'instrument le plus prisé. Elle se répand surtout depuis la guerre 1914-1918. On l'utilise le plus souvent uniquement pour les céréales et rarement pour les prairies aux formes trop irrégulières. Après elle, l'écrémeuse centrifugé connaît également un grand succès. Elle apparaît vers 1900 et se répand surtout, elle aussi, depuis 1920.

En gros, les fermes les mieux outillées sont celles de la région schisteuse drainée par l'Oust et le Blavet. A Loyat, commune en voie de transformation où l'on emploie encore un outillage de transition, l'on relevait par exemple en 1939 : 7 lieuses, 160 faucheuses, 6 charrues polysocs, 300 pressoirs à pommes, 400 écrémeuses (soit une par exploitation comptant au moins trois vaches), 7 batteuses à grand travail. Ainsi se révèle ici l'importance de l'élevage et du blé.

Enfin, l'emploi du moteur grandit. Quelques tracteurs apparaissent, plus nombreux depuis 1945, dans les plus grandes fermes et jusque dans la région granitique de l'Ouest (Guern) (Planche VIII-B). Mais c'est le moteur à essence qui connaît la vogue, le moteur Bernard en particulier. Il actionne les broyeurs de pommes et d'ajoncs, les hache-paille, certaines batteuses. Et le moteur électrique, nouveau venu, se répand à son tour.

L'électrification (80). — Le problème de l'électrification s'est posé d'une manière difficile dans la Bretagne centrale.

La dispersion des habitations, l'insuffisance des moyens de transport permettant d'introduire le charbon nécessaire et l'insignifiance de la plupart des cours d'eau de l'intérieur créaient autant d'obstacles. Mais cette rapide énumération montre que la question était en grande partie conditionnée par des facteurs géographiques. En outre, il fallait compter avec un facteur psychologique important. Le cultivateur, par méfiance ou par esprit d'économie mal entendu, préférerait sa lampe fumeuse à la lumière électrique. Et dans l'Est, les propriétaires ne veulent pas faire la dépense d'établissement d'une ligne, n'ont pas compris les avantages du syndicat d'électrification, ont affaire du reste à des fermiers qui se soucient peu d'avoir ou non l'électricité. La construction des chemins ruraux l'emporta dans l'ordre d'urgence des améliorations désirées et entreprises.

Avant la Grande Guerre, quelques petites usines, négligeables, fournissaient du courant à de petites villes (Le Faouët, Ploërmel) et dans un étroit rayon. L'électrification de la Bretagne centrale ne commença qu'avec la construction de l'usine hydroélectrique de Guerlédan près de Mûr, sur le Blavet.

Au printemps 1921, la « Société Générale d'Entreprises » (S. G. E.) fut amenée à étudier l'équipement d'une usine à Guerlédan. Des projets de marémotrices (Aber-Wrac'h) avaient été à l'origine de cette étude. Il s'agissait de combler les déficits momentanés de production des marémotrices, immobilisées chaque jour au moment du flux. Mais dès 1921, les projets de marémotrices tombèrent en sommeil car de telles usines, techniquement réalisables, n'étaient pas rentables. On réalisa quand même l'aménagement de l'usine de Guerlédan. « L'Union hydroélectrique Armoricaire » (U.H.E.A.), filiale d'exploitation de la S.G.E., fut définitivement constituée en 1923, avec le concours financier de l'Etat, des départements des Côtes-du-Nord et du Morbihan et de la ville de Lorient. Les travaux commencèrent aussitôt.

En même temps, l'Etat, les départements intéressés et la S.G.E. s'occupaient du problème de l'absorption de l'énergie produite par l'usine projetée. Evidemment, la Bretagne centrale ne fournissait pas de grandes possibilités d'absorption industrielle. Le Génie Rural, qui depuis 1919 avait été chargé ailleurs en France de missions de ce genre, entama des études très sérieuses sur l'électrification des campagnes bretonnes. Dès 1923, les premiers Syndicats de communes entraient dans la phase des réalisations dans la région de Pontivy.

La construction du barrage de **Guerlédan** n'alla pas sans difficultés. Etabli dans le coude du Blavet près de Mûr, immédiatement en amont d'une rupture de pente marquant le point extrême atteint par la remontée du cycle actuel sur le cours d'eau (fig. 31), il s'appuie de part et d'autre sur de puissantes assises de grès armoricain, lardées de schis-

tes et pendant vers le Nord. Il envoya sur plus de 10 kilomètres le canal de Nantes à Brest et transforma en un « lac » étroit et allongé les gorges profondes de la rivière. La nature des roches encaissantes et leur pendage étaient favorables à l'étanchéité de la retenue ; mais les travaux entrepris pour établir les fondations du barrage et de l'usine, ainsi que les études géologiques, mirent en évidence l'existence d'un vaste champ de fractures dans la vallée du Blavet (81). La nécessité d'injections profondes de ciment apparut.

Le barrage, du type poids à parafouille, haut de 46 mètres et large de 215, a complètement modifié le paysage. L'usine peut développer une puissance de 15.000 kw. Elle vient au deuxième rang des usines bretonnes, après la centrale thermique de Nantes (85.000 kw) (Planche X, B).

En même temps qu'elle aménageait la chute de Guerlédan, l'U. H. E. A. construisait un réseau de lignes à 45.000 volts, rayonnant sur les départements du Morbihan et des Côtes-du-Nord. Tout d'abord, avant la mise en service de la chute, on exploita ce réseau sous 15.000 volts en demandant du courant aux usines de Saint-Brieuc et de Lorient. La première liaison entre centrales thermiques bretonnes était ainsi réalisée, et on commençait à desservir les populations rurales.

Une impulsion nouvelle fut donnée à l'électrification de la Bretagne centrale et à cette tendance à l'interconnexion des usines après 1926. En effet, à cette date, l'« Energie Industrielle » (E. I.), puissante société déjà concessionnaire de nombreux secteurs de distribution, racheta l'U.H.E.A. L'usine de Saint-Nazaire était raccordée aux réseaux de l'U.H.E.A. ; et la « Compagnie Lebon », propriétaire de diverses concessions dans le Finistère et le Morbihan, rattachait à son tour la centrale thermique de Quimper aux réseaux déjà en liaison.

En 1929, l'usine de Guerlédan commençait à tourner. Dans la première année de son exploitation, elle débita 18.000.000 de kw.-h. Les centrales de Lorient, Quimper et Saint-Brieuc avaient été renforcées. En effet, l'électrification des campagnes, activement poussée, était déjà fortement avancée. De 1929 à 1939, la progression des ventes de courant fut d'environ 10 % chaque année.

En présence de cette demande accrue, l'U.H.E.A. équipait, en 1933, trois petites usines automatiques à Trémorin sur le bas Blavet. Elles sont capables de déverser, en année moyenne, 4 à 5 millions de kwh. sur le réseau de la société. D'autres concessions de chutes sur le Blavet ont été demandées, mais l'instabilité des prix et le conflit de 1939 ont empêché jusqu'à présent leur réalisation.

En 1938, l'électrification de la région est entrée dans une nouvelle phase : celle de l'interconnexion nationale, en application d'un plan d'ensemble intéressant tout le terri-

toire. Une ligne à 150.000 volts a été construite entre Brest et Nantes, par Guerlédan et Pontchâteau. Ses fils d'aluminium à âme d'acier courent en ligne droite pendant environ 300 kilomètres, escaladant les crêtes au-dessus de Caurel, s'infléchissant seulement pour éviter les agglomérations et les bois. Trois grands postes de transformation ont été installés, dont l'un à Guerlédan en 1940 (82) ; ainsi s'est réalisée, par la liaison avec les usines des Pyrénées et du Massif Central, l'interconnexion avec l'ensemble des usines françaises.

La distribution est assurée dans la Bretagne centrale par la Compagnie Lebon et l'E. I. Cependant, en 1934, les Côtes-du-Nord et le Morbihan étaient encore parmi les dix départements où il restait le plus à faire au point de vue de l'électrification. Le Morbihannais était à cette date, de tous les habitants des départements français, celui qui consommait le moins de lumière électrique : 8 kwh. par an (83). A peu près toutes les communes sont cependant électrifiées dans la Bretagne centrale. Mais à côté de certaines communes entièrement desservies, comme celle de Loudéac (2.302 habitants agglomérés seulement sur plus de 5.400 ; étendue : 8.024 hectares), il en est d'autres, toutes proches, où les lignes ne parviennent que dans les gros « villages », quand elles ne s'arrêtent pas au bourg. L'électrification est partielle à Plouray, mais elle est achevée dans la majorité des villages du canton de Locminé. Et l'effort se poursuit. En 1939, l'électrification du canton du Faouët s'achevait. Elle était en cours dans ceux de Mauron, Ploërmel, Ploëuc. Et dans celui de Josselin, où dès 1931 elle était en voie de réalisation complète, elle pénètre dans les écuries et les dépendances de la ferme.

Dans la région évoluée du centre, l'électricité actionne parfois les appareils de la laiterie, elle multiplie les postes de radio dans les fermes isolées. Et l'on voit même quelquefois une cuisinière électrique chez les cultivateurs les plus aisés. Mais les usages domestiques de l'électricité sont la plupart du temps limités à l'éclairage (84).

7. — L'AMELIORATION DES TRANSPORTS

Dans une région de vie essentiellement rurale comme la Bretagne centrale, les moyens de transport sont en grande partie le complément de l'outillage agricole.

Le **canal** joue aujourd'hui un rôle médiocre. Le trafic de bout en bout a été interrompu en 1923 par la construction du barrage de Guerlédan. La clause du cahier des charges obligeant l'U. H. E. A. à rétablir la jonction entre les deux tronçons par une dérivation ou un ascenseur est restée lettre morte, en dépit des réclamations des Conseils

généraux intéressés. Il faut avouer que la dépense serait hors de proportion avec les services rendus par le canal. L'usine hydroélectrique se borne à maintenir dans le Blavet un débit minimum de 2 m. c. 500 à la seconde et une cote minima, grâce à deux bassins de compensation établis au-dessous du barrage.

La section aval du canal de Nantes à Brest et le Blavet canalisé connaissent désormais seuls un trafic appréciable (85). En amont de Guerlédan, Gouarec expédiait en 1913 des bois et des blés, surtout à destination de Nantes. Mais la batellerie était peu active. Déjà, C. Vallaux écrivait en 1905 que le trafic sur la section Redon-Châteaulin (265 kilomètres) du canal de Nantes à Brest n'atteignait qu'1,5 0/00 de celui des canaux français (86). De 1937 à 1939, il a régulièrement décliné. Tout au plus voit-on passer deux ou trois chalands par jour. Le canal transporte surtout des matériaux de construction, puis des engrais, des amendements calcaires et des denrées agricoles. L'insignifiance des produits industriels est frappante. Le trafic est à l'image de l'économie du pays.

Le canal du Blavet, de Pontivy à Hennebont, admet des bateaux un peu plus chargés et son activité est un peu plus grande que celle du canal de Nantes à Brest. Vallaux l'avait trouvé solitaire en 1905. Le développement de quelques industries non loin de ses rives et notamment des papeteries, l'approvisionnement de Pontivy lui donnent un peu de vie. Il voit passer beaucoup plus de charbon que le canal de Nantes à Brest et ce courant charbonnier, parti de Lorient, représente même l'essentiel de son trafic. Viennent ensuite, là aussi, les matériaux de construction.

Le tableau ci-dessous précise cette activité médiocre :

Répartition du tonnage par nature de marchandises

	Année	Nombre de bateaux	Chargement moyen d'un bateau	Combustibles minéraux	Matériaux de construction, minéraux	Engrais et amendements	Bois	Métaux et matériaux	Minerais, Castines, Scories	Produits industriels	Produits agricoles, denrées alim.	Hydrocarbures	Divers	Totaux
Canal de Nantes à Brest	1937	946	78 t.	1.183	32.174	12.835	5.555	3.018	2.415	2.470	8.324	538	5.332	73.849 t.
	1938	927	76	1.007	28.841	12.725	5.803	2.816	1.654	2.145	14.324	701	1.219	71.435
	1939	751	78	1.359	20.312	12.769	5.293 (1)	4.306	1.606	630	11.410	587	757	59.029
Blavet canalisé	1937	1240	100 t.	67.830	34.450	2.414	6.049	2.327	10.105	315	889	60	142	124.581
	1938	912	97	41.831	22.967	4.535	8.248	7.938	2.358	115	972	105	14	89.083
	1939	984	97	47.048	25.894	6.429	4.827	4.545	5.440	90	1.529	»	122	95.924

(1) Y compris des coterets pour les boulangers de la région nantaise.

Les **chemins de fer** transportent surtout des denrées agricoles ou des produits destinés à l'agriculture : amendements, engrais, machines. Au premier rang des exportations viennent, selon les années, les grains ou les bestiaux (87).

Sur la « ligne de Saint-Brieuc à Auray », le transbordement effectué en gare de Pontivy, commune aux deux réseaux de l'Etat et du P.-O., a longtemps nui aux communications. De 1909 à 1913, le trafic a cependant progressé constamment. Celui de la gare de Loudéac, en 1913, atteignait environ 27.000 tonnes : 10.943 aux expéditions, 16.688 tonnes aux arrivages. Depuis, le trafic reste stationnaire. En 1938, l'on constatait un état de stagnation par rapport à 1913.

Sur les lignes de la « Brohinière à Questembert » et de « Ploërmel à Guer », l'importance des petites gares était à peu près la même que sur la transversale Saint-Brieuc-Auray. Les expéditions de veaux et de porcs étaient surtout importantes dans l'Est de la région : Saint-Méen 15.670 têtes en 1938, Gaël 6.099. Près de 92 % des expéditions ou des arrivages en P. V. s'effectuaient par « charges complètes », c'est-à-dire supérieures à une tonne.

Des lignes à voie étroite, seule celle de la « Brohinière à Carhaix » subsistait en 1939. Les autres furent supprimées en 1938 et 1939 et les rails parfois enlevés. Celles qui conservaient leur matériel et leur infrastructure ont été remises en service dans le Morbihan pendant la guerre 1939-45. En 1913, il fallait 7 heures pour parcourir 131 kilomètres sur la ligne de la Brohinière à Carhaix, et l'horaire ne s'est guère amélioré ! Le tonnage moyen au kilomètre était de 3 millions de tonnes contre 90 à 100 millions sur la ligne parallèle de Paris à Brest.

Le tableau ci-dessous résume le trafic en 1938. Il fait ressortir la supériorité de l'agriculture dans la partie du Sud des Côtes-du-Nord située à l'Ouest de Loudéac.

Gares (d'Ouest en Est)	Billets	Expédit. Wagons compl. de 10 tonnes	Arrivages	Nombre de trains (1)	Observations
Rostrenen....	6.153	486	767+110 ligne de Quintin	2.395+55 ligne de Quintin	(1) Les différences sont dues aux « navettes ».
Plouguernével	1.871	42	147	1.813	
Gouarec.....	3.661	161	294	2.267	
Bon Repos...	778	61	14	1.903	
Saint-Gelven..	1.216	20	59	1.903	
Caurel.....	1.897	6	46	2.267	
Mûr.....	3.600	607	250	2.267	
Saint-Guen...	2.081	64	148	1.903	
Saint-Caradec.	3.172	368	477	2.267	
Loudéac.....	Chiffres confondus avec ceux de la ligne St-Brieuc-Auray.				
La Chèze.....	1.792	112	257	2.338	(2) Chiffres dus au voisinage des usines de kaolin de Plémet et du Vaublanc.
Plémet.....	2.159	7	127	1.911	
Saint-Lubin..	1.556	428 (2)	226 (2)	2.338	
Laurenan.....	3.305	36	121	1.953	
Merdignac...	4.730	135	277	2.238	
Trémorel.....	1.702	63	86	1.911	
TOTAUX....		2.606 soit 26.000 t. environ	3.296 soit 32.900 t. environ		

Les expéditions étaient représentées en P. V. par des bestiaux et des chevaux venant surtout de la région de Rostrenen-Carhaix, du blé et des céréales secondaires, des pommes de terre, des pommes à cidre à l'Est de Loudéac, du bois, des graviers et des matériaux d'empierrement à Mûr, des ardoises de Maël-Carhaix, du kaolin et des briques du Vaublanc en gare de Saint-Lubin ; en G. V., du beurre et des œufs. Les arrivages, plus importants que les sorties, comprenaient des engrais chimiques, de la chaux, de la paille compressée, un peu de bois et de charbon, du vin.

Les chiffres de 1945 n'ont pas grande signification. La disparition momentanée d'un grand nombre d'autocars et de camions tendit à favoriser le « petit train » qui souffrait par ailleurs de la paralysie générale des échanges. Déjà, pourtant, les chiffres du premier trimestre marquaient une tendance à la reprise des affaires : les expéditions atteignaient 7.172 tonnes (720 wagons complets environ) dont 2.137 pour les seules gares de Rostrenen et Gouarec. Le trafic voyageurs, en 1945, fut beaucoup plus important qu'en 1939 par suite de la carence des transports routiers. Actuellement (1947), des autorails assurent le service voyageurs ; ils attirent une clientèle assez nombreuse, surtout entre Loudéac et Rostrenen, aucune ligne d'autocar ne doublant ici la voie ferrée.

Nulle part, la distance en ligne droite à la gare de marchandises la plus proche n'atteint 25 kilomètres (fig. 78). La stagnation du trafic et la disparition des lignes à voie étroite résultaient en 1939 de la concurrence de l'**automobile** à la voie ferrée. Elle était surtout sensible en ce qui concerne le trafic voyageurs (88).

Une première remarque s'impose à la comparaison des fig. 78 et 79 : la densité du réseau d'autocars est inversement proportionnelle à celle des autres moyens de communications. Elle est particulièrement forte dans la région la plus mal desservie par le canal et les voies ferrées : le massif granitique de l'Ouest.

29 lignes à circulation quotidienne, 69 lignes à circulation périodique (hebdomadaires, bi-mensuelles, etc.) sillonnaient la région en 1939. Les véhicules des premières parcouraient chaque jour 5.183 kilomètres, l'ensemble des cars effectuaient chaque semaine un parcours de plus de 39.000 kilomètres (89).

Nés surtout depuis 1925, les services d'autocars peuvent être classés en « lignes de circulation générale, lignes de renfort, lignes de concentration ». Les premières mettent les principales localités de la Bretagne centrale en relations avec les chefs-lieux de départements (Vannes et Saint-Brieuc), Quimperlé, Redon, Rennes et Nantes. Saint-Brieuc au Nord, Vannes au Sud, Rennes à l'Est voient converger les lignes les plus nombreuses, desservies par des cars au moins quotidiens, appartenant à des compagnies (S. A. T., C^{ie} Morb^{se} ou C^{ie} des chemins de fer d'intérêt local du Morbihan, C^{ie} Générale d'Entreprises Automobiles, Cars Saint-Hénis de Rennes, « Manche-Océan »). Les lignes de renfort, entreprises particulières, doublent celles-ci sur des itinéraires plus sinueux un ou plusieurs jours par semaine. Les lignes de concentration, moins longues, convergent en étoiles vers les centres les plus importants, notamment vers les villes et bourgs marchés de l'Ouest : Rostrenen, Guémené-sur-Scorff, Pontivy. Silfiac apparaît comme un croisement important au centre du triangle marqué par ces trois localités. Certains services partent de gros « villages » comme Talhouët, ou Saint-Salomon-en-Guern, ou des petits bourgs comme Langoëlan, Ploërdut et Saint-Tugdual.

Les lignes empruntent rarement l'itinéraire le plus direct. Aucun service n'utilise la grande route longitudinale de Saint-Méen à Rostrenen. Des détours nombreux assurent la desserte des localités rurales.

Les camions des grands syndicats agricoles, ceux des entreprises industrielles — carrières, fabriques de produits réfractaires, minoteries — prolongent le trafic des voies ferrées et du canal en divisant et répartissant les arrivages ou les expéditions. En 1939, chaque nuit, de gros véhicules automobiles transportaient vers Paris le bétail de la

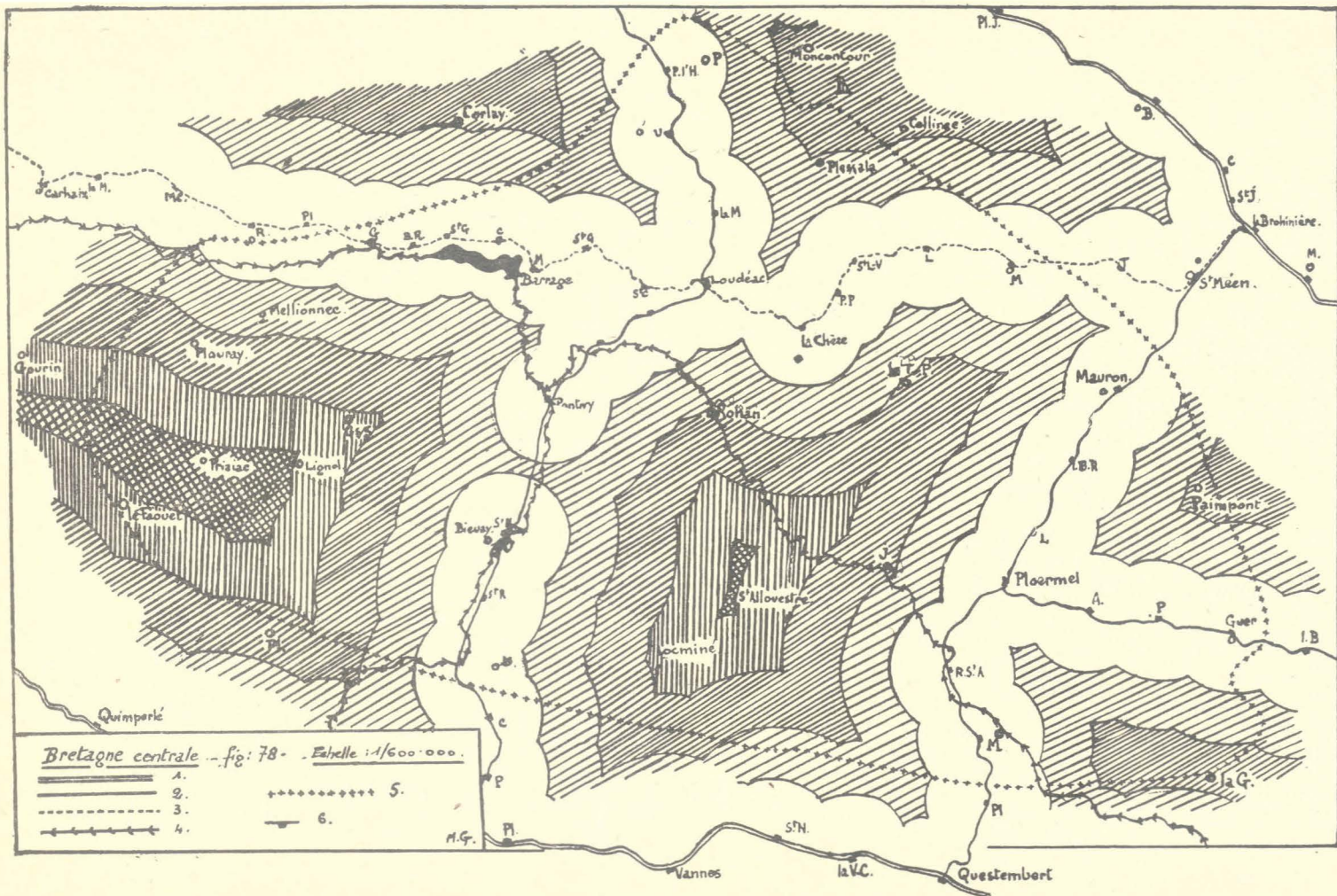


Fig. 78. — Chemins de fer et canaux. Situation en 1939, après la suppression de toutes les lignes à voie étroite, sauf une.
 1. Ligne à double voie. — 2. Ligne à voie unique. — 3. Ligne à voie étroite. — 4. Canal et rivières canalisées. — 5. Limites de la Bretagne centrale. — 6. Stations avec gares de marchandises — Les hachures indiquent les zones d'égal distance aux gares de marchandises (en ligne droite. - Chaque zone est de 5 km.).
 Nota. — Un certain nombre de lignes à voie étroite ont recommencé à fonctionner pendant la guerre 1939-1945 dans le Morbihan.

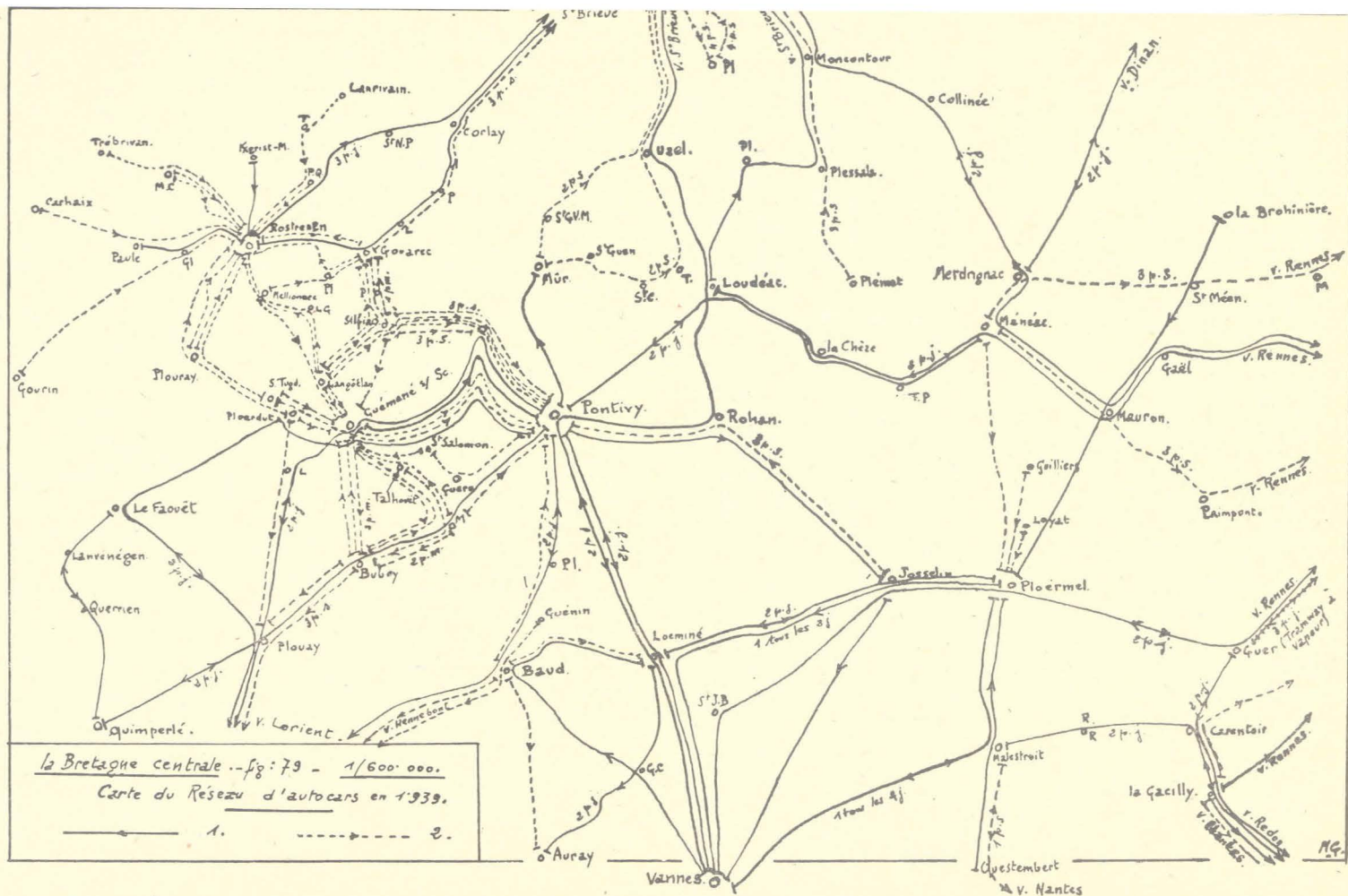


Fig. 79. — Carte du réseau d'autocars en 1939.

1. Lignes régulières (un service au moins par jour dans chaque sens); 2. Lignes périodiques (au moins un service hebdomadaire). Les flèches indiquent le sens utilisable dans la journée (aller et retour le même jour) 2 p. s. : 2 services par semaine; 2 p. j. : 2 services par jour dans chaque sens; 2 p. m. : 2 par mois. On n'a pas indiqué les services (trajets très courts) entre gares et localités dont elles portent le nom (à Baud par ex.).

région de Rostrenen-Carhaix le long de la route de Brest à Rennes par Loudéac. L'importance de leur trafic échappe à toute estimation. Les camions et camionnettes des grossistes (marchands de beurre, de cidre ou de vin, épiciers en gros), ceux des marchands de bestiaux concurremment avec leurs conduites intérieures à remorques, les camionnettes des commerçants des bourgs assurent la livraison ou l'enlèvement à domicile des denrées courantes dans les fermes isolées, entraînant par là le déclin des foires. Les paysans possèdent très rarement une voiture automobile, le plus souvent à double fin (conduite intérieure commerciale). Depuis deux ans, dans les contrées évoluées, les cultivateurs se risquent cependant de plus en plus à faire l'achat d'une automobile.

Les routes les plus fréquentées étaient en 1938 celle de Rennes à Vannes par Ploërmel (N. 24 et 166) et celle de Ploërmel à Josselin (N. 24) ; elles voyaient passer 800 tonnes par 24 heures aux sorties de Ploërmel ; la route de Saint-Méen-Rostrenen venait ensuite (400 tonnes par 24 heures à Loudéac) avec de courts tronçons de même importance aux sorties de Pontivy, de Loudéac et de Josselin. Certaines routes étaient peu passantes, comme celle de Mûr à Corlay aux rampes fortes et nombreuses, celle de Pontivy à Plouay et la N. 164, sinuant entre les mamelons granitiques dans l'Ouest de la région, de Rostrenen à Josselin.

Tout compte fait, l'automobile a complètement « désenclavé » les « villages » de la Bretagne centrale, mais au prix d'une rapide et coûteuse dégradation du réseau routier, d'une considérable augmentation des prix du transport des marchandises pondéreuses.

Ainsi, l'on constate toujours en Bretagne centrale l'inégal avancement du progrès agricole selon les lieux, la même opposition fondamentale entre contrées riches et évoluées et contrées plus retardataires, entre l'Ouest bretonnant à l'esprit plus entreprenant et l'Est gallo souvent plus timoré. Raisons d'ordre pécuniaire et raisons d'ordre psychologique interfèrent avec des causes qui tiennent aux conditions naturelles. L'on est donc ramené toujours aux facteurs humains et nous devons essayer de saisir l'état d'esprit du paysan de la Bretagne centrale, artisan de la mise en valeur du sol, créateur du paysage agraire, facteur géographique essentiel.

Les problèmes démographiques s'imposent dès lors à notre attention.

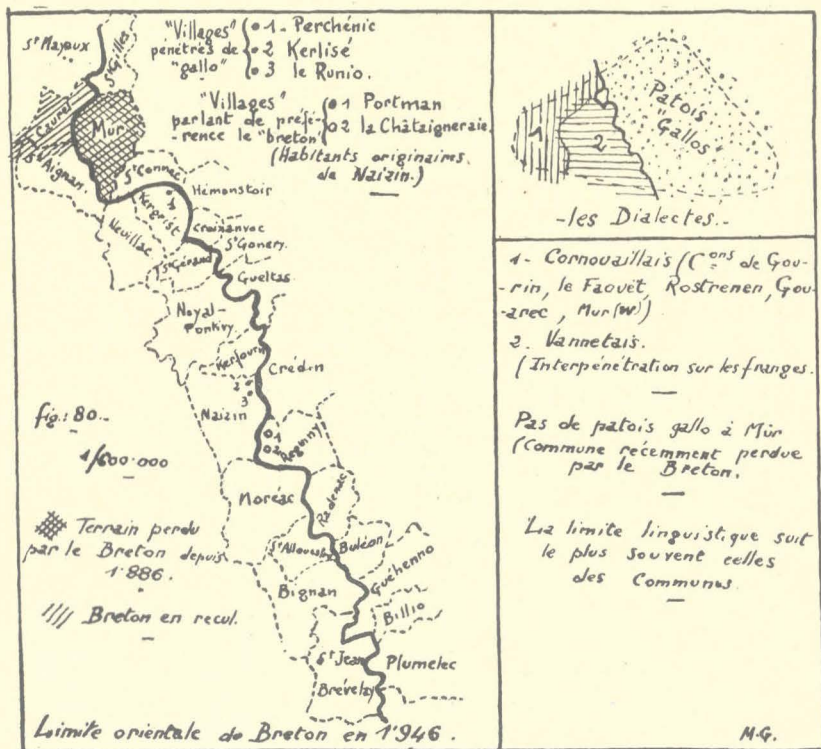
CHAPITRE 2

Le facteur humain

I. — Le Paysan

Une distinction s'impose, celle du Gallo et du Breton. Il peut sembler curieux, en plein cœur de la Bretagne, d'entendre un habitant originaire du pays en désigner un autre par le nom de Breton, semblant par là se refuser à soi-même cette qualité. A Saint-Gilles-Vieux-Marché, l'on appelle « Bretons » les habitants de la commune limitrophe de Saint-Mayeux ; et dans toute la région de langue française, on retrouve cette singularité. Le « Breton », c'est pour le Gallo celui qui parle **la langue bretonne**. Il importe donc de préciser tout d'abord la limite orientale de celle-ci.

En recul sur le littoral morbihannais, elle est à peu près restée ici telle que P. Sébillot la traçait en 1886 (90) (fig. 80).



Sa fixité, sa netteté peuvent surprendre. A 100 mètres tout au plus du territoire de Moréac, on ne parle plus le breton. Aucune transition n'est ménagée : un ruisseau, un chemin sont parfois la seule séparation entre deux fermes dont l'une est habitée par des bretonnants depuis un temps immémorial alors que dans l'autre, en face, l'on ne parle que français. Les mariages sont assez rares entre Gallos et Bretons. Des patois gallos, dont l'antiquité se trahit par une floraison de vieux mots français et de termes du cru, sont parlés dans les communes limitrophes du pays breton. La limite n'a reculé que dans la région de Mûr, pays d'anciens carriers où l'émigration est forte, le long de la grande route de Rennes à Brest. A Mûr, seuls quelques vieux savent encore le breton qui perd aussi du terrain à Caurel, dans un milieu analogue, à Sainte-Brigitte et à Perret.

Au reste, le bilinguisme est de règle partout ; tout le monde sait le français, même quand une sorte de pudeur, la crainte de l'employer d'une manière incorrecte, pousse les gens à paraître l'ignorer. C'est lui que l'on entend surtout dans les gros bourgs et les petites villes, et le breton tend à ne devenir, dans la Bretagne centrale, qu'une langue de paysans, surtout riche en termes qui désignent les choses de la campagne.

Sa force vitale s'affaiblit. Les vieux chants et les légendes ne sont plus connus que des vieillards. Le vocabulaire se corrompt en s'encombrant de mots français. La syntaxe n'est pas observée car on l'ignore le plus souvent et on apprend la langue par audition. Bien rares sont ceux qui savent la lire, et ce ne sont pas des paysans. Les Bretons qui se fixent en pays gallo en prennent vite les habitudes et désapprennent l'usage de la vieille langue celtique. Au contraire, l'établissement de fermiers gallos dans la région de Cléguérec y favorise les conquêtes du français. Naguère, quand les écoles étaient rares, de petits Bretons s'en allaient comme « pôtours », plus nombreux qu'aujourd'hui, pour apprendre le français dans le pays gallo. Le breton a cessé d'être un facteur d'isolement.

L'on a bien souvent opposé **Gallos et Bretons** (91). Nous nous bornerons aux traits qui peuvent aider à comprendre l'évolution économique de la Bretagne centrale ou qui s'éclaircissent par des raisons d'ordre géographique. Au premier contact, le Gallo semble plus ouvert que le Breton, plein de réserve à l'égard de l'étranger, d'abord quelquefois rude. Mais ce n'est là qu'une apparence. Le premier est en général finassier, le second moins égoïste et d'une honnêteté plus franche. Ses qualités s'accroissent d'ailleurs à mesure que l'on va vers l'Ouest. Il est un esprit « finistérien » qui a gagné la Haute Cornouaille des Côtes-du-Nord et les cantons du Faouët et de Gourin, plus ouvert encore que celui du Gwénéduer. De là moins de routine — cette routine qui est d'ailleurs une assurance contre les aléas de la culture (92) — plus de goût pour les nouveautés et pour

l'instruction. Le temps n'est plus ou C. Vallaux signalait l'ignorance des Bas-Bretons (93) ; dans les cantons évolués, le paysan bas-breton est souvent plus instruit que la moyenne des paysans français. On est avide de connaissances. Un vieux proverbe local ne dit-il pas qu' « il est préférable de faire instruire son enfant que de lui amasser du bien » ? Aussi, dans la Haute Cornouaille, n'est-il pas rare d'envoyer les enfants deux ou trois ans dans les cours complémentaires des petites villes (Rostrenen, Carhaix), sans que l'on recherche par là quelque diplôme. Dans les contrées plus riches de Pontivy, Locminé, l'on fréquente aussi parfois les écoles de laiterie (celle de Surgères par exemple), où l'on passe deux ans à Rennes, à l'école d'agriculture des Trois-Croix. Au contraire, le Gallo de l'Est manifeste de la répugnance ou même de l'hostilité à l'égard des cours d'adultes agricoles. Si l'on remarque chez lui, depuis 1940, une assez forte tendance à envoyer « en pension » deux ou trois ans les fils et filles des paysans enrichis, c'est moins parce que l'on sent le besoin de les faire instruire que celui de paraître, et parce que cela « fait bien ». Enfin, si l'on est partout plus âpre au gain, plus routinier dans les cantons les plus défavorisés par la nature ; si les traces du paganisme ancien se retrouvent dans le culte des saints guérisseurs et des anciennes « divonnes » sanctifiées par le christianisme, les superstitions sont plus vivaces dans le pays gallo.

Partout, le progrès rural procède avant tout de l'exemple de quelques pionniers, des tentatives heureuses entreprises par des cultivateurs plus intelligents, plus entreprenants. L'esprit d'imitation joue là un très grand rôle. Mais dans le pays breton, ceux qui rayonnent autour d'eux par l'exemple et l'entraînement sont plus nombreux que dans la Haute Bretagne, surtout parmi les jeunes générations.

Les femmes y sont plus indépendantes, plus coquettes ; elles y jouissent d'une plus grande liberté d'allure et de parole. Partout, le fermier consulte la sienne avant de faire de grosses ventes et des achats importants ; mais en règle générale, c'est le mari qui traite seul dans le pays gallo. Maître aux champs, fier de ses chevaux et de son cheptel, ayant le goût du travail bien fait dans les cantons les plus évolués, il laisse à la fermière le soin de la maison, la direction de la basse-cour, de l'étable et de la porcherie ; mais s'il écoute ses suggestions en matière politique ou religieuse, il n'en agit pas moins à sa guise. Dans le pays breton, la place de la femme est plus grande à la ferme et sa collaboration plus importante à la conduite de l'exploitation.

D'esprit plus large et plus indépendant, le Breton subit moins fortement l'emprise du clergé que le Gallo. Bien que très catholique dans la plus grande partie du Morbihan, il donne volontiers son amitié à l'instituteur public. Et dans le pays pourlet, une certaine désaffection se manifeste chez les hommes à l'égard de la religion. Les femmes elles-

mêmes ont montré par leurs votes que le catholicisme n'aliénait en rien leur indépendance d'électrices.

L'examen de la **carte politique** de la Bretagne centrale n'est d'ailleurs pas dépourvu d'intérêt géographique. Le Bas-Breton manifeste aussi dans ce domaine un tempérament plus ardent que le Gallo, surtout en Haute-Cornouaille et dans le pays pourlet. La « résistance » y fut particulièrement active et, depuis 1945, de nombreux Conseils municipaux comprennent des socialistes S.F.I.O. et des communistes. C'est la « Cornouaille rouge », où les vieux, cependant, restent assez méfiants à l'égard des étiquettes trop colorées. C'est là pays de tradition républicaine. Plus à l'Est, Pontivy fut toujours la « vieille forteresse des Bleus en pays breton » (94). On y trouvait en 1848 un parti républicain actif en relations avec les bourgs de la région, alors que le pays de Ploërmel était un des plus légitimistes de Bretagne. Sur les franges du pays gallo, à Moustoir-Remungol — où de nombreux jeunes gens, retour de Paris, répandent les idées socialistes — et dans la région de Loudéac, les radicaux et les républicains modérés l'emportent par le nombre. L'Est, au contraire, fut toujours plus conservateur et des nobles y sont fréquemment maires ou adjoints. Deux taches se remarquent cependant à La Gacilly et à Augan où la tendance socialiste est forte.

Le tableau politique de la région a été brossé par M. A. Siegfried en 1913. Il ne s'agit pas de rajeunir ici ce travail considérable (95). L'Auteur constatait que l'Est du Morbihan demeurait, « après quarante ans de République, un fief royaliste non entamé ». Le pays de Ploërmel était soumis aux prêtres plus encore qu'au noble propriétaire. Mauron, Guer, La Trinité inclinaient vers la République, de même que la région de Loudéac, où le régime de la petite propriété faisait naître « des velléités républicaines ». Le pays gallo se faisait remarquer par un tempérament politique « très peu sensible aux influences du dehors et absolument incapable d'initiative ». Dans le pays breton, les grands propriétaires nobles exerçaient une pression qui n'était nulle part « plus inexorable et plus crûment avouée », contraignant leurs fermiers à mettre leurs enfants à l'école privée sous peine d'éviction. Le peuple subissait leur contrainte, mais restait au fond anticlérical et républicain. La lutte électorale, de politique, tendait ici à devenir sociale.

L'on distingue le sens de l'évolution : elle est conforme à la tendance générale de l'opinion française à un glissement vers la gauche, bien des fois remarquée. Mais elle est plus accusée dans le pays breton que dans le pays gallo. Faut-il, avec M. A. Siegfried, établir une relation entre ces faits et le régime de la propriété ? Cet élément n'est certes pas à négliger. Toutefois, l'accession de maints cultivateurs à la propriété depuis 1919 n'a pas modifié sensiblement la répartition des voix entre la « droite » et la « gauche ». Il est des petits et moyens propriétaires dans les deux camps,

comme il est des fermiers. C'est affaire de tempérament personnel, de tradition familiale et d'ambiance. Au-dessus des divergences de programme politique et social, il est d'ailleurs un problème qui suffit ici à classer les partis politiques, sommairement sans doute, mais d'une manière qui ne trompe guère les électeurs : celui de l'école. On se bat toujours sur la question de la laïcité, sur l'existence de deux écoles, celle de l'Etat et celle de l'Eglise dite école des « Frères » ou des « Sœurs ». C'est autant sur le terrain scolaire, et plus peut-être, que sur celui des réformes sociales que s'affrontent les opinions. Si les « Bleus » d'autrefois sont devenus les « Rouges » pour les tenants de la droite, les hommes de gauche attachent toujours à leurs adversaires l'étiquette de « Chouans », et le contenu de ce terme est à la fois religieux et politique. Mais les problèmes économiques et sociaux prennent chaque jour une place plus grande dans les controverses électorales.

Les opinions politiques sont donc avant tout le reflet des tendances psychologiques de chacun et des différences de caractère entre les Gallos et les Bretons.

D'autre part, l'on sort plus de chez soi dans le pays breton que dans la Bretagne française et la jeunesse s'y amuse davantage. L'horizon reste cependant borné partout. La psychologie du paysan est-elle le fait de cet isolement ou l'explique-t-elle partiellement ? Variations concomitantes : l'isolement a tendance à cesser et les routines à s'effacer. A Paimpont toutefois, les cultivateurs sont plus isolés qu'il y a un siècle. Ils étaient encore rebelles en 1939 à l'association syndicale en dépit de l'exemple des communes voisines. « L'esprit de la communauté villageoise semble avoir disparu le jour où les paysans n'ont plus eu de puissants intérêts communs en forêt » (96). Mais c'est là une exception.

Au reste, bien des faits attribués à l'isolement sont aussi la manifestation du tempérament paysan, de l'individualisme qui n'exclut pas le sens de l'entraide, de l'esprit de famille, du goût d'un cercle étroit. Tempérament façonné par des siècles de vie rurale et recluse, héritier de l'esprit de « clan », de « plou » originel, auquel l'isolement semblait peut-être un besoin. Il est difficile de dire lequel est antérieur à l'autre.

Les différences locales de mentalité, d'esprit d'initiative sont souvent le fruit d'une aisance inégale. Elles ont accentué la différence de productivité des exploitations. Cercle fermé. C'est ainsi que les sélectionneurs de pommes de terre sont sortis des habitudes routinières avec une spécialité qui procure de beaux revenus. Et il en est de même des sélectionneurs de bétail, et notamment d'Armoricaines, qui ont trouvé des ressources nouvelles dans la vente de reproducteurs d'élite inscrits au Herd-Book, primés dans les concours et suivis au Contrôle laitier.

De ces différences locales, un fort esprit de clocher est

partout une manifestation. Il se cristallise parfois autour d'une chapelle de hameau. Il est un esprit de « village », une **vie de « village »** que l'on a trop souvent méconnue dans les études sur la Bretagne ; l'on a trop dit que les fermes bretonnes s'ignoraient ou se tournaient le dos. Il faut d'abord, nous l'avons vu, distinguer entre les hameaux, Il en est d'inorganiques, trop petits ou trop lâches. Mais d'autres sont des bourgs au petit pied, ayant chapelle, écoles, commerçants, cafés, dépôts de pain. Ce sont souvent d'anciennes trèves dans le pays breton. L'entraide y est quelquefois vraiment fraternelle. Une sorte d'émulation pousse à faire mieux que le bourg lors du pardon de la chapelle, même lorsque la foi n'est plus très vive. Dans la région de Mellionec, un « chef de clan » conduit la politique du « village » dont tous les membres viennent aux urnes en groupe compact. Le gros « village » a ses conseillers municipaux qui représentent ses intérêts. On est fier d'être de tel « village » et les gens du bourg ajoutent aux patronymes des paysans la désignation de leur résidence : c'est Laudren « de Locmalo » ou Le Pinsard « de Saint-Fiacre » (en Réguiny). Même en pays gallo, où la vie de « village » est moins marquée car l'on se claque-mure plus volontiers, l'on se rend le dimanche à la messe de sa chapelle, on se serre les coudes et l'on fait bande à part entre « gars de la Ville Hermel » ou de « Langast Pré » (en Plessala, dans le Mené). L'on prend part aux joies et aux repas de communion, l'on fête Noël et le jour de l'An par des réceptions sans façons renouvelées dans chaque ferme, l'on assiste à l'enterrement des habitants du « village ». Au reste, une vie collective rudimentaire s'organise jusque dans les petits hameaux, sous la forme de l'entraide et du syndicalisme agricole.

Mais en dépit des apparences, le groupe social perd, dans la Bretagne centrale, de son dynamisme et de sa vitalité,

2. — L'affaiblissement du dynamisme démographique

A. — La répartition de la population

La densité de la population est médiocre dans l'ensemble : 62 habitants au kilomètre carré en 1945, 53 non compris les agglomérations de 1.000 habitants et plus. Elle reste cependant plus forte que celle des marges orientales de la Bretagne.

La carte de la **densité par communes** n'a pas grande signification (fig. 81). Il est, entre deux communes voisines, des différences inexplicables. Elles sont plus nombreuses et plus grandes encore que ne l'indique la carte,

sur laquelle une même teinte recouvre des densités différant parfois de 15 unités. Il est banal de constater la faible population des communes couvertes par de vastes étendues forestières : l'Hermitage (forêt de Lorges), les Forges (forêt de Lanouée), Sainte-Brigitte (Quénécan), Beignon, Campénéac (Paimpont). Mais pourquoi Camors atteint-elle 81 habitants au kilomètre carré ? Si la forte densité de Plémet peut, à la rigueur, s'expliquer par l'existence d'un îlot de vie industrielle et de deux sanatoria, le rayonnement de Pontivy est trop modeste pour justifier celle des communes voisines. Et comment rendre compte de celle du groupe de communes étalé de Bubry à Plumelin, de part et d'autre du Blavet, en pleine région granitique aux ressources insuffisantes ?

Par contre, il est deux cartes plus riches d'enseignements : celle de la dispersion du peuplement et celle de la variation de la population entre 1866 et 1945 (fig. 82 et 83).

Si l'on met à part les localités de plus de 1.000 habitants qui sont de petites villes dans la Bretagne centrale, les bourgs sont d'importance très inégale. En règle générale, plus la commune est petite, plus la fraction de population agglomérée est forte. Le cas limite est celui de Saint-Léry qui groupe toute sa population au bourg. En gros, les bourgs rassemblent 10 % des habitants dans 5 % des cas, de 10 à 30 % dans les trois-quarts d'entre eux, plus de 30 % dans le reste des cas (20 %). La part des petites villes est la plus forte et ceci d'autant plus que leur territoire communal est d'ordinaire exigu : Locminé groupe 80 % de la population de sa commune, Guémené 83, Malestroit 88, Rostrenen 96. Depuis 1866, la population des bourgs a généralement augmenté de 4 à 10 % ; le bourg semble donc participer à l'attraction urbaine, dans une mesure à son échelle. Mais ce n'est là souvent qu'une apparence. En fait, si certains bourgs de la lisière orientale, comme Tréal et Reminiac, ont vu le chiffre de leur population multiplié par trois en 70 ans, les autres ont généralement assisté à sa décroissance dans la majeure partie de la Bretagne centrale. Dans l'Ouest pourtant, à Melrand, Meslan, Inguiniel, Ploërdut, Plouray, Langonnet, la population du bourg a doublé ; elle a quadruplé à Lignol.

Dire que la population de la Bretagne centrale se disperse en « villages » n'est qu'énoncer une constatation banale. Nous avons donc cherché à évaluer numériquement cette **dispersion** à réduire les éléments qui la composent en un coefficient et à cartographier les résultats obtenus. Signalons tout d'abord que notre carte (fig. 82) diffère beaucoup de celle qui figure sur la planche 80 de l'Atlas de France et qu'elle met davantage en valeur la diversité des aspects du phénomène selon les communes. L'opération à laquelle nous avons été conduit se décompose en trois temps : le choix d'une formule permettant d'établir le coefficient de dispersion, le choix d'une échelle des teintes, l'interprétation de la carte.

Bretagne centrale.

Dispersion de la population. (1945).

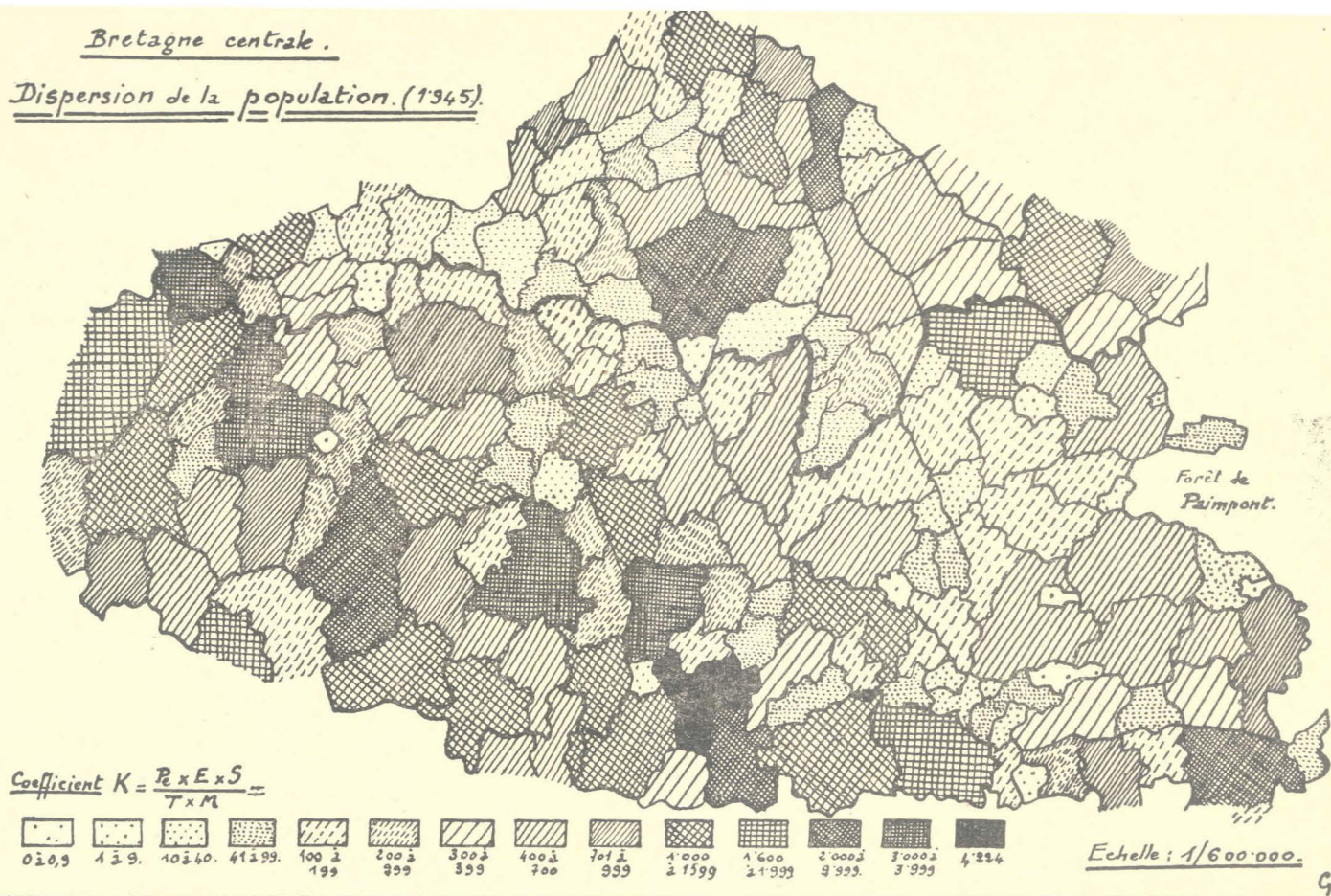


Fig. 82. — Dispersion de la population en 1945.

Nous avons dû interpoler, en utilisant la carte d'E.M. pour les communes suivantes : Cléguerec, Kergrist, Saint-Thuriau, Saint-Marcel, Colpo, La Chapelle, Mont eneuף Le Quillio, Caurel, Laniscat, Lescouët-Gouarec, Saint-Gilles du Mené. Les secrétaires de mairie omettent en effet parfois de mentionner les noms et le nombre des « villages » sur les minutes des recensements quinquennaux, se bornant à porter l'indication des « sections » du plan cadastral.

Nous avons écarté les formules jusqu'alors en usage pour la RECHERCHE DU COEFFICIENT DE DISPERSION, K (97). En effet, le phénomène est ici fort complexe. Les « villages », nous l'avons vu, sont d'importance inégale. Nous avons cherché à tenir compte du plus grand nombre possible d'éléments entrant dans l'évaluation de la dispersion. En conséquence, nous avons porté en numérateur les facteurs de dispersion : population éparsé (Pe), nombre d'écartés par commune (E), superficie de la commune en kilomètres carrés (S) ; en dénominateur, nous avons placé les facteurs qui contrarient la dispersion : population totale englobant celle du bourg (T), nombre moyen de maisons par écart (M). Notre formule s'établit donc ainsi :

$$K = \frac{Pe \times E \times S}{T \times M}$$

Elle ne tient malheureusement pas compte de l'inégale importance des « villages » que masque le nombre moyen de maisons par écart. Elle néglige aussi la différence de structure qui oppose les « villages nébuleux » aux hameaux groupés dans lesquels la population se concentre bien davantage. Mais ce facteur n'apparaît nullement dans les dénombrements quinquennaux de la population et la carte à 1/80.000 le figure insuffisamment. La formule parfaite ne saurait être trouvée. Il faudrait, en réalité, en établir une pour chaque commune après avoir visité tous ses hameaux. Telle qu'elle est, et sans doute susceptible d'améliorations, notre formule vaut pour les régions de population dispersée en « villages » des bocages de l'Ouest. Elle ne saurait être appliquée sans adaptations à des régions où la structure de l'habitat est autre, en raison de la grande étendue de la gamme des coefficients, allant de 0 à plus de 4.000. On peut donc lui reprocher un intérêt par trop local et les multiples calculs auxquels elle oblige. Elle a du moins le mérite d'une assez grande approximation. Pour le calcul du nombre d'écartés et du nombre moyen de maisons par « villages », nous avons rejeté la carte d'E.M., insuffisamment précise à cet égard et nous avons eu recours aux dénombrements quinquennaux sur lesquels nous avons recensé les éléments qui nous intéressaient.

LE CHOIX DES TEINTES exigées par la réalisation de la carte a été fait de la façon suivante. Nous avons cherché une échelle assez étendue pour permettre la représentation des différences les plus sensibles. Certaines teintes recouvrent malgré tout des coefficients assez variés. Il aurait fallu par trop multiplier leur nombre pour réaliser une image plus exacte. Nous avons groupé sous une même teinte les coefficients les plus fréquents, et changé de teinte à chaque fois qu'une coupure marquée se dessinait entre les séries de coefficients relativement voisins. C'est le même procédé qui a d'ailleurs servi à l'établissement de la plupart de nos cartes-statistiques.

L'interprétation de la carte donne lieu à plusieurs remarques. L'étendue des communes influe naturellement sur la dispersion. Les plus grandes ont d'ordinaire des coefficients élevés. Par là se manifeste encore le rôle du bourg qui prend plus d'importance relative quand le territoire communal est réduit. Il est des différences qui s'expliquent mal. Mais en regardant l'ensemble de la carte d'assez haut pour que s'estompent les nuances locales et les exceptions, l'on constate qu'à superficie égale, une plus grande dispersion caractérise les communes de l'Ouest et du Sud de la région par rapport aux autres. Les massifs granitiques ont une population généralement plus dispersée que la partie schisteuse de la Bretagne centrale ; mais la zone de forte dispersion déborde sur cette dernière au-delà des terroirs granitiques. La tendance à la concentration de l'habitat s'affirme vers l'Est. En gros et pour conclure, la population de la Basse-Bretagne et de ses confins orientaux est plus dispersée que celle du pays gallo. Dans le Nord de la région, les communes de forte dispersion sont des communes

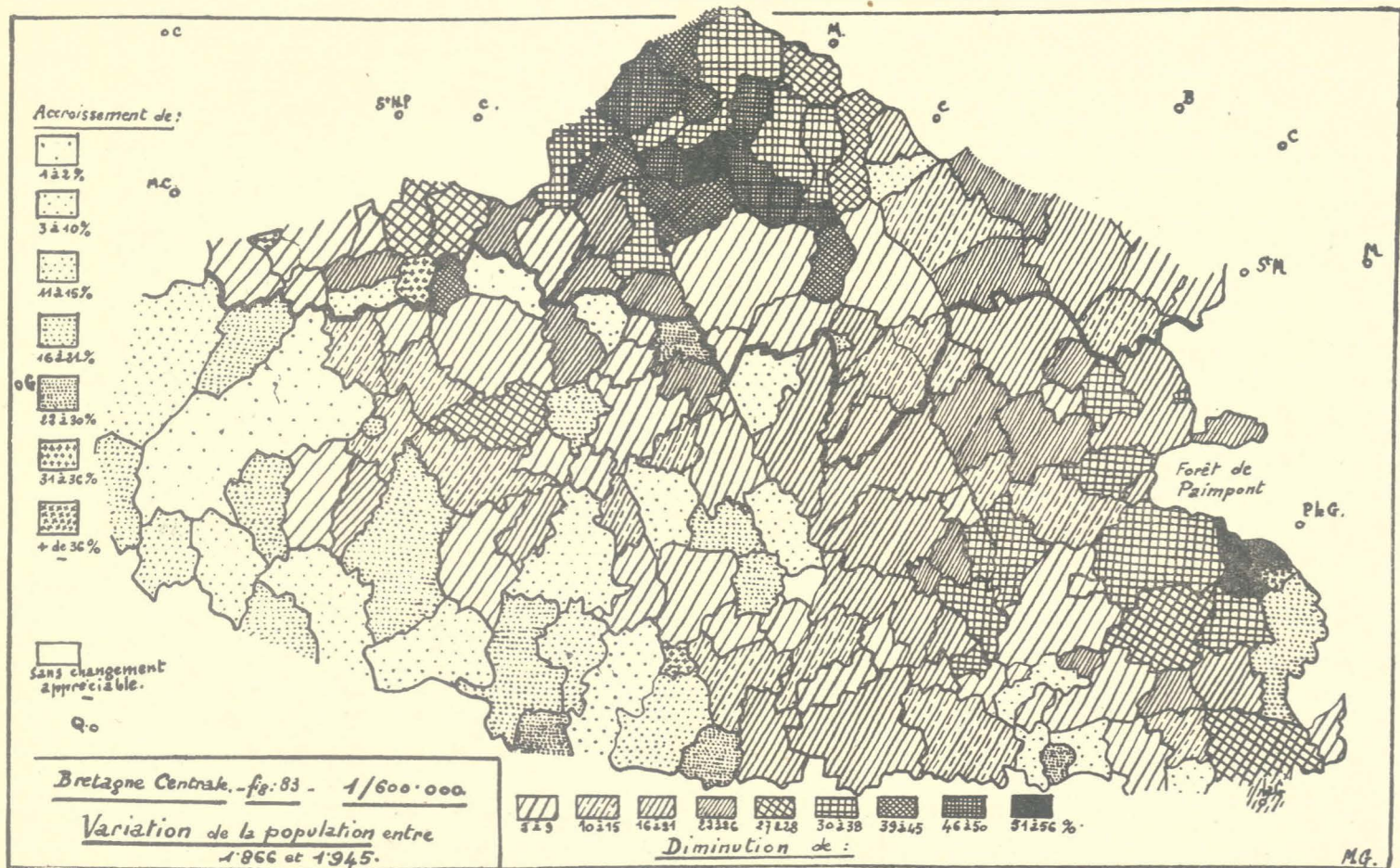
en **plou**. Il y a peut-être là l'indice de deux modes de peuplement originels différents, de deux aspects de la colonisation du pays, de deux types d'ancienne structure sociale. On imagine l'établissement en Basse-Bretagne de petits groupes humains individualisés, en Haute-Bretagne, une mise en culture primitive par des cultivateurs mieux groupés, au centre de clairières de défrichement, sous l'autorité quasi-féodale d'un gros propriétaire foncier ; et l'on songe à la hiérarchie sociale des campagnes gallo-romaines. L'occupation bretonne n'aurait pas été suffisamment longue et dense pour entraîner la substitution du mode bas-breton d'occupation du sol au type oriental de colonisation dans la Bretagne centrale. Il n'aurait fait que s'y juxtaposer sans effacer complètement les traits primitifs du peuplement rural dans l'Est de la région. Au reste, le phénomène de la dispersion n'est évidemment pas lié à la bretonnisation, puisqu'il se rencontre en dehors des régions bretonnisées et de l'Ouest de la France. Il est même certainement antérieur à celle-ci en Bretagne et il s'est poursuivi bien après elle. Mais l'invasion bretonne l'aurait accusé.

Si ces déductions ne sont pas excessives, l'inégalité actuelle de la dispersion de l'habitat et du peuplement dans la Bretagne centrale serait le reflet d'un état de choses très ancien, dans lequel la part des influences ethniques et sociologiques serait à prendre en considération.

La carte de la **variation de la population entre 1866 et 1945** fait aussi ressortir le contraste qui oppose l'Ouest et le Sud-Ouest de la Bretagne centrale au reste de la région (fig. 83).

Dans l'Ouest, la population a généralement augmenté de 2 à 20 %. Font à peu près seules exception les régions schisteuses et leurs abords : cantons de Cléguérec et de Pontivy, coulée ouverte par Lignol dans le massif granitique ; la vallée du Blavet obéit à la même règle. Quand les communications sont moins malaisées, la tendance s'affirme donc à la diminution de la population. Ailleurs, les îlots d'accroissement sont difficilement explicables, sauf à Guer et à Saint-Malo-de-Beignon où la création de l'Ecole Inter-Armes de Coetquidan, retenant sur place un personnel abondant et des cadres militaires assez nombreux, suffit à rendre compte de l'augmentation constatée.

Si, partout ailleurs, le chiffre de la population diminue, il est deux zones où le fléchissement est plus marqué : le Nord de la Bretagne centrale d'une part, l'Est et le Sud-Est d'autre part. Ce sont là régions d'où le chemin de fer permet facilement de sortir et, surtout, régions d'anciennes industries rurales, soit métallurgique autour des forêts de Lorges, Loudéac, Lanouée, Paimpont, soit surtout textile, autour d'Uzel et de Josselin. Malgré des pertes atteignant parfois 56 %, la densité reste relativement forte dans le Nord de la région (fig. 84). La trop grande surcharge démo-



On a réuni certaines communes lorsque l'une d'entre elles s'est détachée de l'ensemble après 1866 (Ex. : Priziac, Saint-Tugdual, Ploërdut, Le Croisty, Lanouée, Les Forges, Guégon). Pour Le Sourn, Plumelin, La Chapelle-Neuve, la variation indiquée concerne la période 1872-1945.

graphique ne fut donc pas sans justifier ici la diminution de la population.

Il peut donc sembler curieux que la contrée la plus à l'écart et la moins favorisée par son sol soit précisément celle où la population a augmenté depuis 80 ans ; mais le phénomène inverse, lorsqu'il est bien accusé, trouve aisément son explication. Au reste, tout s'éclaire, même dans l'Ouest, quand on examine l'évolution de la natalité et le problème de l'émigration.

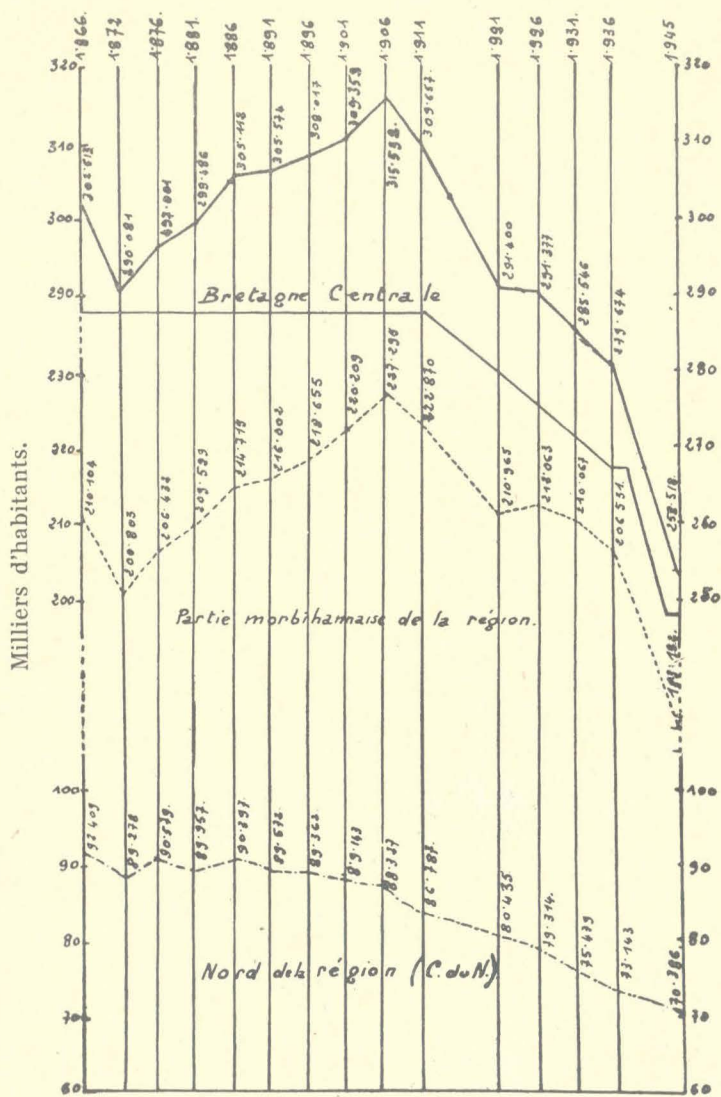


Fig. 84. — Variation de la population de 1866 à 1945.

B. — La Bretagne centrale se dépeuple depuis 40 ans

La Bretagne centrale comptait 302.513 habitants en 1866 ; elle en compte aujourd'hui 253.518 (1945). Elle a donc perdu plus de 17 % de sa population. La courbe démographique ne s'abaisse pas régulièrement depuis 80 ans. Une première chute se constate partout entre 1866 et 1872, effet de la guerre franco-allemande de 1870-71, mais parfois aussi de la crise de l'industrie textile. Puis la courbe remonte avec le défrichement des landes et l'amélioration des conditions de la vie rurale (fig. 84). Le chiffre maximum de la population est atteint en 1906. Depuis, le graphique accuse une baisse constante, plus rapide de 1914 à 1918 et de 1936 à 1945. Elle est due à l'émigration et à la diminution de la natalité.

Mais ces deux phénomènes affectèrent inégalement les différentes parties de la Bretagne centrale. Dans les Côtes-du-Nord, l'attraction des villes se fit sentir plus tôt que dans le Morbihan, la dénatalité, conséquence d'une évolution plus rapide des mœurs, également. Le chiffre maximum de la population était atteint en 1866 et, depuis cette date, la baisse fut presque continue. Dans le Morbihan, la décroissance ne commença qu'en 1906 et marqua même un temps d'arrêt après la guerre de 1914-18, entre les recensements de 1921 et de 1926 (fig. 84). Il est curieux de constater que les cantons de l'Ouest, les plus pauvres et les plus isolés, furent entraînés plus tard que les autres dans le courant du dépeuplement. Mises à part les pertes qu'entraîna partout le conflit de 1914 (98), la population ne commençait à baisser dans les cantons de Plouay, Le Faouët et Guémené qu'en 1931 ; celle du canton de Saint-Jean-Brévelay remonte même depuis 1926. Par contre, à Guer, à Josselin, la baisse s'amorce dès 1891 et ne marque un temps d'arrêt que de 1896 à 1901. Mauron, au contact de l'Est des Côtes-du-Nord, ne cesse de se dépeupler depuis 1866. Ailleurs, la courbe démographique ondule, hésite et témoigne d'une évolution des mœurs qui n'a pas trouvé jusqu'à présent sa direction définitive. La restriction des naissances n'est pas encore devenue une règle dans toute la partie morbihannaise de la Bretagne centrale.

a) La diminution de la natalité

Le Morbihan reste une contrée aux familles nombreuses. A Bubry, dans le massif granitique de l'Ouest, on comptait en moyenne 6 enfants par famille en 1939 ; un ménage en possédait 12, 2 autres 11, et couramment l'on en élève 8. Dans un « village » de 5 fermes, on dénombrait 42 enfants. Dans le bourg, la moyenne n'était plus que de 3 ou 4. Partout, d'ailleurs, il en est de même, pour des raisons d'ordre à la fois psychologique et économique ; les habitants des bourgs ont un état d'esprit plus « urbain », plus évolué

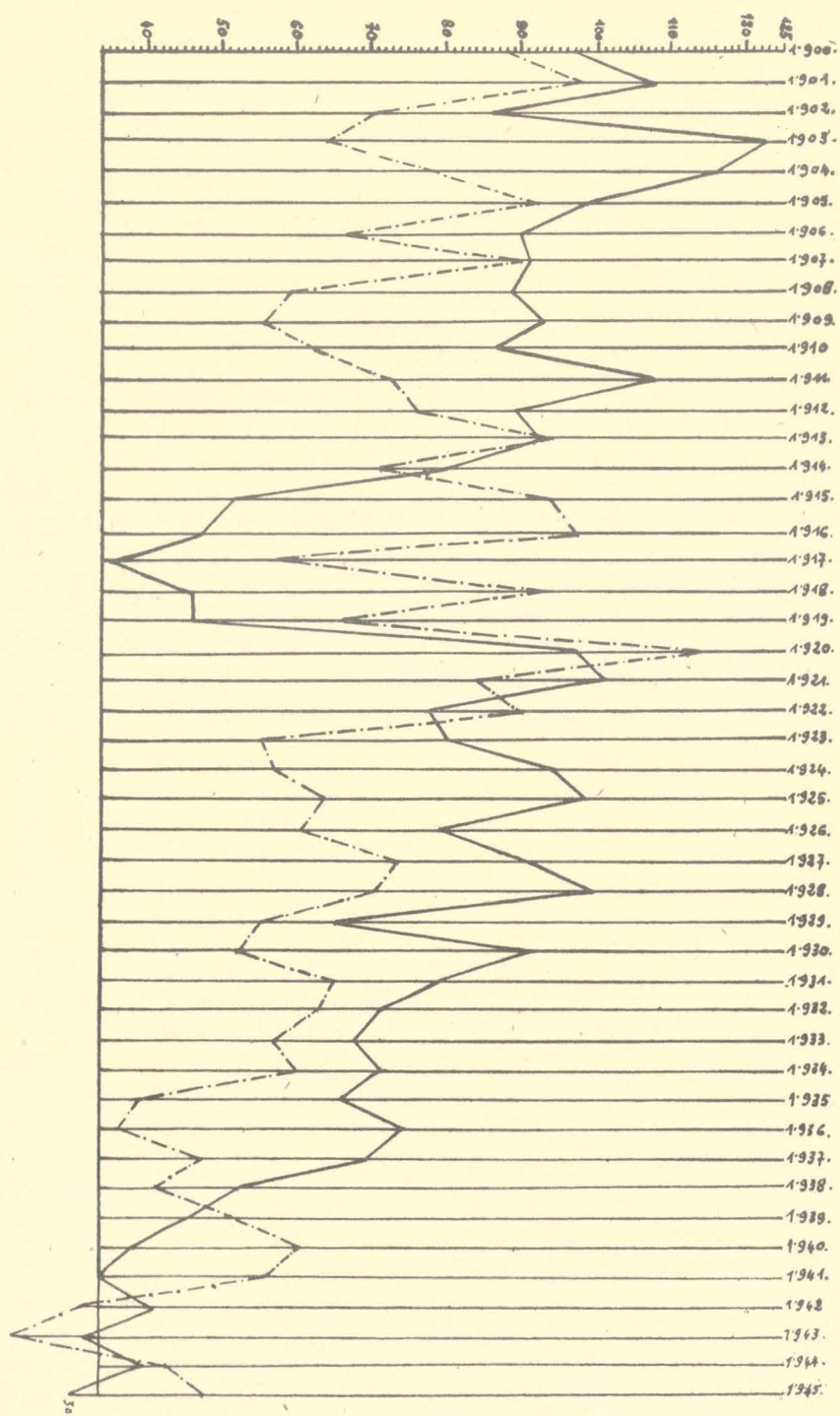


Fig. 85. — Courbes des naissances et des décès à Plessala de 1900 à 1945

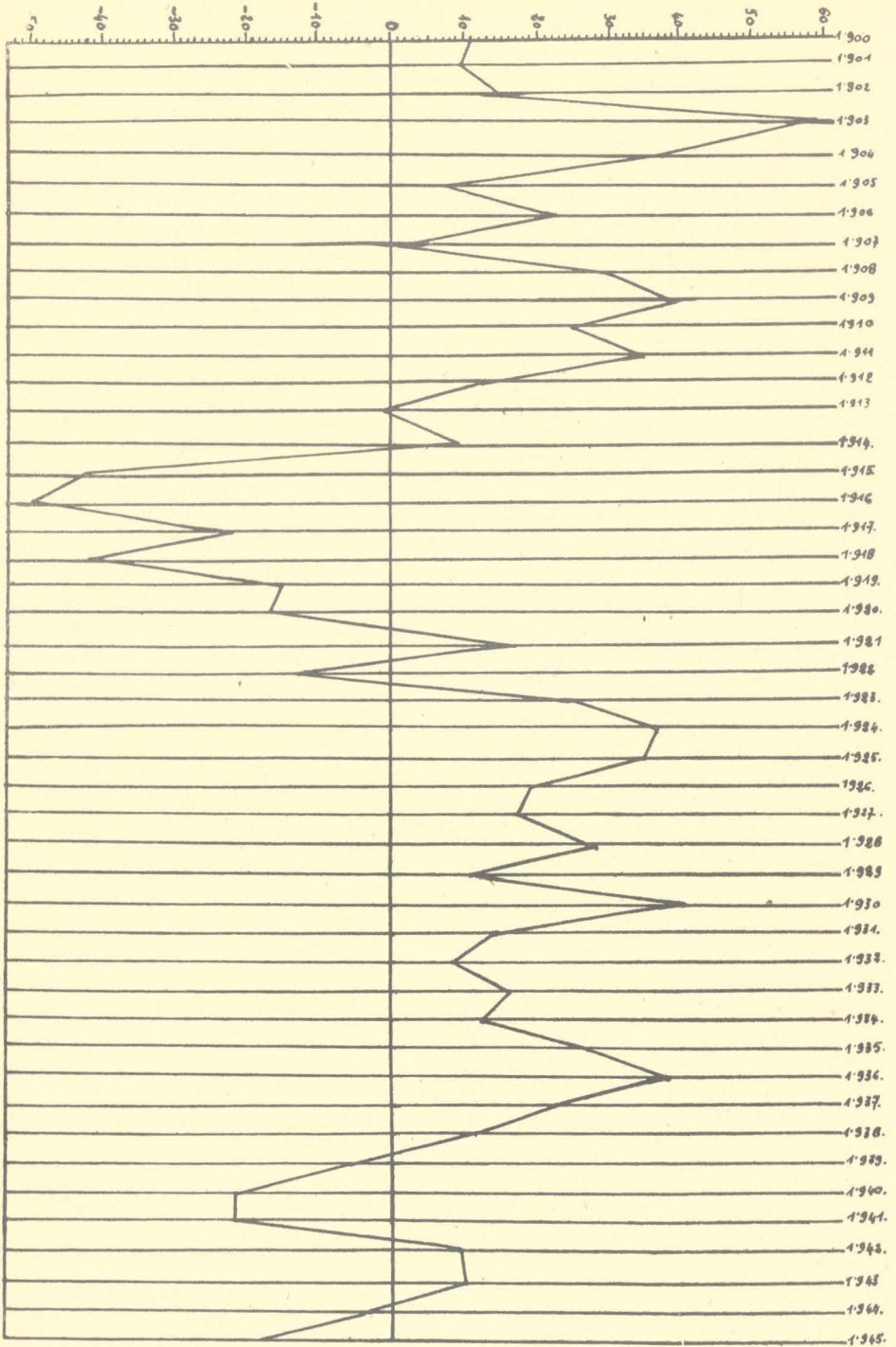


Fig. 86. — Différence entre le nombre des naissances et celui des décès à Plessala, de 1900 à 1945.

d'une part, et d'autre part, l'enfant coûte moins à élever dans les fermes et rapporte plus tôt par son travail.

Plus près des Côtes-du-Nord, à Sainte-Brigitte, 2 familles comptaient 10 enfants en 1939, deux 9, quatre 7, trois 6; mais le plus grand nombre en élevait 2, 3 ou 4. Au total, pour 57 ménages, il y avait 221 enfants. Si l'on gagne des régions plus riches et plus orientales, le nombre des enfants diminue; mais il reste toujours important ainsi qu'en témoigne le tableau ci-dessous :

Commune de	Moyenne par ménage	Maximum	Proportion des enfants d'âge scolaire (5 à 14 ans) par rapport à la population totale	Cas assez fréquent
Saint-Maudan..... (C.-du-N. centre)	4 - 5	12	1 / 5	7 ou 8 par famille
Moustoir-Remungol (Morb. centre)	2 - 3	6	1 / 6	»
La Gacilly..... (Morb. Est)	3	6 - 7	»	1 ou 2 enf. seulement

Pourtant, la natalité tendait partout à baisser avant le récent conflit. Le mouvement était mieux marqué dans les régions les plus évoluées et notamment dans les Côtes-du-Nord. Nous avons choisi comme exemple la commune de Plessala, dans le Mené. Elle est caractéristique de l'évolution démographique du Nord de la Bretagne centrale.

A travers les irrégularités du graphique et mis à part l'effondrement marqué par la guerre 1914-1918, l'on peut distinguer un fléchissement de la courbe des naissances depuis les premières années du siècle; ici, comme dans bien d'autres communes, 1936 marque la fin des hésitations et la chute s'accuse depuis lors, favorisée par les circonstances après 1939, jusqu'en 1945 (fig. 85).

Jusqu'en 1922, le nombre des décès restait par contre stationnaire, oscillant selon les années entre deux limites peu variables. Les épidémies de 1920 expliquent à cette date la montée en flèche de maints graphiques. Mais à partir de 1923, effet d'une vie dont les conditions s'améliorent, la mortalité diminue; la proportion des personnes âgées augmente cependant partout, du fait de l'émigration de nombreux jeunes. Et pourtant, conséquence de l'absence de bien des hommes et de même qu'aux plus mauvais jours des années 1914-1920, le nombre des décès l'emporte à Plessala comme ailleurs sur celui des naissances depuis 1939 (fig. 86).

Actuellement (1946), la natalité semble remonter vigoureusement. L'avenir dira s'il ne s'agit pas là d'un phénomène accidentel, effet sans lendemain des années d'an-

goisses et des longues séparations. Quoi qu'il en soit, la Bretagne centrale a fini par connaître, après bien d'autres régions et plus ou moins tardivement selon les lieux, la baisse de la natalité. Malgré tout, le grand nombre des enfants est une des raisons qui expliquent le principal facteur de son dépeuplement : l'émigration.

b) L'émigration et les migrations intérieures

En effet, le groupe social a perdu de sa vigueur dans la Bretagne centrale, non seulement par suite de la diminution du nombre des naissances, mais surtout en raison de l'émigration. Celle-ci sévit dans toute la région et surtout dans le massif granitique de l'Ouest, pôle répulsif de la Bretagne centrale. Elle fut jadis le fruit d'une longue pauvreté. D'une nécessité, elle est devenue une habitude. Elle est entretenue par le désir de s'évader des chemins boueux, des fermes sans confort, d'un métier pénible et d'une vie où les distractions sont rares et sans éclat. Si la machine allège aujourd'hui le travail de l'homme, la femme reste vouée aux besognes malpropres de l'étable et de la porcherie ; la jeune fille, plus que le jeune homme, a le désir de quitter les tâches de la terre et ce sont les jeunes femmes qui, souvent, poussent les nouveaux ménages vers la ville voisine ou vers Paris. En outre, l'aîné seul hérite en général de l'exploitation et les autres enfants doivent chercher ailleurs du travail.

L'émigration fut intense dans la seconde moitié du XIX^e siècle, lorsque s'évanouit l'espoir d'un renouveau de la vieille industrie textile. Les plus touchées furent les contrées où celle-ci était en honneur : le canton d'Uzel, par exemple, voit sa population décliner régulièrement depuis 1866 et, en 70 ans, il a perdu plus de 41 % de ses habitants. Un instant ralentie ailleurs par la mise en culture des landes, l'émigration a repris à partir de 1891 (fig. 84) avec la mise en service des chemins de fer. Ces derniers facilitèrent l'exode rural en même temps qu'ils firent augmenter le coût de la vie dans la région et créèrent, chez les paysans longtemps isolés, des besoins nouveaux (99) que ceux-ci cherchèrent à satisfaire plus aisément en gagnant la ville. Depuis 1945, l'émigration s'accroît. Les anciens prisonniers de guerre, notamment, qui connurent en Allemagne des fermes plus confortables, ne veulent plus rester dans leurs bourbiers. Dans le Mené, l'on émigre par familles entières, surtout vers la Normandie où la « reconstruction » réclame des maçons, des terrassiers et des manœuvres.

Peut-on connaître le chiffre approximatif des pertes subies par la Bretagne centrale depuis le début du siècle ? Nous avons calculé que la commune de Plessala a perdu, de 1896 à 1945, 1.282 habitants, soit plus du tiers de sa population

par émigration. Le rythme de celle-ci se manifeste dans le tableau ci-dessous :

Plessala	1900 1911	1912 1921	1922 1931	1932 1936	1937 1945	Totaux
Différence : Naissances-Décès	+ 293	- 150	+ 193	+ 101	- 16	+ 421
Différence accusée par les recensements	- 10 (1896-1911)	- 572	+ 7	- 19	- 267	- 861
Différence entre les 2 chiffres précédents (émigration)	303	422	186	120	251	1282

Il est permis de généraliser ces observations, car certaines régions connaissent une émigration moins intense, d'autres en souffrent davantage. Au total, c'est donc environ 33 % des habitants, soit 100.000 personnes qui, depuis 1900, ont quitté la Bretagne centrale. Un tel affaiblissement de la société rurale, d'autant plus marqué que ce sont presque uniquement les jeunes qui partent, accentuant par là le fléchissement de la natalité, cette dispersion du groupe familial naguère encore compact sont des faits gros de conséquences.

L'on s'en va surtout vers Paris ou Saint-Denis, mais certains s'arrêtent dans les grandes villes de la région bretonne : Nantes, Rennes, Lorient. Les femmes s'y emploient pour la plupart comme bonnes à tout faire après avoir fait dans les bourgs un apprentissage sommaire. Les hommes s'engagent dans la garde mobile ou la gendarmerie, sollicitent des emplois subalternes dans la police, les administrations ou « au chemin de fer », font des garçons de salle, parfois des ouvriers d'usine. Dans le canton de Gourin, vers Plouray, mais surtout en dehors de la région étudiée, plusieurs centaines de paysans ont émigré vers les Etats-Unis et le Canada. Certains de ces « Américains » reviennent se faire construire au pays une villa cossue, symbole de leur réussite. Entravé à Gourin depuis 1921 par les restrictions mises à l'immigration par les Etats-Unis, ce courant transatlantique a cessé il y a près de 40 ans dans la région de Guéméné, Pontivy, Mûr, Uzel où il s'était étendu en partant de la Montagne Noire. Mais vers 1908, des « villages » entiers se vidaient aux alentours de Guern et de Melrand d'où l'on partait par 40 et 50 à la fois, emportant vers le Manitoba sabots de bois et bannières. Le Faouët connut aussi, vers la fin du XIX^e siècle, une émigration vers l'Argentine (100). Enfin, il fut un temps une émigration de paysans qui cherchaient ailleurs en France une terre moins

exigeante et moins coûteuse. Plusieurs dizaines de familles morbihannaises s'installèrent à partir de 1921 dans le Sud-Ouest et particulièrement en Dordogne. L'échec des premiers, victimes de marchands de biens peu scrupuleux, mal conseillés, dépaysés, peu au courant des cultures locales et particulièrement de celle de la vigne, découragea les autres. L'affaire fut reprise avec méthode quelques années plus tard par le « Syndicat agricole de Landerneau », mais l'émigration toucha surtout cette fois des Finistériens (101). L'émigration temporaire n'a pas le défaut d'affaiblir le groupe social. Elle aide au contraire à vivre les éléments les moins aisés de la population et retient au pays, quelques mois par an, une main-d'œuvre d'appoint indispensable. Elle s'effectue surtout vers la Beauce. Des journaliers agricoles s'y rendent en été pendant quatre mois pour la moisson et le binage des betteraves. Certains préfèrent s'y employer en automne et au printemps. Quelques-uns y restent plusieurs années pour amasser un petit pécule afin de revenir prendre une petite ferme chez eux ; la femme reste au pays avec les enfants et s'emploie comme journalière. On compte encore un millier de « Beaucerons » par an dans le seul canton du Faouët. Il y a une quarantaine d'années, le mouvement affectait jusqu'à 30 % des ouvriers du massif granitique autour de Guémené.

Il est aussi des travailleurs saisonniers qui se rendent l'été en Brie, dans les exploitations maraîchères des environs de Paris, à Verrières par exemple, en Normandie, en Sologne, dans le Haut-Maine et dans l'Yonne. De Colpo, des journaliers agricoles se dirigent vers les Deux-Sèvres où ils restent quelques mois. Mais les gares qui voient surtout débarquer les émigrants temporaires sont celles de Chartres, Pithiviers, Fontaine-sur-Loing, Vendôme, Etampes, Blois, Marcoussis (Seine-et-Oise). L'on a pour ainsi dire cessé de se rendre à Jersey où l'on allait naguère encore pour la saison des pommes de terre primes. L'on partait surtout des alentours de la forêt de Quénécan ou de Ploeuc, au Nord de la région, d'où 500 hommes allaient chaque année s'embarquer au Légué, la bêche sur l'épaule, vers la fin du siècle dernier (102). Par contre, des femmes et des enfants des cantons de Baud et de Pontivy s'en vont « au raisin » en Anjou ou dans le Loir-et-Cher. Quelques-unes font même les vendanges dans le Midi. D'autres partent des environs de Pontivy, de Guern surtout, pour aller à la cueillette des fraises à Plougastel dans le Finistère. De Baud et du Sud-Ouest de la région, l'on va « à la sardine » dans les friteries de Quiberon ou de Concarneau, ou « aux petits pois » sur la côte méridionale. Quelques hommes vont d'autre part travailler quelques mois à Baccarat, dans la Meurthe-et-Moselle.

Vers 1890, les filles de Ploeuc partaient « à la chine », à la quête aux « pillots », c'est-à-dire aux chiffons et aux peaux de lapins, en Beauce et en Normandie par vérita-

bles escouades sous la conduite d'un entrepreneur. Les femmes se gageaient comme nourrices (102).

Enfin, il est des migrations intérieures, moins importantes qu'autrefois. Des « traversiers » s'emploient dans les fermes pour les gros travaux de la belle saison. Des forêts du Sud et du centre, de Camors, de Lanvaux, de Quénécan, des bûcherons et des charbonniers qui ont appris leur métier sur place vont ensuite travailler dans les autres forêts de la Bretagne centrale et jusque dans la Mayenne. En été, ils font une « traverse » dans les cantons riches des bords de l'Oust, dans les Côtes-du-Nord. Des sabotiers quittent aussi temporairement les forêts de Lanvaux et de Camors pour s'établir dans des coupes plus ou moins éloignées.

Ces migrations intérieures ont donné l'habitude des déplacements et préparé pour une bonne part les mouvements d'émigration vers l'extérieur que le chemin de fer a rendu possibles.

Aucune immigration notable ne vient compenser ces pertes. La Bretagne centrale n'attire pas les étrangers. On en comptait, en 1926, moins de 0,3 % par rapport à la population totale. Il s'agissait surtout de commerçants espagnols et plus encore de maçons, cimentiers, entrepreneurs italiens qui s'étaient avancés loin de leur frontière après avoir fait quelques économies. Cette immigration, ancienne et très diluée, expliquait le chiffre relativement élevé des naturalisations (12 % de l'effectif dans l'ensemble du Morbihan) (103). En 1936, l'on comptait 111 étrangers dans la partie de la Bretagne centrale appartenant au département des Côtes-du-Nord ; mais 80 d'entre eux étaient internés à l'asile d'aliénés de Plouguernevel. Il en restait donc seulement 31 qui participaient à la vie de la contrée.

Par ailleurs, quelques Finistériens se sont installés dans les cantons de Gourin et du Faouët ; un certain nombre de paysans, attirés par le prix modéré des fermages, ont quitté Saint-Méen et Montauban-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine) pour s'établir dans le canton tout proche de Mauron. De même, au S.-E. de la région, quelques cultivateurs sont venus de la Loire-Inférieure, contribuant à introduire dans ces confins de la Bretagne centrale l'élevage de la race bovine parthenaise-nantaise. C'est là peu de chose au regard des départs.

La diminution du chiffre de la population de la Bretagne centrale depuis une cinquantaine d'années a des effets sensibles sur le paysage et l'économie de la contrée. Dans les « villages » qui se vident, d'anciens logements ont été transformés en dépendances, des bâtiments ruinés se dressent aussi çà et là. Un problème de la main-d'œuvre s'est posé. Il n'a pas été sans accuser l'orientation vers l'élevage de l'économie rurale. Il a trouvé une autre solution partielle

dans le développement de l'outillage mécanique. Il a enfin favorisé l'organisation de l'entr'aide paysanne et du syndicalisme agricole. Par là se manifeste vigoureusement l'interdépendance des phénomènes géographiques.

3. — La main-d'œuvre agricole

75 % de la population s'adonnent à l'agriculture. Main-d'œuvre exclusivement française et locale. La proportion des étrangers pour 1.000 agriculteurs — y compris les forestiers — n'est que de 0,2 pour l'ensemble des Côtes-du-Nord, 0,1 pour le Morbihan. Ce sont là les deux chiffres les plus faibles de France après celui du Finistère : 0,04 (104). La forte proportion des femmes (45 à 50 %) est en rapport avec l'importance de leur rôle à la campagne. Il serait nécessaire de distinguer la part des enfants dans ces chiffres, ce qu'omet de faire la statistique de 1931. Environ 1/6 du personnel masculin, 1/10 du personnel féminin sont constitués par des moins de 15 ans.

La densité de cette main-d'œuvre est forte : on compte 322 travailleurs pour 1.000 hectares cultivés dans les Côtes-du-Nord, 378 dans le Morbihan (moyenne pour la France : 224) (105). Pour l'expliquer, il faut faire appel à la forte natalité, à la variété des cultures, à la fréquente absence d'un outillage perfectionné, au nombre et à l'exiguïté des parcelles.

Main-d'œuvre surtout familiale. Le cultivateur exploite sa ferme aidé de sa femme et de ses enfants. Pourtant, dans les exploitations supérieures à la moyenne en étendue, dans celles aussi où les enfants sont trop jeunes ou quittent la terre, on a recours à des salariés : domestiques agricoles et journaliers.

On recrute les premiers pour un an, par relations ou aux « louées ». L'entrée en service a lieu le plus souvent à la Saint-Michel (29 septembre). La « louée » de Pontivy s'appelle parfois « foire aux Bretons »; des Morbihannais bretonnants gagnent ainsi le pays gallo et particulièrement les terroirs assez favorisés des bords de l'Oust. Ils s'y marient s'y établissent et font souche dans le pays. La plupart sont originaires de Guern, Melrand et Bieuzy (106). Gaël eut aussi sa « foire aux gages » où s'embauchaient nombreux des Finistériens. Ceux-ci se rendaient aussi, jusque vers 1920-22, à celle qui se tenait auprès de la chapelle de Saint-Marc, entre Mohon et La Trinité-Porhoët; ils suivaient là les chevaux que l'on venait vendre.

Une ferme moyenne de 15 hectares nécessite un personnel de 4 à 5 personnes. Il est fréquent de trouver un domestique (en breton : « mével ») et une servante dans les exploitations de 15 à 20 hectares. Les grosses fermes occupent de 7 à 8 personnes dont 4 à 5 salariées sans compter les journaliers.

Très rare est la division du travail dont semblait faire état la statistique de 1868 qui distinguait charretiers, laboureurs et bouviers. Le patron répartit chaque jour les tâches et dirige la marche de l'exploitation, secondé par sa femme et par le premier valet (le « mével bras » du pays breton). Lors des gros travaux de l'été, l'on a souvent recours à des domestiques loués pour quelques mois, de mai à novembre le plus souvent : ce sont les « traversiers ».

Le nombre des valets et servantes varie avec la richesse du terroir. Mais l'on réduit au minimum l'emploi des domestiques et l'on n'a recours à eux qu'en cas de nécessité. Le plus souvent, l'on fait appel aux journaliers (« devejourien », sing. « devejour » en breton). On en compte 50 à Loyat pour 2.000 habitants.

Les salaires sont en effet relativement élevés ; un domestique de 25 à 26 ans nourri, logé, blanchi gagnait en 1939 de 3.000 à 6.000 francs selon les lieux. (30.000 à Loudéac en 1945 et une servante 12 à 15.000). Ces salaires ont donc considérablement augmenté. De 1850 à 1908, ils furent en moyenne multipliés par 8 (107).

Et ce mouvement s'est poursuivi. Alors que les salaires agricoles ont quintuplé en France de 1910 à 1929, ils sont devenus de 10 à 15 fois plus forts dans la Bretagne centrale et, de 1929 à 1939, ils ont encore augmenté de 40 %. Cette hausse des salaires, effet de leur taux très bas d'autrefois, de la hausse du coût de la vie dans une région où il fut toujours moins élevé qu'ailleurs, mais qui « s'aligne » sur les autres, de l'attraction des salaires urbains, de la désaffection pour le travail de la terre et des difficultés de recrutement est donc la conséquence, en dernier analyse, d'une vie de relations plus intense, de contacts aujourd'hui plus fréquents avec le dehors, de l'ouverture du pays. C'est un phénomène géographique.

Au demeurant, la situation du domestique agricole ne s'est améliorée qu'en apparence : le prix prohibitif de la terre l'empêche le plus souvent d'accéder maintenant à la propriété. Trop souvent, en dépit des lois, il couche encore dans l'étable ou dans un lieu de débarras. Il réclame la suppression de la « garde », cette surveillance des animaux qui le retient à la ferme un dimanche sur trois — le service étant assuré les deux autres par le patron ou sa femme. Pourtant, il mène une vie de famille à la table de son patron que la communauté d'origine et d'occupations rapproche de lui. Et sa situation reste bien supérieure à celle des journaliers.

Les gains de ces derniers ont toujours été très faibles. En 1908, pour un travail de 7 à 15 heures selon les saisons, commençant et finissant avec le jour, ils touchaient, nourris 0,75 en hiver, 1,50 en été dans la plupart des cantons. en 1939, les journaliers gagnaient, non nourris, 15 à 20 francs par jour, 8 à 10 francs nourris, cas le plus fréquent. Depuis 1939, effet de la rareté croissante de cette

main-d'œuvre, les salaires sont montés à 60 francs nourris, 120 non nourris (1945) et atteignent près du double lors des grands travaux d'été (fenaison, moisson). Mais si leur augmentation est des plus appréciables, les salaires s'appliquent toujours à un travail intermittent ; ils se sont uniformisés dans à peu près toute la région étudiée.

Ajoutons que les journaliers ont fréquemment dépassé la cinquantaine et qu'on ne les emploie qu'aux tâches pénibles. Parfois, certaines fermes du pays breton occupent un domestique trois jours par semaine (« hanter amzer », c'est-à-dire « à mi-temps »). Lorsqu'il est marié — cas général — et possède un lopin de terre, son patron lui fait ses charrois et ses labours à journées perdues. Première forme de cette entr'aide qui vient ici pallier le manque de matériel et d'animaux de trait, qui vient ailleurs suppléer à l'insuffisance numérique de la main-d'œuvre.

4. — L'entr'aide, les syndicats, l'aide officielle

Couramment, l'entr'aide se pratique entre voisins au moment des gros travaux : fenaison, moisson, battages, défrichements, clôture des landes défrichées, déménagements, arrachage des pommes de terre, des betteraves, des rutabagas, broyage des pommes, parfois même plantation des choux fourragers. Ce sont là « mesures d'opportunité locales » (108), sans caractère d'obligation. Cependant, elles sont indirectement obligatoires car elles entraînent réciprocité, et, sans elles, maints travaux seraient pratiquement impossibles. Occasions de dur labeur mais aussi de gaieté dans une vie où les distractions sont peu nombreuses, de telles formes d'entr'aide, héritières parfois d'antiques usages, rythment le cycle annuel des cultures, le déroulement des travaux et des jours.

L'association, plus récente, intéressant souvent une plus large communauté, est un autre aspect de l'entr'aide. Ses bienfaits réussissent à vaincre l'individualisme foncier du paysan. Et la crise de 1929 a fait le reste et fut pour beaucoup dans l'organisation de la profession agricole. Le mouvement se développa inégalement (109).

L'exemple d'une commune isolée, Trévé (Côtes-du-Nord, 4 kilomètres Nord de Loudéac) est intéressant à étudier pour suivre le développement de l'esprit d'association. Le plus ancien des syndicats locaux, celui du « village » de la Ville-au-Veneur, fut créé le 11 juillet 1909. Il avait pour objet l'achat d'une batteuse à grand travail et groupait 17 membres, demeurant dans un rayon de 4 kilomètres autour de la Ville-au-Veneur. D'autres se créèrent sur ce modèle à Garanton, Bonamour, la Ville-Mérien, Kerbiguet. En janvier 1924, le hameau de Garanton fondait un second

syndicat, cette fois pour l'achat d'un pulvérisateur à acide sulfurique. Enfin, les deux organismes les plus jeunes sont le syndicat d'élevage du bourg de Trévé, créé le 9 avril 1933 et celui de Bonamour, lequel était en voie de dissolution à la veille du récent conflit. Mais les deux principaux syndicats sont « l'Entr'aide paysanne », filiale de la « Fédération des syndicats agricoles de l'Ille-et-Vilaine » fondée le 1^{er} janvier 1927 et la section locale du « Syndicat de Landerneau », plus nombreuse encore.

Ainsi, ce sont les **Syndicats** qui connaissent le plus grand succès. Ils revêtent des aspects divers selon leur objet. Sans parler de ceux qui sont constitués dans presque toutes les communes en vue de l'électrification et des associations syndicales pour la construction de chemins ruraux, nombreux sont ceux — surtout dans les régions de Pontivy et de Loudéac — ayant pour objet l'utilisation en commun de matériel de pulvérisation d'acide sulfurique et de matériel de battage. Ces derniers ont souvent pour cadre le « village ». Ils étaient 111 en 1929 dans l'arrondissement de Pontivy où ils groupaient plus de 1.000 membres. D'autres sont de véritables **Coopératives d'achat** de chaux, d'engrais, de machines, de pulvérisateurs contre le doryphore ou de vente de blé, de pommes de terre. Rohan possède une féculerie coopérative, et une coopérative de boulangerie fut créée avant 1939 dans la région de Baud. Tout proches par leur forme sont aussi les syndicats de producteurs de pommes de terre de semence sélectionnées dont le rôle est considérable dans la transformation de l'agriculture locale. Les plus importants de la Bretagne centrale sont ceux de Pontivy, Cléguérec, Locminé, Lanvaux, Pleucadeuc, Rohan, Saint-Aignan dans le Morbihan ; Ploëuc, Saint-Caradec, Saint Gelven, Uzel dans les Côtes-du-Nord.

Certaines associations s'appliquent à l'élevage. Depuis 1929 surtout, à peu près chaque canton possède son comice et son syndicat d'élevage bovin. Pontivy est le siège du **Syndicat du cheval de trait morbihannais** et les **Sociétés hippiques rurales** florissaient à la veille du conflit de 1939. Mais bien avant 1929, Le Faouët avait sa **Société hippique**.

D'autres associations revêtent enfin la forme d'assurances **mutuelles** (incendie, accidents, mortalité du bétail, caisses rurales de crédit agricole mutuel).

Une tendance à la concentration se faisait fortement sentir avant 1939. **L'Union des Syndicats agricoles du Finistère et des Côtes-du-Nord**, puissant organisme appelé plus couramment **Syndicat de Landerneau**, absorbait nombre de syndicats locaux dans le Nord de la Bretagne centrale (110). L'on s'en plaignait parfois, en déplorant en même temps la nuance politique revêtue par certains aspects du syndicalisme agricole. Deux syndicats, souvent, se formaient dans les communes rurales, affaiblissant la force des associations par la division, par les rivalités de personnes et d'opinions. Dans le Morbihan, les associations se groupaient

dans une **Union des syndicats agricoles de la Bretagne méridionale** et dans les **Syndicats départementaux des agriculteurs du Morbihan**, l'une et l'autre union possédant leurs coopératives. En outre, en dehors des **Sociétés départementales d'Agriculture** (celle du Morbihan fondée en 1911), Pontivy et Ploërmel ont leur **Société d'arrondissement**. Pontivy voyait également se créer dès 1904 une **Caisse régionale de Crédit agricole**, transférée à Vannes en 1919. Jusqu'en 1914, elle n'étendait son action que sur 21 caisses locales, toutes situées dans l'Ouest morbihannais de la Bretagne centrale. Après 1919, son activité grandit : elle groupait 37 caisses cantonales en 1929. Elle prit un grand développement au moment de la crise et atteignit son maximum d'opérations en 1932. Grâce à elle, on estime que 13 cultivateurs en moyenne par commune purent accéder à la propriété de 1929 à 1939, contre 6 avant 1929 (111). Les caisses rurales, dont les premières apparaissent aux alentours de 1896, relèvent d'une **Caisse départementale**. Des associations départementales groupent les syndicats d'élevage et celle du Morbihan s'adjoint un **Service du contrôle laitier** qui fonctionne dans la région de Locminé. Des **Sociétés d'Éleveurs de Pie-noire** et **d'Armoricaïne**, ayant leur siège à Quimper et des sections départementales, travaillent à la diffusion des méthodes de sélection. En 1927, les **Syndicats des producteurs de semences de pommes de terre** se groupaient en une **fédération** qui a son siège à Cléguérec et qui s'étend sur le Morbihan, les Côtes-du-Nord, le Finistère et l'Ille-et-Vilaine. Signalons enfin les **Syndicats départementaux d'élevage hippique**, le **Syndicat forestier du Morbihan**, les **Syndicats départementaux de défense contre les ennemis des cultures**, les **Comités départementaux de céréales et du lait**, ainsi que les **Coopératives de blé** créés depuis 1929.

En plein cœur de la Bretagne centrale, à Pontivy, où fonctionne également une **Société d'agriculture et d'horticulture de l'arrondissement**, une très grosse manifestation quadriennale met en lumière les résultats de l'action des groupements. On y fait coïncider le concours annuel de la Société départementale d'agriculture, les concours spéciaux régionaux de Pie-Noires, Armoricaïnes, Durham auxquels participent les éleveurs du Morbihan, des Côtes-du-Nord, du Finistère, de l'Ille-et-Vilaine et de la Mayenne, les concours annuels de la Société d'arrondissement de Pontivy et du Comice agricole de Pontivy.

L'action de ces organismes fut et reste inégale. Plus près des paysans que les Sociétés d'agriculture, les Comices agricoles cantonaux eurent plus d'influence que celles-ci. Grâce au système des récompenses, ils furent des initiateurs et des propagandistes en matière de chaulage et d'élevage sélectionné. Les syndicats et mutuelles connurent une fortune encore plus grande, sous l'impulsion de leur fondateur ou de leur secrétaire-trésorier, véritable cheville ouvrière du groupe et qui est bien souvent un instituteur

ou un prêtre. L'on s'en méfie cependant encore dans le pays breton, lorsque le mouvement est parti de l'initiative d'un grand propriétaire ou que la tendance « à droite » d'un groupement de syndicats apparaît trop. Le syndicat local, où chacun se connaît, n'éveille toutefois pas en général une telle méfiance. Pourtant, l'on mesure aux résultats l'efficacité des grands syndicats. En matière de sélection de pommes de terre par exemple, ceux qui ne groupent que 4 à 5 membres sont inefficaces et pratiquement même inexistantes. On en trouvait cependant de tels en 1939 dans le Sud-Est de la Bretagne centrale.

Et l'on reconnaît malgré tout les bienfaits de la grande association qui groupe les commandes, établit des entrepôts (Locminé, Pontivy, Ploërmel, Loudéac...), organise les transports par l'achat de quelques camions, évite les faiblesses de l'émiettement en une foule de petits syndicats éparpillés. Ce fédéralisme rural, d'une ampleur imprévisible il y a moins de 30 ans, défend les intérêts de la communauté paysanne et travaille activement à son progrès. Mais le rôle de certaines personnalités reste ici encore essentiel. Ce sont elles qui donnent l'impulsion nécessaire ou l'exemple (112). Les adhérents ne viennent au syndicat que peu à peu, lorsque les avantages pécuniaires de celui-ci leur apparaissent. Trop souvent, l'on attend beaucoup de l'association, mais on lui marchandé son appui. Exigeant ou passif, le cultivateur n'a pas toujours compris le véritable esprit du syndicalisme et le sens de la coopération.

Malgré cette hypothèque, lente à lever, par l'organisation de démonstrations, de concours dotés de prix, par l'inscription aux Herd-books et au Stud-books des animaux racés, les associations entretiennent l'émulation, contribuent au progrès agricole (113). C'est ce dernier objet que visent également **les organismes officiels d'aide à l'agriculture.**

Au premier rang, il faut placer les **Services agricoles départementaux.** L'avance que prit, dans l'évolution agricole, l'arrondissement de Pontivy sur celui de Ploërmel, est en partie due au fait que le professeur adjoint d'agriculture chargé de ces deux arrondissements réside à Pontivy : son action est là plus directe et, partant, plus efficace.

Une **Station agronomique** fonctionne à Quimper et des analyses gratuites de terres sont effectuées par un chimiste de Lorient rémunéré par un crédit qu'alloue le Conseil général du Morbihan. Ajoutons à ces organismes officiels les **Chambres d'Agriculture** qui ont rassemblé de fort utiles recueils des usages locaux, les **Services des épizooties et de l'inspection sanitaire**, les **Services des Eaux et Forêts** dont les Conservations sont à Nantes pour le Morbihan, à Rennes pour les Côtes-du-Nord et qui s'efforcent, par l'exemple, d'amener à une meilleure exploitation des bois (114), le **Service du Génie Rural** enfin, dont le rôle grandit.

Mais **l'enseignement agricole**, qui serait ici d'une évidente utilité, ne s'organise que lentement : la concurrence entre écoles privées et publiques met une entrave à sa diffusion.

Il reste à mesurer les résultats de ces efforts, à faire la balance de tous ces facteurs qui agissent dans le sens du progrès rural ou qui retardent celui-ci.

CONCLUSION

Uniformisation de la vie rurale, mais l'évolution marche d'un pas inégal selon les lieux.

Toutes ces transformations tendent à l'uniformisation, bien incomplète encore, du paysage agraire et du genre de vie rural. Les sols eux-mêmes varient. Lorsqu'on vient de défricher un coin de lande laissé jusqu'à présent inculte dans une terre labourée, on voit bientôt le sol noirâtre du défrichement récent se rattacher, par une transition continue de tons dégradés, à la terre brun-clair des vieilles cultures. On a là, en un raccourci frappant, l'image de ce qu'a été l'évolution des « terres franches » depuis les défrichements les plus anciens. L'apport d'amendements et d'engrais, les façons culturales répétées tendent à l'uniformisation relative des sols. Si la terre arable s'est modifiée, ceci est encore plus vrai des chemins et des bâtiments d'exploitation. Mais, si grandes soient-elles, ces variations sont peu de chose en regard des transformations qu'ont subies l'outillage et les autres facteurs dont il vient d'être question. Les étapes de leur évolution sont en même temps celles de toute l'histoire rurale de la région. La psychologie du paysan se modifie pourtant avec plus de lenteur.

Et ceci nous offre l'explication des particularités locales, fruits aussi de la diversité des terroirs et de la marche inégale du progrès rural. Pour être parfois menues, elles ne manquent cependant pas d'intérêt. L'atelier agricole nous a fait entrevoir ce qu'elles étaient. Ce sont elles qui font que, si l'on regarde chaque jour, pendant longtemps, vivre la région, l'on éprouve une certaine difficulté à isoler ces caractères généraux qui frappent le voyageur et qui nous semblaient à nous-même évidents tout d'abord. Alors, il faut faire un effort pour brosser largement un tableau d'ensemble qu'on serait plutôt tenté de peindre par touches menues. D'ores et déjà, il nous est apparu que si l'on peut faire une distinction entre deux parties de la région au

point de vue du paysage géographique, ce n'est pas celle du pays bretonnant et du pays gallo, mais bien celle des massifs granitiques et des contrées schisteuses ; il ne faut d'ailleurs pas en exagérer l'importance. D'autres facteurs jouent au reste un rôle dans la différenciation des terroirs. Mais l'on chercherait vainement cette « muraille de Chine » qui, selon C. Vallaux, fermait l'ancienne Basse Bretagne. La limite linguistique n'empêchait pas l'identité de l'économie et du genre de vie de part et d'autre de son tracé qui ne tient aucun compte des accidents naturels ; et l'on se rencontrait aux foires. La langue bretonne fut certes longtemps un obstacle, aggravé par la pluralité des dialectes, mais un obstacle souvent vaincu. La vraie barrière fut jadis plus à l'Est, dans les marches forestières de la province ; puis ce furent les lignes de hauteurs (collines septentrionales, Landes de Lanvaux, Mené, Paimpont) et la situation centrale de la région, à l'écart du littoral, qui maintinrent son isolement.

En gros, il nous apparaît dès maintenant qu'il faille faire, dans la Bretagne centrale, une double division à la fois longitudinale et transversale, dessinant une sorte de quadrillage du pays. Trois zones, aux limites sensiblement N.-S., se distinguent avec une suffisante netteté : à l'Ouest, le massif granitique aux sols plus pauvres, aux communications moins aisées ; au centre, l'ancien Rohan, les terres schisteuses les plus riches, drainées par l'Oust et le moyen Blavet ; à l'Est, le Porhoët, moins avancé. Dans le sens E.-W., la limite départementale entre les Côtes-du-Nord et le Morbihan n'a pas seulement une valeur administrative. Dans chacune des zones précédentes, elle sépare du reste une région Nord plus évoluée. Au Sud des zones centrale et orientale, une bande granitique, étirée vers l'Est en direction de l'Oust et jusqu'aux abords de Sérent et du Roc Saint-André, introduit au contraire plus d'indigence et des aspects qui rappellent ceux des granits de l'Ouest.

A côté des conditions proprement géographiques, il en est d'autres que l'on néglige trop parfois et qui réclament pourtant leur place : les facteurs psychologiques. L'imitation, l'âpreté au gain, l'émulation, la méfiance et la routine jouent leur rôle dans l'élaboration d'un système agricole et même dans la formation d'un paysage. On construit sa maison comme le voisin, on clôture ses champs comme lui ; on profite de son expérience comme il tire parti de la vôtre ; et ceci était encore plus vrai dans les contrées isolées, en un temps où l'on n'avait guère de contacts avec le dehors. A chaque instant, nous voyons intervenir ces éléments, difficiles à saisir, qui font que — toutes choses égales d'ailleurs — deux communes, deux cantons sont inégalement évolués malgré la similitude des sols et des climats. Les conditions naturelles et les actions humaines se conjuguent, s'entrecroisent ou s'opposent ; la réalité géographique est faite de leurs influences réciproques. Dans le Porhoët comme dans

l'ancien Rohan, la nature n'est pas partout aussi généreuse pour le cultivateur ; tout compte fait, on peut dire qu'elle se montre le plus souvent avare et grincheuse. Avec de maigres moyens, le paysan breton s'est attelé à la besogne et c'est une histoire attachante que celle de ses efforts, de ses peines et de ses succès. Nous l'avons brièvement retracée avant d'esquisser les cadres actuels de l'activité rurale. Il nous faut maintenant remplir ces cadres. Après avoir suivi les étapes « héroïques » de la mise en valeur du sol, il nous faut contempler le spectacle changeant des cultures, il nous faut suivre, au fil des jours, les travaux du paysan.

Notes du Livre II

(1) Sur la valeur relative de ces documents, conférer notamment R. Musset (28), p. 185 et Lechartier (320), p. 1226.

(2) Lechartier (320) p. 1228.

(3) Cf. également les remarques d'A. Leplay (C.R. Acad. des Sc., 1^{re} série, LI, 1854 ; p. 1054-1056) sur les sols du Limousin, Hittier : Systèmes de cultures et assolements (Paris, 1913, in-16) p. 46 et sqq (cités par R. Musset (28) p. 187 note 1), ainsi que Fournier (10) p. 17 sqq. qui ont étudié des sols dérivés de formations géologiques voisines de celles que nous examinons.

(4) On a indiqué entre guillemets l'expression qui traduit — en pays gallo — le terme bas-breton mis entre parenthèses.

(5) Les expressions telles que « men mineres », « men kalet » (des choux de pierre) désignant les blocs granitiques arrondis, citées par Fournier (10) p. 17 à 20, ne sont pas usitées dans la région. On les rencontre dans le canton de Callac et le Nord des cantons de Maël-Carhaix et de Saint-Nicolas-du-Pélem, au Nord du bassin carboniférien de Châteaulin. Les autres expressions citées par le même auteur : « la terre qui ne pèse guère », « qui s'en va avec le vent » « plus légère que la balle d'avoine » ne sont guère employées ici.

(6) Rapprocher des remarques de R. Musset dans le Bas-Maine (28) p. 188.

(7) Sévegrand (336).

(8) Cf. A. Meynier (Ségalas, Lèvezo, Châtaigneraie, Aurillac, 1931, in-8°, XIX plus 490 p.), p. 116. Dans les Ségalas, un « frau » est une mauvaise terre, inutilisable. Dans le canton de Mauron « laisser une terre à frô » c'est la laisser sans soins, sans engrais jusqu'à l'épuiser. Des paysans bretons ont temporairement émigré dans le S.W. Ils ont pu en ramener des termes étrangers à la région.

(9) En général, quelle que soit leur origine, les terres où des gros blocs de pierres abondent sont dites « sols rochoux » ou « rochail-lus ».

(10) Carte géol. détaillée, feuille N° 74, Pontivy.

(11) Appelés ailleurs (I.-et-V. par exemple) « renards » ou « chasse renards »

(12) 1/80.000, feuille N° 74, Pontivy N.-E. et S.-E. ; carte géologique détaillée correspondante.

(13) Lechartier (319) p. 1.164-1.166 et (320) p. 1.226, cité par R. Musset (28) p. 187 et suivantes. Quelques erreurs se sont glissées dans les tableaux publiés par M. R. Musset, qui doivent être rectifiés ainsi : p. 187 Chaux, minima, lire 0,23 au lieu de 0,25 ; p. 188 Chaux, moyenne : 0,71 au lieu de 0,65 ; maxima : 2,70 au lieu de 1,35 (les chiffres donnés par erreur sont ceux de la teneur en chaux du granite ; cf. le tableau donnant la composition des sols dérivés de cette roche) ; p. 189 : potasse, minima : 0,79 au lieu de 0,44, moyenne : 2,68 à 3,53 au lieu de 2,48 à 5,15, maxima : 4,49 au lieu de 7,05 (les chiffres donnés par erreur sont ceux de la teneur en potasse des schistes briovériens).

(14) 1/80.000, feuille N° 89, Vannes N.-E. et N.-W.

(15) Kuntz (308) p. 34.

(16) Eléments assimilables.

(17) Sur la définition du pH, cf. De Martonne. Traité III, p. 1.146-1.147. Le pH. 7 représente la neutralité ; les valeurs inférieures correspondent aux milieux acides (3,8 très acide), les autres aux milieux basiques (8,1 très alcalin).

- (18) (319) p. 1.164-1.166 et (320) p. 1.226.
- (19) Kuntz (308) p. 34.
- (20) Kuntz (308) p. 33.
- (21) R. Clozier : La biologie des sols (A.G. XXXIII, 1924, pp. 169-171). L'action de ces protozoaires est d'ailleurs contestée, remarque l'auteur.
- (22) Nous avons dû, de ce fait, renoncer à dresser une carte des sols.
- (23) À La Prénessaye par exemple et à Trévé (1/80.000, No 74, Pontivy N.-E.) où le « bas pays » plus près de l'Oust, mais sans être alluvial, est dit cependant la « vallée ».
- (24) Kuntz (308), pp. 30 et suivantes.
- (25) Lechartier (320), p. 1228. On y lit aussi : « Dans le Morbihan, la majeure partie des terres existant encore à l'état de landes sont peu riches en acide phosphorique. Le plus souvent, les nombres trouvés ont varié entre 0,20 et 0,80 ; cependant, une lande de la commune de Mauron nous a donné 1,56 %. Les terres depuis longtemps en culture et spécialement celles qui sont désignées avec le qualificatif de terre à blé, contiennent ordinairement plus d'un millième d'acide phosphorique. Un seul échantillon sur 15 a fourni 0,62 % ».
- (26) (320), p. 1.227.
- (27) A Ploëuc, 2.400 hectares sont exploités en F.V.D., 1.456 en fermage.
- (28) Saisonniers divers.
- (29) Cette prospérité temporaire a libéré de nombreuses terres fort grevées d'hypothèques au début du XX^e siècle.
- (30) D'après Caziot (La valeur de la terre en France) et C. R. par M. R. Musset in A.G. 1.938. Kuntz (308), p. 246 ; enquêtes personnelles.
- (31) (308), p. 246.
- (32) Exemple à Langast (dans le Mené) :
« Les preneurs cultivent les terres en labour à leur tour et rang sans jamais les dessoler »... « cultiveront, fumeront, ensemerceront les terres suivant les meilleures méthodes du pays »... « n'ensemenceront jamais blé sur blé ou avoine sur avoine ».
- (33) A Sainte-Brigitte, en forêt de Quénécan et sur la lisière de celle-ci, un gros propriétaire noble possède les 8/9 de la commune (1.580 hectares sur 1.760) et des terres sur des communes voisines, notamment en Perret.
- (34) Bahier (277).
- (35) Cf. Lesage (op. cité pp. 175 à 177). On en comptait 391 dans le Morbihan en 1929 (308). Signalons quelques exemples curieux ; une personne morale peut-être foncière ou tenancière : la commune de Gouarec est foncière du territoire dit la « Lande de Plélauff » où s'élèvent plusieurs « villages » (il s'agit d'un don fait à Gouarec par une ancienne propriétaire foncière décédée) ; la commune de Sainte-Brigitte est tenancière, conjointement avec son bureau de bienfaisance, pour son presbytère, le foncier étant un grand propriétaire noble de Perret. A Sainte-Brigitte, une maison neuve a été construite, peu avant 1939, sous le régime du domaine congéable. Mais le tenancier était un des héritiers du foncier qui tenait à garder les terrains où la maison s'élève à la mort de son parent.
- (36) Cité par Le Noan (321), p. 191.
- (37) Exemple à Plessala : N. de la commune, grande propriété, fermage, moyenne des « tenues » 20 hectares et plus ; S. de la commune, petite propriété, F.V.D., moyenne 8 à 10 hectares.
- (38) A Loyat (canton de Ploërmel) on compte 3 exploitations de 50 à 100 hectares, 2 de 100 à 200, 1 de plus de 200.
- (39) Dans le Morbihan, l'étendue moyenne de l'exploitation passe de 8 ha. 90 à 11 ha. 10 de 1892 à 1929 (308), p. 242.
- (40) M. Augé-Laribé (Situation de l'agriculture française 1930-39. Paris 1941, in-8°, 294 p., p. 28). Les chiffres sont déjà plus élevés dans les bocages situés plus à l'Est où les gros propriétaires sont plus nombreux et le métayage plus fréquent : Mayenne : 9,0 ; Vendée : 10,7 ; Manche : 11 ; Maine-et-Loire : 13,1 ; Deux-Sèvres : 13,3. Pour les autres départements bretons, les chiffres sont : Finistère : 4,7 ; Loire-Inférieure : 5,3 ; Ille-et-Vilaine : 6,7. — Cf. France : 29,2 ; maximum : Seine-et-Marne : 66,9 ; minimum : Hautes-Pyrénées : 3,4.
- (41) Ils sont plus irréguliers dans le massif granitique de l'Ouest, à la topographie plus accidentée.

- (42) Cf. A. Meynier (325).
- (43) A. Meynier (325), p. 177.
- (44) Cf. notamment : Chronique géographique des pays celtés, 1943, et A. Meynier (325).
- (45) War département. Corps of Engineers U. S. Army. Photo Map : France, Brest peninsula, Sheet No Q 10 et O 12 (First édition, 1/25.000, 1943).
- (46) Voici quelques termes bretons, toujours suivis d'une expression déterminative, désignant les parcelles : PORS : cour de la ferme ; MAEZ : champ ; HAVREG : guéret ; KLOZ : enclos ; LIGUEL. LODEN : parcelle.
- (47) Notamment en bordure de la route Loudéac-Josselin.
- (48) Cf. A. Guilcher (305) et M. Gautier (299).
- (49) Customary acres and their historical importance. London, 1914.
- (50) L. Aufrère : Les systèmes agraires dans les Iles britanniques. A. G. 1935, pp. 385-409.
- (51) Ce type s'étend plus loin vers l'Est, en Ile-et-Vilaine.
- (52) (34), p. 103.
- (53) Le nombre des parcelles a passé de 5.981 en 1835 à 2.533 en 1939 à Trévé (soit une diminution d'environ 40 %).
- (54) Signalons, à titre de curiosité, les quelques clôtures électrifiées établies par de rares cultivateurs autour de leur pâturages, comme celles des deux grandes fermes des Blainfaux (48 hectares) et de la Ville-Calaire en Loudéac, ou celles que l'on voit dans la vallée de l'Oust, vers Le Quillio. Elles ont tendance à se multiplier.
- (55) Il est indiqué par un signe spécial sur le nouveau plan cadastral.
- (56) Voir plus haut : Première partie, Livre IV, 6 : Le paysan et le climat.
- (57) C'est le « cheintre » du Bas-Maine (Cf. R. Musset (28), p. 392).
- (58) L. Fournier (10), pp. 72-73, en note.
- (59) (34), pp. 100-102.
- (60) Voir Deuxième partie, livre I^{er}, chap. II, § 2.
- (61) Nous avons donné pour la première fois cette explication de l'origine possible des talus dans un article de la « Chronique géographique des pays celtés », 1941 (Rennes, 1942), écrit en 1939. Depuis, M. A. Meynier l'a reprise et complétée (in « Champs et chemins en Bretagne », 1943, pp. 167-169 ; L. Fournier avait entrevu déjà cette explication (10), p. 73).
- (62) Nord de La Ferrière et de La Prénessaye, Ouest de Plumieux par exemple (quarts N.-E. et S.-E.).
- (63) Il est très difficile d'obtenir des chiffres généraux qui, d'ailleurs, ne signifieraient pas grand chose par eux-mêmes. Les statistiques n'existent pas. Les totaux par commune, même, ne sont pas toujours établis.
- (64) No 74. Pontivy, N.-E.
- (65) Leclerc-Thouin : L'agriculture de l'Ouest de la France étudiée plus spécialement dans le département du Maine-et-Loire-Paris, 1843, pp. 170-174. Intéressants croquis.
- (66) Enquête de 1842 : Côtes-du-Nord, p. 131. Enquête de 1867 : Morbihan, p. 35. Cette pratique disparut plus tôt dans les Côtes-du-Nord.
- (67) L'escalier — qui prend beaucoup de place et qui était toujours en pierres — était donc en quelque sorte à l'extérieur des locaux habités dans les deux cas. Signalons que M. A. Raison du Cleuziou (32), p. 433, parle de maisons à étage et escalier extérieur sous auvent dans l'Arrée. « Sur le palier extérieur, protégé par cet auvent, un lit est disposé. Les fils de la maison se succèdent à ce poste de garde pour veiller à la sécurité du village » (NB : la première édition de l'ouvrage est de 1904).
- (68) Tardivement. On sacrifiait l'hygiène à l'esprit d'économie : on ne payait l'impôt des portes et fenêtres que si les ouvertures atteignaient certaines dimensions.
- (69) Doit-on le rapprocher du mot « teilh » (fumier en breton). A noter que dans les Mauges (Anjou méridional) on appelle l'étable le « té ».
- (70) Le vocabulaire rural est riche en termes variés pour désigner les bâtiments d'exploitation. Par exemple, le HANGAR s'appelle le

« porche » à Guer, le « hojard » à Josselin, l'« auvent » ou la « galerie » à Ploëuc, noms qui désignent également ici la GRANGE (dite également « galerie » à Langast) ; l'ECURIE s'appelle le « jard » ou la « taye » à Josselin où la PORCHERIE devient le « clis », l'AIRES A BATTRE, la « rue » (ainsi qu'à Malestroit). A Naizin, l'étable est dite la « reu ». A Langast, « l'abat » désigne la petite pièce de « réception » où trône la « mécanique » à coudre. Enfin, les mots bretons ne sont pas moins variés qui désignent les mêmes parties de la ferme. Exemple à Plélauff : HARP TI : appentis, grange, LEUR=aire à battre, ER C'HRAW=étable, écurie, etc.

(71) Les remarques de L. Fournier sur les obligations du bail, à convenant et sur les matériaux de la maison rurale à Bulat-Pestivien n'en conservent pas moins les unes tout leur intérêt local, les autres leur portée générale (40), p. 52.

(72) Rapprocher de ce que dit G. Bies du « village » Limousin (A.G.F. 1944, Nos 159-162, pp. 2 à 9).

(73) Ces sens sont différents de ceux attribués sur le littoral méridional de la Basse-Bretagne aux mots REST (champagne) et TACHENNOU, (parcelles ouvertes à l'intérieur d'une champagne). (Cf. A. Guillicher (305) et M. Gautier (299).

(74) Nous ne pouvons suivre ici A. Demangeon (A.G. 1939, p. 14).

(75) Sur Josselin, cf. H. du Halgouët (48). Les chiffres de population sont ceux de 1945 (obtenus dans les Préfectures de Vannes et de Saint-Brieuc).

(76) Cf. M. Gautier (300).

(77) En 1936, un poulain de 4 mois se vendait 225 francs à Locminé ; en 1944, un poulain d'un an valait 30.000 francs !

(78) Sur Pontivy, cf. Le Lay (214), J. Pommier (242), H. du Halgouët (47), Cayot Délandre (457).

(79) Sur l'industrie et le commerce des machines agricoles en Bretagne, cf. C. Robert-Muller (333).

(80) Sur les étapes de l'électrification dans l'ensemble de la Bretagne, cf. M. Gautier (297).

(81) Voir plus haut, première partie, livre I, A, chap. 2, et chap. 3 § I ; livre II, B., chap. 2, c. livre III, chap. 2, §2.

(82) Les deux autres auprès de Brest et à Pontchâteau.

(83) Alpes-Maritimes : 95 kwh, Seine : 101 kwh. — Ces chiffres concernent uniquement l'éclairage.

(84) Avancement très inégal : à Plouay, Pontivy, Bubry, Melrand, Quistinic, dans l'Ouest granitique, l'électrification, limitée aux seules fermes voisines des grandes routes, n'a entraîné ni l'acquisition de moteurs, ni celle de postes de T. S. F. en dehors des bourgs (1939).

(85) Renseignements communiqués par le service des Ponts et Chaussées à Vannes.

(86) C. Vallaux (34), p. 298.

(87) Les renseignements concernant 1913 sont tirés du « DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DES COTES-DU-NORD », chap. II (329). Ceux qui se rapportent aux années plus récentes m'ont été obligeamment communiqués par MM. Sauvaget, chef du service commercial à la S.N.C.F. en gare de Saint-Brieuc et Thou, Inspecteur de la ligne La Brohinière-Carhaix, en gare de Loudéac. Les statistiques des gares ne distinguent pas les céréales des pommes de terre et de denrées diverses, ni les veaux des porcs. Celles de Loudéac confondent le trafic de la ligne à voie étroite et celui de la ligne Saint-Brieuc-Auray. Enfin, les archives de maintes stations ont été détruites par l'occupation militaire des locaux, par faits de guerre ou par la mise au pilon des vieux papiers. C'est ainsi que font défaut — lacune de première importance — les chiffres concernant Pontivy. Un service de statistique a été créé en 1939 à la gare de Saint-Brieuc ; mais les données qui nous intéressent ne pourront être utilement fournies que dans une dizaine d'années.

(88) Il est également très difficile, par suite de la crise du papier, de la guerre et de l'occupation qui entraîneront la destruction de maintes archives, de reconstituer aujourd'hui le réseau d'autocars de 1939. Nous avons eu recours aux enquêtes locales ; mais nos correspondants nous ont fourni des renseignements plus ou moins nombreux. Notre carte, complète en ce qui concerne les lignes régulières, peut présenter des lacunes au sujet des lignes périodiques. Malgré tout, elle donne des indications suffisantes quant à la densité des

lignes. Mêmes réserves à propos des chiffres relatifs aux distances parcourues.

(89) L'on a divisé par 2 le trajet parcouru par les lignes ne fonctionnant que tous les deux jours et réparti sur une semaine celui des lignes bi-mensuelles ou à périodicité plus longue.

(90) P. Sébillot (335).

(91) Cf. par exemple R. Musset (27), pp. 150-155.

(92) Cf. D. Faucher (Géographie agraire 1925, pp. 74-75).

(93) C. Vallaux (34), p. 310.

(94) Ch. Seignobos (Histoire de France publiée sous la direction de E. Lavisse, t. VI), p. 167.

(95) A. Siegfried (340), chap. X à XIII.

(96) Pouéssel (243), p. 118.

(97) Sur ces formules, cf. R. Colas : Répartition de l'habitat rural. (A.G.F., 1945, Nos 169-170, pp. 51-56, une carte H.T.).

(98) Le canton de Baud accuse seul une augmentation en 1921 par rapport à 1911.

(99) Le Bourhis (315), pp. 86-87.

(100) Le Bourhis (315), p. 100 ; C. Vallaux (34), p. 282 et suivantes et planche IV, H.T.

(101) 72 familles en 1921, 1.200 (soit 12.000 personnes) en 1940. (Renseignements communiqués par le « Syndicat de Landerneau »).

(102) Florian Le Roy (322), pp. 141-142.

(103) G. Mauco : Les étrangers en France, leur rôle dans l'activité économique, Paris, 1932, in-8°, 600 p. ; cf. pp. 148 à 155, 198, 354 note I, 552, 553.

(104) Cf. Ile-et-Vilaine : I 0/00, Loire-Inférieure : 0,2 ; Max. Oise : 181 ; Seine-et-Marne : 196 ; Alpes-Maritimes : 210 (d'après Augé Laribé : La situation agricole française : 1930 à 1939, Paris in-8° 1942), pp. 19 à 22.

Agriculteurs, recensement du 8 mars 1931, chiffres cités par Augé-Laribé, op. cité, pp. 19 à 22.

	Total (pop. active)	Hommes	Femmes	Dont étrangers	
				H	F
Côtes-du-Nord....	172.448	95.815	76.633	29	8
Morbihan.....	182.936	91.302	91.643	14	11

(105) Minimum Lozère : 98 ; Maximum Finistère : 449 (Augé-Laribé ; op. cité, p. 23).

(106) Voir description de la « foire aux gages » de Pontivy dans E. Gille (301 bis), pp. 24-25 et suivantes.

(107) Ces chiffres et les suivants sont donnés d'après les enquêtes agricoles, Le Bourhis (315), et des renseignements verbaux.

(108) L'expression est de R. Dion (Essai sur la formation du paysage rural français, p. 144).

(109) Aux détails près, et MUTATIS MUTANDIS, l'on pourrait appliquer aux associations agricoles de la Bretagne centrale (syndicats, mutuelles, coopératives, associations départementales, etc.). Les remarques de M. A. Meynier, sur le développement, le rôle et les tendances de ces organismes dans les Ségalas, le Lévezou et la Châtalgneraie (Ségalas....., pp. 199 à 206).

(110) Il publiait un journal : « Ar Vro goz », « Le Vieux Pays ».

(111) (308), p. 345.

(112) Citons, pour le Morbihan, MM. Le Rouzic, directeur honoraire de l'École Nationale d'Agriculture de Rennes, et Boniface Geffroy, ancien maire de Moustoir-Remungol, mort en 1938 ; pour les Côtes-du-Nord, Henri Le Vézouët, ancien député-maire de Loudéac.

(113) Les monographies agricoles (enquête de 1929) donnent des chiffres pour l'ensemble des départements (nombre de caisses, de syndicats, d'adhérents, budgets, etc.), sans distinguer les cantons. On les trouvera notamment dans celle du Morbihan (308), pp. 321-333 et 347-349.

(114) La Conservation de Nantes dispose, dans le Morbihan, des forêts de Camors, Lanvaux, Floranges et des pépinières de Floranges et Camors, sur la lisière Sud de la région étudiée ; il n'y a malheureusement pas de forêt domaniale dans les Côtes-du-Nord : le projet d'achat par l'Etat de la forêt de Loudéac, envisagé avant 1939, fut abandonné en raison du prix demandé.

(115) (34), p. 303.

LIVRE III

L'exploitation actuelle des ressources

SOURCES — La documentation du Livre III provient d'enquêtes locales et des données de la statistique agricole annuelle. On a bien des fois signalé les imperfections de cette dernière (Cf. notamment R. Musset : Les statistiques agricoles officielles françaises : étude critique — Ann. d'Hist. écon. et soc. V, 1933, pp. 285-291, et La statistique agricole de la France de 1929. — A.G. XLVII, 1938, pp. 67-70 ; Augé-Laribé : Les statistiques agricoles. — A.G. LIII-LIV, 1945, pp. 81-92). Les statistiques de la Bretagne centrale offrirait leur contingent à l'amateur d'erreurs, parfois comiques : tel maire ne nous disait-il pas que son secrétaire de mairie, soucieux de remplir toutes les colonnes de l'imprimé habituel, avait noté la présence d'un âne dans la commune ; et d'ajouter plaisamment : « Je n'en connais aucun, à moins que l'on ait ainsi voulu me désigner à la malignité publique ». Un autre relevé mentionne des vignes là où, de mémoire d'homme, l'on n'en rencontra jamais. Ce sont là erreurs vénielles, ou faciles à déceler. Il en est d'autres plus graves : omissions ou chiffres manifestement faux. A chaque fois que cela nous a semblé nécessaire, nous avons rétabli le mieux possible le chiffre absent ou rectifié les indications erronées. Les Services agricoles départementaux et les Dépôts d'Archives n'ont conservé que quelques séries seulement de ces statistiques, au reste incomplètes dans le Morbihan. Nous avons donc dû extrapoler, de la façon la plus plausible, pour les communes dont les chiffres manquaient.

En ce qui concerne le début du siècle, nous avons pu trouver les statistiques de 1902, complètes pour les Côtes-du-Nord, réduites aux récapitulations par arrondissement pour le Morbihan. Pour les années récentes, nous avons disposé de celles de 1929 (Côtes-du-Nord) et 1930 (Morbihan), dont les indications peuvent être contrôlées par l'enquête de 1929. Nous avons également utilisé les chiffres de 1938, les derniers qui puissent offrir quelque garantie et soient susceptibles d'étayer des conclusions d'une portée durable. Ils diffèrent assez peu de ceux de 1929-30. Nos cartes se rapportent donc à ces derniers, plus sûrs que les autres. Nous avons indiqué les modifications survenues depuis cette date et nous avons, lorsque cela nous a paru nécessaire, indiqué sur une carte les plus importantes de celles-ci (progress de la culture du blé dans le massif granitique de l'Ouest).

La question s'est posée de savoir si l'on devait établir les pourcentages des surfaces consacrées à telle ou telle culture en fonction des superficies totales des communes ou de celles des terres labourables. La seconde méthode paraît plus logique. L'autre fait ressortir d'apparentes anomalies : les % sont trop faibles, par exemple, pour des communes couvertes en grande partie par une forêt comme celles des Forges de Lanouée et de L'Hermitage. En fait, il est des cultures qui ne rentrent pas dans l'assolement (cultures dérobées) et qui faussent le calcul ; surtout, la physionomie réelle d'une commune au point de vue agricole ressort autant de l'importance des terres consacrées aux bois ou aux landes que des cultures. Nous avons conclu

dans le même sens à propos du calcul du nombre de têtes de bétail au kilomètre carré. Pour ce faire, plutôt que de retenir seulement les superficies consacrées aux cultures et aux prairies, nous avons pris comme diviseur le nombre de kilomètres carrés de chaque commune : terres incultes, landes, forêts mêmes jouent encore en effet un rôle dans l'alimentation du bétail. Au reste, les chiffres et les cartes statistiques ont surtout une valeur comparative ; le mode de calcul importe assez peu s'il est toujours le même.

A peu près tous les calculs de pourcentages et de moyennes qu'exigeaient la rédaction des chapitres et l'établissement des cartes (environ 5.000 calculs, ont été rapidement effectués par le procédé nomographique indiqué par M. A. Meynier dans sa thèse principale (Séglas... ; Appendice III, pp. 456-457).

INTRODUCTION

Au premier plan des progrès qui résultent de l'ouverture du pays et d'une lente, mais sûre et chaque jour plus rapide, évolution des esprits, il faut placer l'amélioration des méthodes culturales.

Elle est fonction de cette transformation de l'outillage dont nous avons examiné les aspects, précisé le stade d'évolution. Elle procède également de la coordination des efforts, du mouvement syndical et coopératif, de l'aide officielle et des initiatives privées. Elle est, pour une bonne part, une conséquence de la plus grande facilité des transports.

Engrais et amendements. — L'utilisation des matières fertilisantes, encore imparfaite, est en progrès, surtout depuis 1919. On emploie toujours les vieux **composts** en provenance des « curures » de fossés ou des marcs de pommes, meilleurs que le fumier pour les prairies. Les **engrais verts** sont d'un usage exceptionnel, et les purins sont trop rarement recueillis ou conduits par des rigoles sur les « ruisseaux ». Au contraire, le **fumier** est employé pour la presque totalité des cultures et même sur les prairies et le blé, ce qui constitue une erreur au détriment de la fumure des plantes sarclées.

Sa qualité varie. Les fumières sont bien tenues dans les régions évoluées (Loudéac, Pontivy, Rohan, Locminé) où les plates-formes cimentées se multiplient avec les fosses et les pompes à purin. Ailleurs (Mené), il est sorti des étables environ tous les mois et ce travail exige toute une journée. Souvent, enlevé à intervalles allant de 8 jours à 5 mois, il est mis en tas recouverts de terre dans les champs ou près de la ferme, ou simplement accumulé dans la cour ou contre le mur de l'étable. En dépit de ces inconvénients — les pluies délavent le fumier qui s'appauvrit sans que l'on recueille le purin — cette dernière pratique vaut mieux que celle, encore trop souvent en usage, qui consiste à ne le sortir qu'au moment de l'emploi : automne et printemps. Il est

alors très défectueux, décomposé par le purin dans ses couches superficielles, à peine malaxé par le pied des bestiaux dans ses couches inférieures. Enfin, dans le Morbihan, les litières sont souvent faites d'ajoncs et rarement de paille, moins lente à se décomposer. La fumure reste en outre insuffisante dans bien des cas et les rendements restent faibles ; la qualité médiocre du fumier entraîne l'épuisement du sol en potasse. A défaut de celle-ci, les plantes absorbent le calcaire des terres qui se décalcifient.

Le **chaulage** est en effet pratiqué plus ou moins régulièrement, plus ou moins judicieusement. Dans les cantons du Faouët, de Plouray et de Plouay, l'on emploie du sable de mer (maërl) en provenance de la baie de Concarneau ou de la région de Lorient. C'est à la fois un amendement et un engrais car il contient de l'iode et du phosphate de chaux. Au Nord, dans le canton de Ploëuc, le sable de mer est amené par camions de Saint-Quay-Portrieux.

Surtout, on utilise la **chaux**, provenant selon les lieux de Cartravers, Côtes-du-Nord (cantons de Pontivy, Ploëuc, Loudéac, Mûr, Gouarec, Uzel), de Pont-Réan, Ille-et-Vilaine (Mauron, Malestroit), de Chalonnès, Champocé, Montjean, Maine-et-Loire (Plouay, Baud, Locminé, Josselin, Pontivy), de Saint-Pierre-la-Cour, Louverné, Mayenne (Baud, Pontivy, Ploërmel, Le Mené), de la Marne (Le Faouët). Tantôt moulue et livrée en sacs, beaucoup plus souvent en blocs (95 % du tonnage), elle arrive surtout par voie ferrée ou par camions, et le transbordement s'effectue dans les gares ou sur les places des bourgs où les charrettes des paysans, en longues files, viennent la chercher. Le canal de Nantes à Brest a presque cessé de la transporter depuis 1914. En partie grâce aux syndicats, son usage se répand ; mais fréquemment encore, on ne chaulé pas suffisamment (quelques wagons seulement par an pour tout le canton de Plouay). Seules les grandes exploitations chaulent à peu près régulièrement.

L'utilisation des **engrais chimiques**, lente à s'introduire, connaît un succès plus marqué. De 1922 à 1929, le tonnage d'engrais azotés a été multiplié par 11, celui des engrais potassiques par 6, celui des engrais phosphatés par 2 alors que le tonnage des amendements calcaires, il est vrai d'un emploi plus ancien et déjà plus massif, ne l'était que par 1,5. Cette augmentation est plus sensible que celle constatée durant toute la période 1892-1919. Malgré tout — conséquence de la pauvreté des sols en acide phosphorique — ce sont les engrais phosphatés qui sont le plus en faveur ; leur tonnage atteint 25 fois celui des engrais azotés, souvent considérés comme trop chers, 12 fois celui des engrais potassiques, 45 fois celui des engrais composés, rarement employés (Loudéac, Pontivy).

Ce sont les superphosphates qui représentent le plus gros tonnage (1) ; les phosphates naturels d'Afrique du Nord

sont deux fois moins employés. Les scories, en provenance de l'Est et notamment de Villerupt, ont un succès sensiblement égal à celui de ces derniers. Le développement de la culture des pommes de terre, des prairies et des plantes fourragères entraîne une consommation plus grande de sylvinite riche et, dans toute la zone schisteuse mais dans une moindre mesure, du chlorure de potassium (1). Parmi les engrais azotés, le sulfate d'ammoniaque et le nitrate de soude sont les plus utilisés. La cyanamide commence à se vendre en raison de son prix et de sa teneur en chaux (1). Mais les fumures sont encore trop souvent incomplètes et mal équilibrées, malgré les progrès accomplis.

De même, en dehors des régions où fonctionnent les grands syndicats de sélection, la **lutte contre le doryphore** — apparu en 1933 — est encore lente à s'organiser. Si les **labours** à plat ont remplacé les labours en billons, souvent ils sont par trop superficiels, effectués trop peu de temps avant les semailles. Si l'usage des **cultures dérochées** s'est partout répandu, la jachère n'a pas toujours disparu, l'assolement est trop fréquemment irrationnel, quand il est pratiqué. Depuis 1919, le blé gagne sur le seigle dans l'Ouest granitique; des **cultures nouvelles** sont apparues où se sont considérablement développées, au premier rang desquelles il faut placer celle de la pomme de terre de semence sélectionnée, un des agents les plus puissants du progrès agricole dans la Bretagne centrale. Au près d'elle, il faut citer aussi celle du trèfle violet et de la betterave. Mais si les plantes fourragères ont gagné du terrain, à la faveur du **développement croissant de l'élevage** et d'une meilleure **sélection** des races bovines, de l'accroissement d'un bétail plus exigeant, leur place est encore trop mesurée par rapport à celle des céréales dont le succès reste trop grand : vestige de temps moins heureux où la polyculture s'imposait, où le pain nourricier — de seigle ou de méteil, plus rarement de froment — les bouillies et les galettes formaient le fond de l'alimentation rurale.

La vie des campagnes reste ici pétrie d'archaïsmes avec un levain de nouveautés.

Le tableau ci-dessous résume la répartition des superficies entre les landes, les forêts, les cultures dans la Bretagne centrale et les transformations de cette mosaïque agraire dans les 30 premières années du XX^e siècle.

% de la surface totale :

	Arrondissement de Loudéac (N. de la Bretagne centrale)		Arrondiss. de Ploërmel	Arrondiss. de Pontivy (Massif gran. de l'W)	Ensemble de la partie morbihannaise de la B. C.		Ensemble de la région étudiée	
	1902	1929			1902	1902	1930	1902
Landes	15,3	6,6	22,7	4 (?)	13 (?)	18,6	13,6 (?)	12,8
Forêts non compris Patmpon (I.-et-V.)	7,3	7,9	5,3	4,2	5	6,9	5,68	7,2
Céréales	40,6	37,8	40,8	33,6	36,7	32,2	37	34,4
Blé	9,2	14,4	8,1	3,1	5,5	7,2	6,5	9,6
Seigle	7,2	2,1	10,6	11,7	11,1	7,4	9,1	5,7
Avoine	13,1	12,1	7,8	8,5	8,2	7,8	9,6	9,2
Sarrasin	10,9	8,1	17,3	10,3	12,2	9,2	11,8	8,9
Orge (en 1940)		1,1 2					0,12	0,68 1,1
Pommes de terre.	3	4,8	2,7	2,6	2,69	6,4	2,7	5,9
Plantes fourrag..		9,6				4,6		6,1
Choux		4				2,1		
Betterave fourr..	1,2	2,4	0,8	0,6	0,73	1,3		
Rutabaga		3,2				1,2		
Prairies artific..	5,4(?)	4,9	1,5	2,2	1,9	3,5	2,8(?)	4
Prairies naturell.	14,2(?)	13 (?)	20 (?)	18,1 (?)	19 (?)	15,2 (?)	17,7 (?)	14,6 (?)

Note : Le signe (*), dans le texte qui suit, renvoie à ce tableau.

Le (?) indique les chiffres douteux.

Les chapitres suivants ne seront que le commentaire de ce tableau et des cartes qui le complètent.

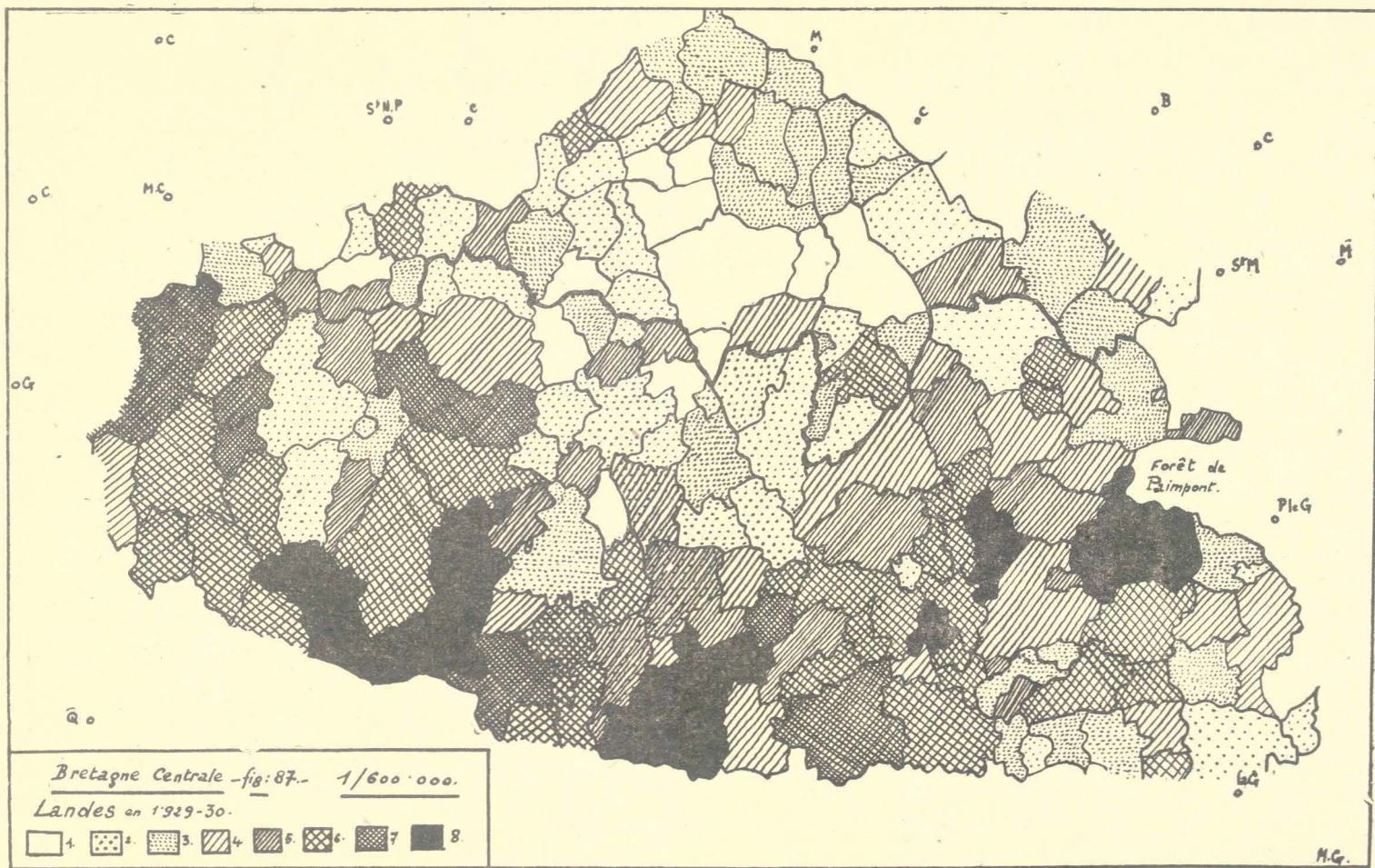


Fig. 87

Légende. — 1 : moins de 1 % ; 2 : de 1 à 5 % ; 3 : de 5 à 10 % ; 4 : de 10 à 15 % ; 5 : de 15 à 20 % ; 6 : de 20 à 30 % ; 7 : de 30 à 40 % ; 8 : de 40 à 60 % .
La situation est à peu près la même en 1945. En trait fort, la limite départementale Côtes-du-Nord-Morbihan.

CHAPITRE PREMIER

Les survivances de l'économie ancienne

I. — Place tenue par la lande et par la forêt

(fig. 87)

Landes et forêts ont toujours une place dans le paysage, et dans l'économie (pâtures, litières). Mais si les secondes se sont légèrement étendues depuis la fin du XIX^e siècle, les premières ont continué à reculer.

Les landes s'émiettent aujourd'hui en parcelles menues, inférieures le plus souvent à 1 hectare, et les « communs » sont devenus rares. Le nom de « Landes du Mené » que perpétue la carte d'E.M. est maintenant très impropre. Le camp militaire de Coëtquidan assure seul la conservation de vastes landes au Sud de la forêt de Paimpont.

En fort recul au Nord, c'est sur les sols granitiques et dans l'Est qu'elles conservent la plus grande place, couvrant parfois plus de 30 et 40 % de l'étendue des communes (Max. Melrand : 59,6 %). Mais l'on y comprend des parcelles semées d'ajoncs, coupés jeunes pour le bétail et les chevaux, et que l'on qualifie de « landes cultivées ».

La discrimination reste d'ailleurs parfois difficile à faire entre la lande et le pacage. Entre elle et la prairie naturelle, il est toute une gamme de formes de transition (Planche V c.). A l'intérieur d'un même enclos, une « lande cultivée » voisine parfois avec un pré ; dans les pâtures négligées, des touffes d'ajoncs ou de genêts surgissent, piquetant la parcelle, et les joncs tendent à envahir les prairies humides. Au long des talus, la végétation de la lande se conserve et cherche à gagner du terrain. Les talus prolongent aussi, tout autour des champs, la végétation de la forêt.

Devenu pays de bocage, l'ancien Poutrocoët ne mérite plus guère son nom. Tout au plus constate-t-on, dans la Bretagne centrale, un pourcentage de bois plus élevé que dans le reste de la péninsule : 5,68 % contre moins de 5 % (France : 19,3). Grâce aux reboisements en résineux, les forêts se sont légèrement étendues depuis le début du XX^e siècle. Mais ces reboisements sont difficiles à évaluer, ceux qui ne bénéficiaient d'aucune subvention de l'Etat échappent

pant à toute estimation précise. Ils sont plus importants que ne l'indique la différence de % des superficies boisées entre 1930 et 1902 (*), car il faut tenir compte des défrichements de forêts : l'on a moins besoin d'elles aujourd'hui qu'autrefois.

Du littoral, les résineux (pins sylvestres surtout) ont gagné vers le N.-W. et la Montagne Noire, le long des routes et des voies ferrées qui permettent l'exportation des poteaux de mine. Ils ont contribué à la restauration des silves. Sans doute se répandront-ils davantage encore à la suite des ravages que subirent, de 1940 à 1945, les forêts de la région. Les grands massifs sont rares (Loudéac 2.287 hectares, La Hardouinais 2.308, Quénécan 2.500, Lorges 2.676, Lanouée 3.720). Seules, les forêts domaniales du Sud (Floranges 779 hectares, Camors 646, Lanvaux 251) sont bien entretenues.

A part quelques exceptions, les particuliers ne possèdent guère que des taillis sous futaie, le plus souvent mal soignés, mal aménagés, à révolutions trop courtes.

2. — La polyculture et l'importance des céréales

Si bien des fermes conservent une lande ou deux, toutes se livrent, comme jadis, à une polyculture très diversifiée. Voici, par exemple, la répartition des cultures dans deux exploitations moyennes :

	a) St-Caradec (C.-d.-N.) commune évoluée de la vallée de l'Oust, terroir schisteux riche, 23 ha 50 dont 19 1/2 de terres la- bourables (fig. 69) : Ker- léan.	b) Bubry (Morbihan) massif granitique de l'Ouest, 20 hectares dont 10 de terres labourables.
Blé.....	6 ha	0 ha
Seigle.....	0 ha	1 ha 25
Avoine.....	4 ha	1 ha 40
Sarrasin.....	0 ha	1 ha 25
Plantes sarclées....	4 ha 80	4 ha 50
Prairies artificielles.	4 ha 70	1 ha 60
Prairies naturelles..	4 ha	4 ha
Landes.....	0 ha	6 ha

Le contraste ressort, certes, entre une région riche, évoluée et un terroir maigre et retardataire. Mais dans les deux cas, la multiplicité des cultures est la même, la prédominance des céréales évidente. En léger recul depuis la fin du XIX^e siècle (*), elles occupent encore 34,4 % des superficies totales.

L'assolement, dans la mesure où l'on en suit un, reste en général triennal. Il fait alterner le blé ou le seigle avec l'avoine et les plantes sarclées. La culture du trèfle violet introduit une rotation quadriennale dans la région de Pontivy-Rohan-Loudéac (fig. 69 : Kerléan). Mais le blé revient tous les deux ans sur les meilleures terres du Porhoët morbihannais. Ceci se justifie par la place qu'il tient dans l'exploitation.

Il est la céréale des meilleurs terroirs (fig. 88) et gagne à mesure que les sols s'améliorent (*). Sa culture reste souvent conforme à d'anciens usages. Les variétés locales ou connues depuis longtemps — « Petit Nantais », « Golden-drop » — bien adaptées au pays, gardent la faveur du paysan. Généralement, le sol est insuffisamment enrichi par les fumures chimiques. L'on sème surtout à l'automne, en économisant par trop les quantités nécessaires à l'hectare ; la semence est rarement sélectionnée, le plus souvent tirée de la récolte précédente ou empruntée aux voisins : les variétés différentes, mises en tas trop rapprochés dans les greniers, ont tendance à se mélanger. L'on bat en août, peu de temps après la moisson, et l'absence ou le mauvais état des greniers obligent maints cultivateurs à vendre leur récolte immédiatement. Ce sont là, d'ailleurs, défauts qui disparaissent dans les exploitations les plus évoluées. Les marchés les plus importants sont ceux de Pontivy, Ploërmel et Loudéac.

Les rendements varient beaucoup selon les lieux, les années, les exploitations. Dans les régions granitiques, ils atteignent de 8 à 20 quintaux à l'hectare ; 10 à 25 dans le Porhoët ; 15 à 35 autour de Pontivy et de Loudéac. Ils ont un peu augmenté depuis 1930-39 : 12 quintaux 10 pour le Morbihan contre 11 quintaux 67 de 1920 à 29. Un peu plus forte dans les Côtes-du-Nord (13 quintaux 70 de 30 à 39) la moyenne reste partout inférieure à la moyenne française : 15 quintaux 4 (2).

Ainsi, la **Bretagne centrale échappe en partie à l'évolution générale de la culture du blé en France** : l'augmentation des rendements n'y a pas été compensée par une diminution des emblavures. Au contraire, celles-ci ont continué à s'étendre depuis 1930, surtout dans les régions les plus défavorisées et notamment dans l'Ouest et le Sud granitiques (fig. 89). Le taux d'augmentation est parfois considérable, si les étendues en blé restent malgré tout ici relativement modestes. A Guéhenno, à Saint-Allouestre, les surfaces en blé ont été multipliées par 26 en 10 ans, passant respectivement de 2 à 52 hectares et de 4 à 105. Dans la région de Ploërmel, elles ont doublé ou triplé. Mais la culture du blé est en régression au N. et au N.-E. de la région.

Recul ici, progression là sont également signes de progrès. Les conquêtes du froment, là où il était naguère très rare, sont la preuve d'une amélioration du sol et des métho-

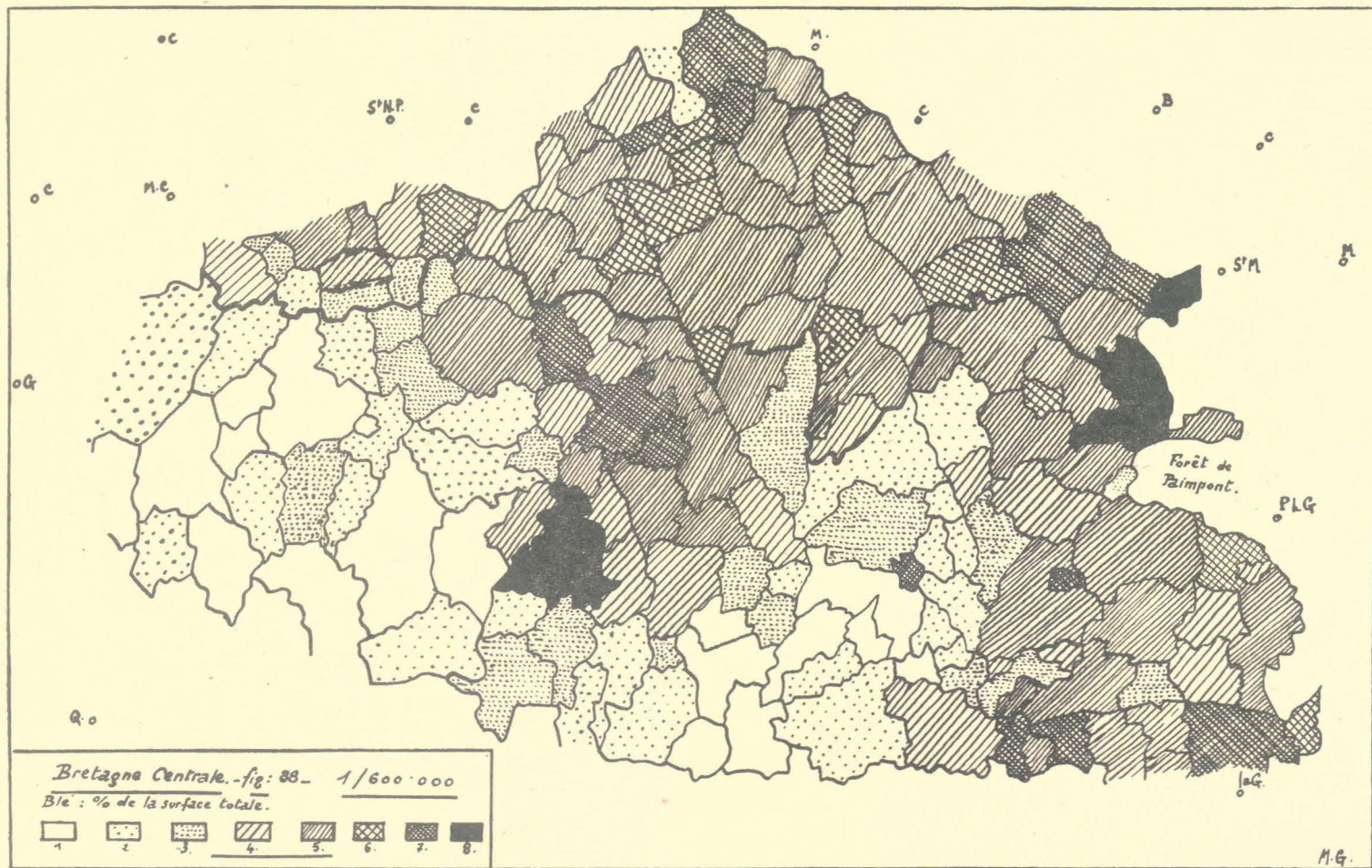


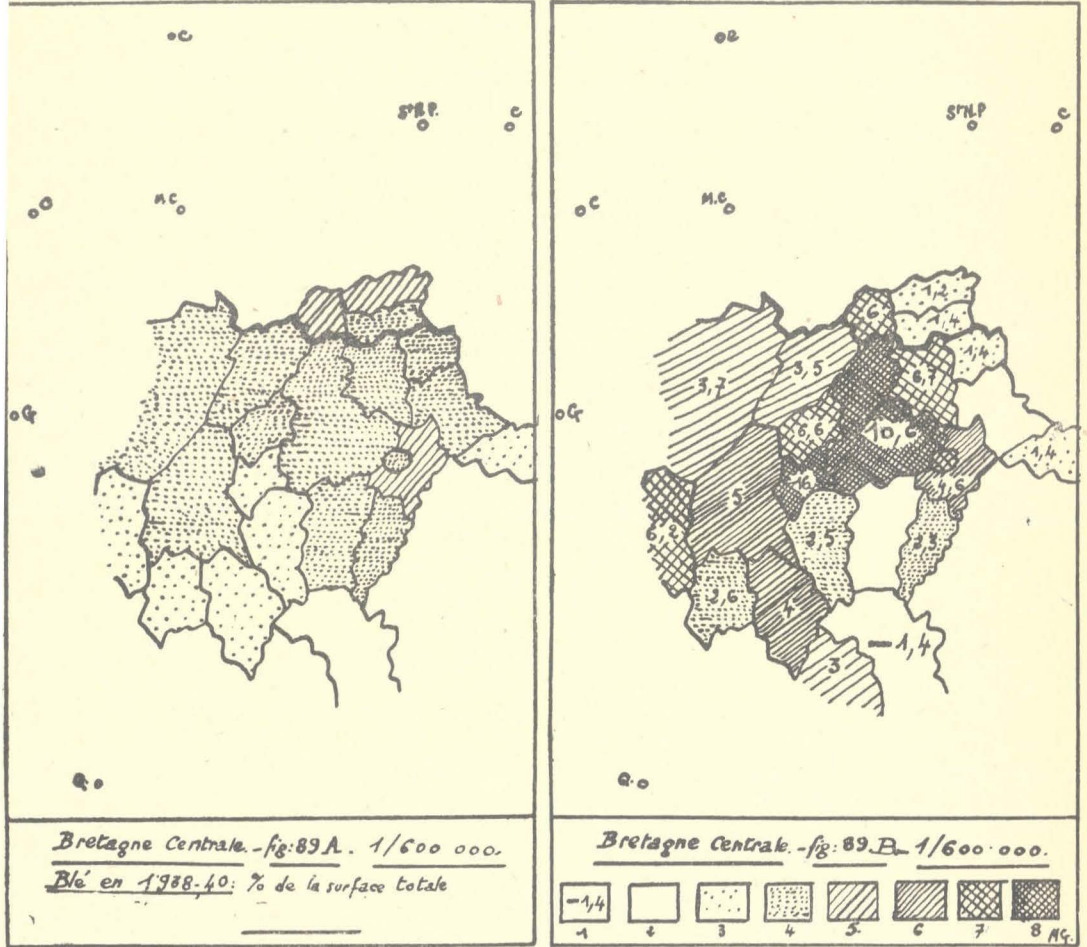
Fig. 88. — Culture du Blé en 1929-30

Légende. — 1 : moins de 1 % ; 2 : de 1 à 4 % ; 3 : de 4 à 8 % ; 4 : de 8 à 11 % ; 5 : de 11 à 16 % ; 6 : de 16 à 20 % ; 7 : de 20 à 25 % ; 8 : de 25 à 31 %.

En trait renforcé, la limite départementale Côtes-du-Nord-Morbihan.

M.G.

des culturales. Mais ailleurs, mieux vaudrait ne pas consacrer trop d'espace à une culture exigeante, à laquelle on ne devrait réserver que les meilleures terres et dont l'extension, sur des sols qui lui conviennent peu, a pour conséquence une baisse des rendements moyens. Le recul du blé témoigne alors d'une meilleure adaptation de l'économie agricole à la vocation pastorale de la région.



Même légende que pour la figure 88

Fig. 89

A. A rapprocher de la fig. 88. Augmentation des emblavures dans l'Ouest granitique entre 1930 et 1940. — B. Taux de cette augmentation. — Légende : Superficies en blé multipliées par : 1 : -1,4; 2 : 1 (sans changement); 3 : de 1,2 à 1,4; 4 : de 2,3 à 2,6; 5 : de 3 à 3,7; 6 : de 4 à 5; 7 : de 6 à 6,7; 8 : de 10 à 16. Le chiffre exact est indiqué pour chaque commune.

Les conquêtes du froment se sont opérées en partie au détriment du seigle (*). Celui-ci est la céréale des terres maigres et sales où le blé rend mal. En gros, la carte du seigle (fig. 90) reproduit, en plus clair, celle des landes; en gros aussi, la carte du seigle est à celle du blé ce qu'une

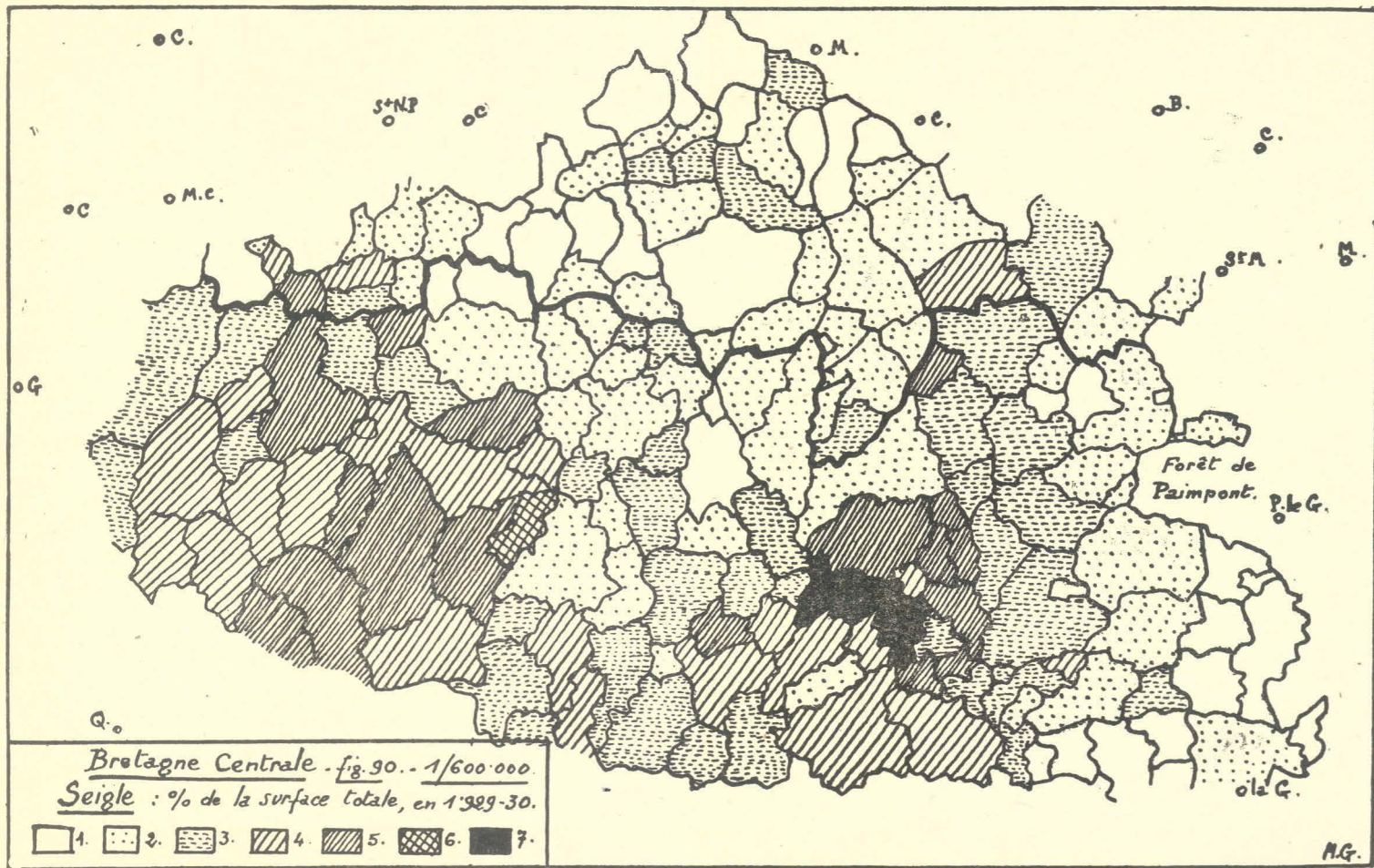


Fig. 90. — Même légende que pour la fig. 88

1 : moins de 1 % ; 2 : de 1 à 4 % ; 3 : de 4 à 8 % ; 4 : de 8 à 11 % ; 5 : de 11 à 16 % ; 6 : de 16 à 20 % ; 7 : 42 %.

épreuve positive est à son négatif en photographie. On le voit régner sur les terres granitiques et dans l'Ouest du Porhoët morbihannais. Dans ce dernier, l'on constate, en allant vers l'Est, une diminution progressive des surfaces qui lui sont consacrées.

Depuis le début du siècle, il perd du terrain (*) et ce recul s'est accentué depuis 1930. Dans le Nord de la région (Côtes-du-Nord), il ne couvrait plus en 1940 qu'1,3 % de la surface totale contre 2,1 dix ans plus tôt. Il en va de même dans le reste de la contrée où le seigle a perdu parfois quelques hectares dans une commune, parfois la moitié ou les deux-tiers de son terrain. Toutefois, dans les cantons aux landes nombreuses comme autour de Plouay, du Faouët, de Malguénac, il a fait quelques progrès à la faveur des défrichements. Partout, il fut en effet le pionnier de la culture, plus et mieux que le sarrasin.

L'on cultive surtout la variété commune du pays, très résistante, mais de petite production. Les rendements varient de 10 à 15 quintaux à l'hectare ; ils en atteignent 12 à 20 autour de Pontivy.

L'avoine suit en général le blé ou le seigle dans la rotation des cultures. Céréale précieuse, dont le rôle grandit avec le développement de l'élevage (*). L'on note pourtant, depuis quarante ans, un léger recul des superficies qui lui sont consacrées ; mais la production s'est accrue, car les rendements à l'hectare ont augmenté. De 1902 à 1930, ils sont passés de 8 qx. 9 à 10-20 quintaux dans le Porhoët, de 13 qx. 7 à 15-25 quintaux autour de Pontivy et de Loudéac ; ils ne tombent que dans les massifs granitiques à 8-15 quintaux.

L'on s'en tient surtout aux vieilles variétés locales. Pourtant, la « noire d'hiver de Belgique », la « noire de Beauce » et la « Ligowo » — deux variétés de printemps — les concurrencent. La récolte est excédentaire dans le Nord de la région. De ce fait, la carte de l'avoine (fig. 91) ne reflète pas exactement celle de la densité des chevaux au kilomètre carré. Toutefois, l'on constate que les communes où l'on fait peu d'avoine élèvent peu de chevaux et le contraire est également vrai.

Sauf au Sud-Est, la carte de cette culture reproduit en gros celle du blé. Mais les teintes sont plus uniformes sur la carte de l'avoine ; moins exigeante, elle s'accommode mieux des terres pauvres ; surtout, partout nécessaire, elle n'a pas de remplaçante alors que le seigle tient la place du blé dans les cantons les moins favorisés.

Enfin, témoin de l'ancienne économie rurale et du goût des habitants pour les « galettes » de blé noir, le **sarrasin** reste en faveur. Il s'agit pourtant d'une culture très aléatoire, aux rendements très irréguliers. Sur eux, le passage de dépressions cyclonales accompagnées de pluies persistantes et de vents violents, les fortes chaleurs prolongées

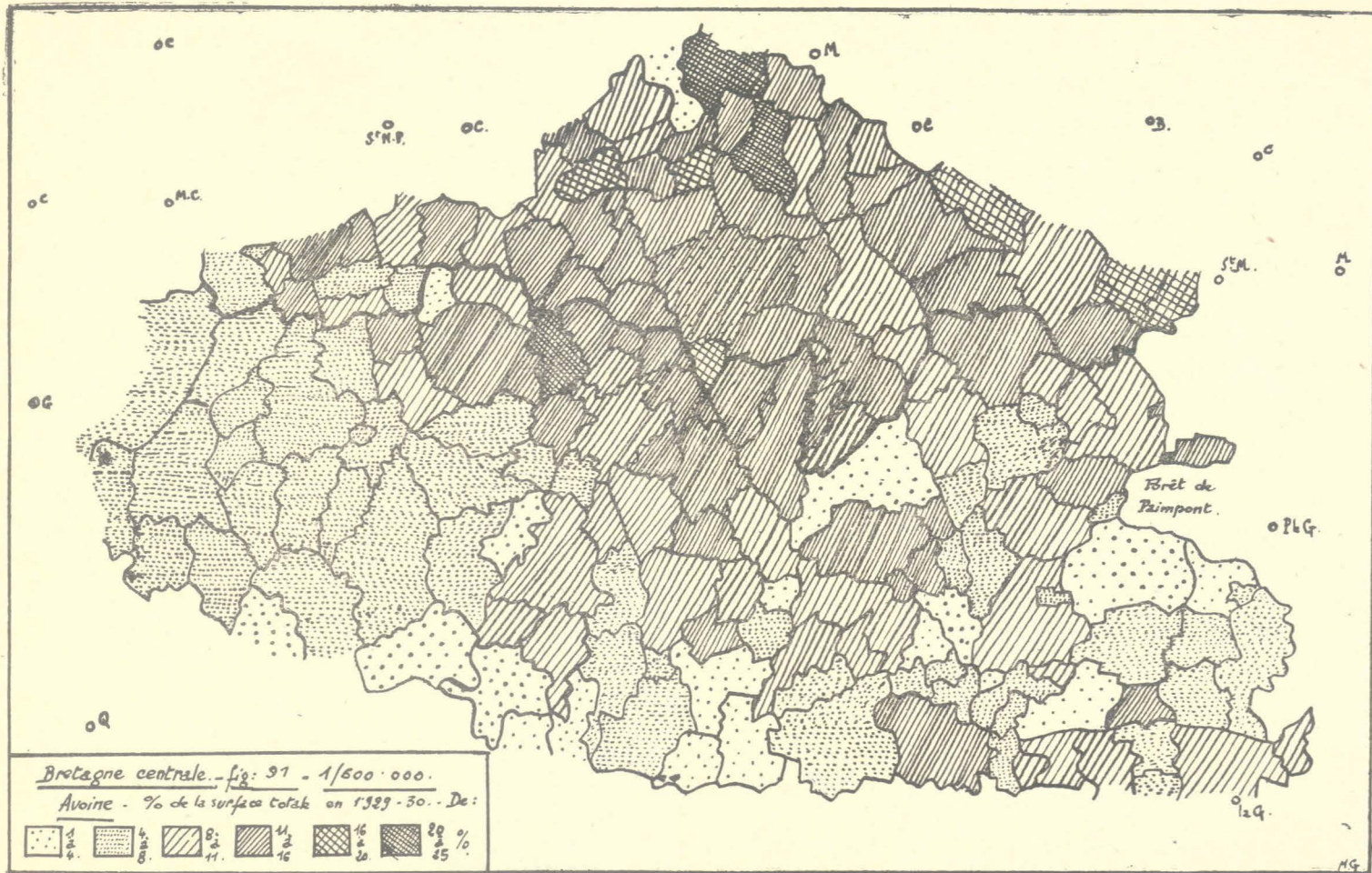


Fig. 91. — L'avoine dans la Bretagne centrale.

ou les brouillards épais au moment de la floraison influent beaucoup. Ils varient de 15 à 20 quintaux dans la région de Pontivy-Loudéac, de 12 à 18 dans celle de Ploërmel, de 8 à 15 sur les sols granitiques. Facilement, le grain battu s'échauffe dans les greniers ; mais la farine se conserve plus mal encore ; on la produit donc toute l'année, à mesure des besoins, dans les petits moulins à eau dont elle assure la survivance. Ses cours, souvent plus élevés que ceux du seigle ou de l'avoine, l'utilisation du grain pour la nourriture des poules et l'engraissement des porcs, ses exigences réduites quant au sol, ses qualités de plante étouffante qui en font un bon précédent pour toutes les cultures expliquent aussi sa place et les soins qu'on lui accorde. On cultive surtout le sarrasin commun que concurrence de plus en plus le sarrasin argenté ; comme fourrage vert, on sème du sarrasin de Tartarie. Le blé noir entre en général dans l'assolement, mais on le trouve aussi en culture dérobée.

Plante des sols pauvres, il occupe une place plus large qu'ailleurs dans l'Ouest granitique et surtout sur les hautes terres du Mené. Il est plus rare dans les bons terroirs du Nord, entre Oust et Blavet, de Loudéac à Cléguérec (fig. 92). Mais dans l'ensemble, la carte du sarrasin offre l'image d'une mosaïque dans laquelle il est malaisé de distinguer de vastes étendues homogènes, différenciées les unes des autres et correspondant à des nuances régionales de nature du sol, d'aptitudes climatiques, d'avancement du progrès agricole. Les pourcentages varient peu selon les communes.

Le blé noir recule pourtant, à mesure que son importance diminue dans l'alimentation humaine (*). De 1930 à 1940, il a perdu parfois la moitié du terrain qu'il conservait dans des cantons comme ceux du Faouët, de Rostrenen, de Ploeuc, de Mûr, de Pontivy.

Le **météil** ne se maintient que sur les sols granitiques où il est du reste très rare. L'**orge** ne compte vraiment que sur les sols dérivés des schistes briovériens. Elle gagne du terrain depuis quinze ans et elle est apparue dans l'Ouest et notamment à Langonnet (*).

Caractéristiques de l'ancienne polyculture, les plantes textiles ont disparu. Tout au plus revit-on, lors du récent conflit qui provoqua le retour de maintes fermes à une économie quasi-fermée, quelques pieds de chanvre dans les courtils. Mais deux productions arbustives, l'une en déclin — celle du châtaignier — l'autre en progrès — celle du pommier — se rattachent à l'ancien système de culture qui tendait à tout produire sur l'exploitation.

Les « cerclières », peuplements homogènes de châtaigniers, jadis nombreuses, ne se conservent guère que sur les versants où leur étendue se réduit tout au plus à un hectare ou deux. En général, le **châtaignier** se mêle aux autres arbres des talus.

Il trouve partout les terrains siliceux et l'humidité qu'il

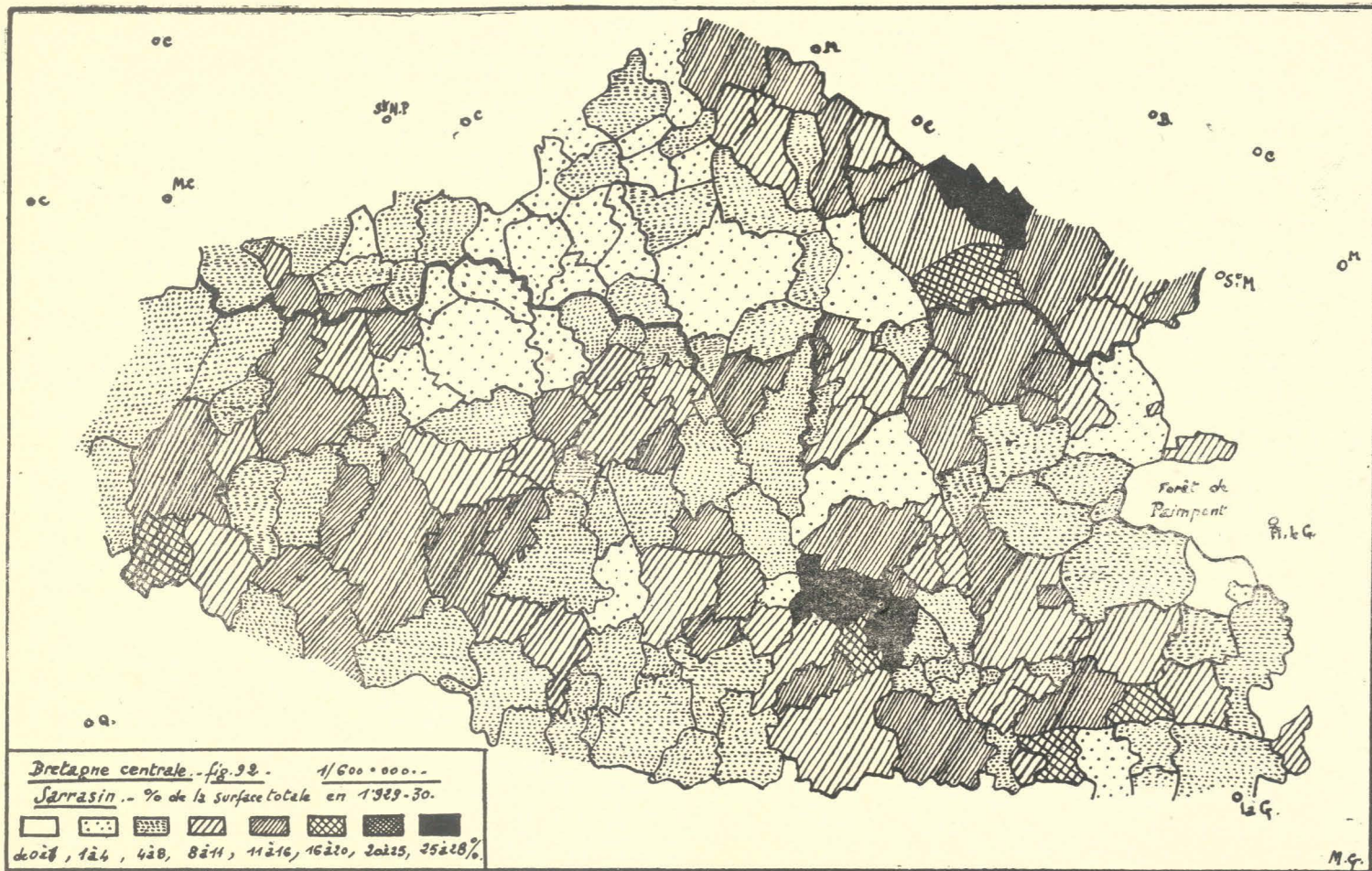


Fig. 92. — Le sarrasin dans la Bretagne centrale.

recherche. Toutefois, son utilisation diffère selon les lieux. Dans le Sud-Est, de Josselin à La Gacilly, l'on produit le « marron de Redon », récolté pour la vente entre le début d'octobre et la mi-novembre. Ailleurs, l'on néglige souvent de ramasser les châtaignes, faute de main-d'œuvre et surtout en raison de la qualité médiocre des fruits que donnent des arbres non greffés. Le bois seul est alors exploité.

La production des châtaignes, très difficile à évaluer, paraît avoir beaucoup baissé depuis cinquante ans. La maladie de l'encre, apparue vers 1880 près de Redon, s'est répandue rapidement vers l'Ouest à partir de 1920 et a entraîné l'arrêt des plantations.

Le **pommier à cidre**, par contre, a poursuivi ses conquêtes vers l'Ouest, d'abord au long des voies ferrées. Les pépiniéristes de Pontivy, Languidic, Baud, Camors, La Chapelle-Neuve, Plumelin dans le Morbihan et de Saint-Thélo dans les Côtes-du-Nord fournissent de plants les régions occidentales où les pommiers sont toujours moins nombreux qu'ailleurs.

Il est des crus qui jouissent d'une réputation locale ou régionale : Pleugriffet, Réguiny, Crédin, Josselin, les cantons de Baud, Locminé, Mauron. Mais trop souvent, les arbres ne sont pas soignés, la fabrication du cidre à la ferme est défectueuse et sa conservation mauvaise, faute de propreté. L'on s'en tient aux vieux errements.

La consommation locale, très forte, absorbe la totalité ou la majeure partie d'une récolte très irrégulière. Il est parfois nécessaire d'importer des fruits de la région dinannaise dans le Nord de la Bretagne centrale, ou de l'Ille-et-Vilaine ailleurs. Dans les bonnes années, des expéditions ont lieu du centre et de l'Est de la région vers Nantes, Paris et parfois même la Belgique et l'Allemagne. Ces dernières, interrompues de 1914 à 1937, ont repris à la veille du récent conflit ; les fruits étaient destinés à la fabrication du « Seckt », boisson mousseuse, ou d'alcools absorbés en partie par les poudreries. Une circulation intérieure de pommes s'établit aussi de l'Est vers le littoral méridional et l'Ouest de la région. Les expéditions se font par l'intermédiaire de négociants ou de coopératives.

3. — L'industrie garde des attaches rurales

(planche IX)

Il ne reste que des témoins des anciennes industries rurales : une fonderie à Ploërmel, quelques cordiers et quelques tisserands dispersés çà et là. L'industrie textile ne se survit à elle-même qu'à Malestroit et, sous la forme d'un artisanat d'art, à Uzel ; sur des métiers à bras, une dizaine de

tisserands fabriquent ici, en temps normal, de belles toiles de lin avec une matière première venue du Nord.

Pourtant, si les industries n'ont plus comme jadis le rôle indispensable d'un complément de ressources, elles restent émiettées, presque toujours liées à la vie rurale par leur site, leur origine et leur main-d'œuvre. Beaucoup souffrent encore de la tare congénitale des entreprises bretonnes : l'instabilité ; le tableau que l'on en donne n'est jamais sûrement à jour.

Les unes demandent leur matière première à l'arbre ou aux produits du sol. Telles sont les scieries éparses, les fabriques de meubles de Pontivy, de sabots de Camors, les usines d'extrait tannique de Saint-Nicolas-des-Eaux et du Roc-Saint-André, quelques tanneries, deux brasseries, de nombreuses minoteries, la féculerie de Rohan, la laiterie de Moustoir-Remungol (400 kilos de beurre par jour), les fabriques de conserves qui traitent les cèpes, les haricots verts et les petits pois à Baud et à Camors. L'usine d'**extrait tannique** du Roc-Saint-André est un exemple de ces entreprises. Créée en 1905, elle utilise annuellement environ 20.000 tonnes de bois de chêne et de châtaignier venus de tout l'Ouest bocager, produisant pour la France, l'Angleterre, la Hollande et le Portugal environ 1.000 à 1.100 tonnes par an. Elle travaille de concert avec une usine de Montreuil-sur-Ille (Ille-et-Vilaine) et d'autres établies en Dordogne, en Haute-Vienne et en Savoie, sous la raison sociale « Tanins Rey ». Elle emploie cinquante ouvriers à longueur d'année, demandant sa force motrice (250 CV) à des chaudières brûlant les copeaux de bois épuisés (Planche X, c).

D'autres entreprises, plus étrangères à la terre, demandent leur main-d'œuvre au milieu rural, comme la plupart des précédentes. C'est le cas des carrières de pierre, toujours actives, notamment celle de Trévejean (grès armoricain), près de Mûr, qui emploie une centaine d'ouvriers. C'est celui des ardoisières de Caurel qu'il fut question de remettre en activité en 1946, avec des méthodes et un matériel modernes ; cela aurait pu sauver une commune pauvre de l'exode rural. Malheureusement, la tentative échoua ; et seuls, cinq ou six carriers se sont remis comme autrefois à extraire de l'ardoise, par des procédés désuets et défectueux. Surtout, c'est le cas des exploitations de kaolin de Plémet et des papeteries de l'Oust et du Blavet.

Aux usines de Landelles et du Vaublanc en Plémet, la **Société des Kaolins de Bretagne** fabrique des tuyaux, des briques poreuses, des produits réfractaires, en particulier des « pièces de marine », c'est-à-dire des voûtes de chaudières chauffées au mazout, des pains de kaolin pur (3 à 4.000 tonnes par an) expédiés dans les fabriques de porcelaine et notamment à Limoges. Le sable blanc qui provient de la décantation du kaolin sert à la production d'agglomérés. Les produits réfractaires de Plémet (5.000 tonnes en-

viron par an) équipent un grand nombre de nos navires et les aciéries constituent un autre important débouché.

Dans ce pays d'anciennes forges et d'anciennes minières surgit le seul paysage industriel de la région : les hautes cheminées des Landelles offrent ici un spectacle inhabituel. La matière première, tirée des carrières environnantes, est dirigée vers l'usine par un transporteur aérien. Les produits fabriqués sont exportés par camions jusqu'au chemin de fer à voie étroite de La Brohinière à Carhaix.

Les Landelles occupent à peu près la moitié de la main-d'œuvre qui comprend deux cents ouvriers, dont une vingtaine de femmes et de tout jeunes gens. Si l'on y compte une quarantaine de Français étrangers au pays, tous les autres sont originaires des environs. Une centaine d'entre eux sont exclusivement ouvriers. Mais les soixante autres exploitent en même temps une petite ferme de deux à cinq hectares et quittent le « chantier » pour quelques jours lors des gros travaux agricoles : fenaison, moisson, semailles, arrachage des pommes de terre. Par là se perpétuent les traits de l'ancienne vie industrielle de la Bretagne centrale.

Il en est de même dans les **papeteries** de Josselin et surtout dans celles du Blavet à Saint-Rivalain et à Pont-Augan près de Baud. Fondées vers 1923 par des personnalités locales étrangères à cette industrie, ces affaires ont été reprises en 1938-39 par de grosses sociétés. Bon nombre de petits exploitants agricoles y trouvent, à côté de spécialistes, un complément d'activité. Ces papeteries emploient respectivement quatre-vingts et soixante ouvriers. Mais des conditions d'exploitation toutes modernes apparaissent, fruit du développement des transports.

La matière première vient parfois de loin : pâte de bois de Scandinavie, des Landes, de Strasbourg ou de Calais ; vieux papiers en provenance d'Angleterre, de la région parisienne et, pour une moindre part, de Nantes, Vannes et Lorient ; kaolin morbihannais, savons résineux des Landes, sulfate d'alumine du Sud-Est, colorants livrés par les usines Kuhlmann, charbon anglais (6 à 7 kilos par tonne de papier fabriqué) importé par Lorient et le Blavet canalisé. Ce dernier fournit en partie la force motrice grâce à des barrages (200 KW + 150 CV à Saint-Rivalain, 370 CV à Pont-Augan). Une faible quantité des produits fabriqués est destinée à la région bretonne (15 % à Pont-Augan) ; la majeure partie est vendue dans la région parisienne ou en Afrique du Nord.

Au total, le combustible mis à part, l'on emploie 3.000 tonnes de matières premières à Saint-Rivalain pour 2.800 tonnes de produits fabriqués (papier d'emballage, papier pour boucherie, pour carton ondulé, pour sacs de ciment, etc.) : 1.200 à 1.500 tonnes à Pont-Augan pour 1.000 tonnes de fabrications en 1939. Cette dernière usine envisage son extension. Elle payait, en 1945, 300.000 francs de salaires

par mois dans une commune de 4.000 habitants. Par là se mesure l'appoint que de telles entreprises apportent aux maigres ressources de l'Ouest granitique, il est vrai dans un étroit rayon.

Il est aussi des formes d'activité qui s'écartent beaucoup plus des anciennes. Sans parler de la fabrique de dents artificielles de Pontivy (une centaine d'ouvrières), une des rares qui soient en France et dont le rayon de vente est considérable, l'on pourrait classer dans cette catégorie l'**industrie hôtelière**, née du tourisme. Mais s'agit-il vraiment ici d'une industrie ? Les hôtels de la Bretagne centrale, petits et manquant parfois de confort, souffrent d'être à l'écart du littoral, dans une région dont les sites, pourtant pittoresques et frais, sont méconnus. La vallée du Blavet mériterait à elle seule plus d'estime. Gouarec, Mûr reçoivent chaque année quelques estivants et Josselin eût sa fidèle colonie d'Anglais. Le Faouët, plus proche de la côte cornouaillaise, connaît une plus grande animation. Mais il n'y a rien qui rappelle ici les foules qu'attire le littoral.

Surtout, il est des industries qui témoignent de nouvelles orientations de l'économie rurale : la féculerie de Rohan, les fabriques de conserves.

Certes, **la féculerie de Rohan**, dont l'activité ne dure que d'octobre à mars-avril, emploie surtout une main-d'œuvre saisonnière d'une vingtaine d'ouvriers agricoles qui retournent ensuite aux champs. Mais sa forme coopérative est déjà une nouveauté dans le groupe des industries de la Bretagne centrale. Elle réunit (en 1945) près de 900 adhérents contre 315 en 1935, paysans des communes voisines, dont le nombre tend à s'accroître rapidement. Son rayon d'action s'étend sur une quarantaine de kilomètres. Construite en 1933, elle est équipée pour traiter à chaque campagne 6.000 tonnes de pommes de terre et fabriquer de 1.000 à 1.200 tonnes d'une fécule d'excellente qualité. Elle a développé dans la région la production des pommes de terre féculières : Wolhtmann et Parnassia.

De même, les **usines de conserves** du Sud ont dirigé certains cultivateurs vers la culture des petits pois et des haricots verts. L'usine Tirot, à Baud, nous fournit un bon exemple de ce fait. Fondée en 1906, très modeste à l'origine, elle s'est agrandie et modernisée en 1914 et en 1939-40. 100 à 150 ouvriers originaires de la région y traitent à chaque campagne 200 tonnes de cèpes en provenance de tout l'arrondissement de Pontivy, 500 tonnes de haricots verts récoltés dans le canton et les communes limitrophes, 1.500 à 2.000 tonnes de petits pois provenant d'Yffiniac près de Saint-Brieuc et de la région qui s'étend à l'Ouest de Baud jusqu'à Rostrenen, Carhaix, Châteauneuf-du-Faou. L'usine travaille aussi 80 à 100 tonnes de viande de porc. Les produits fabriqués (3.000 tonnes environ) sont expédiés dans toute la France ; une faible part en était exportée avant

1940 vers les colonies françaises, la Pologne et même, avant 1914, la Russie.

Les usines de conserves ont répandu la culture des petits pois en plein champ jusque vers Mûr, Rostrenen, Loudéac, et Plémet. Cette culture est très sensible aux fluctuations des cours : à l'accroissement de la demande qui entraîne des prix élevés correspond une augmentation des surfaces cultivées ; la production devenant alors plus forte, les prix s'avilissent au point de n'être parfois plus rémunérateurs. Ce mécanisme très simple limite l'extension de la culture des petits pois. Elle est apparue après la guerre 14-18 et couvrait en 1940 environ 150 hectares dans la Bretagne centrale dont 90 autour du Faouët, 44 autour de Baud, 16 autour de Pontivy. L'on voit qu'elle rayonne en éventail autour de l'angle S.-W. de la région, au contact de la Cornouaille maritime, en perdant de l'importance vers l'Est et le N.-E. Mais elle est actuellement en plein essor au Nord et des camions du Finistère ramassent la récolte le long de la route Carhaix-Merdrignac. Les haricots verts en plein champ se cultivent aussi depuis 1940 dans la région de Mûr. La récolte des petits pois atteint de 4 à 7.000 kilos à l'hectare selon les années. Le petit pois est traité en culture dérobée de fin février à juin.

Ainsi se manifeste la tendance des paysans de la Bretagne centrale à s'orienter vers des productions spéculatives. De larges brèches se sont ouvertes dans l'ancien système agricole.

CHAPITRE 2

Les tendances nouvelles de l'économie rurale

Les fondements de la polyculture actuelle sont constitués, à côté des céréales, par la pomme de terre et les cultures fourragères. L'essor de ces dernières est en rapport avec le développement de l'élevage. La Bretagne centrale, tardivement, a trouvé sa vocation naturelle.

I. — Le développement de l'élevage

Quelques chiffres marquent l'importance et l'évolution de la production animale dans la région.

Nombre de têtes au km²

	Chevaux		Bovins		Ovins		Porcins	
	1902	1929-30	1902	1929-30	1902	1929-30	1902	1929-30
Arrondissement de Loudéac (Nord de la région étudiée).	8,4	10	67,3	59,4	12,1	7,5	24,6	23,7
Arrondissement de Pontivy (W gran.)	5,5		57,9		12		14,8	
Arrondissement de Ploërmel	4,5		51,2		8,7		13,4	
Ensemble de la partie morbihannaise de la B.C.	5	8	54,7	55	10,4	8,1	14,1	24
Ensemble de la région étudiée	6,7	8,7	67,6	56,2	10,9	7,9	17,1	23,9
France		5,7		29,9		20,1		12

Les progrès sont évidents. Le nombre des chevaux a augmenté, ce qui suppose un usage plus rare des bovins comme bêtes de trait ; bœufs et vaches ne sont pas plus nombreux en 1930 qu'en 1902 dans le Morbihan, mais ils le sont bien moins au Nord de la région, toujours plus en avance : il y a là un résultat de l'augmentation du nombre des chevaux, et surtout l'effet d'une moindre surcharge en bétail des exploitations, une conséquence aussi de l'accroissement du poids et de la taille des animaux. Si l'effectif des porcs est stationnaire au Nord, il a beaucoup augmenté ailleurs : corollaire d'une meilleure utilisation des sous-produits de la laiterie et de la place tenue par les pommes de terre dans les champs. Enfin, le nombre des moutons a diminué partout, à mesure des défrichements. La production animale s'est donc rationalisée. Mais il faut nuancer cette remarque selon les lieux et la nature de l'élevage.

Celui du **cheval** garde la faveur du paysan (4). Il offre deux traits originaux : il est le fait des cultivateurs et non de spécialistes, et l'on fait travailler la poulinière. Attelés chaque jour, nourris à l'écurié, les chevaux ne sont en liberté dans les pâtures qu'en période de repos. Morcelé à l'infini, l'élevage du cheval s'est organisé sur le plan professionnel, bien que l'étalonnage privé n'ait pas disparu totalement : il y a encore des « étalons de meunier » dans la région de Guémené. Mais le Faouët est le siège de la « Société du cheval de trait léger », Pontivy celui du « Syndicat du cheval de trait morbihannais » ; les Haras, quelques personnalités (5), les concours, les « Sociétés hippiques rurales » qui célèbrent, depuis 1938, une « fête du cheval » à Loudéac, font l'éducation du cultivateur.

En dépit de croisements multiples, dont les derniers en date sont ceux d'Ardennais trop lourds pour la région, la jumenterie de la Bretagne centrale a sauvé la vieille race endurente et rustique du pays. Mais il est aujourd'hui malaisé de distinguer, comme naguère, un « trait » d'un « postier ».

Le demi-sang est en voie de disparition autour de Loudéac et le cheval de selle ne s'élève plus qu'à Corlay, en dehors de la région étudiée. La Bretagne centrale s'est orientée vers la production du cheval de trait, mais la taille des animaux varie selon la richesse et le degré d'évolution des terroirs. Dans l'Ouest, Rostrenen, Gouarec, Guémené, Gourin, l'on produit le « trait léger », « ouvrier agricole à toute main » a-t-on pu dire de lui. Il gagne vers l'Est jusque dans la région de Loudéac. Le reste de la partie morbihannaise de la Bretagne centrale, ainsi que le Mené, ont un élevage moins homogène et moins soigné. Au reste, si la production est partout excédentaire, c'est dans l'Ouest, au contact du Finistère qui a su prendre là une belle avance, que les chevaux sont les plus beaux et que leur nombre est le plus grand. L'on en compte à peine 4 au kilomètre carré

dans le canton de Malestroit, au S.-E., contre plus de 10 dans celui de Rostrenen. Les « traits bretons » de la Bretagne centrale s'expédient dans le Midi, en Espagne, en Italie, en Amérique du Sud. Des étalons sont aussi vendus dans le Nord Finistère, en Vendée, dans les Charentes.

Les fluctuations de l'élevage sont fonction de la demande, en particulier de celle de la Remonte. La motorisation de l'Armée entraîna un certain recul dans les années qui précédèrent le récent conflit. La tendance actuelle des cultivateurs des régions évoluées du centre, souvent groupés en syndicats de quelques membres, à faire l'acquisition de tracteurs, risque de diminuer le nombre des chevaux. Ce sera au profit du troupeau bovin qui s'accroîtra vraisemblablement dans chaque ferme de quelques têtes.

L'élevage des bovins est devenu la préoccupation essentielle des paysans. Il est en progrès, surtout dans les régions où l'on rencontre la race armoricaine, croisement de la pie rouge locale et de taureaux Durham, qui existe « officiellement » depuis 1923 (fig. 94). Le nombre de têtes au kilomètre carré, plus élevé sur les bonnes terres qui forment une bande au centre entre Baud et Ploëuc, est parfois trop grand pour que soit assurée une bonne alimentation du bétail, notamment dans l'Ouest granitique (fig. 93). Par suite, l'état des vaches est souvent un critérium de l'avancement du progrès agricole et de la qualité des terroirs. L'on compte en moyenne, chevaux et bovins seuls compris, un animal à l'hectare dans bien des exploitations.

La carte des races bovines est également riche d'enseignements (fig. 94). Le Sud produit la pie-noire (ou « bretonne »), animal rustique des contrées de landes où les cultures fourragères sont médiocrement en honneur, de taille réduite (vaches : hauteur du garrot : 1 mètre à 1 m. 15 ; taureaux : 1 m. 10 à 1 m. 30), plus grande cependant au S.-E. L'on a peut-être exagéré ses qualités laitières. La pie-noire donne ici de 757 à 3.800 litres de lait par an selon les sujets (6). Mais le taux butyreux du lait est très élevé : il en faut 21 litres en moyenne pour produire 1 kilo de beurre contre 22 litres 2 pour l'armoricaine. Les bœufs sont de bons animaux de travail et l'on attelle même les vaches dans le S.-E. de la région. Mais les beaux troupeaux sont assez rares, la propreté, l'alimentation des animaux, la tenue des étables laissent en général à désirer (Planche X, c).

Les armoricaines sont d'ordinaire plus soignées et l'on introduit chaque année des taureaux Durham purs de la Mayenné ou des armoricaines de choix du Nord du Finistère. Pourtant, les croisements sont désordonnés dans le Mené. Il faut arriver à Loudéac, en allant vers l'Ouest, pour trouver des troupeaux homogènes et racés (fig. 94). L'armoricaine est élevée pour son lait et pour sa viande. Rendant 53 % en viande nette, elle est recherchée pour la boucherie. Donnant en moyenne 1.924 litres de lait par lactation, elle

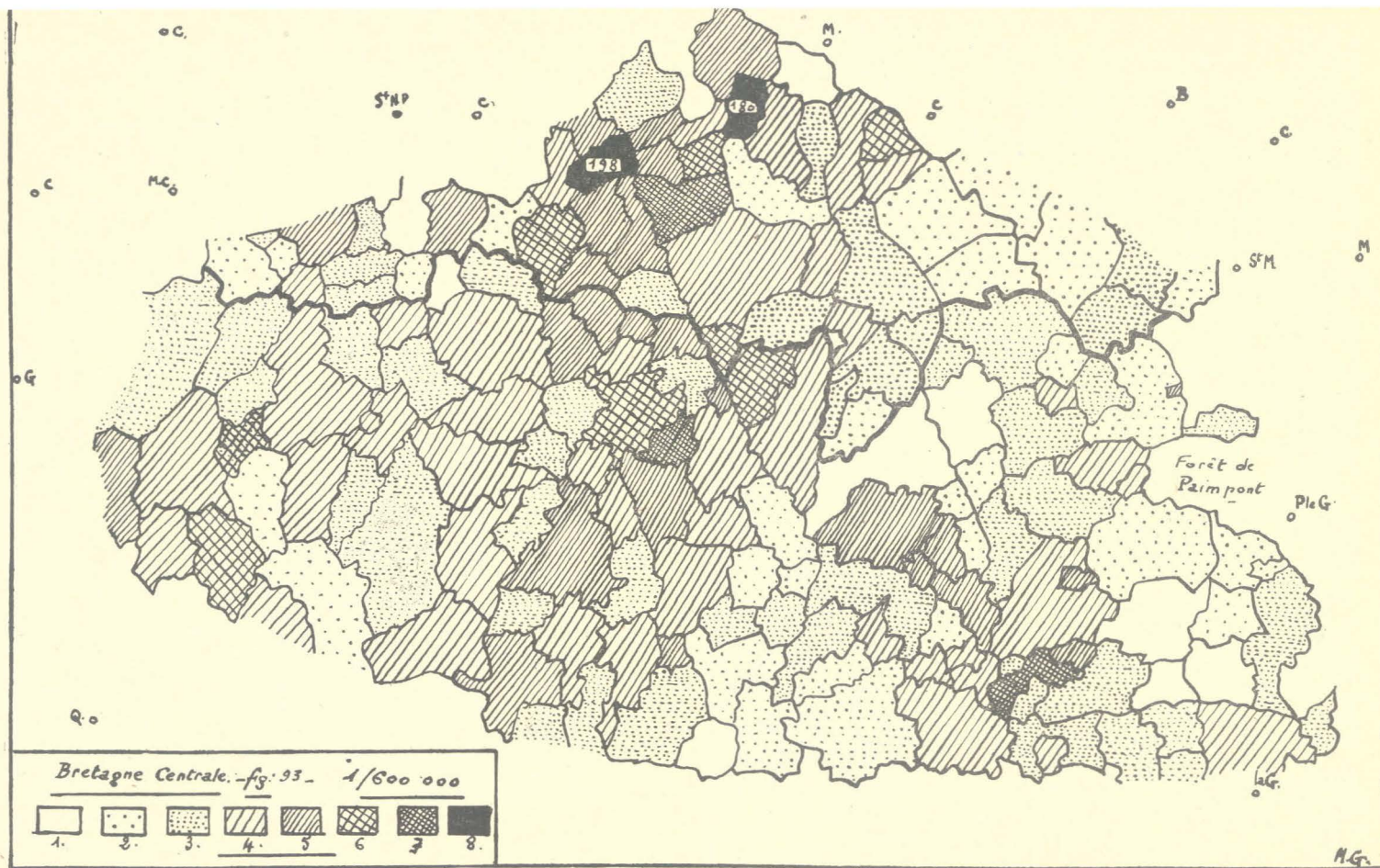
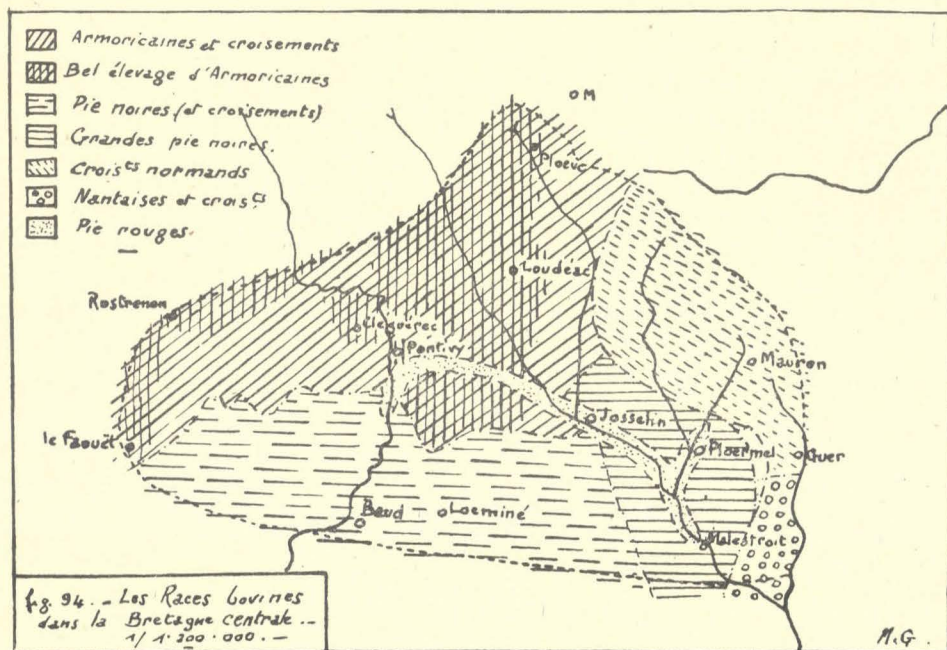


Fig. 93. — Les bovins dans la Bretagne centrale en 1930. Nombre de têtes au km².

Légende. — 1 : moins de 30 ; 2 : de 30 à 39 ; 3 : de 40 à 59 ; 4 : de 60 à 79 ; 5 : de 80 à 99 ; 6 : de 100 à 119 ; 7 : de 120 à 149 ; 8 : plus de 150.
 (Le nombre exact est indiqué dans les taches noires).

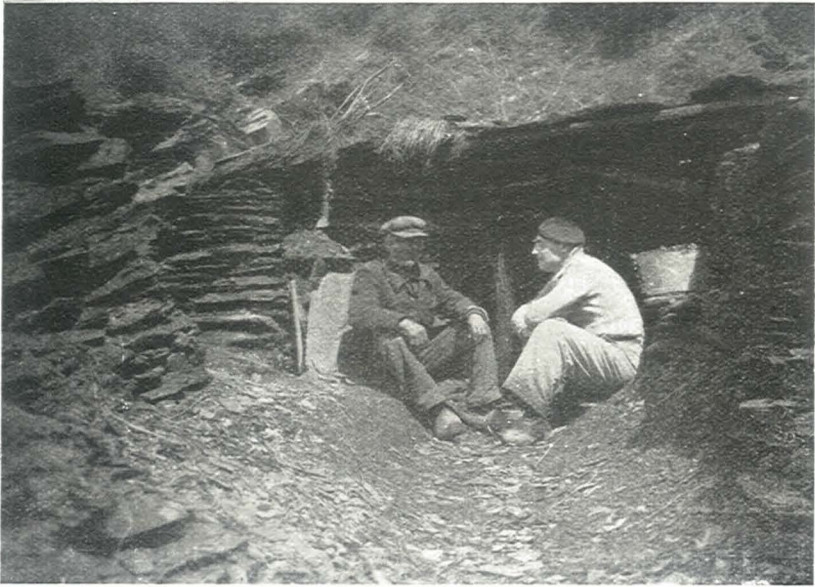
arrive à fournir plus de 4.400 litres lorsqu'il s'agit de sujets primés (6). Mais elle est plus exigeante que la pie noire et son aire coïncide à peu près avec celle où le trèfle violet entre pour une large part dans les assolements. La tuberculose la guette sur les sols trop maigres pour elle et dans les étables mal tenues.



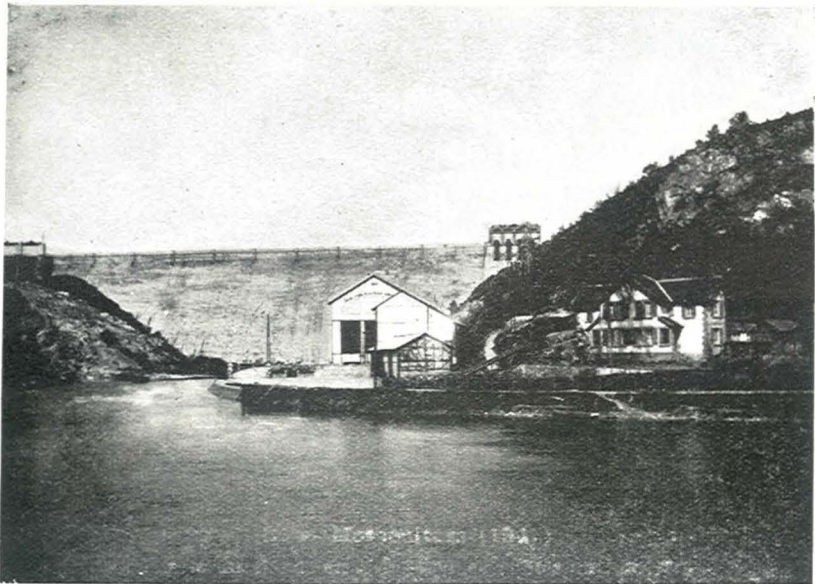
La pie rouge, dont l'aire prend les autres en écharpe, est en voie de disparition devant la pie noire et l'armoricaine. Sur la lisière Est, des croisements normands et nantais abâtardissent les troupeaux. Trait original de l'élevage local, l'on produit là beaucoup de veaux blancs, qui sont expédiés vers Paris de la Brohinière et de Ploërmel. L'armoricaine trouve un important débouché à la Villette et des bouvillons de 2 à 3 ans sont cédés à des emboucheurs de la région vannetaise. Des pie-noires sont vendues dans le Limousin, le Béarn, le Lyonnais, les Charentes, la Touraine, la région parisienne, l'Aisne, les Ardennes et l'on en exporta même en Tchécoslovaquie, en Yougoslavie, à la Martinique, à Madagascar et surtout en Afrique du Nord.

En été, matin et soir, le spectacle est ici familier des troupeaux de 10 à 20 bêtes, parfois grossis de quelques moutons, qu'une vieille fileuse ou un enfant, accompagnés d'un chien, « mènent aux champs ». Partout, en effet, bœufs et vaches connaissent une semi-stabulation, passant quelques heures par jour seulement dans les pâtures. De là l'importance des cultures fourragères et des prairies artificielles dont le dé-

Les Industries



A. Le dernier carrier de Caurel en 1938
(à gauche), auprès de son abri. Schistes ordoviciens.



B. Le barrage et l'usine hydroélectrique de Guerlédan.

veloppement est allé de pair avec les progrès de l'élevage bovin. Les Herd-books (fondés en 1886 pour la pie noire, en 1929 pour l'armoricaine), les syndicats d'amélioration, le contrôle laitier qui fonctionne notamment dans la région de Locminé, travaillent à une meilleure sélection des races.

Au contraire, **l'élevage des moutons** est l'objet de peu de soins. Leur nombre s'élève lorsque les cours sont avantageux ; ce fut le cas de 1919 à 1922 et depuis 1929. Depuis 1940, l'on voit aussi plus de **chèvres** qu'auparavant ; cet élevage de pauvres reste malgré tout insignifiant.

Les **porcs**, par contre, sont nombreux, mais la consommation locale est forte. On s'en tient toujours à la race du pays, rustique, résistante à l'humidité du climat et aux mauvaises conditions d'hygiène des « soues ». Des croisements heureux sont venus toutefois l'améliorer par l'introduction de reproducteurs Yorkshires, Berkshires, Craonnais et Normands. L'on exporte des porcelets vers le Bas-Maine et la Normandie, des porcs sur pied ou abattus vers Paris. Chaque ferme élève quelques cochons. Mais leur nombre est plus grand dans les contrées granitiques où il atteint 40 à 50 têtes au kilomètre carré contre 10 à 15 ailleurs (France 12). Ce fait est là en rapport avec l'importance de la culture du seigle et des pommes de terre.

Les poules sont nombreuses dans toutes les exploitations. Elles sont livrées à elles-mêmes et errent autour des bâtiments. Il n'existe que quelques élevages spécialisés alors que ceux-ci se sont multipliés dans le Bassin de Châteaulin. Nous avons vu pourtant qu'un gros commerce d'œufs se pratique dans toute la région par l'intermédiaire des « marchands de beurre » qui livrent surtout aux Halles de Paris.

Malgré le recul des landes et du sarrasin, l'on voit encore fréquemment des ruches auprès des fermes. L'élevage des **abeilles** est resté primitif ; le miel est peu prisé en dehors du pays.

La polyculture de la Bretagne centrale s'associe donc aujourd'hui avec un élevage varié. Celui-ci est étroitement lié à certaines transformations de la répartition des terres entre les cultures. Le terrain perdu par les céréales a été gagné par la pomme de terre et, plus encore, par les plantes fourragères.

2. — Le développement des cultures fourragères et des prairies

Leur extension fut rapide. Les statistiques de 1902 ne tinrent compte que des betteraves. Pourtant, la place des choux était déjà plus importante et celle des rutabagas presque aussi grande que celle de la betterave (7). Mais en 1929-30, le % par rapport à la surface totale des superficies en choux fourragers, betteraves fourragères et rutabagas s'établissait ainsi :

	Nord de la région (C.-du-N.)	Arrondiss. de Pontivy et de Ploërmel	Ensemble de la région
Choux.....	4	2,1	2,8
Betteraves fourrag. . (en 1902)	2,4 (1,2)	1,3 (0,73)	1,7 (0,9)
Rutabagas.....	3,2	1,2	2
Ensemble.....	9,6	4,6	6,1
% des terres labour.	15	9	11,2

L'augmentation des surfaces en betteraves fourragères entre 1902 et 1930 suffit à marquer le progrès de ces cultures. Il a continué depuis 1930 à peu près partout, tantôt assez faible (Ploërmel), tantôt très marqué, allant en général de 25 à 50 % des superficies occupées par elles en 1930 pour atteindre 100 % dans le canton de Cléguérec, 250 % dans celui de Mauron, 450 % dans la région de Plouray-Langonnet.

Les choux fourragers — cavalier et demi-mœllier — l'emportent partout. Le rutabaga vient ensuite dans les Côtes-du-Nord. Mais dans le Morbihan, la betterave fourragère, mise pour l'hiver dans des silos rustiques, se classe avant lui. A côté d'elle, la betterave sucrière a fait son apparition vers 1940 au Nord de la région. Dans le centre, et beaucoup plus encore dans l'Est et le Sud-Est, la « navette » ou colza joue un rôle non négligeable dans l'alimentation du bétail à l'étable. Si la statistique l'ignore, les taches jaunes claires dont elle mouchète la campagne au moment de sa floraison sont une des touches de couleur qu'on ne saurait négliger dans un tableau géographique. La navette assure ici la « soudure » entre la betterave et les fourrages de printemps. Mais elle donne au beurre un goût désagréable et le trèfle incarnat la remplace souvent ailleurs.

L'examen de la carte des plantes fourragères sarclées (fig. 95) fait apparaître l'habituel avantage des Côtes-du-Nord. Elle met surtout en lumière un fait plus intéressant : une tache foncée s'étale de part et d'autre de la limite

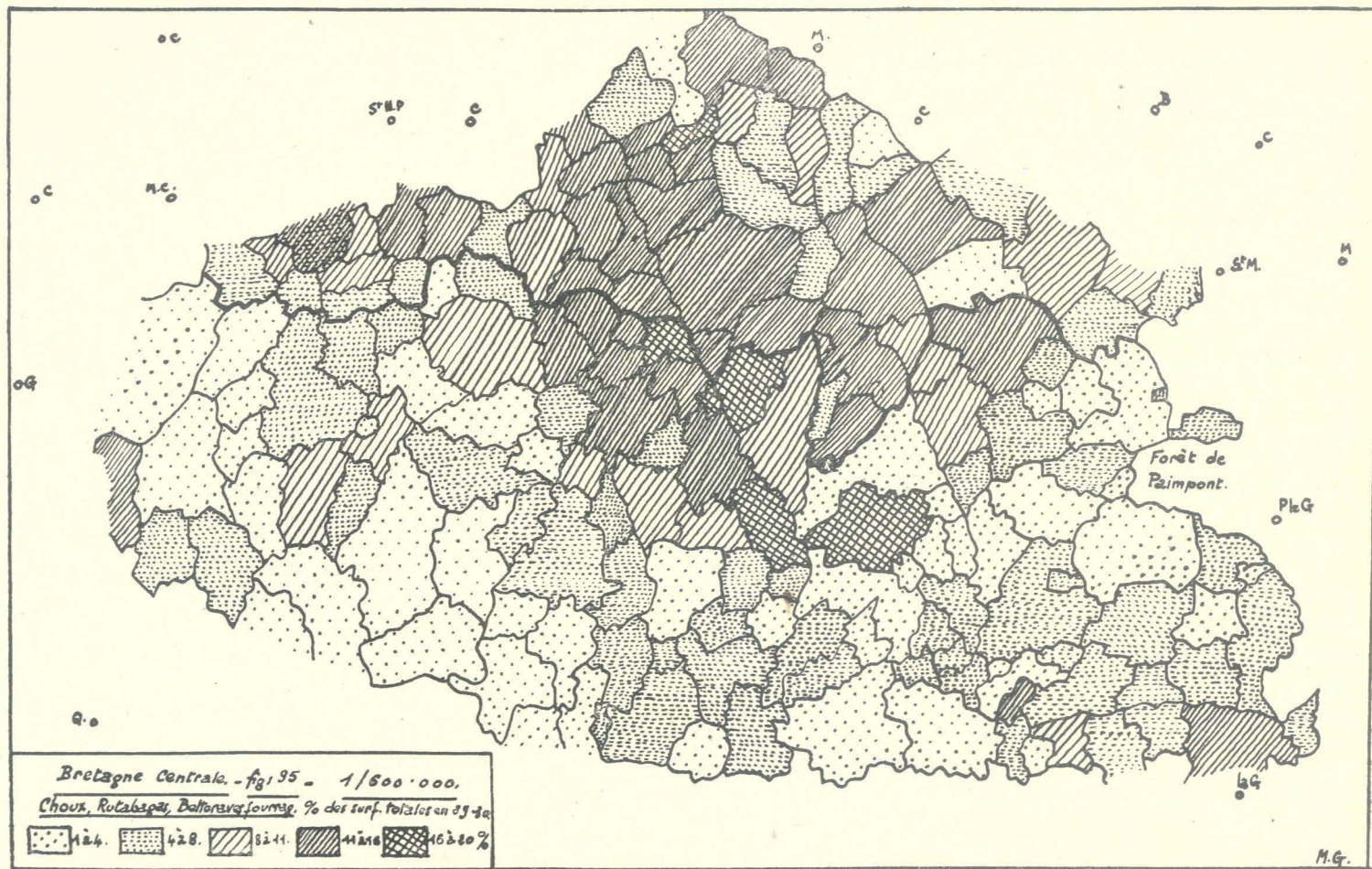


Fig. 95. — Les plantes fourragères sarclées dans la Bretagne centrale.

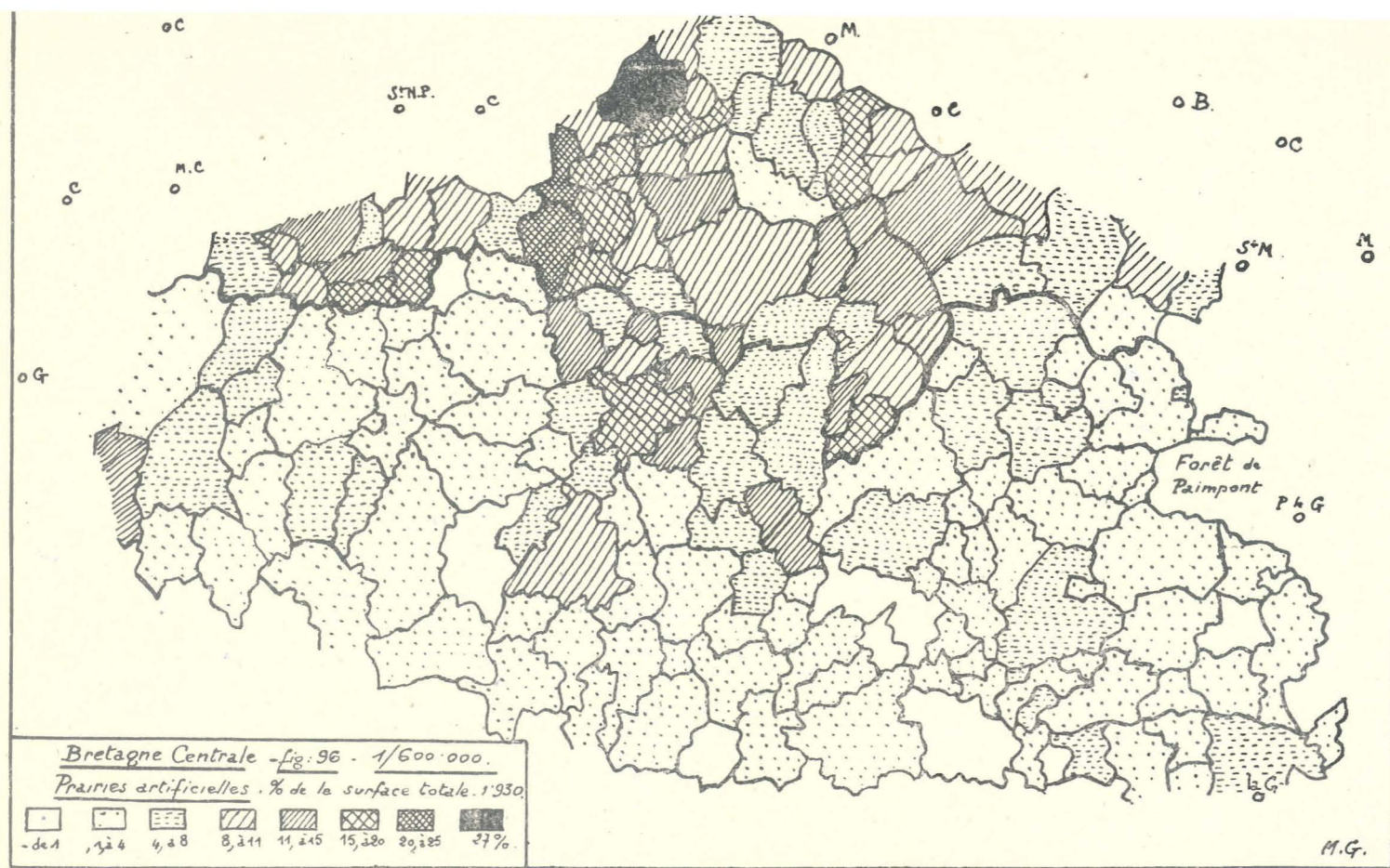


Fig. 96. — Les prairies artificielles en 1929-30.

Nous avons dû rectifier, en tenant compte des chiffres de 1938 et 1940 ou de renseignements divers, un certain nombre de données relatives à l'établissement de cette carte. Malgré tout, nous devons faire des réserves quant à l'exactitude de certains % qui nous semblent anormaux : Merléac, au N (27 %), Porcaro, au Sud de la forêt de Paimpont (aucun chiffre pour 1929 ; 0,89 % en 1938). Les rédacteurs des statistiques communales ne semblent pas toujours avoir compris ce que cette rubrique englobait. Certains imprimés distinguent, en effet, les légumineuses fourragères des prairies artificielles. Telle qu'elle est, malgré ses imperfections certaines dans le détail, notre carte fait ressortir dans l'ensemble 2 zones bien tranchées.



Fig. 97

Nota : La distinction faite par la statistique entre les pâtures, les herbages, les prairies de fauche, a quelquefois gêné les secrétaires de mairie. Les renseignements qui ont servi à la confection de cette carte sont donc parfois incertains. Nous avons pu en rectifier quelques-uns.

départementale, au centre de la région. Elle s'étend de l'extrême pointe septentrionale jusqu'au nord du canton de Locminé ; une autre, secondaire, apparaît au N.-W. Ces deux zones correspondent à peu près à celles où l'on rencontre de beaux élevages d'armoricaines.

L'on en dirait de même de la carte des **prairies artificielles** (fig. 96). Nulle part ailleurs, en dehors de la zone centrale, n'apparaît mieux le contraste entre les deux départements, reflet d'un inégal avancement du progrès agricole. Le paysan morbihannais n'accorde qu'une place réduite aux trèfles violet et incarnat qui, beaucoup plus que la luzerne trop calcicole, constituent la majeure partie des prairies artificielles dans toute la contrée. Seule, la région de Rohan leur porte plus d'attention et produit même un trèfle violet dont la graine est estimée.

Pourtant, les prairies artificielles gagnent du terrain. De 1902 à 1929, leur étendue a augmenté d'un tiers, même si l'on tient compte du recul peu vraisemblable qu'accusent, dans l'arrondissement de Loudéac, des statistiques agricoles établies sur des données sans doute incertaines (*). Depuis 1930, elles ont accusé leur progression. Stationnaire dans le Nord, déjà relativement bien pourvu, leur superficie a été multipliée ailleurs, selon les communes, par des coefficients allant de 0,5 à 4. Ce qui entrave souvent leur extension, c'est un peu la pratique de la « lande cultivée », mais c'est surtout la place qu'occupent, dans chaque exploitation, les **prairies naturelles**. Là où celles-ci sont étendues, les prairies artificielles sont réduites et la réciproque est vraie (fig. 96 et 97).

Il est difficile de se représenter l'évolution des « pâtures » depuis 45 ans. Les statistiques agricoles sont, à ce sujet, contradictoires. De 1902 et 1929, elles sembleraient avoir perdu du terrain dans la Bretagne centrale (*). Mais de 1892 à 1929, elles auraient gagné 38.098 hectares dans l'ensemble du département du Morbihan (8). De fait, elles ont opéré depuis 15 ans des conquêtes atteignant, dans certaines communes, jusqu'à 33 % des superficies qu'elles occupaient en 1930.

Malgré tout, leur rôle a diminué de ce que gagnait celui des prairies artificielles et des plantes fourragères sarclées : l'alimentation du bétail à l'étable prend plus d'importance, là surtout où règne l'exigeante « armoricaine ».

Les prairies naturelles sont souvent médiocres. Le long des cours d'eau, les prairies de fauche sont fréquemment trop acides ou trop mouillées. Ailleurs, les prés, conquis parfois récemment sur les landes, auraient besoin d'être irrigués. Les uns et les autres ne sont traités convenablement que dans les régions évoluées et notamment au Nord de la Bretagne centrale où l'on sait drainer et irriguer, parfois avec ingéniosité. La fenaison est en général trop tardive. C'est au voisinage immédiat des « villages » que l'on rencontre d'ordinaire les meilleures pâtures ; arrosées par le purin qui

s'écoule des cours de ferme, elles sont réservées aux jeunes bêtes.

Aucun de ces fourrages variés n'est vendu. Mieux même, on importe de la paille et du foin pressés dans les années peu favorables. Tout est destiné à l'élevage local, source essentielle, avec le blé, des revenus du paysan. Le rapide essor des cultures fourragères — un signe de leur jeunesse — met en lumière l'importance croissante du troupeau dans l'économie rurale.

3. — L'apparition de nouvelles méthodes de culture :

la pomme de terre de semence

La culture des pommes de terre est elle aussi devenue un des facteurs du progrès agricole, plus particulièrement celle des semences sélectionnées. Après des débuts timides, la pomme de terre a pris une place de choix dans la polyculture de la région. Bien adaptée aux sols et au climat, jouant un grand rôle dans l'alimentation humaine, elle est également en rapport avec le développement de l'élevage du porc et c'est même sa principale destination dans l'extrême Ouest de la contrée.

De 1902 à 1930, les superficies qui lui sont consacrées ont plus que doublé (*) et ses progrès ont surtout été sensibles dans les parties centrale et méridionale de la région. Ses conquêtes se sont poursuivies depuis et les champs de pommes de terre couvrent, en 1940, environ les 7/5 de ce qu'ils occupaient dix ans plus tôt dans les cantons de Rostrenen, Loudéac et Locminé.

La carte des superficies en pommes de terre révèle un certain nombre de faits intéressants (fig. 98). Tout d'abord, leur égale répartition. Les différences sont beaucoup moins accusées entre les terroirs qu'en ce qui concerne, par exemple, la culture du blé ou celle du seigle. C'est la conséquence de son adaptation aux conditions naturelles et de l'importance de la consommation locale. En second lieu, l'on est frappé de sa place relativement médiocre sur les sols d'arène granitique de l'Ouest et du Sud. En fait, il faut tenir compte ici de l'étendue des terres incultes et la proportion des superficies en pommes de terre est beaucoup plus grande quand l'on considère uniquement les surfaces en labours. Si l'on ne compte que 5 à 9 hectares de pommes de terre sur 100 hectares de terres labourables dans la partie orientale du massif granitique de l'Ouest (cantons de Plouay et de Guéméné), l'on en trouve de 20 à 24 dans celui de Gourin, de 25 à 29 dans celui de Saint-Jean-Brévelay au Sud de la région.

En dehors de l'Est, les zones où cette culture est d'importance correspondent à celles où l'on rencontre d'actifs syndicats de producteurs de semences sélectionnées : Ploëuc, Uzel, Saint-Caradec, Saint-Gelven, Rostrenen au Nord, Pontivy-Cléguérec et Rohan au centre, Locminé au Sud. Les variétés cultivées sont en effet assez nombreuses et d'utilisation différente, les méthodes culturales inégalement soignées selon les lieux. La faveur des cultivateurs va du reste de l'une à l'autre variété selon leur rendement. Il en est, comme la « Saucisse », l'« Institut de Beauvais » et la « Rosa » qui ne fournissent plus que des récoltes médiocres après avoir beaucoup donné. Actuellement, la « Bintje » connaît partout le succès. Venant en général entre l'avoine et le blé dans l'assolement, les pommes de terre sont le plus souvent plantées à la charrue de février au début d'avril et récoltées de même en septembre ou octobre.

Le mildiou, que favorise l'humidité du climat, la gale dans les terres lourdes en année pluvieuse, les maladies de dégénérescence, causées par l'usage qui consiste à prendre la semence sur la récolte de l'exploitation ou sur celle des voisins, sont fréquentes. Le doryphore est apparu en 1933 et s'est très rapidement répandu.

Mais beaucoup mieux soignés et notamment traités au pulvérisateur, les champs de pommes de terre de semence sélectionnées, homogènes et « formant table », sont un des beaux spectacles agricoles de la Bretagne centrale.

Les premiers essais de sélection furent tentés en 1920 par M. Boniface Geffroy, dans la commune de Moustoir-Remungol (canton de Locminé), sous les auspices de l'Office agricole du Morbihan. Leur succès décida de la création du Syndicat de Pontivy, en 1922. En 1929, trois syndicats existaient dans la partie morbihannaise de la Bretagne centrale. D'autres se créaient vers cette époque dans le Nord de la région (Côtes-du-Nord) et notamment à Ploëuc en 1928. Leur essor fut rapide. Du Syndicat de Pontivy se détachaient en 1930, à la suite de dissensions intérieures, les Syndicats de Locminé, Rohan, Saint-Aignan, Pluméliau, dont les circonscriptions territoriales, beaucoup moins vastes, facilitaient le contrôle. Ces quatre syndicats dissidents créaient vers 1933-34 la « Coopérative des Producteurs de semence de pommes de terre sélectionnées sur pied et officiellement contrôlées de Locminé », seule chargée de la vente, suivant l'exemple donné par Pontivy en 1930. Le siège de la Coopérative de Locminé fut transféré à Vannes en 1938, à la mort de M. Boniface Geffroy, son animateur.

En 1935, douze syndicats en France sélectionnaient l'« Institut de Beauvais », dont onze en Bretagne. Huit de ceux-ci se trouvaient dans la Bretagne centrale : à Mûr, Saint-Gelven, Saint-Caradec dans les Côtes-du-Nord, Baud, Locminé, Pontivy, Rohan et Saint-Aignan dans le Morbihan (9). En 1938, le mouvement en leur faveur se pour-

suivait, surtout dans le Morbihan où, à côté de syndicats « au stage » dans l'Ouest granitique — syndicats dits des Montagnes Noires, du Haut-Scorff et du Bas-Scorff — et dans le Porhoët — dits du Porhoët au Nord, de l'Yvel à l'Est et du Roc-Saint-André — les syndicats « agréés » se classaient ainsi :

Siège	Production (en quintaux)	Variétés sélectionnées
Pontivy	24,270	Ackersegen (A). Bintje (B), Early - Rose (ER). Institut de Beauvais (IB), Parnasia (P), Rosa (R). Royal- Kidney (RK), Saucisse (S).
Locminé	4.440	Idem.
Baud	2.140	B, ER, IB.
Saint-Aignan .	4.400	B, IB, P.
Rohan	720	ER, IB.
Josselin	470	A, B, IB, S.
Total	33.440	

L'exemple du Syndicat de Ploëuc illustre cet essor. En 1929-30, il comptait 6 adhérents, ensemençant 7 ha 5 et produisant 765 quintaux. En 1939, ils étaient 50 membres à cultiver 35 hectares et produisant 3.700 quintaux. En 1944-45, 354 adhérents livrent 19.030 quintaux de semence, représentant 8.200.000 francs pour une superficie de 178 hectares (10) (fig. 99).

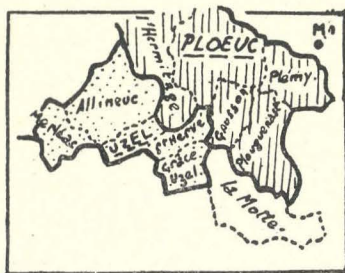


Fig. 99

Aire des syndicats de Ploëuc et d'Uzel en 1945-46. — La moitié Sud-Est de la circonscription de Ploëuc se trouve seule dans la région étudiée. Ce syndicat s'étend également vers le NW sur les communes de Saint-Brandan, Plaintel, Quintin, Le Faël. — En 1943-44, un des adhérents au syndicat d'Uzel qui a, depuis, renoncé à la sélection, habitait la commune de la Motte. — Echelle : 1/600.000.

Les rendements paraissent faibles à première vue : 100 à 120 quintaux à l'hectare, à peine égaux, dans les bonnes terres, à ceux de la Bintje dans le massif granitique (107 à 150 quintaux), alors que celle-ci donne 120 à 200 quintaux dans la région de Ploërmel, de 200 à 300 dans celle de Pontivy.

C'est que la méthode de sélection est très rigoureuse. L'objet des syndicats est de fournir des semences indemnes de maladies de dégénérescence, *saines et pures*. Pour cela, l'on pratique une sélection des pieds pendant la période végétative. Deux procédés s'offrent à cet égard : la **sélection**

en masse, par champs entiers ; mais malgré l'élimination des champs renfermant plus de 7 % de pieds malades et plus d'1 % de plants étrangers à la variété cultivée, une parcelle retenue peut renfermer des pieds d'apparence saine et pourtant malades, des pucerons ayant transporté sur eux la maladie après s'être fixés sur des plants atteints, arrachés en cours de croissance. De là la pratique de la **sélection généalogique**, rendue obligatoire en 1939. Elle consiste à ne multiplier que des « familles » issues d'un pied résistant. La sélection porte sur quatre ans. Chaque syndicat doit produire, chez quelques-uns de ses adhérents les plus soigneux, son plant de sélection généalogique destiné à être multiplié par tous les autres. Un pied en donnera une dizaine la première année, une centaine la deuxième année, un millier la troisième, dix mille la quatrième, soit de quoi planter un tiers d'hectare. Mais le nombre des « familles » se réduit de plus en plus par sélection au cours de ces quatre années. Sur 100 pieds choisis la première année, il ne reste souvent que 10 à 12 « familles » après quatre années de culture et élimination des pieds présentant quelque signe de dégénérescence. Pour éviter la contagion, les « familles » sont plantées espacées de 6 mètres en tous sens des « familles » voisines. Les « familles » malades sont éliminées au fur et à mesure des contrôles.

Ceux-ci comportent trois degrés. Chaque syndicat fait visiter tous les champs en cours d'exploitation par un contrôleur local, qui est bien souvent un instituteur qualifié. Celui-ci fait trois visites : la première trois semaines après la levée, la seconde au moment de la floraison, la dernière après la floraison. Il élimine les cultures qui renferment des mauvaises herbes et celles dont l'état sanitaire ou la pureté ne sont pas satisfaisants ; le cultivateur doit arracher les plants atteints dès l'apparition de la maladie.

Au deuxième degré, le contrôle et l'élimination sont assurés par le Directeur des Services agricoles ou le Professeur adjoint d'Agriculture. Enfin, une Commission déléguée par la Fédération Nationale des producteurs de plants de pommes de terre sélectionnées effectue à son tour une visite — contrôle du troisième degré — à la suite de laquelle les cultures qu'elle retient sont classées en trois catégories : A, renfermant moins de 2 % de pieds malades ; B, en renfermant de 2 à 4 % ; C, de 4 à 7 %. La Commission fournit alors au syndicat les étiquettes de sélection auxquelles il a droit. Les cultures refusées sont destinées à la consommation ou à la semence vendue sans garantie.

L'arrachage et la rentrée en cave des récoltes retenues se font sous la surveillance du contrôleur local. Les syndicats font connaître à la coopérative de vente les quantités de chaque variété dont ils disposent. Les prix sont fixés chaque année par l'Assemblée générale des producteurs de plants sélectionnés bretons, d'après ceux de la pomme de terre de consommation majorés d'une prime de sélection qui diffère

selon la variété, la qualité et le calibrage des tubercules. Ces prix atteignent deux ou trois fois ceux de la pomme de terre de consommation. La coopérative vend, facture et répartit le produit de la vente entre les syndicats ; ceux-ci distribuent ensuite les sommes reçues aux producteurs, au prorata des quantités livrées. Les ventes se font de novembre à avril et surtout en février-mars. Les semences sont dirigées principalement vers le Sud-Est, le Sud-Ouest et le centre de la France.

La pratique de méthodes aussi rigoureuses a fait l'éducation du cultivateur. Elle l'a obligé à l'emploi judicieux des fumures et des amendements, aux traitements chimiques, à l'adaptation des variétés aux sols qui leur conviennent le mieux, à l'emploi d'un matériel plus perfectionné, à l'association syndicale et coopérative. La culture de la pomme de terre, ainsi comprise, a donc été un facteur de progrès rural. Alors que la vente des pommes de terre de consommation subissait une crise avant 1939 du fait de la fermeture des marchés extérieurs, de l'extension de cette culture au Nord de la région parisienne et de son développement dans les jardins ouvriers entourant les grandes villes, débouchés jusque-là précieux, surtout pour la région de Pontivy, la pomme de terre de semence sélectionnée trouvait toujours un écoulement rémunérateur et ne craignait pas la surproduction. La France importait en effet, avant 1940, les trois-quarts de ce qui lui en était nécessaire. Ce n'est pas le hasard, ni les seules conditions naturelles, qui veulent que les régions où existent de grands syndicats de sélection, c'est-à-dire la bande Nord-Sud allongée de Ploëuc à Locminé sur les sols argileux des bassins de l'Oust supérieur et du moyen Blavet, soient parmi celles qui sont le plus évoluées de la Bretagne centrale.

En résumé, nous saisissons actuellement l'économie rurale de la Bretagne centrale au cours d'une phase de rapide évolution. De là les multiples retouches qu'il faut apporter sans cesse à un tableau que l'on ne saurait broser à grands traits et sans beaucoup de nuances. Les survivances de l'économie ancienne sont tout imprégnées de tendances au progrès. Les nouveautés sont par contre souvent traitées avec des méthodes où percent toujours la routine et l'archaïsme. Traits propres à tout milieu rural, sans doute, mais qui sont ici accusés par les circonstances du moment.

CHAPITRE 3 ET CONCLUSION

L'amélioration de la vie matérielle du paysan

La réforme du système agricole se traduit par une meilleure condition du paysan. La tâche est aujourd'hui plus facile, celle de l'homme surtout ; car la fermière patauge toujours dans sa cour ou dans son étable et le machinisme est moins venu la servir. Mais l'on vit mieux qu'autrefois dans les « villages ».

I. — L'on produit de plus en plus pour la vente

Lait, beurre, œufs, bétail, céréales panifiables sont des sources de revenus. L'on se nourrit toujours en majeure partie sur l'exploitation. Mais le temps est fini de l'économie fermée. Il faut plus qu'autrefois se procurer du numéraire, car les achats au dehors se sont faits plus nombreux. L'on ne produit plus les plantes textiles qui servaient jadis à vêtir le paysan ; il faut acheter engrais, machines, une partie des semences, parfois des reproducteurs. L'on veut aussi se nourrir mieux.

Mais ce faisant, les cultivateurs de la Bretagne centrale sont entrés, par la force des choses, dans le grand courant économique national et mondial. Travaillant, comme tous les paysans français, des terres qui ne rendent plus qu'à force d'amendements, d'engrais et de façons culturales répétées, ils produisent plus cher que maints de leurs concurrents étrangers. Jusqu'à présent, ils ont pu résister grâce aux circonstances ou à une protection douanière qu'il ne sera peut-être pas toujours possible de maintenir.

En outre, ils sont devenus tributaires de l'industrie. Or, depuis 1918, les prix des produits industriels sont nettement plus élevés que ceux des produits agricoles. Quand il doit renouveler ou compléter son outillage, le paysan de la Bre-

tagne centrale, à qui tant reste à faire dans ce domaine, se trouve défavorisé. Circonstance aggravante, il voit son personnel d'appoint sollicité par les salaires urbains ; et c'est en augmentant ceux des travailleurs agricoles qu'il peut seulement espérer conserver la main-d'œuvre indispensable à la bonne marche des exploitations.

Tout compte fait, en entrant dans le circuit économique mondial, il n'a pas trouvé que des avantages et les lendemains qui l'attendent ne sont pas très encourageants.

Quelles sont donc, au regard de ces charges nouvelles, les ressources pécuniaires du paysan ?

2. — La rentabilité des exploitations restait médiocre en 1939

Les services agricoles du Morbihan ont calculé que, dans la Bretagne centrale, une ferme de 42 ha 20, dont 28 en cultures et 4 en prairies, exploitée en faire-valoir direct, pouvait établir son budget comme suit en 1939 :

Recettes : 63.400 francs (soit 1.470 francs par hectare).

Dépenses : 28.200 francs.

Différence : 35.200 francs, représentant le gain de cinq personnes ; qu'une ferme de 21 ha 15, F.V.D. (ferme du type courant), pouvait compter en recettes : 31.175 francs (soit 1.473 francs par hectare) ; en dépenses : 17.000 francs ; différence : 14.175 francs représentant le gain d'un ménage et de ses trois enfants âgés de plus de 15 ans (11). C'étaient là situations relativement privilégiées.

Nous avons tenté d'établir pour 1939 le budget d'une grande ferme de 60 hectares, située dans la commune de Loyat (canton de Ploërmel) (12). Sans entrer dans le détail de nos calculs, signalons-en seulement les résultats. A cette date, les dépenses s'élevaient en gros à 90.000 francs, intérêts des capitaux et amortissement du cheptel mort compris ; les recettes atteignaient environ 76.000 francs pour 5 personnes : le fermier, sa femme et trois domestiques.

L'exploitant paraissait donc travailler à perte. Beaucoup de fermes, après 1930, ont vécu sur les économies, heureusement substantielles, réalisées de 1920 à 1929. La petite exploitation (5 à 10 hectares) surtout, en pâtit. Manquant de capitaux, elle est restée archaïque et routinière. Le capital qu'elle exige s'élevait en 1939 à 5-6.000 francs pour un hectare contre 4.500 pour une moyenne ou une grande. Il est donc à peu près le même pour une ferme de 10 hectares que pour une de 15 hectares. Le nombre des animaux de travail, des instruments nécessaires est en effet sensiblement analogue. Le travail personnel de l'exploitant n'est que peu

rémunéré. Si l'on considère le bénéfice brut comme sa rémunération, c'est alors le capital d'exploitation qui ne rapporte rien. Pour un propriétaire, un capital voisin de 400.000 francs donnait en 1939 un revenu inférieur à 10.000, une fois les impôts payés. Le taux de l'intérêt était donc très bas et il y avait là un obstacle à l'amélioration des bâtiments ruraux. La désertion des campagnes est une conséquence de cet état de choses. Elle est surtout sensible chez les tenanciers de « petites boutiques ». En 1938, l'on s'étonnait ici, comme dans ces « Ségalas » que décrivait M. A. Meynier vers 1930 (13), qu'il reste encore des jeunes gens à la terre. Si les exploitations vivent, c'est que le poste salaires ne représente pas, en général, des fonds sortant de l'exploitation. Les membres de la famille sont donc, en fait, non rémunérés.

Ce budget de l'exploitation rurale explique également la faveur dont jouissent la production des céréales et l'élevage, l'une et l'autre peu exigeants en main-d'œuvre. Comparons en effet le travail approximatif demandé pour 1 hectare de blé et 1 hectare de pommes de terre (région de Ploërmel) :

<i>Blé</i>			<i>Pommes de terre</i>		
	Journées de travail			Journées de travail	
	Hommes	Chevaux		Hommes	Chevaux
1 labour moyen.....	2	4	1 labour profond...	2 1/2	6
1 hersage.....	1/2	2	1 passage du canadien .	1/2	1
Semences.....	1/2	2	Fumure chimique .	1	0
Engrais.....	1	1	Fumure organique.	2	2
Hersage de printemps...	1	1	Plantation.....	6	6
Sarclage (chardons).	1	0	Binages.....	2	2
Moisson.....	1/2	1 1/2	Buttage.....	1/2	1/2
Battage (20 qx).....	2	0	Récolte.....	5	5
	8 1/2	11 1/2	N.-B. : Pas de pulvérisation.	19 1/2	22 1/2

En outre, la recette brute d'un hectare s'établissait ainsi en 1939 : en blé, 20 quintaux à 200 francs : 4.000 francs ; en pommes de terre : 150 quintaux à 30 francs : 4.500 francs. Avantage tout apparent : le rendement et le cours des pommes de terre varient plus que ceux du blé ; surtout la différence des prix est loin de représenter celle du travail exigé par l'une et par l'autre culture. L'on constatait donc le remplacement des plantes sarclées par des céréales et notamment par du sarrasin qui demande peu de façons culturales. Le cheptel vif restant égal, il en résulte cette surcharge des exploitations en bêtes bovines que nous avons signalée. En 1947, les pommes de terre ont cependant gagné

du terrain aux dépens du blé. Mais ce fait est dû aux circonstances, à la différence des cours entre les deux productions. L'avantage des prix en faveur de la pomme de terre peut être tout momentané, à la merci de bonnes récoltes ou de mesures législatives.

La faible rentabilité des exploitations rend compte enfin de la réduction du poste transports, ramené le plus souvent à l'indispensable. De là la diminution du nombre des artisans ruraux vivant de la construction et de la réparation des charrettes et des tombereaux. On fait de plus en plus appel à la camionnette des bouchers et de commerçants divers.

Ajoutons au passif de la vie rurale l'incertitude des récoltes, les intempéries, les épizooties, l'aléa des cours. Les économies sont alors réalisées au prix d'une nourriture frugale, de l'absence de « sorties » et de distractions. Il est pourtant des périodes où la fortune sourit au paysan. Pourquoi faut-il que ce soit celles des malheurs ou des convalescences de la patrie : l'après-guerre 14-18 jusqu'aux alentours de 1929, les années 40-46 ?

En 1946, le cultivateur de la Bretagne centrale fait souvent figure d'enrichi. Ses produits se vendent bien. Il a mis de l'argent de côté ; il installe ceux de ses enfants qui restent à la terre dans des exploitations qu'il outille. D'autre part, la culture est devenue moins aléatoire. Et l'on compte sur les assurances, voire même sur l'Etat pour parer aux mauvais coups du sort. De l'Etat, l'on reçoit aussi des primes, des subventions plus ou moins déguisées. Dans une certaine mesure, le paysan est devenu un « fonctionnaire » et il est plus sûr qu'autrefois du lendemain. Mais ses terres se sont épuisées, faute d'engrais, depuis 1940 ; son outillage est très souvent à renouveler. Dans le massif granitique de l'Ouest, il n'a pas fait autant d'économies que dans les contrées plus favorisées. Partout, du reste, la richesse présente est en partie factice et les plus clairvoyants ne se reposent pas sur la sécurité présente. Il n'en reste pas moins que la vie matérielle du paysan s'est améliorée notablement.

Si l'emploi d'un outillage à travail rapide allège les tâches du cultivateur, la **journée du paysan** demeure toutefois bien remplie. Elle s'ordonne, selon les saisons, à peu près partout de la même manière :

ÉTÉ (heure solaire)

Horaire	Loyat (Porhoët)	Moustoir - Remungol (région évoluée du Centre)	Guern (rég. granitique de l'Ouest)
3 h. 30 - 4 h.	Lever ; pansage ; soins au bétail.		
4 h. 30.	Petit déjeuner ; traite des vaches.		
6 h.	Sortie du bétail ; litières.		
7 h.	Petit déjeuner.		
7 h. 30.	Départ aux champs.		
6 h. à 9 h.	Travaux des champs.		
9 h.	Casse-croûte.		
9 h. à 11 h. 30-12 h.	Travaux des champs (vers 9 h. 30 - 10 h., rentrée du bétail).		
12 h.	Déjeuner.		
12 h. 30 - 13 h. à	Sieste ou préparation de l'outillage.		
13 h. 30 - 14 h. ...			Sieste se prolongeant jusqu'à 14 h. 30 pendant la fenaison, la moisson (permet l'alimentation et le repos des animaux).
13 h. 30 - 14 h. à	Travaux des champs.		
16 h.	Collation.		
16 h. - 16 h. 30..	Sortie du bétail.		
16 h. 30.	Rentrée du bétail.		
18 h. 30.	(alimentation à l'étable plus importante qu'à Guern).		
16 h. 30 à 20 h. - 20 h. 30	Travaux des champs.		
20 h. 30 - 21 h. ...	Diner.		
21 h. 30 - 22 h. ...	Soins aux animaux.		
21 h. 30 - 22 h. ...	Coucher.		

HIVER

Horaire	Loyat	Moustoir - Remungol	Guern
6 h.	Lever ; pansage.		
6 h. à 8 h.	Travaux d'intérieur : traite, alimentation du bétail, litières.		
6 h. 30.		Petit déjeuner.	
7 h. 30.	Petit déjeuner.		
8 h. à 12 h.	Travaux des champs.		
9 h.	Casse-croûte.		Supprimé pendant les journées courtes.
	En cas de mauvais temps, travaux à l'intérieur : réparation d'outils, triage des pommes de terre, etc.		
12 h.	Déjeuner.		
13 h.	Sortie du bétail à la pâture.		
16 h.	Rentrée du bétail.		
13 h. à 16 h.	Travaux des champs. A la ferme : litières.		
16 h.	Collation.		Supprimée pendant les journées courtes.
16 h. 30.	Traite, alimentation du bétail.		
18 h. 30.		Diner.	
20 h.	Diner, puis soins aux animaux.		Diner.
18 h. 30 à 20 h. - 21 h. :	Veillée. Travaux divers.		Se prolonge pour les femmes jusqu'à 22 h. et au-delà.
20 h. - 21 h.	Coucher.		

Le tableau précédent n'a qu'une valeur moyenne ; l'horaire varie selon les lieux et les fermes, au reste dans d'étroites limites. Le travail des femmes est naturellement un peu différent. La préparation des repas, les soins du ménage, de la basse-cour la retiennent plus longtemps à la maison.

3. — L'alimentation, l'hygiène sont cependant en progrès

L'alimentation s'est surtout améliorée, elle aussi, depuis 1919. Vers 1908, la nourriture était restée en certains lieux déshérités ce qu'elle était aux alentours de 1850. Le cidre n'apparut dans la Haute-Cornouaille que vers la fin du XIX^e siècle ; d'abord réservé pour les jours de moisson et de fenaison, consommé toute l'année quand les pommes étaient abondantes, il devint boisson courante à la place du lait et de l'eau à mesure que les plantations de pommiers se multiplièrent (14). Vers 1908, le pain blanc se répandit ; on le rapportait alors des foires ; puis on se mit à consommer du riz, un peu plus de beurre et de lait.

La nourriture est aujourd'hui plus copieuse et plus variée. Le fonds en est toujours constitué par le pain, le lard et les pommes de terre ; et si les bouillies deviennent rares ou disparaissent (15), l'on fait encore des galettes et des crêpes de blé noir. Dans le Mené, l'on en cuisait quotidiennement il y a 20 ans ; aujourd'hui, l'on en mange le vendredi surtout, et de moins en moins. Il en est de même dans le massif granitique de l'Ouest où elles accompagnent la soupe au lait. Dans toute la Bretagne centrale, on les trempe volontiers dans du « lait ribot » (babeurre) ; l'on poche un œuf sur elles ; on les met dans la soupe en guise de pain. De petites boutiques, dans les bourgs et les villes, en font commerce le vendredi. Mais si les hommes en sont toujours friands, les jeunes filles n'aiment pas le travail pénible de leur cuisson, et c'est la vraie raison de leur consommation déclinante.

Le pain de seigle n'a pas disparu des régions granitiques, mais le pain blanc se consomme de plus en plus. On ne boulange plus à la ferme où les jeunes femmes ne savent plus pétrir. On s'est remis à le faire cependant, quelques années avant 1939, dans le Mené, vers Malestroit, dans l'Ouest granitique, en raison de la cherté du pain. Mais le plus souvent, c'est le boulanger qui passe en auto vendre son pain.

Si l'on mange beaucoup de lard (on tue 2 porcs par an dans une ferme moyenne), la viande de boucherie est de plus en plus abondante sur la table du paysan. Le boucher visite les « villages » une ou deux fois par semaine. L'on tue une vache par an dans les grosses fermes du Mené. Le pot-au-feu et les ragoûts font le repas du dimanche — dans les meilleures fermes seulement à Plouay — et dans les régions les plus riches, la viande est d'une consommation plus courante. On mange les lapins de son élevage, ses poulets et ses œufs quand les cours sont en baisse. Et le poisson de mer n'est plus inconnu. Il vient de Lorient ou Quiberon un peu partout, de Saint-Brieuc dans le Nord, de La Turballe dans le

Sud-Est, de Concarneau dans le Sud-Ouest et l'Ouest. Dans la région de Guern, on n'en consomme que dans les fermes proches des routes où s'arrête la camionnette du marchand. Dans le Sud granitique, on ne connaît guère que les sardines salées. Mais autour de Ploërmel, les crustacés, les moules de Billiers, les huîtres de Pénerf, à l'embouchure de la Vilaine, sont appréciés.

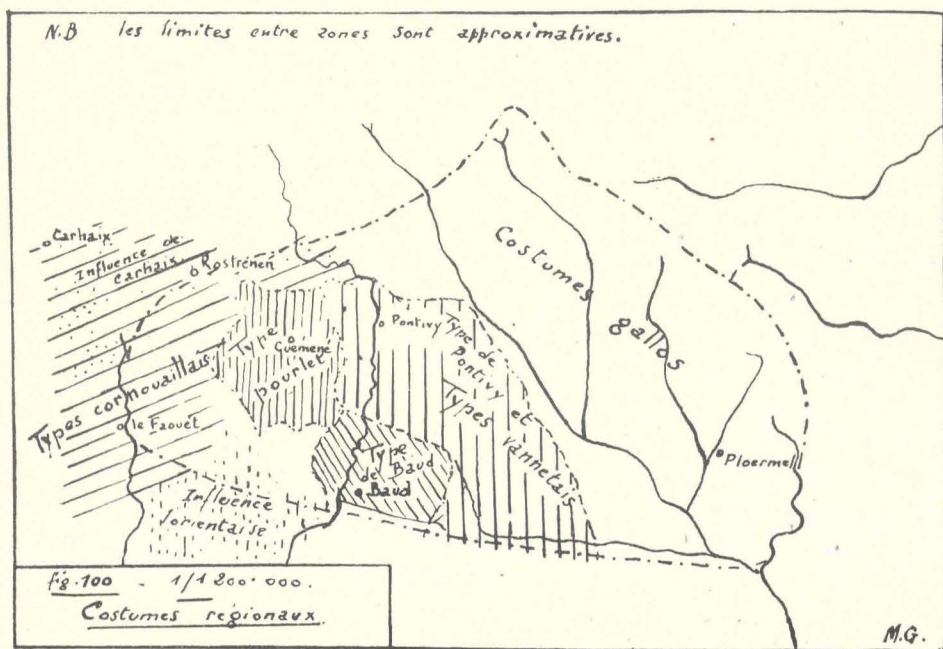
Cependant, les légumes sont toujours trop rares, les pommes de terre mises à part. On néglige le potager, quand il existe. On achète toutefois, et de plus en plus, les produits vendus par les marchands des bourgs ou par les « Espagnols » (qui sont parfois des Italiens) : primeurs, pâtes et fruits. A l'automne, l'on fait de nombreux repas de châtaignes. Enfin, le beurre est toujours sur la table et l'on en consomme beaucoup.

Le cidre est devenu la boisson courante (8 à 10 litres par jour et par personne en été, 20 litres même parfois !). Dans les régions les moins riches (massifs granitiques du Sud et de l'Ouest), le vin est celle des jours de fête. Ailleurs, on offre du vin d'Algérie ou du Midi aux visiteurs. Les vins fins sont même appréciés dans les fermes des plus riches terroirs (Pontivy). Le café, que l'on considère parfois comme un véritable aliment, est fort prisé, surtout par les femmes. Partout aussi, « l'alambic », l'eau-de-vie de cidre ou de marc de pommes que fabriquent en quantité trop grande les distillateurs ambulants, est d'une consommation courante. Et l'hydromel, plus rare, ne lui cède en rien comme nocivité.

L'on fait de copieux repas lors des gros travaux. On y abuse de la viande, ce luxe d'antan dont on fut longtemps privé. Après 1940, les restrictions furent inconnues. Les gains plus élevés permirent de s'offrir des mets rares, que l'on envoyait naguère aux citadins aisés. Trop souvent pourtant, la fermière ne sait pas cuisiner. Les enfants sont mal nourris et même sous-alimentés. Copieuse, la nourriture de l'adulte est médiocre et peu variée. Elle manque de vitamines et la consommation excessive du cidre et de l'alcool entraîne l'altération des organes : l'insuffisance hépatique, les gastrites, l'héredo-alcoolisme sont fréquents. Chez les adolescents, l'absence de chaux dans les aliments, l'absence aussi de vitamine D provoquent des cyphoses et des scoliozes, le rachitisme, le mal de Pott, les coxalgies, etc... Les femmes ont fréquemment le bassin vicié, d'où des accouchements difficiles. Les enfants marchent tard : à 16 ou 18 mois, 2 ans même ; enfin, une affection extrêmement rare ailleurs, la spasmophilie, se rencontre assez souvent ici, par exemple autour de Loudéac. Elle est due au manque de vitamine D et à l'insuffisance de la glande parathyroïde (16).

Les repas se prennent dans la salle commune, au mobilier caractéristique, œuvre d'artisans locaux. La table est le plus souvent auprès de la fenêtre. Au fond, face à l'entrée,

une rangée de meubles toujours bien cirés : armoires et lits disposés symétriquement encadrent l'horloge. Suspendus au plafond, le lard, la planche à pain, le râtelier à cuillers.



L'élément en apparence le plus spécifiquement breton de ce mobilier, le **lit-clos**, plus orné dans le pays breton que dans le pays gallo, qui satisfait la pudeur en limitant les inconvénients d'une promiscuité trop grande et qui jadis, quand bêtes et gens vivaient ensemble, isolait le paysan de son bétail, n'est peut-être pas autre chose qu'une survivance du vieux lit à vantaux des paysans français du XVI^e siècle (17). Il a tendance à disparaître rapidement ; les antiquaires et les amateurs l'ont tellement recherché ! Et puis, on n'en veut plus. L'aire du mobilier breton, dont l'originalité ne paraît d'ailleurs plus aussi grande qu'on l'avait longtemps pensé, ne se confond pas partout avec la limite orientale de la langue bretonne tracée par Sébillot en 1886. Elle s'étend sur les régions de Loudéac, du Mené, de Ploërmel. L'isolement a favorisé la création de types variés, entravé l'influence française plus marquée dans le pays gallo, très réduite en pays breton, et qui se manifeste toujours avec un siècle de retard.

Ce sont les mêmes remarques qu'appellerait une étude des **costumes** locaux. Quatre grands types se partagent la région, le pays gallo mis à part : ceux de Baud, de Pontivy, de Guémené, de Carhaix (fig. 100 et 101). Ils représentent une sur-

vivance des anciennes modes françaises, un trait d'archaïsme qui persista grâce au long isolement du pays ; ils se modifièrent sur place et diffèrent par des détails d'une paroisse à l'autre : encore une conséquence de l'isolement ancien et de l'esprit de clocher.

Depuis 1940, maintes jeunes fermières, autour des petites cités, s'habillent « en ville » avec plus d'élégance qu'auparavant. Mais les sabots de hêtre sont restés les chaussures de travail, imposées par l'état boueux des chemins.



Fig. 101. — Costumes bretons.

1. Pays « pourlet » (Guemené). Coiffe en forme de petite brouette. Deux rangs de boutons dorés sur le corsage : « mille boutons ».
2. Capot de Pontivy. Selon les lieux, le revers du bavolet est rouge, violet, vert ou blanc.
3. Baud. Grand tablier brodé. Coiffe formant dans le dos une croix de dentelle.
4. Carhaix-Rostrenen. Velours noir sur les corsages et sur les manches.

Le mobilier et le costume breton tendent aujourd'hui à disparaître et à s'uniformiser, à ressembler à ceux de tous les paysans de l'Ouest français. Effet de la cherté de la main-d'œuvre artisanale qui pousse à rechercher la simplicité des façons, effet de la mode et d'une plus grande recherche du pratique, effet en un mot de l'ouverture du pays.

L'hygiène y gagne parfois. Mais il nous faut préciser dans quelle mesure elle pénètre dans les campagnes.

Nous ne reviendrons pas sur les progrès de l'habitation, ni sur l'insalubrité persistante d'un grand nombre de fermes. Le linge est trop souvent lavé dans des « doués »,

trous qu'alimente une source au milieu des prairies, exigu et toujours remplis d'une eau savonneuse et sale, (Planche X A).

Les superstitions, tenaces, entravent l'action du médecin. L'on a plus souvent recours aux rebouteux et guérisseurs qu'au docteur du bourg ou du chef-lieu de canton. Quand on l'appelle, il est souvent trop tard. Négligés par leurs mères, aux occupations trop nombreuses, les nouveaux-nés restent des heures entières dans la pièce commune où les mouches pullulent en été ; la mortalité infantile est partout forte. Il est des médecins, au dévouement infatigable, qui s'efforcent de lutter contre ces pratiques. Il en est malheureusement quelques-uns dont la patience, trop vite usée, fait place à l'indifférence. Et si l'on hésite à s'adresser au docteur, à plus forte raison préfère-t-on bien trop souvent les honneurs aux vétérinaires.

La guerre 14-18 apporta quelques progrès, les hommes rentrés. Mais il semble que, depuis 1940, il y ait une régression. L'on manqua de savon, de cristaux, de lessive, de linge aussi ; les cas de gale se sont multipliés. La tuberculose pulmonaire règne à tous les âges de la vie et fait de grands ravages en dépit de la multiplication des dispensaires et des sanatoria (18). Les Côtes-du-Nord sont un des départements français où la lutte contre cette affection est le mieux organisée. Enfin, les rhumatisants sont nombreux, effet de l'humidité du climat. Mains prisonniers, retour d'Allemagne, rêvèrent un temps de logis plus sains. Puis la vieille accoutumance l'emporta.

Il reste pourtant beaucoup à faire. Dans ce bref examen des améliorations apportées depuis 50 ans à la vie matérielle du paysan, les réserves faites peuvent paraître parfois plus importantes que les progrès signalés. C'est là le fait d'une inégale évolution selon les lieux, d'une évolution surprise en pleine phase d'accélération, d'une évolution récente, en retard par rapport à celle de bien d'autres régions françaises et loin d'être achevée.

Conclusion :

La valeur des terroirs et la notion d'optimum de peuplement

Au terme de l'étude géographique d'une région, il serait bon de pouvoir apprécier si la densité de la population est en équilibre avec les ressources que lui offre le milieu. La question apparaît fort complexe et bien souvent reste sans réponse. Il nous a semblé pourtant que, dans une région de structure économique simple comme la Bretagne centrale, le problème pouvait être posé si l'on réduisait ses termes aux éléments essentiels. Nous avons donc cherché à évaluer le rapport entre la population éparsée, dont les ressources sont tirées presque uniquement de l'agriculture, et les principales de ses sources de revenus. De ces dernières, nous avons éliminé les industries, trop sporadiques, les cultures accessoires, celles qui, bien qu'importantes, sont réservées à la consommation du bétail, les élevages à peu près régulièrement répartis partout comme ceux du cheval et des porcs. La culture des pommes de terre de semence aurait pu apporter plus d'exactitude à nos moyens d'investigation, mais elle aurait introduit dans les calculs une complication trop grande eu égard à sa valeur.

Nous n'avons donc retenu que les facteurs qui intègrent la plupart des activités de la ferme : la culture des céréales panifiables et l'élevage bovin. Il nous a fallu distinguer plusieurs zones selon les rendements et la valeur de leur élevage ; enfin, nous avons affecté les rendements en seigle du coefficient 2/3 par rapport à ceux en blé. Nous avons ainsi abouti à la formule :

$$Q = \frac{Pb + Ps (2/3) + B (K)}{Pe} ,$$

dans laquelle Q représente la donnée cherchée pour chaque commune, Pb, sa production de blé (Rendement moyen multiplié par superficie emblavée), Ps sa production de seigle calculée de la même manière, B (K) le nombre de bêtes à cornes multiplié par les coefficients 1,1,5 ou 2, Pe la population éparsée. Autant que nous puissions en juger par l'exemple des contrées dont nous avons une connaissance plus particulièrement approfondie, la formule donne une image suffisamment exacte de la valeur respective des terroirs et de la densité de la population rurale par rapport aux ressources dont elle dispose.

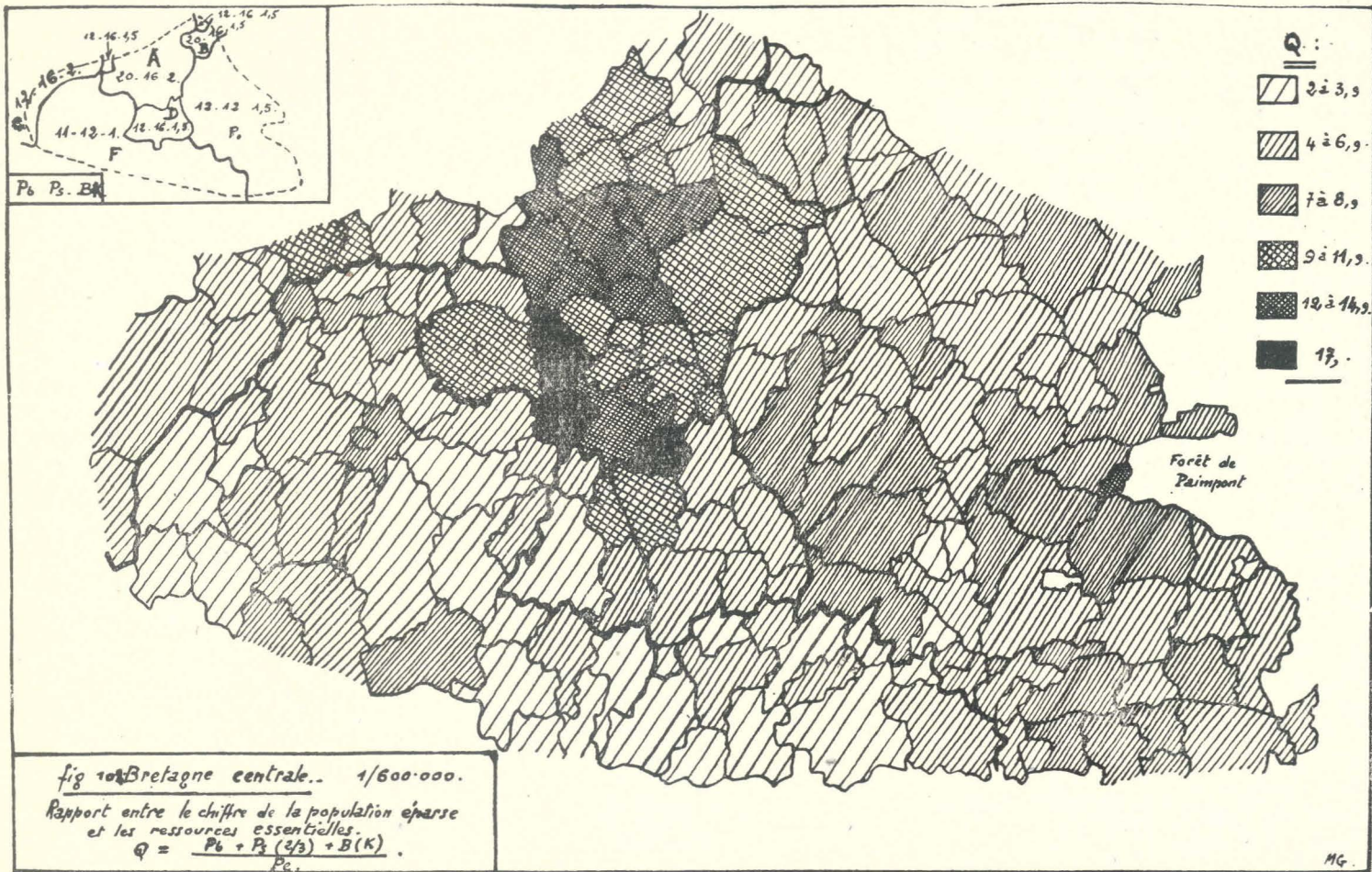


Fig. 102

Le carton donne la valeur attribuée, selon les communes, aux différents éléments du numérateur de la formule : P₆, P₃, B (K). Un trait fort limite les différentes zones sur la carte à 1 600.000.

La carte que nous avons établie (fig. 102) permet tout d'abord de distinguer selon la richesse et le degré d'évolution des différentes parties de la Bretagne centrale. L'on y retrouve ces différences maintes fois signalées : la région comprise entre l'Oust supérieur et le moyen Blavet se distingue par la valeur plus grande de ses méthodes et de ses produits, l'Est schisteux apparaît aussi plus favorisé que l'Ouest et le Sud-Ouest granitiques. Surtout, la carte reflète en gros celle des variations de la population depuis 1886 (fig. 83) et les régions où celle-ci a diminué sont celles où le quotient est le plus fort, donc celles où les revenus moyens des exploitants sont les plus élevés. Et par là même, la carte permet de constater que l'optimum du peuplement n'est pas atteint dans la Bretagne centrale.

Prenons le cas moyen d'une ferme de 16 hectares, nourrissant 6 personnes, consacrant 5 hectares au blé et rien au seigle dans les meilleurs terroirs, 2 au blé et 3 au seigle dans les régions granitiques, élevant 12 bêtes à cornes.

Q représente pour elle, selon les régions :

environ 20 dans la zone A du carton (fig. 102) ;

environ 13 dans la zone E ;

environ 9 dans la zone F.

Or, ces quotients ne sont encore atteints nulle part, sauf dans le cas particulier des fermes les meilleures et les mieux cultivées, la condition des travailleurs de la terre étant toujours très inégale. La population rurale de la Bretagne centrale est donc trop nombreuse eu égard aux ressources dont elle dispose. La marge peut être comblée de deux façons : par une diminution de la population résultant d'une natalité moins forte et d'une émigration plus intense, par l'accroissement des ressources, autrement dit par l'amélioration des méthodes de culture et d'élevage. La seconde manière est évidemment la meilleure. Elle est possible partout ; elle l'est surtout là où elle s'impose le plus, c'est-à-dire où l'évolution est en retard.

Ainsi, sans nous dissimuler les imperfections d'une tentative comme celle qui s'exprime dans notre carte, nous croyons qu'elle jette sur le tableau géographique de la Bretagne centrale une lueur sans laquelle certains traits essentiels resteraient plus mal éclairés.



Notes du livre III

- (1) 20.000 tonnes pour l'ensemble du Morbihan en 1929, sur 46.000 tonnes d'engrais phosphatés ; 2.800 tonnes de sylvinite riche ; 450 de chlorure de potassium ; 820 tonnes de sulfate d'ammoniaque ; 800 de nitrate de soude ; 250 de cyanamide calcique (308), p. 283.
- (2) Chiffres extraits de M. Augé-Laribé (ouv. cité), pp. 53-54.
- (3) Nous négligeons les petites entreprises de caractère artisanal comme l'atelier de carrosserie de Ploërdut (5 à 6 ouvriers, anciens forgerons du pays), la fabrication des pipes en terre à La Prénessaye, la fabrique de mouches artificielles de Loudéac dont la réputation, chez les pêcheurs, s'étend pourtant à la France entière.
- (4) Cf. Frouin (295), Cf Saint-Gal de Pons (256).
- (5) MM. H. Le Vézouët (ancien député-maire de Loudéac), Gaillard et de Gonnevillle (directeurs du dépôt d'étalons de Lamballe), Reynard (directeur de celui d'Hennebont), de Réals (Inspecteur général des Haras).
- (6) Chiffres extraits de Kuntz (308), pp. 186 et 198-199.
- (7) Statistiques de 1892.
- (8) Kuntz (308), pp. 103 et 132.
- (9) Plus Hillion et Ruca dans les Côtes-du-Nord et Châteaulin dans le Finistère. La Bretagne fournit les neuf-dixièmes des pommes de terre de semence sélectionnées récoltées en France. Les principaux syndicats sont dans la Bretagne centrale et dans le Bassin de Châteaulin. Superficies en 1945 : Finistère 7.000 hectares, Morbihan 2.000 hectares, Côtes-du-Nord 2.000 hectares (ce chiffre paraît un peu fort).
- (10) Le Syndicat d'Uzel, fondé en 1943 par 38 sélectionneurs (24 hectares 05), en comptait 65 en 1944 (32 hectares 65), 70 en 1945 (31 hectares 60). Superficies prévues pour 1946 : 51 hectares 55.
- (11) (308), pp. 291-292.
- (12) Nous avons pris cet exemple en 1939, les prix actuels (1945) ne permettant pas d'établir un budget normal de l'exploitation. Il est excessivement rare que le paysan s'astreigne à tenir une comptabilité. Les données de nos calculs nous ont été fournies par M. Guizou, instituteur à Loyat, titulaire du Brevet agricole.
- (13) Ségalas, Lèvezou..., pp. 303 à 307.
- (14) Le Bourhis (315), p. 69.
- (15) Elles représentent un stade peu évolué de l'alimentation humaine : cf. Max. Sorre (Les fondements biologiques de la géographie humaine, Paris 1943, in-8°, 440 p.), pp. 237-238.
- (16) Renseignements communiqués par M. le Docteur Noël, de Loudéac.
- (17) On en vit longtemps en Normandie.
- (18) Sanatorium de Kerpape près de Lorient (Morbihan), sanatorium de Trestel en Trévou-Tréguignec, de Bodiffé en Flémeu, sanatorium de Saint-Laurent-en-Piérierin (Côtes-du-Nord), sanatorium de Plougouven (Finistère).

CONCLUSION

Avant de quitter les hommes et les paysages de la Bretagne centrale, retournons-nous pour embrasser d'un coup d'œil l'ensemble de ces terroirs si attachants.

Dire que le caractère géographique dominant de la Bretagne centrale est d'être au centre de la Bretagne paraît être une lapalissade. C'est pourtant cette notion de position qui résume et qui commande toutes les autres.

Là s'entrecroisent les deux grandes directions structurales de la péninsule armoricaine, la direction S.W.-N.E. et la direction N.W.-S.E. Ainsi s'expliquent les dislocations du vieux bâti hercynien que compliquent des fractures N.-S., selon la bissectrice de l'angle formé par les deux directions principales. Ainsi divisé en compartiments dont certains basculèrent une première fois à une date indéterminée, le socle a réagi aux poussées orogéniques et particulièrement à celles du Tertiaire, en dépit de l'éloignement des centres paroxysmaux.

Les vieux blocs rejouèrent parfois ; d'autres, moins étendus, basculèrent à leur tour. Le style des déformations n'est d'ailleurs pas toujours celui que l'on s'attendrait à trouver dans un bâti rigide. Il semble qu'une certaine plasticité soit nécessaire à la compréhension de ces vastes ondulations qui affectèrent la région, située entre les zones de subsidence de la Vilaine, du Morbihan et de la baie de Saint-Brieuc. Les unes, anciennes, s'orientèrent N.E.-S.W. dans le Mené ; d'autres, plus amples et plus récentes, ployèrent l'ensemble au Tertiaire en un bombement dissymétrique, plongeant vers le Nord où il se résoud en failles sur le front du Mené, accentuant simplement de l'autre côté la pente générale vers le Sud des talwegs et des surfaces d'érosion.

En effet, l'explication tectonique ne rend pas compte des éléments essentiels du relief actuel. Au centre de la péninsule, la Bretagne centrale a vu mourir les vagues d'érosion tertiaires qui laissèrent subsister là les témoins de niveaux très anciens. La surface paléogène, qui nivela sa plus grande partie, put se conserver en dépit de l'action des cycles postérieurs : ils n'eurent pas le temps de la démanteler partout.

Au reste, l'on a plutôt affaire ici à des surfaces polygéniques qu'à des niveaux d'érosion bien définis.

La transgression pliocène n'affecta que le Sud et les vallées moyennes des cours d'eau transformées en rias. Les dépôts qu'elle a laissés se distinguent parfois mal des formations éocènes, remaniées au Pliocène, et des terrasses récentes constituées en partie à leurs dépens. Si, grâce à eux, la surimposition est la règle dans toute la partie méridionale de la région où les vallées ont dû se réadapter à la structure ancienne en retrouvant en gros, mises à part quelques captures, leurs tracés antépliocènes, le cœur du pays conserve les témoins d'une disposition très ancienne du réseau hydrographique. Les vicissitudes climatiques, les épicycles récents n'ajoutèrent que des détails à une physiologie fixée dans ses grandes lignes au milieu du Tertiaire.

A propos des deux niveaux les plus élevés, l'on ne saurait affirmer qu'il s'agit ici d'une surface post-hercynienne dominant ou recoupant la surface paléogène, comme on le constate dans la plupart des massifs hercyniens de l'Europe continentale. Les dislocations successives ont par trop déformé le niveau le plus ancien et le plus élevé, le relief est aussi trop faiblement différencié. Afin de dater les surfaces avec plus de certitude, et de s'assurer que la plus ancienne recoupe l'autre — ce qui ne paraît pas être le cas si l'on en juge par les témoins conservés, il est vrai d'étendue très réduite — il faudrait pouvoir étudier l'allure des fonds sous-marins du littoral atlantique pour savoir si le vieux socle ne s'ennoie pas au large sous des sédiments néogènes et si les flots ne recouvrent pas une structure classique de bordure de massif ancien. Il faudrait aussi pouvoir prolonger vers le large les plans tangents aux témoins des surfaces reconnues dans la péninsule. En l'état actuel des investigations, la prudence conseille de s'en tenir aux faits reconnus. Un point reste du moins acquis : si l'on adopte l'hypothèse eustatique, il faut admettre que les oscillations tertiaires du niveau marin n'eurent ici qu'une amplitude médiocre et les témoins de la haute surface sont beaucoup plus anciens que l'Eocène.

A sa position centrale, la région étudiée doit également son climat. Celui-ci présente évidemment un caractère océanique marqué, mais que tempèrent déjà l'éloignement relatif de la mer et l'influence des reliefs. Tous ces facteurs se combinent à l'imperméabilité du sous-sol pour donner à son hydrologie un caractère plus torrentiel qu'on ne l'attendrait et pour nuancer les aspects de son tapis végétal. Il semble que la forêt n'ait pas régné sans conteste sur toute l'étendue de la contrée dès la fin du Néolithique. En tout cas, à l'époque historique, la lande couvrait de larges surfaces et la « forêt centrale » de l'Armorique médiévale n'existait que dans l'imagination des conteurs. Mais les étendues boisées étaient alors plus vastes qu'aujourd'hui.

Isolée par une ceinture de hauteurs, compartimentée par sa topographie, la Bretagne centrale fut tardivement peuplée et la colonisation gagna de la périphérie vers le centre. Malgré sa position, ou plutôt à cause d'elle — et ceci n'est pas un paradoxe en Bretagne où la circulation est surtout littorale — la région ne fut jamais un carrefour, un lieu de passage. Les « roses des vents » routières et ferroviaires de Loudéac, Pontivy, Ploërmel, qui apparaissent sur les cartes, sont des leurres. La vie de relations s'est heurtée à l'obstacle permanent du relief pourtant peu accusé, à l'obstacle ancien des forêts, à celui surtout du climat qui dégrade les routes et transforme en bourbiers les chemins. La Bretagne centrale mena longtemps une vie recluse, à l'écart du reste de la province déjà isolée par rapport à l'ensemble du territoire français. L'on serait tenté de parler d'un isolement « au carré ». Elle lui doit bon nombre de ses traits originaux et notamment la persistance de l'esprit routinier à côté d'une volonté de progrès, l'archaïsme dont reste pétrie son économie en dépit des efforts de rénovation.

L'on conserve toujours un esprit de clocher assez vif ; l'on reste individualiste et l'on s'enferme volontiers dans l'horizon étroit de ses champs. Mais l'on sent les bienfaits de l'entraide rurale et l'on a compris l'intérêt du syndicalisme agricole. Partout, l'exemple de quelques pionniers, l'émulation que suscitent les initiatives de novateurs heureux sont surtout à l'origine des progrès. La population est essentiellement paysanne et les villes, toujours menues, ne sont que des marchés locaux. Pontivy échappe à peine à la règle commune. Comme jadis, la natalité reste forte, bien qu'en déclin ; les courants d'émigration, nés de la misère d'antan, persistent malgré l'amélioration du niveau de vie, en changeant toutefois de direction. Ce sont les plaines de la Beauce qui attirent aujourd'hui le plus grand nombre d'ouvriers saisonniers ; c'est Paris qui exerce la plus grande fascination sur ceux qui abandonnent le terroir.

De l'ancienne économie rurale qui associait à la culture des champs et à un maigre élevage l'exploitation des landes et des forêts, maints traits ont subsisté. Le cultivateur de la Bretagne centrale pratique toujours une polyculture diversifiée dans laquelle les céréales gardent la place d'honneur. Il a renoncé aux plantes textiles, mais le sarrasin reste en faveur ; le seigle occupe toujours de vastes surfaces dans les cantons granitiques de l'Ouest et du Sud. Partout, cependant, il recule devant le froment qui règne à peu près seul dans les contrées plus favorisées du Nord et du centre. L'industrie, sporadique aujourd'hui, est restée rurale par la main-d'œuvre qu'elle emploie et parfois par ses matières premières. Mais, avec l'ouverture du pays à la fin du XIX^e siècle, avec la construction des chemins de fer et le développement de l'automobile, de nouvelles tendances sont apparues dans l'économie rurale. L'évolution fut donc tardive. On ne saurait parler ici de « révolution agricole ». Les

transformations s'opèrent lentement, avec une inégale ampleur selon les lieux. Les terroirs les plus riches évoluèrent le plus vite. Les autres, l'Ouest et le Sud notamment, souffrirent encore une fois du manque de capitaux qui entrava toujours leur essor malgré le tempérament des Bas-Bretons, plus ouvert et plus audacieux que celui des Gallos. C'est en pleine évolution que nous saisissons aujourd'hui la Bretagne centrale, et ceci explique les multiples nuances du tableau qu'elle offre : le dosage des traits archaïques et des nouveautés varie d'une commune à l'autre et les moyennes ont ici bien peu de signification.

Avec l'ouverture du pays survint la mort des vieilles industries métallurgique et textile. Elle contraignit au défrichement des landes qui subsistaient. Le chaulage vint en même temps permettre l'amélioration des terres. Une meilleure adaptation des productions au sol et au climat en résulta. La Bretagne centrale s'est orientée vers la production animale et notamment vers celle des bovins. Les plantes fourragères et les prairies ont pris la place des landes, des plantes textiles et des céréales qui reculaient. A l'ancienne économie quasi-fermée qui tendait à tout produire sur l'exploitation et dans le pays même s'est substituée une économie d'échanges. Le paysan s'est orienté vers les productions spéculatives. Les foires ont perdu de leur importance. C'est le marché national qui fixe maintenant les cours, du moins en gros, et le paysan de la Bretagne centrale doit même compter désormais avec la concurrence étrangère. Ce n'est donc pas sans dangers qu'il a élargi son horizon.

Mis en éveil par les crises économiques antérieures, craignant plus ou moins confusément leur retour prochain avec le rétablissement des échanges mondiaux, il cherche le moyen de limiter les pertes qu'il redoute. Les mieux avisés croient trouver le salut dans la coopération et la modernisation des procédés de culture. L'on commence à s'associer pour acheter des tracteurs, renverser les talus. Des clôtures électrifiées remplacent çà et là les haies vives. L'on s'efforce de réunir les parcelles voisines en un seul champ, de regrouper par voie d'échange les terres de l'exploitation. Mais le remembrement se heurte encore trop souvent à un sens mal entendu de la propriété.

Malgré tout, le paysage et la structure agraires tendent à se modifier. Aux archipels cultivés isolés dans les vastes landes, le XIX^e siècle et les débuts du XX^e avaient substitué presque partout le quadrillage des talus plantés du bocage. Sa physionomie se diversifie selon les lieux avec la nature des clôtures et l'étendue moyenne des parcelles. La forme des champs elle-même varie. Les partages successoraux introduisent çà et là dans les enclos une structure d'openfield, limitée à un hectare ou deux. Des formes agraires venues de très loin dans le temps, comme les « bandes » de la vallée de l'Oust, se maintiennent aussi parfois. Mais

les « communs » ont disparu ou se réduisent à quelques espaces de « terres vaines », proches des « villages », et qui n'appellent pas la culture. Pourtant, le bocage tend à devenir moins dense, les clôtures tendent à s'espacer, surtout au centre et au Nord de la région.

Les formes de propriété elles-mêmes ont évolué. Partout, le faire-valoir direct a gagné constamment du terrain depuis 1919. Le métayage a reculé dans le Sud-Est. L'antique domaine congéable a presque disparu. Forme aujourd'hui spéciale à la Basse-Bretagne, il s'était étendu sur le pays gallo jusqu'au-delà de Josselin et s'y maintenait encore par place au XVIII^e siècle comme un témoin du flux, puis du reflux, de l'invasion bretonne.

C'est peut-être aussi à l'influence du peuplement breton qu'il faut attribuer l'inégale dispersion de l'habitat selon les lieux. Dans la Basse-Bretagne et sur ses confins orientaux, l'habitat est plus dilué que dans le reste de la région. Partout, les « villages » sont d'importance très diverse. Il est de gros hameaux qui sont des bourgs au petit pied et la statistique quinquennale de la population parle même du « bourg » de Kernascléden en Saint-Caradec-Trégomel. Il en est d'autres qui sont des « villages nébuleuses » inorganiques. Il est enfin des écarts réduits à une ou deux maisons. Mais l'importance moyenne des hameaux est plus grande dans l'Est schisteux que dans l'Ouest et le Sud granitiques. Toutefois, la nature du sol n'est pas seule en cause, puisque le type occidental de peuplement déborde sur les schistes à l'Est du Blavet. Bien plutôt, il semble y avoir là deux types d'habitat et de peuplement, l'un d'origine gallo-romaine et plus groupé, l'autre d'origine celtique et plus dispersé qui se superpose dans l'Est au premier. Ces « villages », jadis presque isolés les uns des autres par leurs mauvais chemins, sont aujourd'hui mieux reliés qu'autrefois. Avec l'augmentation des revenus du paysan, l'atelier agricole s'est en effet amélioré, l'outillage de la ferme a vu apparaître des instruments nouveaux à côté des anciens. C'est toujours le même mélange d'archaïsmes et de nouveautés que l'on retrouve. Il apparaît aussi dans les bâtiments d'exploitation, d'ordinaire mal adaptés à l'orientation nouvelle de l'économie vers l'élevage et à l'augmentation des rendements, qui restent mieux faits pour l'ancienne polyculture que pour ses formes actuelles, et qui juxtaposent aux vieilles constructions des éléments plus modernes : logis plus spacieux et hangars métalliques.

La richesse présente de maints paysans ne doit pas faire illusion. A peu près partout, l'outillage agricole est à renouveler, les bâtiments sont à améliorer, les sols, épuisés faute d'engrais, à fertiliser de nouveau. Il faudra de gros capitaux, dans les années qui vont suivre, si l'on veut pouvoir tenir tête aux concurrences inévitables. Or, les ressources

de la Bretagne centrale sont encore insuffisantes eu égard à la densité pourtant médiocre de son peuplement.

En somme, la région n'a pas trouvé son équilibre économique et démographique. Elle paraît l'avoir réalisé dans le passé, puis l'avoir compromis. Tout se passe comme si l'évolution se présentait ici sous la forme de cycles successifs.

Avec le XVIII^e siècle s'est achevé le premier, ancien, parvenu à la sénilité avec la croissance de la population que ne pouvait plus faire vivre le vieux système agricole, pourtant bien adapté aux conditions locales et régionales. L'échec des tentatives de rénovation opérées au XVIII^e siècle témoigne de l'usure d'une économie devenue archaïque, mais que l'on n'était pas encore en mesure de transformer.

Après 1850, un nouveau cycle fut inauguré avec le chaulage et les défrichements. Les mécomptes qui suivirent l'emploi trop massif de la chaux marquèrent sa phase de jeunesse. Il trouva son équilibre et sa maturité avec l'établissement d'une polyculture un peu différente de l'ancienne, associée à un élevage plus important. Il était adapté, comme l'ancien, à la structure économique et sociale de la contrée. Mais il fut vite en discordance avec les conditions économiques générales. La spécialisation et l'adaptation des productions au sol et au climat entraînaient ailleurs des rendements plus forts et des prix plus bas. La concurrence fut favorisée par la commercialisation de l'agriculture et le développement des transports. Une réadaptation devenait nécessaire dans la Bretagne centrale.

Depuis 1919, ce cycle s'achève et un troisième s'amorce en même temps. La Bretagne centrale fait effort pour se mettre à l'unisson des régions plus en avance. Elle cherche à entrer dans la voie des méthodes agricoles modernes. Elle donne plus d'essor à l'élevage, sa vocation naturelle ; elle le spécialise selon les lieux ; elle s'oriente vers la production des pommes de terre de semence sélectionnées. Mais ces tentatives sont encore timides ; les différents cantons ne s'engagent pas sur la route nouvelle avec la même hardiesse. Le tableau des cultures est changeant, la part réservée à chacune d'elles instable, variant au gré des cours selon les années. Les deux cycles interfèrent et la grande diversité que l'on constate entre les communes en matière d'avancement du progrès rural sont la preuve que le nouveau est encore dans sa toute première jeunesse. L'équilibre entre les ressources et la densité du peuplement n'est pas atteint. A toutes les époques, le paysage rural avec ses champs, ses clôtures, ses espaces incultes, ses bâtiments d'exploitation en est la traduction. L'on constate que ces divers éléments commencent actuellement à se modifier. L'on est donc entré, depuis vingt ou vingt-cinq ans, avec lenteur et prudence, dans une phase de transformation.



A. Un « doué » (Caurel).



B. Josselin.
Petite ville sur une pente exposée au Sud. — Le château des Rohan.
L'Oust canalisé.



C. Troupeau de pie-noires au pâturage
(Roc Saint-André, 27 décembre 1946).
Au fond et à gauche, usine d'extrait tannique.

Appendice I

Lexique toponymique de la Bretagne centrale

Ce lexique complète les indications données dans les § 2 des chapitres I et II du livre I^{er}, 2^e partie : Géographie humaine. Nous n'y citons pas les racines ou suffixes dont le sens est évident ou dont l'explication a été suffisamment donnée dans les chapitres précités. Les sens douteux sont indiqués par un point d'interrogation.

I. — Toponymes bretons

- ABAD : abbé (*Kernabat* : ancien prieuré ou ancienne propriété d'une abbaye).
AVEL : vent (*Keravel*).
BALAN : genêt ; *balanneg* : genêtère.
BEG : pointe, sommet.
BÉGUEN : nom breton de Bignan.
BERN : amas, tas.
BERTHELAMÉ : nom breton de Saint-Barthélémy.
BEUZ (ar *veuz*) : buis.
BIHAN : petit.
BIHUI : nom breton de Bieuzy. (Il est un saint Bieuzy.)
BLAOUÉZ, BLAOAH, BLANOEH, BLANOAH : Blavel.
BOD, BOT : bosquet (?), buisson (Baud ?).
BRAN : butte, colline.
BRAS : grand.
BRÉ, BRON, BREN, BRAN : colline.
BREDEUI, BERDEUI : Brandivy.
BRÉHET : nom breton de sainte Brigitte.
BRO : pays (*Bro Waroc'h*).
BRUG : bruyère.
CLEGUÉREC : de saint Guérec (ayant sa chapelle en Sainte-Brigitte) (?).
CRAN (vieux breton) : forêt.

- DOUAR : terre, sol.
DOUR : eau.
ER DRINDED : nom breton de La Trinité.
FAOU : hêtre (Le Faouët, en breton ar Faoued) ; diminutif :
Faouédic. (*Faven* : faou en Vannetais.)
FEUNTEUN : fontaine (Fantan).
FOURN : four.
GARS, GARZ, GARTH : haie, talus garni de buisson (Kergars).
GOEZ (GOEH, mutation du *z* en *h* dans le dialecte Vannetais) :
ruisseau, rivière.
GOFF : forgeron.
GORRE : haut, dessus.
GOUAREC : le coude (du Blavet) (?) (Cf. *Koareg*).
GOUELED : fond, bas.
GROASTY : Le Croisty.
GUELTAS : Gildas, un saint breton.
GUEN, GWEN : blanc.
GUERN (AR VERN), VERN, GWERN : l'aulne (ou marais, ma-
réchage).
GWAZ : ruisseau.
GWENEDOUR : vannetais.
HEN (ancien breton) : vieux.
HENT : chemin.
HESSE, HAYS, MANEHÈS (en Lignol) : de *Ahès*, fille légén-
daire du roi Gradlon (selon J. Loth, C. R. de Largillière).
HOUARN : fer.
HUERN : garenne.
IHUEL, INHUEL, ÉHUEL (UZEL) : haut.
IHUERN, INHUERN (cornouaillais : infern) : enfer.
ILIZ : église.
IVIN, EVIN : buis.
IZEL : bas.
KAER (ancien breton), CAER : forteresse.
KARNES, KARVES, CARMÈS (et non Carmes, comme l'on trouve
sur la feuille à 1/80.000 de Pontivy — en Neuillac) : Car-
mel.
KASTELL, KESTELL : château.
KELERN, AR CHELERN : houx.
KELLENEC (QUELNEUC ?) : La Houssaie (orthographié parfois
Quelleneg).
KEMENET : seigneurie (Kemenet-Guegan : Guémené-sur-Scorff).
KEMPER (LE CAMPER) : confluent.
KENKIS (LE QUINQUIS) : plessis, maison de plaisance (Canquis).
KER (abrégé en K/) : village (se mute parfois en *Guer*, ou s'écrit :
quer (sens primitif cf. *Kaer*).
KERN : sommet.
KERNÉ : Cornouaille.
KLEUZ, KLOS : enclos.
KOAT, COAT, COET, HOUAT, HOËT, HOUET : bois, forêt.
KOARHEG : chènevière (cf. plus haut : *Gouarec*).
KOMBOD, COMBOUT : division territoriale (*Le Cambout* ?).
KOUM : vallon.

Havreg
guirid

- KOZ, COZ, COS, COH (vannetais) : vieux.
KROAS, GROAS, KROEZ : croix.
KREC'H, CREC'H (anc. KENEC'H) : hauteur.
KRÉHIN : nom breton de Crédin.
KREN, CREN : tremble, peuplier (?).
KRENN : rond (Quinquis Crenn).
IAN, LANN (ancien) : ermitage. *Cella*.
LAN, LANN (plus récent) : lande, ajoncs.
LAODEG : nom breton de Loudéac (peu usité).
LOC'H : mégalithe (*cromlec'h* : « pierre courbe » : cercle de pierres).
LENN : étang, vivier (d'un moulin).
LEZ, LIZ, LIS, LES : la cour (de justice), résidence seigneuriale (a le sens de *Ker*, mais représentait toujours une habitation défendue par des fortifications ou des retranchements ; selon J. Loth : Remarques sur la langue bretonne dans le pays de Guérande, p. 313).
LEZ : endroit vaseux.
LIORZ : courtil, enclos.
LOC'H : lac, étang, marais.
LOC'HIG : petite « loge », cahutte.
LODEN, LOGELL : petite parcelle de terre.
LOGUNEH (*lok menec'h*) : le lieu des moines : *Locminé*.
LOJ : loge forestière, petite maison élémentaire.
LOK, LOC : lieu consacré ; eut originairement le même sens que *lan* ; les deux mots ont fini par désigner une simple chapelle qui, à aucune époque, n'a été un établissement monastique (Largillière (205), p. 228). La finale tombe dans la prononciation ; d'où *Laurenan* : Loc Renan. En général, les éponymes ne sont pas des saints dont le culte est ancien (Locmaria, Locmikel, Lochrist. XI^e-XII^e siècle).
MAEN, MEN : pierre.
MAEZ : champ.
MALASTREG : nom breton de Malestroit (peu usité).
MANAC'H (*menec'h*) : moine (par extension : monastère).
MEINGLÉ : carrière.
MEJIN, MILIN : moulin (muté en *vilin*).
MENÉ, MENEZ, MANNÉ, MANÉ, MONED : mont, « montagne ».
MÉNEC : lieu rocheux.
MERDY (diminutif : *merdic*) : métairie (?) (de *merouri* ?).
MERZER : martyr.
MEUR : grand.
MILINER : meunier.
MINICHI, MINIHI, MONIHI, MENEHY : lieu de refuge, asile (près d'un ermitage) (du latin *monachia*).
MOUSTER, MOUSTOIR : moultier, monastère.
MOUSTOËR-LOGUNEC'H (pléonasmé) : Moustoirac.
MUR : de Maros, Meur (XIII^e siècle), Mûr (la grande) (d'après Yezadur ar brezoneg krenn, gant Abeozen : Sterenn, N^o du 7 juillet 1941, p. 21).
NEIN : nom breton de Naizin.
NEULIEG : nom breton de Neillac.

- NÉVEZ (ancien NOUVID) : nouveau.
NOAL-PONDI : Noyal-Pontivy.
PARK : champ, enclos.
PEN, PENN : tête, chef (Penhoat).
PÉNITY, PENITI, PENETTY : lieu de pénitence (retraite d'un ermite).
PLÉRIN : nom breton de Plumelin.
PLOU, PLEU, PLU, PLOE, PLÉ (par métathèse POUL) : ancien territoire paroissial, soumis à l'évangélisation d'un saint breton, le plus souvent limité par des accidents naturels (crêtes, ruisseaux). Selon J. Loth (205), p. 7, *plou* a cependant bien eu le sens de *peuplade*.
PLUNIAU : nom breton de Pluméliau.
PO, POU (ancien breton) : pays (Porhoët, Poutrocoët).
PONDI : nom breton de Pontivy.
PORZ, PORH : cour fermée à l'entrée d'une maison, manoir (orthographié *port* par la carte d'E.-M. (?)).
PORC'H : bâtiment d'une ferme, grange.
POUL, POUILL : mare (par métathèse : plou ; voir plus haut : plou, le phénomène inverse).
POURLET : sobriquet des Guémenois.
PRAD, PRAT : pré.
PRI : argile.
PURIT, PEURIT : pâturage (?).
RABIN, RABINE : allée bordée d'arbres.
RADEN : fougères.
RADENNEG : lieu planté de fougères.
RANN, RENN : part, parcelle.
RESTE, RESTO : séjour, lieu où l'on séjourne (?). Ce mot désigne vers Gouarec, Mellionnec, Guémené, des fermes proches d'anciens « communs » restés en landes jusqu'à l'époque actuelle. (Ex. : Le Reste, Rest an Houannet, en Mellionnec (Côtes-du-Nord) ; ces landes ont été parfois partagées, encloses et défrichées. Celles qui subsistent sont réparties proportionnellement à l'importance des exploitations, et des bornes séparent les lots.
RIT : gué.
ROC'H : rocher.
ROZ, ROS, ROH : tertre couvert de bruyères (*Rostrenen*).
RUN : tertre, colline.
SANT-ALEUST : Saint-Allouestre.
SAINT-IEHANN : Saint-Jean-Brévelay.
SANT-INAN : Saint-Aignan (patron de la paroisse : Saint-Trémeur).
SANT-JELANN : Saint-Gérand.
SANT-TELIAU : Saint-Thuriau.
SEGAL : seigle.
SILIEG : Séglien.
SKORV : Scorff.
STANK, STANG : étang, marais.
STÈR : rivière.
STERUEN : la rivière blanche (?), Monterblanc.

STIV, STIFF (plur. *Stiffien, stivien*) : fontaine jaillissante, lavoir.
SPERN : épine.

TACHENN (plur. *tachennou*) : désigne dans le pays pourlet et sur ses bordures des terres vaines et vagues proches des fermes (carrefours, emplacement d'un calvaire, aire à battre). On les appelle encore *Kumunn, Kumunnou* (communs). Les plus grands ont été partagés à Mellionec (Côtes-du-Nord) il y a une quinzaine d'années. Ils portent souvent le nom du village proche : tachenn Kerguilic, ou un nom tiré de de leur usage : tachenn ar Groaz (de la Croix), tachenn ar véchenn (de la gerbe). Des villages sont dits *Tachenno*.

TAN : feu (*Le Tannouer*, commune de Loudéac, de *Tan houarn* (?) : anciennes forges (?) — ou de tann, ci-dessous (?).

TANN, TAN, DAN : chêne.

TI, TY, TIG, TEG : maison.

TIMADEU : Thymadeuc (en Bréhan-Loudéac).

TIR (ancien) : terre ; terrien : terre en friche.

TOR (*er mané*) : flanc (de la montagne).

TORGEN, TOSTEN : colline (en vannetais).

TOUL : trou.

TRAOU, TROU (ancien. *Tnou*) : trou, bas-fond, vallée, tête de vallon.

TRÉ : ancienne trêve ; parfois déformation de *tnou, treth, treiz*. *Tré*, à l'origine, n'a pas eu le sens qu'a actuellement le mot trêve ; il désigne un simple hameau (Largillière, p. 182).

TREIZ, TRETH : passage sur une rivière (ou un bras de mer).

TRÈVE (TREF) : subdivision ecclésiastique du plou, succursale paroissiale.

TRO : le tour (ou déformation de *tron* ?).

UHEL, UZEL : élevé.

ZAR : le Sar (affluent de droite du Blavel, orthographié « La Sarre » par la carte d'E.-M., feuille de Pontivy, S.-W.).

II. — Toponymes gallos

- (LE) BREIL : petit bois (*Brille-au-Port* — en lisière W. de la forêt de Loudéac — s'écrivait autrefois *Breil-au-Port*).
- CARO : nom d'homme (de *ar c'haro* : le cerf (?)).
- (LE) CARROUGE : passage d'une ancienne voie (romaine le plus souvent) (Cf. la Rue).
- (LE) CAS : tête de vallon (?), prairie marécageuse.
- (LA) CLOUTERIE : voir Les *Forges*.
- DOUÉ : trou d'eau dans une prairie, servant de lavoir.
- (LA) FERRIERE : ancienne minière.
- (LES) FONTENELLES : sources, petites fontaines.
- (LES) FORGES, L'ANCIEN FOURNEAU, LE FOURNEAU, LA FONDERIE, LE FOYER, LA CLOUTERIE : anciennes forges.
- GOURHEL : nom d'homme : mâle vigoureux.
- GRACES : de N.-D. de Grâces ; ancienne trêve.
- (LA) GRÉE : lande rocheuse (de *crec'h*) (?).
- (L) HÉBERGEMENT : ferme isolée, ancienne auberge ou ancien relais de poste.
- (LA) HIDE, LA HYE : terre qu'une charrue cultivait dans l'année (Cartulaire de Redon, CCCXI).
- (L') HOTE (suivi d'un nom d'homme) : exploitation fondée par un des « hôtes » appelés par les seigneurs pour défricher le sol après les invasions normandes (?).
- (LA) HUTTE : *La Hutte-à-l'Anguille* (dans le Mené) : à Langui (?) (à l'Anguille dérive probablement d'un nom d'homme).
- LANDELLES : anciennes landes ; anciennes « champagnes » parfois (?) (Cela semble peu probable dans la Bretagne centrale).
- LAUNAY : l'aulnaie.
- (LES) LOGES : primitivement : huttes en forêt.
- (LA) NOÉ, NOUÉE, NOETTE : lande ou prairie humides.
- (LE) PLESSIS, LA PLESSE : haie, clôture ; par extension : propriété clôturée.
- (LA) PRISE : un afféagement.
- (LA) TOUCHE : petit bois de haute futaie.
- (LA) RUE : ancien village en « rue », témoin d'une champagne (?) Plus souvent, simplement passage d'une route ancienne.
- (LE) VAU : le vallon.
- (LA) VILLEDIER (de *Villedieu*, puis *Villedé* : ancienne possession des Templiers ou Hospitaliers de Saint-Jean (A. Dauzat : « Les noms de lieux », p. 159).

(Nous avons consulté notamment, pour les toponymes bretons : E. Ernault, Dictionnaire breton-français du dialecte de Vannes — Vannes 1938, in-8°, 239 p., — et les ouvrages mentionnés dans le texte de ce lexique ou des chapitres cités plus haut.)

NOTES

sur les noms en AC :

Certains cellisants continuent à voir dans *Ménéac* un *Ménéca* breton (montueux, accidenté) et dans *Missiriac* un *Mez irieg* (le champ d'Irieg ou Gwiriég). Le passage de Mez à Mis serait en rapport avec la tendance du breton à fermer les *é*, la transformation de l'*é* en *i* devenant par suite fréquente.

D'ailleurs, la langue bretonne ignore les noms en *ac* : *Siljiac* est dit *Sillieg* et *Moréac*, *Mourieg*. Mais c'est par une transposition non conforme à l'usage que les dictionnaires donnent *Loudieg* pour *Loudéac*. En pays gallo, le *z* final tombe et l'on prononce *Loudia*, *Ménéa*. *Loyat* ne serait-il pas ainsi quelque ancien nom en *ac* ? Le *Fossac*, en Lanouée, n'est-il pas écrit *Fossat* au XI^e siècle ? (Aur. de Courson). Et que dire de *Cadéac* qui possède un oratoire de saint Cado, ermite breton ? Cado, Cadéac, coïncidence ? Ou superposition de toponymes dont le plus ancien n'a laissé que son suffixe ? Petits problèmes de linguistique, étrangers à la géographie, mais dont la solution peut éclairer certains points de l'histoire du peuplement et que nous livrons aux spécialistes.

Appendice II

Sur l'analyse morphoscopique de quelques dépôts récents de la Bretagne centrale (1).

Alors que la mise au point du présent ouvrage était terminée, nous avons reçu de M. A. Guilcher, que nous remercions vivement une fois encore, les résultats d'analyses de sables et de concrétions confiées par lui à M. Cailleux et intéressant la région que nous avons étudiée.

Voici ces résultats, présentés sous la forme suivante : nature des dépôts — localisation — altitude — diagnose — référence à la carte au 1/80.000.

1. — Concrétions en « renards ». — Un kilomètre au Nord de Saint-Congard, le long de la route, dans la « cluse » de l'Oust. — 22 mètres. — Fragments de roches, quartz presque tous anguleux, de rares grains émoussés-luisants visiblement remaniés d'autre chose. En résumé, caractère de head assez frais. — N° 90, Redon S.-W.

2. — Sable et galets. — Poche à flanc de coteau ; carrière de Boissel en Pleucadeuc près Malestroit, le long de la ligne de Questembert à Ploërmel. Epaisseur variable, maxi-

(1) Sur la méthode employée, cf. A. Cailleux : Les actions éolien-nes péri-glaciaires en Europe (Mém. Soc. Géo. de France, nouv. sér. XXI. mém. 42, Paris 1942, un vol. in-4°, 176 p., 27 fig., 5 pl. h. t. et A. Guilcher : L'étude morphologique des sables et cailloux, A. G. LIII-LIV, 1945, pp. 116-117.

mum 4 mètres. Affleurement entre 68 et 52 mètres d'altitude. — 65 mètres. — Quartz non usés très prédominants, 90 %. Environ 10 % d'émousés-luisants relativement poussés, ce qui laisse à penser qu'il s'agit d'un mélange ; ils sont 5 % à la taille référence de 0.3 m/m. Pas de conclusion possible quant au marin ou au fluvial. — N° 89, Vannes N.-E.

3. — Sable. — Grandes sablières du Temple en Guillac, au S.-W. de Ploërmel, marquées a1 sur la carte géologique. Prélèvement fait au Nord de la route, sur le plateau. — Environ 80 mètres. — Emoussés - luisants bien plus nombreux : 10 % vers 0,3 m/m ; 75 % au-delà de 0,9 m/m. Usure marine très possible. — N° 89, Vannes N.-E.

4. — Sable. — Grandes sablières au Nord de Saint-Fiacre en Radenac ; dépôts considérables revêtant tout le flanc Nord de la vallée entre Réguiny et Saint-Fiacre ; affleure entre 80 et 100 mètres environ. Epaisseur minimum de 6 mètres par endroits, base invisible. Noté Pb sur la carte géologique. — 93 mètres. — Usure marine encore plus probable (que dans le dépôt précédent). Les émousés sont 25 % pour 0,3 m/m, 60 à 65 % pour 0,5 m/m et au-delà. — N° 74, Pontivy S.-E.

M. Cailleux ajoute : « Pour ces deux derniers échantillons, où je vois une usure marine possible (probable même pour le quatrième), je tiens à répéter la réserve que j'ai déjà formulée en semblable occurrence : je ne puis pas dire si le dépôt final a été marin ou non... Il est possible qu'un beau jour on découvre des sables de rivière, remaniant exclusivement des sables marins poussés, et ayant de ce fait un aspect marin... Ceci est une hypothèse, il est vrai ; mais je n'ai pas le droit de l'exclure. Le géographe a maintenant son mot à dire. »

Et M. A. Guilcher fait remarquer : « Les calculs de M. Cailleux ne tiennent pas compte du fait que les rivières de la Bretagne centrale n'ont parcouru qu'une courte distance avant d'arriver là où sont les sables : ces calculs sont basés sur la détermination de moyennes dans lesquelles ce facteur n'entre pas en ligne de compte. Je crois par conséquent invraisemblable qu'un pareil pourcentage d'émousés-luisants eût pu être acquis par le seul travail de l'Oust entre la source et Radenac » Consulté à nouveau à ce sujet, M. Cailleux répondit à propos des sables de Saint-Fiacre et du Temple : « aucune rivière de moins de 200 ou 300 kilomètres n'a jamais produit semblable usure ». Leur origine marine a donc désormais les plus grandes chances d'être probable.

Nous avons envisagé la question d'un point de vue purement morphologique et nos arguments étaient d'ordre uniquement géographiques. Il semble que les conclusions pré-

sentées par nous à l'A. G. F. (1) et reprises dans le présent travail reçoivent là un sérieux appui. Elles illustrent l'influence de la solifluction dans la descente des conglomérats sur les pentes des vallées. Surtout, la présence d'une mer pliocène à 90 mètres **au moins** dans la Bretagne centrale apparaît plus que vraisemblable. Ses dépôts, remaniés, entrent pour une bonne part dans les éléments constitutifs des terrasses fluviales au S.-E. et au centre de la région. En outre, aux sédiments marins eux-mêmes durent s'ajouter, repris par le ressac et les courants sur une plate-forme littorale presque à fleur d'eau, les dépôts continentaux éocènes, toute la couche superficielle du sol profondément décomposée par la « maladie tertiaire » qu'évoqua M. Y. Milon. C'est là qu'il faut, selon nous, chercher l'origine de la formation mère des dépôts considérés (2).

(1) M. Gautier (53).

(2) Cf. également : M. Gautier et A. Guilcher : Contribution à l'étude du Pliocène breton, Soc. Géol. de France. C. R. Som. des séances, 1917, pp. 40-42).

Appendice III

Synthèse des remarques relatives aux Poudingues et aux Brèches tertiaires en Bretagne centrale

Il nous a paru utile de rassembler, en une courte note, les observations présentées dans le cours de la présente étude à propos des poudingues et des brèches tertiaires de la Bretagne centrale.

Ces conglomérats sont appelés « renards » en Ille-et-Vilaine, « moulières » dans la région de Loudéac (Côtes-du-Nord) ; c'est la « meulière du pays », disent ici les meuniers. D'ordinaire très résistants, ils ont de fait été utilisés jadis dans la fabrication des meules de moulins à eau, de même que dans les soubassements des maisons et des calvaires. L'attention des chercheurs n'avait guère été, jusqu'à présent, attirée sur eux. Ils sont localisés semble-t-il dans les zones schisteuses lardées de filons quartzeux qui ont fourni leurs matériaux constitutifs. Ils sont en effet formés de cailloux roulés ou éclatés de quartz, agglomérés par un ciment argilo-siliceux. Une patine rubéfiée ou noirâtre les recouvre. Tantôt, ils sont constitués de galets fort bien roulés, allant de la grosseur d'un grain de sable à celle du poing, tantôt de véritables dreikanTERS. Ces deux espèces d'éléments ne sont jamais mélangées dans un même bloc.

Le volume de ces blocs varie d'un quart de mètre cube à plusieurs mètres cubes. Les brèches sont éparses, réduites parfois à un seul bloc isolé. Les poudingues se présentent souvent au flanc des vallées en véritables bancs sub-horizontaux, épais d'environ un mètre. (Les Forges de Lanouée (Morbihan), par exemple.) Leur position topographique contribue à les différencier. Les poudingues se rencontrent

sur le flanc et dans le fond des vallées, les brèches sur les croupes et sur les plateaux. Trois problèmes, intimement liés, se posent à leur sujet : âge, origine, signification morphologique.

Aucun argument paléontologique ne permet de les dater. Mais, dans la Bretagne centrale, on les trouve épars sur la surface de Guémené-sur-Scorff et au-dessous d'elle, dans la zone de relief indécis qui la raccorde aux premiers éléments d'une surface plus basse, à des altitudes allant de 220 mètres sur les croupes à une centaine de mètres dans les vallées (Oust et affluents, moyen Blavet). La comparaison de leur position avec celle des grès à Sabals, localisés dans les cuvettes accidentant la surface paléogène, permet toutefois de les rapporter à l'Eocène, avec une probabilité assez grande.

Leur formation est sans doute en relation, comme celle des grès à Sabals, avec une longue période de climat tropical ou subtropical à deux saisons tranchées. Ils représentent les vestiges d'une formation plus étendue, d'une sorte de carapace discontinue, attaquée par l'érosion ultérieure. Les fragments de roches éclatées, consolidés en brèches en dehors des talwegs, ont été roulés là seulement où un flot temporaire suffisamment puissant les entraînait. Les poudingues de cailloux roulés sont donc localisés dans les vallées d'anciens ouadi, au reste suivies par les cours d'eau actuels qui témoignent ainsi de la permanence des grandes directions de l'écoulement fluvial dans la région. Sur le flanc Sud du Mené, de Saint-Véran à Merdrignac (carte topographique à 1/80.000, feuille N° 74, Pontivy N.-E.), on rencontre un grand nombre de ces poudingues — marqués Pb sur la carte géologique détaillée — faisant songer à un écoulement spasmodique en nappe (sorte de **sheet-flood**) sur un glacis où de petits affluents de l'Oust divergent aujourd'hui en éventail.

Poudingues et brèches peuvent nous aider tout d'abord à reconnaître, en l'absence de grès à Sabals, l'extension de la surface paléogène dans la Bretagne centrale. Toutefois, des précautions sont nécessaires dans ces reconstitutions. L'approfondissement des vallées a brisé les tables de poudingues et les fragments qui subsistent sont souvent inclinés vers les talwegs. En outre, les blocs ainsi détachés ont roulé parfois jusqu'au fond des vallées et se sont enfoncés dans le plancher alluvial. La solifluction quaternaire a de même entraîné certains blocs que l'on trouve associés à des coulées de head. Le ciment des blocs s'est quelquefois effrité. Les galets libérés ont été remis en mouvement et ce sont vraisemblablement eux que l'on retrouve souvent dans les dépôts pliocènes des vallées et dans les terrasses fluviales. Enfin, la présence des conglomérats en dehors des zones où la plate-forme de Guémené-sur-Scorff est bien conservée prouve que l'attaque de cette surface était commencée antérieurement à leur dépôt.

Bibliographie

Afin de ne pas surcharger une liste déjà longue, nous en avons éliminé les ouvrages et articles de géographie générale, les études d'ensemble sur la France, ainsi que les travaux portant sur d'autres régions que la Bretagne. Ces ouvrages sont cités en note, lorsque nous nous y référons, de même que les documents d'archives consultés par nous. L'astérisque désigne les travaux les plus intéressants du point de vue qui nous occupe.

CARTES

- I. — Cartes topographiques et géologiques à 1/80.000, feuilles N° 74 : Pontivy ; 89 : Vannes ; 73 : Châteaulin ; 75 : Rennes ; 90 : Redon ; 59 : Saint-Brieuc.
- II. — Minutes à 1/40.000 des mêmes feuilles (topographie).
- III. — Plan directeur à 1/20.000 : Coëtquidan.
- IV. — Cartes à 1/200.000 du Service géographique de l'Armée, tirage complet et tirage oro-hydrographique : feuilles N° 22 : Rennes ; 21 : Brest ; 30 : Vannes ; 29 : Lorient.
- V. — De Fourcy (E.) : Carte géologique des Côtes-du-Nord, 1/86.400, Paris, 1843.
- VI. — Lorieux et de Fourcy : Carte géologique du Morbihan et notice.
- VII. — Musée de Rennes : Collection d'anciennes cartes de Bretagne. (Carte figurative des rivières et canaux projetés pour la navigation intérieure de la Bretagne.— Ogée : Atlas itinéraire de Bretagne. — Cartes routières manuscrites (vers 1763). — Carte de Bretagne par évêchés avec la route des postes et celle des grands chemins, imprimée à Rennes en 1751. — Carte des routes de la province de Bretagne, de la Basse-Normandie, partie de l'Anjou et du Poitou, le pays d'Aunis et Saintonge, par M. P. R., ingénieur, Paris, 1778).
- VIII. — A. D. Ille-et-Vilaine : Cartes et plans réalisés en vue de la canalisation des rivières bretonnes. C. 5035, C. 5056.
- IX. — Carte de France, de Cassini.

PÉRIODIQUES

Abréviations :

- A. B. : Annales de Bretagne ; Revue de la Faculté des Lettres de Rennes.
- A.S.A.N. : Annales de la Société Académique de Nantes.
- B. : Bretagne.
- B.A.A.B. : Bulletin de la Société Archéologique de l'Association Bretonne.
- B.A.B. : Bulletin de l'Association Bretonne.
- B.A.I.V. : Bulletin de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine.
- B.S.A.F. : Bulletin de la Société Archéologique du Finistère.
- B.S.E. : Bulletin de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord.
- B.S.G.M. : Bulletin de la Société Géologique et Minéralogique de Bretagne.
- B.S.N.W. : Bulletin de la Société des Sciences Naturelles de l'Ouest.
- B.S.S.M. : Bulletin de la Société Scientifique et Médicale de l'Ouest.
- B.S.P. : Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan.
- C.G.P.C. : Chronique Géographique des Pays Celtes.
- H. : L'Hermine de Bretagne.
- M.S.H.A. : Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne.
- R.B.B. : Revue Bretonne de Botanique.
- R.B.V. : Revue de Bretagne et de Vendée.
- R.B.V.A. : Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou.
- R.C. : Revue Celtique.
- R.H.O. : Revue Historique de l'Ouest.
- R.M. : Revue Morbihannaise.
- T.L.G.R. : Travaux du Laboratoire de Géographie de l'Université de Rennes.
-

**ARTICLES ET OUVRAGES GÉNÉRAUX SUR
LA BRETAGNE ET SUR LA
RÉGION ÉTUDIÉE**

INTRODUCTION

1. AUBERT O.-L. : Légendes traditionnelles de la Bretagne (Saint-Brieuc, 1925, in-16, 217 p.).
2. BARROIS : Des divisions géographiques de la Bretagne. A. G. VI 1897, N° 25, 15 janvier, pp. 33-34 ; N° 26, 15 mars, pp. 103-122 (carte h. t.).
3. CHAUSSIS : Les Côtes-du-Nord (Saint-Brieuc, 1926, 75 p., grand in-8°).
4. CORGNE : Géographie départementale du Morbihan. Paris (Collection Delalain : La géographie par l'observation, 14 p., in-4°, 1938).
5. CORGNE : Géographie du Morbihan (Lorient, 1922, 26 p., in-4°).
6. DREVENN Cl. : Le Morbihan (Gens et pays de chez nous, Paris, 1938, in-8°, 188 p.).
7. DUMAZET A. : Voyages en France (5^e série : Les îles de la Manche et la Bretagne péninsulaire (Paris-Nancy, 1896, in-12, 373 p., notamment : chap. XV, pp. 256-278).
8. DUPOUY A. : Histoire de Bretagne (Paris, s. d., in-8°, 424 p.).
9. DURTELLE DE SAINT-SAUVEUR : Histoire de Bretagne, 2 vol. (Rennes, 1935, in-8°, 416 et 482 p.).
10. (*) FOURNIER L. : Monographie géographique de la commune de Bulat-Pestivien (Côtes-du-Nord) (Saint-Brieuc, 1934, in-8°, 174 p.).
11. GALLOUEDEC : La Bretagne (5^e édition) (Paris, 1917, in-8°, 260 p.).
12. GAUTIER M. et CARNEC A. : Le département des Côtes-du-Nord (Paris, 1943, in-4°, 14 p.).
13. GESLIN DE BOURGOGNE J. : Etudes sur la Bretagne féodale et militaire (Bulletin de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord, XIII-XIV).
14. GILLES E. : Au cœur de la Bretagne (Pontivy, 1912, in-16, 239 p.).
15. GIRARD B. : La Bretagne maritime (Rochefort-sur-Mer, 1889, in-8°, 526 p.) (Répertoire donnant des renseignements sur bon nombre de communes de l'intérieur).
16. (*) HALGOUET (H. du) : La vicomté de Rohan et ses seigneurs (Saint-Brieuc-Paris, 1921, in-8°, 204 p., une carte H. T.).
17. (*) HALGOUET (H. du) : Le duché de Rohan et ses seigneurs (Saint-Brieuc-Paris, 1925, in-8°, 220 p.).
18. HALGOUET (H. du) : Essai sur le Porhoët (Paris, 1906, in-8°, 220 p.).
19. ILLUSTRATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE : Numéro spécial sur les Côtes-du-Nord, 1926, N° 8.

20. JOLLIVET B. : Les Côtes-du-Nord, Histoire et géographie de toutes les villes et communes du département, 4 vol. (Guingamp, 1854, in-8°).
21. JOANNE : Géographie du Morbihan (Paris, 3^e édition, 1885, in-12, 58 p.).
22. LA BORDEDIE (A. de) et POCQUET : Histoire de Bretagne jusqu'en 1789 (Rennes, 1896-1914, 6 vol., in-4°).
23. LA BORDERIE (A. de) : Essai sur la géographie féodale de la Bretagne (Rennes, 1889, in-8°, VIII + 195 p., 1 carte h. t.).
24. LA BORDERIE (A. de) : La Bretagne (Rennes, 1903, 4 vol., in-12).
25. (*) LE LANNOU M. : Itinéraires de Bretagne (Paris, 1938, in-12, 295 p., 2 cartes h. t.).
26. (*) MARTONNE (E. de) et ROBERT E. : Excursion géographique en Basse-Bretagne (Trav. du labo. de l'Université de Rennes 1904).
27. (*) MUSSET R. : La Bretagne (Paris, 1937, in-16, 216 p.).
28. (*) MUSSET R. : Le Bas-Maine, étude géographique (Paris, 1917, in-8°, 496 p.) (Ouvrage relatif à une région limitrophe de la Bretagne et dont il est intéressant de rapprocher les caractères géographiques de ceux de la région étudiée par nous).
29. MUSSET R. : The Geographical characteristics of Western France (Géog. Review, XII, 1922).
30. OGEE (et continuateurs) : Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne (2 vol., in-4°, 2^e édition, Rennes 1843).
31. PUILLOU-BOBLAYE : Mémoires du Muséum, t. XV, 1827, p. 49.
32. RAISON DU CLEUZIQU A. : La Bretagne, des origines à la Réunion (Saint-Brieuc, in-8°, 3^e édit., 1925, 448 p.).
33. SOCIÉTÉ BRETONNE DE GÉOGRAPHIE de Lorient : Congrès de 1896, in-8°.
34. (*) VALLAUX C. : La Basse-Bretagne, étude de géographie humaine (Paris, 1905, in-8°, 317 p.).
35. VALLAUX C. : La division régionale appliquée à la Bretagne (Ann. de Brét., XXXV, p. 121).
36. VALLAUX C. : Visages de Bretagne (Paris, 1941, in-8°, 184 p.) (Étude géographique. Ouvrage historique, archéologique, etc..., écrit en collaboration avec A. Dupouy, H. Waquet, Ch. Chassé).
37. VALLAUX C. : La Bretagne et les Marches de l'Ouest (Géogr. Universelle Quillet, t. I, pp. 103-145).
38. VALLAUX C. : L'évolution de la vie rurale en Basse-Bretagne (A. G., XIV, 1905, pp. 36-51).
39. VALLAUX C. : La nature et l'homme en Montagne d'Ar-rée (Bull. de la Soc. Archéol. du Finistère, XXXV, 1908, et Extrait : Quimper, 1908).
40. VALLAUX C. : La Montagne Noire en Basse-Bretagne (A.G., XIX, 1910).
41. VIVIER : Le département des Côtes-du-Nord (1929, 8 p. in-8°).

PREMIÈRE PARTIE

Géographie Physique

LIVRES I et II

MORPHOLOGIE ET RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE

42. (*) DAVY L. : Bibliographie géologique du N.-W. de la France (B.S.N.W. 1903, 1905, 1908).
43. (*) BARROIS : Le bassin du Ménez-Bélaïr (Ann. de la Soc. Géol. du Nord, t. XXII (Lille, 1894, pp. 181 et suivantes).
44. (*) BARROIS : Les grandes lignes de la Bretagne (Livre jubilaire de la Soc. Géol. de France, I (Paris, 1930).
45. BAULIG : A propos du relief armoricain et de l'origine du loess breton (A.G.F. 1933, pp. 51-55).
46. (*) BAULIG H. : Sur une méthode altimétrique d'analyse morphologique (A.G.F. 1926, N° 10, pp. 7-9).
47. (*) BOURDEAU J.-M. et GUILCHER A. : Les dépôts éocènes et leur signification morphologique en Bretagne méridionale et dans le massif vendéen (A.G.F. 1938, N° 117, pp. 136-138).
48. BOURDEAU J.M. et GUILCHER A. : Observations sur l'Eocène continental de la banlieue nantaise (C.R. Soc. Géol. de France, N° 11, 1941, p. 68).
49. DENIZOT G. : A propos des « Sables rouges » et de la « Terrasse de 100 mètres » du Massif Armoricain (B.S.G.M., t. III, 1922, pp. 318-319).
50. (*) DOBET (Abbé F.) : Relief et hydrographie de la baie de Saint-Michel-en-Grèves à la rivière de Rance (Thèse pour le doctorat d'Université (Rennes, 1939, in-8°, 153 p., LXXII planches et 10 cartes h. t.). — C. R. par M. A. MEYNIER : A. G., 1941, pp. 137-139).
51. FREMY (Abbé) : Sur un phénomène secondaire affectant les Phyllades de Saint-Lô (Notes, mémoires et documents Soc. d'Agric., Archéol. et Hist. Nat. de la Manche, XXX, 1912, pp. 26-28).
52. GAUTIER M. : Sur quelques phénomènes de capture dans la Bretagne intérieure (A.G.F., N° 120, mars 1939, pp. 67-69).
53. GAUTIER M. : Les formations pliocènes de la Bretagne centrale et leur signification morphologique (A.G.F., 1940, pp. 45-46).
54. GUILCHER A. : Les îles de Glérans et leurs abords (A.G.F., 1937, pp. 72-79).
55. (*) GUILCHER A. : Observations sur la formation du relief de la Bretagne méridionale (A.G., L, 1941, pp. 255-265).
56. GUILCHER A. : L'alvéole tectonique de Berné (C. G. P. C., 1944, pp. 2 à 5).
57. GUILCHER A. : Sur la présence des grès quartzites du type Grès à Sabals sur le plateau du Léon (Fristère) (C. R. Sommaires Soc. Géol. de France, N° 12, 1941, p. 79).

58. GUILCHER A. : A propos de l'évolution du littoral atlantique au Quaternaire (C. R. Sommaires Soc. Géol. de France, N° 4, 1942, p. 33).
59. (*) GUILCHER A. : Existence d'un long accident topographique d'origine tectonique en Bretagne méridionale et en Vendée (C.R. Acad. des Sc., t. 217, 1943, pp. 381-382).
60. GUILCHER A. : Le réseau hydrographique de l'Aber Ildu (Notes de morphologie) (S.G.M.B., 1937).
61. (*) HALGOUET (H. du) : Répertoire sommaire des documents manuscrits de l'Histoire de Bretagne antérieurs à 1789, conservés dans les dépôts publics de Paris (Saint-Brieuc, 1914, in-4°, XV+325 p.).
62. HERAT S. : Contribution à l'étude des sédiments pauvres, cénomaniens, éocènes et pliocènes du Maine et du Bas-Maine (B.S.G.M., 1936, N° 3, pp. 16-21).
63. KERFORNE : Sur la géologie des Côtes-du-Nord (B.S.S.M., XXXII, 1913, N° 2),
64. KERFORNE : Etude stratigraphique et tectonique de la région de Renac en Ille-et-Vilaine (B.S.G.M., t. III, 1922, fasc. 2, pp. 151-163, 2 planches h. t.).
65. (*) KERFORNE : Le Briovérien dans le massif armoricain (B.S.G.M., t. IV, fasc. 2, 1923, pp. 123-132).
66. (*) KERFORNE : Contribution à l'étude de la tectonique du massif armoricain (B.S.G.M., t. IV, fasc. 4, 1923, pp. 369-375). — (C. R. d'un Mémoire présenté par l'Auteur au Congrès géologique international, XIII^e session, Bruxelles, 1922, C. R. du Congrès, pp. 557-563).
67. KERFORNE : Principaux niveaux géologiques de la Haute-Cornouaille (B.S.S.M., 1924).
68. (*) KERFORNE : Les variations du faciès du Dévonien dans le massif armoricain (Bull. Soc. Géol. de France, XX, 1920, pp. 289-294).
69. KERFORNE : Sur les gisements calcaires du massif breton (R.B.B., 1908, pp. 9-18).
70. (*) KERFORNE : Sur le prétendu Cambrien du massif armoricain (B.S.G.M., t. II, 1921, fasc. spécial, pp. 159-161).
71. KERFORNE : Le contact de la nappe de la Vilaine avec son substratum entre Bruz et Laillé (Ille-et-Vilaine) (B.S.G.M., t. IV, 1923, pp. 282-285).
72. (*) KERFORNE : Géosynclinaux et synclinaux de Bretagne (B.S.G.M., t. II, 1921, fasc. 3, pp. 383-389).
73. *KERFORNE : Revue sismologique de l'Ouest pour 1923 (B.S.G.M., t. V, 1924, pp. 59-76).
74. (*) KERFORNE, LUGEON et MILON : Rapports géologiques sur la construction du barrage de Guerlédan (Inédits. Pontivy, bureaux de l'Union Hydroélectrique Armoricaïne).
75. (*) MARTONNE (E. de) : La pénéplaine et les côtes bretonnes (A.G., XV, 1906, pp. 213-236 et 299-328).
76. MARTONNE (E. de) : La France, 1^{re} partie : France physique (Géog. Univ., t. VI, Paris, 1942, grand in-8°, 463 p., chap. IV, pp. 80-92).

77. MAZÈRES : Histoire géologique de la Bretagne (Extraits du B.S.E., Saint-Brieuc, 1930, in-8°)
78. (*) MAZÈRES : La bande silurienne de Malestroît (B.S.G.M., nouvelle série, t. I, 1930-31, pp. 283-298, 3 pl. H. T.).
79. (*) MAZÈRES : Le synclinal de Reminiac (B.S.G.M., 1930).
80. (*) MEYNIER A. : La formation du réseau hydrographique de la Vilaine (T.L.G.R., 1940, N° 11, 34 p.).
81. (*) MEYNIER A. : Les collines de Bécherel (C.G.P.C., 1944, pp. 11-17).
82. (*) MEYNIER A. : Plates-formes d'érosion dans les pays hercyniens de l'Europe de l'W. (C.G.P.C., 1942, pp. 2-4).
83. MILON Y. : Les dépôts résiduels du Pb de Laniscat (Côtes-du-Nord) (B.S.G.M., N° 3, 1935).
84. (*) MILON Y. : Les anomalies magnétiques et la tectonique du Massif Armoricaïn (B.S.G.M., t. III, 1922, fasc. I, pp. 73-79, 1 carte H. T.).
85. MILON Y. : Etude préliminaire des calcaires briovériens de Saint-Thurial et de leur microfaune (B.S.G.M., t. IV, 1923, pp. 113-116).
86. (*) MILON Y. : Présence de glauconie dans les sables pliocènes de Bretagne (C.R. Acad. des Sc., 2-12-1929).
87. (*) MILON Y. : Contribution à l'étude de la transgression pliocène (B.S.G.M., 1937, pp. 4-9).
88. (*) MILON Y. : L'extension des formations sidérolithiques éocènes dans le centre de la Bretagne (C.R. Acad. Sc., t. 194, 18 avril 1932, p. 1360).
89. MILON Y. : Recherches sur les calcaires paléozoïques et le Briovérien de Bretagne (Thèse doctorat ès-Sciences, Rennes, 1928, in-4°, 151 p., 8 pl.).
90. (*) MILON Y. : Observations sur quelques gîtes de kaolin de Bretagne et leur répartition (B.S.G.M., 1936, N° 5, pp. 4-8).
91. (*) MILON Y. : Quelques problèmes de morphologie armoricaine (B.S.G.M., 1936, N° 2, pp. 14-26).
92. (*) MILON Y. : L'influence de la solifluction sur le modelé récent en Bretagne (C.R. sommaires Soc. Géol. de France, séance du 3 avril 1933, p. 84).
93. (*) MILON Y. et DANGEARD L. : C.R. des excursions de la Soc. Géol. et Minéral. et de la Faculté des Sciences de Rennes en 1920 (B.S.G.M., t. I, 1920, pp. 145-206).
94. (*) MORIN P. : Le golfe normand breton ; sa formation et ses vicissitudes quaternaires (A.G., 1931, pp. 1-23).
95. (*) MUSSET R. : Le relief de la Bretagne occidentale (A.G., XXXVII, 1928, pp. 209-223).
96. (*) MUSSET R. : La formation du réseau hydrographique de la Bretagne occidentale (A.G., XLIII, 1934, pp. 561-578).
97. (*) MUSSET R. : Relief et réseau hydrographique de la région de Guémené-Guengant (Guémené-sur-Scorff) (Mélanges bretons et celtiques offerts à M. J. Loth A. B., vol. hors série ; Rennes-Paris, 1927, pp. 231-235).

98. (*) MUSSET R. : Notes sur l'évolution des cours d'eau : V. La vallée de l'Aulne de Châteauneuf-du-Faou à l'embouchure (B.S.G.M., t. 8, 1927, pp. 81-90).
99. (*) MUSSET R. : Le relief des environs de Bagnoles-de-l'Orne (T.L.G.R., N° 8, Rennes, 1927 et B.S.G.M., t. II, 1925, pp. 91-112) (Etude morphologique d'une petite région du Massif Armoricain proche de la Bretagne).
100. PENEAU J. : Note sur quelques pseudo-phénomènes tectoniques et sur les sables rouges dans le bassin de Saint-Julien-de-Vouvantes (Loire-Inférieure) (suivi d'une observation de Kerforne) (B.S.G.M., t. III, 1922, pp. 200-204).
101. PICQUENARD (Dr) : Sur quelques points de la géologie de la région méridionale du Massif Armoricain (B.S.S.M., 1918, pp. 33-42).
102. VACHER A. : Notes de géographie bretonne : I. Le travail des eaux courantes dans la montagne d'Arrée (A.B., XXIV, p. 342).
103. (*) WOGBRILGE S.-W. et LINTON D.-L. : The influence of pliocène transgression on the geomorphology of Southeast England (résumé en Allemand) *in* journal of Geomorphology, New-York, 1^{re} année, 1938, N° 1) (A rapprocher de la transgression pliocène en Bretagne).

LIVRE III

LE CLIMAT ET SON INFLUENCE

104. (*) ABBAYES (H. des) : La végétation lichénique du massif armoricain. Etude chorologique et écologique (Thèse Sciences Naturelles, Paris, 1934, in-8°, 267 p., XII pl. photos et une carte H. T.).
105. (*) ALLORGE P. : Etudes sur la flore et la végétation de l'Ouest de la France : I. A propos des espèces atlantiques de la flore française (Bull. Soc. Bot. de France, t. XXI, 1924, pp. 1183-1194).
106. ANGOT : Le régime des pluies en France (Ann. du Bureau central Météo., 1912, t. II et A. G., 1919, pp. 1-27).
107. ANNUAIRE HYDROLOGIQUE DE FRANCE : annuel (depuis 1939) (Paris-Chaix, grand in-8°).
108. BOBIERRE : Etude chimique sur la végétation des landes en Bretagne (Mémoire de la Soc. d'Agric. de France, I, 1876, pp. 223-234).
109. BOUVET E. : Le climat de la Bretagne (Ann. Soc. Météo. de France, XXVIII, 1880, pp. 164-199).
110. CANDOLLE (de) : Rapport sur deux voyages botaniques et agronomiques dans les départements de l'Ouest et du Sud-Ouest de la France (Mém. Soc. Agric. du département de la Seine, X, 1908, pp. 21-24).
111. (*) CHEVALIER A. : Les espèces atlantiques de la flore française et la genèse des peuplements végétaux actuels de l'Ouest et du Nord-Ouest de la France (Assoc. Française

- pour l'avancement des Sciences. Congrès de Bordeaux. Paris, 1924, in-8°).
112. (*) DUBOIS G. et M^{me} : Sur la silve de l'Armor léonard et sur la genèse de quelques tourbes en cette contrée (C.R. Acad. des Sciences, t. 197, 1933, 2).
 113. DUBOIS G. et M^{me} : Résultats d'analyses polliniques de tourbes littorales flamandaises entre Penmarc'h et Concarneau (Ibid., t. 200, 1935, 1).
 114. (*) DUPLESSIX H. : Les plantations de conifères en Bretagne (R.B.B., 1914, pp. 37-41 ; 1915, pp. 1-44).
 115. DUROCHER J. : Observations sur les rapports entre la nature des terrains et leur production agricole (Congrès Scientifique de France, XVI^e session, Rennes, 1849, I., in-8°).
 116. (*) GADECEAU E. : La géographie botanique de la Bretagne (R.B.B., 1906, pp. 61-70).
 117. GADECEAU E. : La géographie botanique de la Bretagne. Limites naturelles du secteur armoricain (R.B., 1907, pp. 76-86).
 118. GADECEAU E. : La flore bretonne et sa limite méridionale (Bull. Soc. Bot. de France, 1903).
 119. LE GALL M. : Flore du Morbihan (Vannes, 1852, in-12, 840 p.).
 120. (*) MATTE M. : Sur l'importance de la répartition des plantes communes dans la Flore spontanée (R.B.B., 1909, pp. 91-96).
 121. (*) MUSSET R. : Les régimes pluviométriques de la France de l'Ouest (Paris, Imp. Nationale, Ministère de l'Agriculture. Annales, 1934, fasc. 63, 55 p. et A.G.F., 1934, N° 79, pp. 68-71).
 122. OLIVIER M. : Aperçu du climat en Bretagne.
 123. TUZET (D^r) : Note climatologique sur la Bretagne.
 124. VENTRILLON A. : Le climat en Bretagne.
Rapports présentés au Congrès des Médecins réuni en 1935, sous l'égide du Comité régional de propagande en faveur de la Bretagne. Conclusions du Congrès résumées dans une brochure du Docteur BOURDINIÈRE : Les ressources immenses des climats).
 125. (*) O. N. M. : Notice climatologique sur la Bretagne (1944, grand in-8°, 54 p.).
 126. PICQUENARD (Docteur Ch.) : La végétation de la Bretagne étudiée dans ses rapports avec l'atmosphère et avec le sol (Thèse Médecine, Paris, 1900, in-8°, 64 p.).
 127. PLÉNEL A. : Anomalies dans le régime des pluies. Au sujet des trombes (C.G.P.C., 1943, pp. 15-18).
 128. SAUVÉ : Proverbes et dictons de la Basse-Bretagne (R.C., t. III, pp. 60 et suivantes).
 129. VENTRILLON A. : Notice pratique sur l'installation de postes météorologiques en Bretagne (Comité régional de propagande en faveur de la Bretagne. — Rennes, 1939, une brochure de 23 p.).
-

DEUXIÈME PARTIE

Géographie Humaine

LIVRE I

LA CONQUÊTE DU SOL

130. ANCIENS ÉVÊCHÉS DE BRETAGNE (A. de Barthélémy et Geslin de Bourgogne) : Saint-Brieuc, 1864, 4 vol., in-8°, t. III et IV.
131. ANDRÉ AUGUSTE : La verrerie et les vitraux peints de l'ancienne province de Bretagne (Rennes, 1878, in-8°, 281 p.).
132. ARDOUIN-DUMAZET : Le recul de la lande bretonne (Journal d'Agriculture pratique, XVI, 1908).
133. AUDO (Abbé) : Saint-Caradec et son ancien monastère (Mém. Soc. Emul. des Côtes-du-Nord, V).
134. Au Roy et Nosseigneurs de son Conseil (Factum publié par les propriétaires de la forêt de Paimpont, 1732 (Bibl. municipale de Rennes).
135. AVENEAU DE LA GRANCIÈRE : La villa gallo-romaine du Guilly en Malguénac ; le bain gallo-romain de Kerven-Lampaul en Melrand (B.S.P., 1899, pp. 129-143).
136. AVENEAU DE LA GRANCIÈRE : Le Bronze dans le centre de la Bretagne armorique (1898).
137. AVENEAU DE LA GRANCIÈRE : Les Romains dans le centre de la Bretagne armorique (1899).
138. AVENEAU DE LA GRANCIÈRE : Nouveaux villages préhistoriques en Malguénac (B.S.P., 1907, pp. 198-202).
139. BAUDOUIN DE MAISONBLANCHE : Institutions conventuelles (Saint-Brieuc, 1776, 2 vol.).
140. BAUDRY (M^{me} J.) : Etude historique sur la Bretagne à la veille de la Révolution (Paris, 1905, 2 vol., in-8°, 345 et 482 p.).
141. BÉCHAMEIL DE NOINTEL : (Louis, intendant de Bretagne de 1692 à 1705) : Mémoire sur la province de Bretagne 1698 (Bibl. municipale de Rennes).
142. BELLAMY : La forêt de Bréchéliant (1896, 2 vol., in-8°, 603 et 772 p.).
143. BELLEVUE (Marquis de) : Paimpont (A.B., XXVI, 1911, pp. 269 et suivantes).
144. BELLEVUE (Marquis de) : Le camp de Coëtquidan (A.B., XXVIII, 1913, pp. 88 et suivantes).
145. BERNARD D. : Essai historique sur la poste aux lettres en Bretagne depuis le XVI^e siècle jusqu'à la Révolution (Mém. et docum. pour servir à l'Histoire du commerce et de l'industrie en France, XII, 1929).

146. BORDERIE (A. de la) : Le commerce et la féodalité en Bretagne (R.B.V., 1859, t. I, pp. 343-363 et 435-455).
147. BORDERIE (A. de la) : Note sur la culture de la vigne en Bretagne avant le XVI^e siècle (B.A.B., 1911, pp. 65-110).
148. (*) BOURDAIS F. : La navigation intérieure en Bretagne depuis le Moyen-Age jusqu'à nos jours (Analyse d'un mémoire inédit, A.B., XXIII, 1902, pp. 335 et suivantes).
149. (*) BOURDAIS F. : L'industrie et le commerce de la toile en Bretagne du XV^e siècle au XIX^e siècle (A.B., XXIII, 1902, pp. 264 et suivantes).
150. (*) BOURDAIS F. et DURAND R. : L'industrie et le commerce de la toile en Bretagne au XVIII^e siècle (Etude et documents publiés par le Comité des Travaux historiques et scientifiques du Ministère de l'I. P., section d'Hist. Mod. et Contemp., Paris, 1922, un vol. in-8°, pp. 1-48).
151. (*) BOURDE DE LA ROGERIE : La fondation de villes et de bourgs en Bretagne du XI^e au XIII^e siècles (M.S.H.A., t. IX, 1928, in-8°, pp. 69-106).
152. BOURDE DE LA ROGERIE : Notes sur les papeteries des environs de Morlaix (Revue historique et philologique, 1911).
153. BRUN (de) : Essai de minéralogie du département des Côtes-du-Nord (A.B., XXVIII, pp. 140 et suivantes).
154. CANAL S. : La Bretagne au début du gouvernement personnel de Louis XV. Analyse d'un mémoire contemporain (A.B., XXII, p. 393).
155. CAYEUX L. : Rapport sur l'inventaire des minerais de fer armoricains (A.B., XXXIV, pp. 252-253 et Paris, 1918, Travaux préparatoires du Congrès du Génie civil).
156. CAYEUX L. : Coup d'œil sur les minerais de fer de la presqu'île armoricaine (Bull. Soc. Française de Minéralogie, XLI, 1928).
157. CAYOT-DÉLANDRE : Le Morbihan. Son histoire et ses monuments (Vannes-Paris, 1847, in-8°, 560 p.).
158. CHATELLIER (A. du) : L'agriculture et les classes agricoles de la Bretagne (Paris, 1863, in-8°, 232 p.).
159. CHATELLIER (P. du) : La poterie aux époques préhistorique et gauloise en Armorique (Paris, 1897, in-4°, 60 p.).
160. CHATELLIER (P. du) : Les époques préhistorique et gauloise dans le Finistère (Rennes et Quimper, 2^e édition, 1907, in-8°, 391 p.).
161. CHAUMEIL L. : L'industrie ardoisière de Basse-Bretagne (Lorient, 1938, in-8°, 126 p.).
162. CORGNE : Pontivy et son district pendant la Révolution, 1789-Germinal an V (Thèse Lettres, Rennes, 1938, in-8°, 727 p.).
163. (*) CORGNE : Les revendications des paysans de la sénéchaussée de Ploërmel, d'après les cahiers de doléances de 1789 (Rennes, 1938, in-8°, XVI + 272 p.).
164. COURSON (Aurélien de) : Pouillés du diocèse de Vannes (Paris, 1863, in-8°).

165. (*) COURSON (Aurélien de) : Cartulaire de l'Abbaye de Redon (Paris, 1863, in-4° et B. N., ms. fr. 22.330).
166. DRÉNEUC DE LISLE (du) : Epées et poignards de bronze du Morbihan et de la Loire-Inférieure (Mém. Soc. Emul. des Côtes-du-Nord, XXI, 1926).
167. (*) DUBREUIL L. : La vente des biens nationaux dans le département des Côtes-du-Nord (1790-1830) (Paris, 1912, in-8°, 707 p. ; C.R. de H. SÉE, in A.B., 1913).
168. DUBREUIL L. : Les vicissitudes du domaine congéable pendant la Révolution (Coll. des Docum. économiques de la Révolution, 1916-1917, 2 vol.).
169. DUBUISSON-AUBENAY : Itinéraires en Bretagne (1636), Nantes (1898 et 1902, 2 vol., in-4°), publié par C. Maitre et P. de Berthon (édition Les Bibliophiles Bretons).
170. DUPONT E. : La condition des paysans de la sénéchaussée de Rennes à la veille de la Révolution, d'après les cahiers des paroisses (Paris et Rennes, 1901, in-8°, 213 p. Extrait des A.B., XV et XVI).
171. DUPUY A. : L'agriculture et les classes agricoles en Bretagne au XVIII^e siècle (A.B., VI, 1890-1891, pp. 3-28).
172. DUPUY A. : Les épidémies en Bretagne au XVIII^e siècle (A.B., I et II, 1886-1887, pp. 20 à 49 et 190 à 226).
173. DURAND R. : Le commerce en Bretagne au XVIII^e siècle (A.B., XXXII, 1917, pp. 417-420).
174. DURAND R. : Le département des Côtes-du-Nord sous le Consulat et l'Empire, 1800-1815 (Paris, 1926, 2 vol., in-8°, 606 et 488 p.).
175. DURAND R. : La population des Côtes-du-Nord en 1793 (A.B., XXXVI, 1924, pp. 486-495).
176. DURAND R. : Les forêts royales en Bretagne avant 1789 (A.B., XXXII, 1917, pp. 10-20).
177. (*) ERNOUL DE LA CHENÉLIÈRE G. : Inventaire des monuments mégalithiques du département des Côtes-du-Nord (Mém. Soc. Emul. des Côtes-du-Nord, XVII, 1880, pp. 85-171 et supplém. Carte dans B.S.E. : XXI, p. II).
178. ESPINAY (G. d') : Note sur l'usage de Porhoët (Nouvelle Revue historique du Droit, 1902, pp. 738 et suiv.).
179. ESSUILE (d) : Observations sur la Bretagne, 1785.
180. ESTOURBEILLON (de l') : Les revenus de la forêt de Brocéliande aux XV^e et XVI^e siècles (Rennes, 1894, in-8°, 15 p.).
181. ETRENNES BRETONNES : Années 1751 et suivantes, chez Vatar, à Rennes (Bibl. munic. de Rennes).
182. (*) GAULTIER DU MOTTAY : Les voies romaines du département des Côtes-du-Nord (Saint-Brieuc, 1869, grand in-8°, 186 p.).
183. (*) GAULTIER DU MOTTAY : Répertoire archéologique des Côtes-du-Nord (Mém. de la Soc. Arch. et Hist. des Côtes-du-Nord, Saint-Brieuc, 2^e série, t. I, 1883-1884, in-8°, 557 p.).
184. (*) GAULTIER DU MOTTAY, VIVIER et ROUSSELOT :

- Géographie départementale des Côtes-du-Nord (Saint-Brieuc-Paris, 1862, in-16, 844 p.).
- 185 GAUTIER M. : La forêt de Loudéac et ses abords depuis le milieu du XVII^e siècle (A.B., 1938, pp. 72-88).
 - 186 GAUTIER M. : Une tentative de défrichement et de chaulage dans la Bretagne intérieure au XVIII^e siècle (A.B., 1939, 13 p.).
 - 187 GERVY (Abbé Louis) : Paimpont. Un grand pèlerinage et un charmant pays (1907, in-8°, 31 p.) (Extrait de la Revue de Bretagne, Rennes).
 - 188 GIRARD : Traité des usements ruraux de la Basse-Bretagne (Quimper, 1774).
 - 189 GOUPIL : Les postes et les messageries en Bretagne au XVIII^e siècle (A.B., XXIV, 1903).
 - 190 GUILCHER A. : Le mot « Ker » (M.S.H.A., t. XXVI, 1946, pp. 35-48).
 - 191 HABASQUE : Notions historiques, géographiques, statistiques et économiques sur le littoral des Côtes-du-Nord, t. III (Saint-Brieuc, 1832-1836, 3 vol., in-8°).
 192. (*) HARMOIS A.-L. : Inventaire des découvertes archéologiques du département des Côtes-du-Nord (B.S.E., XLVII, 1903).
 193. JOUIN H. : La vigne en Bretagne autrefois (R.B.B., 1927, pp. 21-39 et 125-138. Notes complémentaires, 1928, pp. 53-67).
 194. (*) KERFORNE : Les ressources du sous-sol armoricain (Rennes, 1918, in-8°, 39 p.).
 195. KERFORNE : Les forges des Salles de Rohan et leur région minière (Le Consortium breton, I, 1927, pp. 162-169).
 196. KERFORNE : Contribution à l'étude des minerais de fer du département des Côtes-du-Nord (B.S.G.M., 1920, t. I, pp. 292 et suivantes).
 197. (*) KERFORNE : Carte minière du massif armoricain (B.S., G.M., 1921, t. II).
 198. KERSAUTÉ : Du progrès agricole en Bretagne. Congrès scientifique de France, 38^e session, à Saint-Brieuc, pp. 131-139 (Mém. Soc. Emul. des Côtes-du-Nord, X, 1872).
 199. KERSAUZON (de) : Mémoire sur la canalisation, 1746 (R.B. V., 1880).
 200. LANDE DE CALAN (Ch. de la) : La Bretagne au XVI^e siècle (Revue de Bretagne, 1906).
 201. LANDE DE CALAN (Ch. de la) : La Bretagne et les Bretons au XVI^e siècle (Rennes, 1908, in-4°, 320 p.).
 202. LANDE DE CALAN (Ch. de la) : La Bretagne agricole, industrielle et commerciale au début du XVIII^e siècle, d'après le mémoire de l'Intendant des Gallois de la Tour (B.N., Fonds français, N° 8.153).
 203. LANDE DE CALAN (Ch. de la) : La Bretagne agricole, industrielle et commerciale au début du XVIII^e siècle (B. A.B., 1896, pp. 65 et suivantes).
 204. LANDE DE CALAN (Ch. de la) : Les haras en Bretagne au

- XVIII^e siècle (Soc. Emul. des Côtes-du-Nord., Mémoires XXXII, pp. 173 et suivantes).
205. (*) LARGILLIÈRE R. : Les Saints et l'organisation chrétienne primitive dans l'Armorique bretonne (Beauvais, 1925, in-8°, 270 p.) (C.R. par F. Lot : R.C. XLIII, 1926).
 206. LE CERF R. : Une paroisse bretonne sous l'ancien régime : Mûr et ses trèves (Guingamp, 1905, in-8°, 279 p.).
 207. LE CLERC-THOUIN : L'agriculture de l'Ouest de la France, étudiée plus spécialement dans le département de Maine-et-Loire (Paris, 1843, in-8°).
 208. (*) LEFEUVRE P. : Les communs en Bretagne à la fin de l'ancien régime, 1667-1789 (Rennes, 1907, in-8°, XL (Bibliographie) + 179 p.).
 209. LE GOFFIC Ch. : Brocéliande (ouvrage posthume publié par A. Dupouy, Paris, 1932, in-16, 320 p.).
 210. LE GUÉVEL : Commentaire sur l'usage de Rohan (Rennes, 1786, in-12).
 211. (*) LE LAY F. : Les paysans de la seigneurie de Coëtanfao (en Séglien) au XVIII^e siècle (Revue Morbihannaise, août 1911 et tirage à part dans le commerce, Vannes, 1911, in-8°, VIII + 126 p.) (C. R. par A. Rebillon : A.B., XXVII, p. 724).
 212. LE LAY F. : La fête de La Trinité-Porhoët vers la fin du XVIII^e siècle (A.B., XVII, pp. 323 et suivantes).
 213. LE LAY F. : Meuniers et moulins dans une région du Morbihan au XVIII^e siècle (R.M., 1911, pp. 269-278).
 214. LE LAY F. : Histoire de la ville et communauté de Pontivy au XVIII^e siècle (Paris, 1911, in-8°, 396 p.).
 215. LE NÉVANIC A. : L'agriculture en Ille-et-Vilaine, 1815-1870 (A.B., XXV, 1910, pp. 624-629).
 216. LEROUX A. : Recherches archéologiques dans le Haut-Ellé (Bull. Soc. Archéol. de Nantes, LII, 1911, pp. 241-353).
 217. (*) LESAGE P. : Etude historique et critique du bail à domaine congéable dans le département du Morbihan (Thèse Droit, Rennes, 1932, in-8°, 194 p.).
 218. LESORT et MARION : Les archives bretonnes du Musée Condé à Chantilly (A.B., XXVII, 1911-1912, pp. 34 et suivantes).
 219. LETACONNOUX J. : L'agriculture dans le département d'Ille-et-Vilaine en 1816 (A.B., 1908-1909, XXIV, pp. 599-618).
 220. LETACONNOUX J. : Les grands chemins en Bretagne (Revue du XVIII^e siècle, janvier-juin 1917).
 221. LETACONNOUX J. : Le régime de la corvée en Bretagne au XVIII^e siècle (Rennes, 1905, in-8° et A.B., XXII, 1907, pp. 271-293 et XXIII, 1908, pp. 253-466 et 592-627).
 222. (*) LETACONNOUX J. : Les subsistances et le commerce des grains en Bretagne au XVIII^e siècle (Rennes, 1909, in-8°, XXXVII + 396 p. et Travaux juridiques et économiques de l'Université de Rennes, t. I, II et III, 1907-1911).
 223. (*) LETACONNOUX J. : Note comparative sur la distance en temps entre l'intérieur de la Bretagne et la mer aux

- XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles (A.B., 1907-1908, XXIII, pp. 305-321).
224. LE TEXIER (Abbé) : Habitation gallo-romaine à Plessala (Mém. Soc. Emul. des Côtes-du-Nord, LIII, 1922).
225. LE TEXIER (Abbé) : Curiosités archéologiques de Plessala (Congrès Assoc. Bretonne, 1912, C.R., pp. 440-448).
- 225 bis. LORÉDAN J. : La grande misère et les voleurs au XVIII^e siècle : Marion du Faouët et ses associés (A.B., XXV, p. 366).
226. LOTH J. : L'émigration bretonne en Armorique (Paris, 1883, in-8°, 258 p.).
227. (*) LOTH J. : Les langues romane et bretonne en Armorique (R.C., XXVIII, 1907).
228. LOTH J. : Résultats de fouilles sous six tumuli dans la commune de Liguol (canton de Guéméné-sur-Scorff) (Soc. Archéol. d'Ille-et-Vilaine, 1907, XXXVII, pp. 229-262).
229. MARTIN (Abbé P.) : Histoire de Rohan-Saint-Gouvry (Saint-Brieuc, 1926, in-12, 348 p.).
230. (*) MAZEAS (Goulven) : Petite Histoire bretonne de la pomme de terre (Brest, 1940, in-8°, 217 p.).
231. MICHAULT V. : Epées et poignards de bronze des Côtes-du-Nord, du Finistère et de l'Ille-et-Vilaine (Mém. Soc. Emul. des Côtes-du-Nord, XXI, 1926, p. 71).
232. (*) MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE : Agriculture française, par MM. les Inspecteurs de l'Agriculture. Départements des Côtes-du-Nord et du Morbihan (Paris, 1844, in-4°).
233. (*) MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE : Enquête agricole de 1867, in-4°.
234. (*) MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE : Enquête agricole de 1892, in-4°.
235. MORVONNAIS (M. de la) : La production chevaline en Bretagne. Les haras de la province avant 1789. L'administration des haras depuis 1806... (B.A.B., 1891, pp. 96-109).
236. MUSSET R. : Les genres de vie anciens du bocage normand et leurs survivances (A.G.F., 1926, juillet, pp. 5-7).
237. MUSSET R. : La limite de la culture de la vigne dans l'Ouest de la France (A.G., XVII, 1908, pp. 268-270).
238. NEVEU-DÉROTRIE E. : Mémoire sur l'agriculture en Bretagne (Congrès Scientifique de France, XVI^e session, Rennes, septembre 1849, t. I) (Rennes et Paris, 1850, in-8°, pp. 154-183).
239. NOINTEL (de) : Mémoire sur la généralité de Bretagne en 1698 (B.N., manuscrits français 22.209, folios 1 à 135).
240. PAWLOWSKI G. : La renaissance des mines métalliques de Bretagne (Paris, 1929, in-8°, 110 p.).
241. (*) PLANIOL : Très Ancienne Coutume de Bretagne (Paris, 1896, in-8°, 566 p.).
242. (*) POMMIER J. : Essai sur la topographie physique et médicale de la ville de Pontivy et de ses environs, publié par E. GILLES sous le titre : Le pays de Pontivy en 1830 (Paris, 1916, in-8°, 51 p.).

243. (*) POUESSEL L. : La forêt de Paimpont (Mém. inédit, Labor. de Géographie de la Faculté des Lettres de Rennes). Un bref extrait a été publié dans la C.G.P.C., 1945, pp. 34-40, sous le titre : Modification de la structure agraire dans la forêt de Paimpont.
244. Projet d'une description géographique, économique et historique de la province de Bretagne, imprimée par ordre des Etats de Bretagne en 1746 (1748, in-8°, 24 p., Bibliothèque municipale de Rennes).
245. POUILLAIN-DUPARC : Véritable texte de l'usage de Porhoët (Journal du Parlement, t. I, chap. CXIX, pp. 587 et suivantes).
246. PUTON A. : Coutumes de Brécilien. Titres, jugements et arrêts concernant les usages de Paimpont et Saint-Péran (Nancy, 1879, in-4°, 39 p.).
247. (*) PUZENAT : La sidérurgie armoricaine (S.G.M.B., IV, 1939, 399 p. ; C.R., par A. GUILCHER : A.G., L, 1941, N° 281).
248. Rapport d'un voyage fait dans les cinq départements de la Bretagne, 1840-1841 (Mém. Acad. des Sc. Morales et Politiques, IV, 1884, pp. 635-784).
249. (*) RÉBILLON A. : Les Etats de Bretagne de 1661 à 1789 (Thèse Lettres, Rennes-Paris, 1932, in-8°, 825 p.).
250. RIEFFEL J. : Agriculture de l'Ouest de la France (Revue, Paris, I-VI, 1840-1847).
251. ROSENZWEIG M. : Cartulaire général du Morbihan (Vannes, 1895, in-8°, 444 p.).
252. ROSENZWEIG M. : Dictionnaire topographique de la France : département du Morbihan (Paris, Impr. Nationale, 1870).
253. ROSENZWEIG M. : Etudes sur les anciennes circonscriptions paroissiales du diocèse de Vannes (B.S.P., 1873, pp. 75-97).
254. RUFFELET (Abbé) : Notes sur Quintin (Annales briochines, 1771).
255. (*) RUTKOWSKY : Etude sur la répartition et l'organisation de la propriété foncière en Bretagne au XVII^e siècle (A.B., XXVII, pp. 614-643).
256. (*) SAINT-GAL DE PONS (Ct A.) : Les origines du cheval breton (Saint-Brieuc-Quimper, 1931, in-8°, 292 p.).
257. (*) SÉE H. : Les classes rurales en Bretagne, du XVI^e siècle à la Révolution (Paris, 1906, in-8°, 544 p.).
258. (*) SÉE H. : Etudes sur les classes rurales en Bretagne au Moyen-Age (Paris-Rennes, 1896, in-8°, 134 p. et A.B., XI et XII).
259. SÉE H. : Le commerce maritime de la Bretagne au XVIII^e siècle (Mém. et docum. pour servir à l'histoire du commerce et de l'industrie, 9^e série, Paris, 1925).
260. (*) SÉE H. : Les forêts et la question du déboisement en Bretagne à la fin de l'Ancien Régime (Rennes, 1924 ; extrait de A.B., XXXVI, 1924, pp. 1-30 et 355-379, in-8°, 75 p.).

261. SÉE H. : Les troubles agraires en Haute-Bretagne, 1790-1792 (Bull. d'Hist. Econ. de la Révolution, 1920-1921).
262. (*) SÉE H. : Landes, biens communaux et défrichements en Haute-Bretagne dans la première moitié du XIX^e siècle (M.S.H.A., VII, 1926, pp. 179-205).
263. SÉE H. : La question de la vaine pâture en France à la fin de l'Ancien Régime (Revue d'Histoire économique, 1914).
264. SÉE H. : Le partage des biens communaux en France à la fin de l'Ancien Régime (Revue Hist. de Droit français et étranger, IV^e série, II, 1923, pp. 47-81).
265. SÉE H. : Quelques aperçus sur les métiers urbains en Bretagne au XVIII^e siècle (Revue d'Histoire Economique, 1926).
266. SÉE H. : Recherches sur la misère, la mendicité et l'assistance en Bretagne à la fin de l'Ancien Régime (M.S.H.A., VI, 1925).
267. SÉE H. : Etudes sur les mines bretonnes au XVIII^e siècle (A.B., XXXVII, 1926 et tirage à part, 52 p.).
268. (*) SÉE H. : L'industrie et le commerce de la Bretagne dans la première moitié du XVIII^e siècle, d'après le mémoire de l'Intendant des Gallois de la Tour (A.B., XXV, 1922, pp. 187-208 et 433-455 et Rennes, 1922, in-8^o, 45 p.).
269. SÉE H. et LESORT : Cahiers de doléances de la sénéchaussée de Rennes pour les Etats Généraux de 1789 (Coll. de docum. inédits sur l'Hist. écon. de la Révolution, Paris-Rennes, 1909-1912, 4 vol., in-8^o, 642, 745, 827 et 566 p.).
270. (*) SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, DE COMMERCE ET DES ARTS DE BRETAGNE : Corps d'observation, 1759-1760, in-12, 284 p.
271. (*) SOUILLET G. : Chronologie et répartition des noms de lieux en ...ière et en ...ais dans la Haute-Bretagne (C.G. P.C., 1943, p. 23-31).
272. STROWSKY Stéphane : La censive et le fief roturier en Bretagne (Thèse Droit, Amiens, 1922, in-8^o, 291 p.).
273. VALLÉE : Les petites industries rurales et locales (Notes régionalistes. Editions du Pays Breton. Lorient, 1910, in-12, 32 p.).
274. VIVIER E. : Note sur les défrichements à Saint-Jacut-du-Mené (Mém. Soc. Emul. des Côtes-du-Nord, II, p. 39).
275. Voyage dans le département actuel des Côtes-du-Nord, 1775-1785, t. II, publié par J. Trévédy (Bibliothèque municipale de Rennes).

LIVRES II et III

**LES CONDITIONS ACTUELLES DE LA VIE RURALE
ET L'EXPLOITATION ACTUELLE DES
RESSOURCES**

276. (*) AUBERT O.-L. : Les costumes bretons, leur histoire, leur évolution (Ti Breiz, Saint-Brieuc, sd, grand in-8°, XII + 165 p.) et Les costumes bretons (B., 1924).
277. BAHIER : Etude comparative sur le métayage et le fermage (B.S.E., X, pp. 180 et suivantes).
278. BELLEVUE (Marquis de) : Ploërmel, ville et sénéchaussée (Paris, 1915, in-8°, 459 p.).
279. BESSON M. : L'habitat rural dans la région du Cap Sizun (Union Géogr. Internationale : C.R. du Congrès international de Géographie, Paris, 1931, t. III, pp. 91-96).
280. (*) BIAYS P. : Les sols végétaux au Sud de Rennes (C.G. P.C., 1943, pp. 19-21).
281. BLÉAS F.-M. : Les chevaux bretons (Morlaix, 1913, in-8°, 136 p.).
282. BOUILLÉ : L'habitation bretonne (in-f°, 8 p., 1926).
283. BULLETIN DES ENGRAIS (Edition du) : Nos belles régions : l'Ouest (Paris, s. d., vers 1940, brochure).
284. CALLON G. : Le mouvement de la population dans le département des Côtes-du-Nord au cours de la période de 1831-1920 et depuis la fin de cette période (B.S.E., LXIII, 1931, pp. 97-135).
285. CHOLEAU J. : Condition actuelle des serviteurs ruraux bretons (Domestiques à gages et journaliers agricoles) (Paris, 1907, in-8°, 204 p. ; C.R. par H. Sée : A.B., XII).
286. (*) CHOLEAU J. : L'expansion bretonne au XX^e siècle (Paris, 1922, in-8°, 234 p. ; C.R. par R. Musset : A.G., XXXII, 1923, pp. 185-188).
287. CHOVEAU (M^{lle} A.) : L'influence des engrais marins sur les rives du golfe du Morbihan (A.G., 1920, pp. 417-425).
288. CORNEC J.-P.-M. : L'exportation du cheval breton, particulièrement de celui du Finistère (Thèse Vétérinaire, Paris, 1931, in-8°, 116 p.).

289. DAUZAT A. : Le breton et le français (La Nature, 1926), (C.R. par J. Loth : R.C., XLIII, 1926).
290. DÉNIEL : La structure sociale agraire à Saint-Martin-des-Champs (Finistère) (C.G.P.C., 1943, pp. 47-48).
291. DESPORTES J. : Essai démographique sur le département des Côtes-du-Nord (A.B., XXIX, 1913-1914).
292. DOBET (Abbé) : Quelques remarques sur les champs dans les communes de Ploumagoar et de Coëtmieux (Côtes-du-Nord) (C.G.P.C., 1943, pp. 43-44).
293. (*) DUBREUIL L. : Les causes de la disparition du domaine congéable (A.B., XXVI, pp. 473 et suivantes).
294. DUPLESSIX M. : Le pommier en Bretagne (R.B.B., 1911, pp. 1 et suivantes ; 1912, pp. 32, 64, 163 ; 1913, pp. 1 et suivantes).
295. (*) FROUIN E. : Contribution à l'étude du cheval breton, en particulier dans le département des Côtes-du-Nord (Saint-Brieuc, 1926). Réédité avec quelques modifications sous le titre : Le cheval breton (Saint-Brieuc, 1927, in-8°, 125 p.).
296. GAULTIER DE KERMOAL : Esquisse de l'industrie linière dans le département des Côtes-du-Nord (B.S.E., III, pp. 171 et suivantes).
297. GAUTIER M. : L'électrification de la Bretagne (A.G., XLVIII, 1939, pp. 472-480).
298. GAUTIER M. : Remarques sur la structure des champs bretons (C.G.P.C., 1941, pp. 2-9 ; A.B., 1942).
299. GAUTIER M. : Champagnes et « mechou ». Remarques sur la terminologie agraire en Bretagne (C.G.P.C., 1946, pp. 6-9).
300. GAUTIER M. : Les foires de Rostrenen (Côtes-du-Nord) (L'Information Géographique, 1940, N° 4).
301. GILLES E. : Une brasserie morbihannaise (Pontivy, s. d., brochure).
- 301 bis. GILLES E. : Au cœur de la Bretagne (Pontivy, 1918, in-12, 26 p.).
302. GRILLET L. : La reconstruction économique de la Bretagne et de la région de l'Ouest de la France et la décentralisation industrielle (Revue d'études et d'activité écon., I, Rennes, 1922).
303. GUIBERT (Docteur) : Carte des Côtes-du-Nord présentant pour chaque canton la proportion des réformés pour défaut de taille (B.S.E., II, p. 47).
304. GUILCHER A. : A propos de structure agraire (A.G.F., 1940, N° 126-127, p. 2).
305. (*) GUILCHER A. : Points de vue nouveaux sur la structure agraire de la Bretagne (L'Information Géographique, 1946, N° 1, janvier-février, pp. 9-16).
306. HUON R. : Champs ouverts et allongés de Binic (Côtes-du-Nord) (C.G.P.C., 1943, pp. 45-47).

307. INSPECTEURS GÉNÉRAUX DE L'AGRICULTURE et Directeurs des Services Agricoles de la région : Ce que l'agriculteur de la région de l'Ouest doit savoir sur les engrais (Rennes, 1926, brochure).
308. (*) KUNTZ J. : Monographie agricole du département du Morbihan (Ministère de l'Agriculture. Statistique agricole de la France. Annexe à l'enquête de 1929. Vannes, 1937, in-8°, 359 p.).
309. LAGADEC A. : La transformation du paysage de champs ouverts en bocage, étudiée dans la vallée d'Auge (Calvados) (C.G.P.C., 1943, pp. 49-50).
310. LANGLOIS E. : Rapport sur la situation syndicale agricole dans le département du Morbihan (Mém. Assoc. Bretonne, session de Ploërmel, XXVIII, 1909, pp. 183-199).
311. LAUBIER (Comte de) : De l'industrie laitière en Bretagne (B.S.E., XXXII, p. 185).
312. (*) LE BAIL : Le Finistère agricole (Thèse Droit, Paris-Angers, 1925, in-8°, 340 p.).
313. LE BAIL : L'émigration rurale et l'émigration temporaire dans le Finistère (Paris, 1913, in-8°, 107 p.).
314. LE BELLEC A. : Les engrais chimiques et les landes de Bretagne (B.S.E., X, p. 157).
315. LE BOURRHIS F. : Étude sur la culture et les salaires agricoles en Haute-Cornouaille (Thèse Droit, Rennes, 1908, in-8°, 110 p.).
316. (*) LE BRAS J. : Contribution à l'étude de la situation actuelle des terres vaines et vagues de Bretagne (Thèse Droit, Rennes, 1934, in-8°, 220 p.).
317. LECHARTIER G. : De l'emploi et des effets des engrais chimiques en Bretagne (B.S.E., X, p. 140).
318. LECHARTIER G. : Cartes agronomiques et situation agricole du canton de Redon (Notice explicative avec le concours de M. du Halgouët) (Rennes, 1906, in-8°).
319. (*) LECHARTIER G. : Cartes agronomiques du canton de Redon. De la composition des terres au point de vue de la chaux, du manganèse, de la potasse et de l'azote (C.R., Acad. des Sc., CXXX, 1900, pp. 1163-1166).
320. (*) LECHARTIER G. : Des terres arables du canton de Redon au point de vue de l'acide phosphorique (C.R., Acad. Sciences, CXXX, 1900, I, pp. 1225-1229).
321. LE NOAN : Le déclin du domaine congéable (Rennes, in-8°).
322. LE ROY F. : Les pillotoux et les nourrices de Ploëuc (B., mai 1939, N° 172, pp. 141-142).
323. (*) LOTH J. : Les langues bretonne et française en Bretagne, d'après un travail récent (R.C., XLIII, 1926, pp. 419-427).
324. MARCHAL M. : La maison rurale en Haute-Bretagne (H., II, 1920, pp. 53-61).

325. (*) MEYNIER A. : Champs et chemins en Bretagne (Conf. Universitaires de Bretagne ; publié par « Les Belles Lettres », Paris, 1943, 18 p.).
326. (*) MEYNIER A. : Les ensembles cadastraux circulaires en Bretagne (C.G.P.C., 1945, pp. 14-25).
327. MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE : Office des renseignements agricoles : La petite propriété rurale en France. Enquêtes monographiques (1908-1909) (Paris, 1909).
328. MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE : Notice sur le commerce des produits agricoles, t. II : Production animale ; Côtes-du-Nord, pp. 146-154 ; Morbihan, pp. 347-352 (Paris, Imp. Nationale, 1908, in-8°, 554 p.).
329. (*) MINISTÈRE DE LA GUERRE : Comité d'action économique de la X^e Région : Le développement économique des Côtes-du-Nord (Saint-Brieuc, 1919, in-8°, IV + 301 p.).
330. PATRIX F. et L. : Les progrès de l'agriculture dans la région de Saint-Brieuc (Bull. Soc. d'Encouragement pour l'Industrie nationale, février 1911, et A.B., XXIX, 1913-1914).
331. RACINET (Docteur) : De l'emploi et des effets des engrais chimiques dans les terres arables de Bretagne (B.S.E., X, p. 148).
332. ROBERT E. : La densité de la population en Bretagne calculée par zones d'égal éloignement de la mer (T.L.G.R., 1905).
333. (*) ROBERT-MULLER : Les machines agricoles en Bretagne. Industrie et commerce (Mélanges géographiques offerts à R. Blanchard. Institut de Géographie alpine, Grenoble 1932, pp. 537-550).
334. ROPARTZ M.-S. : Notice sur la ville de Ploërmel (Saint-Brieuc, 1864, in-18, 216 p.).
335. (*) SÉBILLOT P. : Sur les limites du breton et du français et les limites des dialectes bretons ; et : La langue bretonne, limites et statistiques (Revue d'Ethnographie, 1886).
336. SÈVEGRAND P. : Monographie agricole du département des Côtes-du-Nord. Enquête de 1929 (Inédit. Direction des Serv. Agric. des Côtes-du-Nord).
337. SÈVEGRAND P. : Progrès de l'agriculture dans le département des Côtes-du-Nord (B.S.E., LIV, 1922, et Saint-Brieuc, 1923).
338. (*) SÈVEGRAND P. : Les régions agricoles des Côtes-du-Nord (B.S.E., LX, 1927).
339. SÈVEGRAND P. : Emploi des engrais. Conseils pratiques aux cultivateurs des Côtes-du-Nord (Saint-Brieuc, 1926, brochure).
340. (*) SIEGFRIED A. : Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République (Paris, 1913, in-8°, 535 p.).

341. TURQUAN : De l'émigration des Bretons en France et de l'immigration des Français en Bretagne (Congrès nat. des Soc. Françaises de Géog., XVII^e session, Lorient, 1896 ; C. R. des travaux, pp. 391-398).
342. COUTUMES ET USAGES LOCAUX à caractère agricole du département du Morbihan (Codification établie en 1930, par Y. Bouché (Vannes, in-16, 212 p.).
343. VINGUIER R. : L'exploitation de la terre en France : Bretagne, Normandie, Picardie, Flandre (Encyclopédie agricole publiée sous la direction de G. Wery, Paris, 1932).
344. WILLOTTE H. : Les chemins de fer d'intérêt local du Morbihan (B.S.P., 1900, pp. 293-332).



VU ET PERMIS D'IMPRIMER :
Rennes, le 21 Février 1947.

Pour le Recteur de l'Académie :

Le Doyen délégué :
A. LOYEN.

Table des Illustrations

Cartes et figures dans le texte

N° des figures	Nature des figures	Pages
1	La Bretagne centrale : situation	1
2	Divisions historiques et limites géographiques....	10
3	Carte géologique	23
4	Coupe de la vallée du Blavet près de Guerlédan....	24
5	Flanc Nord du grand anticlinal, d'après Barrois....	25
6	Schéma des grandes directions tectoniques.....	25
7	Les deux plates-formes au Nord de la région (profil)	35
8	Carte des plates-formes d'érosion	36
9	Le bloc basculé de la forêt de Quénécan	38
10	Profil par Plessala et la cote 277	42
11	Profil du glacier méridional du Mené à partir de la Hutte-à-l'Anguille	42
12	Le sommet du Mené	42
13	Le bloc basculé du Mené : carte schématique.....	44
14	Le bloc basculé de la forêt de Paimpont	45
15	Panorama vu de la butte de Lorette vers le N.-W.	48
16	Profils des trois crêtes signalées sur le panorama..	48
17	Déformations probables de la plate-forme du Mené entre l'Oust et le Daoulas	48
18	La plate-forme de Guémené-sur-Scorff : profil N.-S.	50
19	Formes de relief de la plate-forme supérieure	52
20	Formes de relief de la plate-forme de Guémené-sur- Scorff	52
21	Profil suivant une ligne N.E.-S.W. passant au Nord de Croixanvec	54
22	Tendance à la formation d'une troisième surface dans les schistes briovériens à l'Ouest de la forêt de Paimpont	54
23	Topographie appalachienne au Sud de la région....	56
24	Topographie appalachienne au Nord de la région..	58
25	Topographie appalachienne au Nord de la région..	58
26	Profil N.W.-S.E. par la cote 227 (Moulin de Trescoët en Séglien)	60

N ^{os} des figures	Nature des figures	Pages
27	Le bloc basculé de Quistinic	60
28	Compartiment du glacis du Mené ayant rejoué au Tertiaire	61
29	Formations éocènes et pliocènes au Nord de la région	68
30	L'Oust canalisé (profil)	88
31	Profil longitudinal du Blavet canalisé	91
32	Profils longitudinaux des cours d'eau de la Bretagne centrale	94-95
33	L'ancien affluent du Blavet coulant conformément à la pente du bloc basculé de Quénécan	99
34	Anciens cours d'eau dans la région de Plouray-Lan-gonnet	101
35	Ancien cours d'eau dans la région de Saint-Tugdual	101
36	Glissement de l'Oust le long de la faille de Saint-Congard	108
37	Le ruisseau de la Motte et le « col du Foyer »	111
38	Les captures de la région de Lignol-Berné	113
39	La capture du Fréту	116
40	Capture du ruisseau de Saint-Guen	118
41	Allitudes auxquelles aurait dû couler le Blavet.....	123
42	La vallée du Blavet au coude de Guerlédan	125
43	Les terrasses de Tréhouin	132
44	Carte morphologique simplifiée	140
45	Rose des vents à Guerlédan (Mûr)	149
46	Hauteurs de pluie dans la Bretagne centrale	150
47	Nombre moyen de jours de pluie et rapport	150
	$\frac{\text{Hauteur de pluie}}{\text{Nombre de j. pluvieux}} = X$	
48	Répartition mensuelle des pluies	154
49	Rythme saisonnier des pluies	156
50	Courbes des températures	157
51	Diagramme climatique de Pontivy	159
52	Evolution du temps	165
53	Débits du Blavet	169
54	Retard de l'écoulement à Guerlédan (juillet 1936)..	170
55	Allure des courbes du Blavet	171
56	Archéologie préhistorique et gallo-romaine (carte)	192
57	Carte des noms en <i>ac</i>	196
58	Carte des communes en <i>Plou, Lan, Loc, Tré, Saint</i>	196
59	Carte des communes	198
60	Partages des landes dans la région de Plumieux...	210
61	Structure agraire au XVIII ^e siècle	214
62	La vigne dans la Bretagne centrale (carte)	218
63	Carte des industries anciennes de la Bretagne centrale	225
64	Isochrones au XVIII ^e siècle	229
65	Routes au XVIII ^e siècle	230
66	Le réseau ferré de la Bretagne centrale lors de sa plus grande extension	233
67	Cas d'une double pente dissymétrique	249

N ^o des figures	Nature des figures	Pages
68	Cas d'une croupe largement aplanie	249
69	Types d'exploitations	260
70	Champs étroits et allongés, parcelles incurvées....	264
71	Photographies aériennes. Terroirs circulaires.....	266
72	Grande exploitation de <i>Chef du Bos</i> en Plumieux..	268
73	Plumieux, nouveau cadastre (extrait)	273
74	Types de bâtiments d'exploitation	283
75	Foires de Rostrenen	295
76	Variation de la population à Pontivy	298
77	Plan de Pontivy	299
78	Chemins de fer et canaux	310
79	Carte du réseau d'autocars en 1939	311
80	Limite orientale du breton en 1946	313
81	Densité de la population (carte)	319
82	Dispersion de la population en 1945 (carte)	321
83	Variation de la population entre 1866 et 1945 (carte)	324
84	Variation de la population de 1866 à 1945 (graphique)	325
85	Courbes des naissances et des décès à Plessala de 1900 à 1945	327
86	Différence entre le nombre des naissances et celui des décès à Plessala, de 1900 à 1945.....	328
87	Landes en 1929-1930	354
88	Blé : % de la surface totale	358
89	Augmentation des emblavures dans l'Ouest grani- tique entre 1930 et 1940	359
90	Seigle : % de la surface totale	360
91	Avoine : % de la surface totale	362
92	Sarrasin : % de la surface totale	364
93	Les bovins dans la Bretagne centrale en 1930 (nom- bre de têtes au kilomètre carré)	373
94	Les races bovines dans la Bretagne centrale	374
95	Choux, rutabagas, betteraves fourragères : % des surfaces totales	377
96	Les prairies artificielles en 1929-1930	378
97	Prairies naturelles : % de la surface totale	379
98	Pommes de terre : % de la surface totale	382
99	Aire des syndicats de Ploeuc et d'Uzel en 1945-1946	384
100	Costumes régionaux (carte)	394
101	Costumes bretons	395
102	Rapport entre le chiffre de la population éparse et les ressources essentielles (carte)	398



Planches photographiques hors-texte

	Pages
PLANCHE I :	
A. La forêt de Quénécan vue vers le Sud des crêtes appalachiennes de Caurel	
B. Le même paysage vu vers l'Ouest	38-39
PLANCHE II :	
A. La surface de Guémené-sur-Scorff vue vers le Sud-Est des hauteurs de Caurel	
B. Apophyse de la même surface entre les hauteurs de Quénécan et les crêtes appalachiennes du Nord	54-55
PLANCHE III :	
A. La cuvette de Plémet vue vers le Nord	
B. La surface de Guémené-sur-Scorff vers Saint-Connec et Saint-Guen (Côtes-du-Nord)	
C. Les hauteurs de la plate-forme supérieure vues de la surface de Guémené-sur-Scorff	70-71
PLANCHE IV :	
A. La « cluse » de l'Oust à Saint-Congard.	
B. La trouée du Daoulas près de Bon-Repos	
C. La Montagne Noire vue des landes de Langonnet	86-87
PLANCHE V :	
A. La terrasse du moulin de Saint-Jouar, à 2 kilomètres en aval de Josselin	
B. Coupe de la même terrasse	
C. Prairie envahie par la lande	134-135
PLANCHE VI :	
Chemin creux à Caurel	230-231

	Pages
PLANCHE VII :	
A. Battage de l'avoine au fléau dans une « petite boutique » de Caurel (Côtes- du-Nord)	
B. Attelage mixte à Caurel	246-247
PLANCHE VIII :	
A. Recul des talus à Hémonstoir (Côtes-du- Nord)	
B. Motoculture (1947)	294-295
PLANCHE IX :	
A. Le dernier carrier de Caurel en 1938	
B. Le barrage et l'usine hydroélectrique de Guerlédan	374-375
PLANCHE X :	
A. Un « doué » (Caurel)	
B. Josselin	
C. Troupeau de pie-noires au pâturage	406-407

Table des Matières

	Pages
AVANT-PROPOS	I à III
INTRODUCTION :	
1. Les confins du Nord et de l'Est	2
2. Les confins du Sud	5
3. Les confins de l'Ouest et du Nord-Ouest	6
4. Divisions historiques et limites géographiques..	9
5. Le prétendu « plateau de Rohan »	12
Notes	17

PREMIÈRE PARTIE : GÉOGRAPHIE PHYSIQUE

LIVRE PREMIER : MORPHOLOGIE

A. — *Existence de deux plates-formes d'érosion*

CHAPITRE PREMIER :

<i>Allure générale de la topographie</i>	19
1. L'Ouest de la région. — 2. L'Est. — 3. Le centre.	

CHAPITRE 2 :

<i>Les différences entre les deux surfaces ne peuvent s'expliquer uniquement par la nature du sol</i>	24
1. Répartition générale et aspect des terrains :	
a) Les roches granitiques. — b) Les schistes briovériens. — c) Les grès. — d) Les schistes cambriens... — e) Les placages récents.	
2. Relief et nature du sol.	

CHAPITRE 3 :

<i>Les vestiges de la surface supérieure</i>	37
1. Difficulté de sa reconstitution dans l'Ouest de la région :	

- a) Les plateaux. — b) Les buttes isolées.
— c) Les crêtes rocheuses.
- 2. *Les déformations de la plate-forme du Mené dans l'Est de la région* :
- a) Preuves d'un mouvement de bascule du N.-E. au S.-W. — b) Existence d'un axe de déformation maxima dans la région du Mené.

CHAPITRE 4 :

<i>La plate-forme de Guémené-sur-Scorff</i>	49
1. <i>Aspects et répartition des fragments conservés</i> :	
a) <i>La plate-forme de Guémené-sur-Scorff dans l'W. de la région. — b) Les fragments de la même plate-forme dans le reste de la Bretagne centrale.</i>	
2. <i>Tendance à la formation d'une plate-forme plus basse.</i>	
3. <i>Tendances locales à la formation d'une topographie appalachienne.</i>	
4. <i>Preuves d'une nouvelle phase de déformations.</i>	

B. — *La formation du relief*

CHAPITRE PREMIER :

<i>Esquisse rapide de l'évolution antérieure au Tertiaire.</i>	63
--	----

CHAPITRE 2 :

<i>Mouvements épirogéniques et déformations tertiaires..</i>	64
1. <i>Les déformations anté-pliocènes.</i>	
2. <i>La transgression falunienne.</i>	

CHAPITRE 3 :

<i>La transgression pliocène</i>	67
--	----

CHAPITRE 4 :

<i>Indices de changement de climat</i>	71
1. <i>Le climat subtropical de l'Eocène.</i>	
2. <i>Les variations post-pliocènes.</i>	
<i>Notes</i>	75

LIVRE II : LE RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE

A. — *Les différents cycles d'érosion*

CHAPITRE PREMIER :

<i>L'Oust et ses affluents</i>	82
--------------------------------------	----

- 1. *Cycle I* :
 - a) Le Lié supérieur. — b) Le ruisseau de Kersaudy.
- 2. *Cycle II* :
 - a) L'Oust. — b) Le Lié.
- 3. *Le cycle actuel.*

CHAPITRE 2 :

Le réseau du Blavel 90

- I. *Cycle I* :
 - a) Le Sar supérieur. — b) Le ruisseau des Salles.
- 2. *Cycle II.*
- 3 *Le cycle actuel.*

B. — *La formation du réseau hydrographique*

CHAPITRE PREMIER :

Discordance entre l'hydrographie et la structure 97

CHAPITRE 2 :

L'écoulement des eaux avant la transgression pliocène 97

- A. *L'écoulement anté-miocène* :
 - a) Les données de la morphologie. — b) Les dépôts éocènes. — c) Le coude du Blavel à Gouarec et le tracé épigénique du Scorff.
- B. *Les effets des déformations tertiaires* :
 - a) Accroissement de la pente générale et reprise locale de l'érosion. — b) attraction des cours d'eau vers l'Est dans la partie orientale de la région.

CHAPITRE 3 :

Les conséquences de la transgression pliocène 107

- 1. *Conservation du dessin général du réseau hydrographique.*
- 2. *Surimposition de l'Oust à Saint-Congard et du Blavel en aval de Pontivy.*

CHAPITRE 4 :

L'organisation du drainage 110

- A. *Les captures.*
- B. *Adaptation locale à la structure* :
 - 1. Influence de l'inégale résistance des roches à l'érosion. — 2. Influences tectoniques.

	Pages
CHAPITRE 5 :	
<i>Les étapes récentes du creusement</i>	127
1. <i>Les terrasses de l'Oust :</i>	
a) La terrasse de 15-20 mètres. — b) La terrasse de 55-60 mètres. — c) Exis- tence probable d'une basse terrasse.	
2. <i>Les terrasses du Blavet :</i>	
La terrasse de 15-20 mètres.	
3. <i>Chronologie des phénomènes.</i>	
<i>Synthèse des données du relief et de l'hydrographie.</i> ..	134
1. Examen des hypothèses antérieures.	
2. Conclusion.	
<i>Notes</i>	143

LIVRE III : LE CLIMAT ET SON INFLUENCE

CHAPITRE PREMIER :

<i>Le climat</i>	147
A. — <i>Traits généraux du climat :</i>	
1. <i>Les vents.</i>	
2. <i>L'humidité.</i>	
3. <i>Les températures.</i>	
B. — <i>Les saisons et les types de temps :</i>	
1. <i>Les plus intéressants sont les temps d'hiver.</i>	
2. <i>Types de temps d'été.</i>	
3. <i>Les saisons intermédiaires et les bourras-</i> <i>ques.</i>	

CHAPITRE 2 :

<i>L'hydrologie</i>	166
1. <i>Les cours d'eau de la zone schisteuse. L'Oust.</i>	
2. <i>Le Blavet.</i>	

CHAPITRE 3 :

<i>Remarques phytogéographiques</i>	172
1. <i>La flore des forêts, des landes et des tour-</i> <i>bières.</i>	
2. <i>La flore des prairies, des champs et des ta-</i> <i>lus.</i>	
3. <i>Les problèmes de la phytogéographie.</i>	

CHAPITRE 4 :

<i>Le paysan et le climat</i>	177
1. <i>Au rythme des saisons.</i>	
2. <i>L'expérience paysanne.</i>	
<i>Notes</i>	186

DEUXIÈME PARTIE : GÉOGRAPHIE HUMAINE

<i>Introduction</i>	189
---------------------------	-----

LIVRE PREMIER : LA CONQUÊTE DU SOL

CHAPITRE PREMIER :

<i>Les étapes du peuplement</i>	190
---------------------------------------	-----

1. *Les données de l'archéologie préhistorique et gallo-romaine.*
2. *Les données de la toponymie.*
3. *Les données des documents d'archives et de l'Histoire.*

CHAPITRE 2 :

<i>La formation du paysage rural</i>	204
--	-----

1. *Forêts et landes: les étapes du défrichement:*
 - a) *Importance et rôle de la forêt. — b) Les landes et le défrichement.*
2. *Les problèmes de structure agraire.*

CHAPITRE 3 :

<i>Les aspects de l'ancienne vie rurale</i>	216
---	-----

1. *Les ressources essentielles : la polyculture et l'élevage.*
2. *Les ressources complémentaires : les industries rurales.*
3. *La condition des personnes.*

CHAPITRE 4 :

<i>L'ouverture du pays et ses premières conséquences..</i>	228
--	-----

1. *L'ouverture du pays.*
2. *L'assolement ne se modifie guère.*
3. *L'élevage reste mal compris.*

<i>Conclusion : La vie matérielle du paysan ne se transforme que lentement</i>	238
--	-----

<i>Notes</i>	241
--------------------	-----

LIVRE II : LES CONDITIONS ACTUELLES DE LA VIE RURALE

CHAPITRE PREMIER :

<i>L'atelier agricole</i>	247
---------------------------------	-----

1. *Les sols : caractères physiques ; propriétés chimiques.*
2. *Le régime de la propriété et la consistance territoriale des exploitations : Le régime de*

- la propriété. L'étendue des exploitations. Morcellement et remembrement.
3. *Les champs* : Forme, étendue et désignation des parcelles. Le problème des clôtures.
 4. *Les chemins d'exploitation* : Les chemins empierrés. Les chemins de terre.
 5. *L'habitat* :
 - a) Les bâtiments agricoles. — b) Consistance et sites des « villages ». — c) Les bourgs. — d) Le rôle des agglomérations urbaines : le commerce et les foires.
 6. *L'outillage. L'électrification.*
 7. *L'amélioration des transports* : Le canal. Les voies ferrées. L'automobile.

CHAPITRE 2 :

<i>Le facteur humain</i>	313
1. <i>Le paysan</i> : Gallo et Breton. La carte politique. La vie de « village ».	
2. <i>L'affaiblissement du dynamisme démographique</i> :	
A) La répartition de la population. — B) La Bretagne centrale se dépeuple depuis quarante ans : a) la diminution de la natalité ; b) l'émigration et les migrations intérieures.	
3. <i>La main-d'œuvre agricole.</i>	
4. <i>L'entraide ; les syndicats, l'aide officielle.</i>	
<i>Conclusion</i> : Uniformisation de la vie rurale, mais l'évolution marche d'un pas inégal selon les lieux	340
<i>Notes</i>	343

LIVRE III : L'EXPLOITATION ACTUELLE
DES RESSOURCES

<i>Introduction</i>	350
---------------------------	-----

CHAPITRE PREMIER :

<i>Les survivances de l'économie ancienne</i>	355
1. <i>Place tenue par la lande et par la forêt.</i>	
2. <i>La polyculture et l'importance des céréales.</i>	
3. <i>L'industrie garde des attaches rurales.</i>	

	Pages
CHAPITRE 2 :	
<i>Les tendances nouvelles de l'économie rurale</i>	370
1. <i>L'importance croissante de l'élevage.</i>	
2. <i>Le développement des cultures fourragères et des prairies.</i>	
3. <i>L'apparition de nouvelles méthodes de culture : la pomme de terre de semence.</i>	
CHAPITRE 3 :	
<i>L'amélioration de la vie matérielle des paysans</i>	387
1. <i>L'on produit de plus en plus pour la vente.</i>	
2. <i>La rentabilité des exploitations restait médiocre en 1939.</i>	
3. <i>L'alimentation, l'hygiène sont cependant en progrès.</i>	
<i>Conclusion : La valeur des services et la notion de peuplement optimum</i>	397
CONCLUSION	401
APPENDICES :	
I. <i>Lexique toponymique de la Bretagne centrale.</i>	407
II. <i>Sur l'analyse morphoscopique de quelques dépôts récents de la Bretagne centrale</i>	414
III. <i>Synthèse des remarques relatives aux poudingues et aux brèches tertiaires en Bretagne centrale</i>	417
BIBLIOGRAPHIE	419
TABLE DES ILLUSTRATIONS	441
TABLE DES PHOTOGRAPHIES HORS TEXTE	445
TABLE DES MATIÈRES	447



LA ROCHE-SUR-YON
Imprimerie HENRI POTIER
15, Rue Lafayette, 15

Comité du Livre : N° 31-3637